

ÉTUDES PICPUCIENNES

4

LA DÉVOTION AUX SACRÉS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE DANS LA CONGRÉGATION DES SACRÉS COEURS

PAR LE
R. P. IGNACE DE LA CROIX BANOS SS. CC.

- 1956 -

MAISON GÉNÉRALICE - VILLA SENNI
ROMA - GROTTAFERRATA (ITALIA)

Nihil obstat

Romae, 20 junii 1956

ROMANUS KARBACH SS. CC.

Imprimi potest

El Escorial, die 25 junii 1956

Joannes a Corde Jesu d'Elbée

Imprimatur.

Ex Abbatia S. Mariae Cryptaeferratae, 29 junii 1956

+ Isidorus Arch. Ordinarius

DÉCLARATION

L'auteur déclare se soumettre pleinement au décret du Pape Urbain VIII ainsi qu'à tous les enseignements et directives du Saint Siège Apostolique

PRÉFACE

[p.5] Le 16 Octobre 1953, quand j'arrivais à la nouvelle maison de Rome, je portais dans mon coeur la ferme résolution d'étudier dans nos archives la doctrine de la Congrégation sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, d'après les écrits du T. R. P. Euthyme Rouchouze et, si l'autorité en disposait ainsi, de communiquer à tout l'Institut le résultat de mon étude.

Cette résolution n'était pas le fruit d'une impression passagère ; elle s'était éveillée en moi avec ma vocation religieuse et avait germé sous diverses influences : à Miranda-de-Ebro, en Espagne, il y a maintenant exactement cinquante ans, au Collège d'abord, la lecture du précieux manuel « Le Religieux des Sacrés Coeurs », en même temps que la direction des Révérends Pères Ferdinand Valle, Edouard Teysseire et Joseph Palomero ; puis au Noviciat, l'enseignement du R. P. Basile Prével, Maître des Novices, et du R. P. Wilfrid Müller, Supérieur de la maison, enfin la rencontre providentielle des RR.PP. Prosper Malige et Frézal Rigal m'apprirent ainsi à connaître et à aimer les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, la Congrégation qui porte leur nom et est imprégnée de leur esprit, et le troisième Supérieur Général qui avait si bien connu et tant aimé ces Coeurs Sacrés et notre Institut.

Au Scolasticat de Courtrai, en Belgique, la direction paternelle du R. P. Ernest Lemoine, Provincial et Supérieur du Séminaire, l'influence des RR. PP. Lambert Rethmann, Jacques Bund et Ladislas Van Heuverswyn et la lecture des Annales des Sacrés Coeurs et des autres publications de la Congrégation contribuèrent puissamment à confirmer et renforcer les impressions et les désirs du Noviciat. Elles ont pu ainsi survivre aux vicissitudes si diverses

des temps orageux que nous avons vécu, et s'imposer à moi, vives et entraînantes, à mon arrivée à la nouvelle Maison Principale de Villa Senni.

Passés les quelques mois employés à faire l'installation [p.6] de la maison et à ordonner les archives, je pus me mettre à l'oeuvre, en commençant par la lecture des Lettres Circulaires et des écrits du T.R.P. Euthyme. De chaque page sortie de sa plume jaillissaient de nouvelles lumières sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie : ici, il nous dit : « tout est amour dans cette dévotion, tout y respire l'amour. On y honore l'amour, on s'y porte par amour, on en retire un plus grand amour » ; là, il nous fait entendre la leçon que Jésus et Marie nous donnent en ces paroles : « apprenez de moi que je suis doux et humble de Coeur » ; deux conférences nous enseignent que la dévotion aux Sacrés Coeurs est le moyen le plus efficace pour arriver à la perfection ; une retraite tout entière nous apprend à glorifier Dieu par les Sacrés Coeurs et une autre met sous nos yeux les qualités que doit avoir l'état de victime dans un Enfant des Sacrés Coeurs ; il n'y a aucune circonstance de notre vie où nous ne trouvions lumière, force, joie et paix pour notre âme, si nous allons à eux avec foi et amour.

A mesure qu'il avance dans la vie, le P. Euthyme pénètre plus intimement et plus profondément dans l'union des Sacrés Coeurs, soit entre eux, soit avec les âmes, soit en particulier avec la Congrégation des Sacrés Coeurs. Celle-ci est leur famille, une famille qu'ils ont fondée avec amour, mais aussi clouée à la croix, pour l'unir à leur oeuvre de rédemption. Les membres de cette Famille sont les Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, qui doivent ressembler en tout à leurs parents et vivre toujours consacrés à leur service.

Un moment il sembla que la mort était venue, comme un traître, l'arrêter dans sa carrière ascendante de docteur de la dévotion aux Sacrés Coeurs, mais l'amour qui est plus fort que la mort, avait prévenu ce coup ; il laissait deux Circulaires écrites de sa main, où il établit magistralement l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, soit au moment de l'Incarnation, soit avant et après la réalisation de ce mystère : il y étudie la cause efficiente, la cause méritoire, la cause exemplaire et la cause finale de l'union des Sa- [p.7] crés Coeurs ; puis, remontant jusque dans le sein de la Trinité, il voit comment cette union a été décrétée de toute éternité, figurée et annoncée dans l'Ancien Testament, réalisée d'une manière ineffable dans l'Incarnation, vécue chaque jour plus étroitement pendant la vie de Jésus, jusqu'au sacrifice du Calvaire, continuée enfin après sa mort et maintenant dans la gloire du ciel et par le culte sur la terre.

Oh ! l'heureuse découverte, qui dépassait de beaucoup nos plus belles espérances ! Au milieu du XIXe siècle, alors que le Coeur de Marie était presque ignoré dans le monde, alors que l'on ne parlait que timidement de la corédemption de la Sainte Vierge, voilà que le T. R. P. Euthyme Rouchouze établit d'une manière scientifique le fait de l'union ineffable des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Bien plus, il la propose, cette union, comme le centre et le principe de la Rédemption et de la sanctification du genre humain, pour la restauration du Règne de Dieu, selon le mode choisi et décrété, de toute éternité, par la Très Sainte Trinité.

Il fallait publier ces écrits, faire connaître cette doctrine, trop longtemps, hélas ! cachée et enfouie dans les archives de la Congrégation des Sacrés Coeurs, afin que notre Institut y trouve légitimée sa vie spirituelle caractéristique et qu'il ait l'explication de sa constitution propre, formée de deux branches distinctes, qui ne forment qu'un seul et même corps religieux, sous une seule et même autorité ; que les Docteurs en fassent l'objet de leurs études, de leurs discussions et de leurs congrès, et que toutes les âmes, répondant à l'appel de Notre-Dame de Fatima, se portent d'un élan irrésistible vers ce centre de vie surnaturelle et divine.

Arrivé à cette conclusion, une question se posa à mon esprit, qui demandait une solution immédiate : cette doctrine sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, est-elle traditionnelle dans la Congrégation, ou bien, doit-on la considérer comme une invention, plus ou moins heureuse, de son troisième Général ? Il ne suffit pas d'y répondre par une affirmation, gratuite, si catégorique et si [p.8] répétée soit-elle, il faut en donner les preuves, apporter les documents qui l'établissent. C'est ainsi qu'il fut décidé que ce travail porterait une introduction sur la dévotion aux Sacrés Coeurs, aux temps des Fondateurs.

Cette modification en amenait nécessairement une autre ; on ne pouvait pas passer sous silence le généralat de Mgr Bonamie ; il fallait montrer que, malgré les troubles fâcheux de cette époque, la doctrine de la Congrégation n'avait pas été oubliée, qu'elle avait inspiré et les paroles de l'autorité et la vie de l'Institut. Et voilà comment j'ai été conduit par les circonstances à étudier la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans la Congrégation des Sacrés Coeurs, aux temps des trois Supérieurs Généraux.

Entre temps, des voix se faisaient entendre de tous côtés demandant l'exécution de la décision du dernier Chapitre Général qui disait : « On veillera à la publication d'un livre contenant des extraits choisis des écrits de nos Fondateurs ainsi que des Circulaires de nos Supérieurs Généraux ».

D'autre part, la nomination de la Commission de la Spiritualité incitait encore plus fortement à cette réalisation : comment travailler sans avoir sous la main les éléments nécessaires, les documents officiels de la Congrégation ? Puisqu'il ne s'agit pas d'inventer une nouvelle Spiritualité mais d'étudier celle qui est traditionnelle dans l'Institut, il faut avoir à sa disposition ces témoignages de la tradition. C'était la plainte des membres et des collaborateurs, comme c'est aussi le regret de tous ceux qui ont à coeur de connaître l'esprit et les oeuvres de la Congrégation. Pour répondre à ces désirs, on me demanda de compléter mon travail par la publication des documents officiels correspondant aux trois premiers généralats, et je fus heureux d'accueillir favorablement cette requête. C'est ainsi que la présente Etude Picpucienne offre deux aspects différents, celui d'une collection de documents officiels émanés de la Congrégation des Sacrés Coeurs pendant les [p.9] soixante-dix premières années de son existence, et celui d'une étude sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans la Congrégation de même nom.

Ces deux aspects si divers de ce travail, d'un côté, le désir d'éviter la monotonie et la sécheresse propres à ces recueils, de l'autre, et surtout, la préoccupation de rendre plus intelligibles pour les lecteurs ces documents et de leur en faciliter la véritable interprétation, m'ont obligé à placer chacune de ces pièces dans leur cadre historique. Cette méthode présente aussi un autre avantage, celui de porter à la connaissance des lecteurs une foule de détails sur notre histoire, exemples qui doivent allumer dans notre coeur un plus grand amour envers notre Congrégation.

Le développement de la doctrine relative à la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans notre Institut demande quelques éclaircissements. Il suit les étapes naturelles par où passe tout être vivant.

Voyez l'évolution d'un grain de blé. Celui-ci contient, certes, tous les éléments que nous pourrions voir lorsqu'il arrivera à son plein épanouissement ; mais, quand le laboureur le confie à la terre, ils sont cachés à l'intérieur ; peut-être sont-ils ignorés, au moins en partie, par celui qui l'a semé. Dès que ce grain est mis dans le sol, la terre le couvre, maternelle et féconde ; on le dirait mort, comme dans un tombeau, mais il est vivant ; cette vie rompt l'enveloppe qui l'emprisonne, fait pousser des racines qui pénètrent la terre et y adhèrent fortement, elle fait sortir une tige, faible en apparence, mais assez forte pour vaincre tous les obstacles qui lui barrent le chemin de son ascension vers la surface du sol.

C'est alors seulement que l'on peut en considérer le développement, jusqu'à la formation de l'épi, porteur des grains abondants et nourriciers.

Il en est ainsi ordinairement de tout être qui vient à la vie, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, et d'une manière spéciale des Sociétés Religieuses.

[p.10] L'Eglise chrétienne en est le premier et le plus éclatant exemple. Les Congrégations Religieuses ont toutes suivi le chemin tracé par leur Mère.

Nous verrons donc que la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans leur union intime et ineffable, est le principe vital de la Congrégation des Sacrés Coeurs ; la vie tout entière de chacun de ses membres doit s'écouler à leur service ; leur mort même doit les glorifier. Dieu a confié à la Congrégation, par l'entremise de ses Fondateurs, ce principe de vie. Peut-être n'en connurent-ils pas toutes les virtualités ; mais il était là plein de vie,

communiquant à tout l'Institut sa propre vie; on pouvait déjà distinguer, comme en germe, tous les éléments de cette admirable dévotion.

A la mort des Fondateurs, la dévotion aux Sacrés Coeurs semble disparaître encore plus ; elle continue cependant à vivifier les oeuvres de la Congrégation, mais d'une manière moins apparente. Les troubles de cette période, peut-être, en sont la cause. Cependant malgré cette agitation, qui n'épargne pas le gouvernement de la Congrégation aux échelons les plus élevés, nous trouverons dans les documents émanés du Supérieur Général et du Chapitre Général, non seulement tous les éléments dont nous aurons constaté l'existence dans les enseignements des Fondateurs, mais certaines manifestations de leur développement et de leur évolution vers leur complet épanouissement : la fête du Coeur de Jésus et celle du Coeur Immaculé de Marie sont déclarées les fêtes principales de l'Institut ; l'union, poussée jusqu'à l'unité, soit des membres de la Congrégation, soit des deux branches qui la constituent, comme conséquence nécessaire de l'union aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ; l'organisation de l'Association Extérieure, enfin, est esquissée dans ses traits essentiels qui se conserveront jusqu'à nos jours. C'est assez pour voir la continuité de l'oeuvre ; peut-être cette étape si troublée ne pouvait-elle comporter davantage !

Avec l'arrivée du T. R. P. Rouchouze, elle va prendre son élan naturel et se développer, sous l'action du Saint-[p.11] Esprit, jusqu'à former un corps de doctrine, fondé sur la Sainte Ecriture et la Théologie, et appliqué à la vie spirituelle de la Congrégation, soit en vue de la perfection de ses membres, soit dans ses oeuvres d'apostolat. Je viens de vous dire l'admiration que j'ai éprouvée à la lecture des écrits du troisième Supérieur Général ; je pourrais vous assurer du bien qu'elle a fait à mon âme; j'espère que vous éprouverez la même admiration et en tirerez le même bien.

C'est le vœu que forme votre frère dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Ignace de la Croix Baños, SS. CC
Rome, Villa Senni, 1^{er} Février 1956

[p.12] Page vierge.

[p.13] PREMIÈRE PARTIE LES FONDATEURS

[p.14] Page vierge.

CHAPITRE PREMIER

La voix de Dieu

[p.15] Pierre Coudrin arriva à Poitiers vers la fin du mois d'Octobre 1792. Que venait-il faire, dans la capitale du Poitou, ce jeune prêtre, alors que la plupart de ses compagnons, séculiers ou réguliers, s'étaient enfuis ou se tenaient soigneusement cachés, de peur de tomber entre les mains des révolutionnaires et d'être menés à l'échafaud ? Un événement providentiel, qui lui était arrivé quelques jours auparavant dans sa cachette du grenier du Château de la Motte d'Usseau, va nous l'apprendre. En lisant la vie des Saints, il est tombé sur la vie de Saint Caprais, martyr d' Agen. Ce saint prêtre avait fui avec une partie de son troupeau pour se soustraire à la fureur des persécuteurs.

Or, un jour d'Octobre, du haut de la colline qui domine Agen, il contemple un magnifique spectacle : sur la place publique, on dresse un bûcher, une chaudière est placée sur le feu, et une jeune vierge pure de corps et d'âme, sainte Foi, y supporte un glorieux martyr. Son âme s'envole au ciel sous la forme d'une colombe.

A cette vue, Caprais sent redoubler dans son âme les ardeurs de la charité. Brûlant d'être martyr à son tour, il prie Dieu de l'aider à prêcher l'Evangile, quelque danger qu'il puisse en

résulter. On raconte qu'à cette prière jaillit une fontaine, d'où l'eau s'échappa depuis en abondance. Fortifié par ce miracle, Caprais rentre dans la ville, y prêche hardiment Jésus Christ et proclame la vanité du culte des idoles. Bientôt on s'empare de lui, on le traîne devant le tribunal. Au juge qui l'interroge il répond avec intrépidité : « Je suis chrétien de religion ; mon ordre est le sacerdoce et mon nom est Caprais ». Sur cette profession de foi, on le condamne à mort et il périt décapité (1).

(1) Offic. Div.

[p.16] L'exemple de ce saint Evêque impressionna fortement l'âme généreuse de Coudrin, et sous l'inspiration du Saint Esprit, il se dit à lui-même : « Et moi aussi, je sortirai de ma solitude : je prêcherai l'Evangile, j'exercerai le ministère des âmes, quoi qu'il puisse m'advenir ». Et il quitta sa retraite pour se rendre à Poitiers.

Ses parents pleuraient en le voyant partir, persuadés qu'ils étaient, de le voir aller vers la mort. Mais il les rassura en leur disant : « N'ayez aucune crainte, il ne m'arrivera rien ; Dieu a des desseins sur moi ». D'où lui venait cette assurance, et quels étaient ces desseins de Dieu sur sa personne ?

Écoutons le P. Hilarion, dans ses Mémoires :

Notre Très Révérend Père demeura ainsi caché dans un grenier du Château de la Motte d'Usseau depuis le mois de Mai 1792, jusqu'au 20 Octobre suivant. Ce fut dans ce grenier qu'il eût, au mois de Septembre 1792, la révélation de l'Institut qu'il devait fonder. Il venait de dire la sainte Messe: il crut voir réunie autour de lui une Société de Missionnaires destinés à porter partout le flambeau de la foi. Dieu lui manifesta aussi qu'il y aurait une Congrégation de femmes en union avec celle des hommes. Il vit jusqu'à la maison où elles devaient s'établir; on en verra plus tard l'accomplissement (1).

(1) I, 4. (Rome)

Le témoignage du R. P. Antonin Bigot, dans une lettre du 19 Décembre 1863, adressée au P. Léon Leriche, nous fait entrevoir quelques caractères du futur Institut :

Notre Bon Père m'a dit avoir (eu) pour but, en 93, de concert avec la Bonne Mère, de faire amende honorable devant le Saint Sacrement en réparation de tant d'horreurs et de profanations de tout ce qu'il y avait de plus saint et de plus sacré et que pensant aux moyens de propager cette dévotion, comme il était caché à la Motte du Sçau (sic), il vit deux fil(es) **[p.17]** d'âmes dévouées à cette dévotion, en ordre de procession, dont il voyait la tête sans voir la fin ... et qu'il avait vu cet ensemble, hommes et femmes, ne faire qu'une famille ... ; que d'après ces visions il lui vint en pensée, comme inspiration, de former une réunion d'âmes pieuses, d'accord avec la Bonne Mère, pour imiter les 4 âges de Notre Seigneur Jésus-Christ chacun de son côté : qu'à partir de là, leur but n'avait point varié.

Nous comprenons un peu mieux maintenant l'arrivée de Pierre Coudrin à Poitiers dans des circonstances si extraordinaires. Mais, n'était-ce pas une folie, que de vouloir fonder une Congrégation religieuse, au moment même où les anciens Ordres se voyaient emportés par l'ouragan de la révolution ? Assurément au point de vue humain ! Si les arbres plusieurs fois séculaires, étaient déracinés par la violence de la tempête comment une plante naissante pourrait-elle lui résister ? Mais, la raison humaine n'est pas la mesure des oeuvres divines, pour ce qui est de leur origine, de leur but ou de leurs moyens. Aussi, la nouvelle Congrégation, pour atteindre son but, réparer les ruines amoncelées par la persécution, choisit-elle un moyen qui devait paraître un nouvel acte de folie, la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

N'allons pas croire, cependant, que cette pensée était le fruit spontané de l'imagination de son fondateur, ni même l'inspiration soudaine de l'Esprit Saint ; elle s'était formée graduellement, sous l'action paternelle de la Providence divine.

A Poitiers, dans le Séminaire, nous dit le P. Hilarion «on le distingua bientôt parmi ses égaux, et il fut choisi pour être de la société *Cor unum* de laquelle était M. d'Aviau ». C'est un détail précieux pour connaître l'esprit du P. Coudrin.

Cette société avait été fondée à Padoue, au XVI siècle, pour préserver les membres du clergé des dangers de l'hérésie, en renforçant entre eux les liens de la charité et en cultivant

l'union d'esprit et de coeur avec le Sièg[e] [p.18] Apostolique. On la nomma *Assemblée*, et plus tard, lorsqu'elle s'étendit à divers pays et pour en garder le secret, l'Aa, de la première et de la dernière lettre de son nom.

Après les révélations de Paray-le-Monial, l'Aa se consacra au Sacré Coeur de Jésus et adopta cette dévotion comme le meilleur moyen de sanctification et d'apostolat.

« La dévotion au Sacré Coeur a toujours été un caractère essentiel de l'Aa ». Ses membres « sont tenus de se réunir dans le Coeur adorable trois fois par jour, de nommer deux confrères pour aller faire la communion à la Visitation tous les premiers vendredis du mois, d'y aller tous prendre la bénédiction ce même jour, d'y entraîner des sujets qui ne sont pas de l'Aa et d'y solenniser la fête ».

Au commencement, on donnait à chaque associé un billet avec les pratiques de chaque jour du mois, en l'honneur du Sacré Cœur ; mais étant donné qu'on les oubliait facilement, on décida, lors de la promenade du 23 Février 1763, « qu'on laisserait à l'avenir les billets, et que chaque confrère prendrait un jour dans la semaine pour adorer le Sacré Coeur, comme on en prend un pour le chapelet ; et que cet ordre serait marqué dans un registre qu'on conserverait avec soin ... dans le dessein de faire amende honorable des outrages que le Sacré Coeur de Jésus reçoit dans le saint et adorable Sacrement de l'autel » (1).

(1) MGR TOURNIER, *Un saint Vincent de Paul Toulousain*, p. 25.

Une lettre de Mr l'abbé Guillet, prêtre de Chambéry, de l'année 1787, c'est à dire, de l'époque où Pierre Coudrin commençait à faire partie de l'Aa au Séminaire de Poitiers, lettre envoyée à un de ses confrères de Turin, disait :

Quelle joie ç'a été pour le ciel, de voir qu'un pays ravagé par les hérétiques, ait trouvé tant de sujets de l'Aa pour ranimer la foi et l'esprit ecclésiastique, presque éteints dans ces vastes et opulentes contrées de l'Europe, dans cette fille aînée de l'Eglise, ainsi que l'appellent les Souverains Pontifes ! Vous avez raison [p.19] de l'appeler (je parle de l'Aa), la main de Dieu qui vous aide, *digitus Dei est hic*, et de dire que la dévotion au Sacré Coeur de Jésus précédera et favorisera vos progrès, qu'elle détruira tous les préjugés que l'hérésie et l'esprit de nouveauté et d'acharnement contre Rome ont fait naître contre ce centre de l'unité et de la religion catholique. Sans ce divin Coeur tout serait perdu : Lui seul a opéré l'oeuvre de notre rédemption, Lui seul en conserve les fruits et Lui seul doit les perpétuer jusqu'à la consommation des siècles ... Amitié la plus vive pour vous tous en l'union des Sacrés Coeurs de J. M. J., et de tous les saints anges, de tous les SS. PP. (les Saints Pères) (1).

(1) Cité par A. LESTRA. «Le Père Coudrin n, p. 44.

Cette formule finale nous apprend que le Coeur de Marie n'était point séparé du Coeur de Jésus dans la société du Cor unum. Mais cette union des Sacrés Coeurs, le P. Coudrin va la trouver vivante à Paris, lors du voyage qu'il y fera, au mois de Février 1792, à la recherche d'un Evêque, pour recevoir le caractère sacerdotal. Il était porteur, entre autres choses, d'une lettre de recommandation pour le P. de Clorivière. Ce Père jésuite était arrivé à Paris l'année précédente, avec l'espoir fondé de former une société de prêtres missionnaires et une autre de femmes, qui aideraient les missionnaires dans leur ministère. Il avait réussi pleinement et les deux Sociétés furent consacrées, la première au Sacré Coeur de Jésus et la seconde au Coeur de Marie. Une de leurs premières entreprises fut l'oeuvre des exercices Spirituels pour les prêtres, qui se tenaient dans le Séminaire des Irlandais. La prédication se terminait par un serment de fidélité au Saint-Siège et une adresse au Saint-Père, signée par tous les retraitants, que l'on tâchait de lui faire parvenir par le moyen le plus sûr.

Dans celle du 22 Janvier 1792, ils disaient :

O Très Saint-Père, nous avons expérimenté que le culte envers le Sacré Coeur de Jésus et, le Coeur Immaculé de sa très [p.20] Sainte Mère (à qui, instruits par l'exemple de tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ-Jésus, nous nous sommes voués sans réserve), est un trésor infini; ceux qui en usent participent à l'amitié de Dieu ; par ce précieux trésor de son Coeur, Jésus-Christ nous a livré ses biens ; nous avons puisé avec joie aux fontaines du Sauveur ...

Ils demandent aussi la bénédiction apostolique :

« pour cette société de femmes qui, par amour du Sacré Coeur auquel elles se sont données et du Cœur Immaculé de Marie auquel elles ont voué leur coeur, se sont associées et qui consacrent toute leur activité à nous assister de leur bourse et à nous soutenir de leurs prières, implorant pour nous de Dieu, qu'à l'exemple du Coeur très Saint qui nous a appelés, nous aussi nous soyons saints de toute notre conduite (1).

(1) Archives secrètes du Vatican ; Secrétairerie d'Etat, Nonciature de France, Vol 582.

Pierre Coudrin fut ordonné prêtre le 4 Mars 1792 par Mgr de Bonald, dans la Chapelle des Irlandais ; puis il resta à Paris jusqu'à la fin du mois, et prit part aux exercices spirituels prêchés le 27, par le vénérable P. Cormaux, le compagnon du P. de Clorivière. Il suivit les conférences pleines d'onction, de zèle et d'amour pour les Sacrés Coeurs; il prêta serment d'attachement au Saint Siège, et il signa l'adresse pour le Saint-Père. Celle-ci sous une forme plus voilée, exigée par les circonstances, se réfère à celle du 22 Janvier, dont nous avons cité quelques mots.

Votre Sainteté, disent-ils, ne sera pas importunée, nous en avons la confiance, par la fréquence des hommages de piété que tour à tour font monter vers Elle les prêtres de France. La charité du Christ ne repousse personne; elle nous presse, nous qui avons reconnu en Vous son Vicaire. C'est donc en sécurité que nous irons vers Vous. Pour nous y conduire, nous et nos [p.21] frères les prêtres catholiques, il n'est qu'une voie, car elle est nôtre aussi, cette adresse qu'ils vous ont écrite. Nous l'avons lue et nous n'avons rien trouvé en elle qui ne fut nôtre. Dieu a eu pitié de nous dans la solitude ; il nous a bénis ; il a levé sur nous la lumière de son visage. Le Coeur de Jésus a répandu dans nos coeurs l'esprit de grâce et de prière, sur notre tête l'eau du salut, et nos yeux sont devenus des fontaines de larmes. Tout ce qu'il nous a été dit des oppobres, de la douleur, de l'agonie de Jésus nous a rempli le coeur de componction. Notre âme est saisie d'un tremblement. C'est en pleurant que nous avons regardé Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi ; les lèvres sur le crucifix, nous nous sommes liés à la croix du Christ ; en pleurant nous avons fixé nos yeux sur la chaire de Pierre. Et maintenant, par cette adresse que nous faisons nôtre, c'est elle que nous embrassons avec tout l'amour de notre coeur ; c'est à elle qu'ensemble nous nous lions, que nous nous soumettons, que nous adhérons au point de nous y souder. Dans cet esprit nous fléchissons les genoux pour signer de nos noms et de nos coeurs, et l'adresse de nos frères et cette lettre. Prosternés devant vous, Très Saint Père, nous implorons la bénédiction apostolique pour nous et pour les femmes que loue la lettre de nos frères (1).

(1) Ibidem.

A présent, nous voyons clairement la pensée de Pierre Coudrin, jeune prêtre, entrant à Poitiers, vers la fin d'Octobre 1792. On peut la taxer d'imprudence, d'illusion, de folie même, si l'on veut ; mais nul ne peut raisonnablement le nier: il veut fonder une Congrégation composée d'hommes et de femmes pour réparer les ruines de la révolution, pour rallumer dans le monde le feu de la charité, et cela, il le fera par la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Mr de Bruneval, le vicaire Général du diocèse, à qui il se présenta dès son entrée dans la ville, ne trouva pas [p.22] l'entreprise irréalisable ; il bénit et encouragea l'abbé Coudrin, et l'adressa à une Association de demoiselles, qui venait de se réunir à Poitiers, pour réparer les crimes des pécheurs et suppléer, dans leur faible mesure, à l'action des communautés religieuses disparues. On cherchait à ce moment à former une société de prêtres qui dirigeât les associées et s'en servit pour l'exercice de leur ministère sacerdotal ; ne pourrait-il pas trouver dans cette double société consacrée au Coeur de Jésus les éléments dont il avait besoin pour sa Congrégation ? Mr de Bruneval l'engagea à y entrer, et ne tarda pas à le faire son délégué auprès de l'Association.

Le 22 avril 1793, lorsque le régime de la terreur était à son paroxysme, Pierre Coudrin alla s'établir dans la maison de l'Association, qui se trouvait tout près du Tribunal révolutionnaire, pour en faire le centre de son apostolat.

Mr l'abbé Coudrin, qui se faisait appeler Marche-à-terre pour n'être pas reconnu, dit Mlle Geoffroy, vint nous trouver. Il me semble encore le voir avec son petit habit bleu, et ses che-

veux attachés en queue par derrière avec un ruban. « Cette maison, nous dit-il, sera la mienne ; pendant la semaine j'irai porter les secours dans la ville et les environs ; le dimanche je viendrai dire la messe au milieu de vous, mais à une condition, c'est que vous recevrez tous ceux qui voudront venir. Si vous ne le voulez pas, je me mets à la porte avec mon bréviaire et je les introduis moi-même ».

Alors fut rédigé un Règlement où il est dit :

Le but de l'association du Sacré Coeur est de réparer les outrages faits à Notre Seigneur et de fléchir la miséricorde de Dieu dans les temps fâcheux pour la protection de l'Eglise. L'Evêque en est le premier Supérieur. Les Filles du Sacré Coeur doivent former une nouvelle famille pour s'exercer ensemble à la pratique des vertus et à imiter le divin Coeur du Sauveur ; Notre Seigneur doit être leur époux, la Sainte Vierge leur Mère, et Saint Joseph leur protecteur. Elles doivent oublier tout [p.23] ce qu'elles ont quitté, pratiquer entre elles une grande charité, et s'occuper envers le prochain des oeuvres extérieures de cette même charité. L'Adoration perpétuelle étant un moyen de réparation, il doit y avoir nuit et jour une soeur devant le Saint Sacrement. L'Adoration se fait conjointement avec les dames de la société du dehors.

Ne reconnaît-on pas dans ce Règlement l'esprit de l'abbé Coudrin ainsi que les traits principaux de sa future congrégation ?

Vingt ans plus tard, le Père Hilarion pourra dire dans un Mémoire adressé au Saint-Siège :

A l'époque où une persécution sanglante désolait l'Eglise de France, en 1794, quelques dames pieuses se réunirent dans la ville de Poitiers, pour implorer la miséricorde du Seigneur dans le silence et dans les larmes. Elles se mirent sous la protection des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Gémir au pied du sanctuaire sur les malheurs de l'Eglise et de l'Etat, invoquer le divin Coeur de Jésus, solliciter par de ferventes prières la protection du Coeur Sacré de Marie, telle était leur occupation habituelle ... Cette réunion si faible en apparence, fut le berceau de notre Institut ... Ce fut alors que l'on forma le projet d'une institution qui pût être, dans la suite, utile à l'Eglise. On résolut d'établir une Congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du divin Coeur de Jésus et du Coeur Sacré de Marie, à réparer par l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'autel, les outrages faits à la Majesté divine, enfin à élever des enfants dans la piété et la vertu. L'Institut fut consacré aux Coeurs de Jésus et de de Marie (1).

(1) Premier Mémoire.

CHAPITRE II

Premiers pas vers l'approbation

[p.24] Nous n'avons pas à raconter ici les commencements de la Congrégation: la recherche infructueuse, au sein de l'Association du Sacré Coeur, des éléments nécessaires à cette fondation ; la rencontre de Pierre Coudrin avec Henriette Aymer de la Chevalerie, après la délivrance de celle-ci de la prison, à la mort de Robespierre ; la présentation de la future fondatrice et son admission parmi les membres de l'Association, sous l'influence de l'abbé Coudrin ; l'attente des Fondateurs pendant deux ans, jusqu'à ce que, l'heure de Dieu arrivée, Mlle Henriette s'ouvrit clairement à son Directeur, et celui-ci e lui dit qu'il fallait qu'elle se mit à la tête de la Société, et d'avoir une maison, des sujets et de former enfin une Société Religieuse» (1); les difficultés pour diriger le petit groupe des Solitaires, au milieu des idées et des déterminations diverses, tant de la Supérieure de la Société que du Conseil des Prêtres, vers le but proposé de la vie religieuse ; tout cela appartient à l'histoire de l'Institut.

(1) Soeur Gabriel de la Barre, Mémoires, 1, 6.

Le 25 Août 1797, les Solitaires firent un premier pas décisif, en prenant l'habit religieux sous leur costume séculier et en prononçant leurs premières résolutions selon la formule suivante :

Moi..., je me consacre aujourd'hui d'une manière spéciale aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ; je prends la résolution de vivre pendant un an sous l'obéissance, dans la chasteté et la pauvreté, désirant par ma fidélité à ces moyens de perfection apaiser la colère de Dieu. Mais je n'ai nullement l'intention de m'obliger sous peine de péché même véniel, (2).

(1) Archives de La Providence à Poitiers. Cité par Mr Lestra, « Le Père Coudrin », p. 285.

[p.25] Le recrutement des frères ne commença que vers la fin de 1799. Deux jeunes gens, bien doués de la nature, vinrent à cette époque demander à l'abbé Coudrin de les former à la vie religieuse ; ils prirent les noms de Bernard et d' Hilarion.

On songea dès lors à avoir l'approbation du Saint- Siège pour la nouvelle Congrégation. Le Fondateur engagea le frère Bernard, nous dit soeur Gabrielle de la Barre,

à se concerter avec notre Révérende Mère, pour écrire le projet d'une Règle qui convînt, avec les modifications nécessaires à un Ordre d'hommes et de femmes, et qu'on pût envoyer à Rome, afin d'obtenir pour notre Institut l'approbation du Saint-Siège. Notre Révérende Mère se livra à cette nouvelle occupation, oubliant tout ce que lui faisait souffrir un mal de jambe considérable, dont elle avait négligé les commencements ; elle pouvait à peine marcher, et cependant elle fit de longues courses, pour trouver un homme qui passait chez l'étranger, et qu'elle chargea de faire parvenir à Rome le plan de notre Etablissement (1).

(1) Mémoires, I, 20.

Nous ne savons pas quel était le texte de cette supplique, ni moins encore, quel en fut le résultat, voire même, si elle parvint à destination. Mais il y a aux archives de la maison des Soeurs de Nantes un écrit ainsi rédigé :

(Projet de supplique adressée au Souverain Pontife par les premières religieuses vers 1800).

Très Saint Père,

Les suppliantes prosternées humblement aux pieds de Votre Sainteté, sous la protection de leur Supérieure, Vous exposent qu'étant réunies dans le diocèse de Poitiers depuis six ans par permission et ensuite par approbation des Supérieurs légitimes, elles ont formé une Association sous le titre de So-[p.26] ciété du Sacré Coeur de Jésus, par la médiation du divin Coeur de Marie sa Mère. Son but principal est l'adoration perpétuelle du Sacré Coeur de Jésus réellement présent au Très-Saint Sacrement de l'autel et la pratique de toutes les vertus qui peuvent nous rendre agréables à Dieu. Depuis l'origine de ce petit établissement l'adoration n'a point été interrompue ni nuit ni jour même au plus fort de la persécution ; persuadées que dans toute société il faut un chef, nous nous sommes choisi une Supérieure. Après avoir essayé plusieurs genres de vie, nous soumettons à Votre Sainteté celui que nous suivons depuis deux ans et demi et approuvé par les administrateurs du diocèse.

Il fallait un bien plus grand courage pour faire une démarche semblable auprès des Vicaires Généraux du diocèse dans les circonstances où se trouvait l'Association. La soeur Gabrielle le relève dans ses Mémoires :

Notre Révérende Mère avec un courage que les contretemps augmentaient encore, entreprit de soumettre à l'approbation de l'Ordinaire tout ce qui se pratiquait parmi nous. Ce n'est pas que les Supérieurs ecclésiastiques n'eussent déjà une connaissance générale de ce que nous faisons, mais ils laissaient les Prêtres de la Société gouverner nos affaires, et nous n'avions pas encore osé nous faire approuver dans les formes, comme Congrégation Religieuse. Nous présentâmes une supplique, qui contenait le simple exposé de notre genre de vie et du désir que nous avions de la continuer (1).

(1) Ibid. I, 22.

La supplique est du commencement de Juin 1800 et dit :

Nous nous sommes réunies, il y a plus de six ans, sous l'invocation du Sacré Coeur de Jésus et la protection spéciale de la Bienheureuse Vierge Marie, pour faire l'adoration perpétuelle de ce divin Coeur dans le Saint-Sacrement de l'autel, et nous l'avons toujours continuée depuis cette époque ; elle a [p.27] été approuvée dans le temps par Mgr l'Evêque ... Notre Association est sous le titre d'Association du Sacré Coeur de Jésus- Christ et sous la protection spéciale de la Bienheureuse Vierge sa Mère. Son but principal est l'adoration perpétuelle du

Sacré Coeur de Jésus-Christ, réellement présent au Saint-Sacrement de l'autel, et la pratique de toutes les vertus qui peuvent nous rendre agréables à Dieu.

L'idée de l'approbation du Saint-Siège ne quittait pas les Fondateurs ; ils voyaient en elle et la fin de leurs difficultés et l'accomplissement de leurs désirs.

Notre Révérende Mère, écrit la soeur Gabrielle, avait formé le projet d'aller à Rome solliciter auprès du Souverain Pontife l'approbation de notre Ordre. Une personne à qui elle demanda des lettres de recommandation pour le voyage lui conseilla de consulter l'Administrateur du diocèse de Tours, qui avait des relations avec ce pays-là et lui donna une lettre pour lui ... Arrivée à Tours, Mr Raboteau, Administrateur Apostolique du diocèse, homme d'une sainteté et de mérite distingués, l'accueillit avec une grande considération. Il lui dit que son établissement méritait l'approbation de tous les gens de bien ; mais que le moment n'était pas favorable pour entreprendre le voyage de Rome. Les raisons qu'il en apporta étaient solides. Il proposa, en attendant qu'il fut possible d'exécuter ce projet, de faire parvenir à Sa Sainteté un court exposé de ce qui se pratiquait parmi nous. Notre Révérende Mère accepta la proposition et se hâta de revenir (1).

(1) Mémoires, II, 1,2.

Nous savons par différents témoignages que l'Administrateur du diocèse tint parole et fit parvenir au Saint-Père la supplique des Fondateurs. Mais quel en était le texte ? Il n'y a rien dans les archives qui nous permette de le deviner.

[p.28] Une troisième tentative fut faite au mois d'Octobre de cette même année 1800. Le frère Bernard dut aller à Paris chercher un Evêque, en communion avec le Saint-Siège, pour se faire ordonner prêtre.

Le Cardinal Spina y était « en qualité de Nonce, pour traiter avec le Consul des affaires de la Religion. Il lui fit remettre une supplique dont notre Révérend Père l'avait chargé. Ce Cardinal y applaudit, et l'envoya de suite à Rome » (1).

(1) Ibid. II, 3.

Les choses n'allèrent pas si simplement que semble l'indiquer soeur Gabrielle de la Barre. Le frère Bernard ne put approcher le Nonce ; c'est le P. Caselli, ancien Supérieur Général des Servites, qui accompagnait le Cardinal en qualité de Consultant, qui le reçut plusieurs fois et lui montra un grand intérêt pour l'Institut naissant, lui faisant comprendre que :

Le Saint-Siège n'approuverait pas jusqu'au moment de l'arrangement des affaires de France, et qu'il fallait nous contenter jusqu'à ce moment de l'approbation des Supérieurs. Le frère ajoute très confiant : « Le Secrétaire m'a également assuré qu'une fois cet arrangement fait, nous obtiendrons facilement. En attendant, notre exposé signé est parti pour Rome » (2).

(2) Lettre du 12 Janvier 1801.

Quoi qu'il en soit du résultat de cette démarche, nous sommes heureux de posséder trois rédactions différentes de la supplique envoyée à Rome. La première, conservée aux archives de la maison principale des Soeurs à Paris, n'est qu'un brouillon incomplet et imparfait, rédigé en partie par le Fondateur et en partie par la Fondatrice. La seconde est encore un brouillon, mais complet, écrit tout entier de la main du Père Coudrin et conservé à la maison principale de Rome. La troisième est la rédaction finale, tout entière de la main de la Mère Henriette et signée par les deux Fondateurs et par leurs Secrétaires, soeur Gabrielle de la Barre et frère Hilarion Lucas ; elle est conservée chez les Soeurs à Paris. Elle a pour nous une valeur exceptionnelle.

Les Zélateurs et Zélatrices de l'amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du divin Coeur de Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel, sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie, au Très Saint Père Pie VII, Souverain Pontife.

Très Saint Père,

Humblement prosternés à vos pieds, nous osons supplier Votre Sainteté d'accorder votre approbation à l'établissement d'un Ordre pratiquant la Règle de Saint Benoît, avec des Constitutions particulières qui facilitent l'adoration perpétuelle du Sacré Coeur de Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel, sous le titre de Zélateurs et de Zélatrices de l'amour des divins

Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du divin Coeur de Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel, sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie.

Comme entés sur la tige du glorieux saint Benoît, pratiquant l'austérité de sa vie, adoucie par le saint amour des divins Coeurs de Jésus et de Marie, désirant faire revivre ses vertus, particulièrement l'anéantissement de soi-même, son humilité, sa douceur, sa pauvreté, son obéissance, sa charité pour élever et former de jeunes coeurs à l'amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, embraser le monde entier, s'il est possible, du saint Amour, en étendant la dévotion à ces divins Coeurs partout où Votre Sainteté voudra nous appeler. Cet établissement a été formé à Poitiers depuis 1793 et approuvé successivement par Mgr l'Evêque et par les Supérieurs dans la vacance du siège. L'adoration perpétuelle n'a jamais été interrompue ni nuit, ni jour, dans la société des femmes. Les prêtres dans la Société des adorateurs en se livrant aux missions et aux pénibles travaux de leur ministère mènent la vie des donnés. Cet établissement a été ratifié par les voeux de chasteté, [p.30] pauvreté et obéissance ; le tout forme deux corps sous un même supérieur, où chacun selon la mesure du talent qui lui a été confié, soit dans la retraite, le silence et la pénitence, soit dans les sollicitudes de la vie apostolique, rend aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie les devoirs de sacrifice, d'amour, de réparation et de dévouement total qui ont été jusqu'à ce moment la base de l'établissement dont on vient de donner un léger aperçu, on y ajoutera le voeu de stabilité dans l'Ordre si Votre Sainteté daigne confirmer une oeuvre qui paraît être pour la plus grande gloire de Dieu, selon que Monsieur l'Administrateur Apostolique du diocèse de Tours a dû en instruire Votre Sainteté. Cet établissement a élevé son fondement sur la ruine de beaucoup d'autres dont nous désirons hériter les vertus, particulièrement du dévouement sans bornes pour le Saint-Siège Apostolique et pour votre personne sacrée ; prosternés au pied des autels nous implorons votre assistance et sollicitons votre bénédiction apostolique.

L'année 1800 s'achève par un acte de la plus grande importance pour la Congrégation des Sacrés Coeurs : la profession perpétuelle des Fondateurs. La formule qu'ils employèrent illumine d'une nouvelle clarté la place de la dévotion aux Sacrés Coeurs dans la vie du nouvel Institut. Laissons la parole à la soeur de la Barre :

La position dans laquelle se trouvait alors la France, et surtout l'état de trouble et de persécution où était le clergé, le força (le P. Coudrin) d'abord à agir avec beaucoup de précaution, à ne rien avouer publiquement. Ce ne fut qu'à voix basse quoique en présence de beaucoup de monde, qu'il prononça la veille de Noël 1800 dans notre chapelle, les voeux suivants : Moi, frère Marie-Joseph, fais voeu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, suivant les lumières du Saint-Esprit, pour le bien de l'oeuvre, comme Zélateur de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir » ; et de suite, il monta à l'autel pour célébrer la messe de minuit. La Sainte Vierge lui avait elle-même désigné ces deux [p.31] noms. Son âme fut comblée dans ce moment d'une douce joie, dont il se rappelle toujours le souvenir avec une nouvelle consolation. Notre Révérende Mère fit le même jour les trois voeux de religion, comme Supérieure Générale de l'Ordre (1).

(1) Mémoires, II, 7.

L'année 1801 commença sous de bons auspices : le 1^{er} Janvier, le Père Coudrin adressa au Vicaire Capitulaire de Poitiers une supplique pour lui demander la grâce de pouvoir solenniser le premier samedi de l'année en célébrant la fête solennelle du Saint Coeur de Marie; la raison qu'il en donne, c'est l'union de ces deux Sacrés Coeurs dans la dévotion de l'Institut.

Je viens aujourd'hui, dit-il, solliciter une grâce au nom de la Sainte Vierge. Comme c'est par son divin Coeur qu'on adore chez nous le Sacré Coeur de Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel, et que samedi est le premier samedi de l'année, jour qui lui est spécialement consacré, je viens, comme votre fils, solliciter auprès de vous la grâce de faire cette fête en honneur de cet aimable Coeur de Marie avec exposition du Très Saint Sacrement, ainsi que la bénédiction du soir, seulement pour les premiers samedis du mois.

Mr de Mondion accéda volontiers à cette demande.

Le nombre des frères augmentait peu à peu. Le 2 Février, les frères Isidore David et Hilarion Lucas firent leur profession religieuse, perpétuelle pour le premier, et valable un an pour le second ; le même jour, le frère Siméon renouvelait ses résolutions. Malgré le petit nombre des membres, on jugea que le moment était arrivé de demander aux Vicaires Généraux l'approbation de l'Institut. Le document, daté du mois de Mai 1801 définissait les lignes générales de l'oeuvre en ces termes .

Messieurs, connaissant votre zèle pour l'accroissement du règne de Dieu et votre brûlant désir de le voir s'établir [p.32] dans tous les coeurs, nous osons vous supplier d'accorder votre approbation à la réunion et au genre de vie de plusieurs prêtres et laïques, formant une société sous le nom de Zélateurs de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, pratiquant une partie de la Règle de Saint Benoît avec des constitutions particulières ; les principales et les plus rigoureuses observances sont : de porter toujours la laine, de coucher sur la paillasse, de faire maigre lorsqu'on est en santé, garder un silence habituel, observer strictement les trois voeux.

En outre de ces obligations, chaque individu dans cette société a encore des devoirs particuliers à remplir, qui sont réglés par l'obéissance et font partie du but qu'on s'est proposé : les uns sont destinés à aller dans les campagnes faire des missions, instruire le peuple et propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ; d'autres sont employés à instruire des enfants que l'on se propose d'élever pour en faire des prêtres ou des Zélateurs, selon leur vocation et leurs talents, ou même de bons chrétiens vivant dans le monde ; d'autres enfin comme de nouveaux Moïse, sont destinés à élever sans cesse leurs bras vers le ciel pour obtenir la bénédiction du Seigneur sur les travaux de leur frères et à réparer les outrages que le Coeur de Jésus a reçus, reçoit et recevra malheureusement encore des mauvais chrétiens.

Tel est en substance le plan de la Société des Zélateurs de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, plan à la vérité bien étendu pour nos faibles moyens, mais nous osons tout espérer en pensant que Notre Seigneur n'a pas rejeté le denier de la veuve.

Nous espérons de même que vous accorderez votre approbation à une Société qui fait le bonheur de ceux qui en font partie et qui fera peut-être un jour la consolation de l'Eglise en lui procurant de bons sujets.

On sent dans cette supplique l'intervention d'une main plus experte que précédemment en matière de procédure. Peut-être, l'influence de Mgr Chabot, Evêque de Saint Claude, n'y fut pas tout-à-fait étrangère. Il était parent [p.33] de la Mère Henriette ; mais plus encore que par les liens du sang il se sentait attaché par le coeur aux Fondateurs et à leur oeuvre. Nommé plus tard à l'évêché de Mende, il voulut avoir avec lui, en qualité de Vicaire Général, le Père Coudrin et enrichir son diocèse d'un établissement du nouvel Institut. Maintenant, sous de tels auspices, on pouvait faire une nouvelle tentative pour être approuvé par le Saint-Siège, avec plus de chances de succès. Cette supplique, soigneusement rédigée, est une nouvelle confirmation de l'influence vitale de la dévotion aux Sacrés Coeurs dans la Congrégation.

Très Saint Père,

Depuis huit ans existent dans le diocèse de Poitiers deux confraternités pures de toute nouveauté gallicane, constamment dévouées au service de l'Eglise déchirée, l'une de prêtres et de clercs, l'autre de femmes, sous le titre de Zélateurs de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels, allant au Coeur de Jésus par la médiation du Coeur de Marie, sous le patronage de saint Joseph. Elles se proposent de remplir les diverss âges du Christ, à savoir, son enfance, son adolescence, sa vie apostolique et sa vie crucifiée, suivant qu'il appartient à l'une ou à l'autre société, approuvées par l'autorité ordinaire sous la Règle de saint Benoît, avec des Constitutions spéciales en faveur de l'adoration et les trois voeux simples; elles se proposent aussi d'accroître la piété des chrétiens fidèles et leur dévotion aux Coeurs très aimants de Jésus et de Marie ; à ces confraternités, sous l'invocation du Coeur de Jésus, Votre Sainteté a accordé des indulgences le 20 avril de cette année 1801.

Nous supplions maintenant très humblement qu'elles soient favorisées et approuvées par le Saint-Siège, au moins provisoirement, jusqu'à ce que nos Constitutions soient présentées à

l'examen de votre Sainteté, afin que les Zélateurs puissent s'établir plus facilement dans les autres diocèses, suivant les traces des apôtres ; contents des facultés qui leur sont propres, ils ne demandent rien à l'autorité civile.

[p.34] Leur travail, tel qu'ils l'accomplissent déjà, consiste à répandre la parole du Christ parmi les peuples, à former les enfants et les jeunes gens au ministère sacré, et à réparer perpétuellement les injures qui ont si amèrement outragé et transpercé de si cruelles épines les Sacrés et Immaculés Coeurs de Jésus et de Marie.

Prosternés aux pieds de Votre Sainteté ils demandent cette approbation provisoire et ils sollicitent très humblement la bénédiction apostolique.

f. Marie-Joseph, Supérieur Général nommé par les frères et confirmé par l'Ordinaire.

Tout ce qui précède Nous l'attestons exact et sincère, et Nous le recommandons à la bienveillance du Saint Siège Apostolique.

Poitiers, le deux Octobre mil huit cent un.

J. B., Evêque de Saint-Claude.

Mgr de Chabot ne se contenta pas d'apostiller cette supplique, il se chargea de la remettre en mains propres au Cardinal Caprara, Légat du Saint-Siège à Paris. Dans sa visite, il apprit du Cardinal que de nouvelles indulgences avaient été concédées par Rome et il s'empressa de le communiquer au Père Coudrin. Celui-ci se hâta de remercier le Légat par une lettre datée du 25 Janvier 1802, dont voici la teneur :

Monseigneur,

Nous venons d'être prévenus par Mgr l'Evêque de Saint-Claude que votre Eminence avait daigné faire passer à Sa Sainteté la supplique que nous Lui avons adressée en date du deux Octobre dernier tendant à obtenir une approbation à un établissement en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, que la divine Providence s'est plu à former dans les malheureuses circonstances où nous avons passé. Sa Grandeur nous annonce aussi que Votre Eminence a reçu la même supplique [p.35] avec des indulgences pour nous qui avons le bonheur d'être de cet établissement ... Ne serait-ce point déplaire à votre Eminence, occupée en ce moment des si grands intérêts de la religion, que de la supplier de nous transmettre ce qu'elle a pour nous par le canal de Mr l'Administrateur de ce diocèse ? Votre Eminence ajouterait à l'important service qu'elle nous a déjà rendu celui de consoler des petits enfants du Saint-Siège, qui, toujours fidèlement soumis à ses décisions, mettront au nombre de leurs obligations, celle d'adresser leurs vœux à ces divins Coeurs pour la conservation de Votre Eminence.

Au mois de Mai de cette année, la nouvelle de la nomination du nouvel Evêque arriva à Poitiers. Le Père Coudrin s'empressa de lui écrire pour lui faire un court exposé sur la Congrégation et lui demander sa paternelle approbation. Sa lettre datée du 22 Mai 1802, est avec quelques petites variantes un résumé des suppliques adressées, l'une à Mr Mondion et l'autre au Saint-Siège. Après une introduction pour le saluer, il lui dit :

Il existe depuis neuf ans à Poitiers une double Association sous le titre de Zélateurs et Zélatrices de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, constamment exempte de nouveautés, et aussi constamment utile aux membres de Jésus-Christ souffrants et persécutés, l'une de prêtres et de clercs d'une part, de l'autre de personnes du sexe, pratiquant en partie la Règle de Saint Benoît avec des Constitutions particulières. Les principales et les plus rigoureuses observances de ces associations sont de porter toujours la laine, coucher sur une planche ou une paille, faire maigre quand on est en santé, garder un silence habituel, observer strictement les trois vœux simples.

En outre de ces obligations chaque individu dans ces associations a encore des devoirs particuliers à remplir qui sont réglés par l'obéissance, et font partie du but qu'on s'est proposé en imitant autant qu'il est en soi les quatre âges de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les uns sont destinés à aller dans les campagnes faire des missions, instruire les peuples et propager [p.36] la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. D'autres sont employés à instruire des enfants qu'on se propose d'élever pour en faire des prêtres ou des zélateurs selon

leur vocation et leurs talents, ou même de bons chrétiens vivant dans le monde, d'autres enfin comme de nouveaux Moïse sont destinés à élever sans cesse leurs bras vers le ciel pour obtenir la bénédiction du Seigneur sur les travaux de leurs frères, et réparer les outrages que le Sacré Coeur de Jésus a reçu(s), reçoit et recevra malheureusement encore des mauvais chrétiens, et cette réparation n'a point été interrompue ni de jour ni de nuit dans l'association des femmes depuis neuf ans, malgré les orages et les persécutions ...

Tel est en substance, Monseigneur, le plan général de la Congrégation des Zélateurs de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, plan à la vérité bien étendu pour nos faibles moyens ...

En finissant ce chapitre, qui relate les premiers pas de l'Institut, nous croyons pouvoir tirer cette conclusion : la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie est le centre de la vie de notre Congrégation et l'âme qui vivifie toutes ses oeuvres.

CHAPITRE III

L'approbation du Saint Siège

[p.37] Au mois de Juin 1814, l'ancien Evêque de Saint-Malo Mgr Cortois de Pressigny, fut nommé, par le Roi Louis XVIII, Ambassadeur auprès du Saint-Siège. Ce Prélat choisit pour l'accompagner Mr l'abbé de Sambucy, et lui laissa le choix d'un autre ecclésiastique, qu'il jugeait nécessaire d'emmener. C'est ainsi que le P. Hilarion Lucas fut agrégé à l'Ambassade en qualité de théologien. Les Fondateurs, ainsi que Mgr de Chabot, virent en cette nomination la main de la Providence, qui voulait par ce moyen obtenir pour la Congrégation l'approbation du Saint-Siège.

En consentant à suivre Monsieur l'Ambassadeur, le Frère Hilarion n'était pas sans quelque crainte : il avait de fortes raisons pour croire que le Prélat ne nous serait pas personnellement favorable. D'ailleurs, dans la supposition même que Mr l'ancien Evêque de Saint Malo n'eut point été opposé à notre Institut, on ne pouvait en aucune manière s'appuyer sur son crédit, puisque nous n'étions pas approuvés par le Roi Très-Chrétien, dont il était l'Ambassadeur, et nous n'avions aucune espérance prochaine d'obtenir la sanction royale. Ainsi le Frère Hilarion s'attendait bien à ce qu'il serait obligé d'agir avec beaucoup de circonspection, pour ne pas nuire à l'oeuvre, en voulant lui être utile.

Cependant au milieu de ces inquiétudes il avait un grand motif de confiance fondé sur les promesses du Seigneur ; il ne pouvait pas oublier qu'en 1801, il avait recueilli lui même une révélation qu'avait eue à la même époque la Révérende Mère Henriette. Elle représentait à Notre Seigneur que nous n'avions personne pour nous protéger auprès du Saint-Siège, tandis que les Jésuites avaient pour protecteur Mgr l'Evêque de Saint [p.38] Malo. Notre divin Sauveur lui répondit : Est-ce que la protection de Ma Mère ne vaut pas celle de Monsieur l'Evêque de Saint Malo ? (1).

(1) P. HILARION, Mémoires, IV, 2, 3. (Miranda).

En arrivant à Rome, le 21 Juillet 1814, il fut très bien reçu d'abord par le Père Fontana, Général des Barnabites, puis par le Cardinal Brancadoro, et enfin, par leur entremise, il eut une audience du Saint Père. Le jour même, 4 Août, il rendit compte au Fondateur du bon accueil de Sa Sainteté, et finit sa lettre par ces mots :

J'attends vos ordres, pour jeter en avant quelque chose, afin de préparer les esprits.

On crut à Paris que le moment était venu de renouveler la demande d'approbation. La supplique, signée par les deux Fondateurs et certifiée par Mgr de Chabot, est bien plus complète et plus ordonnée que celles des premières années. Après un court aperçu de la fondation et de l'état actuel de la Congrégation, ainsi que des grâces accordées par Pie VI et Pie VII, ils signalent le but qu'elle se propose, les principales occupations des membres, et l'organisation de son gouvernement. Puis ils rappellent les prières que les Frères et les Sceurs n'ont cessé jour et nuit d'élever au ciel, pour obtenir la délivrance du Chef suprême de l'Eglise.

Enfin ils supplient Sa Sainteté d'accorder l'approbation à l'Institut et quelques autres grâces en faveur des religieux.

Voici le texte de cette pièce fondamentale dans l'histoire de la Congrégation, datée du 25 Octobre 1814.

Très Saint Père, Les frères et soeurs de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, fondée naguère en France par f. Marie- Joseph Pierre Coudrin, prêtre, exposent humblement à Votre Sainteté le but et le dessein de leur Institut.

[p.39] Cette Congrégation, qui se compose de plusieurs prêtres et autres fidèles des deux sexes, a commencé à Poitiers pendant la cruelle persécution suscitée en France par la Convention nationale.

Elle obtint alors quelques grâces de Pie VI, d'heureuse et glorieuse mémoire, prédécesseur de Votre Sainteté. Ensuite elle se propagea à divers endroits de la France et maintenant elle est établie dans sept villes : Paris, Poitiers, Mende, Cahors, Laval, Le Mans et Séez, et on a lieu d'espérer qu'elle s'étendra davantage, puisqu'on demande des établissements en plusieurs autres endroits.

Dernièrement Votre Sainteté a daigné, par un Indult du 4 Septembre de la présente année, accorder, pour trente ans, plusieurs indulgences à cette Congrégation, sous le titre de Confrérie du Coeur Sacré de Jésus et du Très Saint Coeur de Marie.

Cette Congrégation est consacrée aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie Elle reconnaît Saint Joseph pour Patron et adopte la Règle de Saint Benoît, mais avec des Constitutions propres à l'Institut. Elle vénère particulièrement Saint Augustin, Saint Pacôme, Saint Bernard et Saint Dominique. Le but qu'elle se propose est de retracer les quatre âges de Notre Seigneur : Son Enfance, en instruisant des enfants pauvres des deux sexes et en formant au ministère sacré les jeunes élèves du sanctuaire ; Sa Vie Cachée, en réparant par l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement les outrages faits aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ; (le Saint Sacrement de l'autel est adoré jour et nuit, sans interruption, surtout dans les maisons des Soeurs qui sont plus nombreuses) ; Sa Vie Evangélique, par la prédication de l'Evangile et par les Missions ; enfin Sa Vie Crucifiée, en pratiquant la mortification de la chair et de l'esprit, autant que le permet la faiblesse humaine.

Tant les frères que les soeurs font des voeux perpétuels de Chasteté, de Pauvreté et d'Obéissance.

Les prêtres de cette Congrégation enseignent aux enfants la Doctrine de la Foi Catholique, les arts libéraux et les Saintes Lettres ; ils prêchent, confessent et font des Missions, avec le consentement des Evêques ; ils mènent une vie com- *[p.40]* mune et régulière sous l'obéissance du Supérieur Général de toute la Congrégation, et du Supérieur particulier de chaque maison désigné par le Supérieur Général. Il y a aussi d'autres frères qui ne sont pas destinés à embrasser l'état ecclésiastique, et qui, soumis à la même obéissance, s'occupent à différents travaux dans chaque maison.

Les Soeurs de la même Congrégation enseignent aux enfants la Doctrine de la Foi Catholique et les arts propres à leur sexe. Elles mènent une vie régulière, sous l'obéissance de la Supérieure Générale, qui établit des Supérieures particulières dans chaque maison. Elle fait vœu d'obéissance au Supérieur Général de toute la Congrégation.

Le Supérieur Général de toute la Congrégation est choisi, à la pluralité des voix, par les Supérieurs particuliers de chaque maison, en y joignant le vote du dernier Supérieur Général qui équivaut à deux voix.

La Supérieure Générale des Soeurs est choisie de la même manière par les suffrages des Supérieures particulières de chaque maison des soeurs.

Dans les temps malheureux, où Votre Sainteté était le plus en but à la persécution, les frères et les soeurs n'ont cessé de prier pour obtenir du ciel la délivrance du Chef Suprême de l'Eglise, et dans quelques unes de leurs maisons, pendant environ trois ans, on a dit à toutes les heures du jour et de la nuit les sept psaumes de la Pénitence pour Votre Sainteté.

Les exposants supplient humblement :

- 1° - Que Votre Sainteté daigne confirmer leur Institut par l'Autorité du Siège Apostolique ;
- 2° - Que les indulgences accordées, pour trente ans, aux frères et aux soeurs de la sus-dite Congrégation, par l'indult de Votre Sainteté du 4 septembre 1814, soient aussi communiquées aux élèves des deux sexes qui sont actuellement, ou qui seront dans l'avenir, dans les maisons fondées ou à fonder de l'Institut, ainsi qu'à tous les fidèles des deux sexes qui sont ou seront agrégés à cette Congrégation par une spéciale communion de prières et qui réciteront chaque jour la prière Salve Regina et feront au moins une demi heure d'adoration du Saint Sacrement;
- [p.41] 3° - Que tous les prêtres de cette Congrégation jouissent de la faculté de réciter l'Office du Coeur Sacré de Jésus tous les premiers vendredis de chaque mois, même en transférant les fêtes doubles qui se célèbrent en ces jours, excepté les fêtes de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et celles des Saints qui sont de précepte.
- 4° - Que les mêmes prêtres, par concession du Saint-Siège Apostolique, aient le pouvoir d'admettre les fidèles dans la Confrérie de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et dans celles de la Bienheureuse Vierge Marie sous le titre de Notre Dame Auxiliatrice, du Saint Rosaire et du Saint Scapulaire du Mont Carmel, avec l'application des indulgences accoutumées et sans que cette concession porte préjudice aux induits qui ont été ou qui peuvent être accordés à quelques-uns d'entre eux.

Tous les Frères et Soeurs des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté supplient qu'Elle daigne leur accorder, à eux, à leurs parents et aux enfants des deux sexes confiés à leurs soins Sa bénédiction paternelle et apostolique.

Ils sont de Votre Sainteté les très humbles et très soumis fils.

De son côté, le Père Hilarion, sans attendre l'arrivée des instructions demandées,

Sollicita des indulgences pour toutes nos maisons, mais seulement, sous le nom de Confréries des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ... Il obtint un rescrit conforme à ses demandes le 4 Septembre 1814. Sa Sainteté accordait pour trente ans une indulgence plénière pour tous les premiers vendredis et samedis de chaque mois, pour la fête du Sacré Coeur de Jésus, pour toutes les fêtes de la Sainte Vierge, pour celle de Saint Joseph, Patron principal de notre Ordre, de Saint Benoît dont nous étions les enfants, puisque nous adoptons le fond de sa Règle, et de nos quatre Saints Protecteurs, Saint Pacôme, Saint Augustin, Saint Dominique et Saint Bernard » (1).

(1) Mémoires, IV, 4, (M.).

[p.42] Dès que le frère Hilarion eût reçu la supplique du 25 Octobre, qui ne lui parvint que le 18 Novembre, nous dit-il dans ses Mémoires (1), il se mit en devoir de remplir les vues de Notre Supérieur Général. Il sollicita une nouvelle audience de Sa Sainteté et l'obtint le 27 Novembre. Le Saint-Père le reçut avec sa bonté ordinaire, et parut se rappeler de Mgr de Chabot. Le frère Hilarion profita de cette circonstance pour représenter au Chef de l'Eglise que ce Prélat nous connaissait depuis plusieurs années, et qu'il avait été plus à même d'attester les faits relatifs à notre Institut. Sa Sainteté renvoya le Mémoire à Monseigneur Morozzo, alors Secrétaire de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, aujourd'hui Cardinal, et congédia le frère Hilarion, après lui avoir donné sa bénédiction apostolique pour tous les membres et les élèves de la Congrégation.

(1) Mémoires, IV, 6, 7, (M.).

Dès le lendemain, le frère Hilarion se transporta chez Monseigneur Morozzo. Ce Prélat fit paraître un vrai désir d'être utile à notre Ordre, et comme il est d'usage de choisir un rapporteur parmi les Cardinaux membres de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, il fut décidé que la supplique serait remise à son Eminence le Cardinal Opizzoni. Le frère Hilarion rédigea successivement trois Mémoires qu'il présenta au Cardinal rapporteur.

Nous avons donc quatre documents de la plus haute importance, car ils sont adressés à la Congrégation des Evêques et des Réguliers, pour lui faire connaître le nouvel Institut, éclaircir les doutes, résoudre les difficultés qui se présentent pour l'approbation d'une Congrégation, dans les circonstances créées par le nouvel ordre de choses. On y trouvera toujours les mêmes affirmations sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Dans le premier Mémoire du 7 Décembre 1814, continue le Père Hilarion, il s'attachait surtout à démontrer que notre [p.43] Institut avait été suffisamment éprouvé pendant vingt années. Il appuyait sur cet article, parce que le Saint-Siège ne confirme jamais les nouvelles institutions qu'après de longues épreuves, il les juge par la pratique plutôt que par la théorie. Ce premier Mémoire ne contient donc que le récit abrégé de la formation de notre Ordre (1).

(1) Ibidem.

Parlant d'abord des commencements de l'Association du Coeur de Jésus, il rappelle comment à « l'époque où une persécution sanglante désolait l'Eglise de France, en 1794, quelques dames pieuses se réunirent dans la ville de Poitiers, pour implorer la miséricorde du Seigneur dans le silence et dans les larmes », et qu'elles se mirent sous la protection des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ». Puis il ajoute :

Ce fut alors que l'on forma le projet d'une institution, qui pût être dans la suite utile à l'Eglise. On résolut d'établir une Congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du Sacré Coeur de Jésus et du Sacré Coeur de Marie, à réparer par l'adoration perpétuelle du très Saint-Sacrement de l'autel, les outrages faits à la Majesté divine, enfin, à élever des enfants dans la piété et dans la vertu. L'Institut fut consacré aux Coeurs de Jésus et de Marie....

Pour rappeler plus facilement aux membres qui devaient composer ce nouvel Institut, toute l'étendue de leurs obligations, on leur donna pour modèle les quatre âges de Notre Divin Sauveur, son enfance, sa vie cachée, sa vie apostolique et sa vie crucifiée. J'appelle vie apostolique de Jésus-Christ les années qu'il consacra à prêcher son Evangile, pour lequel il était envoyé par son Père céleste.

Nos Soeurs, en élevant des enfants de leur sexe, pouvaient retracer l'enfance de Jésus-Christ. Elles imitaient sa vie cachée par l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et par l'esprit de retraite, elles se rapprochaient de sa vie crucifiée, autant que le permet la faiblesse humaine, par la mortification des sens intérieurs et extérieurs et par les pratiques austères de la pénitence.

[p.44] Il fallait encore retracer la vie apostolique de l'HommeDieu. Mr l'abbé Coudrin résolut d'établir à cet effet une Congrégation d'hommes, formant un même Ordre avec la Congrégation de nos Soeurs, et se consacrant entièrement, comme elles, aux Coeurs de Jésus et de Marie. Il s'agissait de suivre dans la Société d'hommes ce qui se pratiquait déjà dans la maison des femmes, et d'y ajouter les missions et toutes les occupations du ministère sacré. Un tel établissement devait être de la plus grande utilité, surtout dans les circonstances malheureuses où se trouvait l'Eglise (1).

(1) Premier Mémoire.

Le Mémoire du 26 Décembre, nous dit le Père Hilarion (1), est principalement consacré à développer le but que l'on s'était proposé en fondant notre Ordre. Nous pouvons donc nous attendre à y trouver de précieux renseignements sur la dévotion aux Sacrés Coeurs. De fait, ce thème est abordé dès le commencement du Mémoire.

(1) Mémoires, IV, 7 (M).

Le but primitif et fondamental de notre Institution est de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous sommes persuadés qu'un des meilleurs moyens pour y parvenir, c'est de propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Nous regardons cette dévotion sainte comme une des plus grandes grâces accordées par le Seigneur dans ces derniers temps. Adorer le divin Coeur de Jésus, honorer le Coeur Sacré de Marie, c'est payer un tribut d'hommage, de reconnaissance et d'amour à la charité infinie du Sauveur pour les hommes, à la tendresse ineffable de Marie pour les frères adoptifs de l'Homme-Dieu son divin Fils. Tel est le véritable esprit d'une dévotion à la propagation de laquelle nous avons consacré tous nos efforts.

La bonté des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ne leur permet pas de repousser les pécheurs. Pour honorer dignement ces Coeurs Sacrés, il faudrait sans doute une conscience pure et sans tache ; mais ce divin Libérateur, qui est mort pour les hommes, cette Reine de paix, que l'Eglise appelle le refuge des pé-[p.45] cheurs, ne rejettent pas les brebis égarées.

Pour obtenir des preuves signalées de la tendre charité des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, il suffit que l'on ait le désir de rentrer dans la grâce de Dieu, si on a eu le malheur de la perdre, et ce désir est déjà une correspondance à une première grâce. Voilà l'idée que nous nous formons de la dévotion aux Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous croyons que la miséricorde divine ne refuse à personne les secours nécessaires dans l'ordre de la rédemption et du salut, que Jésus Christ a versé son sang pour tous et chacun en particulier ; mais nous savons que sa Providence se sert quelquefois des instruments les plus faibles pour opérer le salut et la conversion des âmes, et pleins de confiance qu'un Dieu de bonté daignerait agréer notre offrande, nous avons dévoué à cette bonne oeuvre notre institution et nos personnes. Instruire les enfants, ramener les pécheurs dans les sentiers de la justice, éclairer les hérétiques et les infidèles, faire sans interruption amende honorable à Jésus-Christ pour les crimes des hommes, telle est la grande tâche que nous nous sommes imposée (1).

(1) Deuxième Mémoire.

Il restait une difficulté, qui semblait insurmontable, pour arriver à l'approbation de la Congrégation : Rome demandait la présentation des Constitutions du nouvel Institut.

Le frère Hilarion, lisons-nous dans ses Mémoires, ne cessait de demander au Père Marie-Joseph de lui envoyer des Règles qui pussent être présentées à la Congrégation des Evêques et des Réguliers ; mais, jusqu'à cette époque, nous n'avions point eu de Constitutions écrites, et quoique l'on eût déjà tracé par écrit un plan assez considérable, dont une grande partie avait été donnée par la Sainte Vierge elle-même à la Révérende Mère Henriette, on n'avait pas encore pu l'adopter pour la pratique, et les malheurs des circonstances n'avaient pas permis de donner à notre Institut des Règles fixes et déterminées. On avait vécu selon les temps et les lieux ; nous étions toujours occupés à conserver le fond de la chose, sans pouvoir établir un mode uniforme pour toutes les maisons.

Voilà les motifs qui arrêtaient le Révérend Père Marie-Joseph, et c'est ce qu'il représente au frère Hilarion dans une lettre du 29 Décembre 1814. « Je ne viens que de recevoir, mon ami, vos deux lettres, lui dit-il. Vous savez combien il est difficile de faire tout ce que vous me demandez. Comment pourrai-je, en si peu de temps, prévoir, écrire et régler tout ce dont vous parlez par vos deux petites feuilles ? — Je ferais cependant ce que je pourrai » (1).

(1) Mémoires, IV, 13 (M).

Il insistait sur la nécessité d'obtenir quelque encouragement du Saint-Siège pour le bien de l'oeuvre.

Le frère Hilarion, voulant se conformer aux nouvelles instructions qu'il venait de recevoir de notre Très Révérend Père, ne pensa plus qu'à solliciter un Bref d'encouragement. Il présenta pour cet effet un troisième Mémoire, le 24 Janvier 1815 (1).

(1) Mémoires, IV, 14 (M).

J'ai présenté, dit-il, dans mes deux Mémoires du sept et du 26 décembre dernier, le tableau historique des commencements de notre Institut. J'ai parlé également du but que nous nous étions proposé. Conformément aux nouveaux ordres que j'ai reçus de mon Supérieur Général, j'aurai l'honneur de soumettre à la Congrégation des Evêques et des Réguliers quelques réflexions sur les moyens nécessaires pour atteindre le but désirable auquel nous avons consacré nos travaux, notre fortune et notre vie, trop heureux, si en remplissant ce devoir sacré de l'obéissance religieuse, je puis contribuer au bien d'un établissement, qui compte déjà vingt années d'existence, d'épreuves et, je pourrais dire, de persécutions. On me pardonnera [p.47] si je rappelle en peu de mots quelques faits plus importants, que j'ai développés dans mes deux premiers mémoires.

Vingt cinq années d'orages ont détruit en France, et presque sans ressource, toutes les anciennes institutions fondées par la piété de nos pères. Les membres des différents Ordres religieux, des diverses Congrégations, séparés depuis un si long espace de temps, ne peuvent que très difficilement se réunir. Une grande partie d'entr'eux a succombé, soit qu'ils aient été immolés par les persécuteurs, soit que le triste et déchirant spectacle des maux de la Religion et de la Patrie les ait fait descendre avec douleur dans le tombeau. D'autres ont été dispersés

sur des rives étrangères. Le petit nombre de ceux qui subsistent encore est courbé sous le poids des années. On ne trouverait peut-être pas actuellement en France une communauté d'hommes, appartenant aux anciens Corps Religieux.

Au milieu de ce bouleversement général, pleins de confiance dans le Seigneur, nous avons cru devoir nous abandonner à sa miséricorde, et préparer en faveur du sanctuaire, quelques ressources pour l'avenir.

Lorsque, sous le régime de la Terreur, en 1794, le fer des assassins moissonnait de nombreuses victimes dans toutes les classes de la société, nos Soeurs, prosternées aux pieds des autels, dans un Oratoire secret, se dévouaient à réparer tant d'outrages par l'adoration du Saint-Sacrement, qui devait bientôt devenir perpétuelle. Comme le prophète Jérémie, elles pleuraient sur les ruines de Sion, et à la même époque, Notre Supérieur Général se dévouait journellement à la mort, pour remplir les fonctions saintes du ministère sacré.

Lorsque le Directoire renouvela cette persécution sanglante, qui avait déjà coûté tant de larmes, enfanté tant de crimes et couronné tant de vertus, nous jetions les fondements de la Congrégation des frères de notre Institut.

Beaucoup d'Institutions nouvelles se sont formées en France depuis la Révolution : car la foi de nos aïeux n'était pas encore éteinte dans le Royaume très chrétien : elle pouvait être obscurcie, mais non pas étouffée parmi le peuple de Saint Louis. Nous pouvons dire avec assurance que toutes ces Institutions [p.48] ont commencé après la nôtre. Nous avons déjà acquis une certaine consistance, lorsqu'elles étaient encore dans le berceau.

La vie de notre divin Sauveur est le modèle de tous les chrétiens, et particulièrement des communautés religieuses. Pleins de cette pensée, nous avons conçu le désir de retracer dans l'ensemble de nos établissements, les quatre âges de Jésus-Christ, son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique, enfin sa vie crucifiée. Nous avons ouvert nos maisons aux enfants, pour leur donner une éducation chrétienne. De jeunes lévites ont été préparés par nos soins à remplir les vides du Sanctuaire. Plusieurs ont été instruits, nourris et entretenus gratuitement. Le divin Jésus, sur nos autels, a été adoré jour et nuit dans les maisons de nos Soeurs. Les prêtres de notre Institut se sont livrés avec zèle à la prédication de l'Evangile et à l'administration des sacrements. Ils bénissent tous les jours le Seigneur, qui a daigné accorder quelques grâces à leurs travaux apostoliques. Troupes auxiliaires de l'Eglise, pour parler le langage d'un Souverain Pontife, ils peuvent du moins se rendre le témoignage qu'ils n'ont pas été entièrement infidèles à leur vocation...

D'après tout ce que je viens d'exposer, il est facile de saisir le but de notre Institut. Ce but est désigné par le nom même que nous désirons prendre, celui de Zélateurs et Zélatrices de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du Très Saint Sacrement.

Procurer la gloire de Dieu, travailler avec zèle à lui gagner des coeurs, réparer sans cesse les outrages qu'il reçoit tous les jours de l'ingratitude des hommes, voilà notre premier devoir, notre première obligation, à laquelle toutes les autres sont subordonnées. Dans toutes nos maisons, des enfants sont élevés gratuitement. D'autres en plus grand nombre sont instruits dans nos pensionnats. Des écoles gratuites sont ouvertes pour les pauvres. Partout, les prêtres de nos établissements se livrent aux fonctions du saint ministère. Des vœux perpétuels attachent à cette bonne œuvre tous les membres de la Congrégation. Nous aurions pu, à l'exemple de quelques anciens Ordres Religieux, nous consacrer uniquement à la méditation et à la [p.49] prière dans le silence du cloître, nous borner à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement et aux exercices réguliers ; mais dans les circonstances actuelles, il importe surtout de contribuer au salut des âmes. Convaincus de cette vérité, nous avons pensé qu'en général l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'autel pouvait suppléer à beaucoup d'autres exercices. Nous y avons ajouté la récitation des Petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, qui se trouvent dans plusieurs livres de piété. Ces Petits Offices sont composés des mêmes heures que l'Office canonial ; mais chaque heure ne renferme qu'une hymne, une antienne, un verset et une oraison. Le chapelet se récite également tous les jours.

Dans quelques unes des maisons de nos soeurs, on a, il est vrai, établi la récitation de l'Office canonial ; mais la multiplicité de nos occupations n'a pas permis de rendre cet usage universel parmi nous. Nous ne le regardons point comme obligatoire. Nous laissons à la prudence de chaque supérieur local le droit de déterminer sur cet objet ce qu'il juge le plus utile. Les membres seuls de la Congrégation, qui sont dans les ordres sacrés, s'en acquittent comme d'un devoir rigoureux.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de justifier cette partie de nos règlements. Le travail de l'instruction, les Missions et tout ce qui appartient à l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement ne peut-il pas balancer beaucoup de prières vocales, dont le sens ne peut être compris par le plus grand nombre des membres de notre Institut ? Les Dames de la Visitation fondées par Saint François de Sales, ne sont tenues qu'au petit office de la Sainte Vierge...

Pour consolider cet établissement, qui déjà s'est maintenu au milieu de tant d'orages, sans autre appui que la miséricorde du Seigneur, que pouvons-nous souhaiter ? Une seule chose nous est nécessaire ; mais elle est indispensable. C'est l'approbation du Siège Apostolique. Nous avons besoin d'un Bref qui prouve que Sa Sainteté protège et encourage notre Institution. Alors tous les membres de notre Société, forts de cette preuve de bonté du Père commun des fidèles, se livreront avec plus d'assurance au bien qu'ils ont entrepris. Ils porteront [p.50] avec plus de joie le joug sacré qu'ils se sont imposé pour toujours, parce qu'ils reconnaîtront, d'une manière bien plus assurée, l'accomplissement de la volonté divine dans les vœux indissolubles qu'ils ont contractés...

Je le répète encore pour la dernière fois : nous avons consacré au culte de Dieu, à la propagation de l'Évangile, à l'instruction des enfants, nos travaux, notre fortune, notre vie même, qui a été longtemps exposée. Nous demandons une grâce précieuse à nos cœurs, qui puisse nous fortifier dans nos pieuses résolutions, cimenter nos engagements, et qui soit, j'oserai le dire, la récompense de nos sacrifices. Or cette grâce quelle est-elle ? C'est que nous puissions, avec l'approbation du Siège Apostolique, vivre et mourir dans le service du Divin Cœur de Jésus, en honorant le Cœur Sacré de Marie. C'est enfin que nous puissions, à notre dernière heure, conserver l'espérance que cette bonne oeuvre sera continuée (1).

(1) Troisième Mémoire.

Malgré les efforts du P.Hilarion, Rome maintenait comme condition essentielle pour l'approbation, la présentation des Constitutions, fussent-elles incomplètes. Le nouveau rapporteur, le Cardinal Scotti, le lui dit carrément; et il ajouta :

Que nous devons considérer comme un encouragement la demande de nos Constitutions faite par la Congrégation des Evêques et des Réguliers ; que c'était une preuve que l'on regardait notre Institut comme utile à l'Église ; qu'autrement on l'aurait rejeté de suite, sans autre examen...

Enfin le 16 avril 1816, le frère Hilarion reçut les Constitutions de l'Ordre qui lui étaient envoyées par notre Très Révérend Père, et cinq jours après il les remit au Cardinal Scotti. Comme elles étaient écrites en français, son Eminence lui demanda, le sept mai suivant, de les traduire en latin. Le frère Hilarion se livra de suite à ce travail, et le 24 du même mois, il remit au Cardinal la traduction, avec un quatrième Mémoire [p.51] destiné à faire sentir la nécessité d'obtenir un Bref du Siège Apostolique, et à justifier les motifs qui avaient porté notre Très Révérend Père à laisser plusieurs questions indécises. Il s'attacha surtout à démontrer que l'on a des garanties suffisantes de la stabilité d'un Institut, qui compte déjà vingt années d'existence (1).

(1) P. HILARION, Mémoires, IV, 24, 25. (M).

Après une suite d'événements aussi désastreux, dit-il, il était impossible de tout régler, de tout déterminer d'une manière précise. Forcés pendant plus de vingt ans, de soustraire à une police astucieuse et perfide la connaissance de notre Institut et surtout les rapports de nos divers établissements, nous avons été obligés de prendre différentes formes pour faire le bien. Nos différentes maisons ne pouvaient pas avoir une seule et même marche. Unies entr'elles par les mêmes obligations et la soumission aux mêmes Supérieurs, elles variaient dans les pratiques, suivant les circonstances. S'il m'est permis de me servir d'une comparaison, nous

ressemblions à plusieurs vaisseaux qui, placés sur une mer orageuse et féconde en naufrages, tendent tous au même but, mais dont la manoeuvre est différente, lorsque dispersés par la tempête, ils sont dans un danger plus ou moins imminent.

Il ne faut donc pas s'étonner si nos Constitutions sont encore imparfaites, et s'il a été nécessaire de renvoyer au plus prochain Chapitre Général l'examen de plusieurs articles. Ils ont besoin d'être mûris par l'expérience. Il nous est également utile et même indispensable d'obtenir quelque garantie de la protection du Siège Apostolique.

Comment et de quelle manière cette garantie doit-elle nous être accordée. Qu'il me soit permis de soumettre à la Congrégation des Evêques et Réguliers quelques réflexions à ce sujet. Nous comptons plus de vingt années d'existence. Nous nous sommes maintenus au milieu des dangers de toute espèce qui nous environnaient, sans aucune approbation de l'usurpateur, et j'oserais dire, malgré ses défenses. Si nous avons re-[p.52] fusé de recourir à lui pour obtenir une autorisation légale, notre refus était un hommage que nous rendions au Chef de l'Eglise, dont il commençait à se déclarer le persécuteur, et au Chef légitime de l'Etat, dont nous n'avons jamais méconnu les droits sacrés et imprescriptibles. Notre courageux abandon à la Providence serait-il un motif pour être privés d'une grâce ?

On peut donc examiner nos Constitutions, les approuver telles qu'elles sont ou y faire les changements que l'on jugera nécessaires, et nous autoriser au moins comme simple Congrégation, si les circonstances ne permettent pas de confirmer de suite notre Institut comme un Ordre Religieux proprement dit. Un Bref de Sa Sainteté, adressé à notre Supérieur Général serait un précieux motif d'encouragement et nous donnerait les moyens de nous consolider dans les lieux où nous sommes déjà établis, comme il nous procurerait la facilité de recevoir de nouveaux sujets... (1).

(1) Quatrième Mémoire.

Ce Mémoire, joint au texte des Constitutions, mit tout en mouvement. Une première réunion des Cardinaux s'occupa de nos affaires le 7 juin ; une Congrégation Plénière le 23 Août, une attestation favorable du Vicaire Général de Paris, Monsieur l'abbé d'Astros, et une deuxième séance plénière, le 20 Décembre, aboutirent à un Décret d'approbation, qui fut signé par le Saint Père le 10 janvier 1817.

CHAPITRE IV

Le décret du 10 janvier 1817

[p.53] Le Père Hilarion n'était plus à Rome depuis le mois de juin 1816 ; ce fut l'abbé Vidal, Chapelain de Saint Louis, qui communiqua à Paris l'heureuse nouvelle de l'approbation de l'Institut ; elle parvint à la Maison Principale le 24 Mars 1817. Voici le texte du Décret par lequel le Saint Père Pie VII signait l'acte de naissance de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Très Saint Père,

Les Frères et les Soeurs de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'autel, fondée depuis peu en France par Joseph - Marie - Pierre Coudrin, prêtre, exposent humblement à Votre Sainteté le but et la fin de leur Institution. Cette Congrégation qui renferme dans son sein un grand nombre de prêtres et de fidèles des deux sexes, a commencé à Poitiers, lorsque la France était en proie à une persécution cruelle, excitée par la Convention Nationale. Elle obtint quelques grâces du Souverain Pontife Pie VI, d'heureuse et glorieuse mémoire, prédécesseur de Votre Sainteté. Elle s'est ensuite répandue dans différentes villes de la France, et maintenant elle subsiste dans sept villes, savoir, à Paris, à Poitiers, à Mende, à Cahors, à Laval, au Mans et à Séez, et on a une espérance certaine qu'elle se propagera davantage, puisque déjà plusieurs autres villes ont demandé des établissements.

Dernièrement, elle a obtenu de Votre Sainteté, pour trente ans, plusieurs indulgences, sous le titre de Confrérie du Coeur Très Sacré de Jésus et du Très Saint Coeur de Marie, comme il est constant par un Indult du 4 Septembre 1814.

Cette Congrégation, consacrée aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, a pour Patron Saint Joseph. Elle adopte la Règle de Saint Benoît, avec des constitutions particulières, qui lui sont propres. Elle honore particulièrement Saint Pacôme, Saint Augustin, Saint Bernard et Saint Dominique. Le but de cette [p.54] Congrégation est de retracer les quatre âges de Notre divin Sauveur: Son Enfance, en élevant gratuitement des enfants pauvres des deux sexes, et en formant de jeunes élèves aux fonctions du Saint Ministère ; Sa Vie Cachée, en réparant par l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, les injures faites aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. C'est pourquoi le Saint-Sacrement est honoré, jour et nuit, sans interruption, surtout dans les maisons des soeurs qui sont plus nombreuses ; Sa Vie Apostolique, en se livrant à la prédication de l'Evangile et aux Missions ; enfin Sa Vie Crucifiée, en pratiquant la mortification de la chair et de l'esprit, autant que la fragilité humaine le permet. Tous les Frères et Soeurs font des voeux perpétuels, mais simples, de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et vivent en commun dans les pratiques régulières, sous l'obéissance des Ordinaires respectifs, du Supérieur Général de toute la Congrégation, de la Supérieure Générale des Soeurs, du Supérieur ou de la Supérieure de chaque maison particulière, choisis suivant le mode fixé par les Constitutions et les Statuts ci - joints.

Dans ces temps malheureux, où Votre Sainteté était exposée à une persécution cruelle, les suppliants ne cessèrent pas d'adresser des prières à Dieu pour obtenir la délivrance du Chef Suprême de l'Eglise, et dans quelques maisons de la Congrégation, on a récité, pendant environ trois ans, à toutes les heures du jour et de la nuit, les sept psaumes de la Pénitence, jusqu'au moment où le Dieu de force et de miséricorde, ayant, du haut de son trône, jeté un regard de pitié sur l'état malheureux de l'Eglise, et daignant exaucer avec bienveillance les voeux des fidèles, a rendu à l'Eglise de Rome le successeur de Pierre, événement heureux et propice, pour lequel les suppliants ont rendu grâce à l'auteur de tout bien. Maintenant, respectueusement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, ils demandent à genoux que l'Autorité Apostolique daigne approuver et confirmer leur Institut, soumettant pour cet effet à votre Jugement les Constitutions et les Statuts qui suivent. De plus, ils implorent votre bénédiction paternelle et Apostolique pour eux, leur Père et Mère, et pour les enfants des deux sexes, qu'ils élèvent dans leurs maisons.

[p.55] Ici sont les Constitutions et Statuts ; suit immédiatement le Décret de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, en ces termes :

La Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, chargée des affaires et consultations des Evêques et des Réguliers, sur le rapport de l'Eminentissime Scotti, rapporteur, vu la relation du Vicaire Capitulaire de Paris, après avoir vu ce qui devait être vu, considéré ce qui devait être considéré, et avoir examiné mûrement la chose, approuve et confirme les Constitutions et Statuts insérés dans les présentes, de la Congrégation établie sous le titre des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très saint Sacrement, de manière cependant que tous les Décrets et Statuts qui pourront être faits dans la suite par les Chapitres Généraux du dit Institut, seront soumis au jugement de la Sacrée Congrégation, pour en obtenir l'approbation et la confirmation nécessaires, et elle charge le Secrétaire d'en faire le Rapport à Sa Sainteté. Rome 20 Décembre 1816.

Et le Secrétaire soussigné, ayant fait à Sa Sainteté le Rapport de tout ce que dessus, dans l'audience du 10 janvier de la présente année 1817, Sa Sainteté a daigné consentir à tout, suivant le voeu exprimé par la Sacrée Congrégation.

Rome. A. Cardinal Mattheius. F. Archevêque de Béryte, Secrétaire.

La joie du Fondateur fut très grande quand il reçut le Décret d'approbation de l'Institut. Il fallait en communiquer l'heureuse nouvelle à toutes les maisons de la Congrégation. C'est ce qu'il fit par la Circulaire du 14 Avril 1817.

Frère Marie -Joseph, Supérieur Général de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement de l'Autel, à ses bien-aimés Frères et à ses très chères Soeurs, Salut et Bénédiction en Notre -Seigneur.

[p.56] Dans tous les siècles, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, l'Eglise a regardé les institutions Religieuses comme son plus bel ornement. De pieux cénobites sortaient des divers monastères pleins de zèle et de ferveur pour ranimer dans les Missions la foi presque éteinte parmi les peuples. Les vœux, les supplications, les pratiques de pénitence des diverses Congrégations appelaient sur les autres fidèles les miséricordes divines, et malgré tout ce qu'on disait des religieux, c'était deux ou trois religieux qui, dans la plupart des villes, arrêtaient, par leur sainteté et leurs prières, la colère céleste, et apaisaient le courroux du Seigneur. Aussi le démon a-t-il employé tous ses efforts pour détruire toutes les Institutions monastiques, et il n'y a que trop réussi. Au milieu des horreurs de la Révolution, le souffle impur de l'irréligion a dispersé tous les pieux enfants des cloîtres et chassé de leurs asiles sacrés ces vierges timides, qui dans le silence du recueillement désarmaient les vengeances du Seigneur.

Cependant sa bonté n'a pas permis que les pratiques saintes de la vie religieuse fussent abandonnées pour toujours. De nouvelles Congrégations se sont formées au sein même des persécutions. Vous le savez, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, notre Institut, en particulier, a commencé dans le temps où le sang des serviteurs de Dieu coulait sur les échafauds, et nous comptons déjà vingt trois années d'existence. Il a fallu des prodiges de la bonté divine pour nous soutenir au milieu des orages.

Le Seigneur n'a pas cessé de faire éclater sur nous les miracles de sa Providence : il nous a conduits comme par la main. Chaque jour nous avons reçu des preuves de sa protection Toute- Puissante. Nous avons été conservés pendant le règne de la Terreur. La persécution du Directoire n'a pu nous atteindre et pendant les quatorze années du gouvernement d'oppression, aidés de la faveur du ciel, nous avons pu soustraire à une politique astucieuse et perfide la connaissance de notre Institut et surtout les rapports de nos divers établissements.

A des bienfaits si grands et si multiples, le Seigneur vient d'en ajouter un autre non moins précieux : nous avons enfin, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, la consolation *[p.57]* de vous annoncer que nous avons obtenu ce qui faisait depuis tant d'années l'objet de nos plus ardents désirs. Le Siège Apostolique a daigné approuver et confirmer notre Institut le dix du mois de Janvier de cette année.

L'Auguste Pontife qui s'est rendu non moins illustre par son courage inaltérable que par la sublime dignité de son Siège, a bien voulu nous reconnaître comme Corps Religieux et nous accorder, ainsi qu'à nos parents et aux enfants élevés dans nos maisons, sa bénédiction paternelle et apostolique.

Nous aurions désiré, en vous annonçant cette heureuse nouvelle, pouvoir vous adresser en même temps une copie du Décret Apostolique qui nous approuve et nous confirme, qui approuve et confirme en même temps les Constitutions que nous avons soumises au Saint-Siège, comme nous vous l'avons annoncé dans notre circulaire du 12 Novembre mil huit cent-seize ; mais il eut fallu attendre trop longtemps pour les copier et nous n'avons pas voulu tarder à vous dire, comme les saints anges aux bergers, que nous vous annonçons le sujet d'une grande joie : Gaudium magnum annuntio vobis.

Comblés de tant de faveurs du Dieu de toute Miséricorde, prenons garde, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, d'oublier la grandeur de notre vocation.

Nous sommes destinés à adorer le Coeur de Jésus, à réparer les outrages qu'il reçoit tous les jours. Nous devons entrer dans la douleur intérieure de ce Coeur Sacré.

Un de nos principaux devoirs est de retracer les quatre âges de la vie de l'Homme-Dieu, son Enfance, sa Vie Cachée, sa Vie Apostolique et sa Vie Crucifiée. Ne perdons pas de vue

que Notre Seigneur veut que nous entrions particulièrement dans le crucifiement intérieur de son Coeur. Nous devons donc, comme Magdelaine, nous tenir à ses pieds et comme Saint Jean l'accompagner jusqu'à la croix.

La première vertu que nous vous recommandons, pour imiter Notre Seigneur, c'est la simplicité, parce que c'est la première vertu que ce divin Sauveur ait pratiquée lui-même. Sans la simplicité on n'arrive jamais à la perfection. La première raison qui prouve l'amour que Notre Seigneur a pour la simplicité, [p.58] c'est qu'en naissant il avait la raison d'un homme parfait, et qu'il a voulu conserver la simplicité d'un enfant. C'est par amour pour nous et aussi pour nous faire sentir que nous pouvions et que nous devons l'imiter en tout, qu'il a voulu conserver l'apparence de la faiblesse de l'enfance. Il avait véritablement la simplicité. Il joignait à cela une gaîté douce, une naïveté tendre et une tendance perpétuelle au bien qui le rendait le plus beau comme le plus aimable des enfants des hommes.

La deuxième raison, c'est que les Bergers ont été les premiers appelés, et cela en considération de leur grande simplicité. Le Coeur du Saint Enfant s'est épanoui quand ils sont venus l'adorer, et les Mages ont été reçus avec une tendre gravité...

La troisième raison, c'est qu'on ne cesse d'être simple que quand on commence à connaître le mal.

La quatrième raison, c'est qu'un pécheur converti devient simple à mesure que Notre Seigneur efface la rouille que le péché avait laissée sur son âme.

La cinquième, c'est que le scrupule provient d'un défaut de simplicité. C'est pourquoi les scrupuleux n'arrivent jamais à un certain degré de perfection. Enfin, sans une grande simplicité, point de ces douces communications avec Dieu.

L'humilité est la fidèle compagne de la simplicité. Ces deux vertus ont un rapport infini, point de véritable humilité sans simplicité, et l'humilité nous est spécialement recommandée par Notre Bienheureux Père Saint Benoît.

Rappelez-vous aussi, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, qu'après le Coeur Adorable de Jésus, nous devons honorer particulièrement le Très Doux Coeur de Marie. La Sainte Vierge a été conçue sans péché, Elle est née avec toutes les vertus, Elle n'a jamais eu de tentations ; Elle a été de tout temps prédestinée pour être la Mère de Dieu ; mais Elle a mérité cette insigne faveur d'abord par une entière fidélité aux grâces de Dieu, ensuite par les trois vertus qu'Elle a éminemment pratiquées à l'instant où l'ange est venu lui annoncer cette grande nouvelle. La première est son amour pour la virginité, la seconde est son humilité, la troisième qui est le complément de toutes est son parfait abandon à la volonté de Dieu, par pur [p.59] amour pour Lui ; quand Notre Seigneur fut conçu dans son sein, Elle eut le sentiment, c'est-à-dire, la connaissance de la vie, des souffrances et de la mort de son divin Fils, et Elle reçut dans son Coeur la même blessure que Notre Seigneur devait recevoir à sa Passion, c'est-à-dire, que la Sainte Vierge a éprouvé un sentiment douloureux qu'Elle a conservé jusqu'à l'instant où les anges l'ont enlevée au ciel. L'amour de Marie pour Jésus a augmenté jusqu'à l'instant de sa glorieuse Assomption : car ce sentiment ne peut point être fixe : s'il n'augmente, il diminue.

La Sainte Vierge n'a jamais senti la malice du péché, ni l'odieuse du coeur humain ; Elle ne connaît que la douleur qu'il cause à Dieu. Voilà pourquoi Elle est si grandement miséricordieuse. Consolons-nous dans nos peines en pensant que Marie est et sera toujours notre Protectrice, notre soutien, que nous aurons toujours part aux affections de son Coeur. Il faut avoir recours à Elle quand Dieu se retire, dans nos peines, dans nos désolations, dans nos infidélités, Elle priera pour nous si nous l'invoquons au lieu de nous désoler.

Au culte de Marie vous devez, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, joindre une tendre dévotion à Saint Joseph, Patron de notre Institut, Père nourricier de Jésus, gardien de la virginité de Marie ; s'il n'eut pas comme Marie toutes les vertus infuses, il fut élevé à un haut degré de contemplation, il fut embrasé d'amour pour Jésus. Il a un très grand crédit auprès du Fils et de la Mère ; vous ne manquerez donc pas de l'invoquer tous les jours.

Regardez aussi comme vos protecteurs Saint Joachim et Sainte Anne ; que les prêtres de notre Congrégation prêchent la dévotion à ces deux Saints dont l'invocation est très peu en usage, et par le moyen desquels on obtiendrait beaucoup de grâces. Nous espérons un jour en faire dans nos maisons une fête particulière.

Vous n'oublierez pas non plus de réclamer l'intercession de notre Bienheureux Père Saint Benoît, Patriarche des Cénobites d'Occident.

Vous savez, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, que nous devons compter spécialement parmi nos Pro-*[p.60]* tecteurs Saint Pacôme, Saint Augustin, Saint Dominique et Saint Bernard. Nous honorons Saint Pacôme parce que nous devons, à l'exemple de ses disciples, mener une vie pénitente, imiter son silence, son oraison, et élever des enfants qui, en menant une vie différente, auront le même esprit.

Nous devons, comme Saint Dominique, prêcher la foi parmi les peuples. Ce Saint est un des enfants chéris de la Sainte Vierge, dont il a défendu les privilèges contre les hérétiques de son temps. Il est pour la prédication, l'éducation de la jeunesse, la science.

Saint Augustin nous apprend que nous devons recevoir les pécheurs, les aider, et que nous en convertirons beaucoup avec un abord facile. Mais c'est principalement Saint Bernard que nous devons imiter dans son amour pour la solitude, dans l'ardeur de son zèle. Nous devons nous attendre que nous serons comme lui persécutés, critiqués. Souffrons avec résignation pour nous unir davantage au Coeur souffrant de Jésus.

Nous vous recommandons également une grande dévotion pour Saint Jean-François Régis, Apôtre du Vivarais, que nous avons donné pour Patron à la Société Extérieure des fidèles en communion de prières avec nous.

Notre nombre augmente tous les jours. Notre Divin Maître semble nous ouvrir son Coeur et nous dire : Venez tous à moi, ou bien, vous êtes tous à moi. Soyons donc à lui sans réserve si nous voulons obtenir la récompense.

Pourrais-je ne pas vous adresser particulièrement quelques avis à vous, nos bien-aimés Frères qui, déjà revêtus du caractère auguste du sacerdoce, ou destinés à le recevoir, devez retracer la vie Apostolique de l'Homme-Dieu ? Souvenez vous que plus vous êtes élevés à une dignité sublime, plus vous devez vous efforcer de vous rendre semblables à Jésus-Christ ; rappelez vous aussi qu'il n'y a pas une action du prêtre, faite à raison de son état, qui n'obtienne une grâce pour lui ou pour celui pour qui elle est faite. Les prêtres ne sauraient surtout faire trop d'attention à la bénédiction qu'ils donnent avant la confession. Plusieurs pécheurs, venant avec de mauvaises dispositions, se sont trouvés convertis par la grâce de la bénédiction du *[p.61]* prêtre et forcés, malgré eux, d'avouer leurs forfaits. Dieu est comme contraint d'accorder une grâce plus qu'ordinaire si le prêtre qui bénit la lui demande. Quand on ne confesse que des fautes vénielles, non seulement la bénédiction du prêtre les efface, mais elle donne la force de ne pas y tomber si souvent.

La reconnaissance pour nos bienfaiteurs est un devoir qu'il vous sera doux de remplir. Vous devez donc, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, prier pour notre Très Saint Père Pie VII, non seulement parce qu'il est le Chef de l'Eglise, le Père commun des fidèles, le successeur de Saint Pierre, mais encore parce qu'il a daigné approuver et confirmer notre Congrégation.

Vous adresserez également des vœux au ciel pour Son Eminence Monseigneur le Cardinal Scotti, qui a bien voulu poursuivre notre approbation, et pour les Eminentissimes 'Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers. Vous prierez aussi pour les autres personnes qui nous ont témoigné de l'intérêt et spécialement pour M. l'abbé Vidal chargé de toutes nos affaires à Rome.

A ces causes nous ordonnons :

1°- Que tous les prêtres de notre Congrégation offriront une messe, et que tous nos autres frères et soeurs feront une communion en action de grâces pour le bienfait de notre approbation.

2°- Que pendant un mois on récitera tous les jours, après le Salve Regina, une fois l'oraison dominicale et une fois la salutation angélique pour tous nos bienfaiteurs et spécialement pour Sa Sainteté.

Que la grâce, la Paix et la Bénédiction de Notre Seigneur Jésus-Christ soient avec vous tous, nos bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs.

Sera notre présente Lettre lue en Chapitre dans toutes les maisons des Frères et des Soeurs de la Congrégation.

Donné en la Maison-Mère de Paris le quatorze Avril de l'an de grâce mil huit cent-dix-sept».

[p.62] « Reconnus par l'Eglise comme Corps Religieux, dit le Père Hilarion (1), nous devons naturellement désirer d'être également approuvés par l'autorité civile ; mais cette démarche n'était pas sans difficulté. Le Grand Aumônier de France ne pouvait pas nous autoriser. Pour obtenir une approbation formelle du gouvernement, il aurait fallu que l'affaire fût discutée dans le Conseil d'Etat, et nous avions tout lieu de penser que les avis ne nous seraient pas favorables ; mais notre Révérend Père jugea que le suffrage de Monseigneur de Talleyrand-Périgord, ancien Archevêque de Reims, Grand Aumônier de France, pourrait un jour être de quelque poids, et le 14 Avril, il lui adressa un exposé succinct de nos vues et des progrès de notre Institut, avec une copie de nos Constitutions ».

(1) Mémoires, IV, p. 45 (M).

Monseigneur,

Dans le temps même où la France était en proie aux plus cruels malheurs en 1794, lorsque le fer des assassins moissonnait de nombreuses victimes dans toutes les classes de la société, quelques Dames pieuses de la ville de Poitiers, prosternées au pied des autels dans un oratoire secret, se dévouèrent pour réparer tant d'outrages par l'Adoration du Saint-Sacrement. Peu à peu leur nombre augmenta.

Consacrées aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, elles établirent avec le consentement des Supérieurs ecclésiastiques, l'adoration perpétuelle de jour et de nuit. Elles se soumirent à des pratiques régulières et la maison devint bientôt une Communauté qui reconnut pour Supérieure Madame Henriette Aymer de la Chevalerie, Chanoinesse de Malte, parente de Messieurs les Evêques de Chalon-sur-Saône et de Saint-Claude.

Dès le commencement de cette institution naissante, je conçus le projet de former une Congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du divin Coeur de Jésus et du Coeur Sacré de Marie, à réparer, par l'adoration perpétuelle du très Saint-Sacrement de l'Autel, les outrages faits à la Majesté divine, enfin à élever des enfants dans la piété et à préparer aux fonctions du saint Ministère les jeunes élèves du sanctuaire.

Pour rappeler plus facilement aux membres qui devaient composer ce nouvel Institut toute l'étendue de leurs obligations, on leur proposa pour modèle les quatre âges de notre divin Sauveur : son Enfance, sa Vie Cachée, sa Vie Evangélique et sa Vie Crucifiée.

Quelques jeunes gens s'unirent à moi, adoptèrent mes vues et promirent d'y concourir de tous leurs moyens. Malgré la persécution du Directoire, qui subsistait dans toute sa force, nous commençâmes à faire des catéchismes et à donner des leçons de Théologie dans notre maison de Poitiers, la seule que nous eussions encore.

Cependant nous fondâmes, avec le consentement des Ordinaires, plusieurs établissements. Nous en avons maintenant à Paris, à Poitiers, à Mende, à Cahors, à Laval, au Mans, à Sées et à Sarlat.

Nous comptons plus de vingt-deux années d'existence. Nous nous sommes maintenus au milieu des dangers de toute espèce qui nous environnaient, sans aucune approbation ni autorisation légales.

Aussitôt que le Souverain Pontife fut tiré de captivité, nous nous empressâmes de solliciter notre approbation. Le Seigneur a daigné, dans sa Miséricorde, exaucer nos vœux, et le Saint-Père, d'après l'avis de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, et sur le témoignage de

M. l'abbé d'Astros, Vicaire Général de Paris, a confirmé, le 10 janvier de la présente année, notre Institut et nos Constitutions.

Avant de faire aucune démarche ultérieure, nous désirons que Votre Grandeur veuille bien nous témoigner qu'elle approuve nos efforts. Nous attachons le plus grand prix à obtenir l'approbation d'un Prélat vénérable, également cher à l'Eglise et à l'Etat.

Nous osons espérer, Monseigneur, que Votre Grandeur ne nous refusera pas cette grâce, et c'est dans cette confiance que [p.64] je me fais un devoir de lui présenter le Décret d'approbation que nous avons obtenu du Siège Apostolique. En lisant nos Constitutions jointes au Décret, elle verra exposé dans un plus grand détail le but de notre Congrégation. Nous nous estimerons trop heureux si nous pouvons mériter le suffrage de Votre Grandeur.

CHAPITRE V

La Bulle Paster Aeternus

[p.65] Nous avons de justes motifs de bénir la Miséricorde Divine. Ce qui nous avait toujours été le plus nécessaire, c'était d'obtenir d'abord une approbation quelconque du Siège Apostolique, et elle venait de nous être accordée. A Rome même, on était étonné de ce que nous avons pu réussir si promptement (1)

(1) P. HILARION, Mémoires, IV, (M).

Le Père Hilarion, qui parle ainsi dans ses Mémoires, aura bientôt l'occasion de s'étonner encore bien davantage.

On croyait que les affaires de l'Eglise allaient se terminer. On annonçait un prochain Concordat entre le Siège Apostolique et Sa Majesté très chrétienne. Il était important que nous pussions faire valoir auprès des Evêques le Décret de notre approbation. Or, comme nous l'avons déjà dit plus haut, une simple décision de la Congrégation des Evêques et des Réguliers ne suffisait pas. En conséquence, notre Très Révérend Père Supérieur Général se décida à demander une Bulle, et le douze du mois d'Août (1817), on écrivit à l'abbé Vidal pour le prier d'en accélérer l'expédition le plus qu'il serait possible. En effet, dans le mois de Septembre il remit à la Daterie toutes les pièces nécessaires, et la Bulle fut expédiée le 17 Novembre 1817 (1).

(1) Ibid. IV, 2.

Comment peut-on s'expliquer la concession d'une Bulle Sub Plumbo, en moins de trois mois, en faveur d'une Congrégation, dont les constitutions n'étaient encore qu'ébauchées et qui venait d'être approuvée par un Décret de la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers ? Louons sans doute le dévouement et l'activité de l'abbé Vidal ; admettons la bonne volonté des Cardinaux et du Saint Père et leur bienveillance envers la nouvelle Congrégation ; mais malgré tout cela, pour celui qui connaît la manière d'agir du Saint Siège, il y a là quelque chose d'inexplicable.

Peut-être en avons-nous l'explication dans ces paroles du P. Hilarion, parlant de lui-même à la troisième personne :

Il aurait dû se rappeler en effet qu'en plusieurs circonstances, et en particulier le 26 Juin 1801, Notre Seigneur avait dit dans une révélation à notre vénérable soeur Henriette : Vous obtiendrez tout du Souverain Pontife, ma Mère le lui mettra dans le coeur et le lui fera vouloir » (1).

(1) Ibid. IV, 2.

La Bulle Pastor Aeternus comprend trois parties : une introduction qui indique l'origine et la nature de la Congrégation ainsi que les approbations qu'elle a déjà obtenues du Saint Siège ; les textes des Constitutions ; et enfin l'approbation du Pontife dans la forme la plus solennelle. Nous ne citerons ici que l'introduction.

PIE, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour en conserver le perpétuel souvenir.

Le Pasteur éternel, qui, après avoir donné sa vie pour ses brebis, a revêtu Pierre de la plénitude de sa puissance, et lui a confié le soin de paître les brebis et les agneaux, Nous ayant

placé dans ce haut rang, quelque indigne que nous en soyons, exige de Nous que nous consacrons toute la sollicitude de Notre Coeur à diriger le troupeau du Seigneur dans les voies du Salut ; c'est pourquoi, non seulement Nous nous réjouissons beaucoup dans le Seigneur, lorsque Nous rencontrons, surtout dans cette partie de son troupeau que le venin, vomé du puits de l'abîme, a principalement infectée, des zélés de la Maison de Dieu qui font leurs délices de demeurer avec Celui dont les délices sont d'habiter avec les enfants des hommes, et qui châtiant leur corps et le réduisant en servitude, s'appliquent, sans [p.67] relâche, à l'étude de la loi sans tache du Seigneur, pour convertir les âmes et inspirer la sagesse aux enfants ; mais encore toutes les fois qu'ils nous présentent des Règles à l'aide desquelles ils se proposent d'observer ce genre de vie, lorsque Nous voyons que ces Règles, mises en pratique, sont propres à enseigner la justice et à en faire remplir les devoirs, Nous nous rendons, avec le plus grand empressement, aux pieux désirs de ceux qui recourent à Nous, et Nous fortifions ces Règles par Notre autorité et celle du Siège Apostolique.

C'est pourquoi, Nos bien-aimés fils et nos très-chères filles, les Frères et les Soeurs de la nouvelle Congrégation établie à Poitiers, comme on le verra bientôt, sous l'invocation des Sacrés Coeurs de Jésus et Marie et de l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel, Nous ayant fait exposer que cette Congrégation a été réunie et fondée dans la dite ville de Poitiers, par Joseph-Pierre Coudrin, Prêtre, de son vivant, à l'époque où la malice de l'enfer affligeait horriblement toute la France; qu'elle comprend plusieurs fidèles, tant Clercs et Prêtres séculiers que laïques des deux sexes ; que maintenant, avec la grâce de Dieu, elle s'est heureusement propagée, et qu'elle a des établissements dans les villes de Poitiers, Paris, Mende, Cahors, Le Mans et Sées, et dans la ville de Laval du diocèse du Mans ; que, comme on demande de nouvelles fondations de cet Institut, dans plusieurs parties du Royaume de France, on a l'espérance certaine dans le Seigneur que cette Congrégation prospérera et croîtra davantage ; qu'elle a été comblée de faveurs et de grâces spéciales par Pie VI, Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire ; que la dite Congrégation à laquelle Nous avons accordé Nous-même des indulgences pour trente ans, sous le titre et la dénomination de Confrérie des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, a pour Patron spécial Saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie ; qu'elle vénère comme protecteurs particuliers saint Augustin, saint Dominique, saint Bernard et saint Pacôme ; qu'elle se propose quatre objets très louables : le premier, d'élever gratuitement, dans la crainte du Seigneur, les enfants pauvres des deux sexes, de former les jeunes élèves du Sanctuaire aux fonctions augustes du ministère [p.68] sacré ; le second, de réparer, par l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, le jour et la nuit, surtout dans les maisons des Soeurs qui sont plus nombreuses, les injures faites aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs ; le troisième de se consacrer à la prédication de l'Evangile et surtout aux saintes Missions ; le quatrième enfin, de mortifier la chair dans l'humilité de l'esprit, autant que le permet la faiblesse humaine...

Les Constitutions ne parlent pas beaucoup de la dévotion aux Sacrés Coeurs, mais elles nous donnent dans le titre et dans le chapitre préliminaire assez de lumière pour que nous ayons la certitude que cette dévotion est le fondement de la Congrégation.

Le Titre est celui-ci : « Constitutions de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel ». Remarquons, tout d'abord, que ce titre n'a pas été pris à cause d'une circonstance occasionnelle, comme c'est le cas dans beaucoup d'Ordres et de Congrégations, qui tirent leur nom de celui de leur Fondateur, de l'endroit où il est né, etc.

Dès le début l'Institut se désignait comme celui des « Zélés et Zélatrices de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du divin Coeur de Jésus au très-saint Sacrement de l'autel ». On le trouve, avec de petites variantes, depuis 1800, dans les écrits des Fondateurs, dans les demandes d'approbation soit aux Vicaires Capitulaires de Poitiers, soit au Saint-Siège, dans la formule de la profession et dans tous les actes de la vie de la Congrégation.

En l'année 1814, quand le Père Hilarion se trouvait à Rome, on voit une certaine indécision dans les écrits du Bon Père. Il écrit le 29 Août :

Comment envoyer un Mémoire sur une oeuvre qui fait notre consolation, mais qui n'est point encore approuvée du Roi ? En aperçu, les quatre âges de Notre Seigneur Jésus-Christ doivent comme vous le savez faire la base de notre Institut, sous [p.69] le titre de Clercs réguliers de l'Ordre des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. — Le 6 Octobre il lui fait cette recommandation : « Tentez donc une approbation sous le titre d'Adorateurs " et d'Adoratrices, si vous ne pouviez comme Zélateurs ». Finalement, le 25 Octobre, il commence ainsi la supplique au Saint Père : « Les Frères et Soeurs de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, fondée naguère en France par le f. Marie- Joseph, prêtre, exposent humblement à Votre Sainteté le but et le dessein de leur Institut » .

Mais en même temps, les Mémoires du Père Hilarion et les Constitutions présentées à l'approbation du Saint Siège au mois d'Avril 1816, insistaient sur le titre traditionnel de Zélateurs et Zélatrices.

Ce titre ne fut pas accepté à Rome. Le Père Hilarion nous dit dans ses Mémoires :

La Congrégation des Evêques et des Réguliers tint, le 7 juin 1816, la première assemblée où il fut question de notre Institut... Un des Cardinaux représenta que notre Ordre n'était pas approuvé par le Gouvernement ; mais on ne donna pas beaucoup de suite à cette objection. Un autre fit quelques réflexions sur le titre que nous avons adopté, et dit qu'un Ordre consacré aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie irriterait beaucoup les philosophes et les Jansénistes (1).

(1) Mémoires, IV. 26.

Dans la Congrégation réunie en séance plénière le 23 Août 1816 on souleva de nouvelles difficultés pour le titre. Le Cardinal Scotti, Rapporteur, se déclara complètement opposé.

Pour dire la vérité, le titre ne me plaît pas. Il commence par deux mots de fabrication nouvelle, qui ne sont pas du latin Zelatorum et Zelaticum. Puis, tout ce titre est métaphorique, parce que Zélateurs et Zélatrices de l'Amour des Sacrés Coeurs, réduit à son sens naturel et propre, veut dire : personnes qui aiment les vertus symbolisées dans les Sacrés Coeurs de Jésus [p.70] et de Marie: leur humilité, leur douceur, leur pureté, leur amour, etc. Ce qu'on ajoute, et ce qui fait le titre encore plus long : adorateurs perpétuels du Très Saint Sacrement de l'Autel, ne s'applique ni aux membres en particulier - ce qui est clair - ni à l'ensemble de l'Institut (1).

(1) Archives secrètes du Vatican I, 1ère l.

Les autres Cardinaux firent également des difficultés et se montrèrent de l'avis du Rapporteur.

Le Fondateur connu à Paris l'opposition des Cardinaux relative au titre de la Congrégation, et voulant conserver un nom qui avait été pour lui et pour ses enfants, dès le commencement de l'Institut, une force et une consolation, il envoya à Rome un Mémoire daté du 6 Décembre 1816.

Depuis plus d'un demi-siècle, dit-il, une fausse et odieuse philosophie, sans cesse occupée à combattre la Religion, est parvenue à éteindre dans presque tous les coeurs le zèle de la gloire de Dieu. Ce beau zèle, qui enflammait le Roi Prophète pour la maison du Seigneur, est généralement méconnu. On ne rencontre partout que des chrétiens infidèles ou lâches, oubliant tous les devoirs du christianisme, ou ne les accomplissant qu'avec une molle tiédeur. Les expressions mêmes qui ramènent à la Religion, sont, en quelque sorte, bannies de la société. Les mots emphatiques d'humanité et de philanthropie ont remplacé le nom si consolant de charité chrétienne. On parle bien encore quelquefois de respect pour l'Etre Suprême; mais on ne sait plus ce que signifie l'amour du bon Dieu.

Placés dans de telles circonstances, désirant rappeler les hommes à la confiance et à l'amour de Jésus-Christ, dévoués par nos vœux à cette bonne oeuvre, nous avons dû prendre une dénomination, qui, par elle-même pût frapper les esprits et les ramener à de meilleurs sentiments, qui pût leur faire comprendre qu'ils devaient ouvrir leur coeur à une flamme divine, et re- [p.71] lever enfin vers le ciel des regards trop longtemps abaissés vers la terre.

Voilà pourquoi nous avons adopté le titre de zélateurs. Nous n'avons pas ignoré que ce nom avait été profané autrefois par une secte sanguinaire ; mais cette secte, fille du judaïsme, n'a jamais eu aucun rapport avec l'Eglise de Jésus-Christ. Elle ne parut que pendant quelques années, à l'époque de la destruction de Jérusalem, et lorsque la vérité de la Nouvelle Alliance avait déjà remplacé les ombres de l'ancienne loi. Jamais dans le sein de l'Eglise, aucune hérésie n'a osé se décorer du nom de Zélateurs. Ce nom, particulier à notre Institut, ne peut donc être susceptible d'aucune interprétation odieuse. On ne peut en faire aucune application à une secte étrangère, je dirai plus, à une secte oubliée depuis près de dix-huit cents ans.

Le titre de Zélateurs présente d'ailleurs de grands avantages, relativement au but que nous désirons atteindre, celui de la sanctification des âmes, par la propagation de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Si véritablement on se pénètre de la tendresse du Sacré Coeur de Jésus pour le salut des âmes, peut-on alors n'être pas enflammé de zèle, pour répondre à l'amour d'un si bon Maître ? Si on pense souvent à la tendresse maternelle du Coeur de Marie pour les hommes devenus ses enfants en la personne de Saint Jean, pourrait-on encore ne pas sentir son âme embrasée d'un saint zèle, pour honorer la Vierge des vierges ? Voilà précisément ce que renferme le nom de Zélateurs.

Je pourrais dire la même chose en considérant notre Institut en lui-même, et relativement aux membres qui le composent. Il nous faut un nom qui rappelle continuellement à nos religieux leurs devoirs et leurs obligations, qui les fasse ressouvenir à chaque instant qu'ils doivent se sacrifier par zèle pour le Seigneur, qu'ils manqueront à leur vœu le plus essentiel, dès le moment où ils voudront vivre pour eux seuls, et non pour travailler au salut de leurs frères, qu'ils ne doivent rentrer dans le silence du cloître que pour y prendre de nouvelles forces, afin de combattre avec plus de courage les ennemis de la Religion ; que leur vocation enfin est toute de zèle et d'un zèle enflammé.

[p.72] Voilà ce que doivent penser les membres de notre société, et voilà ce qu'ils ne pourront pas oublier, dès qu'ils s'intituleront du titre de Zélateurs. Leur nom même crierait contre eux, comme les pierres du sanctuaire, s'ils ne s'acquittaient pas des devoirs qu'il leur impose. Il serait un reproche continu à leur conscience, qui les tirerait enfin d'un coupable engourdissement, si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils venaient un jour à s'endormir dans une molle oisiveté.

Les mêmes observations s'appliquent à nos Soeurs, et avec plus de force encore. Naturellement portées à se livrer aux douceurs de la contemplation, les filles de Sion chercheraient peut-être bientôt à se débarrasser des soins pénibles de l'éducation de la jeunesse, si leur nom de Zélatrices ne les ramenait sans cesse aux obligations d'une charité plus étendue.

La Congrégation des Evêques et Réguliers crut devoir consulter M. l'abbé d'Astros. Ce pieux et sage ecclésiastique a eu deux fois sous les yeux nos Constitutions. Nous les avons nous-mêmes soumises à son approbation, au mois de Septembre. La Congrégation les lui a envoyées au mois d'Octobre. Il n'a trouvé aucune difficulté à cette dénomination de Zélateurs et Zélatrices. Il était cependant sur les lieux, et par conséquent plus à même de juger s'il pouvait y avoir quelque inconvénient à prendre ce titre. Pourquoi voudrait-on nous refuser la grâce de garder un nom sous lequel lui-même a cru devoir approuver nos Constitutions et nos Statuts ?

Qu'il me soit encore permis d'observer que le titre de Zélateurs est souvent employé dans les livres de piété. Nous avons un Petit Office du Sacré Coeur de Marie, imprimé depuis plus d'un demi-siècle, et répandu dans toute la France, où le Coeur de Marie est honoré sous le titre de Zélateur bienfaisant des âmes : Zelator aime cordium. Cette expression se trouve à l'hymne de none. Dans un autre ouvrage non moins répandu, les âmes sont invitées à s'unir au Coeur de Jésus. Elles sont représentées sous le symbole des différents sentiments que le Coeur de Jésus doit produire. On y trouve l'âme aimante, l'âme compatissante, l'âme enflammée, et spécialement l'âme zélatrice. Ce titre n'est donc pas étranger aux personnes pieuses.

[p.73] J'ajouterai une dernière réflexion. La consécration aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie est le fondement de notre Institut. Nous tenons beaucoup à conserver, dans le nom même de notre Société religieuse, un souvenir de cette consécration. C'est sous le titre de Zélateurs que nous avons supporté avec joie plus de vingt années de persécutions et d'iniquités. Il fait notre consolation, notre bonheur, et j'oserais dire, notre force et notre appui. Pourquoi nous forcerait-on à quitter dans le calme un nom qui a fait notre consolation dans la tempête ?

Fondé sur tous ces motifs, que j'ai l'honneur de soumettre à la Congrégation des Evêques et Réguliers, je la prie de nous conserver le nom de Zélateurs et Zélatrices de l'amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du Sacré Coeur de Jésus au très Saint Sacrement de l'autel.

Un autre Mémoire du 27 Décembre 1816 partit encore pour Rome, destiné à justifier le titre d'Adorateurs du Sacré Coeur de Jésus ; en voici le texte :

Dans le dernier Mémoire que j'ai eu l'honneur d'adresser le 6 Décembre 1816 à la Congrégation des Evêques et Réguliers, je me suis occupé particulièrement à justifier notre titre de Zélateurs. Je n'ai cité ni les litanies du Saint Nom de Jésus, ni celles de la divine Enfance, litanies en usage dans tout le monde chrétien, où notre divin Sauveur est appelé *Zélateur* des âmes, *Enfant Zélateur* de la gloire de son Père : *Zelator animarum, Infans gloriae Patris Zelator* ; parce que j'avais à démontrer, non pas que ce titre convenait au Fils de Dieu, mais qu'il était également donné aux fidèles.

J'aurais pu également ajouter que non seulement nous avons supporté sous cette dénomination le poids du jour et de la chaleur pendant vingt-deux années de troubles et d'orages, mais encore que nous étions connus sous ce titre dans une grande partie de la France. Dernièrement c'est comme Zélatrices que nos Soeurs viennent d'inviter tous les chrétiens à s'unir de prières avec elles, pour apaiser la colère de Dieu et appeler ses miséricordes sur l'Eglise et sur l'Etat. On ne doit pas d'ailleurs s'étonner, si nous n'avons pas joint notre nom à celui [p.74] de nos Soeurs, dans l'imprimé, qui a été répandu à cette occasion. La multiplicité des occupations des Zélateurs ne leur a pas permis jusqu'à ce jour d'établir l'adoration perpétuelle. Notre frère Hilarion l'avait déjà observé dans son premier Mémoire du 7 Décembre 1814.

Je ne pense pas que la dénomination d'Adorateurs et Adoratrices perpétuels du Sacré Coeur de Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel, puisse souffrir la moindre difficulté. Elle explique d'une manière spéciale et notre consécration au Sacré Coeur de Jésus, et les hommages qui lui sont rendus, jour et nuit, dans le Sacrement auguste de l'Eucharistie, pour expier l'ingratitude et la malice des hommes. Même avant la Révolution, une communauté religieuse s'était dévouée à l'adoration perpétuelle du Sacré Coeur de Jésus.

En 1779, les Religieuses de Sainte Aure de la rue neuve Sainte Geneviève, à Paris, prirent la résolution d'établir dans leur église l'adoration perpétuelle du Sacré Coeur de Jésus. Le 30 juin, elles y furent autorisées par Monseigneur de Beaumont, Archevêque de Paris. Ce Prélat, plus illustre encore par ses vertus apostoliques et par sa fermeté inébranlable dans la défense de la foi que par la dignité de son Siège, approuva leur dessein. « Je suis, dit-il, on ne peut plus édifié de leur ferveur et de leur zèle à employer tous les moyens que la Religion leur fournit pour nourrir la solide piété et conduire à la Perfection religieuse ». Une telle approbation, donnée aux Adoratrices du Sacré Coeur de Jésus par un Pontife vénérable, est sans doute d'un grand poids pour justifier cette dénomination.

Fortes de cette permission, les Religieuses de Sainte Aure se consacrèrent le premier Juillet 1779 à l'adoration perpétuelle, de jour et de nuit, du Sacré Coeur de Jésus. L'acte en fut signé, le 6 Juillet, par les cinquante religieuses qui composaient cette communauté.

Dans la suite, les Adoratrices du Sacré Coeur de Jésus demandèrent à Sa Sainteté Pie VI, de glorieuse mémoire, plusieurs indulgences, qui leur furent accordées à perpétuité par un Bref du 23 Avril 1785. Mgr de Juigné, successeur de Mgr [p.75] de Beaumont, permit dans son diocèse, le 27 Mai de la même année, l'exécution de ce Bref Apostolique.

Malheureusement, cette institution si belle a été détruite, comme tant d'autres, par le souffle impur de l'impiété. La Révolution a dispersé les Adoratrices de Sainte Aure, et cette pieuse communauté n'existe plus. Nous tendons au même but : nos Soeurs pratiquent, depuis vingt deux ans, ce qui n'a pu subsister à Sainte Aure que pendant treize années. Elles le pratiquent, non pas dans une seule maison, mais dans huit maisons différentes. Elles espèrent étendre à d'autres lieux ce saint Exercice, puisqu'on leur demande déjà six nouveaux établissements. Leur nombre s'accroît tous les jours.

Nous-mêmes avons la confiance que bientôt nous pourrons aussi joindre l'adoration perpétuelle du Sacré Coeur de Jésus à nos travaux apostoliques. La maison de Paris seule contient actuellement vingt-et-un frères profès et dix sept novices. Plusieurs postulants vont monter prochainement au noviciat.

Qu'il nous soit permis de le penser et de le dire : ceux qui viendront après nous, attacheront sans doute quelque prix à porter le même nom, qui fut adopté dès le commencement de l'Institut. Ce nom leur rappellera, sinon le zèle et le courage de ceux qui formèrent cette pieuse entreprise au milieu des horreurs de la Révolution, du moins la bonté miséricordieuse de cette Providence admirable, qui nous a conservés au milieu de tous les périls, et qui nous donne encore tous les jours des preuves consolantes de sa divine protection.

Je prie la Congrégation des Evêques et Réguliers de vouloir bien prendre en considération tous ces motifs. Les Eminentissimes Cardinaux, membres de cette Congrégation peuvent compter non seulement sur notre gratitude et nos prières, mais encore sur la reconnaissance de tous ceux qui porteront dans la suite le nom de Zélateurs et Zélatrices de l'amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du Sacré Coeur de Jésus au très Saint Sacrement de l'autel.

Le titre des Constitutions est suivi d'une introduction [p.76] qui établit, en six petits paragraphes, le but de la Congrégation. Elle est très intéressante au point de vue de notre sujet.

Le but de notre Institut est de retracer les quatre âges de Notre-Seigneur, son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique et sa vie crucifiée, et de propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Pour retracer l'enfance de Jésus-Christ, nous élevons gratuitement des enfants pauvres des deux sexes. Nous avons des écoles gratuites pour tous les enfants pauvres qui ne peuvent être élevés dans nos maisons. Nous recevons des pensionnaires des deux sexes, les frères en particulier préparent, par leurs soins, aux fonctions du ministère sacré, les jeunes élèves du sanctuaire.

Nous nous efforçons de retracer la vie cachée de Jésus-Christ, en réparant, par l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement les outrages faits continuellement à la Majesté divine.

Les frères retracent la vie évangélique du Sauveur par la prédication de l'Evangile et par les Missions.

Enfin nous devons rappeler, autant qu'il est en nous, la vie crucifiée de Notre Divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les oeuvres de la mortification chrétienne, surtout en réprimant nos sens.

De plus nous avons pour but de faire tous les efforts qui dépendront de nous, pour propager la vraie dévotion envers les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, suivant qu'elle est approuvée par le Saint-Siège Apostolique.

Le texte de ce dernier paragraphe demande quelques explications, qui ne manqueront pas de jeter un trait de lumière sur la doctrine de la Congrégation sur l'union des Sacrés Coeurs dans sa dévotion.

La formule proposée était celle-ci : *Praecipue debemus omnes nostros conatus consecrare ad propagandam veram devotionem sacratissimis cordibus Jesu et Mariae.*

Le Cardinal Scotti fit cette remarque :

[p.77] Si on disait qu'on doit consacrer tous ses efforts à propager la dévotion envers la personne adorable de Notre Sauveur Jésus-Christ, je n'aurais rien à objecter ; mais dire que les

membres de la Congrégation doivent consacrer tous leurs efforts à propager la dévotion aux très Saints Coeurs de Jésus et de Marie, sans expliquer en quoi consiste cette dévotion, et mettant, en quelque manière, sur le même pied la dévotion envers Jésus, notre Dieu et Sauveur, et celle qu'on doit avoir envers sa très Sainte Mère, je vois en cela quelque difficulté. En conséquence il proposa cette rédaction : *Demum proponimus conari, quantum in nobis est, ad propagandam veram devotionem, et prout est ab apostolica sede probata, erga sacratissimum cor Jesu et dulcissimum cor beatæ Mariæ virginis.*

A la première difficulté faite par le Cardinal, à savoir, que l'on n'expliquait pas en quoi consiste cette dévotion, il suffirait de répondre, que les Constitutions d'une Congrégation sont des dispositions générales du Droit et non des explications théologiques. Par ailleurs, les Fondateurs croyaient que leur pensée était bien clairement exprimée grâce aux deux mots *veram devotionem*, étant donné surtout l'union d'esprit et de coeur de la nouvelle Congrégation à l'Eglise Romaine ; pour eux, la vraie dévotion ne pouvait être que celle qui était approuvée par l'autorité du Siège Apostolique.

La deuxième remarque : que l'on mettait, d'une certaine manière, sur le même pied la dévotion au Coeur de Jésus et celle qu'on doit avoir envers le Coeur de Marie, provenait surtout de l'exagération avec laquelle, à cette époque, certains pieux auteurs parlaient du Coeur de Jésus et Marie, donnant occasion à des interprétations dangereuses. Le Cardinal voulait qu'on distinguât bien le culte dû au Coeur de Jésus, qui est Dieu, du culte que nous rendons au Coeur de Marie, qui n'est qu'une créature ; ce que les Fondateurs, soit dans leurs écrits, soit dans la pratique de la dévotion aux Sacrés Coeurs, avaient toujours fait [p.78] ressortir avec toute la clarté voulue. Mais dans la pensée du P. Coudrin, il y avait quelque chose de plus ; l'union étroite et intime des deux Sacrés Coeurs dans l'oeuvre de la Rédemption et de la Sanctification du genre humain ; et c'est ce qu'il exprimait par cette formule : la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

D'ailleurs, la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers semble n'avoir pas attaché une grande importance à cette rédaction, puisqu'elle a laissé au premier paragraphe de l'introduction cette expression : *Instituti nostri hic finis est . . . propagare devotionem sacratissimis cordibus Jesu et Mariæ* ; le Fondateur, d'autre part, ne pensa jamais que sa formule avait été proscrite, car il autorisa comme officielle la traduction de la nouvelle rédaction, dans la forme que nous avons donnée plus haut.

CHAPITRE VI

Les Constitutions de 1825

[p.79] Il était déclaré dans les Constitutions mêmes de 1817 qu'elles étaient imparfaites et à compléter aux futurs Chapitres Généraux de 1819 et 1824,.

Le premier se réunit le 1^{er} Septembre 1819, dans la Maison principale de Paris, et ne se clôtura que le 1^{er} Octobre, après avoir pris 168 décisions, qu'il ordonna en treize chapitres différents. On les envoya à Rome accompagnées de plusieurs Mémoires explicatifs et d'une supplique au Saint Père, lui demandant leur approbation.

Le Cardinal della Somaglia reçut toutes ces pièces le 24 Janvier 1820 et il les remit au Consulteur pour leur examen. Celui-ci proposa certains changements assez importants et se prononça favorablement pour l'approbation. Mais la Sacrée Congrégation ne jugea pas opportun de passer outre, et se contenta de cette observation : *Uniatur*, que ces pièces soient unies au dossier de l'Institut.

Le Chapitre Général se réunit à nouveau le 1^{er} Septembre 1824. Il ne dura que 20 jours et prit 45 décisions, groupées en neuf chapitres. Le n° 40 portait : « on réunira sous le titre de Constitutions, Règles et Statuts des Frères de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'autel : - 1°) Tout ce qui

concerne les Frères dans les Constitutions et Statuts approuvés par la Bulle du 17 Novembre 1817 ; - 2°) Tous les règlements du Chapitre de 1819 ; - 3°) Les règlements adoptés par le présent Chapitre ».

Cette fois-ci, le Fondateur voulut aller lui-même porter les actes des deux Chapitres et plaider personnellement leur approbation, et il partit pour Rome le 19 Mai 1825, accompagné du P. Hilarion et du Fr. Séverin. Sous sa douce et prudente inspiration, la Congrégation des Evêques et des Ré [p.80] guliers agit vite, et bien de telle sorte que, le 26 Août, le Décret recevait l'approbation du Saint Père.

Que trouvons-nous dans ces Constitutions, par rapport à la dévotion aux Sacrés Coeurs, qui ne se trouve pas dans celles de 1817? « Tous les Frères qui ont atteint l'âge de vingt et un ans accomplis jeûneront les premiers vendredis de chaque mois, la veille des fêtes du Sacré Coeur de Jésus, du Sacré Coeur de Marie... » (c. IX, a. 21) ; « tous les Frères prêtres diront la messe pour le bien spirituel de la Congrégation deux fois par an, savoir à la fête du Sacré Coeur de Jésus et à celle du Sacré Coeur de Marie. Tous les ans, le jour qui suit immédiatement la fête du Sacré Coeur de Jésus, tous les prêtres diront la messe pour tous les Frères et Soeurs vivants de la Congrégation » (XII,I,2,) ; « toutes les prières communes seront toujours terminées par le *Vivat cor Jesu sacratissimum per infinita saecula saeculorum. Amen* » (IX,11)

Deux articles du Chapitre IX méritent une attention spéciale. « Tous les frères qui savent lire, réciteront, tous les jours, les petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie » (a. 14). « Dans toutes les maisons de la Congrégation où il y a quinze frères de chœur, ils psalmodieront, tous les jours, publiquement, le grand Office canonial, en y joignant les petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie » (18).

Ce n'était pas une innovation ; le Fondateur disait dans son attestation que cette pratique était observée dans la Congrégation depuis ses débuts *ab incunabulis* ; lui-même les disait tous les jours, et pour faciliter sa dévotion, il avait fait relier à la fin de son Bréviaire, un exemplaire des petits Offices.

La Règle des Soeurs établissait la même obligation. « Les Soeurs de chœur réciteront le petit Office de la Sainte Vierge et en outre les petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie » (IX, 14).

Les Constitutions de 1817 voulurent consacrer cette pratique en établissant dans le n° 11 des Statuts, que « dans [p.81] les circonstances actuelles et jusqu'à ce que le Chapitre Général en décide autrement, les frères et les soeurs de la Congrégation ne sont tenus à la récitation d'aucun Office public excepté à la récitation des petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie » ; mais Rome n'en jugea pas ainsi, et la dernière partie de ce numéro fut supprimée.

Le Chapitre Général de 1819, tant chez les Pères que chez les Soeurs, reprit l'affaire des petits Offices des Sacrés Coeurs. Celui-ci ordonnait dans sa décision 149 : « Les Soeurs de chœur diront, en outre du petit Office de la Sainte Vierge, les petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ». Les Pères, après avoir pris la même décision pour tous les frères qui savent lire, ajoutaient : « Un exemplaire imprimé, signé du Supérieur Général, et scellé de son sceau, sera envoyé à Rome, pour être approuvé par le Siège Apostolique » (105).

En effet, le jour même de la clôture du Chapitre, le Supérieur Général mit au bas de l'Office cette attestation : « Nous, Supérieur Général de toute la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement de l'autel, attestons que ces petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ont été en usage dans notre Congrégation depuis le commencement, et se trouvent dans beaucoup de livres qui sont entre les mains des fidèles depuis près de deux siècles, et spécialement dans un livre intitulé : Dévotion au Sacré Coeur de Jésus, dont on a fait un grand nombre d'éditions et qui a été recommandé par des hommes insignes par leur piété et par leur doctrine. C'est pourquoi, selon l'article 105 des règlements de notre premier Chapitre Général, nous prions le Saint Siège Apostolique pieusement et ardemment de daigner approuver ces petits Offices ».

En 1825, lorsque le Père Coudrin fit le voyage à Rome, il était porteur du Mémorial suivant adressé au Saint Siège : « Quand vers la fin de l'année 1819, nous présentâmes à la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers [p.82] les règlements adoptés par notre premier Chapitre Général, nous envoyâmes en même temps un exemplaire des petits Offices du Sacré Coeur de Jésus et du très doux Coeur de Marie, afin qu'ils fussent approuvés par l'autorité du Saint Siège Apostolique. Mais, n'ayant obtenu aucune réponse, à cause des circonstances très difficiles des choses, des troubles de l'Italie et de l'Espagne, et des misères des temps, le Chapitre Général de cette année a jugé qu'il était opportun d'envoyer un nouvel exemplaire des dits Offices, pour être soumis à la confirmation du Saint Siège Apostolique.

« Il nous semble qu'il ne peut y avoir aucun doute au sujet du petit Office du Coeur Sacré de Jésus, étant donné que le grand Office de ce Coeur Vénéral est récité dans tout le monde catholique. Il n'y a rien d'étonnant, donc, à ce que nous, qui sommes consacrés au Coeur Sacré de Jésus d'une manière spéciale, en vertu d'une Constitution Apostolique, comme il apparaît dans la Bulle *Sub plumbo*, du 15 Décembre 1817, nous nous servions de ce petit Office pour renouveler chaque jour notre consécration.

« Cette même raison de notre consécration sert également pour le petit Office du Coeur Sacré de Marie.

« En outre, nous vous supplions humblement de vouloir peser ces autres raisons. Il y a longtemps que les petits Offices du Coeur Sacré de Jésus et du très doux Coeur de Marie existent, et qu'ils sont dans notre patrie, entre les mains de tous les fidèles. Depuis cent ans, on a fait beaucoup d'éditions des livres qui les contiennent, avec l'approbation des Evêques, et ils se sont propagés par toute la France. Ils sont nombreux, les fidèles qui récitent ces Offices; et quant à nous spécialement, nous les récitons, depuis le commencement de notre Congrégation, chaque jour, non sans beaucoup de fruit, et notre dévotion s'accroît en les récitant.

« Puis, ce que nous avons dit du grand Office du Coeur Sacré de Jésus, peut aussi se dire, en quelque sens, du grand Office du très doux Coeur de Marie, à savoir, que nous avons un Office propre en l'honneur du Coeur Sacré de Marie, [p.83] approuvé par le Saint Siège Apostolique le 20 Août 1773, à la demande de la très révérende mère Thérèse de Saint Augustin, fille du Roi très chrétien, qui est en usage, en vertu de cet indult, chez les Soeurs Carmélites. Cet Office se trouve dans le propre des fêtes de notre Congrégation, que nous avons envoyé à Rome en vue d'obtenir la confirmation apostolique.

« De plus, qu'il nous soit permis d'apporter un autre motif non moins important. Si comme nous le demandons instamment et nous en avons la plus grande confiance dans le Seigneur, les petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie sont confirmés par l'approbation apostolique, alors, la dévotion au Coeur Sacré de Jésus et au Saint Coeur de Marie grandira de plus en plus ; puisque les fidèles seront invités avec plus de force à la récitation de ces petits Offices, et y trouveront une plus grande ferveur... ».

Cette supplique porte la date du 20 Octobre 1824. Ce n'est que l'année suivante que le Père Coudrin la présenta à Rome et insista personnellement auprès de la Sacrée Congrégation pour en obtenir l'approbation. Le Père Hilarion nous a conservé la réponse officielle du Saint Siège. (Nous aurions souhaité, dit-il, dans ses Mémoires, obtenir l'approbation des petits Offices des Sacrés Coeurs, que nous avons coutume de réciter tous les jours; mais, Mgr Sala représenta à notre Très Révérend Père que ces petits Offices n'appartenaient pas au Bréviaire, qu'ils n'étaient pas, conséquemment, du genre de ceux que le Saint Siège a coutume d'approuver ; qu'il était toujours bon de les réciter, mais que le Chef de l'Eglise ne se prononçait pas ordinairement sur des prières de dévotion : d'après ces observations, on ne crut pas devoir faire d'autres poursuites » (1).

(1) Mémoires, V, 2, p. 227 (R.).

Les articles 5 et 7 du chapitre XIII de la Règle des Frères, nous parlent de l'habit religieux et en particulier du scapulaire des Sacrés Coeurs. « C'est un principe établi [p.84] que tous les frères de chœur, missionnaires ou professeurs, porteront la soutane blanche, le manteau blanc, le cordon blanc, les bas blancs, le scapulaire des Sacrés Coeurs. On portera le manteau

rouge à l'adoration. On prendra cet habillement dès que les circonstances le permettront. Lorsqu'on prendra la couleur blanche, on décidera la forme de l'habit des frères convers. (a.5). Jusqu'à ce qu'on puisse prendre l'habit religieux, les frères profès porteront, sous leur habit, le grand scapulaire des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et les novices le petit scapulaire » (a.7).

Ici aussi, les Constitutions ne faisaient que consacrer une pratique observée dans la Congrégation dès le commencement. La Soeur Gabrielle de la Barre dit dans ses Mémoires que la Sainte Vierge découvrit à la fondatrice : « que les Coeurs de Jésus et de Marie devaient être placés sur les médailles de nos scapulaires, ainsi qu'ils le sont ». La Bonne Mère dit dans un billet de 1801, adressé au Bon Père, pour lui rendre compte de sa conscience : « A l'instant où Notre Seigneur a été conçu dans son sein (de la sainte Vierge), il lui a donné son Coeur qu'il a placé comme le vôtre est brodé ».

Le Chapitre Général de 1819 s'occupa de l'habit des Frères. « Cette question, dit le Père Hilarion, était pour eux de la plus haute importance. Rien dans notre habillement, n'annonçait un costume religieux, ni pour la forme, ni pour la couleur. Il est vrai qu'en 1801, on avait porté le manteau blanc, ce qui fut continué à Poitiers jusqu'au mois de Mai 1803, qu'on fut obligé de le quitter, pour ne pas irriter davantage la fureur des impies ; mais depuis cette époque, les circonstances ne nous avaient jamais permis de faire une nouvelle tentative. Il fallait cependant annoncer à nos frères, tant ceux qui avaient déjà fait profession que ceux qui la feraient dans la suite, quel habit religieux nous devons porter un jour. Il fallait prouver aux Evêques, qui verraient nos Règlements, notre volonté ferme et invariable d'être Religieux. Il fallait consacrer, par une décision solennelle, la couleur qui nous avait été indiquée par le [p.85] ciel même. La question de l'habit religieux fut donc mise en délibération dans le Chapitre des frères. On en parla pour la première fois dans la Séance du 18 Septembre. On ne fut pas frappé dans le moment des réflexions importantes dont je viens de parler. On considéra seulement qu'il était impossible, dans l'état actuel des choses, de prendre aucun costume religieux. Le Chapitre Général se contenta d'ordonner. ... « Jusqu'à nouvel ordre, les frères profès porteront sous leur habit le grand scapulaire des Sacrés Coeurs, et les frères novices le petit scapulaire » (n. 142).

« Cependant, continue le Père Hilarion, la Providence voulait nous amener à établir une règle définitive. Une circonstance singulière en fournit l'occasion. Le 25 Septembre, on règle le mode des délibérations des Chapitres Généraux. On avait déjà tenu vingt séances, qui nous avaient éclairé sur cette matière. Cependant, avant de sanctionner ce mode, on veut de suite en faire l'expérience. Notre Très Révérend Père Supérieur Général propose la question de l'habit religieux. On n'a d'abord en vue que de faire l'application du nouveau mode adopté, sans même penser que la question proposée puisse avoir des suites. Un frère se lève, et représente que si l'on admet la soutane blanche, quelques frères ne la verraient peut-être pas de bon oeil. Cette représentation fait naître de sérieuses réflexions dans l'esprit de plusieurs membres du Chapitre. Ils font observer que, si, comme le suppose le frère qui vient de parler, l'habit religieux pouvait déplaire à des profès, c'était un motif pour se hâter de donner une décision qui deviendrait autrement impossible. Ils ajoutent qu'un très grand nombre de novices auront fait leurs vœux avant le Chapitre prochain de 1824, qu'il fallait conséquemment les prévenir de toute l'étendue de leurs engagements sur une matière que l'on supposait pouvoir faire naître des inquiétudes. En conséquence, ils proposent formellement, et non plus pour servir d'exemple du mode des délibérations, que l'on établisse en principe que les frères porteront la soutane blanche, le manteau blanc, le cordon blanc, les bas blancs, le scapu- [p.86] laire des Sacrés Coeurs ; que les adorateurs auront le manteau rouge. La discussion s'engage et dure plus de deux heures. Un grand nombre de membres du Chapitre y prennent une part active. La plupart y étaient préparés depuis longtemps. Toutes les raisons pour et contre sont pesées avec la plus scrupuleuse attention. Quelques-uns des frères parlent plusieurs fois. La discussion est enfin fermée. On ne veut rien prononcer sur une matière si importante, avant de recourir de nouveau à la prière. Tous les membres du Chapitre Général se mettent à genoux. On récite le

Veni Creator, une oraison au Sacré Coeur de Jésus, d'autres oraisons à la très sainte Vierge et à saint Joseph. Le Très Révérend Père Supérieur Général engage les frères à renouveler chacun intérieurement les vœux de leur profession, et les prévient qu'ils doivent donner leur suffrage, comme ils le donneraient, s'ils étaient au lit de la mort. On demeure quelques minutes dans le silence du recueillement. Les membres du Chapitre restent à genoux pendant que les scrutateurs recueillent les suffrages, et la proposition est unanimement adoptée. On se relève et on récite le Te Deum en action de grâces. Il faut remarquer que c'était un samedi, jour consacré à la sainte Vierge, et que nous venions d'adopter la couleur qui lui est particulièrement dédiée, couleur qu'elle avait indiquée elle-même à notre vénérable soeur Henriette depuis plus de dix-sept ans. On demeura convaincu qu'elle avait, dans cette circonstance, présidé d'une manière toute spéciale à nos délibérations» (1).

(1) Mémoires, V, 10, 11, (M).

On comprend que le Bon Père, dans son Mémoire au Saint Siège, du 20 Octobre 1824, sur les décisions des deux Chapitres Généraux, pouvait dire : « La question de l'habit religieux a été étudiée avec une très grande attention, tant par les frères dans le premier Chapitre Général de 1819 que par les soeurs dans le Chapitre Général de cette année. Il n'y avait aucun doute sur le fait que l'habit devait être [p.87] uniforme et montre que l'Institut était consacré à Dieu ; pareillement, depuis le commencement de notre Congrégation, il était reconnu qu'il serait toujours de couleur blanche pour signifier notre consécration spéciale à la Reine des Vierges. Il a donc été décidé, après une mûre délibération, après avoir adressé à Dieu bien des prières, après avoir imploré les lumières du Saint Esprit, qu'il était très utile pour la bonne marche de notre Congrégation, de déterminer dès à présent, sans aucun délai, la forme de l'habit religieux. Les frères aussi bien que les soeurs ont voulu que cet habit que nous avons toujours souhaité depuis le commencement et que nous désirons ardemment revêtir, comme signe de notre dévotion et de la grande pureté que nous nous efforçons de conserver, avec la grâce de Dieu, soit adopté aussitôt que les circonstances le permettront. Ainsi nos novices seront avertis de notre futur habit, afin que la livrée, qu'ils porteront plus tard, de la Bienheureuse Vierge Marie, augmente en eux, dès à présent, leur ferveur dans la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie » .

Remarquons ici la forme de ce scapulaire, qui nous éclaire sur la doctrine de la Congrégation concernant la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Il est composé de deux coeurs unis, entourés, celui de Jésus, d'une couronne d'épines et celui de Marie d'une couronne de roses, celui-là surmonté d'une croix et celui-ci traversé par une épée; de tous deux jaillissent des flammes dans la partie supérieure, et le tout est entouré d'une double couronne d'épines. Peut-on exprimer d'une manière plus claire, plus saisissante l'union des Sacrés Coeurs dans la dévotion de la Congrégation ?

Au commencement le Coeur de Marie occupait la droite et précédait le Coeur de Jésus, selon les indications de la Bonne Mère. Le Père Coudrin en fut étonné et, dans un billet du 28 Décembre 1800, il lui demanda : « Pourquoi l'image du Coeur de Marie avant celle du Coeur de Jésus ? Nous trouvons la réponse dans un billet de la Bonne Mère, [p.88] probablement de la fin de 1801. « A l'instant où Notre Seigneur a été conçu dans son sein, il lui a donné son Coeur, qu'il a placé comme le vôtre est brodé. Celui de la Sainte Vierge est le premier parce qu'elle existait et que Notre Seigneur n'existait pas humainement » .

Nous ne savons pas si cette réponse, qui n'est pas très théologique, a convaincu le Bon Père et l'on continua à broder les scapulaires de la même manière ; un seul exemplaire que nous possédons parmi les reliques du Fondateur, porte le Coeur de Jésus à gauche, mais précédant le Coeur de Marie.

Du scapulaire, les Sacrés Coeurs furent gravés sur le cachet de la Congrégation dans la forme primitive. On le voit en usage jusqu'à l'approbation de la Règle en 1817. A cette époque, le cachet subit la même modification que celle constatée pour le scapulaire.

Mais nous croyons que cette opinion n'était pas unanime dans la Congrégation. Nous en avons des indices dans une copie de la Règle signée par le Bon Père, le 13 Octobre 1819. Le

cachet y est tel que nous l'avons signalé plus haut ; mais le copiste s'est permis de remplacer le mot « coeurs », partout où il se trouve, par le dessin des deux Sacrés Coeurs, unis entre eux. Or, dans ces dessins, le Coeur de Jésus est toujours placé à la droite du Coeur de Marie.

Les Constitutions consacrent le chapitre XXVI et dernier à l'Association Extérieure des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, dont le premier article est ainsi conçu : « Comme une des principales fins de notre Institut est la propagation de la véritable dévotion envers les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, telle qu'elle est approuvée par le Saint Siège Apostolique, pour étendre davantage et propager plus facilement cette dévotion, les Supérieurs locaux de toutes les maisons peuvent admettre à la communion spéciale de prières les fidèles, qui, vivant au milieu du siècle, désireraient cependant mener une vie plus chrétienne »

L'Association Extérieure est née en même temps que la Congrégation des Sacrés-Coeurs. Le jour où le petit grou-*[p.89]* pe des Solitaires, à Poitiers, avec la Mère Henriette à sa tête comme Supérieure Générale, se sépara de l'Association du Sacré Coeur, pour fonder une Congrégation Religieuse, une partie des associées externes les suivirent dans leur séparation, pour former l'Association Extérieure. Celle-ci avait le même esprit de réparation et d'apostolat que la Congrégation ; la même vie de service des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, menée dans le monde, sous la direction et l'autorité de la Congrégation. Ensemble elles étaient approuvées par l'autorité diocésaine des Evêques, et l'une et l'autre jouissaient des indulgences accordées par le Saint Siège Apostolique. Enfin, le Décret du 10 janvier 1817, par son approbation solennelle, consacra pour toujours l'Association Extérieure, comme une partie de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous avons laissé, pour finir ce chapitre; le commentaire de l'article 3 du chapitre préliminaire des Constitutions, qui est, peut-être, le plus profond, dans l'affirmation de l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Il y est dit :

« Nous nous efforçons de retracer la vie cachée de Jésus Christ, en réparant, par l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement, les injures faites aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs ».

Nous avons vu dans le cours de ces pages, bien qu'elles n'aient pas été écrites dans ce but, que la mission de la Congrégation des Sacrés Coeurs était une mission de réparation surtout par l'adoration, et d'apostolat. Le titre choisi dès le commencement exprimait bien cette double mission : « Zélateurs et Zélatrices de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du divin Coeur de Jésus au très saint Sacrement de l'autel ». Le Mémoire envoyé à Rome par le Bon Père pour justifier le titre de Zélateurs, ne laisse aucun doute sur la première partie. « Ce titre de Zélateurs, dit-il, exprime nettement le but que nous désirons atteindre : la sanctification par la propagation de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ».

La mission réparatrice de la Congrégation, surtout par *[p.90]* l'Adoration, que l'on trouve presque à chaque page des écrits des Fondateurs, est présentée sous trois formules différentes. La première est clairement exposée par le Bon Père, dans la circulaire qu'il adressa à toute la Congrégation pour lui annoncer l'approbation de l'Institut. « Nous sommes destinés à adorer le Coeur de Jésus, à réparer les outrages qu'il reçoit tous les jours ». Une petite notice remise par le Père Hilarion, au nom du P. Coudrin, à Mgr. de Nisibe, Nonce à Paris, dit que la Congrégation « a pour but de réparer, par l'Adoration perpétuelle, les outrages faits au Coeur de Jésus par la malice des hommes ».

Cette formule est due à l'Association du Sacré Coeur de Jésus de Poitiers, mais surtout aux indications de la Bonne Mère. Un billet du 3 février 1802 dit ainsi : « Le bon Dieu m'a fait connaître qu'il s'est montré corporellement à la Soeur Marie Alacoque, afin qu'elle fit connaître la dévotion à son Coeur... Actuellement qu'elle est adoptée, il veut un Ordre qui soit destiné à adorer son Coeur, à réparer les outrages qu'il reçoit ».

Un autre billet de Janvier 1803 revient sur la même idée. « Je ne peux point expliquer tout ce que le bon Dieu m'a fait connaître relativement à la dévotion à son divin Coeur ; tout ce que je peux dire, c'est qu'il a fait connaître cette dévotion par les Dames de la Visitation dans

un moment fâcheux pour la Religion, à cause des hérésies et du désordre en général. Les hommes n'ont pas correspondu à cette première faveur ; il vous choisit (le Bon Père) de nouveau pour élever un nouvel Ordre qui se consacre : une partie à faire connaître et étendre, rétablir le règne de Dieu dans les coeurs par le moyen de la dévotion aux souffrances du sien ; l'autre partie est destinée à adorer, à réparer autant que possible les outrages qu'il a reçus, par une vie d'immolation et de sacrifices. Cet Ordre s'établira, quelques persécutions que nous éprouverons : il est dans les desseins de Dieu... ».

Une autre formule, qui n'est pas moins fréquente que la [p.91] précédente dans les écrits des Fondateurs, est celle-ci, que nous trouvons dans la lettre du Bon Père au Grand Aumônier de France, le 14 avril 1817 : « réparer par l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'autel les outrages faits à la Majesté divine ». Elle fait son apparition dès le temps de la fondation à Poitiers, et sera portée devant les Vicaires Capitulaires de Poitiers en Juin 1800, à la connaissance du public par l'Invitation des Zélatrices aux âmes fidèles, en Novembre 1818, et au Saint Siège par les Mémoires du Père Hilarion, et les suppliques du Bon Père pour obtenir l'approbation du Propre des fêtes de la Congrégation, du Cérémonial, et l'établissement d'une mission lointaine.

Gardons nous cependant de croire que cette dualité de formules obéissait à une double conception différente du but de l'Adoration réparatrice. Dans la pensée des Fondateurs et de leurs collaborateurs, les deux formules exprimaient la même idée ; aussi ils les employaient indistinctement, non seulement dans des pièces diverses, mais dans un même document. Ainsi le Père Hilarion, canoniste averti, nous dit dans son Premier Mémoire au Saint Siège : « L'Adoration perpétuelle, en réparation des injures faites au Coeur de Jésus par la malice des hommes » . Et quelques lignes plus loin, il ajoute : « On résolut d'établir une Congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du Sacré Coeur de Jésus et du Sacré Coeur de Marie, à réparer, par l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement de l'autel, les outrages faits à la Majesté divine ». Quelquefois même, c'est une seule phrase qui unit l'immolation au Sacré Coeur et la satisfaction à la Justice divine, comme dans la supplique des Soeurs aux Vicaires Généraux de Poitiers, le 17 Juin 1800, où elles prient ces Messieurs « de vouloir bien jeter un regard favorable sur une petite partie de ce même troupeau, et sur les faibles essais que nous avons faits, pour nous immoler au Sacré Coeur de Jésus Christ, afin de satisfaire, autant que nous pou-[p.92] vons, à la Justice divine, pour les excès commis dans ces derniers temps ».

Nous avons déjà cité une supplique des Fondateurs au Saint Père, où les deux Sacrés Coeurs sont unis dans la réparation. « Le tout, disent-ils, forme deux corps sous un même Supérieur, où chacun selon la mesure du talent qui lui a été confié, soit dans la retraite, le silence et la pénitence, soit dans les sollicitudes de la vie apostolique, rend aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie les devoirs de sacrifices, d'amour, de réparation et de dévouement total qui ont été jusqu'à ce moment la base de l'établissement dont on vient de donner un léger aperçu ».

Cette union des Sacrés Coeurs dans l'adoration est aussi exprimée dans la supplique du Bon Père à M. de Mondion, pour lui demander de pouvoir célébrer la fête du Saint Coeur de Marie, car, dit-il, « comme c'est par son divin Coeur qu'on adore chez nous le Sacré Coeur de Jésus au très Saint Sacrement de l'autel... ». La même idée se trouve dans la supplique du 2 Octobre 1801, où les membres de la Congrégation sont appelés « adorateurs perpétuels qui vont au Coeur de Jésus par le Coeur de Marie »

Mais c'est surtout la supplique des Fondateurs, du 25 Octobre 1814, qui donnera la formule de l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans l'adoration réparatrice de la Congrégation. « Le but que la dite Congrégation se propose, disent-ils, c'est l'imitation des quatre âges de la vie de Notre Divin Sauveur... sa vie cachée : en réparant, par l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement, les injures faites aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ».

Lorsque le moment fut arrivé de présenter à l'approbation du Saint Siège les Constitutions du nouvel Institut, on choisit la seconde formule, qui fut exprimée ainsi : « Nous nous efforçons de retracer la vie cachée de Jésus Christ, en réparant, par l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement, les outrages faits continuellement à la Majesté divine ».

Le Saint Siège se trouva en face de ces deux documents [p.93] officiels, la supplique et les Constitutions, qui s'exprimaient en deux formules distinctes. Il n'y fit pas attention, et le Décret d'abord, et la Bulle après, conservèrent les deux rédactions, la première dans l'introduction, et la seconde dans les Constitutions.

Les deux Chapitres Généraux de 1819 et 1824 ne touchèrent pas à la rédaction de la Règle, mais, lorsque le Père Hilarion fut chargé de l'accomplissement de la décision 40 du Chapitre Général de 1824, c'est à dire, de la réunion en un seul corps, sous le titre de « Constitutions, Règles et Statuts des Frères de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement de l'autel », des Constitutions et Statuts approuvés par la Bulle Pastor eternus, et des Règlements des deux Chapitres Généraux, il voulut en finir avec cette dualité de formules, en donnant à l'article 3 du chapitre préliminaire, la rédaction que nous avons citée plus haut.

Le Saint-Siège se prononça enfin, le 26 août, en faveur des règlements adoptés par les deux Chapitres de 1819 et 1824 ; mais comment faire parvenir le Décret jusqu'à Paris ? Cette fois-ci aussi, la divine Providence vint en aide au Fondateur. Le Marquis Eugène de Montmorency partit pour Rome sur la fin d'octobre, et, à son retour, il consentit à s'en charger et le remit au T. R. Père Coudrin le 26 décembre 1825.

Il ne restait plus qu'à imprimer le texte de la Règle et à le communiquer à toute la Congrégation. On se mit à l'oeuvre, et le 11 février 1826 le Fondateur pouvait écrire cette belle circulaire :

Frère Marie-Joseph, Supérieur Général de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel, à nos bien-aimés Frères et à nos très-chères Soeurs, Salut en Notre Seigneur Jésus- Christ.

Depuis plus de trente ans, nos bien-aimés Frères et nos très-chères Soeurs, le Dieu de toute miséricorde n'a cessé de [p.94] répandre ses bénédictions sur notre Institut ; mais c'est principalement dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, que notre Congrégation a reçu des preuves plus multipliées de la bonté divine. Dejà vous avez reçu les offices propres à notre Institut, approuvés par le Siège Apostolique. Nous vous transmettons aujourd'hui les Règles tracées par nos Chapitres Généraux, et confirmées par la sainte Eglise Romaine, par cette Eglise principale, centre de l'unité catholique, et source de toute juridiction spirituelle. Nous y joignons le Cérémonial de notre Congrégation, que le Souverain Pontife a daigné également approuver.

Vous n'ignorez pas non plus que la Propagande nous a demandé des Prêtres de notre Congrégation pour aller porter le flambeau de la Foi aux habitants des îles Sandwich, situées dans la mer Océanique ; et, déjà, le 3 décembre de l'année dernière, Son Eminence le Cardinal Della Somaglia, Pro-Préfet de la Propagande, nous a adressé le Décret du Saint-Siège, qui établit un des Frères de notre Congrégation Préfet Apostolique des îles Sandwich, et deux autres de nos Frères, Missionnaires Apostoliques, avec les pouvoirs les plus étendus, et, le 15 janvier de la présente année, le Chef de l'Eglise a fait remettre au Préfet Apostolique une copie authentique de la bulle du Jubilé, le considérant comme déjà investi des pouvoirs du Saint- Siège, et revêtu de son autorité. Ainsi l'éternelle miséricorde nous offre les moyens d'imiter plus parfaitement la vie évangélique de notre divin Sauveur, et de commencer l'oeuvre importante des Missions étrangères, l'une des principales fins de notre Institut, et qui nous a été recommandée spécialement par le successeur de Saint Pierre.

Il ne nous reste plus, nos bien-aimés Frères et nos très-chères Soeurs, qu'un seul voeu à former. c'est que les grâces de Dieu ne nous aient pas été prodiguées en vain ; c'est que vous soyez fidèles à l'observation de nos Saintes Règles. Cette fidélité fera votre consolation sur la terre, et assurera votre bonheur éternel. Nos Frères et nos Soeurs, qui nous ont précédés dans

une meilleure vie, étaient convaincus de cette grande vérité. Les uns et les autres vous ont édifiés par leurs vertus, par [p.95] leur régularité, par leur obéissance, leur esprit de détachement et de sacrifice, et nous avons la douce confiance que leur mort a été précieuse aux yeux du Seigneur. Efforcez vous de les imiter; la même couronne vous attend. Que nos Saintes Règles soient l'objet continuel de vos lectures et de vos réflexions, pour y conformer votre conduite.

Vous le savez, nos bien-aimés Frères et nos très-chères Soeurs ; la Règle de Saint Benoît est le fondement de la nôtre. Nous vous engageons à lire et à méditer souvent, devant Dieu, la Règle de ce grand Patriarche des cénobites d'Occident. Surtout nous vous recommandons de lire les chapitres 4, 5, 6, 7, 19, 20, 33, 34, 54, 68, 71 et 72 de la Règle de Saint Benoît : c'est là que vous apprendrez à estimer et à pratiquer cette sainte vertu d'obéissance, qui doit être telle que la voix du Supérieur, qui commande, et l'action du Disciple, qui exécute ses ordres, se trouvent presque jointes et unies dans un même moment (1) ; cette humilité, qui trouve son contentement dans ce qu'il y a de plus vil et de plus abject, qui fait que, dans le fond du coeur, nous nous croyons les derniers de tous, et qui nous porte à découvrir à notre Supérieur nos pensées et nos fautes les plus secrètes, parce que nous nous regardons comme incapables de nous conduire nous mêmes (2) ; cette ferveur dans la prière, qui nous inspire un profond recueillement en la présence de Dieu et de ses saints anges (3) ; cette pauvreté d'esprit qui ne nous permet d'avoir rien en propre, puisque nous n'avons pas même la disposition de notre volonté (4), et qui maintient la paix et l'union, parce qu'elle bannit les vains désirs et les murmures (5) ; cette soumission d'esprit et de coeur, fondée sur la confiance en Dieu, qui fait que le religieux, se reposant sur l'assistance divine, obéit par un sentiment de charité, et ne trouve rien d'impossible dans l'obéissance (6), et qu'il n'examine jamais celui qui commande, mais [p.96] Dieu seul, dont on s'approche par la voie de la soumission (7) ; ce silence intérieur (8), qui fait, comme dit le prophète, que l'on met un /rein à sa bouche, pour ne pas pécher par sa langue ; enfin, ce zèle ardent, qui éloigne du vice, et conduit à Dieu et à la vie éternelle (9). e Il faut, continue saint Benoît, dont nous aimons à emprunter ici les expressions, il faut que les religieux exercent ce zèle par une très ardente charité, c'est à dire, qu'ils se préviennent les uns les autres par des marques d'honneur et de respect ; qu'ils supportent très patiemment les infirmités du prochain ; que nul ne recherche ce qu'il croit lui être utile, mais plutôt ce qui est avantageux à son frère ; qu'ils se rendent les devoirs de la charité mutuelle par le mouvement du pur amour de Dieu ; qu'ils craignent le Seigneur ; qu'ils aiment leur Supérieur d'une affection humble et sincère, et qu'ils ne préfèrent rien à Jésus-Christ ».

(1) Règle de S. Renoit, ch. 5.

(2) Ibid. ch. 7.

(3) Ibid. ch. 19 et 20.

(4) Ibid. ch. 33.

(5) Ibid. ch. 34, 35.

(6) Ibid. ch. 68.

(7) Ibid. ch. 71.

(8) Ibid. ch. 6.

(9) Ibid. ch. 72.

Pour nous, mes bien-aimés Frères et nos très chères Soeurs, nous vous rappellerons ici ce que nous vous avons déjà dit bien des fois ; nous vous avons toujours présents au coeur et à la pensée, et nous formons continuellement des voeux pour que vous ne cessiez jamais d'être les véritables Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

CHAPITRE VII

Le culte public des Sacrés Coeurs

[p.97] En parlant du culte public nous pensons surtout à l'Office divin et à la Sainte Messe. Le Bréviaire et le Missel du temps des Fondateurs vont nous fournir une preuve magnifique

de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans la Congrégation, dès les premières années de la fondation.

Nous avons vu dans ces Mémoires, dit le Père Hilarion, qu'en 1799 nos Soeurs avaient adopté le Bréviaire de Poitiers. Lorsqu'elles formèrent d'autres établissements, elles prirent également le Bréviaire de chaque diocèse, qu'elles récitaient en commun. L'uniformité ne fut établie dans toutes leurs maisons qu'après le Décret de sa Sainteté, du 10 Janvier 1817, qui fixait pour elles la récitation du petit Office de la Sainte Vierge. Elles en firent imprimer un grand nombre d'exemplaires, conformément à l'usage de Rome. Elles ne crurent pas devoir rien changer dans leur premier Chapitre Général, d'autant plus que les Constitutions permettent de renvoyer au Chapitre de 1824 la question des devoirs à remplir pour réciter en commun ou même chanter l'Office.

Les occupations des Frères ne permettaient pas de réciter l'Office en commun, ni même d'astreindre ceux qui n'étaient pas encore engagés dans les ordres majeurs à aucun autre Office qu'à celui des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Presque tous les Frères qui étaient dans les ordres majeurs récitaient le Bréviaire de chaque diocèse. On sentait l'inconvénient de cette pratique ; mais on craignait d'irriter les Evêques de France, en adoptant un Bréviaire qui n'était pas le leur. Cette réflexion arrêta plusieurs membres du Chapitre (de 1824), lorsque cette question fut agitée la première fois le quinze septembre. Quoique tous reconnussent qu'il serait avantageux de prendre le Bréviaire Romain, quoiqu'aucun frère ne pensât à le rejeter, la majorité cependant jugea qu'il serait imprudent de l'adopter [p.98] dans les circonstances actuelles, et qu'il n'y avait pas lieu à délibérer. La fin du Chapitre approchait. Nous étions arrivés au trente Septembre. Un membre du Chapitre se présente sur le soir chez l'un des Secrétaires du Chapitre, et conformément aux articles 15 et 16 des Règlements déjà adoptés, il le prie de proposer de nouveau la question du Bréviaire Romain. Ce Secrétaire était précisément celui qui l'avait déjà proposée précédemment. Il engage ce frère à s'adresser au Secrétaire, son collègue. Celui-ci y consent et présente à l'autre Secrétaire la question ainsi posée : tous les frères dans les ordres majeurs se serviront du Bréviaire Romain, dans toutes les maisons de la Congrégation. Je puis affirmer que Notre Supérieur Général n'eut aucune connaissance de ce qui venait de se passer entre ce membre du Chapitre et les deux Secrétaires.

Le lendemain, premier Octobre, la séance est ouverte à cinq heures du matin. Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Le bon Dieu avait permis et peut-être voulu, que pendant la nuit notre très révérend Père Supérieur Général fut attaqué d'une espèce d'insomnie. Il avait dans sa chambre un grand nombre de reliques. Il invoque avec foi les Saints dont il possède les vénérables ossements. Cette pensée lui vient : qu'un grand nombre de ces Saints, dont il n'est pas fait mention dans les Bréviaires de France, ont une fête particulière dans le Bréviaire de Rome. Cette réflexion le frappe vivement. Il n'est pas inutile d'observer qu'elle nous avait été faite en 1801 par la révérende Mère Henriette. On retrouve dans un écrit déposé entre les mains de la Soeur Gabrielle ces paroles remarquables. Ce qui plaît le plus à l'Eglise, c'est que dans le Bréviaire Romain, il y a des Saints tous les jours. Quoi qu'il en soit, Notre Supérieur Général propose de lui-même qu'à dater du premier Janvier ifizo, le Bréviaire de Rome soit le seul Bréviaire de la Congrégation. Après une assez longue délibération l'article est adopté. Ce fut la dernière décision du Chapitre Général, dont la clôture fut prononcée le jour même dans la séance de midi » (1).

(1) Mémoires, V, II, 12, (M).

[p.99] Cette décision fut complétée par cette autre, qui plus tard forma l'article 17 du chapitre IX des Constitutions.

Il y aura un Propre des fêtes de la Congrégation, qui, suivant les règles tracées par les canons, aura été auparavant approuvé par le Saint Siège.

Le Propre des Fêtes fut envoyé à Rome, d'abord en Octobre 1819, puis le 29 Septembre 1824, avec un Mémoire explicatif, qui disait :

Il n'y a point de Congrégation qui n'ait des Offices propres, soit en raison de son titre, soit à cause des Patrons qu'elle vénère et des protecteurs qu'elle honore, soit enfin, eu égard aux diverses circonstances dans lesquelles elle a reçu les plus grands bienfaits de la bonté divine.

Le Souverain Pontife Pie VII, d'heureuse et glorieuse mémoire, approuva notre Congrégation par une Bulle cum plumbo, le 15 Décembre 1817, sous le titre des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Il n'est donc pas étonnant si nous présentons à l'approbation Apostolique les Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, avec rite double de première classe, avec octave. Nous avons l'habitude de célébrer, depuis le commencement de notre Congrégation, la Fête du très Saint Coeur de Marie, le premier samedi de l'année, mais sans octave, à cause de l'occurrence des autres Offices ; et pour cette raison, nous faisons commémoration solennelle du très Saint Coeur de Marie, avec rite double de première classe, avec octave, le premier samedi du mois de Septembre, surtout parce qu'en ce mois on célèbre la Nativité de Marie.

Etant, comme nous le sommes, consacrés d'une manière spéciale aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, nous désirerions qu'il nous fût permis de réciter leurs Offices tous les vendredis et tous les samedis non empêchés. Le Saint Siège Apostolique a accordé à plusieurs Congrégations qu'elles récitent les Offices du très Saint Sacrement et de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, les jeudis et les samedis respectivement; nous [p.100] espérons la même concession relativement aux Offices qui nous sont propres des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous nous efforçons, dans toutes nos maisons, de réparer, autant que possible, par l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement, nuit et jour, les injures faites par les hommes à la Majesté divine ; c'est pourquoi, nous avons choisi plusieurs Offices qui nous portassent davantage à atteindre ce but : tels, les Offices qui appartiennent spécialement à la commémoration des douleurs de Jésus Christ et de la Bienheureuse Vierge Marie, et qui ont été déjà approuvés pour plusieurs lieux ou Congrégations, par le Saint Siège Apostolique. Nous avons pris ces Offices du Bréviaire Romain, imprimé à Rome l'an 1802.

Nous désirons célébrer la fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie et celle de sa Présentation, avec Octave ; la première parce qu'en ce jour, au temps de la persécution qui sévissait en France, nous avons reçu de grands bienfaits de Dieu et la seconde, parce que c'est le jour de la Présentation que nous renouvelons nos vœux de profession.

Poussés par la plus grande dévotion à la Reine des Vierges, à qui nous devons de si grands et de si nombreux bienfaits, nous voulons et nous demandons ardemment d'autres Offices, qui sont célébrés, en son honneur, à Rome, et spécialement la fête de la Bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de *auxilium christianorum*, en faveur de laquelle nous avons une raison très puissante : à savoir, que pendant le temps de la captivité du Souverain Pontife Pie VII, d'heureuse et glorieuse mémoire, à Savona, on récita, dans notre Congrégation, durant plusieurs années, à l'adoration de jour et de nuit, les sept psaumes pénitentiels, pour obtenir la liberté du Chef de l'Eglise. C'est donc avec raison que nous demandons de pouvoir rendre à Dieu les actions de grâces qui lui sont dues, en récitant un Office qui a été institué pour cette fin.

L'Office de la Reine de la Paix, le 9 Juillet, est présenté humblement et instamment à l'approbation Apostolique, parce que nous conservons dans notre maison de Paris une image insigne de la Bienheureuse Vierge Marie, célèbre, depuis plusieurs siècles, par de nombreux miracles, et vénérée sous le titre de Reine de la Paix. Cette pieuse image fut exposée à la vénération des fidèles au temps du Roi de France, Henri III; et jouit d'une indulgence plénière, dont la concession fut renouvelée, au nom du Christ, par Pie VII, dans son exil de Savona, et plus tard confirmée à perpétuité, par un Bref apostolique du 14 Août 1817.

Nous avons comme Patron, par concession apostolique, Saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie ; c'est pourquoi, nous espérons qu'il nous sera permis de célébrer son Patronage avec rite double de première classe, avec octave. L'Office est déjà célébré à Rome, et les leçons pour l'octave sont les mêmes que le Siège Apostolique a déjà approuvées

pour les Carmes déchaussés, du Bréviaire desquels nous les avons prises. Nous demandons aussi de pouvoir réciter le même Office, une fois par mois, un jour non empêché ; l'Ordre Religieux cité jouit de ce privilège quatre fois par an.

Nous avons, également par concession apostolique, comme Protecteurs : Saint Benoît, dont nous professons la Règle, Saint Pacôme, Saint Augustin, Saint Bernard et Saint Dominique, et nous avons assigné à leur Office le rite double de seconde classe. Nous commémorons aussi la fête de la conversion de Saint Augustin, avec rite double majeur, le 15 Mai, avec translation de la fête de Saint Pie V, au 11 du même mois. Ce privilège a déjà été accordé à d'autres Congrégations et nous espérons dans le Seigneur, qu'il nous sera également accordé.

La fête de Saint Jean François Régis, de la Compagnie de Jésus, est signalé avec octave, parce qu'il est le Patron de l'Association Extérieure des fidèles, qui nous sont unis par une communion spéciale de prières et forment une Confrérie.

Comme Adorateurs perpétuels du très Saint Sacrement et Réparateurs des injures faites à la Majesté divine, nous vénérons d'un culte spécial Sainte Marie Madeleine, qui baisa les pieds sacrés du Christ, Saint Siméon Prophète, qui reçut dans ses mains l'Enfant Jésus, le Prophète Jérémie, qui pleura sur la cité de Jérusalem, et Sainte Marguerite de Cortone, qui par sa contrition et par l'austérité de sa pénitence, devint une nouvelle Madeleine.

[p.102] Parce que nous sommes dévoués aux Missions, nous célébrons la fête de la Dispersion des Apôtres, et, comme éducateurs des enfants, nous vénérons spécialement Saint Louis de Gonzague, que nous leur proposons comme un modèle de sainteté.

Quelques autres Saints sont vénérés chez nous avec un culte particulier, parce que, par leur intercession, nous avons reçu de nombreuses grâces de la Bonté divine: Sainte Colette, Saint Isidore d'Egypte, surnommé l'Hospitalier, et Saint Isidore le Laboureur, que nous avons proposé comme exemple à nos frères convers.

Lorsque la persécution sévissait durement en France, un jour, le 20 octobre, nous avons jeté les fondements de notre Congrégation, et nous avons prononcé nos premiers voeux sous l'invocation de Saint Caprais, martyr d'Agen, à qui nous avons recommandé l'oeuvre naissante ; à cause de cela, nous avons consacré le 20 octobre à sa fête, avec rite double majeur, transférant la fête de Saint Jean de Kenty au jour suivant, avec commémoration de Saint Hilarion et de Sainte Ursule et ses compagnes martyres.

Nous avons déjà indiqué les grandes charges que nous avons prises, en vertu de nos Constitutions, soit pour ce qui regarde les Missions, soit pour ce qui appartient à l'éducation des enfants ; nous avons donc besoin des secours spéciaux de la grâce divine et de la protection des Saints Anges ; c'est pourquoi nous avons inséré dans notre Propre des fêtes, celles des Saints Archanges Gabriel et Raphaël, demandant à Saint Gabriel de nous consoler, comme il a consolé l'homme de désirs, et à Saint Raphaël de nous conduire, au milieu de tant d'anxiétés et de tant de dangers, dans la voie du salut, comme il a conduit et reconduit sain et sauf le jeune Tobie.

Fondés sur ces raisons, nous prions pieusement et ardemment et nous supplions humblement le Saint Siège Apostolique de daigner approuver et confirmer de son autorité les Offices Propres de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'autel, dont plusieurs ont été déjà approuvés pour divers lieux et différentes Congrégations Religieuses.

[p.103] Voyons maintenant quels étaient ces Offices propres, dont le Mémoire dit qu'ils étaient en usage dans la Congrégation ab incunabulis, depuis le commencement.

Quel était le culte public du Coeur Sacré de Jésus ? Voici ce que dit l'Ordo au jour de la fête.

Vendredi après l'octave du Corpus Christi : Fête du Coeur Sacré de Jésus. Double de Première classe avec octave. Elle passe avant toute autre fête, car, il est dit dans l'Office qu'elle est la principale fête de notre Congrégation. Pendant l'octave, on ne célèbre aucune autre fête transférée même double, excepté si elle est de première ou de seconde classe. Le

Dimanche on dit l'office de l'octave, avec commémoration du Dimanche aux et 2es vêpres et aux laudes. Toute fête semidouble, qui tombe pendant l'octave, est transférée après l'octave. Pendant l'année, tous les vendredis non empêchés par une fête double, même transférée, on dit l'Office du Coeur Sacré de Jésus, avec rite double.

Quel était l'Office qu'on récitait soit le jour de la fête, soit les vendredis de l'année ?

Pour le jour de la fête il est dit ;

Tout, comme dans le Bréviaire romain, en premier lieu. Premières Vêpres, de la fête, sans aucune commémoration de l'octave. Antienne discite a me etc. comme aux Laudes.

Pendant l'octave, les leçons du premier nocturne de scriptura occurrente.

Deuxième jour : second nocturne, Sermon de saint Bernard ; troisième nocturne, homélie de saint Jean Chrysostome.

Troisième jour : second nocturne, Sermon de saint Bernard ; troisième nocturne, d'un sermon de saint Augustin, excepté la neuvième leçon qui est de l'homélie sur l'Evangile du troisième dimanche après la Pentecôte.

Quatrième jour : second nocturne, Sermon du Pape Innocent VI et la leçon VI sermon de Saint Bonaventure ; troisième nocturne, homélie de saint Bernard.

[p.104] Cinquième jour : second nocturne, Sermon de saint Cyrille Evêque ; troisième nocturne, homélie de saint Bonaventure.

Sixième jour : second nocturne, d'un sermon de saint Cyrille Evêque ; troisième nocturne, homélie de saint Bernard.

Septième jour : second nocturne, d'un sermon de saint Cyrille Evêque ; troisième nocturne, homélie de saint Bernard.

Huitième jour : premier nocturne : d'Isaïe, Prophète, chap. 40 ; second nocturne, sermon de saint Bernard ; troisième nocturne, tout comme le jour de la fête.

Quant à l'Office votif des vendredis de l'année, la rubrique est la suivante :

Tout comme le jour de la fête, excepté ce qui suit :

Au premier nocturne, les leçons de scriptura occurrente. Les leçons du deuxième et du troisième nocturne sont ordonnées ainsi :

Les mois de Janvier et de Juillet, comme le second jour de l'octave.

Les mois de Février et d'Août, comme le troisième jour de l'octave.

Les mois de Mars et de Septembre, comme le quatrième jour de l'octave.

Les mois d'Avril et d'Octobre, comme le cinquième jour de l'octave.

Les mois de Mai et de Novembre, comme le sixième jour de l'octave.

Les mois de Juin et de Décembre, comme le septième jour de l'octave.

Le saint Coeur de Marie est célébré deux fois : le mois de Janvier et le mois de Septembre.

Voici ce que détermine l'Ordo, par rapport à l'Office.

Premier samedi du mois de Janvier. Fête du très saint Coeur de Marie. Double de première classe, sans octave. Elle ne cède qu'à l'Epiphanie, et en ce cas elle est transférée au Dimanche après l'Epiphanie, avec les premières vêpres du très [p.105] saint Coeur de Marie et commémoration des deuxièmes vêpres de l'Epiphanie. Si la Fête du très saint Coeur de Marie tombe le premier jour de Janvier, la fête de la Circoncision est transférée au jour suivant, et l'on fait seulement commémoration du jour octave de saint Etienne.

Il y a une note qui dit :

Cet Office du très saint Coeur de Marie a été approuvé le 20 Août 1773 par le Souverain Pontife Clément XIV, pour satisfaire la dévotion de la très révérende Mère Thérèse de saint Augustin, carmélite, fille du Roi Très chrétien, d'après le Décret de ce même jour, signé par le Cardinal Cavalchini.

La Fête du mois de Septembre était célébrée avec octave, comme il est dit dans la rubrique correspondante.

Premier samedi du mois de Septembre. Commémoration solennelle du très saint Coeur de Marie. Double de Première classe, avec octave. Elle ne cède à aucune fête. Pendant l'octave, on ne célèbre aucune fête transférée, même double, à moins qu'elle ne soit de première ou de

seconde classe. Toutes les fêtes semi-doubles qui tombent pendant l'octave sont transférées après l'octave. Le dimanche, de l'octave, avec commémoration du dimanche, excepté si l'on célèbre la fête du saint Nom de Marie.

Aucune indication ni dans l'Ordo, ni dans les rubriques, ne nous signale l'origine de cet Office mais on peut constater qu'il est, avec quelques petites variantes, l'Office composé par saint Jean Eudes, dans sa rédaction définitive.

Une autre disposition de l'Ordo nous dit :

Pendant l'année. Tous les samedis non empêchés par un double, même transféré, on récite l'Office du très saint Coeur de Marie, avec rite double. Le Prope ajoute: Tout comme dans la Commémoration solennelle du très saint Coeur de Marie, le . premier samedi de Septembre, excepté ce qui suit :

[p.106] Et la rubrique qui suit est en tout la même qui déterminait la manière de réciter l'Office votif du Coeur Sacré de Jésus tous les vendredis de l'année.

Par rapport à la Messe de toutes ces fêtes liturgiques, nous pouvons préciser ce qui suit :

Le Fête du Coeur Sacré de Jésus, vendredi après l'octave du Corpus Christi. Tout comme dans le Missel Romain, imprimé à Rome, l'an 1809, en premier lieu, page LXXXVIII.

La Messe votive du Coeur Sacré de Jésus pour les vendredis de l'année est spéciale.

La Messe du très saint Coeur de Marie pour la fête du mois de Janvier, est celle qui avait été approuvée par Clément XIV, à la demande de la Mère Thérèse de St. Augustin, en même temps que l'Office.

Pour la fête du Coeur de Marie du mois de Septembre, ainsi que la Messe votive des samedis de l'année, c'est celle de saint Jean Eudes, avec de petits changements. (L'épître a été raccourcie, la sequentia supprimée, et le graduel et la communion changés complètement).

Voilà ce que durant vingt cinq ans la Congrégation pratiqua en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Nul autre, ni avant, ni après le Père Coudrin, n'est allé aussi loin que lui dans ce culte, surtout envers le très saint Coeur de Marie. A Rome, le culte du Coeur de Marie était, officiellement, à ses débuts. La concession de Clément XIV avait été une exception ; les autorisations de Pie VI et de Pie VII furent plus nombreuses ; enfin, le 31 Août 1805, le Pape décida que la célébration de la fête du Coeur de Marie serait accordée aux diocèses et aux communautés qui la demanderaient. On en était là lorsque le Mémoire du Bon Père arriva à Rome, avec le Prope des Fêtes de la Congrégation. L'approbation était donc assurée, mais avec combien de restrictions !

Le Père Hilarion écrit dans ses Mémoires :

[p.107] Le Prope des Offices de la Congrégation fut approuvé par le saint Siège, le 5 Juillet 1825. La fête du Sacré Coeur de Jésus, notre principale fête fut élevée au rang de double de première classe avec octave ; celle du Sacré Coeur de Marie fut fixée au dimanche après l'Octave de l'Assomption, sous le rit double de seconde classe.

Désormais, le Prope ne portera que ceci :

Dimanche après l'Octave de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Fête du saint Coeur de Marie. Double de seconde classe, sans octave. Tout comme à la fête de sainte Marie des Neiges, avec les leçons du deuxième nocturne du sixième jour de l'octave de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

CHAPITRE VIII

Le culte privé des Sacrés Coeurs

[p.108] Admirens la Providence divine dans les multiples chemins qu'elle a pour conduire les âmes à la vie religieuse. Entre le jeune homme préservé dans son innocence par la vertu de la grâce, élevé dans la piété par les soins de ses parents, de son curé et de ses maîtres, et formé dans l'enceinte d'un séminaire à l'esprit de la Congrégation qu'il a choisie, et l'homme qui tombe, sur la voie de la perdition, foudroyé par un coup de l'amour miséricordieux du Coeur

de Jésus, qui éclaire son intelligence et transforme sa volonté et le fait s'écrier : « Seigneur que voulez vous que je fasse », il n'est pas de circonstance de la vie humaine, qui ne donne occasion à la grâce de Dieu, pour éveiller une vocation religieuse.

Mais tous ces chemins si multiples et si variés conduisent toujours à la même porte extérieure de la vie religieuse : le noviciat, qui donne accès, après un certain temps de formation immédiate, à une autre porte intérieure et définitive, la profession. Or, l'ouverture de ces deux portes se fait par des cérémonies qu'il faut étudier, si l'on veut connaître l'esprit d'une Congrégation religieuse. Ce double dialogue entre le postulant et l'Institut qu'il embrasse, constitue un double acte de culte, le premier dans chacune de ces deux étapes de la vie religieuse. Eh bien, dans la Congrégation des Sacrés Coeurs, ces deux cérémonies, celle de la prise d'habit et celle de la profession, sont deux actes du culte envers les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Cette affirmation est clairement exposée dans la Supplique envoyée par le Père Coudrin au Saint Siège, pour lui demander l'approbation du Cérémonial de la Congrégation.

Dans toutes les Congrégations, y est-il dit, il y a toujours eu, soit pour la réception des novices, soit pour la profession [p.109] des voeux, quelques prières et quelques cérémonies propres à chaque Institut.

Guidés par les mêmes motifs, nous sollicitons du Saint- Siège Apostolique l'approbation de notre cérémonial. Nous avons spécialement choisi les prières qui pouvaient exciter la dévotion envers le Sacré Coeur de Jésus et le très doux Coeur de Marie. Nous avons adopté pour notre usage quelques unes des bénédictions et des prières anciennement reçues dans d'autres Congrégations et qui nous paraissaient indiquer davantage la fin de notre Institut, et nous y avons seulement ajouté ce qui devait exprimer spécialement que nous étions consacrés pour toujours aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous nous sommes proposé pour but principal d'enflammer la piété des Frères et des Soeurs de notre Congrégation.

Nous avons voulu que nos novices apprécient dans la cérémonie même de leur réception quel zèle devait diriger leurs âmes, quelle charité devait enflammer leurs coeurs, quelle ferveur devait animer leurs prières, quelle obéissance devait accompagner leurs actions.

Nous avons également voulu que nos profès, en faisant leurs voeux, comprissent qu'ils devaient être, pendant tout le cours de leur vie, fervents dans la psalmodie, constants dans l'adoration et la réparation des injures faites à la Majesté divine et compatissants aux douleurs du Sacré Coeur de Jésus et du très doux Coeur de Marie.

Par ce moyen, nos frères seront renouvelés dans l'esprit de leur vocation toutes les fois qu'en prenant leurs habits religieux, ils rappelleront à leur mémoire les prières qui ont été employées dans la bénédiction de ces vêtements sanctifiés.

Voici donc que, par un de ces multiples chemins de la vocation, un aspirant arrive à la porte du noviciat et demande à entrer dans la Congrégation des Sacrés Coeurs. Sur la réponse affirmative, il franchit le seuil du couvent, il entre en retraite, pendant un certain temps, pour écarter de son esprit toute pensée et toute affection mondaine, et [p.110] finalement il approche de l'autel, disposé à revêtir le saint habit religieux.

Le Supérieur est là, à côté de lui, pour implorer la bénédiction divine et sur l'habit et sur le postulant.

Seigneur Jésus, dit-il, qui avez daigné vous revêtir de notre mortalité, nous implorons l'abondance sans bornes de vos largesses: daignez bénir et sanctifier ce vêtement, signe d'une vie innocente et immaculée, afin que votre serviteur, qui en sera revêtu, mérite aussi de se revêtir de vous et s'applique tous les jours à honorer et à glorifier votre Coeur Sacré ainsi que le très saint Coeur de la Vierge Marie, votre Mère, ô vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles.

Ecoutez, Seigneur, nos supplications et daignez bénir votre serviteur, auquel, en votre saint nom, nous venons d'imposer l'habit de cette Religion sainte ; faites que par votre grâce, il

persévère dans sa consécration au Sacré Coeur de Notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, et au très Saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie, et mérite ainsi la vie éternelle.

Encouragé par cette bénédiction, il monte à l'autel et agenouillé devant le Supérieur, il dit :

Moi, Frère N..., prends la résolution de vivre dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, pour obtenir la grâce de faire, un jour, profession dans la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Pour se maintenir dans ces résolutions, il lui faut la grâce de Dieu en abondance ; c'est pourquoi le prêtre va la demander pour lui.

Dieu de miséricorde, Dieu de clémence, à qui tout ce qui est bien plaît, sans le secours duquel nul bien ne commence, nul bien ne se parfait, prêtez l'oreille à nos humbles prières dans votre bonté, défendez votre serviteur contre toutes les vanités du monde, tous les embarras du siècle, tous les désirs mauvais ; faites, dans votre bienveillance, qu'appuyé sur les mérites du Coeur Sacré de [p.111] Notre Seigneur Jésus-Christ, secouru par l'intercession du Très Saint Cœur de Marie, il puisse rester ferme dans sa résolution, et, après avoir obtenu la rémission de ses péchés, entrer dans la bienheureuse compagnie de vos élus !

Le temps de l'épreuve passé, le novice, plus ferme dans son propos, avec la lumière et le secours de la grâce, demande la faveur de se consacrer pour toujours au service des Sacrés-Coeurs. La Congrégation va lui donner la ceinture, le scapulaire et le manteau, pour compléter la livrée d'Enfant des Sacrés Coeurs, mais le prêtre va les bénir préalablement.

Bénissez, Seigneur, Dieu tout-puissant, cette ceinture dont va se ceindre votre serviteur, notre frère, afin qu'il s'attache indéfectiblement à vous, au Coeur Sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, et au Très Saint Coeur de Marie, et se reconnaisse lié pour toujours à votre service. Regardez, nous vous en supplions, ô Dieu de toute miséricorde, le Coeur Sacré de votre Fils bien-aimé en qui vous avez mis toutes vos complaisances ; regardez le Très Saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie, que vous avez voulu absolument pur de toute souillure, et orné de toutes les vertus, et bénissez et sanctifiez ce scapulaire, afin que votre serviteur, en le portant sans cesse sur sa poitrine, mérite de devenir semblable aux très doux Coeurs de Jésus et de Marie, et consomme ainsi son union avec vous.

Dieu tout-puissant et éternel, daignez bénir et sanctifier ce manteau, afin que le Paraclet, votre Esprit, descende sur votre serviteur, comme l'esprit d'Elie descendit sur le prophète Misée. Faites que ce manteau soit pour lui un rempart contre toutes les ruses de l'ennemi, qu'il le protège contre tout mal et de l'âme et du corps. Faites que votre serviteur soit fervent dans la psalmodie, humble dans votre service, persévérant dans l'adoration ; que le Sacré Coeur de notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, soit pour lui une source inépuisable de mérites, le Coeur très Saint de Marie un trésor de sainte espérance, [p.112] et qu'ainsi, votre serviteur soit rempli, et avec abondance, de grâces et de vertus.

Le novice se revêt et monte à l'autel. Ecoutons sa consécration aux Sacrés Coeurs.

Moi, Frère N..., conformément aux constitutions, statuts et Règles approuvés et confirmés par le Saint-Siège apostolique, fais, pour toujours, entre vos mains, Mon Très Révérend Père, voeu de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, comme Frère de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Il veut revêtir sa consécration de la forme la plus solennelle; aussi, il place sa main sur l'Evangile et dit :

Ainsi Dieu m'aide et son saint Evangile.

L'effet de cette consécration sur le nouveau profès est double : il est mort à l'homme du péché, et il est né à la vie des Enfants des Sacrés Coeurs ; deux cérémonies symboliseront cette mort et cette résurrection : le drap mortuaire le couvrira pendant la récitation du Miserere, et le chant du Te Deum accompagnera l'accolade fraternelle au nouveau religieux.

Le silence s'est fait dans le chœur ; le profès est revenu s'agenouiller à sa place, au pied de l'autel ; la voix du prêtre se lève, émue et fervente, jusqu'au trône du Très-Haut, pour demander sa bénédiction.

O Dieu, tout-puissant, éternel, qui nous commandez de tenir nos promesses et d'accomplir nos vœux, daignez bénir et sanctifier votre serviteur, consacré au Sacré Coeur de Notre Seigneur Jésus-Christ et au Très Saint Coeur de Marie, afin qu'il persévère dans son ferme propos de garder la vie régulière.

Dieu, qui habitez les coeurs chastes et gardez les âmes pures, jetez un regard favorable sur votre serviteur ; qu'il soit un adorateur perpétuel du Sacré Coeur de Jésus, qu'il s'applique sans cesse à honorer le Très Saint Coeur de Marie ; qu'il y [p.113] ait en lui, par le don du Saint-Esprit, une prudente modestie, une sage benignité, une grave douceur, une chaste liberté. Qu'il brûle de la charité et n'aime rien en dehors de vous. Qu'il vous glorifie et par la sainteté de son corps et par la pureté de son âme. Vous seul soyez son honneur, vous seul sa joie, vous seul sa consolation dans la tristesse, son conseil dans le doute, sa patience dans les tribulations, sa richesse dans la pauvreté, sa nourriture dans le jeûne, son remède dans l'infirmité ; qu'en vous possédant il possède tout ; qu'il mortifie et châtie sa chair; qu'il triomphe du monde et de son Prince, et qu'ainsi, orné des fleurs de ces vertus, ayant en main sa lampe bien préparée il attende le céleste époux et mérite de prendre place pour toujours dans l'éternel cortège de l'Agneau.

Une fois par semaine, les religieux se réunissent en Chapitre de Coulpes. C'est une pratique qui a été toujours en honneur dans les Congrégations et les Ordres religieux. Elle consiste à proclamer, en esprit d'humilité et de pénitence, ses manquements, devant toute la communauté, pour en recevoir du Supérieur la correction appropriée. Celui-ci signale les abus qui pourraient commencer à s'introduire et donne les avis qu'il juge opportuns pour les corriger ; explique un point de la Règle ; éclaire un des aspects de l'esprit de l'Institut ; rappelle quelque exemple de la vie des Fondateurs ou des religieux qui se sont distingués par leur sainteté.

Les Sacrés Coeurs ne pouvaient être absents de cet exercice. Ils sont, en effet, invoqués dans les prières qui se font avant et après la proclamation de la culpabilité.

Le prêtre dit : « Coeur de Jésus, brûlant d'amour pour nous ». Et les religieux répondent : « Embrassez nos coeurs d'amour pour vous. »

Prions. Coeur de Jésus, parfait modèle de pureté, faites que nous soyons purs de coeur, afin que nous méritions de vivre, de faire pénitence, de nous renoncer, d'enseigner, de nous reposer et de mourir en union avec vous, ô Sauveur du monde, qui vivez et régnez dans les siècles des siècles.

[p.114] Après l'invocation au Coeur de Jésus, voici la prière au Coeur de Marie.

Que par votre Coeur très saint, o Vierge Marie, nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

Prions. O Dieu, qui avez voulu régner toujours dans le Coeur très pur de la Vierge et Mère de votre Fils unique, faites que notre coeur, purifié par ses mérites et son intercession, vous soit toujours agréable, et obtienne les récompenses éternelles.

Nous savons que le but de l'adoration est de réparer « les injures faites aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs. » Union ineffable des Sacrés Coeurs dans un exercice, où cette union paraissait impossible. Une des premières religieuses de la Congrégation (on dit que ce fut Soeur Justine Charret), demanda au Bon Père quelques avis pour bien faire l'adoration.

Il les lui donna de vive voix et la soeur nous en a conservé cette rédaction :

L'adoratrice est déléguée, déléguée par l'Eglise pour adorer, louer, remercier, réparer.

En vous vêtant du manteau, pensez qu'il est le symbole de l'ardeur avec laquelle vous devez vous présenter devant Dieu, comme Jésus-Christ devant son Père, couvert d'un manteau de dérision et de tous les crimes du monde dont il s'était chargé.

L'adoratrice doit adorer avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Réparer d'abord pour elle-même et pour tous les péchés qui se commettent dans tout l'univers. Demander la conversion des pécheurs, la propagation de la foi, prier pour l'Eglise souffrante. Mais surtout donation entière de soi-même au Coeur de Jésus.

Cette dévotion née sur le Calvaire est sortie du Coeur même de Jésus percé sur la croix après la mort. Il demeure toujours ouvert pour être à chaque instant de notre vie un lieu de refuge et de pardon pour nos fautes, de consolation dans nos peines, d'encouragement dans nos faiblesses, un asile de paix dans nos troubles et nos frayeurs, enfin notre espérance à l'heure de la mort.

[p.115] Le Coeur de Marie a été percé, c'est par cette voie que nous allons au Coeur de Jésus qui n'a pas été percé, mais ouvert, parce que là est le lieu de repos, la source des eaux vivifiantes où l'âme prend ses délices, se désaltère, se fortifie, est inondée de grâces ; elle offre à Dieu les sentiments d'adoration du Coeur de Jésus pour suppléer à l'insuffisance du nôtre, qui, dans cet auguste Sacrement, rend, jour et nuit, à son Père, par son état de victime, des honneurs dignes de lui. Soyons, en sa présence, pénétrés d'un respect pareil à celui des Anges qui l'entourent. C'est le plus tendre des amis avec les âmes qui cherchent à lui plaire. Sa bonté sait se proportionner à la plus petite de ses créatures comme à la plus grande. Ne craignez donc pas, dans ces conversations solitaires, de l'entretenir de vos misères, de vos craintes, de vos ennuis, de ceux qui vous sont chers, de vos projets et de vos espérances ; faites-le confidemment et à coeur ouvert. Voyez, mon enfant, comme le saint homme Job épanchait son coeur dans ses grandes épreuves ; il s'écriait : Hélas ! que de joie et de consolation célestes quand Dieu était en secret dans ma maison, quand le Tout-Puissant était avec moi.. »

La pratique répondait à la théorie. Nous en trouvons la preuve dans « l'Office pour tous les temps de l'année, à l'usage des Darnes des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement de l'autel », publié en 1821. Qu'il nous suffise de citer « l'Amende honorable au Sacré Coeur pour finir l'heure d'adoration ».

Je viens vous remercier, ô mon Dieu, de l'heure que j'ai eu le bonheur de passer près de vous. Je vous demande pardon de la négligence que ma lâcheté et mon peu de foi m'y ont fait commettre. Hélas ! divin Coeur de Jésus ! ne vous dois-je pas une réparation pour les réparations mêmes que j'étais obligée de vous faire ? Ne mériterais-je pas le reproche que vous faisiez à vos apôtres: Vous n'avez pu veiller une heure avec moi! Un coeur qui vous aimerait, une épouse plus fidèle, aurait sans doute mieux profité de ces moments précieux. Je vous remercie cependant, ô mon Dieu, des grâces que vous m'y avez faites, mal- [p.116] gré mon indignité ; et l'aveu que je vous en fais me méritera mon pardon.

Je vous quitte, ô Coeur de mon Sauveur ; oui, c'est à regret ; où irais-je pour être mieux ? Je retourne où vous voulez que je sois ; mais ne permettez pas que la dissipation intérieure ou extérieure vienne contredire et démentir les hommages que je viens (de) vous rendre, et que d'autres vont continuer à ma place et en mon nom. Je m'unis, ô mon Dieu, à tout ce qu'elles vous diront ; je vous l'offre en supplément de tout ce qui a manqué à ma fidélité ou à mes adorations...

Je vous renouvelle de tout mon coeur, ô divin Jésus, l'amende honorable que je vous ai déjà faite pour tous les crimes qui attaquent, qui déshonorent vos temples et vos autels, pour l'ingratitude dont on paie sans cesse votre amour. Oui, c'est dans l'amertume de mon âme que je me rappelle les profanations des juifs, des hérétiques, qui ont percé, foulé aux pieds les espèces sacramentelles ; les profanations des mauvais chrétiens qui les ont reçues dans un coeur criminel et sur une langue impure. C'est dans l'amertume de mon âme, que je repasse à vos pieds ma propre froideur et ma négligence dans la participation de votre divin Sacrement. Coeur de Jésus, vos propres enfants, vos épouses, doivent-elles vous contrister ? et votre Coeur n'y est-il pas plus sensible, ô mon Père, ô mon époux. Il s'attendrira au pardon que je lui demande, il se laissera toucher au regret que je lui en marque, au désir de mon coeur de réparer pour moi et pour les autres tout ce qui vous outrage, tout ce qui vous contriste sur le Trône même de la bonté et de l'amour.

C'est dans ces sentiments, ô mon Dieu, que je quitte votre sanctuaire ; conservez-les vous qui me les avez donnés ; que je puisse vous les offrir encore, lorsque je reviendrai à vos pieds. Cette espérance me console et me dédommage de la nécessité de m'éloigner de vous. Oui, je

reviendrai, et je vous dirai encore alors : O Coeur de Jésus ! je vous redirai toujours que je vous adore, que je vous aime, et que je voudrais, au prix de tout mon sang, réparer et effacer les outrages de toute la terre. Esprits célestes, vous surtout, qui environnez cet autel, qui adorez [p.117] avec nous le Dieu de gloire réellement présent dans ce Sanctuaire, présentez-lui cet acte public de mon regret et de mon amour.

O vous, Coeur de Marie, que j'honore aussi de toute mon âme ; Coeur le plus tendre, le plus saint, le plus semblable en un mot au Coeur de Jésus! ô Coeur de la Mère de Jésus! ô Coeur de la Mère de mon Dieu ! (j'invoquerai même le titre le plus cher à mon coeur) ô Coeur tendre de ma bonne mère, je vous conjure de présenter vous-même à votre Fils, nos hommages, nos vœux et nos demandes. Vous les connaissez ; nous les remettons avec confiance sous votre protection.

Coeur de Jésus, si les nôtres ne sont pas dignes de vous, le Coeur de Marie que vous nous avez donnée pour Mère, suppléera à nos mérites, vous fera oublier notre indignité. Pour elle, du moins, vous jetterez un regard favorable sur vos adoratrices perpétuelles ; et avec elle, nous vous adorerons, nous vous bénirons dans le temps et dans l'éternité.

Formés dans cet esprit, les religieux des Sacrés Coeurs le portaient dans tous les actes de leur vie de piété. D'ailleurs, ils n'avaient qu'à imiter l'exemple de leurs Fondateurs. Le Père Hilarion dit, en parlant du Bon Père :

Peu de jours avant ses vœux, sur la fin de 1800, il composa en l'honneur de la Reine des Saints et de son Coeur Sacré, une prière qu'il avait coutume, depuis cette époque, de réciter aux pieds des autels avant de commencer le Saint Sacrifice. Je crois devoir l'insérer ici :

O Marie, ô Coeur Sacré de Marie, le plus généreux, le plus compatissant de tous les coeurs, après celui de Jésus, nous voici en ce moment à vos pieds, humiliés à l'exemple d'un de vos chers et tendres enfants (saint Bernard), pour vous faire amende honorable. Pardon, ô Marie, mille et mille fois pardon pour tous les excès de fureur et de rage commis par la France dans ces derniers temps. Pardon pour toutes les horreurs exercées contre vous dans tous les lieux et depuis tant de siècles. Eh ! quoi ! ô Marie, tant d'autels et de temples dédiés en votre honneur, [p.118] renversés, vos images les plus miraculeuses déchirées, mutilées, prostituées en haine de votre virginale maternité. Des troupes innombrables de vierges, dont vous étiez la Reine dans le secret des cloîtres et de la solitude, chassées ! Ces mêmes vierges sacrifiées formaient votre cour terrestre. Comme vous, ô Marie, n'ont-elles pas été le rebut et l'opprobre de vos plus exécrationnels ennemis ? Tant de saintes associations en votre honneur n'ont-elles pas été foudroyées par le souffle impur et brûlant des suppôts de Satan ?

O Marie, ô Coeur affligé de Marie, après tant de crimes commis contre vous, après tant d'abominations, après la désertion presque entière de tant de catholiques, un bien petit nombre d'âmes choisies vous sont restées fidèles. En est-il beaucoup encore, ô Marie, Mère de Douleur, en est-il même qui, le coeur blessé du même dard que vous sur le Calvaire, se sentent poignardées, comme vous l'êtes depuis dix ans ? En est-il qui oubliant auprès de vous leurs intérêts, ne sont sensibles qu'à votre gloire outragée ?

Nous voici donc aujourd'hui, humiliés, pour vous faire amende honorable pour cette ingratitude de notre part, et pour celle de tout l'univers. Plus de vœux particulières, plus de besoins personnels. Votre gloire est opprimée, nous voulons la réparer. Nous conjurons les Anges et les Saints de s'unir à nous. Nous ferons, par les élans de nos coeurs, violence aux justes de ne former qu'un désir ; celui de vous être consacrés. Anéantis devant vous, nous vous consacrons ceux-là mêmes qui malgré eux sont vos enfants, vos plus cruels ennemis.

Vengez-vous, ô Marie, vengez-vous d'une manière digne de votre grandeur, en nous montrant la plaie de votre Coeur saignant, en nous recevant tous le glaive à la main, pour nous immoler avec vous à la gloire de votre Divin Fils.

C'est par vous, bonne et tendre Marie, c'est par votre Coeur Sacré, que nous arriverons sûrement au Coeur adorable de ce cher Divin Fils Jésus. Frayez-nous en la route, ou plutôt, placez-nous y vous-même, afin que nous puissions y trouver un asile pendant la vie et le repos pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE IX

Les Sacrés Coeurs dans la vie de la Congrégation

[p.119] Une vérité indéniable découle de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent : la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie est le Fondement de notre Institut. Telle est certainement la pensée des Fondateurs ; telle est aussi celle de toutes les autorités qui sont intervenues dans l'approbation de la Congrégation, depuis les Vicaires Capitulaires de Poitiers jusqu'à Pie VII dans la Bulle Pastor Aeternus.

Le titre de la Congrégation donné expressément par le Saint Siège ; la formule de la Profession « comme Frère de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir », qui fait de la consécration à ces Coeurs Sacrés la base de l'Institut ; le scapulaire que les religieux portent sur leur poitrine, formé par les deux Coeurs unis et entourés d'une double couronne d'épines ; le but donné à l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement de réparer « les injures faites aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs », et tant d'autres témoignages que nous avons apportés dans les pages précédentes ; tout cela prouve l'union étroite et ineffable que la Congrégation reconnaît entre les deux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

Si nous voulions demander aux Fondateurs quelle est la nature de cette union, nous n'obtiendrions pas une réponse bien explicite ; ils ne nous ont pas laissé un corps de doctrine élaboré sur la dévotion aux Sacrés Coeurs. D'ailleurs, si nous cherchons la réponse dans les documents officiels de l'Eglise, à cette époque, nous n'en serons pas plus éclairés. On connaissait la dévotion au Coeur de Jésus, propagée par les écrits de sainte Marguerite Marie ; quelques Congrégations et Diocèses vénéraient le Coeur *[p.120]* de Marie, avec l'approbation du Saint Siège ; mais l'union des deux Coeurs Sacrés était à peu près inconnue de tout le monde.

Cependant en examinant les rares écrits du Père Coudrin et de la Mère Henriette, nous y trouvons, comme en germe, tous les éléments qui permettront à leurs successeurs de former ce corps admirable de doctrine.

Le fondement de cette union est la Maternité divine de Marie. Dieu aurait pu choisir un autre mode pour la rédemption de l'homme ; mais du moment qu'il choisit celui de l'Incarnation, le Coeur de l'Homme-Dieu et celui de sa Mère devaient être intimement unis. Aussi la cause efficiente de cette union n'est autre que la libre volonté de Dieu le Père, car c'est par elle, que Marie « a été de tout temps prédestinée pour être la Mère de Dieu ».

C'est en vue de cette dignité que Dieu a comblé Marie de toute espèce de grâces dès le moment de sa conception. « La sainte Vierge a été conçue sans péché, elle est née avec toutes les vertus, elle n'a jamais eu de tentations ».

On ne peut pas parler de mérite proprement dit, de condigno, en parlant de l'Incarnation. C'est par pur amour que Dieu a envoyé son Fils pour racheter le monde. Mais on ne peut pas non plus dénier toute sorte de mérite à la sainte Vierge ; elle mérita que se posent sur elle les yeux du Très Haut, lorsqu'il voulut choisir la Mère de son Fils, et surtout son mérite s'accrut lors du consentement qu'elle donna à la proposition de Dieu le Père, par l'entremise de l'Archange Gabriel. C'est pourquoi le Père Coudrin ajoute :

Mais elle a mérité cette insigne faveur, d'abord par une entière fidélité aux grâces de Dieu, ensuite par les trois vertus qu'elle a éminemment pratiquées, à l'instant où l'Ange est venu lui annoncer cette grande Nouvelle. La première est son amour pour la virginité, la seconde est son humilité, la troisième, qui est le complément de toutes, est son parfait abandon à la volonté de Dieu, par pur amour pour lui.

[p.121] L'acte de l'Incarnation est l'acte de l'union ineffable des deux Coeurs Sacrés. Le Coeur de Jésus recevait du Coeur de Marie la vie physique ; celui-ci puisait avec une abondance inexprimable dans la Coeur de Jésus la vie divine dont il était rempli. Le sacrifice

rédempteur commencé à ce moment-là, ne finira pour Jésus qu'au Calvaire, et pour le Coeur de Marie le jour de son Assomption. De l'union physique de ces deux Coeurs Sacrés, il est parlé dans le billet déjà cité de la Bonne Mère, où elle dit, à l'occasion de la place occupée par le Coeur de Marie dans le Scapulaire,

A l'instant où Notre-Seigneur a été conçu dans son sein, il lui a donné son Coeur qu'il a placé comme le vôtre est brodé. Celui de la sainte Vierge est le premier parce qu'elle existait et que Notre-Seigneur n'existait pas humainement.

Le même billet parle de la ressemblance entre le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie, d'un côté ; le Coeur de Saint Joseph, de l'autre.

Il y a une grande différence entre ces trois beaux Coeurs. Il y a plus de distance dans la pureté de celui de saint Joseph à celui de Marie, que de celui de Marie à celui de Jésus. Celui de Saint Joseph avait été taché, il lui restait toujours la tendance au mal. D'ailleurs, il n'avait pas comme celui de Marie toutes les vertus infuses. Le Coeur de Marie avait, comme celui de Jésus, la tendance perpétuelle au bien. Le Coeur de saint Joseph a été purifié, le Coeur de Marie a été divinisé et celui de Jésus s'est humanisé. Ce qui prouve la grande différence de ces trois Coeurs c'est la fin de leur vie. L'un est mort, c'est la peine irrévocablement attachée au péché. Marie a été enlevée dans le ciel. Notre Seigneur a voulu mourir mais il est ressuscité. Il n'y a pas seulement l'union dans le Sacrifice pour la Rédemption du genre humain.

[p.122] Quand Notre Seigneur lui eut donné son Coeur, elle eut le sentiment, c'est à dire la connaissance de sa vie, de ses souffrances et de sa mort, et elle reçut dans son Coeur la même blessure que Notre Seigneur devait recevoir à sa Passion, c'est à dire que la Sainte Vierge a éprouvé un sentiment amoureux douloureux qu'elle a conservé jusqu'à l'instant où les anges l'ont enlevée au ciel.

Ce sentiment, c'est à dire cette union de connaissance et de souffrances, Marie l'a conservé, mais en le faisant grandir chaque jour ; car il était le fruit de l'amour, et « l'amour de Marie pour Jésus a augmenté jusqu'à l'instant de sa glorieuse Assomption : car ce sentiment ne peut point être fixe : s'il n'augmente il diminue ».

Après avoir établi l'union des Sacrés Coeurs, il y a une autre question, dont nous devons chercher la solution dans les écrits des Fondateurs : Quelle est la part des Sacrés Coeurs, dans la fondation de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie? La réponse est celle-ci : Ils ont été les vrais fondateurs et ils continuent, du haut du ciel, leur action tutélaire.

La Bonne Mère est explicite sur ce point.

Le Bon Dieu, dit-elle, m'a fait connaître qu'il s'était montré corporellement à la soeur Marie Alacoque, afin qu'elle fit connaître la dévotion à son Sacré Coeur. Il a accordé cette grâce aux filles de la Visitation, parce que leur règle est douce, commode pour tous, quoiqu'elle exige beaucoup d'esprit intérieur. Il a répandu sur elles une certaine dilection, afin de faire aimer et étendre cette dévotion. Actuellement qu'elle est adoptée, Il veut un Ordre qui soit destiné à adorer son Coeur, à réparer les outrages qu'Il reçoit, qui entre dans la douleur intérieure de ce Coeur, qui retrace les quatre âges de sa vie. Elle ajoute plus loin : ce n'est plus seulement la Sainte Vierge qui veut cet Ordre, mais il paraît être devenu un besoin pour le Coeur de Dieu, tant sa miséricorde pour nous est grande.

[p.123] Dans un autre billet du mois de Janvier 1803 elle va plus loin dans ses affirmations, elle nous fait connaître comment le Bon Dieu a choisi le Père Coudrin pour être le Fondateur de ce nouvel Ordre.

C'est dans ce moment que le Bon Dieu me fit connaître que de tout temps il vous avait destiné à faire son oeuvre. Dès votre plus tendre enfance, vous aimiez à prier le Bon Dieu, à apprendre votre religion, à en parler. C'est entre 9 et 10 ans que votre vocation pour l'état ecclésiastique s'est entièrement décidée, et quoique vous ne vous le rappeliez peut-être pas, c'est à cet âge que vous vous êtes consacré au Bon Dieu. C'est de ces mouvements de ferveur non réfléchi, qui n'ont pas toujours de suite, mais dont souvent le Bon Dieu prend acte ; vous en êtes une preuve. C'est entre 14 et 15 ans que, bien volontairement, bien avec réflexion, vous vous êtes donné au Bon Dieu ; et c'est de ce moment-là qu'il a été arrêté que vous seriez

Supérieur des Zélateurs et Zélatrices. J'en ai vu une multitude se répandre d'abord dans toute la France, ensuite dans tout l'univers. Cet Ordre s'établira, quelques persécutions que nous éprouverons : il est dans les desseins de Dieu.

Lorsque le moment de la fondation est arrivé, quand tout y paraissait opposé, le Bon Dieu découvre au Père Coudrin le plan de la Congrégation et met dans son coeur la décision inébranlable de s'y consacrer.

C'est le Coeur de Marie qui montre à la Bonne Mère et la structure du nouvel Institut, et les principales dispositions qui seront les principes fondamentaux des Constitutions. C'est Marie aussi qui enlève tous les obstacles qui s'opposent à l'approbation de la Congrégation et dispose le Saint Siège à donner aux Règles, si imparfaites pourtant, la plus grande autorité, par la Bulle Pastor ceternus. Cette protection ne se limite point au moment de l'approbation, elle continue et s'étendra toujours sur la [p.124] Congrégation et sur chacun de ses membres, et tout particulièrement sur les Fondateurs.

J'ai revu le petit livre pour ma consolation. Ce petit livre me dit que nous sommes les seuls, que nous serons approuvés, que Marie est et sera toujours notre protectrice, notre soutien, que nous aurons même toujours part aux affections de son Coeur. (1)

(1) Billet 11.

J'ai revu notre fête : toujours la nuit, mais je ne sais pas l'heure. Le Saint Esprit descendra sur vous (le Fondateur). Les saints se réjouissent par l'espoir de voir augmenter leur nombre. Les Anges sont autour de la Sainte Vierge, comme au Salve. Enfin Notre Seigneur semble nous ouvrir son Coeur et dire : « Venez tous à moi, ou, vous êtes tous à moi » (1).

(1) Billet 14.

Pendant le Salve, le Bon Dieu nous a ouvert son Cœur ; il a dit : « Venez, mes Enfants, venez mes amis, venez vous plonger dans mon Coeur, venez vous submerger d'amour et de douleur ». La Sainte Vierge ne priait pas comme à l'ordinaire, elle était dans la joie, et semblait nous montrer à son Fils. Les Anges- s'empressaient autour d'elle. (1)

(1) Billet 20.

Nous pourrions multiplier les citations des écrits de la Fondatrice, confirmés par l'autorité du Fondateur qui Jes a fait siens, et montrer encore que les Sacrés Coeurs voulurent que nous eussions des Protecteurs spéciaux dans le ciel. Nous en trouvons le tableau presque complet dans un billet.

Dans le moment de la Communion, il m'a passé comme un gros nuage qui s'est entr'ouvert pour me laisser voir d'un côté, sainte Magdeleine aux pieds de Notre Seigneur, dont je ressentais la présence, mais qui était dans le nuage, de l'autre côté, Saint Joseph : au milieu la Sainte Vierge, vous présen- [p.125] tant à Notre Seigneur. Elle était au milieu de saint Joachim et sainte Anne. Derrière étaient nos quatre saints (saint Bernard, saint Dominique, saint Augustin, saint Pacôme), qui présentaient à Notre Seigneur des rouleaux de papier qui contenaient leurs institutions. Ils semblaient intercéder pour nous et dire : « ils remplissent tout cela » (1).

(1) Billet 13.

La conséquence naturelle de cette doctrine, c'est que la Congrégation est la Famille et les membres sont les Enfants des Sacrés Coeurs. La profession, nous l'avons vu, est la mort de l'homme au péché et la naissance à la vie de la grâce au service des Sacrés Coeurs. Nous lisons dans les Mémoires du Père Hilarion :

Le Seigneur demandait encore davantage de nous. Il voulait qu'à l'exemple de nos Soeurs, nous lui appartenions par des vœux, et que ces vœux fussent perpétuels. Du haut du ciel, Marie nous protégeait, et voulait que nous fussions les Enfants de son Coeur, en même temps que du Coeur adorable de son Divin Fils. Elle manifesta à notre vénérable Soeur Henriette les desseins que Dieu avait sur nous (1).

(1) III, 6 (M.)

Cette pensée était comme à la base de la vie des religieux ; on la retrouve partout dans ses lettres. Le Bon Père termine ainsi la lettre qu'il écrit de Rome à toute la Congrégation «Souvenez—vous donc aussi de nous à la vie comme à la mort, ô vous tous, ô nos amis, que

la tendre affection que nous vous portons nous fait si bien sentir que vous êtes toujours les amis de notre coeur, comme vous êtes les Enfants des Divins Coeurs de Jésus et de Marie » (1).

(1) 19 juillet 1825.

Une autre circulaire du 19 Février 1825 finit par ces paroles : « Nous vous avons toujours présents au coeur et [p.126] à la pensée, et nous formons continuellement des vœux pour que vous ne cessiez jamais d'être les véritables Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ». Les Enfants doivent ressembler à leurs parents : ils ont la même nature, le même sang circule dans leurs veines ; ils ont aussi les mêmes traits physiques et moraux qui font reconnaître les individus d'une même famille.

Les Enfants des Sacrés Coeurs doivent ressembler à Jésus et à Marie : ils ont la même grâce sanctifiante, le même amour, qui les unit d'une union ineffable, mais aussi, ils doivent retracer leur vie, surtout intérieure, leurs vertus caractéristiques, de façon qu'on puisse les reconnaître par leurs oeuvres, comme membres de la famille des Sacrés Coeurs. Or ces traits de famille, nous pouvons les réduire à trois : l'esprit de victime et d'immolation, l'imitation des vertus et le zèle pour la gloire des Sacrés Coeurs et le salut des âmes.

La participation des religieux des Sacrés Coeurs à l'esprit de réparation et de victime, comme fruit précieux de leur vocation, est affirmée dans tous les écrits des Fondateurs ; tout ce qui a été dit jusqu'ici en est la preuve. Nous n'apporterons que quelques citations de leurs lettres.

Je sens vos peines, je compatis à vos maux. Je voudrais de tout mon coeur que vous fussiez sans nuages ; mais, mon Dieu!, des Enfants de la Croix peuvent-ils espérer autre chose que des croix, avec la douceur de la grâce qui en fait aimer l'amertume (1).

(1) 14 novembre 1803.

Mes pauvres enfants seront donc toujours les Enfants de la Croix, pour l'être parfaitement du Coeur de notre bon Maître! (1)

(1) 14 novembre 1803.

Que de chagrins nous sont donc réservés ici bas, mes chers enfants... Nous sommes les Enfants du divin Coeur qui les a portés toutes (les croix), en y attachant des consolations sensibles pour ceux qui s'y dévouent et qui s'y sacrifient. Ne perdons pas de vue un instant que nous devons être triturés et abreuvés d'amertumes : c'est là notre plus beau triomphe ; aussi, mes chers amis, si parfois nous paraissions succomber sous le poids des épreuves, ce Bon Maître nous soutient et nous relève presque sans nous en apercevoir (1).

(1) 1 Avril 1804.

Aimez donc ce saint état, mon cher enfant, quoique vous y trouviez des contradictions. On en a partout et le Divin Coeur de Jésus réserve toujours et en tous lieux une part spéciale de l'amertume du calice à ses amis. (1)

(1) 10 Avril 1806.

Rappelons-nous seulement que nous sommes voués aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et qu'à cette précieuse profession sont indubitablement attachées de douces et saintes amertumes, inséparables de notre vocation. (1)

(1) 17 juillet 1835.

Un bon serviteur du Divin Coeur de Jésus ne doit pas s'attendre à vivre sans souffrir (1).

(1) 18 février 1836.

L'imitation de la vie et des vertus du Coeur de Jésus est proposée dans la Règle comme une des fins de Notre Institut. Le Bon Père le rappelle dans sa circulaire du 14 Avril 1817.

Un de nos principaux devoirs est de retracer les quatre âges de la vie de l'Homme-Dieu, son Enfance, sa Vie Cachée, sa Vie Apostolique et sa Vie Crucifiée.

Mais il ne s'agit, évidemment pas, de retracer les actes extérieurs de sa vie, » ne perdons pas de vue que Notre Seigneur veut que nous entrions particulièrement dans le crucifiement intérieur de son Cœur». Ce sont surtout ses dispositions que nous devons faire revivre dans notre propre coeur.

La première vertu que nous vous recommandons, pour imiter Notre Seigneur, continue le Bon Père, c'est la simpli- [p.128] cité, parce que c'est la première vertu que ce divin Sauveur ait pratiquée lui-même. Sans la simplicité on n'arrive jamais à la perfection...

L'humilité est la fidèle compagne de la simplicité. Ces deux vertus ont un rapport infini, point de véritable humilité sans la simplicité, et l'humilité nous est spécialement recommandée par saint Benoît.

La douceur sera toujours une des vertus les plus chères aux Enfants des Sacrés Coeurs.

Soyez doux et humbles de coeur.

Tâchez, ma chère fille, de vous revêtir du manteau de la patience et de la douce longanimité pour que toutes ces pauvres servantes de Notre Seigneur ne soient pas trop indignes de le servir.

Mais c'est surtout par l'exemple que le Père Coudrin enseignait cette vertu ; aussi ses enfants ne l'appelaient que le Bon Père. Le Père Chaignon, de la Compagnie de Jésus, disait de lui :

Je l'ai connu à Saint Roch quand j'étais jeune prêtre et que lui-même prêchait avec tant de succès. Je n'ai jamais rencontré d'homme plus doux et je me demande si, depuis saint François de Sales, un prêtre de Jésus Christ a montré plus de douceur.

La supplique du mois d'Octobre 1800, envoyée au Saint Siège, nous donne un tableau plus complet de ces vertus.

Comme entés sur la tige du glorieux saint Benoît, y est-ildit, pratiquant l'austérité de sa vie adoucie par le saint amour des Divins Coeurs de Jésus et de Marie, désirant faire revivre ses vertus, particulièrement l'anéantissement de soi-même, son humilité, sa pauvreté, son obéissance, sa charité pour élever et former de jeunes coeurs à l'amour des Sacrés Coeurs partout où Votre Sainteté voudra nous appeler.

Ces dernières paroles nous rappellent le troisième trait [p.129] caractéristique des Enfants des Sacrés Coeurs : le zèle pour la gloire des Sacrés Coeurs et le salut des âmes. Est-il besoin d'en parler après avoir cité le chapitre préliminaire des Constitutions ; après avoir lu ces paroles du Fondateur : « Dès le commencement de cette Institution naissante je conçus le projet de former une Congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du Divin Coeur de Jésus et du Sacré Coeur de Marie » ; ces autres du Mémoire du Père Hilarion : « Le but primitif et fondamental de notre Institution est de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes » ; et le titre de l'Institut dès le début : « Zélateurs et Zélatrices de l'Amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie » ; mais surtout le Mémoire du Bon Père au saint Siège, en faveur de ce titre, où il est dit : « Il faut un nom qui rappelle tous les jours à nos Frères leurs obligations, qui les fasse ressouvenir à chaque instant qu'ils doivent se sacrifier par zèle pour le Seigneur : qu'ils manqueront à leurs engagements les plus essentiels, dès qu'ils voudront vivre pour eux seuls, sans travailler au salut de leurs frères ».

Faut-il rappeler la joie du Fondateur en annonçant à tous ses enfants la Mission de Troyes ?

Le jour que nous désirions avec tant d'ardeur est arrivé... l'éternelle miséricorde nous appelle à l'imitation de la vie évangélique de Notre Sauveur Jésus Christ. Nous allons commencer dans le diocèse de Troyes l'oeuvre importante des Missions, qui nous a été particulièrement recommandée par le Souverain Pontife.

Et dans une lettre du 1^{er} Février 1821, il parle de l'heureux résultat.

Oui, mon ami, le Bon Dieu a béni la première Mission des Enfants du Sacré Coeur.

[p.130] Le Père Hilarion complète sa pensée écrivant à soeur Ilde :

Oui, Madame et vénérable Soeur, le Bon Dieu a favorisé les Enfants des Sacrés Coeurs dans leur première Mission.

Il n'est pas moins heureux de pouvoir annoncer l'ouverture de la Mission de Hawaii, en Océanie. Car, dit-il,

Nous soupirions depuis longtemps, nos bien aimés Frères et nos très chères Soeurs, après l'heureux moment où nous pourrions commencer l'oeuvre importante des missions étrangères.

Il se réjouit de ce que, dans la nécessité de désigner ceux qui les premiers devaient entrer dans cette sainte et pénible carrière, il n'a eu que l'embarras du choix :

Un très grand nombre de nos Frères nous ayant demandé avec instance et comme une faveur signalée la permission de se consacrer à une oeuvre si pénible aux yeux de la nature, mais si méritoire aux yeux de la foi.

Le titre d'Enfants des Sacrés Coeurs exige quelque chose de plus. Il ne suffit pas de rendre à ces Coeurs Sacrés un culte public et privé, d'imiter leur vie et de pratiquer leurs vertus, de participer à leur sacrifice rédempteur, d'être dévoré du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; il faut que à la vie et à la mort ils soient totalement à leur service : c'est la limite qu'ils ont mis à leur consécration le jour de leur profession religieuse. On peut leur appliquer la recommandation que Saint Paul faisait aux chrétiens de Corinthe :

Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire des Sacrés Coeurs.

Le Bon Père le rappelait à un Frère par ces mots :

[p.131] Vous êtes trop attaché à vos devoirs pour ne pas sentir que nous devons vivre et mourir au service des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie (1).

(1) 7 Mars 1813.

Et à la Bonne Mère, il demandait :

Priez pour que je ne fasse rien qui ne soit pour la gloire des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie (1).

(1) 1^{er} Novembre 1820.

C'est dans cet esprit, que depuis le commencement, le médaillon des Sacrés Coeurs fut adopté comme cachet officiel de l'Institut. Bientôt, ce ne seraient pas seulement les documents officiels, mais les lettres, les écrits et les publications, les édifices, la chapelle et les chambres et même la poitrine des profès qui porteraient cet emblème, comme témoignage de la volonté de vivre et de mourir au service des Sacrés Coeurs.

Dans le même sens, on mit, dès le commencement de la Congrégation, comme en-tête des lettres, les initiales V. C. S. J. (Vive le Sacré Cœur de Jésus). On les trouve aussi souvent dans cet ordre, V. C. J. S. (Vivat Cor Jesu Sacratissimum).

Le Bon Père voulait que cette oraison jaculatoire devint familière à tous les membres de la Congrégation, et pour y arriver il demanda au Saint Siège des indulgences.

Dans sa supplique du mois de Janvier 1818 il écrit :

Finalement, afin de promouvoir la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, il serait très utile d'accorder quelques indulgences partielles à ceux qui réciteront l'oraison jaculatoire : Vivat Cor Jesu Sacratissimum per infinita Saecula Saeculorum. Amen. En conséquence il demande « une indulgence de cinquante jours, accordée à tous ceux qui ont été cités antérieurement, chaque fois qu'ils réciteront l'oraison jaculatoire : Vivat [p.132] etc... ; ou chaque fois qu'ils se salueront en disant, l'un : Vivat Cor Jesu Sacratissimum, et l'autre : Per infinita Saecula Saeculorum. Amen.

Par les lettres du Bon Père nous voyons que cette pratique était en usage dans la Congrégation. Il écrit de Reggio, à soeur Philippine, sa nièce, le 26 Juillet 1825 :

Compliments et respects à qui de droit, ma chère Philippine. Nous allons à petits pas, mais nous arriverons pour vous répéter Vivat Cor Jesu Sacratissimum et qu'il faut être sainte.

Et à la Bonne Mère, aussi de Reggio, à la même date :

Enfin, somme totale, nous nous guérirons pourvu que vous viviez et que nous ayons la douce satisfaction de vous dire - Vivat Cor Jesu Sacratissimum jusqu'à la mort du p. p.

Peu à peu on introduit deux changements : un d'abord dans les initiales de l'en-tête des lettres, en ajoutant à V. S. C. J. : et M. (et Maria); l'autre, plus tard, dans l'oraison jaculatoire, limitant son usage pour finir les prières communes, et lui substituant, dans la salutation, cette autre : Sacris Cordibus Jesu et Maria, honor et gloria.

Les fruits de cette union ne peuvent être, ni plus abondants, ni plus précieux. Le premier en est, sans doute, l'union de tous les membres de la Congrégation, formant la famille des Sacrés Coeurs. La raison est évidente : si tous les Frères et Soeurs sont unis si étroitement aux Sacrés

Coeurs, ils le seront nécessairement entre eux. S'ils reproduisent fidèlement, comme nous l'avons dit, les traits caractéristiques de ces Coeurs Sacrés, la ressemblance entre eux sera totale et l'union parfaite. Les Fondateurs ne cessent de la leur recommander. Le Bon Père écrit au Père Joachim à Mende.

[p.133] J'ai bien de la peine de la maladie de la bonne soeur Théotiste. Qu'elle se ménage bien et que vous demeuriez tous unis dans les divins Coeurs de Jésus et de Marie. (1)

(1) 14 Avril 1820.

Il insiste sur le même point dans une lettre à Soeur Théotiste à Mende.

Rendez ce petit mot commun à mes trois frères : Joachim, Jules et Martin. Dites-leur bien, ainsi qu'à toutes mes chères filles, que je voudrais bien vous voir tous et toutes avant de mourir. Soyez donc bien unis dans la Sagesse des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie (2)

(1) 30 Décembre 1823.

La même recommandation se trouve dans les lettres de la Bonne Mère.

Soyez toutes unies dans les divins Coeurs. (1)

(1) A Soeur Philippine, 21 Decembre 1820.

Cette union est l'objet de ses plus ferventes prières.

Je ne cesse de demander pour vous trois les deux santés et une union parfaite dans les Divins Coeurs de Jésus et de Marie (4).

(1) A Mgr. Bonamie 4 Mai 1834.

Je prie pour que l'union dans les Divins Coeurs se cimente de plus en plus et que vous soyez tous heureux (5).

(1) A Soeur Adelaide. Janvier 1825.

Ils finissent toutes leurs lettres par cette formule :

Tout à vous dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. - Vous serez passablement heureuses en lui faisant tous les sacrifices que commande votre état de victimes et d'adoratrices du Divin Coeur de Jésus. Je suis toute à vous dans les Divins Coeurs de Jésus et de Marie (1). - Croyez aussi à l'atta- **[p.134]** chement sincère, au dévouement parfait que je conserve pour toutes et chacune dans les divins Coeurs de Jésus et de Marie. (1).

(1) Aux Soeurs de Haute Follis, Mars. 1816.

(2) Aux Soeurs de Cahors, 18 Août 1818.

L'union est une source abondante de paix. La maison de Séez était dans la peine ; elle avait perdu son Supérieur, le Père Antoine Astier, que l'on surnommait le Saint. Le Bon Père écrit à la Supérieure, Soeur Ilde, le 27 Août 1816 :

Soyez certaine, mon Enfant, que vous serez consolée. Je prie toutes nos Soeurs d'avoir toute la docilité possible et toute soumission dans la circonstance. Elles savent une partie des tribulations par lesquelles nous devons passer avant d'être justifiés. Qu'elles aient grande confiance dans le tout aimable Coeur Divin de Jésus Christ ; que leur asile soit habituel dans celui de la très douce et très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, et je suis garant de leur paix et de leur bonheur.

Au Père Victor à Laval :

Espérons que cette désolation de confesseur n'ira pas loin et que les divins Coeurs de Jésus et de Marie mettront le baume sur les plaies (2).

12 Avril 1836.

A Soeur Françoise de Viart, qui avait quelques différends avec le Supérieur.

Je serais doublement heureux que celle-ci (la lettre) devint commune, n'ayant pas la facilité d'en écrire deux. Enfin que la grâce et la paix des divins Coeurs rétablissent tout ce qui n'aurait pas (été) saint jusqu'à ce jour. C'est l'objet de l'humble prière du bon Père à ses Enfants (1).

(1) 3 Décembre 1832.

Le bonheur est toujours attaché à la paix. Le Bon Père écrit au Père Prieur de Picpus, pour lui dire qu'il ne pourra pas aller les rejoindre de si tôt.

[p.135] Faites donc bien tout de votre mieux pour que tout aille bien : surtout que l'union, la paix et la concorde soient avec vous. Si mes prières et mes voeux sont entendus du Bon Dieu, ah, que je les offre de bon coeur pour que vous n'ayez qu'un coeur et qu'une âme et que

vous soyez autant heureux qu'on peut être, quand on est au service des divins Coeurs de Jésus et de Marie (1).

(1) 4 Février 1824.

Le fondement de ce bonheur est la pensée que leurs noms sont inscrit dans ces Coeurs Sacrés. Il le dit au Père Régis.

Dites donc bien, je vous prie, à nos bons frères et à nos chères soeurs que je ne passe pas un seul jour sans les offrir à Notre Seigneur. Je ne puis les nommer ; mais leurs noms sont inscrits dans les Divins Coeurs de Jésus et de Marie, et j'ai la confiance qu'aucun péché mortel ne les effacera jamais sans que les remords et la vraie contrition ne les rétablissent dans la divine Miséricorde (2).

(1) 4 Janvier 1826.

Le religieux des Sacrés Coeurs leur a consacré non seulement sa vie, mais aussi sa mort ; il veut vivre et mourir à leur service. Ne nous étonnons pas de ce que le Bon Père écrit à l'occasion de la mort d'un frère.

On me marque que notre pauvre frère est mort comme un saint... Sa dernière lettre me dit sur son désir des choses qui prouvent que, quand on voit son heure dernière qui approche, on bénit de bien bon coeur la divine Providence de nous avoir faits Enfants des divins Coeurs de Jésus et de Marie (3).

(1) 13 Décembre 1806.

Finissons par cette petite lettre qui nous transporte au-delà de la mort, dans la gloire du ciel.

[p.136] Je souhaite à ma fille aînée la bonne Mère Françoise, à soeur Brigitte ma filleule avec son chapelet, à toutes celles qui composent sa famille de Cahors, une année de bonheur et de paix véritable. Qu'elles sachent bien que la Bonne Mère et le Bon Père se font vieux, que bientôt vont s'ouvrir pour eux les portes de l'éternité. Qu'elles aient donc la charité filiale pour ne jamais les oublier devant le Seigneur. En retour, si elles leur obtiennent grâce et miséricorde, le Père Marie-Joseph au nom de la pauvre Bonne Mère et au sien leur promet de prier toujours pour que leur foi ne défaille pas, que leur espérance et leur amour dans les divins Coeurs de Jésus et de Marie soient pour tous le gage assuré du bonheur du ciel (1).

(1) 18 Janvier 1833.

[p.137] page vierge.

***[p.138]* DEUXIÈME PARTIE MONSEIGNEUR RAPHAËL BONAMIE**

CHAPITRE PREMIER

La refonte de la Règle.

[p.139] A la mort du Fondateur, les suffrages des électeurs se portèrent sur Mgr Raphaël Bonamie, Archevêque de Smyrne, qui fut ainsi élu Supérieur Général, le 4 Mai 1837.

Le R. P. Pierre, Dominique, Raphaël Bonamie était d'intelligence vive, de caractère franc et enjoué, très affectueux pour ses amis, dévoué envers la Congrégation, plein de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, droit et simple dans ses intentions. Timide par nature, sa volonté se raidissait devant l'injustice ou le désordre, au point qu'il devenait dur et intransigeant dans la défense de ses droits, et oubliait parfois qu'à la simplicité de la colombe on doit unir l'astuce du serpent. Ce manque de souplesse fut pour lui et pour les autres, durant toute sa vie, une source abondante de fâcheuses conséquences.

A Troyes, pendant les missions paroissiales qu'il donnait avec tant de fruits, il se trouva en face d'un Evêque gallican, duquel il eut à subir des contrariétés, qu'il ne sut pas supporter.

Toutes ces contrariétés, qui nous accablent de peine, écrit-il au Bon Père, le 23 Mars 1828, m'ont obligé d'avoir avec Monseigneur trois conférences dont les explications ont été fortes et vives de part et d'autre. Il me serait impossible de vous les détailler par lettre. Mgr et son

Conseil, particulièrement Mr. Le Grand, m'ont dit des choses tellement pénibles que je leur ai déclaré que je ne me sentais pas en état de soutenir de pareilles attaques, et qu'en conséquence j'allais vous prier de m'accorder mon changement.

A Paris où il était allé comme Prieur, pour relever l'autorité que son prédécesseur avait laissé tomber par terre, il prit tant à coeur de corriger quelques abus qui s'y [p.140] étaient glissés, que seules la douceur et la prudence du Bon Père eurent assez d'influence sur lui, pour lui faire écrire ces mots :

Ma lettre d'hier a dû vous faire de la peine, je le sens et j'en suis moi-même affligé: car je vois bien que si j'éprouve des contrariétés dans l'emploi que vous m'avez donné, vous en éprouverez encore davantage. Veuillez donc, mon Bon Père, excuser la manière trop vive et pas assez respectueuse avec laquelle je vous ai écrit : mes expressions se ressentaient de la peine et de l'indignation que j'éprouvais.

La Révolution de Juillet de l'année 1830, dispersa la communauté de Picpus. Le Père Prieur s'en alla chercher un asile, dans sa famille à Albas, mais il n'y resta pas longtemps ; une obédience du Fondateur l'affecta au Grand Séminaire de Tours. Voici comment il raconte cela à son ami le Père Léonce, le 8 Septembre :

Je vous apprendrai, mon cher ami, si déjà vous ne le savez, que votre compagnon de voyage reçut l'ordre, il y a une dizaine de jours, de se rendre de suite, sans aucun délai, sans réflexion, à Tours pour remplacer le sieur Félix. Votre compagnon partit de suite et il est à Tours depuis quatre jours ; mais il est à peu près certain qu'il ne remplacera pas le sieur Félix du moins dans l'emploi le plus pénible (la charge de Supérieur).

Un mois plus tard s'adressant au même, il ajoutait de nouveaux détails.

Je vous disais qu'après avoir passé une quinzaine de jours au pays, j'avais reçu un pressant avis, d'après lequel je devais me rendre à Tours pour y occuper la place du sieur Félix. Je m'y suis en effet rendu et je m'y trouve ; mais fort heureusement pour moi, et peut-être aussi pour d'autres, je ne succède pas au sieur Félix. Sa place avait été offerte et acceptée aussitôt après sa démission... Il a cependant fallu me donner un emploi et l'on m'a offert la chaire de Théologie Morale, que je [p.141] n'ai pu refuser. Je suis là en attendant que quelqu'un vienne m'écouter. La rentrée est fixée à la Toussaint ou aux premiers jours de Novembre. Nous verrons lorsque nous y serons...

Je ne reçois pas de nouvelles de Paris : mes amis n'en reçoivent pas non plus. Je sais seulement que Mr. Lucas, (le Père Hilarion), dont vous connaissez la belle figure et les manières aimables, vient d'ajouter encore à ses attraits en prenant des habits à la mode. On prétend, et je suis assez porté à le croire, que la seule vue de sa personne suffit pour mettre en fuite le plus intrépide brigand. Il ferait, dit-on, peur au diable.

Le 10 Décembre il lui disait encore :

Je commence par vous dire que je me porte bien, que je suis bien logé, bien nourri, bien chauffé et bien en paix avec mes collègues. Les élèves ne sont pas méchants, ni difficiles à contenter. Voilà pour le matériel. Quant au spirituel, Dieu sait ce qu'il en est. Prions les uns pour les autres afin que tout aille bien sous ce rapport.

Une année plus tard, le 16 Janvier 1832, il montre qu'il n'a pas perdu son enjouement à Tours. C'est au même Père Léonce qu'il écrit :

Je souhaite aussi la bonne année au cher Jérôme et le félicite de sa nouvelle dignité. Il me fait entendre qu'il pourrait bien essayer de me supplanter et de me faire dégringoler de ma chaire. Je passerai donc ma vie à dégringoler : il me semble cependant avoir fait une bonne dégringolade.

Quoi qu'il en soit, dites—lui que je ne le crains pas, parce que j'ai pour moi depuis le Digeste, le Code, les Pandectes, les Nouvelles et les Sixte jusqu'aux articles du droit civil moderne, qui fixe le jus in re et le jus ad rem, aussi bien que la possession, l'invention, l'adjection et l'allusion, voire même autre chose si besoin en advient.

Cette vie gaie et tranquille ne fut pas de grande durée. Le mois de Juillet lui apporta la nouvelle de sa nomination à l'Evêché de Bagdad. Sa réponse au Bon Père est la manifestation de l'état de son âme à ce moment.

Que puis-je vous dire dans l'accablante position où je me trouve? Mon unique désir est de me conformer aux desseins de Dieu sur moi, mon unique crainte est de les contrarier. Je ne puis me dissimuler mon peu de vertu, de zèle, de science ; c'est ce qui me fait trembler. La pauvreté, les fatigues et les autres privations corporelles ne m'épouvantent pas. La responsabilité pour le spirituel, voilà le grand sujet de ma crainte.

Vous pensez, mon Père, que je dois accepter. Puisque c'est par la voie des Supérieurs que Dieu manifeste sa volonté, je dois regarder votre invitation comme l'expression des desseins de Dieu. J'accepte donc et je prie le bon Dieu d'avoir pour agréable le sacrifice que je lui fais de tout moi-même.

Le moment arrivé de choisir son cachet officiel, il se souvint qu'il était religieux des Sacrés Coeurs. Surmontant son blason, on voit leurs images, telles que la Congrégation les avaient adoptées pour son scapulaire, avec la seule différence que la première place est occupée par le Sacré Coeur de Jésus.

Il essaya, mais en vain, de rejoindre son Diocèse, et alors le Saint Siège le transféra à l'Archevêché de Smyrne, où il ne tarda pas à montrer le zèle qui dévorait son âme d'apôtre. En France, le petit goupe de ses détracteurs, ne l'épargna pas, et comme il est ordinaire dans ces cas, la distance changea ces détracteurs en calomnies. Il se plaint dans une lettre à un de ses amis, du 27 Juillet 1836, et il termine sa défense par ces paroles :

Du reste, sur ce point comme sur les autres le bon Dieu connaît mes dispositions ; et mes accusateurs ne réussiront jamais à prouver qu'elles sont telles qu'il leur plaît de le dire. Un temps viendra où leurs calomnies seront connues aussi bien que leur odieuse interprétation et leurs viles intrigues. Je prie la miséricorde divine de ne pas permettre que ces malheureux [p.143] persévèrent longtemps dans une voie si opposée à la charité, et si contraire au bien de la Congrégation. Priez aussi, mon cher ami, non pour que je sois délivré des calomnies dont on me poursuit, car c'est une croix qui peut m'être méritoire, si je sais la porter, mais priez le Seigneur de ne pas permettre que la Congrégation ait à souffrir de ceux qui me poursuivent. Qu'ils rentrent aussi ceux-là dans les divins Coeurs et ils cesseront de déchirer un frère qui les aime et qui, malgré toutes ses misères, croit avoir aussi en sa qualité de frère, un petit droit à leur affection.

Il se trouvait à Smyrne, en pleine activité missionnaire, quand le Père Alexandre se présenta pour lui annoncer son élection et l'approbation accordée par le Saint Siège. Il partit immédiatement pour Rome ; présenta sa démission, qui fut acceptée, tandis qu'on lui donnait le titre d'Archevêque de Chalcédoine, et reprit le chemin de la France. Arrivé à Florence, il envoya à toute la Congrégation sa première circulaire, datée du 16 Septembre 1837, dans laquelle nous trouvons ces témoignages significatifs.

Nous croirions manquer grièvement au devoir que nous imposent et nos affections et notre reconnaissance, si, dès la première fois que nous vous adressons la parole, nous ne vous engageons de tout notre pouvoir à ne jamais oublier dans vos prières celui que nous aimons à appeler du doux nom de Père, et qui en possédait si bien les excellentes qualités. Sa douceur, sa charité et les autres vertus qui brillaient dans sa personne, doivent nous faire espérer que le Seigneur l'aura sans doute reçu dans ses Tabernacles Eternels ; mais cette douce confiance ne doit pas nous dispenser de continuer à solliciter pour lui l'infinie miséricorde du juge suprême qui, selon l'expression du texte sacré, découvre des taches dans les astres les plus purs. Que dans nos prières soit aussi mêlé le souvenir de celle que le Seigneur avait choisie pour travailler si efficacement à son oeuvre, et qui n'a cessé de s'en occuper que lorsqu'elle a cessé de vivre. L'un et l'autre, nos très chers frères [p.144] et nos très chères soeurs, nous ont pour ainsi dire, enfantés à la religion, puisqu'ils nous ont procuré l'inestimable avantage de devenir les Enfants privilégiés des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie

Notre manière de penser au sujet du gouvernement de la Congrégation est la même que nous manifestâmes pendant le temps que nous remplîmes les fonctions de Prieur dans la maison Principale. Nos sentiments sur ce point n'ont nullement changé. Tendre continuellement par l'observation des Règles, vers les quatre buts que se propose notre Congrégation ; donner, autant que possible, à chacun des membres l'occasion de faire valoir le talent que la divine Providence lui a départi, compatir à la faiblesse, encourager ceux qui sont de bonne vo, lonté, résister avec force à une orgueilleuse insubordination, et ne rien négliger pour faire régner parmi nous la paix et l'union, qui sont les fruits du bon ordre : telle est, nos très chers frères, la marche que nous nous proposons de suivre, et que, avec la grâce de Dieu, nous suivrons jusqu'à la fin. Et vous aussi, nos très chères soeurs, vous serez l'objet de notre sollicitude. De concert avec votre Révérende Mère, et tout autant que nous le prescrivent et nous le permettent nos Saintes Règles, nous nous efforcerons de vous faciliter la pratique des vertus qui conviennent plus spécialement aux Zélatrices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nul moyen plus efficace pour y arriver que la convocation d'un Chapitre Général, car il ne s'était pas réuni depuis l'année 1824. Le Supérieur Général pouvait se rendre compte de l'état de la Congrégation, des abus à corriger, des remèdes à prendre, des initiatives à stimuler, des directives à donner pour favoriser le gouvernement paternel des Supérieurs, l'obéissance filiale des sujets, l'esprit de charité et d'union entre tous.

Mgr. Bonamie poussa plus loin ses aspirations ; il voulut que le Chapitre s'occupa de la refonte de la Règle, et dans une ordonnance datée de Bordeaux le 24 Mai 1838 il donne à son Conseil la charge d'en préparer le projet.

[p.145] L'approche du Chapitre Général, que nous nous proposons de convoquer au mois de Septembre prochain, nous fait un devoir, nos très chers frères, de préparer les matières qui devront être mises en délibération, et d'en faciliter les conclusions par un exposé clair et précis des additions et corrections que demandent nos Saintes Règles. La visite de nos maisons ne nous permettant pas de faire par nous-même ce travail, nous désirons que vous vous en occupiez d'une manière particulière....

L'entreprise était trop importante pour limiter la préparation aux seuls efforts du Conseil ; il voulait la coopération de tous les Frères ; aussi il écrit à son Prieur, le 2 Juin :

Dites au bon frère Hilarion que je le remercie de sa petite lettre et que je le prie d'écrire en mon nom à toutes les maisons des frères, pour les engager à bien réfléchir sur les points de la Règle qui ont besoin d'explication, de changement, etc. et à mettre par écrit le résultat de ses réflexions, préparant ainsi d'avance tout ce qu'on pourrait proposer au Chapitre Général.

Un mois après, le 3 Juillet, il écrivait au même, de la maison de Cahors :

J'admire la patience et le zèle des membres du Conseil : c'est un travail bien long et bien sec, mais aussi bien utile. Qu'ils continuent cet important ouvrage, et dites leur que puisqu'ils se proposent de me tenir à la chaîne après mon retour, ils ne doivent pas trouver mauvais que je profite de ma liberté.

Le Chapitre se réunit en effet ainsi que celui des Soeurs, le 1^{er} Septembre 1838, avec l'assistance de tout ce qui était le plus représentatif de la Congrégation.

Si notre digne Fondateur, écrira plus tard Mgr Bonamie, eût pu apparaître au milieu de nous... il y aurait vu avec bonheur les élus de son coeur, les dépositaires de sa confiance, ceux *[p.146]* de ses enfants de France, à la fois les plus éclairés et les plus dévoués à la prospérité de son oeuvre.

Nous n'avons pas ici à faire l'histoire des travaux de cette importante Assemblée ; mais nous devons relever deux faits qui parlent très éloquemment de la place que l'on donnait à la dévotion aux Sacrés Coeurs dans notre Congrégation. Le premier, c'est la décision prise dans la 25e séance, tenue le 28 Septembre :

Les fêtes du Sacré Coeur de Jésus, du Sacré Coeur de Marie, du Patronage de St. Joseph seront célébrées avec solennité dans toutes les maisons de la Congrégation comme étant les principales fêtes propres à l'Institut.

Ils ne sont pas moins remarquables ces mots que nous lisons dans la circulaire envoyée à toute la Congrégation, le 29 Octobre, pour annoncer la fin des travaux capitulaires.

Tout en rendant grâces à Dieu, ne cessons pas, nos bien-aimés frères et nos très chères soeurs, de lui demander qu'il continue à bénir notre Congrégation. Adressons lui sans cesse, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, des prières ferventes, afin qu'il ne cesse pas de jeter sur nous un regard favorable. Efforçons nous de ne pas nous rendre indignes de ses grâces. Prouvez par votre esprit d'obéissance, par votre détachement, que vous êtes les Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

La nouvelle Règle des Frères fut approuvée par le Saint Siège ; mais la Sacrée Congrégation ne trouva pas assez parfaits les Règlements du Chapitre Général des Soeurs, et chargea Mgr Bonamie de faire un Projet de Règle et de le présenter à l'approbation. Celui-ci se mit à l'oeuvre avec ardeur : il sollicita la coopération de toutes les Soeurs et ayant sous les yeux toutes leurs remarques, il rédigea un premier Projet, qu'il envoya à toutes les maisons des [p.147] Soeurs, leur demandant de lui communiquer, après l'avoir étudié et médité devant Dieu, les modifications qu'elles auraient jugées convenables ; muni de toutes ces données, il fit la rédaction définitive et l'envoya à Rome pour l'approbation.

Une circulaire du 26 Janvier 1842 annonça à la Congrégation cet heureux événement.

Vous apprendrez avec plaisir, nos très chères soeurs, disait-il, que ce travail est enfin terminé et que nous avons chargé notre bien-aimé fils, le R. P. Ephrem Lafont, qui accompagne à Rome Mgr de Nilopolis, de le présenter à l'approbation du Saint Siège. L'annonce de cette nouvelle est pour vous un avertissement qui vous oblige à adresser au Seigneur de ferventes prières, afin qu'il éclaire de ses lumières les membres de la Sacrée Congrégation qui auront à examiner notre travail et leur inspire les additions, les corrections et les changements que peuvent réclamer les intérêts de la Congrégation à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir.

Vous avez toutes, en général, applaudi au plan de règle qui vous a été présenté, parce que vous avez cru y trouver l'esprit de nos Fondateurs, l'affermissement de l'oeuvre qu'ils avaient commencée et des moyens plus détaillés pour vous faire arriver au but qu'ils s'étaient proposé ; mais quelque bonnes que soient nos vues, quelque justes que puissent nous paraître nos raisonnements, gardons-nous d'y avoir trop de confiance. Les pensées de Dieu sont souvent bien différentes des pensées des hommes, et voilà pourquoi, dans les circonstances présentes, chacune de vous doit s'efforcer, non de faire prévaloir ses opinions pour ou contre, mais d'obtenir par sa fidélité à la grâce, par la pratique des vertus religieuses et par des prières ferventes et persévérantes, que le Seigneur manifeste ses desseins de miséricorde sur la Congrégation, en lui traçant lui-même, comme il le fit autrefois à son peuple, les Règles qu'elle doit suivre pour assurer la salut de ses membres, propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et contribuer à la sanctification d'un plus grand nombre d'âmes.

CHAPITRE

Le Chapitre Général de 1843.

[p.148] Le chapitre V des Constitutions approuvées par le Décret du 10 Janvier 1817 et confirmées solennellement par la Bulle Pastor Aeternus, qui établissait, dans la Congrégation des Sacrés Coeurs, une Association Extérieure, à la manière d'un tiers ordre, disait dans son dernier article : « Le Chapitre Général de 1819 réglera les conditions nécessaires pour faire partie de cette Association ».

Le moment arrivé, le Chapitre étudia soigneusement la question et se contenta de prendre cette décision. « Le Chapitre Général, considérant que les circonstances fâcheuses où se trouve la Religion en France ne permettent pas de donner à l'Association Extérieure, dont il est parlé dans les articles 46, 47, 48 et 49 des Statuts, des Règles qui fixeraient davantage

l'attention des ennemis de la foi sur les divers établissements de la Congrégation, ne doit pas devoir, jusqu'à nouvel ordre, rien décider sur cette matière ».

Le Chapitre de 1824 n'apporta que cette décision : « L'Association Extérieure aura pour Patron Saint Jean François Régis dans toutes les maisons de la Congrégation » et celui de 1838 ne fit que reproduire textuellement la Règle de 1825.

Le quatrième Chapitre Général s'ouvrit à la maison de Paris, le 1er Septembre 1843. Mgr. Bonamie, malgré les difficultés intérieures où se trouvait la Congrégation, crut le moment arrivé de faire le Règlement de l'Association Extérieure. Une commission fut nommée, à cet effet, dès la troisième séance, composée des Pères Isidore David, Martin Calmet et Macaire Pergot, et, le 19 Septembre, elle donna lecture de son travail, qui fut approuvé par le Chapitre. Ce Règlement commence par établir la nature de l' [p.149] Association, s'appropriant les articles de la Règle ; puis, il ajoute :

L'Association Extérieure sera donc érigée autant qu'il sera possible, dans tous les lieux où il y aura des maisons de la Congrégation.

Pour son gouvernement,

l'Association aura un Supérieur et un Conseil. Le Supérieur de la maison sera toujours le Supérieur de l'Association Extérieure... Dès que l'Association sera composée de quinze membres, sans y comprendre les élèves des Séminaires, des Collèges et autres maisons d'éducation, ni les personnes, qui habitent dans des lieux éloignés, ou à qui les occupations ou d'autres raisons ne permettent pas d'assister habituellement aux réunions de chaque mois ni aux assemblées générales, ils nommeront parmi eux, à la pluralité des suffrages, un Conseil composé de cinq membres, savoir : un Président, deux Assistants, un Trésorier, un Secrétaire. Donc, « il y aura tous les ans au moins une assemblée générale, à laquelle devront se trouver tous les membres de l'Association, autant qu'il leur sera possible ; » et en outre, « tous les mois, des réunions auxquelles on engage tous les associés à se trouver le plus souvent qu'ils le pourront ». Ces assemblées et réunions se termineront toujours par l'invocation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Le Cérémonial pour l'admission des associés, est particulièrement significatif.

Le jour où se fera l'admission d'un associé, on dira une messe à laquelle les associés sont invités. A la suite de la messe, la personne, qui doit être reçue, se mettra à genoux aux pieds de l'autel, tenant un cierge à la main, et fera sa consécration en ces termes : Je prends la résolution d'honorer, tous les jours de ma vie, les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ; de les faire honorer par les autres, selon mon pouvoir ; de réparer par la pratique des bonnes oeuvres, les outrages [p.150] qu'ils reçoivent de la part des pécheurs, et d'observer exactement le règlement de la pieuse Association à laquelle je vais avoir le bonheur d'appartenir. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

Une autre heureuse initiative c'est l'imposition du petit scapulaire des Sacrés Coeurs. Il est d'abord béni par le prêtre, qui dit cette oraison :

Regardez, nous vous en supplions, ô Dieu de toute miséricorde, le Coeur Sacré de votre Fils bien aimé, en qui vous avez mis toutes vos complaisances ; regardez le très Saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie, que vous avez voulu absolument pur de toute souillure, et orné de toutes les vertus et bénissez et sanctifiez ce scapulaire, afin que votre serviteur, en le portant sans cesse sur sa poitrine, mérite de devenir semblable aux très doux Coeurs de Jésus et de Marie, et consomme ainsi son union avec vous.

Puis, il le met au cou du nouvel associé en disant l'oraison :

Ecoutez, Seigneur, nos supplications et daignez bénir votre serviteur, auquel, en votre saint nom, nous venons d'imposer l'habit de cette Religion sainte ; faites que, par votre grâce, il persévère dans sa consécration au Sacré Coeur de Notre Seigneur Jésus Christ, votre Fils, et au très Saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie, et mérite ainsi la vie éternelle.

Les devoirs des Associés découlent de leur union à la Congrégation des Sacrés Coeurs.

Les Associés se rappelleront qu'ils ne doivent pas se contenter des pratiques extérieures, mais surtout s'attacher à attirer sur eux les bénédictions de Dieu par la pratique des vertus

chrétiennes. Ils n'oublieront pas que leur but est de propager la véritable dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de retracer les quatre âges de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ : son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique, sa vie crucifiée. [p.151]

Ils retraceront la vie cachée de Jésus Christ, en s'éloignant des divertissements dangereux, et en visitant fréquemment Notre Seigneur Jésus Christ dans le Sacrement auguste de nos autels, spécialement les dimanches et les fêtes.

Ils retraceront la vie évangélique de Notre Seigneur Jésus Christ, en écoutant avec respect et avec assiduité la parole de Dieu, et en s'efforçant, autant qu'il leur sera possible, d'instruire les ignorants et de ramener les pécheurs à la vertu.

Ils retraceront la vie crucifiée de Notre Seigneur Jésus Christ, en pratiquant, selon leur état, les oeuvres de la mortification chrétienne, en visitant les pauvres, les malades et les prisonniers, en les encourageant, les consolant, et leur procurant, suivant leurs facultés, les secours dont ils pourraient avoir besoin...

L'Association aura trois fêtes principales : la fête du Sacré Coeur de Jésus, celle du Sacré Coeur de Marie, et celle de Saint Jean François Régis.

Ce Règlement devait être soumis à l'approbation du Saint Siège ; le Supérieur Général le dit dans sa circulaire du 20 Décembre 1843.

Notre Chapitre Général s'est borné : 3° à organiser la Société Extérieure de notre Congrégation au moyen d'un Règlement et de pratiques de piété qui seront soumis à l'approbation du Saint Siège pour que les indulgences déjà accordées, puissent être gagnées au moyen de pratiques moins difficiles par les fidèles qui feront partie de cette Association.

Malheureusement, cette présentation au Saint Père n'eut jamais lieu. Il faut avouer que les circonstances critiques, dans lesquelles se trouva la Congrégation, n'y furent guère favorables. Le « Projet de Règle » pour les Soeurs, rédigé par Mgr Bonamie, sur l'ordre du Saint Siège, ne fut point accepté par la Supérieure Générale, et ce refus divisa la Congrégation en deux partis, dirigés par les deux Supérieurs Généraux, et, dont l'opposition opiniâtre mit en danger l'unité de l'Institut. [p.152]

Cette préoccupation apparaît dans la circulaire du 7 Juillet 1843, pour convoquer le Chapitre Général.

Vous devez, en second lieu, y est-il dit, avant et pendant la tenue du Chapitre Général prier d'une manière toute spéciale pour que l'Esprit de Dieu anime tous ses Membres, que tous concourent autant qu'il est en eux à consolider l'oeuvre si heureusement commencée par nos Vénérables Fondateurs : Vous devez demander tous les jours au Coeur adorable de Jésus par le Coeur Immaculé de Marie d'éloigner à jamais toute idée de séparation entre les deux branches de notre Congrégation : le supplier instamment de faire comprendre à ceux et à celles qui ne le comprennent pas encore que c'est scinder notre oeuvre, l'affaiblir, s'opposer à son développement et comme la détruire que de s'obstiner à ne pas vouloir ajouter à une Règle, évidemment incomplète, certains articles absolument nécessaires pour fixer les rapports qui doivent exister entre les Supérieurs, établir un mode d'administration régulière, et déterminer aussi clairement que possible les devoirs que chacun doit remplir.

Les démarches faites par les membres du Chapitre Général, en vue de rétablir la paix dans les esprits et dans l'Institut, n'avaient eu aucun résultat satisfaisant, et les deux partis avaient porté leurs plaintes à Rome, demandant une solution.

C'est alors que Mgr Bonamie écrivit sa circulaire du 20 Décembre 1843.

La lecture de ce document fait regretter que l'auteur n'ait pas pu, ou n'ait pas voulu compléter la doctrine sur la fin et l'esprit de notre Institut par d'autres semblables. Il ne l'a pas fait, et nous aurions tort de nous appuyer sur sa pensée, comme si elle était bornée à ce qui y est dit. D'autant plus que cette circulaire, comme tous les écrits de Mgr Bonamie, porte le cachet de la polémique; non seulement il limite son choix aux principes et aux faits qui lui conviennent, mais il n'en tire que les conséquences, quelquefois avec un peu d'outrance, dont il a besoin pour la défense de sa thèse. [p.153]

Il nous dit au commencement de sa circulaire quel en est le but.

Le but de cette lettre... n'est pas de vous annoncer la clôture du Chapitre Général, dont vous êtes déjà instruits, ni même de vous faire connaître le résultat... nous appellerons de préférence votre attention... sur un point qui intéresse au plus haut degré Notre Congrégation toute entière, soit que nous la considérons dans ses Membres, individuellement pris, soit que nous l'envisagions dans son ensemble, c'est-à-dire, comme une Société ayant son gouvernement, ses règles, son but, et ses moyens d'action.

Ce point si important n'est rien moins que l'Unité qui pour chaque Membre de la Congrégation doit se résumer dans la simplicité Evangélique, et par rapport à l'Institut en général, soumettre tous ses membres à la même Autorité, leur proposer les mêmes fins et les y conduire par les mêmes moyens.

Nous dirons donc à chaque Frère et à chaque Soeur en particulier : voulez-vous répondre fidèlement à votre vocation et mériter le titre d'Enfant des Sacrés Coeurs, vivez dans l'Unité, c'est-à-dire dans la Simplicité ; car cette belle vertu doit caractériser les Membres de Notre Institut.

Nous dirons à tous les Frères et à toutes les Soeurs en général : voulez-vous que ce corps dont vous êtes les Membres, continue à subsister et à prendre des développements, travaillez à le maintenir dans l'Unité, car, sans elle, il ne saurait ni se développer ni continuer à exister : Unité, par conséquent nécessaire à chaque Membre : Unité nécessaire à tout le corps.

Pour nous former une idée de cette unité que nous disons nécessaire à chaque Membre de Notre Congrégation, portons un regard attentif sur le Modèle par excellence qui nous a été donné ; plus nous l'étudierons et plus nous découvrirons que « ses vertus et ses perfections ne sont infinies que parce [p.154] qu'elles sont simples, et qu'elles ne sont simples que par l'Unité d'intention qui les dirige, l'Unité de fin vers laquelle elles tendent. Leur unique motif c'est l'amour de Dieu, leur unique intention la gloire de Dieu, leur unique fin l'accomplissement de la volonté de Dieu, et ce motif, cette intention et cette fin, ne sont absolument qu'une même chose. Notre avantage, notre sanctification, notre bonheur sont aussi le motif, l'intention et la fin qui font agir Jésus Christ, mais son amour pour nous n'est qu'une suite de son amour pour son Père : notre avantage, notre sanctification se rapportent à la gloire de Dieu ; notre bonheur est renfermé dans la volonté de Dieu ; tout est donc ramené dans les vertus et les perfections de Jésus-Christ à une parfaite Unité ».

« Cette même Unité, qui est la mère de la simplicité, se fait également remarquer en Jésus-Christ, dans l'exercice de ses vertus ; parce qu'elles ne sont précédées ni suivies d'aucune réflexion, d'aucun retour, d'aucun intérêt personnel. Il les pratiquait pendant le temps de sa vie mortelle, par une pure impulsion de sa volonté sainte; sans préméditation, sans autre règle que l'Esprit de Dieu. Tout dans ses opérations était direct, tout allait à son Père, rien ne s'arrêtait ni ne revenait à lui ; il ne prétendait rien pour lui même, ni de la part de Dieu, ni de la part des hommes, il rapportait tout à son Père, qui était son unique fin (1).

(1) P. GROU, « Intérieur de Jésus et de Marie ».

Dans l'homme, comme dans la personne même de Jésus Christ, nos Frères bien aimés et nos très chères Soeurs, la simplicité se résume dans l'Unité de la fin, de motif et d'action. Pratiquer la simplicité c'est donc, à l'exemple de Jésus Christ, agir toujours par le même motif, avec la même intention et pour la même fin, c'est à dire, avoir Dieu constamment pour principe et pour fin de toutes ses actions ; de manière que tout dans nos opérations intérieures et extérieures soit, autant que possible, ramené à cette sainte Unité ; d'où il suit qu'agir par [p.155] des considérations purement humaines ou se rechercher soi-même dans ce que l'on dit ou ce que l'on fait, c'est s'éloigner de la simplicité.

Cette vertu d'autant plus sublime qu'elle est inhérente à la nature de Dieu, d'autant plus aimable qu'elle est inséparable de la franchise et de la loyauté, d'autant plus avantageuse qu'elle porte avec elle la paix, la joie et le bonheur, nous est représentée dans l'Ancien et le Nouveau Testament, comme une sauvegarde contre l'adversité, comme un titre de récompense auprès de Dieu, comme une source de force contre les ennemis du salut, comme une condition indispensable à remplir pour arriver au ciel. Abimélech avait fait une action qui, en apparence,

méritait la mort ; le Seigneur l'en menace en effet ; ce Roi lui représente qu'il a agi de la sorte, en toute simplicité ; et à cause de ce motif il est épargné : *Ego scio quod simplici corde fueris et ideo custodivi te*, (1). Si le Patriarche Jacob obtient, de préférence à Esaü, la bénédiction de son Père, s'il voit l'échelle mystérieuse au haut de laquelle se trouvait le Seigneur, si dans sa lutte contre un ange il devient victorieux, s'il transmet son propre nom à la Nation que Dieu s'est choisie, il est redevable de ces précieux avantages à la simplicité de son coeur, Jacob *autem vir simplex* (2). Si Job supporte avec une patience si admirable la perte de ses biens et de ses enfants, s'il reste fidèle à son Dieu, quoique tout semble l'abandonner, c'est que, dans l'infortune comme dans la prospérité, il conserve la vertu de simplicité qui produit en lui la droiture, la crainte de Dieu et l'horreur du péché : *Erat vir ille simplex, et rectus timens Deum et recedens a malo* (3) : car le Seigneur ne s'éloigne jamais de l'homme simple, Deus non projecit simplicem (4), il le conduit comme par la main et lui communique sa force, *fortitudo simplicis via Domini* (5). L'Enfance qui est le symbole de la [p.156] simplicité attirait particulièrement les regards de Notre Seigneur et obtenait de sa part une prédilection toute spéciale : Laissez, disait-il, laissez venir à moi ces petits enfants et ne les empêchez pas de m'approcher, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent, *talium est enim regnum caelorum* (6), quiconque deviendra petit comme cet enfant sera grand dans le ciel, mais si vous ne devenez tels que des enfants vous n'y entrerez jamais, *nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis in regnum caelorum* (7). Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes, *estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae* (8) ; mais à l'exemple du Bienheureux Evêque de Genève, préférez encore la simplicité de la colombe à la prudence du serpent : « Je ne chéris la prudence, disait ce Saint Evêque, qu'autant qu'elle est nécessaire, mais pour la simplicité je l'aime de toute mon affection ; et à dire vrai, ajoutait-il dans son langage toujours simple et naïf, les pauvres petites colombes sont bien plus agréables que les serpents... Vive la simplicité, soeur de l'innocence et fille de la charité., sa beauté me ravit et je donnerais toujours cent serpents pour une colombe., il vaut mieux être bon et simple que fin et malicieux ».

(1) Genes. XX, 6.

(2) Genes. XXV, 27.

(3) Job. I, 1.

(4) Job. VIII, 20.

(5) Prov, X, 29.

(6) S. Matth. XIX, 14.

(7) S. Matth. XVIII, 3.

(8) S. Matth. X, 16.

Ce qui vient d'être dit, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, suffit, sans doute, pour prouver combien la vertu de simplicité est nécessaire à tout chrétien et à plus forte raison à l'âme religieuse : nous avons cependant bien d'autres motifs qui doivent particulièrement nous porter à la pratique et à l'amour de cette vertu. Je les trouve, ces motifs, dans notre Institut lui-même, lorsque je le considère dans son berceau, dans les circonstances qui l'ont vu naître, dans la personne de ses Fondateurs, et dans le but final qu'il se propose : car, remarquons-le bien, chaque Corps religieux, comme chaque individu, a quelque chose qui lui est propre, qui le distingue des autres et lui donne en quelque sorte un caractère particulier : [p.157] c'est ce qui a été observé dans toutes les sociétés religieuses qui ont existé jusqu'à ce jour ; chacune d'elles a eu son esprit propre, sa manière d'être, sa vertu de prédilection, quoique toutes se proposassent la gloire de Dieu et le salut de leurs membres. Notre Congrégation doit aussi avoir sa marque caractéristique, sa vertu distinctive, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que ce doit être la Simplicité Evangélique. Vous allez en juger :

Nulle comparaison bien certainement ne peut être établie entre les mystères de la vie du Sauveur et des faits relatifs à une institution humaine ; mais les rapprochements ne sont pas défendus, lorsque d'ailleurs ils portent à la vertu et ne diminuent en rien le respect et la vénération que mérite chaque circonstance de la vie du divin Maître. Or, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, si la pauvreté de la maison de Nazareth, où a été conçu Jésus Christ,

si la pauvreté encore plus grande de l'Etable de Bethléem, dans laquelle il est né et où il a reçu les bergers des environs avant d'y être adoré par les Mages de l'Orient, nous invite à ne faire aucun cas des richesses et proclame si hautement l'estime dont Notre Seigneur se niait à honorer l'aimable simplicité, ne pouvons-nous pas dire aussi que le pauvre grenier dans lequel fut conçu le projet de notre Congrégation et l'isolement dans lequel se trouvait alors notre Vénérable Fondateur nous annoncent que les desseins du Seigneur sur Notre Oeuvre sont que, dès son berceau, elle soit marquée du sceau de la simplicité, afin que, dans la suite des temps, tous ceux qui en feront partie, se rappelant son origine, soient invités par ce simple souvenir à aimer et à pratiquer la vertu qui la première se manifeste dans Jésus Enfant.

Non seulement le lieu dans lequel fut conçu le projet de notre Œuvre nous prêche la simplicité, mais les circonstances qui accompagnèrent sa naissance firent comprendre à nos vénérables Fondateurs que la simplicité intérieure et extérieure devenait pour leur entreprise une condition d'existence. Chacun de vous, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, connaît ces circonstances et sait parfaitement qu'à cette époque désastreuse les ennemis de tout bien voulaient à quelque prix que [p.158] ce fût, faire disparaître de notre France tout signe de Religion : ils n'avaient déjà que trop réussi : les temples du Seigneur fermés ou abattus, les Religieux et les Religieuses chassés de leurs asiles, les Prêtres poursuivis et massacrés, les chrétiens restés fidèles frappés par les persécuteurs ou plongés dans toute sorte d'angoisses, Notre Fondateur lui même obligé de se cacher et de se déguiser dans ses courses apostoliques sous un costume et un nom empruntés ; tout cela disait assez hautement qu'une Congrégation ne pouvait se former dans des temps aussi orageux sans que le Seigneur y mît la main et qu'elle ne résisterait à l'orage que tout autant que la simplicité, la couvrant de son égide, la déroberait aux regards des persécuteurs ; ce fut aussi à l'ombre de cette vertu qu'elle naquit et prit ses premiers accroissements. Il fallait d'ailleurs, pour répondre à ses destinées, qu'une Congrégation qui se formait au moment où toutes les autres disparaissaient s'attachât spécialement à la vertu dont le défaut contraire semblait attirer les châtements du ciel sur la France et sur les Ordres Religieux qu'elle possédait.

Si la Simplicité présida à la naissance de notre Institut et lui servit de sauvegarde dans ses premières années, elle ne l'accompagna pas moins à travers les jours mauvais du Directoire, du Consulat et de l'Empire, dont les investigations sourdes et hostiles étaient encore plus à craindre que la persécution manifeste qui semblait se calmer. Nos vénérables Fondateurs le comprirent sans peine ; et la Simplicité qui jusqu'alors avait été leur protectrice, continua de leur servir de gardienne et de guide dans les heureux développements qu'ils donnèrent à notre Œuvre.

Qui de nous, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, se rappelle jamais le Bon Père et la Bonne Mère sans avoir en même temps l'idée de la franchise et de la simplicité, tant ces deux qualités brillaient dans leurs personnes et se manifestaient dans toute leur conduite? Qui de nous ne se rappelle avec joie les jours heureux et trop tôt passés, où, réunis autour du même autel pour entendre la parole de Dieu, nos coeurs étaient bientôt attendris par la voix si douce et si persuasive du Bon Père? et combien de fois, dans ces circonstances touchantes, ne nous [p.159] a-t-il pas dit que tous nos efforts devaient tendre à modeler nos coeurs sur le Coeur si aimable de Jésus et surtout à imiter la douceur et la simplicité qui le caractérisent? Rappelez-vous nos bien aimés frères, ces instants d'intimité où, groupés autour de notre Père qui nous témoignait une affection si tendre, nous l'entendions nous dire avec ce ton de conviction qui accompagnait habituellement ses paroles : « Mes chers enfants, nous ne faisons que de naître, nous ne sommes que d'hier, nous ne pouvons pas nous comparer aux autres Sociétés Religieuses mais aimons la Simplicité, pratiquons la Simplicité, et le Bon Dieu nous bénira et nous serons des Saints !» - Il voulait ce Bon Père que l'aimable simplicité fût la vertu favorite de tous ses enfants. Voici comme il s'exprimait dans sa circulaire du 14 Avril 1817. «La première vertu, que nous vous recommandons pour imiter Notre Seigneur, c'est la Simplicité...» (1)

(1) La citation continue jusqu'à ces mots : « et l'humilité nous est spécialement recommandée par notre Bienheureux Père Saint Benoît ».

Vous remarquez, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, que la Bonne Mère, que le Seigneur avait associée à l'OEuvre de notre vénérable Fondateur, partageait entièrement sur ce point sa manière de voir : car le passage que vous venez de lire n'est que la copie de ce qu'elle-même avait écrit au Bon Père dans les premières années de l'Institut. Nous savons d'ailleurs qu'elle aimait et recommandait la simplicité qu'elle ne voulait point dans ses Religieuses de cette dévotion qui est accompagnée d'un air austère, d'une figure triste, d'un ton affecté, d'un extérieur composé et de mille autres manières de ce genre, qui peuvent bien ne pas toujours exclure la vraie vertu, mais qui n'en sont pas les compagnes nécessaires. La Bonne Mère aimait à voir dans ses filles un air gai, une figure ouverte, un ton naturel, et, en un mot, cette aisance et cette franchise qui dénotent une âme droite et un cœur ami de la simplicité. Le Bon Père et la Bonne Mère faisaient donc le plus grand cas de cette vertu, et voulaient qu'elle fût comme le cachet de l'OEuvre et la vertu favorite de leurs enfants.

[p.160] Il n'est pas moins certain que, sans la pratique de la simplicité, notre Congrégation ne saurait atteindre les fins si sublimes qu'elle se propose : ces fins, comme vous le savez, sont de retracer les quatre âges de la vie de Notre Seigneur, et de propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Or, nous vous le demandons, nos bien aimés Frères et nos très chères Soeurs, est-il possible d'imiter, de retracer l'enfance de Jésus sans s'identifier en quelque sorte avec lui par la simplicité inhérente à cet âge ? Comment retracer la vie cachée, cette vie modeste humble et simple, qui le rendait soumis à Marie et à Joseph, sans cette simplicité qui fait supporter avec mérite les désagréments de la vie commune, qui dispose l'âme au recueillement et à la prière, et la met à même, dans ses heures d'adoration, de gémir, comme Magdeleine aux pieds du Divin Maître, et, comme le disciple bien-aimé de reposer tranquillement sur son Coeur ! Comment sans la Simplicité Evangélique, retracer la vie publique du Sauveur, annoncer avec fruit sa parole sainte, s'insinuer dans les âmes, les éclairer, les convaincre et les toucher, leur distribuer les grâces des Sacrements, être pour elles comme d'autres Christs, se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus Christ ? Ce ministère tout divin ne peut être dignement exercé que par celui qui s'efforce constamment de retracer en lui-même les vertus dont le Sauveur lui a donné l'exemple ; car, d'après son ordre, il doit faire comme il a fait lui-même *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci ita et vos faciatis*, (1) et ne lui dit-il pas dans la personne de ses disciples : soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes ; *estote ergo prudentes, sicut serpentes et simplices sicut columbae* (2). Retracer la vie crucifiée du Sauveur, c'est être à son exemple, toujours disposé à se soumettre à la volonté de Dieu quelque pénible que soit son accomplissement, c'est réprimer ses sens, résister aux inclinations mauvaises, châtier son corps et le réduire en servitude ; c'est par la pratique de [p.161] l'obéissance intérieure et extérieure, se tenir constamment en état d'holocauste ; c'est, en un mot, se renoncer soi-même pour marcher à la suite de Jésus Christ, en ne se permettant d'autre plainte, même dans les moments les plus douloureux, que celle de Jésus agonisant : Père céleste, éloignez de moi ce calice ; cependant que votre volonté se tasse et non la mienne : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste. Verumtamen non sic ut ego volo sed sicut tu* (3) ; or n'est-il pas évident que, sans cette simplicité qui toujours fait apercevoir la main de Dieu dans les événements les plus tristes, comme les plus inattendus, il est de toute impossibilité de porter patiemment sa croix et de retracer la vie crucifiée du Sauveur ? Comment enfin un cœur étranger à la Simplicité Evangélique saurait-il propager la dévotion envers les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, modèles parfaits de Simplicité, de douceur et d'humilité : *discite a me quia mitis sum et humilis corde* ? (4).

(1) Joan. XIII, 15.

(2) Matth. X, 16.

(3) Matth. XXVI, 39.

(4) Matth. X,I 29.

Il reste donc démontré que la Simplicité Evangélique, qui se résume dans l'Unité, est nécessaire à chacun de nous, et doit être la marque caractéristique, la vertu favorite des Enfants des Sacrés Coeurs, non seulement parce qu'elle est louée et recommandée dans l'Ancien

et le Nouveau Testament, mais encore parce qu'elle a présidé à la formation de Notre Institut, a veillé sur son berceau pour qu'il ne fut pas étouffé dès sa naissance, l'a couvert de son égide dans les jours mauvais qu'il a eu à traverser, et a dérobé ses immenses progrès aux investigations perfides des ennemis de tout bien : à ces puissants motifs viennent encore se joindre les exemples et les avis de nos Vénérables Fondateurs, qui ne cessent de nous rappeler que la Simplicité Evangélique doit être notre vertu de prédilection ; nous l'inférons enfin des quatre âges de Notre Seigneur que nous avons pour but de retracer et qui ne peuvent certainement être imités sans cette Simplicité qui fut toujours la fidèle compagne du Sauveur depuis sa naissance dans l'Etable de Bethléem jusqu'à sa mort sur le Calvaire.

[p.162] Nous avons maintenant à vous entretenir, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, de la nécessité de l'Unité par rapport à l'Institut tout entier. Or, pour vous la faire clairement apercevoir cette nécessité de l'Unité, il suffira de vous faire voir que les Frères et les Soeurs ne forment qu'une seule et même famille et que par conséquent ils doivent être soumis à une même autorité, se proposer un même but, et s'aider mutuellement à l'atteindre en réunissant leurs efforts. Dès lors en effet qu'il n'y a qu'une Congrégation il ne peut y avoir qu'une Autorité première ; car on ne saurait concevoir une Société quelconque gouvernée par deux autorités égales dont l'une détruirait avec droit ce que l'autre établirait avec un droit égal ; s'il n'y a qu'un seul et même corps, il ne peut y avoir deux têtes, car un corps à deux têtes est une monstruosité ; s'il n'y a qu'une seule et même famille, il n'y a plus qu'un Chef, car il est reçu partout que le père dans la famille est le seul chef auquel doivent être soumis et la mère et les enfants. Si donc il est clairement démontré que les Frères et les Soeurs ne forment qu'une seule Congrégation, qu'un seul Corps moral, qu'une seule famille, il sera incontestablement vrai qu'ils devront tous être soumis à la même autorité, et par suite, se proposer le même but, et s'aider mutuellement à l'atteindre en réunissant leurs efforts. Or il sera clairement démontré que les Frères et les Soeurs ne doivent former qu'une même Congrégation, qu'un même Corps moral, qu'une même famille s'il est prouvé que les Fondateurs l'ont voulu ainsi, et que la Règle des Frères aussi bien que celle des Soeurs le suppose et le dit expressément. Nous nous arrêterons particulièrement à ces deux preuves, parce qu'elles nous paraissent plus à la portée de tous les esprits et plus capables de convaincre toute personne qui, mettant de côté les préjugés, désire connaître la vérité et la suivre.

Que faut-il pour obtenir la certitude que nos Fondateurs n'ont voulu former qu'une seule Congrégation? Il faut et il suffit qu'ils aient constamment agi dans ce sens, et clairement exprimé leur volonté sur ce point ; or sur ceci le moindre doute devient impossible. Consultez les Annales de la Congrégation, lisez tout ce qui a été écrit sur ses commencements, ses progrès, ses développements, et vous verrez que la pensée du Bon Père n'a jamais été de fonder deux Congrégations différentes et indépendantes l'une de l'autre ; mais bien au contraire une Société Religieuse composée de Frères et de Sœurs tendant au même but en s'aidant mutuellement à l'atteindre. Lorsque la Bonne Mère s'associa à l'Œuvre du Bon Père, elle n'avait pas non plus l'idée de fonder une Société à part, gouvernée par une autorité, autre que celle du Bon Père ; et la preuve en est qu'elle fit entre ses mains le vœu d'obéissance ; par ce vœu elle déclarait évidemment qu'elle le reconnaissait pour son Supérieur et qu'elle lui serait soumise avec toutes celles qui feraient partie de la Société qu'elle aurait à diriger. Consultez les anciens de la Congrégation, ceux et celles qui assistèrent, pour ainsi dire, à sa naissance ; ils vous diront que le Bon Père et la Bonne Mère avaient les mêmes vues, se proposaient la même fin et réunissaient leurs efforts pour obtenir un seul et même résultat : la formation d'une Société Religieuse qui retraçât les quatre âges de Notre Seigneur Jésus Christ, réparât autant que possible les outrages qui lui sont faits par les pécheurs, et propageât la dévotion envers les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Voilà ce que se proposaient nos Fondateurs, voilà ce qu'ils voulaient, voilà ce qu'ils se sont efforcés de faire jusqu'au jour où ils ont cessé de vivre, et voilà ce qu'ils ont fait puisqu'ils ont réussi à former une Société nombreuse composée de Frères et de Sœurs se proposant le même but et animés du même esprit.

L'un et l'autre, et l'un comme l'autre s'intéressaient indistinctement aux Frères et aux Sœurs et leur témoignaient également leur affection et leur dévouement, parce qu'à leurs yeux les uns et les autres appartenaient à la même Société et étaient les Enfants de la même Famille. N'est-ce pas pour cette raison que les Frères comme les Sœurs ne savaient appeler les Fondateurs autrement que du doux nom de Bon Père et de Bonne Mère, et, en leur donnant cette qualification qui s'accordait si bien avec leurs sentiments, ne déclaraient-ils pas à leur tour qu'ils se considéraient comme les Enfants de la même Famille ?

[p.164] Combien de fois, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, n'avons-nous pas entendu dire au Bon Père et à la Bonne Mère, que les Frères et les Soeurs devaient toujours se considérer comme les Enfants de la même Famille, se soutenir et s'entraider mutuellement, ne former qu'un coeur et qu'une âme dont Jésus fût la vie et le principe. Tant que nous avons eu le bonheur de les posséder, ne les avons-nous pas vus mettre constamment sur la même ligne les intérêts matériels des Frères et des Soeurs, se servir indistinctement des ressources des uns pour aider les autres, et à l'exemple des premiers chrétiens, n'avoir qu'une même bourse pour subvenir aux besoins de tous. Ils voulaient donc nos vénérables Fondateurs qu'entre les Frères et les Soeurs il n'y eut jamais ni désunion ni séparation ; mais qu'au contraire les uns et les autres ne formassent qu'une seule Famille, qu'une seule et même Congrégation.

Le texte et l'esprit de la Règle s'accordent avec ce que nous venons de dire, et nous conduisent évidemment à la même conclusion. Et d'abord vous remarquerez avec nous que nulle part dans la Règle il n'est dit que les Soeurs, à elles seules, forment une Congrégation particulière et différente de celle des Frères. Si cependant il en était ainsi, la Règle en ferait nécessairement mention ; car un point aussi important que celui-là ne saurait être passé sous silence.

Nous ne suivons pas Mgr Bonamie dans les raisonnements qu'il fait dans cette partie de sa circulaire, et moins encore dans les conclusions qu'il en tire, pour les appliquer à certains cas concrets de l'état de division de la Congrégation, car ils n'ajoutent rien aux témoignages, déjà cités, de sa doctrine sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Ces applications, on peut le supposer, ne furent pas bien reçues par la Supérieure Générale. Elle répondit, pour s'en justifier, dans une autre circulaire adressée à toutes les maisons des Soeurs, qui motiva une nouvelle lettre du Supérieur Général, dont voici les dernières paroles :

Quoi qu'il en soit, nous prions la Très Révérende Mère *[p.165]* Françoise de Viart et nos Très chères Soeurs d'être bien persuadées que ni dans cette lettre, ni dans la précédente nous n'avons eu l'intention d'offenser qui que ce soit, mais seulement de dire ce que doivent être les Enfants des Sacrés Coeurs et ce que doit être Notre Institut.

CHAPITRE III

Le Chapitre Général de 1850

[p.166] La cause du « Projet de Règle » avait été portée à Rome par les deux Supérieurs Généraux, après le Chapitre Général de 1843. La pensée du Saint Siège ne pouvait offrir aucun doute, pour quiconque avait suivi les antécédents de l'affaire. C'était la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers qui avait signalé l'imperfection de la Règle des Soeurs, en 1838, et avait donné à Mgr Bonamie la mission de faire un nouveau projet. Personne n'était à même de réaliser ce travail autant que le Supérieur Général : il connaissait et il aimait la Congrégation ; il avait rédigé avec son Conseil la nouvelle Règle des Frères, dont il avait discuté tous les articles en Chapitre Général ; il avait appris, dans ses rapports avec les Cardinaux et les Consultants, l'esprit et les directives de la Sacrée Congrégation ; tout cela garantissait la perfection de ce Projet, et permettait d'espérer son approbation par le Saint Siège.

Mais on ne pouvait pas ignorer à Rome l'existence d'un petit parti d'opposition chez les Soeurs ; il avait à sa tête la Supérieure Générale et son Conseil, qui s'opposaient à tout

changement de la Règle, s'appuyant, bien à tort, sur la volonté des Fondateurs et sur l'autorité de la Bulle qui avait approuvé, de la manière la plus solennelle, les premières Constitutions. Une Congrégation de Cardinaux se réunit pour examiner cette affaire, et décida d'envoyer « une lettre à Mgr Bonamie pour lui dire, sans parler du mérite des modifications, que, vu les dispositions actuelles des Soeurs, le Saint Père juge mieux de ne pas introduire provisoirement des changements ». Le Décret fut signé le 21 Décembre 1844.

Le Supérieur Général se trouvait à Rome à cette date, et le 8 Janvier 1845, il écrivit à toute la Congrégation.

[p.167] Vous pourriez facilement croire, dit-il, que par suite de ce qui vient de se passer, nous sommes en proie à la peine et au chagrin. Nous nous empressons de vous dire qu'il en est tout autrement : à peine avons nous eu connaissance du sursis apporté à notre affaire, qu'après quelques moments accordés aux regrets que pourraient produire ses résultats, nous avons remis entre les mains de Dieu et les intérêts de son œuvre et le soin de notre justification.

Depuis cet instant, et par égard, sans doute, à notre faiblesse, le Seigneur n'a cessé de nous faire éprouver un calme, une paix, un contentement intérieur que nous ne saurions vous dépeindre. Nous aimons à attribuer ce bonheur aux prières si ferventes et si multipliées, que vous avez la charité de faire pour nous. Plaise au Seigneur de vous remplir aussi de ses consolations, vous surtout, nos Très chères Soeurs, qui, amies de l'ordre, de la régularité et de la paix, ne désirez une Règle plus complète que pour mieux connaître vos devoirs et les remplir plus fidèlement. Vos désirs sont justes, et ils seront réalisés ; mais en attendant, prouvez, par une conduite irréprochable, et surtout par la patience, la charité et la soumission, que, quelle que soit l'interprétation qu'on ait donnée à votre manière de penser et d'agir, vous n'avez et ne voulez avoir qu'une seule ambition : celle de vivre et de mourir en dignes filles des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Ni ce Décret, ni celui du mois de Juillet 1845 n'apportèrent à la Congrégation la paix tant désirée. Bien plus, la division, jusqu'alors intérieure, fut portée, par des circonstances malheureuses, parmi les Evêques des diocèses, où il y avait des maisons de l'Institut. D'autre part, la question première fut déplacée ; ce n'était plus le « Projet de Règle » qui était en jeu, mais la personne, les actes, les intentions même des Supérieurs Généraux. Rome décida de nommer une commission de trois Evêques pour étudier cette affaire et en donner un rapport détaillé.

C'est dans ces circonstances que Mgr Bonamie écrivait à toute la Congrégation le 12 Janvier 1847 :

[p.168] Puisse l'année qui commence être plus heureuse pour la famille que celle qui vient de finir ! Puisse une sainte et douce paix être le partage des Enfants des Sacrés Coeurs, en leur faisant goûter tout le bonheur que produisent l'autorité bien réglée, la soumission fidèlement pratiquée, et la charité fraternelle constamment observée ! Puissent nos Frères et nos Soeurs en attendant la décision du Saint Siège, se tenir dans le calme, éviter toute contestation, et hâter, par leur patience, leur régularité et leurs ferventes prières, la solution la plus propre à procurer la gloire de Dieu, l'affermissement de Notre Institut, et la sanctification de chacun de ses membres.

La Commission des Evêques nommée par le Saint Siège n'apporta pas la solution voulue : les Archevêques de Paris et de Besançon se prononcèrent pour Mgr Bonamie, tandis que l'Evêque de Troyes, soutenu par le Nonce, signala le Supérieur Général comme la cause de tous les désordres. D'ailleurs, à Rome, les révolutionnaires devenaient chaque jour plus audacieux contre l'Eglise et contre le Pape, et en France, les intérêts religieux n'étaient pas plus épargnés qu'en Italie. Cette triste situation inspira à Mgr Bonamie une petite circulaire, envoyée à toute la Congrégation, le 8 Juin 1848, pour lui demander de prier pour l'Eglise, pour la France et pour la Congrégation.

Si la prière, dit-il, est de tous les temps, *oportet semper orare* ; il est néanmoins des circonstances où elle devient plus nécessaire, parce qu'on a un plus grand besoin du secours d'en haut. Tels sont les jours présents pour tous les fidèles en général et particulièrement pour

nous, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, pour nous qui, outre la part que nous devons prendre aux intérêts de la Religion et de la société, avons encore à nous occuper de ceux qui regardent la Congrégation dont nous sommes les membres.

Dans quels temps en effet l'Eglise eut-elle plus de besoin d'être soutenue et consolée par son divin Fondateur ? Ses ennemis sont nombreux dans tous les rangs de la société ; et [p.169] ils ne négligent aucune occasion de l'attaquer dans son dogme, dans sa morale et dans ses ministres. Le Vicaire même de Jésus Christ, dont l'univers chrétien loue et admire les éminentes vertus, n'est pas à l'abri des calomnies et des persécutions de ces hommes qui ne rêvent que révolutions, et qui, tout en répétant sans cesse qu'ils n'ont en vue que le bonheur des peuples, sèment partout la misère, le désordre et le deuil. La souveraineté temporelle du Pape gêne ces ennemis de toute autorité : aussi réunissent-ils tous leurs efforts pour la détruire et qui ne sait que déjà leurs criminelles tentatives n'ont obtenu que trop de succès ? Non seulement Pie IX n'est pas libre dans l'exercice du pouvoir temporel ; mais mille moyens sont employés pour l'empêcher de réaliser les projets que, comme Chef de l'Eglise, il a formé pour le bonheur, l'affermissement et la gloire de notre Sainte Religion.

Que pouvons nous faire de mieux en présence de tels événements que d'imiter les premiers fidèles, qui, lorsqu'ils apprirent que Pierre était captif, se mirent en prières, pour solliciter du ciel sa délivrance, et ne cessèrent de prier que lorsqu'ils l'eurent obtenue : *oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.*

L'état présent de la France réclame aussi de notre part des prières continuelles. Dieu tient entre ses mains les destinées des empires ; et quoique sa miséricorde se soit montrée d'une manière bien sensible dès les premiers jours de nos troubles politiques, nous ne devons pas être sans crainte du côté de sa justice. Il n'est en effet que trop vrai que Dieu n'est pas servi comme il devrait l'être, que des crimes énormes sont journellement commis dans notre patrie et que ceux qui suivent la loi de l'Evangile, ne forment que le très petit nombre. D'un autre côté, les ennemis du bien ne sont pas satisfaits ; s'ils dissimulent la haine qu'ils nous portent, s'ils cachent leurs projets destructeurs, s'ils font entendre des paroles de tolérance et même de sympathie, ce n'est que pour mieux arriver à leur fin : car dans la réalité, ils ne veulent ni prêtres ni religieux ; et si Dieu ne les retient, ils feront ce que firent leurs devanciers vers la fin du siècle dernier. La digue la plus forte qui puisse être op-[p.170] posée à ce torrent dévastateur, n'est autre que la prière. Vous y aurez donc recours, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, vous le devez comme chrétiens ; vous le devez en votre double qualité d'adorateurs et de réparateurs des outrages qui sont faits à la majesté divine.

Mais ce qui doit particulièrement intéresser votre piété et exciter l'ardeur de vos prières, ce sont les besoins spirituels et temporels qu'éprouve notre Congrégation. Vous demanderez donc instamment au Seigneur qu'il fasse régner le bon accord et la plus parfaite intelligence dans le gouvernement des deux branches de l'Institut, afin que chacun se pénètre bien de l'esprit et du vrai sens de la Règle des Fondateurs, et s'y conforme exactement. Vous prierez les divins Coeurs d'accorder à tous les frères comme à toutes les soeurs la grâce de ne jamais perdre de vue et d'observer avec la plus grande fidélité les engagements sacrés qu'ils ont contractés et qui les obligent à sanctifier tous les instants de leur vie par la pratique fidèle de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance, de la régularité, du support mutuel, et de la charité évangélique...

Si les prières des premiers fidèles brisèrent les chaînes, dont Pierre était lié et ouvrirent les portes de la prison ; s'il eût suffi de dix justes pour obliger le Seigneur à rétracter l'arrêt de mort porté contre des villes coupables ; si Jésus-Christ nous dit d'aller à lui en toute confiance et qu'il nous donnera la paix, de prier et que nous serons exaucés, de chercher et que nous trouverons, de frapper et qu'on nous ouvrira, pouvons nous douter de l'efficacité des demandes que nous lui présenterons en faveur d'une Congrégation qui est toute dévouée à son divin Cœur et à celui de sa très Sainte Mère ?

La circulaire du 30 Janvier 1849 revient sur les maux de la Congrégation, pour en signaler le remède, et porter à tous le baume de l'espérance.

Nous avons été et nous sommes encore, dit-il, profondément affligé de deux maux qui pèsent sur notre Congrégation, et dont les suites nous paraissent devoir être grandement dé-[p.171] sastreuses, si de puissants remèdes n'y sont promptement appliqués: nous voulons parler de l'affaiblissement de l'esprit religieux, et de la diminution des ressources temporelles, dans les deux branches de l'Institut.

L'affaiblissement de l'esprit religieux peut, sans doute, être attribué à plusieurs causes : mais il en est une qui, vu les circonstances particulières, dans lesquelles s'est trouvée notre Congrégation, doit, plus que toute autre, fixer notre attention ; parce qu'elle influe davantage sur nos pensées, nos jugements et nos actes. Nous voulons dire l'esprit de parti, contre lequel vous ne sauriez trop vous prémunir. Cet esprit est essentiellement opposé à la paix, à l'union des cœurs, à la charité fraternelle : il mine, il ébranle, il détruit les fondements les plus solides, il tue les âmes et les sociétés ; et, nous le disons avec un profond sentiment de peine, cet esprit de parti a déjà fait, et fait encore, parmi nous, de grands ravages. La Congrégation tout entière s'est, pour ainsi dire, partagée en deux camps, dès les premiers débats qui ont eu lieu sur la Règle de nos Sœurs. Chacun a pris fait et cause dans la lutte, et s'est prononcé pour ou contre. Inutile d'entrer dans les détails qui sont assez connus.

Mais maintenant que l'affaire est jugée et que tout devrait rentrer dans le calme, qu'arrive-t-il ? Si on ne continue pas à soutenir hautement son opinion, on n'oublie pas quels sont ceux qui ont été d'une opinion contraire ; on leur témoigne de l'éloignement ; on les évite ; on les fuit ; on leur refuse toute marque de confiance ou d'intérêt ; on leur rend la vie pénible comme s'ils avaient commis un grand crime, en pensant comme ils croyaient devoir penser. De là, une défiance qui dénote et entretient l'esprit de parti ; une réserve qui nuit à l'union ; une froideur qui blesse la charité. De là ces propos inconvenants, injurieux et injustes qu'on se permet, sous un faux prétexte d'attachement à la Congrégation, contre ceux qui en sont les premiers Supérieurs : comme s'il était permis de tout dire et de tout faire contre le Supérieur Général ou la Supérieure Générale, par cela seul qu'ils ont pensé tout autrement qu'on a pensé soi-même.

[p.172] De là cette habitude coupable que l'on prend de discuter les droits de tous ceux à qui l'on doit obéir ; de fixer les limites de leur autorité, d'interpréter malicieusement leurs intentions; d'assigner des motifs blâmables à leurs démarches, à leurs paroles et même à leur silence ; d'épier tous leurs actes, pour les soumettre à la censure ; de les blâmer de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas ; de ne tenir aucun compte de leurs avis; de s'offenser de tout reproche qui vient de leur part. De là ces manquements si fréquents à la charité fraternelle, ces jugements défavorables que l'on porte injustement, contre ses frères et ses soeurs, ces entretiens dans lesquels il est presque toujours question des défauts des autres. De là la jalousie, les faux rapports, les manques de prévenance, de patience, de support mutuel. De là, enfin, bien des plaintes, bien des murmures, bien des infractions à la Règle, bien des désobéissances et, par conséquent aussi, bien des péchés dont on se rend coupable...

Nous vous en conjurons donc, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, déposez ces sentiments ; mettez fin à ces procédés. Il ne s'agit plus maintenant de dire, de soutenir et de prouver que la Règle a besoin d'explication, de réforme, ou de modification ; ni de démontrer qu'elle doit rester telle qu'elle est. Ces questions ont été résolues par une autorité qui a droit au respect, à la confiance, à la soumission de tous. Ce dont il s'agit présentement, tant pour ceux qui commandent que pour ceux qui doivent obéir, c'est, en pratiquant la charité, d'observer exactement et fidèlement la Règle existante, non dans quelques points seulement, mais dans tous ; non dans la lettre uniquement ; mais encore et surtout dans son esprit, que nous ne pouvons mieux connaître et suivre qu'en étudiant et imitant la manière de penser et d'agir de nos vénérables Fondateurs, dans leur conduite habituelle, dans leurs rapports mutuels et dans l'action individuelle ou collective qu'ils exerçaient sur les deux branches de l'Institut. C'est cette marche, pour ce qui nous concerne personnellement qu'avec l'aide de Dieu et le secours de vos prières, nous suivrons invariablement. C'est aussi dans cette voie que nous vous conjurons d'entrer et de marcher constamment.

[p.173] L'exposition des difficultés économiques et l'exhortation à ne pas se « laisser aller à la moindre défiance envers cette Providence qui toujours a été, pour nous, si attentive, si prévoyante et si bonne », mais à réanimer ses « espérances, en réfléchissant, avec foi, sur l'enseignement que nous donne et sur les promesses que nous fait le divin Maître », font l'objet de la deuxième partie de cette circulaire, qui finit par ces mots :

Si donc, sans négliger les moyens humains que prescrit la prudence chrétienne, nous établissons en nous le règne de Dieu, par la pratique de la charité fraternelle, par l'obéissance religieuse et la fidélité à la Règle ; non seulement tout ce dont nous aurons besoin nous sera donné ; mais constamment protégés par les divins Coeurs, notre Congrégation traversera les siècles ; et ses nombreux enfants rediront, d'un pôle à l'autre, que, si l'oeuvre du Bon Père et de la Bonne Mère a pris naissance au sein de la persécution, a grandi dans l'ombre, s'est fortifiée dans la détresse, a prospéré dans les revers, a beaucoup fait sans secours humains, a beaucoup donné sans presque rien avoir, c'est qu'elle est l'oeuvre de Dieu et que ce que Dieu garde est toujours bien gardé.

Le Chapitre Général de la Congrégation, qui ne s'était pas réuni en 1848, « à cause des troubles malheureux et des agitations politiques qui ébranlaient la société », se réunit à Paris le 1^{er} Septembre 1850. L'esprit de cette Assemblée ressort clairement de deux documents qu'elle rédigea : une Déclaration adressée au Saint Père, et une circulaire envoyée à toutes les maisons des Frères de l'Institut ; nous citerons le premier document.

Notre première pensée et le premier besoin de nos coeurs, disent les Pères Capitulants, est de porter aux pieds de votre Sainteté l'expression de notre vive reconnaissance de ce que, dans sa bonté paternelle, malgré les nombreuses sollicitudes qui l'assiègent tous les jours, et les douleurs inénarrables où la plongeait dans ces jours mauvais, heureusement passés, la sacrilège rébellion des hommes pervers, elle a néanmoins daigné porter son attention paternelle sur notre Congrégation.

Maintenant donc que nous sommes réunis en Chapitre, nous voulons faire connaître publiquement à Sa Sainteté les dispositions véritables et les désirs sincères de nos coeurs.

1° - Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour protester de notre soumission pleine et entière et sans restriction aucune au Bref de Grégoire XVI de glorieuse mémoire, en date du 21 Décembre 1844, confirmé par le Bref de votre Sainteté en date du 9 Mars 1848, lesquels déclarent, le premier *nihil esse in pcesens immutandum*, le second, *nihil esse innovendum*, à la règle des soeurs de notre Congrégation. Nous promettons de laisser à nos très chères soeurs une pleine et entière liberté de conserver leur règle dans son entier, de les diriger dans les voies du salut suivant les prescriptions de cette règle ; et nous voulons que notre fidélité à observer les dispositions du Bref de Sa Sainteté soit la preuve de notre obéissance filiale à la Sainte Eglise Romaine, notre Mère, et à Sa Sainteté, successeur de Pierre et Vicaire de Jésus-Christ.

2° - Nous protestons à Sa Sainteté que nous sommes dans la disposition ferme et inébranlable de conserver notre Règle telle qu'elle a été modifiée par le Chapitre de 1838 et approuvée par le Bref de Sa Sainteté, Grégoire XVI, en date du 24 Mars 1840, et nous déclarons, tant en notre nom particulier qu'au nom de toute la Congrégation dont nous sommes les délégués et les représentants, que nous n'avons nulle pensée de revenir à la Règle telle qu'elle était avant ces modifications. Si quelques uns, en petit nombre, ont autrefois manifesté ce désir, ils y ont déjà renoncé, ou ils y renonceront bientôt, nous l'espérons, et nous avons la confiance que, Dieu aidant, nous ne formerons plus qu'un seul coeur et qu'une seule âme, travaillant de concert à procurer la gloire de Dieu et à étendre en tous lieux, même dans les régions infidèles, la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. C'est pourquoi nous avons supplié Mgr Bonamie, notre Très Révérend Père et Supérieur Général de toute la Congrégation, de renouveler à tous les [p.175] membres de la Congrégation, dans une prochaine circulaire, l'invitation, déjà plusieurs fois faite par lui, de vivre dans la paix, l'union et la concorde, observant, sans inquiétude et sans trouble, les uns et les autres, la Règle dont ils sont actuellement en possession.

3° - Nous protestons de notre attachement, de notre dévouement et de notre sincère affection pour la personne de Mgr Bonamie, notre Supérieur Général. Nous admirons tous les jours, de plus en plus, ses vertus, ses lumières, sa charité, son zèle et toutes les autres qualités qui le recommandent à notre haute estime, et à notre profonde vénération, et nous portent à bénir le Saint-Siège d'avoir bien voulu l'accorder à nos vœux. Nous sommes pénétrés d'une vive douleur à l'occasion de certains bruits qui ont été répandus par quelques esprits mécontents, bruits que la rumeur publique dit même être appuyés sur des demandes envoyées à Rome, et qui auraient pour but de solliciter sa déposition ou de lui faire demander sa démission. Nous portons notre douleur aux pieds de Sa Sainteté et nous la prions, nous la supplions de nous conserver un Supérieur qui a rendu et qui rend encore tous les jours de si grands services à la Congrégation.

Le Chapitre Général finit le 17 Septembre. Ce même jour le Supérieur Général écrivait à toute la Congrégation :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la clôture de notre Chapitre Général ; sa vingt troisième et dernière séance s'est terminée aujourd'hui. Grâce à vos prières et aux dispositions si louables dans lesquelles se trouvaient tous les membres, le calme, la franchise, le dévouement le plus sincère à la Congrégation et la cordialité la plus fraternelle ont présidé aux délibérations du Chapitre Général, et ont dicté les explications et les mesures qu'il a jugé à propos de prendre et dont très prochainement nous vous donnerons connaissance.

Rendons grâces au Seigneur de ce nouveau bienfait... et témoignons lui notre reconnaissance par une fidélité plus grande dans l'accomplissement de nos devoirs et surtout par la [p.176] pratique de la charité dont le Coeur Sacré de Notre Seigneur Jésus Christ doit être le principe, le but et le modèle.

Cette courte circulaire ne pouvait pas satisfaire le coeur de Mgr Bonamie. D'ailleurs, le Chapitre Général lui avait demandé quelque chose de plus, pour ouvrir le chemin au rétablissement de la paix dans la Congrégation. C'est ce qu'il fit le 11 Octobre 1850.

Par la circulaire du 16 du mois dernier et par la déclaration au Souverain Pontife y annexée, Notre Chapitre Général vous a fait connaître... ses sentiments et ses dispositions, tant par rapport aux Brefs émanés du Saint-Siège en 1844 et 1848 au sujet de nos affaires, que pour ce qui concerne notre Règle, la Règle de nos Soeurs, les divisions qui ont eu lieu et les mesures à prendre envers ceux qui, ayant eu des torts, se montreraient disposés à mieux faire ou voudraient y persévérer.

Nous nous sommes, sur tous ces points, pleinement associés à la manière de voir du Chapitre Général, et si nous avons attendu jusqu'à ce jour à vous en donner l'assurance, c'est parce que nous en avons été empêchés, ayant eu constamment à nous occuper, soit de l'ouverture de nos collèges de Poitiers, de Mende, de Cahors, de Graves et de Sarzeau, et du choix du personnel nécessaire à ces cinq établissements, soit de la formation dans le plus court délai possible, d'une maison d'études en faveur de nos jeunes profès. Quoique ce dernier objet, qui nous retient à Poitiers depuis quelque temps, prenne encore tous nos instants, nous ne voulons pas tarder davantage à vous envoyer de nouveau notre protestation de soumission pleine, entière et sans restriction aucune, à toutes les volontés du Saint Siège et notamment au Bref de Grégoire XVI, de glorieuse mémoire, en date du 21 décembre 1844, confirmé par le Bref de Sa Sainteté Pie IX, en date du 9 Mars 1848, lesquels déclarent, au sujet de la Règle de nos Soeurs, le premier : *nihil esse in praesens immutandum*, le second : *nihil esse innovandum*.

Quelles donc qu'aient été et que soient encore nos con-[p.177] victions par rapport à la Règle de nos Soeurs, nous prenons l'engagement solennel de les laisser parfaitement libres de conserver leur Règle telle qu'elle est, ou d'y faire, dans les Chapitres Généraux, suivant les conditions voulues par la dite Règle, les changements et modifications qu'elles jugeront utiles ou nécessaires. Nous blâmons, nous désavouons, nous réprouvons d'avance tout acte, tout écrit, toute parole provenant de quelque membre que ce soit de notre Congrégation qui serait contraire à notre présente protestation.

Nous protestons avec non moins de force et de sincérité, que nous sommes dans la disposition ferme et inébranlable de conserver notre Règle telle qu'elle a été modifiée par le Chapitre Général de 1838 et approuvée par le Bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, en date du 24 Mars 1840, et nous déclarons, que non seulement nous n'avons aucune pensée de revenir à la Règle telle qu'elle était avant ces modifications, mais que, appuyé sur le sentiment de presque tous les membres de notre Institut, sur la manière de voir de nos trois derniers Chapitres Généraux, sur les avantages certains qu'ont produits ces modifications et sur la sanction dont le Saint Siège a bien voulu les fortifier, nous regarderions ce retour comme l'un des plus grands malheurs qui pût arriver à notre Congrégation. Si parmi nous quelques uns, en très petit nombre, sont ou ont été d'un avis contraire, leur faible minorité s'efface devant la presque totalité des autres membres de l'Institut : plusieurs d'ailleurs, depuis la clôture du dernier Chapitre Général, nous ont avoué, en nous exprimant leurs regrets, que s'ils avaient écrit ou parlé en faveur de la Règle telle qu'elle était avant 1838, c'était ou par mécontentement ou pour céder à des instances qui leur étaient faites par d'autres mécontents : et où est la Congrégation dans laquelle il n'y ait pas quelque mécontent ?

Trompés par des bruits mensongers, plusieurs de nos Soeurs et quelques uns de nos Frères ont pensé que notre intention et celle de notre Chapitre Général était d'opérer une séparation entre les deux branches de notre Congrégation. Nous protestons, avec notre Chapitre Général, contre cette fausse et injuste supposition. Non, nous n'avons jamais voulu, nous [p.178] ne voulons pas, et, Dieu aidant, nous ne voudrions jamais de cette séparation. Malheur à ceux qui la désireraient, qui la provoqueraient ; ils fouleraient aux pieds les articles fondamentaux de notre Institut, méconnaîtraient les intentions de nos Fondateurs, et s'attireraient leur indignation aussi bien que celle de leurs enfants restés fidèles.

Si les membres de notre Chapitre Général ont été profondément affligés... en considérant les torts graves dont quelques uns d'entre vous se sont rendus coupables à l'occasion de nos funestes divisions, nous n'en avons pas été moins péniblement affecté. Nous étions depuis longtemps au courant de ce qui se passait dans le petit parti de l'opposition ; nous connaissions les écrits calomnieux que l'on faisait circuler, les lettres clandestines que l'on s'adressait, les propos que l'on tenait dans les conventicules secrets, les accusations graves et dénuées de fondement que l'on formulait contre l'autorité, le blâme et la critique que quelques uns déversaient sur les actes les plus légitimes, les démarches que l'on faisait et qui n'étaient propres qu'à inspirer la méfiance et à fomenter les divisions ; nous en gémissions devant Dieu, le priant de nous venir en aide, et nous nous refusions à frapper les coupables dans la crainte d'un plus grand mal. Notre indulgence a été trouvée excessive, et le Chapitre Général, tout en prononçant l'oubli du passé en faveur de ceux qui cesseraient de suivre une mauvaise voie, nous a intimé l'ordre d'user, à l'égard des incorrigibles, de toute la rigueur que prescrivent certains articles de nos saintes Règles. Nous devons donc, tout en proclamant à notre tour l'oubli du passé dans les limites posées par notre Chapitre Général, vous prévenir que, si besoin en est, nous sévirons fortement contre ceux qui, de quelque manière que ce soit, nuiraient malicieusement à la paix, à l'union, et à la bonne intelligence qui doivent régner entre les inférieurs et ceux qui sont chargés de les conduire. Que chacun de nous donc se tienne pour averti, et que ceux qui auraient eu des torts les reconnaissent, s'en humilient, et ne négligent rien pour les réparer par une conduite conforme aux prescriptions de la Règle et aux engagements qu'ils ont contractés. Ils nous trouveront disposé à [p.179] les recevoir au baiser de paix ; nous oublierons les peines qu'ils nous ont occasionnées, nous ne formerons avec eux qu'un cœur et qu'une âme, et dans un sentiment de joie commune, nous dirons avec bonheur : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

Pour vous, nos très chères Soeurs, qui nous auriez supposé, tant par rapport à votre Règle que sur tout autre point, des intentions contraires à celles que nous venons de manifester, déposez vos préjugés et ne nous faites pas l'injure de nous croire capable de vouloir vous tromper. Quel intérêt aurions nous à le faire ? Vous vous tromperiez vous mêmes, et votre erreur pourrait vous devenir d'autant plus funeste qu'elle serait plus volontaire et par cela

même moins excusable. Vous voir heureuses par la pratique constante des vertus de votre saint état et par votre fidélité à la grâce, tel est l'objet de nos vœux les plus ardents et la faveur que nous ne cesserons de solliciter de l'inépuisable bonté des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

CHAPITRE IV

L'éducation de la Jeunesse

[p. 180] La loi Falloux, promulguée en 1850, en faveur de la liberté de l'enseignement, permit au Supérieur Général de rouvrir les cinq collèges que la persécution de l'Université avait obligé à fermer. C'était remplir un des buts de la Congrégation signalé dans le chapitre préliminaire de la Règle. Plusieurs parmi les professeurs n'avaient jamais travaillé dans une maison d'éducation. Tous demandaient des directives pour arriver à une unité d'action. Répondant à ces désirs, Mgr Bonamie adressa « à nos Révérends Pères et nos très chers Frères chargés de l'éducation dans nos collèges et nos écoles primaires », le 25 Septembre 1851, une lettre circulaire, ainsi rédigée :

A l'approche de la nouvelle année scolaire qui va s'ouvrir, nous nous sentons pressé... d'appeler votre attention sur un sujet qui, bien souvent sans doute, a été l'objet de votre paternelle sollicitude et de vos plus sérieuses méditations ; sur lequel néanmoins nous insisterons d'une manière toute particulière, à cause de son immense importance : nous voulons parler du zèle et de la vigilance à apporter pour le maintien des bonnes moeurs dans nos collèges et nos maisons d'éducation.

Nous n'avons jamais pu sonder sans effroi la profondeur de l'abîme qui, dans la plupart des institutions, s'ouvre, pour ainsi dire à chaque instant, sous les pas inexpérimentés de l'enfance; et bien des fois nous avons gémi à la vue de précoces et infortunées victimes que de jeunes séducteurs, entraînés eux-mêmes par une inclination fatale, avaient prématurément immolées au démon de la luxure et de l'immoralité.

Innocents encore par un inestimable bienfait de la divine Providence, beaucoup d'entre vous n'ont jamais apprécié dans sa hideuse étendue la déplorable plaie que nous vous signalons en ce moment. Et cependant il importe que vous la connaissiez bien parfaitement cette plaie, vous qui avez reçu [p.181] du ciel la sublime mission d'y apporter le remède, vous qui voulez être les anges gardiens des enfants confiés à vos soins, et qui, comme le grand apôtre, brûlez du désir d'endurer pour eux les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus Christ soit formé dans leurs coeurs : *Filioli mei, quos iterum parturior donec formetur Christus in vobis.* (1)

(1) Gal. IV, 19.

Or, une trop malheureuse expérience a démontré qu'il est beaucoup plus grand qu'on ne le croit communément le nombre de ceux que le mauvais exemple arrache chaque jour à l'innocence dans les maisons d'éducation. Combien de jeunes gens, dans les collèges, glissent misérablement dans la voie de la vertu, parce que l'oeil ou peu vigilant ou peu expérimenté de leurs maîtres se ferme sur leurs vices naissants. Combien de tendres enfants, qu'une mère chrétienne pressait naguère sur son sein innocents et purs, alors que, pour la première fois, ils s'éloignaient du foyer paternel, et dans le cœur desquels des conseils perfides avaient, quelques jours après, inoculé déjà l'affreux venin de la corruption : fleurs à peine épanouies qu'on s'attendait à revoir plus fraîches et plus brillantes, et dont les vives couleurs se sont rapidement étiolées sous le souffle desséchant de la volupté ! Et de là,... combien grande et terrible apparaît à nos regards la responsabilité qui pèse sur celui que Dieu a chargé de l'importante mais difficile et pénible fonction d'élever la jeunesse!

Vous le savez..., la fin dernière de l'éducation n'a jamais été d'apprendre aux jeunes gens les langues anciennes ou les langues modernes, ni de leur communiquer cette foule de connaissances d'ailleurs véritablement utiles et dignes de fixer secondairement toute notre

attention. La fin véritable, la fin rationnelle, et, par dessus tout, la fin chrétienne de l'éducation, c'est de rendre l'homme bon, c'est de former son esprit et son cœur, c'est de mettre son innocence à couvert, de lui faire prendre de bonnes habitudes, de corriger et vaincre, par des voies douces, les mauvaises inclinations qu'on a remarquées en lui (1).

(1) Rollin, tom. 4.

[p.182] Tout maître qui n'envisage pas ainsi son devoir n'est pas digne de l'être.

Le Paganisme lui-même avait compris de cette manière les obligations des précepteurs de l'enfance. Les oeuvres de Platon, (1), d'Aristote (2), et de Quintilien (3), nous montrent l'importance que ces grands hommes attachaient à la formation des bonnes moeurs dans les jeunes gens, et la nécessité absolue d'éloigner d'eux jusqu'aux moindres occasions de corruption. De quel oeil envisagerons nous donc cette obligation, nous qui non seulement voulons, comme ces philosophes, former pour la société des citoyens vertueux, mais qui, avant tout autre but, nous nous proposons celui de conquérir des âmes à Jésus Christ, et d'accroître, autant qu'il est en nous, le règne de Dieu sur la terre, en même temps que nous nous efforçons de procurer à chacun la plus grande somme de bonheur que la divine Providence lui ait réservée ici bas?

(1) Lib. 3 de Repub.

(2) Politiq. lib. 8, cap. 8.

(3) Lib. I, cap. I et seq.

En effet,... une triple tâche vous est imposée dès le moment que la sainte obéissance vous a envoyé dans un collège ou dans une école primaire : travailler au bonheur de l'individu, au bien-être de la société, à la gloire de Dieu. Et cette triple tâche, celui là s'y montre infailliblement infidèle qui, par une négligence grave et conséquemment toujours coupable, laisse un seul enfant se corrompre, parce que permettre qu'il perde l'innocence, c'est l'arracher souvent irrévocablement au bonheur, à la société, à Dieu.

Est-il besoin de prouver cette triste, cette déplorable vérité? Vous n'avez donc jamais reculé d'épouvante devant l'affreux tableau que les plus célèbres moralistes nous ont tracé des jeunes gens gâtés et corrompus? Vous n'avez donc jamais senti votre coeur déchiré de douleur à la vue des dégoûtants désordres et physiques et moraux que le mal opère dans l'infortuné que des amis criminels ont initié dès son enfance aux **[p.183]** détestables secrets de la luxure? Vous ne vous êtes donc jamais trouvé face à face avec ce jeune homme naguère vigoureux et robuste, aujourd'hui faible et languissant? Voyez ces yeux si vifs éteints et abattus; cette figure si vermeille qui n'a plus qu'une teinte bleuâtre et plombée ; ce corps si droit et si flexible qui se courbe déjà péniblement sous une vieillesse précoce : être dégradé, lentement homicide de lui même, spectre hideux dont la chair est livrée toute vivante à la corruption!

Sa dégradation morale est plus grande encore. La stupidité, la mélancolie, la paresse ont pris dans son âme la place de l'intelligence, de l'activité et du courage. Son imagination si puissante s'est éteinte sous le souffle de l'impureté. Plus d'amour dans son coeur, plus de feu dans son esprit. L'effroi, le remords, l'inquiétude, voilà les seules affections qui lui restent. «J'ai vu, s'écrie un auteur, et le souvenir m'en sera toujours présent, j'ai vu de ces malheureuses victimes d'une passion dévorante, offrir, à la fleur de l'âge, la dégoûtante image d'une complète décrépitude : le front chauve, les joues hâves et creuses, le regard plein d'une tristesse stupide, le corps chancelant et comme courbé sous le poids du vice ; épuisés de vie, de pensées, d'amour, déjà hideusement en proie à la dissolution: à leur aspect on croyait entendre les pas du fossoyeur se hâtant de venir enlever le cadavre! » (1).

(1) Indifférence en matière de Religion.

Voilà pour l'individu. La société qui avait le droit de compter sur lui, quel avantage pourrait-elle retirer de cet infortuné ? Dieu peut-être l'avait destiné à l'éclairer par ses lumières, à la défendre par son courage, à la soutenir par ses vertus. Il a tout enseveli dans l'infâme sépulchre de ses passions. Il a hébété cette intelligence mère de toute grande entreprise ; il a flétri ce génie source de toute noble action ; il a desséché ce cœur principe de tout dévouement, de toute générosité, de toute vertu qui rend l'homme utile et cher à ses semblables. La nature l'avait enrichi de ses dons : il les a indignement foulés aux pieds. La

divine Providence lui a confié des richesses [p.184] dont le superflu devait couler dans le sein du pauvre : il les dissipera ignominieusement dans les maisons de débauche, dans les lieux d'infâmie et de déshonneur. Sa vie tout entière passera comme une accusation permanente de l'humanité qui peut se ravalier jusqu'à de si honteux excès.

Et Dieu,... Dieu que l'âme pure glorifie pour ainsi dire à l'égal des intelligences célestes, et que l'innocence, suivant la parole d'un auteur payen (1), réjouit davantage que les plus ardentes supplications de ses créatures, comment serait-il glorifié par cet être abruti qui a sacrilègement défiguré en lui-même la sublime image de son Créateur pour y substituer la hideuse figure de la bête privée d'intelligence? Ces yeux constamment fixés dans la boue du crime, comment s'élèveraient-ils vers les splendeurs des cieux? Cette langue tant de fois profanée et salie par le blasphème ou les discours licencieux, comment chanterait-elle les chastes louanges de l'auteur de la Sainteté? Cet homme tout entier qui ne conserve plus de l'homme qu'une forme extérieure et incomplète, quelle autre gloire pourrait-il rendre au Suprême Dominateur de toutes les choses que celle d'un hommage forcé à sa justice qui le poursuit d'une manière si épouvantable sur la terre, en attendant qu'elle s'appesantisse éternellement sur lui dans le ténébreux séjour du remords et de la réprobation?

(1) PLIN. 2 in paneg. Trai.

Ces images sont terribles,.. mais qui osera dire qu'elles ne sont pas vraies? Et si elles sont vraies, qui osera désormais parmi nous remplir négligemment son devoir, et regarder avec indifférence cette effrayante responsabilité qui pèse sur lui ?

Nous vous en conjurons donc... par les entrailles de la miséricordieuse charité de Notre Seigneur Jésus Christ, Créateur et Sauveur de ces tendres enfants confiés à notre amour, redoublez de soin, d'ardeur, de zèle et de vigilance. Prenez toutes les mesures qu'une sage prudence peut indiquer pour prévenir de si déplorables malheurs. Rappelez souvent à votre esprit ces pensées profondes d'un sage de l'antiquité, que les [p.185] premières impressions de notre enfance influent singulièrement sur notre vie entière parce qu'elle s'attachent très fortement à nous ; et principalement les impressions qui nous portent au mal. « *Natura tenacissimi sumus eorum quae rudibus annis percipimus ; et haec ipsa magis pertinaciter haerent quae deteriora sunt* (1). L'habitude du mal devient en nous une seconde nature, et trop souvent nous sommes misérablement infectés de la lèpre du vice avant même d'en connaître le danger. *Fit ex his consuetudo, deinde natura. Discunt haec miseri antequam sciant esse vitia* (2). Pesez bien chacune de ces paroles, méditez-les chaque jour devant la face du Seigneur, et, sans perdre de vue la récompense qui vous est destinée si vous remplissez dignement vos sublimes fonctions, n'oubliez jamais le jugement rigoureux qui attend tout homme que Dieu a chargé de conduire et de gouverner les autres : *Judicium durissimum his qui praesunt, fiet* (3).

(1) QUINTILI, lib. 1, cap. I

(2) Ibid cap. 2.

(3) Sap. 6.

A ces causes nous ordonnons ce qui suit :

Article premier. - Chaque Père Supérieur d'un collège ou d'une école primaire réunira, dans les premiers jours du mois d'Octobre prochain, tous les professeurs et les surveillants de sa maison pour arrêter, en conseil avec eux, les mesures locales qui paraîtront les plus propres à maintenir la moralité parmi les enfants et les jeunes gens, et à les préserver de tout danger de corruption.

Article second. - Ces mesures devront surtout se porter sur les amitiés particulières, sur les liaisons suspectes, sur l'entente entre les professeurs et les surveillants pour empêcher, pendant les classes ou les études, toute réunion clandestine de plusieurs élèves dans les cours, aux communs, et dans l'intérieur de la maison ; sur la surveillance des dortoirs pendant la nuit; etc. etc.

Et sera notre présente lettre circulaire lue en Chapitre à tous les Pères et Frères Professeurs et Surveillants, dans nos [p.186] collèges et nos écoles primaires, une fois le lendemain de sa réception, et une autre fois quinze jours plus tard; laissée en tout temps à leur disposition pour

qu'ils puissent en prendre, s'ils le veulent, une connaissance plus exacte et même une copie au besoin...

Post scriptum. Nous exhortons très fortement nos Pères et nos Frères des collèges ou écoles primaires, à lire attentivement le livre des jeunes professeurs de Mr Henri Cognet. Ce petit ouvrage justifie pleinement sa devise tirée des oeuvres de Cicéron : *non magnus, verum aureolus et ad verbum ediscendus libellus*. C'est vraiment un livre d'or, que tous devraient savoir par coeur, parce que tous, supérieurs, professeurs et surveillants y puiseraient une foule d'avis salutaires et de connaissances précieuses et bien capables de les guider dans leur emploi si difficile et si important. Nous recommandons particulièrement la lecture de la page 170 et des suivantes, ainsi que celle de la page 279 et des suivantes jusqu'à 284.

Recueillons cette belle circulaire du deuxième Général de la Congrégation avec amour et vénération. C'est la dernière fois qu'il s'adresse à tous les religieux pour communiquer sa pensée sur les oeuvres de l'Institut.

De nombreux écrits du petit groupe des mécontents étaient parvenus jusqu'à Rome, appuyés par l'autorité du Nonce à Paris. Pie IX, malgré son intérêt et sa bonne volonté, ne pouvait pas arriver à voir clair parmi tant de contradictions. Dans cette incertitude, il prit la décision d'envoyer un Visiteur Apostolique et choisit pour cette mission si délicate et si difficile Mgr Parisi, Evêque d'Arras. Celui-ci s'installa à la maison de Picpus le 25 avril 1852. Ce même jour Mgr Bonamie partit de la Maison Principale pour se rendre à Versailles, où il fut reçu à bras ouverts, par tous ses enfants.

Quelques jours après, le 3 Mai, il écrivait à une maison des Soeurs :

Mille remerciements, mes chères Sœurs, pour toute la part que vous prenez à la position qui m'est faite. Je l'ai [p.187] acceptée cette position avec calme et résignation; puisse-t-elle servir à l'expiation de mes fautes et au bonheur de notre chère Congrégation! J'ai la ferme confiance que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie protégeront la famille qui leur appartient et la feront prospérer. Loin de nous, mes chères Soeurs, le découragement et la peine qui nuisent au bien! Une humble soumission plaît à Dieu et attire ses grâces.

La Visite Apostolique ne fit pas la lumière comme on l'attendait. Mgr Parisi se jeta dès le début entre les bras de l'opposition, et son oeuvre fut plutôt une oeuvre de destruction que d'édification. En France il ne réussit qu'à aigrir les esprits et à augmenter les troubles ; à Rome on se rendit compte de sa partialité. Le Pape arriva à la conviction que l'unique remède pour rétablir la paix dans la Congrégation était d'éloigner du gouvernement de l'Institut les deux Supérieurs Généraux ; mais sa bonté paternelle et le sentiment de la justice s'opposaient à une mesure qui pourrait entamer injustement leur renommée. Mgr Bonamie le comprit et, le 27 Juillet 1853, il présenta sa démission. La Supérieure Générale suivit son exemple le 1^{er} Août. Une nouvelle étape allait s'ouvrir pour la Congrégation.

Une lettre du 18 Novembre, datée du Mont-Cassin, va nous apprendre les sentiments qui régnaient dans l'âme de Mgr de Chalcédoine.

A mes chers amis de Cahors,.. J'ai reçu avec bien du plaisir, mes chers amis, la lettre que vous m'avez adressée à l'occasion de ma fête. Je vous remercie des sentiments d'affection que vous me témoignez et des voeux que vous formez en ma faveur. Ma consolation la plus grande, après tout ce qui vient de se passer, sera de voir ceux qui me sont restés dévoués, prouver par leur piété, leur zèle, leur soumission, et leur dévouement à l'oeuvre, que la cause qu'ils ont soutenue est celle de l'ordre, de la vérité et de la justice: vous la donnerez cette preuve, mes chers amis, et, en la donnant, vous attirerez sur vous et [p.188] sur notre chère Congrégation la bénédiction de celui qui aime les causes droites et qui déteste la fourberie et le mensonge. Mais n'oublions pas que la charité est tout pour le chrétien, surtout pour le religieux ; et que sans la charité, tout le reste n'est rien. Dès lors, adonnons-nous constamment à la pratique de cette vertu, aimant Dieu de tout notre coeur : aimons pour Dieu, non seulement ceux qui entrent dans nos vues, dans nos goûts et dans nos sentiments, mais aussi ceux qui ne les partagent pas ; et montrons leur, par notre patience, notre douceur et notre

prévenance que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie sont les modèles que nous nous efforçons d'imiter.

CHAPITRE V

Récapitulation

[p.189] En arrivant à la fin de cette période, si pleine de divisions et de troubles, on est heureux de constater que la Congrégation a conservé l'esprit vivificateur, déposé dans son sein, tel un germe fécond, par les Fondateurs : la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

La Congrégation est leur Famille, les religieux sont leurs Enfants ; une famille « qui est toute dévouée à son divin Coeur et à celui de sa très Sainte Mère ».

Dès sa première circulaire, le nouveau Général se plaît à le rappeler à toute la Congrégation, lorsqu'il demande de prier pour les Fondateurs, car, « l'un et l'autre, nos très chers frères et nos très chères soeurs, nous ont, pour ainsi dire, enfantés à la Religion, puisqu'ils nous ont procuré l'inestimable avantage de devenir les Enfants privilégiés des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ».

Il proteste que dans ses circulaires il a seulement voulu « dire ce que doivent être les Enfants des Sacrés Coeurs et ce que doit être notre Institut » ; il demande à tous de bien prier avant et pendant le Chapitre Général, « pour que l'Esprit de Dieu anime tous ses membres, que tous concourent autant qu'il est en eux à consolider l'OEuvre si heureusement commencée par nos vénérables Fondateurs » ; il exhorte tous les religieux par ces belles paroles : « Prouvez par votre esprit d'obéissance, par votre détachement, que vous êtes les Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ».

Il ne méconnaît pas que le premier devoir des enfants est d'imiter leurs parents; aussi il rappellera souvent que la fin de l'Institut est de « retracer les quatre âges de la vie de notre Seigneur Jésus Christ » ; non tant dans ses oeuvres extérieures, que dans ses vertus. Or parmi ces vertus, il y en a une qui convient d'une manière spéciale aux [p.190] religieux des Sacrés Coeurs, c'est la simplicité ; « notre Congrégation doit aussi avoir sa vertu distinctive, et nous ne croyons pas nous tromper, en disant que ce doit être la simplicité ». Assurément c'est sa vertu distinctive, les Fondateurs l'avaient dit clairement, mais ce n'est pas l'unique, elle doit être accompagnée de la douceur et de l'humilité. « Comment, dit-il, un coeur étranger à la simplicité évangélique saurait-il propager la dévotion envers les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, modèles parfaits de simplicité, de douceur et d'humilité? » Encore ce n'est pas tout ; il y a une vertu plus importante, la charité ; « n'oublions pas que la charité est tout., et que sans la charité, tout le reste n'est rien ».

Les religieux des Sacrés Coeurs ont, par leur vocation « une double qualité, d'adorateurs et de réparateurs des outrages faits à la Majesté divine ». Comme adorateurs, ils sont à même « de gémir, comme Magdeleine aux pieds du divin Maître, et, comme le disciple bien-aimé de reposer tranquillement sur son Cœur ». Comme réparateur et pour pratiquer la vie crucifiée du Sauveur, il faut « se tenir constamment en état d'holocauste ;... se renoncer soi-même pour marcher à la suite de Jésus Christ, en ne se permettant d'autre plainte, même dans les moments les plus douloureux, que celle de Jésus agonisant : « Père céleste, éloignez de moi ce calice ; cependant que votre volonté se fasse et non pas la mienne ».

Est-il besoin de relever les exhortations pressantes de Mgr Bonamie à l'apostolat? Ses affirmations répétées, que la fin de l'Institut est « de propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie »? Mais nous croyons qu'il n'est pas inutile de faire remarquer cette déclaration, faite par le Chapitre Général au Saint Père.

Nous avons la confiance que, Dieu aidant, nous ne formerons plus qu'un seul coeur et qu'une seule âme, travaillant de concert à procurer la gloire de Dieu et à étendre en tous lieux, [p.191] même dans les régions infidèles, la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie».

Nous savons combien précieux et abondants sont les fruits de cette dévotion, soit pour chaque religieux, soit pour le Corps de l'Institut tout entier. Le premier de tous c'est l'union, jusqu'à ne former qu'un coeur et qu'une âme. Nous venons de le voir dans la déclaration du Chapitre Général. Mgr Bonamie en fait le sujet de sa plus importante circulaire.

Nous dirons donc à chaque frère et à chaque soeur en particulier : voulez vous répondre fidèlement à votre vocation et mériter le titre d'Enfant des Sacrés Coeurs? Vivez dans l'UNITE... Nous dirons à tous les frères et à toutes les soeurs en général : voulez vous que ce Corps dont vous êtes les membres, continue à subsister et à prendre des développements, travaillez à le maintenir dans l'UNITE ; car sans elle, il ne saurait ni se développer ni continuer à exister : Unité par conséquent nécessaire à chaque membre ; Unité nécessaire à tout le Corps.

La paix est inséparable de l'union. C'est le désir de Mgr Bonamie pour tous les religieux, dans l'année 1847.

Puisse une douce et sainte paix être le partage des Enfants des Sacrés Coeurs, en leur faisant goûter tout le bonheur que produisent l'autorité bien réglée, la soumission fidèlement pratiquée, et la charité fraternelle constamment observée!

C'est aussi le remède qu'il donne à quelques frères, dont il croyait avoir à se plaindre :

Qu'ils rentrent aussi ceux-là dans les divins Coeurs et ils cesseront de déchirer un frère qui les aime et qui, malgré toutes ses misères, croit avoir aussi en sa qualité de frère, un petit droit à leur affection.

Ces fruits ne se limitent pas aux individus ; ils s'étendent à toute la Congrégation.

[p.192] J'ai la ferme confiance, écrit-il, que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie protégeront la Famille qui leur appartient et la feront prospérer.

Et dans sa circulaire du 30 Janvier 1849 il dit :

Si donc sans négliger les moyens humains que prescrit la prudence chrétienne, nous établissons en nous le règne de Dieu, par la pratique de la charité fraternelle, par l'obéissance religieuse et la fidélité à la règle ; non seulement tout ce dont nous aurons besoins nous sera donné ; mais constamment protégés par les divins Coeurs, notre Congrégation traversera les siècles : et ses nombreux enfants rediront, d'un pôle à l'autre, que, si l'oeuvre du Bon Père et de la Bonne Mère a pris naissance au sein de la persécution, a grandi dans l'ombre, s'est fortifiée dans la détresse, a prospéré dans les revers, a beaucoup fait sans secours humains, a beaucoup donné sans presque rien avoir, c'est qu'elle est l'Oeuvre de Dieu.

Il est donc vrai que la Congrégation a conservé pendant cette période si troublée de sa vie, le germe déposé dans son sein par les Fondateurs: la dévotion aux Sacrés Coeurs. Il fallait qu'il fût très vivant et qu'il fût bien enraciné pour résister, comme il l'a fait, aux vents et à la gelée de cet hiver religieux. Et comme la vie n'est pas arrêt et paralysie, mais bien mouvement et progrès, nous pouvons chercher à voir l'éclosion de ce germe divin.

N'est-ce pas, en effet, un commencement de développement de la doctrine sur la dévotion aux Sacrés Coeurs et ses rapports avec la Congrégation, que la décision du Chapitre de célébrer dans toutes les maisons avec solennité les fêtes du Sacré Coeur de Jésus et du Sacré Coeur de Marie, « comme étant les principales fêtes de l'Institut ? »; l'étude sur la vertu de simplicité, dans ses rapports avec la vie de Notre Seigneur, avec les enseignements des Saintes Ecritures et avec l'Institut, considère celui-ci « dans son berceau, dans les circonstances qui l'ont vu naître, dans la personne de ses Fondateurs et dans le but final qu'il se [p.193] propose », marquant ainsi le chemin à suivre dans l'exposition des autres vertus caractéristiques : la charité, la douceur, l'humilité etc.?

Mais la tige la plus forte, née de ce germe, que l'on a vu pousser pendant cette période, c'est l'Association Extérieure des Sacrés Coeurs. Elle est présentée comme un prolongement de la Congrégation dans le monde, née en même temps que celle-ci, «pour étendre davantage et propager plus facilement... la véritable dévotion envers les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, telle qu'elle est approuvée par le Saint Siège ».

Elle a donc les mêmes fins que la Congrégation exprimées en ces termes par le nouvel associé, au moment de sa consécration :

honorer, tous les jours de ma vie les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ;.. les faire honorer par les autres, selon mon pouvoir ;.. réparer par la pratique des bonnes oeuvres, les outrages qu'ils reçoivent de la part des pécheurs.

Comme signe de cette incorporation à la Congrégation et de sa consécration il est revêtu du scapulaire des Sacrés Coeurs,

afin que... en le portant sans cesse sur sa poitrine, il mérite de devenir semblable aux très doux Coeurs de Jésus et de Marie, et consomme ainsi son union avec Dieu.

Le règlement rappelle aux associés,

qu'ils ne doivent pas se contenter de pratiques extérieures, mais surtout s'attacher à attirer sur eux les bénédictions de Dieu par la pratique des vertus chrétiennes. Ils n'oublieront pas que leur but est de propager la véritable dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de retracer les quatre âges de la vie de notre Seigneur Jésus Christ : son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique, et sa vie crucifiée.

[p.194] Telle est l'Association Extérieure : un puissant auxiliaire de la Congrégation pour l'accomplissement de ses fins. Le Supérieur Général veut que tous y travaillent avec amour ; c'est pourquoi il ordonne dans le Règlement :

L'Association Extérieure sera donc érigée, autant qu'il sera possible, dans tous les lieux où il y aura des maisons de la Congrégation.

[p.195] TROISIÈME PARTIE

LA TRES RÉVÉREND PÈRE EUTHYME ROUCHOUZE

PREMIÈRE SECTION

LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

[p.196] Page vierge.

CHAPITRE PREMIER

Formation Providentielle

[p.197] Nous sommes arrivés à une époque, où le germe de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, déposé par l'Esprit Saint dans le champ de la Congrégation des Sacrés Coeurs aux temps des Fondateurs, enraciné fortement sous l'action même du Saint Esprit, et parvenu à éclosion à l'époque orageuse du gouvernement de Mgr Bonamie, va prendre son élan ; il va se développer jusqu'à former un corps de doctrine fondé sur la Sainte Ecriture et la Théologie et appliqué à la vie spirituelle de la Congrégation, soit dans sa perfection interne, soit dans ses oeuvres d'apostolat ; or, l'homme choisi par Dieu pour remplir cette mission divine, ce fut le Très Révérend Père Euthyme Rouchouze, troisième Supérieur Général de la Congrégation.

Il est aisé de voir l'action de la Providence divine dans la formation de cette âme d'élite. C'est d'abord dans sa famille, où il apprend de ses parents à commencer la journée par la prière commune, suivie de l'assistance à la messe ; à la continuer dans le travail sanctifié par les oraisons jaculatoires, qui ravivaient la présence de Dieu, et à la finir par la prière du soir, la lecture de la vie du saint du jour et la récitation du chapelet.

Au collège de Mende il entra en rapport avec la Congrégation des Sacrés Coeurs, en la personne de son oncle, le Père Régis, qui en était le Supérieur, surnommé par la voix publique *Le Saint de Mende*. Heureuse rencontre, toute providentielle, qui devait lui apprendre dès ses premières années, à connaître et à aimer les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie! Le Père

Ruard, son compagnon de collègue, nous dit : « Le Père Euthyme était un modèle de piété : il approchait souvent de la Sainte Table ».

Parmi ses écrits il y a un cahier de notes sur la vie re- [p.198] ligieuse, qui porte la date de 1828, mais dont l'écriture ne paraît pas être de l'élève François Rouchouze à Mende ; cependant même si ce cahier était le travail d'un de ses compagnons ou d'un de ses professeurs, il serait toujours une preuve évidente de la façon dont on enseignait et vivait, au collège de Mende, la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Il suffit pour s'en convaincre de lire « l'Exhortation sur le Sacré Coeur de Marie », qui remplit les sept dernières pages.

Une sainte conformité et un rapport intime, lisons-nous dans l'exorde, ont toujours uni les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, de sorte que ce que l'on disait avec raison des premiers chrétiens, qu'ils n'avaient qu'un coeur et qu'une âme, on peut le dire, avec plus de vérité encore, de Jésus et de Marie, *Erat cor unum et anima una*.

Tant que Jésus et Marie ont été sur la terre, l'union qui existait entre leurs Coeurs était une union de tendresse et d'amour, de charité et de zèle, de souffrances et de douleurs. Ces Coeurs Sacrés ayant été constamment unis dans leurs sentiments, nous devons les unir dans nos coeurs et dans le culte que nous leur rendons. Ainsi tout en consacrant nos adorations au Coeur de Jésus, il convient d'offrir en même temps nos hommages à celui de Marie... Voilà la source de grâces qui nous est ouverte d'une manière toute particulière à nous qui avons le bonheur d'être consacrés entièrement aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie....

Et il termine par une invocation pressante au Coeur de Marie, dont voici les dernières paroles :

Coeur tendre, Coeur compatissant de Marie, soyez notre refuge, soyez notre force ; quand le moment décisif sera venu, recevez les derniers soupirs de nos coeurs et obtenez nous, par votre puissante protection, une place dans le ciel, où tous nos coeurs réunis loueront et honoreront à jamais votre divin Coeur et le Coeur Sacré de votre adorable Fils, pendant toute l'éternité.

[p.199] Le 25 Mars 1833, François Rouchouze passa du collège au noviciat, dans la même maison de Mende. Il n'y resta pas longtemps ; le Bon Père écrivait au Père Régis le 7 Août 1833 : « Que Frédéric Pagès, prêtre, Athanase Mernier... et votre neveu François Rouchouze arrivent à Paris le plus tôt possible ». Ils y arrivèrent en effet, le 28 Août, et quelques mois après, le 3 Mars 1834, le futur Supérieur Général, faisait profession, sous le nom de frère Euthyme, entre les mains du Fondateur.

En entrant au scolasticat de Picpus il entra dans une bonne école de la dévotion aux Sacrés Coeurs. A côté du Bon Père, dont il gravait dans son âme et les paroles et les exemples, il avançait dans la science de l'amour et de la réparation, en même temps que dans les disciplines scolastiques. Prêtre le 18 Février 1837, il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle intimité avec le Fondateur, mais il fut témoin de sa sainte mort le 27 Mars de cette même année.

En 1838, nous relevons d'autres témoignages d'estime pour le P. Euthyme. A la fin de Mars, le Père Saturnin Fournier, Professeur de Morale du Grand Séminaire de Rouen, dut partir pour les missions ; il fallait trouver un remplaçant pour finir le cours ; le nouveau Supérieur Général choisit pour cette mission difficile le Père Rouchouze, qui s'en acquitta au contentement de tous.

Un autre fait bien surprenant encore arriva dans le courant du mois de Juillet. Mgr Bonamie, faisant la visite de la maison de Poitiers, crut nécessaire de faire un changement de Supérieur et porta ses vues sur le Père Hippolyte Launay, Maître des novices de la Maison Principale. Il écrivit donc au Père Prieur, le 23 Juillet, en lui disant :

Je désire, mon cher Léonce, qu'aussitôt la présente reçue vous disiez à notre cher frère Hippolyte Launay que mon intention est qu'il vienne de suite à Poitiers, c'est à dire, par la première diligence dont il pourra profiter. Je désigne pour le [p.200] remplacer provisoirement au Noviciat notre frère Euthyme. Vous en ferez part au Conseil et au Chapitre.

Voilà donc le Père Euthyme devenu Maître des novices de la Maison Principale ; et comme celui qui occupait cette charge, la troisième de la Congrégation, était de droit membre du Chapitre Général, nous le trouverons au mois de septembre, à cette importante assemblée, assis en haut lieu, à côté du Supérieur Général.

Sa charge n'était que provisoire ; aussi nous le voyons, à la fin du Chapitre, partir avec le nouveau Maître des novices, le Père Philibert Vidon, s'enfermer dans le Noviciat, pour y travailler pendant quinze ans à sa propre formation et à celle des futurs religieux des Sacrés Coeurs.

Le travail de sa propre formation, il le faisait surtout par la prière et la mortification. Il ne se contentait pas des exercices de piété signalés par la règle ; il était à l'église, le matin, avant le lever de la communauté, et il continuait ses adorations, le soir, quand tous étaient allés prendre leur repos.

« Plusieurs fois, dit le Père Ruard, il a été surpris profondément prosterné devant l'autel, de grand matin » ; et aussi, « Vous connaissez comme moi, son esprit de foi, de mortification et de piété qui lui faisait rapporter tout à Dieu, chercher et trouver Dieu en tout et partout, qui lui faisait dérober bien des heures au sommeil pour les passer devant Dieu ».

Il mortifiait son corps et son esprit. Le même témoin nous dit :

Il était violent, colère par caractère : ce n'était qu'en se faisant constamment violence qu'il était parvenu à se maîtriser et à paraître doux et patient. Jamais de ma vie je n'ai rencontré un homme d'une humilité si profonde... Fidèle imitateur des divins Coeurs, il s'efforçait continuellement par ses exemples et ses exhortations d'entraîner à cette imitation tous ceux qui lui étaient soumis.

[p.201] A la prière il joignait l'étude ; une étude sérieuse, prolongée, approfondie, de toutes les matières nécessaires à un prêtre pour remplir sa mission. Ses cahiers de notes nous montrent avec quel soin il s'adonna à l'étude de la Sainte Ecriture, de la théologie dogmatique et morale, de la philosophie, de l'histoire ecclésiastique, de la vie spirituelle. Nous y trouvons aussi des indications précieuses sur ses études de la vie et des écrits des Fondateurs et de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Nous ne citerons que deux passages tirés de ses « Notes sur la dévotion aux Sacrés Coeurs ».

4°. - Le Bon Père eut la première idée de l'institution de notre Congrégation dévouée aux Sacrés Coeurs, en 1793, au plus fort de la Grande Révolution française, lorsqu'il se vit réduit à passer trois mois dans un pauvre grenier au Château de la Motte d'Usseau. Là, dans ce vil réduit de 5,50 mètres de long, de 1,30 ou 2,37 mètres de large et 1,60 mètre de haut, il eut une vision où, comme autrefois Saint Romuald, il aperçut une longue file de personnes vêtues de blanc ; et il comprit, bien que d'une manière un peu vague, qu'il était destiné à fonder une Congrégation double d'hommes et de femmes qui se dévouerait à réparer les injures faites au très Saint-Sacrement de l'autel, par les crimes énormes des pécheurs.

5°. - Pour appuyer ce qu'a avancé le P. Jésuite Gallifet en 1726, savoir qu'il ne faut pas séparer la dévotion au Saint Coeur de Marie de la dévotion au Saint Coeur de Jésus, *cultum cordis Mariae a cultu cordis Jesu non separemus*, assertion qui va servir de fondement à tout ce qui va être dit sur la dévotion aux Sacrés Coeurs, les preuves tirées de l'Ecriture Sainte ne manquent pas : - 1°) Durant les neuf mois de Jésus dans le sein de Marie, il y a eu une telle union entre le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie, que, si d'un côté, le sang du Coeur de la Mère servait à la vie temporelle du Coeur de Jésus, de l'autre côté, le Coeur de Jésus réagissait sur celui de sa Mère et lui communiquait quelque chose de sa vie toute spirituelle, surnaturelle et divine : ce qui doit s'appliquer à tout le temps de l'Enfance [p.202] de Jésus, pendant qu'il était allaité par sa Mère ; et même, par suite des rapports intimes qui ont dû nécessairement exister entre le Fils et la Mère tout le temps qu'ils ont vécu, on peut en faire l'application à ce qui s'est passé dans la modeste demeure de Nazareth jusqu'à la trentième année. - 2°) Ces paroles si profondes du Saint vieillard Siméon à la très Sainte Vierge : *et tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc. II, 35), disent bien l'intime union entre Jésus et Marie ; car à la lettre elles signifient, *tuam animam Filii tui Jesu cujus anima est tua, et tua est ipsius* ; s'il n'y

a pas là un mystère d'union ineffable entre les deux Coeurs du Fils et de la Mère, l'Evangile aurait dû dire : *tuam ipsam animam*, comme on lit dans Isaïe, *indignatio mea ipsa auxiliata est mihi*, (LXIII, 5). – 3°) Durant la Passion, à l'agonie, au crucifiement, et au moment du coup de lance et de la descente de la croix surtout, on voit, soit d'après l'Evangile, soit par suite d'une pieuse tradition que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie étaient intimement unis. – 4°) Par la tradition, dont se fait un admirable écho saint Bernard quand, dans son admirable homélie *super missus est* (Luc II, 3), il s'écrie: *Ecce si vir cecidit per feminam, jam non erigitur nisi per feminam...* ».

Au sujet de la distinction entre le pourquoi et le comment de cette union, *per ipsa, cum ipsis, in ipsis*, bien faire remarquer : - 1°) que plus dans ses prières on agit par les Sacrés Coeurs, plus on a un facile accès auprès de Dieu ; - 2°) plus on agit avec les Sacrés Coeurs, *hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* (Philip. II, 5), *si quis loquitur quasi sermones Dei, si quis administrat, tamquam ex virtute quam administrat Deus* (Ep. Petri IV, ri), plus on devient de fidèles copies des Sacrés Coeurs, en se demandant souvent, comment pensaient-ils, comment les Sacrés Coeurs agissaient-ils ; de cette manière plus on les imite, plus on reflète en soi les perfections divines, en allant de vertus en vertus, *ibunt de virtute in virtutem... In eandem imaginem transformamur a claritate in claritatem, tamquam a Domini spiritu* (2 Cor. III, 18) ; - 3°) plus on agit dans les Sacrés Coeurs, plus on agit par un principe de grâce, comme Notre Seigneur qui agit par l'Esprit Saint à l'occasion de son jeûne, comme [p.203] Marie, dit Saint Ambroise, est mue par l'Esprit de Dieu dans sa visite à sainte Elizabeth, comme le saint vieillard Siméon *qui venit in Spiritu in templum*. - Et ici faire bien comprendre la différence entre une vie sensuelle, charnelle, et une vie naturelle moralement bonne, et entre celle-ci et une vie toute surnaturelle, toute divine, vie dont on vit en agissant dans les Sacrés Coeurs.

Le Père Euthyme n'était pas venu au noviciat pour se former lui-même mais surtout pour former les autres, et tout d'abord les novices. Nous avons vu d'après le style de ses notes qu'il le comprenait ainsi ; nous pouvons admirer dans ses conférences avec quel zèle il s'acquittait de ce devoir. Il n'oublie jamais qu'il parle à des novices des Sacrés Coeurs, et il profite de toutes les occasions pour les faire avancer dans la connaissance de cette admirable dévotion. Un exemple suffira pour nous en convaincre. Il veut leur montrer la nécessité de faire oraison, et il leur dit :...

2°) Comme Enfants des Sacrés Coeurs l'oraison est indispensable. Car enfin la dévotion envers les divins Coeurs est le caractère distinctif de notre Congrégation. Or, en quoi consiste cette dévotion? En quatre choses : à savoir, honorer, aimer, imiter le Divin Coeur de Jésus et le très Doux Coeur de Marie, et à propager autant qu'il sera en nous cette dévotion. Mais comment honorer en ces quatre manières de culte ces divins Coeurs sans faire oraison ; c'est à dire, sans nous pénétrer par ce moyen de tout ce que les divins Coeurs ont d'excellent et d'aimable? Assurément nous ne saurions les honorer sans connaître leur grandeur ; nous ne saurions les aimer sans nous être excités à leur amour par la considération bien approfondie de l'amour qu'ils ont pour nous ; nous ne saurions les imiter sans avoir le véritable désir et sans les moyens de réaliser ces désirs ; désir, ardeur, grâces, tout cela nous sera accordé dans l'oraison. Enfin sans cette connaissance, cet amour, cette imitation qui sont autant de fruits de l'oraison, nous ne saurions propager autant qu'il sera en nous, la dévotion aux Sacrés Coeurs.

Il a même une conférence consacrée tout entière à [p.204] étudier la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie comme le moyen propre aux Enfants des Sacrés Coeurs pour arriver à la perfection.

Un religieux est tenu par sa profession de tendre continuellement à la perfection. Cesser d'être dans cette disposition habituelle serait pour lui se constituer en état de péché. Mais le novice, s'il veut bien remplir un jour cette obligation qu'il contractera comme religieux, doit chercher durant son noviciat les moyens qui pourront le porter à la perfection. Or, quels sont ces moyens ?... La dévotion aux Sacrés Coeurs est notre premier moyen. Nous avons dit que la perfection consiste dans l'amour de Dieu. Donc, plus le moyen nous portera à cet amour,

plus il nous portera à la perfection. Or, tout est amour dans cette dévotion : on y honore l'amour, on s'y porte par amour, pour fruit, on en retire plus d'amour.

Nous ne pouvons pas citer en entier cette admirable conférence, mais comment passer sous silence ce passage où il nous rappelle que « nous devons ressentir les outrages faits à ces Sacrés Coeurs, comme s'ils nous étaient adressés. C'est le but de l'adoration perpétuelle. Songeons alors aux injures et profanations qu'ils ont reçues depuis dix—huit siècles de la part des pécheurs, et surtout des personnes qui leur sont consacrées. Pour peu que nous les aimions, nous nous humilierons volontiers et nous nous présenterons comme une victime prête à s'immoler ».

S'il parlait ainsi en s'adressant aux novices, quels accents ne prenait-il pas lorsqu'il prêchait aux religieux ! Deux conférences sont consacrées à ce sujet dans la retraite qu'il prêcha aux religieuses de Picpus en l'année 1845. Nous les reproduirons dans la dernière partie de ce travail. Qu'il nous suffise à présent de citer ces paroles de l'Instruction sur la fin de l'âme religieuse.

Mais vous n'êtes pas seulement religieuses, vous êtes encore religieuses de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et en cette qualité, obligées à la perfection d'une manière toute spéciale

[p.205] Vous le savez assez, Mes Soeurs, chaque Congrégation tout en se proposant de former ses membres aux vertus religieuses et de les faire parvenir à la perfection à l'aide des trois voeux et des points de règlements qui sont communs à tous les Ordres Réguliers, leur fournit cependant des moyens particuliers pour les conduire à cette fin, et ce sont ces moyens qui distinguent les Sociétés religieuses entr'elles, qui les caractérisent, et qui font qu'elles ne sauraient être confondues les unes avec les autres ; mais ces moyens sont plus ou moins propres, et conduisent plus ou moins directement à la perfection. Or notre Congrégation, comme l'annonce le beau titre dont nous pouvons bien assurément nous honorer et nous glorifier, a pour but spécial la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ; elle propose à tous ses membres ces divins Coeurs à honorer surtout par l'adoration perpétuelle, en réparant les outrages qui leur sont faits par les crimes énormes des pécheurs. Cette dévotion ainsi conçue, c'est là ce qui caractérise notre Congrégation et ce qui la distingue de toutes les autres ; c'est là le moyen particulier qu'elle donne à tous ses membres pour aspirer à la perfection ; et je dis que ce moyen nous y fait parvenir plus directement que tant d'autres moyens propres aux autres communautés religieuses.

En effet la perfection, comme nous l'avons vu, consiste pour l'âme religieuse dans l'amour de Dieu, et dans un degré d'amour plus élevé que celui auquel sont tenus de simples chrétiens ; l'âme religieuse ne doit pas même craindre d'aspirer à ce degré si élevé où Dieu est aimé autant qu'il peut l'être ici bas ; mais pour arriver à ce point, quel moyen plus propre, je vous le demande, mes soeurs, que la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ? Honorer ces divins Coeurs, c'est honorer l'amour immense dont ils ont brûlé et dont ils brûlent sans cesse pour les enfants des hommes ; c'est se porter, par amour et précisément parce que nous aimons, à leur rendre les hommages et les remerciements qu'ils méritent à cause du violent amour dont ils sont embrasés pour nous ; c'est retirer de cette dévotion de nouveaux désirs d'aimer, de nouveaux traits de flammes afin de se montrer de plus en plus dignes de tous leurs bienfaits *[p.206]* et de pouvoir leur rendre amour pour amour. Tout est amour dans cette dévotion, tout y respire l'amour. On honore l'amour, on s'y porte par amour ; on en retire un plus grand amour ; et comme la perfection consiste dans l'amour divin, quel moyen plus facile et plus puissant pour s'élever jusqu'au plus haut degré que d'aller à l'amour par l'amour ?

Et cependant ces secours si puissants pour tendre à la perfection vous les avez, tous les jours entre les mains, à l'aide des pratiques de dévotion envers les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie que la Congrégation vous enseigne et vous fournit. Ne vous est-il pas donné d'honorer ces divins Coeurs plusieurs fois par jour en leur payant le tribut d'hommages et de louanges qu'ils méritent par la récitation des Petits Offices qui portent leur nom ; et ne pouvez vous pas de temps à autre, vous écrier avec Saint François de Sales : ô amour ! ô amour souve-

rain du Coeur de Jésus, quel coeur te bénira jamais assez dévotement! Puisque vous avez si souvent à la bouche cette belle petite prière : *Vivat Cor Jesu Sacratissimum*, (qu'est-ce) qui vous empêche de consacrer à ce divin Coeur toutes vos pensées, tous vos désirs, toutes vos affections, toutes vos intentions aux intentions toutes divines qu'il a eues quand il était sur la terre, soit en priant, soit en travaillant ?

Mais surtout quand vous vous trouvez seule à seule avec le Coeur de Jésus au moment de votre adoration, que vous vous représentez des yeux de la foi ce Coeur tout étincelant des feux, tout embrasé des flammes du plus pur amour, que vous le voyez si près de vous renfermé dans le tabernacle comme dans un tombeau, devenu captif et prisonnier par amour pour vous, désirant communiquer les trésors de ses grâces et les ardeurs de son amour, et ne recevant toutefois que des injures, des outrages, des froideurs et des mépris de la plupart des hommes, ah! ne pouvez vous pas alors donner un libre essor à votre amour? Vous unir aux Séraphins et aux Chérubins qui l'environnent pour l'adorer, le bénir, le louer, le remercier de tous ses bienfaits ; et entrant en participation de la douleur qu'il éprouve en se voyant ainsi rebuté de la plupart des hommes, ne pouvez-vous pas lui faire amende honorable pour la réparation de tant d'outrages, et vous offrir comme victime en expiation de tant de crimes? Oh! quel exercice pour un coeur qui aime! oh! comme il s'y embrase à la source même de l'amour!

Enfin puisque la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie consiste surtout dans l'imitation de leurs vertus, et que c'est là ce que la Congrégation demande avant tout de ses membres, qu'ils copient les vertus de ces divins Coeurs et qu'ils les retracent dans toute leur conduite, ne devez-vous pas entrer plusieurs fois par jour bien avant dans ces deux Coeurs, y étudier à loisir toutes leurs vertus et vous pénétrer si bien de tous les sentiments qui les animèrent aux jours de leur vie mortelle, sentiments d'humilité, de douceur, de charité et de conformité aux volontés divines, que vous représentiez dans tout vous même au moins quelque faible image de toutes ces vertus. Oh! qu'une âme fidèle à cette pratique avance rapidement dans les voies de l'amour divin ; et qu'à bon droit elle peut s'écrier dans les transports dont était rempli Saint François de Sales quand il parlait du Coeur de Jésus : que ces deux Coeurs sont aimables! Demeurons là dans ces deux saints domiciles! que ces deux Coeurs vivent toujours dans nos coeurs!

Tels sont, mes soeurs, les moyens puissants que la Congrégation vous met entre les mains pour avancer rapidement dans la voie de la perfection ; mais avez-vous su en profiter? Vous devriez être toutes de feu et embrasées de l'amour divin, puisqu'il vous est donné d'entrer si souvent dans les divins Coeurs de Jésus et de Marie et d'y établir votre demeure, et peut-être que vous avez à vous reprocher beaucoup de tiédeur et de négligence à ce sujet, précisément parce que vous n'avez pas pensé jusqu'ici à honorer ces Coeurs sacrés comme vous le deviez. Avez-vous songé à leur consacrer dans les différentes parties de la journée vos pensées, vos paroles et vos actions? Durant la prière et pendant le travail êtes-vous entrées dans les saintes dispositions de ces divins Coeurs, en n'ayant en vue que la gloire de Dieu et que le salut de vos âmes? Dans vos adorations, avez vous bien dédommagé les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie des outrages sans nombre qu'ils reçoivent de la part des pécheurs? N'avez vous pas alors ajouté vous mêmes à leurs douleurs par [p.208] vos froideurs et vos indifférences ; car, sachez-le bien, rien ne les offense tant que la tiédeur des coeurs qui leur sont consacrés ; et pour lors, tout en vous acquittant de votre fonction de réparatrices n'auriez-vous pas eu besoin qu'un médiateur se fût interposé entre ces Coeurs Sacrés et vous, afin de leur offrir des réparations, pour vos adorations mêmes? Mais surtout vous êtes-vous étudiées à acquérir les vertus qui leur sont chères, en sorte qu'à vous voir parler et agir on puisse facilement juger par votre humilité, par votre douceur, par votre charité, par votre obéissance que vous êtes les véritables Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. En un mot, avez-vous été de ferventes adoratrices, de zélées réparatrices, de fidèles imitatrices de ces divins objets, et comme telles vous êtes-vous montrées non en apparence et de nom, mais bien d'effet et en réalité les dignes membres de la Congrégation qui leur est consacrée? Voulez vous le savoir?

Entrez en vous mêmes, examinez sérieusement, considérez attentivement tous les moyens dont je viens de vous parler, et voyez si vous les avez fidèlement employés.

Voilà l'homme choisi par Dieu pour restaurer la Congrégation qui marchait rapidement vers sa ruine, et pour développer et établir la doctrine de la Congrégation sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

CHAPITRE II

En plein orage

[p.209] Le 19 Décembre 1853, le Chapitre Général des Frères de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de de Marie, réuni à Paris, procéda à l'élection du nouveau Supérieur Général. Vingt voix, sur vingt-quatre électeurs, se portèrent sur le nom du T. R. Père Euthyme Rouchouze et les Capitulants lui imposèrent cette charge au nom de la sainte obéissance.

Le même jour, quatre Pères : Mgr François de Paule Baudichon, Hilarion Lucas, Dorothée Cartier et Maximin Caupert ; un frère étudiant, Eloi Bergougnoux, et une dizaine de frères convers quittèrent Picpus et allèrent s'établir à Montrouge, dans la banlieue de Paris; et quarante Soeurs, parmi lesquelles : Madame Jobert, ancienne Supérieure Générale, Pauline Lépiney, Prieure de la Maison principale, Félicie Manjaud, Maîtresse des novices, Esther de Guerry, Econome Générale, et Elodie Bergougnoux, Supérieure de la maison de la Trinité de Paris, formèrent la communauté schismatique en cette dernière maison. Antérieurement, toutes les archives, les valeurs, et même la Bulle d'approbation de l'Institut, avaient été transportées à la Trinité.

Ainsi, dès le premier jour de son généralat, le très Révérend Père Euthyme se trouva en présence de trois sortes de difficultés : difficultés de la part des schismatiques qui se disaient de la primitive observance, et prétendaient tenir du Saint Siège l'approbation de leur séparation ; difficultés de trois procès engagés contre la Congrégation, lui réclamant la propriété de plusieurs maisons et plus d'un million de francs ; difficultés occasionnées par le défaut d'esprit religieux, comme conséquence des troubles de la période antérieure. Il faut tenir compte de ces circonstances pour comprendre les circulaires du nouveau Supérieur Général, surtout dans ces premières années.

[p.210] Il a plu à la divine Providence, écrit-il le 24 Décembre, de nous appeler, malgré notre indignité, à la tête de la Congrégation dans les circonstances difficiles où elle se trouve placée depuis assez longtemps.

Nos Pères réunis en Chapitre ont cru devoir faire peser sur nous un fardeau si redoutable et nous ont ordonné, en vertu de la sainte obéissance, d'accepter cette charge. La crainte d'aller contre les ordres de la volonté d'En haut, qui nous était ainsi manifestée par leur organe, a pu seule nous déterminer à nous soumettre à ce que le Chapitre d'élection demandait de nous.

Aussi avons-nous en ce moment recours à la ferveur de vos prières, afin que vous vouliez bien appeler sur nous les bénédictions du Père des miséricordes et du Dieu de toute consolation, et par là suppléer à notre faiblesse et à notre impuissance.

La deuxième circulaire, du 6 Janvier 1854, est un appel à toute la Congrégation à oublier le passé et à entrer dans la régularité et dans l'esprit de la famille des Sacrés Coeurs. C'est la réponse aux vœux qu'il a reçus de toutes les maisons,

Vœux, dit-il, dont nous vous remercions en ce moment du fond de notre coeur, et que nous avons tâché de payer d'un juste retour par des souhaits non moins sincères ni moins ardents que les vôtres, en appelant, comme nous le faisons encore, les bénédictions d'En haut sur tous les membres de la famille des Sacrés Coeurs, qui nous est si chère...

Il faut donc qu'oubliant le passé chacun de nous ne pense qu'au présent et à l'avenir de la Congrégation, il faut que tous, selon les moyens, qui sont à notre disposition, nous nous efforcions d'étayer et de raffermir l'édifice de notre Institut si fortement ébranlé jusque dans

ses bases, *vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova*, disait le grand Apôtre aux fidèles de l'Eglise de Corinthe (2. Cor. V, 7) ; ce qui est ancien et suranné est passé, voici que tout est devenu nouveau. Disons de même au commencement de cette année, et à l'époque où un nou-
[p.211] vel ordre de choses s'élève pour la Congrégation. Oublions ce qui est derrière nous, ne tendons que vers ce qui est devant nous, en nous entretenant dans des pensées de paix, d'union et de concorde. Enfants des Sacrés Coeurs, entrons dans leurs sentiments et pénétrons-nous de leur esprit. A l'exemple de nos vénérables Fondateurs, qui avaient pénétré si avant dans l'intérieur de Jésus et de Marie, revêtons-nous des entrailles de miséricorde, de la bonté, de l'humilité, de la modération, de la patience ; supportons-nous les uns les autres et pardonnons nous réciproquement nos offenses, si quelqu'un d'entre nous a contre un autre quelque sujet de plainte ; et en cela imitons le Seigneur Jésus, notre divin modèle.

Si même quelqu'un d'entre nous ne peut que difficilement se délivrer des préoccupations du passé, soyons indulgents à son égard ; accommodons-nous à sa faiblesse ; rappelons-nous qu'il nous faut porter les fardeaux les uns des autres, et que les forts doivent venir en aide aux plus faibles. Enfin d'un côté les inférieurs doivent se rappeler ces paroles de l'Apôtre Saint Paul : « obéissez dans la simplicité de votre coeur à vos Supérieurs comme à Jésus-Christ lui-même, ne cherchant point à plaire à l'homme, mais faisant de bien bon coeur la volonté de Dieu qui vous est manifestée par leur organe » (Ephes. VI, 5, 6), et de l'autre les Supérieurs ne sauraient trop se remettre sous les yeux cet avertissement de l'Apôtre Saint Pierre : « gouvernez le troupeau que le Seigneur vous a confié non pas avec un esprit de contrainte, mais dans un esprit de douceur ; non point avec empire, mais en devenant vous mêmes le modèle de votre troupeau que vous devez diriger avec amour » Petr. V, 2, 3). Ainsi nous vivrons en paix n'ayant tous qu'un coeur et qu'une âme et demeurant contents de la place que l'obéissance nous a assignée.

Mais pour atteindre un but si désirable, nous ne devons pas l'oublier ici... il faut savoir allier la régularité avec la charité. Jusqu'ici, hélas : peut-être quelques uns d'entre vous n'ont-ils pas tenu grand compte de l'observation de nos saintes Règles, parce qu'ils n'ont pas eu soin de les envisager comme l'expression des volontés du Seigneur à leur égard. Jusqu'ici, peut-
[p.212] être, se sont-ils autorisés de ce qu'elles n'obligeaient point sous peine de péché pour les violer plus librement, et ils n'ont point fait réflexion que l'habitude de les transgresser si facilement pouvait avoir pour leur perfection, et même pour leur salut, les conséquences les plus graves et les plus désastreuses. Il faudra donc dorénavant aimer vos saintes Règles comme Dieu lui-même, et vous y attacher comme à la manifestation des volontés du Seigneur sur vous. A vos yeux la Règle ne devra plus être, par un renversement déplorable d'idées, une raison suffisante pour la transgresser, mais bien au contraire ce devra être pour vous la raison la plus forte à donner, à ceux qui voudraient vous la faire violer : Ma Règle le veut ainsi, donc je dois m'y attacher inviolablement, à moins que je n'aie de bonnes raisons pour agir autrement.

Si vous êtes fidèles à unir ainsi l'amour de la régularité à l'amour de la paix, à la charité fraternelle, vous verrez avec consolation l'auteur de tout don parfait répandre sur vous l'abondance de ses bénédictions célestes, notre Congrégation s'affermir sur des bases inébranlables, et une ère de bonheur et de prospérité s'ouvrir sans fin devant nous.

P. S. – 2° - Nous exprimons ici le désir que la fête de notre saint Patron soit célébrée le 16 Juin, en même temps que celle de saint Jean François Régis.

Ces dernières paroles marquent le rythme de la publication normale des circulaires du très révérend Père Euthyme, qui se fera deux fois par an, les mois de Janvier et de Juin, pendant tout son généralat.

Le 23 Juin 1855, au milieu des difficultés avec les schismatiques, il essaye d'apporter à tous les religieux un peu de confiance dans l'avenir et de les exciter à l'obéissance.

D'après les nouvelles que nous recevons de différents côtés, leur dit-il, nous augurons toujours de mieux en mieux de l'avenir de la Congrégation. Le Seigneur se plaît évidemment à

la bénir dans nos missions de l'Océanie, dans nos établissements de l'Amérique, ainsi que dans nos maisons fondées en Europe.

[p.213] Mais si nous voulons que, par l'intercession de notre glorieux Patron, le Coeur de Jésus se dilate de plus en plus en faveur de cette Société qui lui est consacrée d'une manière toute spéciale, vous devez,... chacun dans la position où vous a placé la divine Providence, vous étudier à remplir de votre mieux la tâche que l'obéissance vous a imposée sans en désirer une autre, que l'imagination ou l'amour propre vous porterait à regarder comme étant plus en rapport avec vos besoins ou avec vos goûts. Un véritable Enfant des Sacrés Coeurs doit toujours être content de la part qui lui a été faite dans la coopération à l'oeuvre du Seigneur, que nous sommes tous appelés à faire prospérer. Il lui suffit de connaître par la voix de ses Supérieurs quels sont les desseins du ciel sur sa personne, et dès lors, sans vouloir de lui même changer de maison ni d'emploi, il aime, dans le silence et l'obscurité de la retraite, à travailler à son salut et à sa perfection par une grande fidélité à l'accomplissement de ses vœux et de sa Règle.

Puisse le divin Coeur de Jésus en union avec le Coeur Immaculé de sa très Sainte Mère vous faire comprendre mieux que jamais une vérité si importante! Dès lors, nous aimons à l'espérer, la Congrégation ira toujours en prospérant.

Ses recommandations sont plus pressantes, le 7 Janvier 1856.

Ce qui contribue le plus à l'affermissement et à la prospérité d'une société religieuse, c'est la paix et l'union des coeurs; c'est l'amour de la pauvreté ; c'est le véritable esprit d'obéissance; c'est la pratique constante des moindres points de la Règle ; c'est l'attention la plus grande de la part des inférieurs à respecter jusqu'aux intentions des Supérieurs; c'est une sainte habitude des exercices de piété. Aussi l'objet ordinaire de mes vœux est-il, que nous ne formions tous qu'un coeur et qu'une âme, surtout par l'oubli du passé; que nous nous accoutumions à souffrir sans murmurer les quelques privations que la dureté des temps et les épreuves par où la divine Providence se plaît à faire passer la Congrégation nécessitent maintenant plus que jamais ; *[p.214]* que nous envisagions la volonté de Dieu dans celle des Supérieurs ; que nous fassions effort sur nous-mêmes pour observer les différents points de la Règle, surtout ceux relatifs au chapitre de coulpe, au silence et aux sorties en ville ; qu'il n'y ait entre les Frères et les Soeurs que des rapports vraiment nécessaires, et que tous enfin, les supérieurs aussi bien que les inférieurs, aiment à profiter des sacrements, de l'oraison et des autres exercices religieux, pour se retremper dans cet esprit de piété que la préoccupation des affaires et une trop grande application à l'étude ou au travail font perdre si facilement.

Si nous ne travaillons pas à avoir ce véritable esprit religieux, craignons pour l'existence même de la Congrégation. Elle ne subsistera dans les desseins de la divine Providence, qu'à la condition de glorifier les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie par la pratique des vertus que nous vous recommandons et surtout de l'humilité et de la douceur. Sans cela le Seigneur n'aura qu'à souffler sur elle, et elle sera bientôt anéantie. Si au contraire, comme nous en avons la douce confiance, nous cherchons à être animés de cet esprit des divins Coeurs, dont doivent vivre leurs véritables Enfants, nous verrons la Congrégation s'affermir et s'étendre au milieu des contradictions qui s'élèvent de toutes parts contre elle, et nous éprouverons avec consolation la vérité de ces paroles de notre divin Sauveur : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. »

Vers la fin de cette année et le commencement de 1856, la Congrégation vécut des jours de véritable angoisse, menacée par la consolidation du schisme de la Trinité. Il fallut une intervention personnelle du Pape Pie IX, qui aimait tant notre Institut, pour annuler les menées des schismatiques et condamner solennellement la séparation. Le Décret porte le date du 14 Avril 1856. Lorsque ce document fut reçu à Paris, le Très Révérend Père Euthyme s'empressa de le communiquer à toute la Congrégation par une circulaire du 28 Mai, avec ce simple commentaire :

[p.215] Inutile maintenant . . . de vous engager à recevoir avec respect et avec reconnaissance ce Décret émané de la plus haute autorité que nous puissions reconnaître sur la

terre et promulgué par le Saint Siège, pour mettre un terme au malaise, que ne pouvait manquer d'occasionner dans notre Société cette séparation, que Rome a désapprouvée et condamnée en termes si formels et si exprès.

Qu'il nous suffise d'appeler un instant votre attention sur cette expression *unitatem*, l'unité, employée par le Saint Siège dans le deuxième article du Décret. Ne doit-il pas être évident pour nous tous, que l'intention du Souverain Pontife est que la Congrégation des Sacrés Coeurs soit une, tout en maintenant les modifications que son autorité suprême a cru devoir apporter à la Règle des Frères et des Soeurs et sanctionner à diverses reprises?

Ainsi donc pour obtenir des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie l'éloignement de toute idée qui tendrait, sous quelque prétexte que ce soit à briser cette admirable unité qui doit faire notre consolation et notre force, et pour leur exprimer en même temps toute la reconnaissance dont nos coeurs sont pénétrés, nous ordonnons que, dans les maisons de la Congrégation, on récite tous les jours de l'octave du Sacré Coeur de Jésus, le psaume *Ecce quam bonum* etc, avec les invocation trois fois répétées *Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis ; Cor Marie Sacratissimum, ora pro nobis*.

Le Décret qui condamnait la séparation n'avait pas mis fin aux peines de la Congrégation ; deux procès, qui menaçaient de la ruiner, mettaient à l'épreuve, au commencement de l'année 1857, la confiance des religieux. La circulaire du 6 Janvier, en réponse aux voeux de bonne année, lui fournit une nouvelle occasion pour les animer à supporter ces peines avec patience.

Daignent les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, leur disait-il, mettre enfin un terme à toutes ces épreuves! Que du moins ils nous accordent à tous le courage et la force dont nous avons [p.216] besoin pour les supporter avec une soumission entière aux vues et aux desseins impénétrables de la divine Providence sur nous! Si la présente année doit être, comme celle qui vient de s'écouler, mélangée de sujets de joie et de tristesse, et nous montrer la main du Seigneur s'étendant sur nous, tantôt pour nous frapper et tantôt pour nous consoler, animés alors du même sentiment de foi vive qui soutenait le saint homme Job au milieu de cette vicissitude de prospérités et d'adversités, aimons à répéter souvent avec lui : *Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus?... Sit nomen Domini benedictum. Si nous avons accepté les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en accepterions nous pas les maux?... Que le nom du Seigneur soit toujours béni!*

Telles sont... les dispositions de conformité aux volontés divines dans lesquelles nous souhaitons que vous entriez de plus en plus. Toutefois, comme c'est en nous humiliant sous la main puissante de Dieu, et en allant toujours au Coeur Sacré de Jésus par le Coeur Immaculé de sa très sainte Mère, que nous pouvons obtenir plus facilement toutes les grâces que nous demandons au Seigneur, nous vous engageons surtout à recourir à la prière, avec plus de ferveur que jamais : voilà pourquoi nous vous recommandons de réciter tous les jours à la prière du soir le Psaume *Miserere* avec le *Memorare*, jusqu'à ce que nous connaissions le résultat des deux procès qui pèsent encore sur la Congrégation.

Les épreuves, au lieu de diminuer, s'étaient accrues pendant l'année ; aussi dans la circulaire du 19 Juin 1857, il pouvait écrire :

Nous aimons à choisir le jour de la solennité du Sacré Coeur de Jésus pour vous remercier des voeux que vous vous êtes empressé de former pour nous à l'occasion de la fête de notre glorieux Patron. Nos remerciements seront des paroles de consolation et d'encouragement, au milieu des nouvelles épreuves qu'il plaît à la divine Providence de nous envoyer. Oui,... c'est maintenant plus que jamais un devoir pour nous [p.217] de nous réfugier dans le Coeur adorable de Jésus afin d'y trouver une retraite assurée au moment de l'orage. Au lieu de nous laisser aller au découragement, hâtons nous d'aller par le Coeur Immaculé de la Mère dans le Coeur infiniment pur du Fils comme dans un sanctuaire auguste, où la main de l'homme ennemi ne saurait nous atteindre.

Nous ne saurions nous le dissimuler, il est à craindre que l'ennemi juré de la Congrégation des Sacrés Coeurs n'ait demandé au Seigneur de nous cribler tous, comme on crible le froment ; et il semble que Dieu, dans les desseins impénétrables de sa sagesse, ait voulu lui accorder

ce qu'il demandait. Dès lors, ne devez-vous pas vous y attendre...? Par suite des secousses que pourra recevoir notre société, la paille sera emportée par le vent de la tempête, le bon grain seul restera. Veillons donc plus que jamais dans l'observance de nos vœux et de nos saintes Règles ; persévérons dans la prière; ne craignons pas de joindre à l'oraison quelques actes de mortification sanctifiés par l'obéissance; et quoi qu'il arrive, soyons fidèles à notre devise : Gloire à Dieu dans les siècles des siècles par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Si nous sommes animés de semblables dispositions, nous ne craignons pas de vous en donner l'assurance, les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie se laisseront fléchir ; et l'épreuve, tout en purifiant la Congrégation, n'aura servi qu'à la maintenir et à la consolider.

Les procès, malgré la justice de la cause de la Congrégation, furent perdus. Ce malheur, humainement irréparable, servit à faire briller davantage la foi et la confiance du Supérieur Général, qu'il cherche à faire passer dans tous les coeurs en sa circulaire du 9 Mars 1858.

Nous venons, quoique un peu tard, vous remercier des vœux que vous vous êtes empressé d'adresser au ciel pour nous au commencement de cette année. Ces vœux étaient, nous aimons à le proclamer ici, l'expression sincère et chaleureuse de tous les coeurs, épouvantés à juste titre, à la vue de ce dernier procès, extraordinaire sous bien des rapports, qui menaçait très sérieusement l'existence de notre chère Congrégation. Nous [p.218] n'avons pas cru devoir répondre de suite à ce concert unanime de souhaits si légitimes pour la conservation de notre Institut. Nous voulions connaître auparavant le résultat de cet inqualifiable procès.

La divine Providence a permis que la justice des hommes fût assez longtemps attendre son arrêt, manifestation pour nous des desseins cachés du ciel sur ce que nous aimons à reconnaître comme son Oeuvre. Bien loin de vous décourager dans une attente aussi pénible, vous avez plus que jamais redoublé de ferveur dans vos prières et dans vos mortifications de tous les jours. Maintenant que le jugement est prononcé et connu de vous tous..., devons-nous croire que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, auxquels nous sommes voués par notre profession, auront été peu sensibles aux besoins de leurs Enfants, parce que tous nos désirs n'auront pas été réalisés ? Loin de nous une telle pensée : elle serait injurieuse à ces divins Coeurs qui se sont plu, en tant d'occasions, à nous donner des preuves touchantes de leur puissante protection. Pour être moins sensible dans les circonstances présentes, cette protection n'en est pas moins certaine ni moins efficace. Elle nous apparaît dans tout le cours de la procédure, pour peu que nous y voulions réfléchir.

A peine l'affaire est-elle évoquée à la cour impériale, qu'au milieu de nos appréhensions, le Seigneur nous a consolés par la nouvelle de l'heureuse arrivée à Valparaiso de nos frères et de nos soeurs partis du Havre dans la première quinzaine du mois d'Août de l'année dernière. Ensuite, au milieu de cette alternative d'espérances et de craintes occasionnées par cette grosse affaire, nous avons été grandement rassurés par les nombreuses marques de bienveillant intérêt que nous ont données les personnages les plus éminents parmi le clergé de la Capitale. Enfin, les termes mêmes de l'arrêt, tout en absolvant d'une part, et en condamnant de l'autre, nous laissent entrevoir pour la Congrégation un avenir de prospérité qui ne fera que s'affermir avec le temps, et que, pour le moment, chacun de nous doit s'efforcer de préparer par un dévouement plus généreux, une obéissance plus parfaite, une régularité plus assidue [p.219] due, une piété plus ardente, une charité plus effective et une confiance sans bornes dans la bonté d'un Dieu qui n'abandonne jamais les siens.

Ainsi, vous le voyez,... au milieu de toutes les épreuves par où il plaît à la divine Providence de nous faire passer, nous avons de nombreux motifs d'espérer que les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie veilleront toujours sur une Congrégation qui leur est dévouée, non seulement afin de la maintenir, mais encore afin de la faire prospérer de plus en plus.

Il est vraiment consolant de voir le Très Révérend Père Euthyme, au milieu de tant de difficultés, tourner sans cesse ses regards vers les missions lointaines.

Nous l'avons vu, dans sa retraite du noviciat, se consacrer à l'étude de la dévotion aux Sacrés Coeurs et des écrits et exemples des Fondateurs, non seulement pour les connaître, mais surtout pour les imiter. Ainsi, son coeur était devenu comme un foyer ardent d'amour,

dont le zèle portait les flammes vers la réparation et l'apostolat. Pendant quinze ans, son champ d'action, quoique choisi, fut très limité ; la nouvelle charge lui ouvrait de vastes horizons, mais malheureusement la situation intérieure de la Congrégation, paraissait réclamer toutes les énergies du nouveau Supérieur Général, et lui imposer de reléguer le soin des missions à un autre temps.

Le Très Révérend Père Euthyme ne le crut pas ainsi, et dès sa circulaire du 6 Janvier 1854, il écrivait :

En finissant nous ferons, à l'occasion de cette solennité de l'Épiphanie, un appel à la bonne volonté de tous ceux d'entre vous qui se sentiraient d'une manière toute spéciale attirés par le Seigneur pour travailler à sa vigne dans les missions de l'Amérique et de l'Océanie. La moisson est grande, mais le nombre des ouvriers est bien peu considérable. Que ceux qui se croient destinés à une si belle oeuvre s'empressent donc de nous manifester de vive voix ou par écrit les saints et nobles désirs que le Seigneur lui même leur a mis au coeur et puis, [p.220] qu'ils demeurent en paix sous le joug de l'obéissance jusqu'à ce que la volonté divine leur soit manifestée d'une manière plus expresse par leurs Supérieurs.

Le premier résultat de cet appel fut le départ pour le Chili et l'Océanie de cinq Prêtres, cinq frères étudiants et onze frères convers, sur le navire le Carioca, le 3 Mai 1854. Avec quelle joie il en donne la nouvelle à toute la Congrégation, le jour même du départ, demandant à tous des prières pour les missionnaires. Dans le courant du mois de Juin, trois nouveaux groupes de frères et de soeurs quittèrent la France pour les missions.

Voilà donc, lisons nous dans la circulaire du 19 Juin, en moins de deux mois, cinquante et un membres de notre Congrégation partis de la France soit pour l'Amérique, soit pour l'Océanie! Dès lors vous comprendrez sans peine les raisons qui nous portent à vous demander de nouvelles prières pour tous ceux de nos Frères et de nos Soeurs qui, en nous quittant, vont être exposés sur mer à de si grands dangers.

Dans la circulaire du 6 Janvier 1855, après avoir remémoré son appel de l'année antérieure, invitant tous les religieux à manifester leurs attraites pour l'apostolat dans les missions, il se dit vivement pressé de vous adresser quelques paroles de recommandation au sujet de l'OEuvre de la Propagation de la Foi et aussi relativement à nos missionnaires qui sont les premiers à ressentir les bienfaits de cette pieuse association.

C'est là un moyen à la portée de tous pour imiter la vie apostolique de Jésus-Christ.

Nous vous invitons, ajoute-t-il, d'abord à prier avec plus de ferveur que jamais, surtout au moment de l'adoration, pour l'extension d'une aussi belle oeuvre que celle de la Propagation de la Foi, ainsi que pour toutes les oeuvres évangéliques, spécialement pour les missionnaires de la Congrégation. Per- [p.221] mettez-nous de vous recommander à cette occasion de ne jamais oublier au commencement et à la fin de l'heure de l'adoration les deux prières, *le Pater et l'Ave Maria*, établis par notre vénérable Fondateur pour le succès de nos missions.

La mauvaise tournure des événements, qui continuèrent à porter de si rudes coups à notre Congrégation, ne ralentit pas le feu apostolique du Supérieur Général. Il écrivait le 13 Août 1857 :

Au milieu de toutes les épreuves qu'il plaît à la divine Providence d'envoyer, en ce moment surtout, à notre Institut, qui doit être plus que jamais l'objet de tout notre amour et de tout notre dévouement, nous devons aimer à remercier le Seigneur, par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. de nous avoir procuré la facilité d'envoyer au delà des mers une nombreuse colonie de membres de notre Congrégation. Hier, vers les trois heures du soir, 6 frères et 26 soeurs de notre société se sont embarqués au Havre sur la Reine du monde. L'an dernier ce même navire conduisit à bon port, à peu près à la même époque, 36 membres de notre Institut. Puisse cette seconde traversée être aussi heureuse que la première! Plaise surtout aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, tout en préservant nos chers passagers des écueils et des tempêtes, guider sûrement vers le port de la paix et du salut le vaisseau si agité de la Congrégation, au milieu de tant de dangers qui la menacent.

Une année après, il pouvait dire dans son rapport au Chapitre Général :

Nous trouvons 7 départs enregistrés ; dans ces 7 départs, 47 frères et 104 à 105 soeurs ont été répartis entre les îles et l'Amérique.

CHAPITRE III

Le Chapitre Général de 1858.

[p.222] La circulaire du 6 Mai 1858 convoqua le Chapitre Général régulier et donna « avis des mesures à prendre pour procéder à la nomination des délégués en temps opportun et selon la Règle ». Puis, le Supérieur Général ajoutait :

Mais avant tout, nos bien aimés Frères, vous vous ferez une stricte obligation d'aller puiser dans la prière les lumières nécessaires pour ne faire tomber votre choix que sur des délégués selon le Coeur de Dieu et n'ayant en vue que la plus grande gloire de la divine Majesté et le plus grand bien de la Congrégation.

Le Chapitre Général se réunit le 1^{er} Septembre à la maison principale de Paris. Le rapport de la quatrième séance nous dit :

Notre Très Révérend Père Supérieur Général a daigné présenter aux membres du Chapitre un exposé de l'état où s'est trouvée la Congrégation pendant les cinq premières années de son administration. Dans cet exposé, il a fait voir les difficultés qu'il avait eu à surmonter et le bien que la divine Providence lui avait permis de réaliser. En finissant, il a indiqué la marche à suivre pour affermir et consolider l'esprit religieux dans notre Institut.

Parmi les mesures proposées par le Supérieur Général dans son rapport il y avait celle-ci :

3°) Le personnel de nos quatre collèges a été augmenté d'une manière sensible. Au milieu des difficultés qui se sont produites, on ne peut nier néanmoins que Dieu ne les ait bénis, surtout cette année, et sous le rapport du nombre des élèves, et du côté du bon esprit qui les anime. Vous aurez à voir néanmoins quelles nouvelles mesures il y aura à prendre pour [p.223] une organisation mieux entendue de ces maisons d'éducation, afin d'obtenir de meilleurs résultats et pour la science et pour la vertu, tout en maintenant avec douceur et fermeté le joug de la discipline.

Une commission fut nommée « chargée d'éclaircir et de compléter le règlement de nos collèges ». Le rapport, soigneusement élaboré et sérieusement discuté, fut approuvé par vote au scrutin secret, le 13 Septembre. Or dans ce Règlement il y a deux dispositions qui nous intéressent, dont voici la teneur : « *Vivat Cor Jesu*, à la fin de toutes les prières ; - Association des Sacrés Coeurs ».

(II) est donc établi que l'Association Extérieure sera organisée dans tous les collèges de la Congrégation.

L'article 17 des décisions du Chapitre, est autrement important. Il ne s'agit plus des collèges ; c'est la Congrégation tout entière qui doit progresser dans la connaissance et dans la pratique de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, pour affermir et consolider son esprit religieux. Le Très Révérend Père Euthyme a préparé d'avance toute une série de mesures qu'il propose à l'examen du Chapitre. En conséquence les Pères capitulants prennent la décision suivante :

Sur une proposition du Très Révérend Père Supérieur Général, les Pères du Chapitre, intimement convaincus que tous les membres de la Congrégation doivent se revêtir de plus en plus de l'esprit religieux, ont exprimé le vif désir : 1°) que l'heure d'oraison se fasse régulièrement dans toutes les maisons de la Congrégation ; - 2°) qu'il y ait uniformité, autant que possible, dans toutes les maisons pour l'ensemble des exercices religieux, et que l'on se rapproche de plus en plus de ce qui se pratique dans la maison mère ; 3°) que le Chapitre de coulepe, la lecture spirituelle, les conférences sur la vie religieuse aient lieu avec la plus grande exactitude ; - 4°) que la retraite de cinq jours prescrite par nos Saintes Règles ne soit jamais négligée, non plus que la rénovation des voeux, le 21 Novembre ; - 5°) que [p.224] la dévotion aux Sacrés Coeurs soit mieux connue pour être propagée avec plus de succès ; que

dans les conférences sur la vie religieuse on en parle plus souvent, et que dans la pratique, tous les membres de l'Institut s'efforcent d'agir en véritables Enfants des Sacrés Coeurs, en union avec ces divins Coeurs, et de pratiquer la douceur et l'humilité qui sont leurs vertus favorites ; comme marque extérieure de cette dévotion, que l'on s'applique à faire le mois du Sacré Coeur ; que l'on célèbre la fête du Saint Coeur de Marie avec office propre et avec octave ; que dans toutes les chapelles, au dessus du Maître-Autel, il y ait les Sacrés Coeurs sculptés au milieu d'une gloire ; que, dans toutes les lettres, on mette au haut les lettres initiales de la prière V. C. J. S., et que, à la fin, on ajoute après le nom de religion et de famille, des SS. CC. ; - 6°) que l'on s'attache à pratiquer les voeux de pauvreté et d'obéissance jusque dans les plus petits détails ; que pour entrer dans ces vues, nul supérieur arrivant dans une maison ne fasse aucune réparation ou construction avant six mois écoulés, et sans avoir soumis au Supérieur Général la nature et le devis de la réparation, préalablement agréé par les membres de son Conseil ; enfin que pour pratiquer avec plus de perfection les voeux de pauvreté et d'obéissance, les membres de l'Institut se reportent sans cesse à l'obligation qui leur est imposée dans le premier chapitre de nos Saintes Règles de retracer les quatre âges de la vie de Notre Seigneur Jésus Christ ; - 7°) que la vie cachée de Notre Seigneur soit retracée surtout par la fuite du monde, et par l'assiduité à faire chaque jour la demi-heure d'adoration ; - 8°) que la vie crucifiée de Notre divin Sauveur soit retracée avec soin par l'attention à faire les jeûnes de règle, à coucher sur la paille et à porter des chemises de laine.

Le Chapitre finit le 15 Septembre. Avant de se séparer les Pères Capitulants prièrent le Supérieur Général de vouloir bien annoncer à toute la Congrégation par une circulaire, la clôture du Chapitre. Cette lettre porte la date du 24 Septembre et engage tous les membres de l'Institut «à remercier, par les Sacrés Coeurs de Jésus et de Ma-[p.225] rie, le Dieu de toute bonté comme l'auteur de tout le bien qui a été opéré au milieu de nous. » A la fin elle porte ce post-scriptum :

Dès que nos occupations pourront nous le permettre, nous développerons, dans une circulaire plus étendue, différentes recommandations du Chapitre Général de 1858.

Un mois plus tard, le 28 Octobre, cette promesse fut heureusement accomplie. Recueillons avec respect et avec amour les affirmations qu'elle contient.

Nous venons aujourd'hui, nos très chers frères, remplir la promesse que nous vous avons faite, il y a quelque temps, de développer, pour votre édification, diverses recommandations du Chapitre Général de 1858. En vous adressant cette circulaire selon les intentions du Chapitre, nous nous proposons avant tout de vous avertir et même de vous supplier avec le Grand Apôtre, de marcher désormais d'une manière digne de cette sublime vocation des Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie à laquelle vous avez été appelés. *Obsecro itaque vos ego, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis* (Ephes. IV, i). Nous voulons faire atteindre le but si désirable, que le Seigneur Jésus a eu en vue en nous réunissant tous pour former la Congrégation religieuse de son Très Saint Coeur et du Coeur Immaculé de la Très Sainte Vierge Marie, sa Mère. Et toute notre ambition sera satisfaite, du moment que nous vous verrons entrer délibérément dans les desseins admirables de la divine Providence sur nous, desseins qui supposent de grandes récompenses attachées à une grande perfection.

Nous commençons par vous, nos très chers frères, qui, dispersés dans ces missions lointaines de l'Océanie, êtes cependant le plus près de notre coeur, bien que plus éloignés de notre corps. Tout en vous recommandant de vivre de plus en plus de cet esprit apostolique qui fait les véritables missionnaires, et d'aller le puiser tous les jours dans le saint exercice de l'oraison et dans un détachement absolu de toutes les créatures, nous vous rappelons, au nom du Chapitre Général de 1858, l'obligation spéciale qui vous est imposée dans l'article 392 de [p.226] nos Saintes Règles de n'être, autant que possible, jamais seuls, même dans vos courses apostoliques.

Inutile sans doute d'essayer ici de vous faire comprendre toute la sagesse de cette prescription. C'est pour vous prémunir, au milieu de tant de dangers semés à chaque instant sous vos pas, contre votre propre faiblesse, qui n'est jamais plus grande que lorsque vous êtes

seuls. *Vae soli*, vous dit l'Esprit Saint, *quia cum ceciderit non habet sublevantem se* (Eccles. IV, 10). Voilà pourquoi Notre divin Rédempteur, le premier de tous les missionnaires, envoie deux à deux ses disciples dans tous les endroits qu'ils doivent évangéliser: *Misit illos binos ante faciem suam* (Luc. X, 1). C'est dans le même esprit que le Saint Siège, par l'organe de la Sacrée Congrégation de la Propagande, vous a enjoint naguère les mêmes mesures de précaution.

Est-il étonnant, qu'entraîné par de si hautes et si puissantes autorités, qui se résument dans celle de Dieu même, le Chapitre Général, vraiment animé de l'esprit de notre vénérable Fondateur, vienne vous dire encore de vous efforcer d'être toujours au moins deux dans vos courses apostoliques, et de craindre toujours de vous trouver seuls au milieu de ces peuplades infidèles que vous parcourez incessamment ? Vous vous ferez donc un devoir, quand vous ne pourrez pas vous associer un autre missionnaire, de vous faire suivre par un indigène converti, qui sera tout à la fois et votre compagnon de voyage et votre ange gardien visible. Et dorénavant vous tiendrez d'autant plus à cette sage prescription qu'elle vous est plus instamment recommandée en vue de vos intérêts les plus chers.

Quand à ceux de nos Pères et de nos Frères qui se trouvent employés par l'obéissance dans les séminaires et dans les collèges, soit en France soit à l'étranger, qu'ils ne trouvent pas mauvais que, pour mieux entrer dans les intentions du Chapitre, nous rappelions ici, dans cette circulaire, leurs obligations comme religieux.

Oui, nos très chers frères, plus vos occupations sont multipliées dans ces maisons d'éducation, plus elles sont de nature à diminuer en vous l'esprit de piété et de recueillement, et plus vous devez vous efforcer d'aller vous retremper tous les jours [p.227] dans vos exercices religieux. Là vous puiserez les lumières et les forces dont vous avez besoin à chaque instant pour vous acquitter dignement de vos emplois ; là vous retrouverez cette onction de la dévotion, ou du moins cette vigueur spirituelle qui en est inséparable, après avoir eu tant d'occasions de voir votre esprit distrait et votre coeur desséché par suite de vos études et de vos autres occupations.

Vous regarderez donc comme un devoir essentiel pour vous d'assister régulièrement tous les jours, soir et matin, à tous vos exercices religieux, sans oublier l'examen particulier avant midi, et cela, non seulement dans le cours de l'année scolaire, mais encore, et surtout, durant les vacances, car alors plus que jamais, il vous est donné une plus grande facilité de vivre cette vie de communauté qui fait tout à la fois et la consolation et la force des âmes religieuses. Ainsi, en aucun temps, vous ne regarderez comme permise l'interruption de cette série de vos exercices religieux. Toujours le Règlement sera mis en vigueur, toujours la cloche sonnera pour vous en faire observer tous les points. Et après avoir sanctifié vos vacances par l'assiduité à toutes vos pratiques religieuses, vous vous disposerez à de nouveaux travaux par la retraite de cinq jours que prescrivent nos saintes règles, et cette retraite vous la ferez toujours en commun, dix jours avant l'ouverture des cours. C'est ainsi, nos très chers frères, que vous contracterez la sainte habitude de vivre dans l'assujettissement à une règle ; que vous vivrez par conséquent plus parfaitement pour Dieu, comme doivent le faire les véritables Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et que vous attirerez sur vous les bénédictions d'En haut dont parle le grand Apôtre, c'est à dire la véritable paix du coeur, et tous les effets de la miséricorde divine. *Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia, et super Israel Dei* (Gal, VI, 16).

Mais remarquez-le bien, nos très chers frères, tout en recommandant à nos Pères et à nos Frères employés dans les séminaires et les collèges ces bonnes habitudes de régularité qui contribuent si puissamment au maintien de l'esprit religieux, le Chapitre Général n'a pas oublié nos Frères Convers desti- [p.228] nés à travailler dans les maisons de nos soeurs sous l'autorité des Pères aumôniers. Voilà pourquoi dans l'article 8 des dispositions réglementaires il a décidé que dans les maisons des Pères aumôniers, les frères convers ne se rendraient le matin au travail, qu'après avoir fait la prière, l'oraison, entendu la sainte messe, et fait leur adoration.

Tous nos Frères convers comprendront aisément la sagesse de cette prescription du Chapitre Général ; car si tout bon chrétien doit regarder comme l'un de ses premiers devoirs de consacrer au Seigneur les prémices de chaque jour, à plus forte raison le religieux, qui doit être un parfait chrétien, ne doit-il jamais se regarder comme dispensé de cette obligation plus impérieuse pour lui que pour tout autre, et qui est la source de nombreuses bénédictions que la divine Providence doit répandre sur lui tout le long du jour...

De même dans les prescriptions exprimées par les articles 5, 9, et 16 des dispositions réglementaires et qui ont toutes pour but de tracer une ligne de démarcation plus prononcée entre les deux branches de l'Institut, ce qui mérite de fixer nos regards, ce n'est pas l'idée de séparation que semble rappeler, d'après les craintes exagérées de quelques uns, les précautions nouvelles suggérées par le Chapitre Général, mais bien plutôt l'esprit qui a présidé à la rédaction de ces articles.

Non, nos très chers frères, ce n'est pas un parti pris de se séparer de nos soeurs, qui a dicté ces mesures provoquées par le Chapitre, c'est au contraire un esprit de paix, d'union et de conciliation. Eh! Plût au ciel, par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, qu'il eût été donné à nos vénérables Prédécesseurs de pouvoir réaliser eux mêmes ce que nous mettons actuellement à exécution! Que de peines et de difficultés ils se seraient épargnées! Combien plus sûrement l'union entre les deux branches de l'Institut eut été cimentée! Ah! sans doute que les maux si nombreux et si douloureux qui sont venus fondre sur notre Congrégation les années précédentes, n'auraient jamais vu le jour, et ne l'auraient pas mise, comme ils l'ont fait, à deux doigts de sa perte!

Mais, enfin, Dieu soit à jamais béni, par les Coeurs Sa- [p.229] crés de Jésus et de Marie; la divine Providence qui sait toujours tirer le bien du mal nous a montré alors plus évidemment que jamais, que notre Société est son OEuvre, en la soutenant au milieu de tant de difficultés, et en même temps, elle nous a fait toucher du doigt que les deux branches de notre Institut, tout en se réunissant dans un centre commun, qui est celui des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, devaient plus que jamais se tenir à distance, bien séparées, surtout dans tout ce qui constitue les intérêts matériels et temporels, des frères et des soeurs ; et plus ces intérêts seront distincts et bien dessinés, plus l'union des deux branches sera consolidée et enracinée dans leur véritable point de contact, je veux dire, la dévotion aux Sacrés Coeurs. C'est donc un véritable esprit de paix et de conciliation qui a présidé à la rédaction des articles dont nous nous entretenons en ce moment.

En recommandant encore pour l'article 12, à tous les membres de l'Institut un maintien grave et religieux, des formes extérieures qui viennent faire valoir ce que la science et la vertu auraient pu déjà faire apprécier en eux, le Chapitre Général n'a pas prétendu nuire à cet esprit de simplicité qui doit être le caractère distinctif de notre Congrégation ; mais il a parfaitement compris et il a voulu nous faire sentir, que si le fond s'alliait heureusement en nous avec les formes, si un abord prévenant, des manières douces et aisées venaient au secours de notre caractère de Prêtres, de Religieux, nous travaillerions dès lors bien plus efficacement à procurer la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de la Congrégation, et par conséquent à propager avec plus de succès la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Inutile maintenant, nos très chers frères, de vous parler encore, comme le Chapitre Général l'a fait dans la plupart de ses autres dispositions réglementaires, au sujet de l'obligation qui existe pour nous tous de suivre nos exercices réguliers avec toute l'exactitude et toute la perfection que demandent nos Saintes Règles. Inutile d'insister, après le Chapitre Général, sur les avantages précieux attachés à l'uniformité pour la suite des exercices et pour la manière de les faire dans toute [p.230] la Congrégation ; sur l'esprit qui doit nous animer en observant nos vœux de pauvreté et d'obéissance jusque dans les plus petits détails, tout en nous efforçant de retracer en cela même les quatre âges de la vie de Notre Seigneur Jésus Christ et sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie que nous avons mission, de la part du Saint Siège, de propager de plus en plus : les bornes que nous nous sommes prescrites dans cette

circulaire, conformément aux intentions du Chapitre Général, ne nous permettent pas d'aller plus loin. D'ailleurs nous connaissons trop bien la bonne volonté qui vous anime, nos très chers frères, pour que nous doutions un seul instant de votre zèle et de votre ferveur à observer exactement tous les articles des dispositions réglementaires du Chapitre Général.

Vous vous conformerez donc avec une attention toute spéciale, nous nous conformerons tous, aux sages prescriptions de ce Chapitre de 1858, qui ne s'est proposé que l'accomplissement plus parfait de tous les points de la Règle ; et notre soumission en cela deviendra pour nous, sous la protection des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, la source et le gage de toutes sortes de bénédictions en ce monde et en l'autre.

CHAPITRE IV

Premier voyage à Rome

[p.231] Il y avait longtemps que le Très Révérend Père Euthyme désirait aller à Rome, se mettre en rapport avec les divers organismes du Saint Siègne et surtout voir le Saint Père, le remercier de l'intérêt paternel qu'il avait montré pour la Congrégation et lui témoigner l'attachement filial de tous les membres de l'Institut ; mais les circonstances difficiles dans lesquelles il s'était trouvé pendant les cinq premières années de son généralat, ne le lui avaient pas permis.

Les premiers mois de l'année 1859 furent un peu moins troublés et il se décida à aller porter personnellement au Saint Siègne les vœux et les aspirations de la famille des Sacrés Coeurs. Il écrivait le 25 Mars 1859 :

Nous venons recommander à vos prières, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, notre voyage à Rome que nous sommes sur le point d'entreprendre dans l'intérêt de notre chère Congrégation. Depuis longtemps nous désirions avoir l'honneur et le bonheur de parler de la famille des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie à notre très Saint Père le Pape ; mais jusqu'ici nous avons été empêché par les affaires si graves de notre Institut qui se multipliaient sans cesse. Aujourd'hui nous pouvons respirer un peu et nous en profitons avec empressement pour aller déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de notre très profond respect, de notre dévouement sans bornes et de notre soumission filiale. Notre intention est également d'apprendre du Maître et du Docteur de tous les fidèles, quelles sont sur certains points les volontés du Seigneur dans l'administration de notre Institut et d'obtenir un certain nombre de faveurs spirituelles de Celui qui a été établi d'En-Haut le dispensateur des trésors de l'Eglise.

A Rome il trouva une atmosphère très favorable à la Congrégation. Le Cardinal Barnabo, Préfet de la Propa- [p.232] gande lui fit le meilleur accueil, prêt de tout coeur à l'aider ; du Cardinal della Genga, Préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, il écrit le 30 Avril : « je puis dire avant toute autre chose que je n'ai qu'à me louer de la manière pleine de bonté dont j'ai été accueilli par son Eminence... » ; et il rapporte ces paroles du Cardinal : « Je puis vous dire, a ajouté le Cardinal, que depuis vos dernières affaires, je n'ai pas entendu une seule plainte contre vous. Je me réjouis de ce que vous me dites, que la Congrégation est gouvernée dans la paix ». L'opinion qu'il donne de Mgr Bizarri est loin d'être défavorable ; il écrit le 7 Mai :

Je n'ai pas eu de peine à pénétrer jusqu'à lui, bien qu'il soit très occupé et qu'il ne reçoive pas facilement. J'ai bien vu que c'est un homme positif, et à cheval sur les canons et les décrets apostoliques, comme on me l'avait dit par avance... Somme toute, nous nous sommes séparés en très bons termes, et j'espère que nous aurons lieu d'être contents de lui.

Mais par dessus tout le Pape Pie IX continuait à s'intéresser aux affaires de la Congrégation avec une bonté paternelle ; comme il le montra dans deux audiences qu'il accorda, une, au Supérieur Général et une autre à son compagnon le Père Augustin Souchon. La petite circulaire du 26 Juin 1859 se fait l'écho de ces entrevues.

Nous avons la consolation, dit-il, de vous apporter en retour les nouveaux privilèges et les nouvelles faveurs dont il a plu à Sa Sainteté d'enrichir la Congrégation des Sacrés Coeurs. Mais de toutes ces grâces la plus précieuse pour nous doit être sans nul doute la bénédiction que le Souverain Pontife a daigné nous accorder à plusieurs fois, à nous et à la Congrégation tout entière. Non..., rien ne pourra effacer de notre souvenir ces paroles si bienveillantes de notre bien aimé Pontife Pie IX : Je suis content de la Congrégation de Picpus : j'espère qu'elle marchera. Je vous bénis et je la bénis. Aidez-nous à remercier les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie [p.233] de cette bénédiction, source et gage à l'avenir de tant d'autres bénédiction.

Ce voyage à Rome devait enrichir la Congrégation de la belle prière que nous aimons à réciter à Notre Dame de Paix ; nous l'apprenons par la circulaire du 18 Décembre 1859, où le Supérieur Général communique à tout l'Institut la lettre qu'il a reçue du Cardinal Barnabo, dans laquelle il dit :

Je n'ai pas manqué de mettre aux pieds de Sa Sainteté notre Très Saint Père le Pape, la lettre de votre Paternité, du 5 Novembre courant, quant à la partie de cette lettre relative aux prières qui sont adressées par Elle et par sa Congrégation bien méritante, au Père des miséricordes pour la cessation des malheurs actuels si connus de l'Italie ; et j'ai la satisfaction d'apprendre à votre Paternité que le Saint Père a accueilli avec des démonstrations toutes particulières de bienveillance les sentiments exprimés dans la lettre susdite. Sa Sainteté a bien voulu en garder copie, en m'enjoignant d'assurer votre Paternité et par Elle toute la Congrégation de sa paternelle satisfaction....

Ces paroles empreintes de tant de bienveillance nous font un devoir... de prier et de faire prier plus que jamais dans toutes les maisons de la Congrégation pour notre Auguste et bien aimé Pontife. Ainsi donc, à dater du jour qui suivra la réception de la présente circulaire : - 1^o) On récitera tous les jours la belle prière suivante, que nous avons nous même apportée de Rome et que le Saint Siège a enrichie de tant d'indulgences: *Ave Augustissima Regina pacis, sanctissima Mater Dei ; per sacratissimum Cor Jesu filii tui, Principis pacis, fac ut quiescat ira ipsius et regnet super nos in Pace. Memorare, o piissima virgo Maria, non esse auditum a saeculo quemquam tua petentem suffragia esse derelictum. Ego tali animatus confidentia, ad te venio. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere sed audi propitia et exaudi, o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria* (1).

(1) Remarquez les mots *o pia*, qui ne se trouvent pas dans la formule courante.

[p.234] Nous avons vu la préoccupation du Chapitre Général de 1858 à inciter tous les membres de la Congrégation à connaître et à propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, sans exclure les collèges, où il voulait que l'on organisât l'Association Extérieure des Sacrés Coeurs. La circulaire du 1^{er} Juillet 1861 insiste sur cette même idée, à l'occasion des voeux de fête adressés au Supérieur Général, accompagnés de prières ferventes élevées jusqu'au trône du Très Haut par l'intermédiaire des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

Continuez donc, dit le très Révérend Père Euthyme, en véritables Enfants de ces divins Coeurs, à vous servir dans vos prières de leur puissante médiation ; et vos supplications pour notre bien aimé Pontife, pour l'Eglise, pour la Congrégation tout entière, n'en seront que plus promptement et plus sûrement exaucées. N'oubliez pas non plus, en vous conformant aux prescriptions de notre Sainte Règle, de propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie à l'aide de l'Association Extérieure qui a Saint Jean François Régis pour Protecteur spécial : ce sont là des moyens bien simples mis à notre portée pour attirer sur vous toutes sortes de bénédiction dans l'ordre spirituel et temporel.

La réponse aux voeux de bonne année, datée du 6 Janvier 1862, lui fournit l'occasion de revenir sur l'Association Extérieure.

Nous aimons à le répéter après vous, écrit-il, nous serions bien ingrats, si nous ne nous plaignions pas à reconnaître que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ont déjà beaucoup fait pour la Congrégation qui leur est dévouée, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Il nous est donc permis de compter, pour l'année qui s'ouvre devant nous, sur la continuation de cette protection visible des divins Coeurs en faveur de notre Œuvre qui est la leur avant tout.

Mais pour ne pas être confondu dans nos espérances, nous devons plus que jamais nous attacher à la pratique sérieuse et constante de nos vœux et de nos Saintes Règles, nous poser [p.235] comme victimes devant la divine Majesté, non seulement au moment de l'adoration, mais encore à tous les moments du jour et de la nuit, en portant courageusement les peines inséparables de notre état et des prescriptions de la sainte obéissance, nous efforcer de propager le plus possible, à l'aide de l'Association Extérieure, la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et enfin ne pas cesser d'importuner le ciel par nos prières, jusqu'à ce que nous ayons eu la consolation de voir arriver en nombre suffisant des ouvriers dévoués pour travailler à la vigne du Seigneur tant en France que dans les pays étrangers.

Cette circulaire était accompagnée du « Règlement et Indulgences de l'Association Extérieure pour la propagation de la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ». On est un peu étonné de ne pas trouver ici reproduit le Règlement approuvé par le Chapitre de 1843. Voulut-il laisser une plus ample liberté aux Supérieurs des maisons pour l'adapter dans les détails aux diverses circonstances de leurs oeuvres, ou bien trouva-t-il qu'il fallait insister davantage sur l'esprit de réparation et d'apostolat auprès des associés et les porter à organiser parmi eux l'adoration perpétuelle? Toujours est-il, que dans sa simplicité, il offre ces deux avantages et fait de l'Association, ce qu'Elle est en effet, un prolongement dans le monde, de la Congrégation des Sacrés Coeurs. Voici la teneur de ce document important :

§ I. — Règlement.

Art. 1° - Comme l'une des fins principales de l'Institut des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie est de réparer par l'exercice de l'adoration les injures faites à ces divins Coeurs par les crimes énormes des pécheurs, tout en cherchant à propager parmi les personnes vivant dans le monde cette dévotion telle qu'elle a été approuvée par le Saint Siège apostolique, les Supérieurs des diverses maisons peuvent admettre à la communion spéciale des prières les fidèles qui désirent mener une vie plus chrétienne.

[p.236] Art. 2° - Toutes les personnes qui seront admises à cette communion spéciale formeront une Association dont les membres devront se conformer aux exercices de piété qui leur seront indiqués.

Art. 3° - L'Association Extérieure, dans tous les lieux où elle sera établie, aura pour Patron Saint Jean François Régis.

Art. 4° - Tous les membres de l'Association regarderont l'adoration comme le principal exercice auquel ils ont pour but de se consacrer. Voilà pourquoi ils se feront un devoir de vaquer durant une demi-heure à ce pieux exercice, sinon tous les jours, du moins tous les dimanches et jours de fêtes d'obligation. Les adorations seront successives, autant que possible, eu égard au nombre des associés et à leurs occupations.

Art. 5° - Le jour où un fidèle sera agrégé à l'Association Extérieure, il devra réciter devant le prêtre qui le recevra la formule suivante : Moi (ici le nom de baptême) prends la résolution de faire une demi-heure d'adoration au moins tous les dimanches et fêtes d'obligation, et de réciter tous les jours les prières prescrites pour l'Association Extérieure afin d'honorer d'une manière spéciale les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il. Cette formule étant récitée, le Prêtre, revêtu du surplis et de l'étole blanche, jettera sur le nouvel associé de l'eau bénite en disant : *Benedictio Dei Omnipotentis, Patris et Filii, et Spiritus Sancti descendat super te et maneat semper. Amen.*

Art. 6° - Tous les associés ont droit à toutes les indulgences accordées par le Saint Siège aux membres de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Art. 7° - Les pratiques de l'Association Extérieure n'obligent pas sous peine de péché, même véniel ; seulement, ceux qui n'observeraient pas le Règlement de l'Association, après avoir été avertis trois fois, seront censés y avoir renoncé, et ne seront plus regardés comme en faisant partie.

§ 2. - *Indulgences.*

Cette liste énumère : 1°) les indulgences plénières ; 2°) Les [p.237] indulgences de 7 ans et 7 quarantaines ; 3°) les indulgences de 100 jours.

§ 3 - *Conditions pour gagner les indulgences.*

Pour gagner les indulgences, les associés feront tous les jours une demi-heure d'Adoration devant le Saint Sacrement, ou, s'ils sont légitimement empêchés, ils feront au moins une demi-heure d'Adoration devant le Saint Sacrement les dimanches et fêtes d'obligation ; et les autres jours, ils réciteront avec piété un hymne ou d'autres prières en l'honneur du Saint Sacrement, et diront tous les jours le Salve Regina. On les engage à y ajouter ces invocations trois fois répétées : Coeur Très Saint de Jésus, ayez pitié de nous ; Coeur Immaculé de Marie, priez pour nous; Saint Jean François Régis, intercédez pour nous.

De plus, pour gagner les indulgences plénières et celles de sept ans et sept quarantaines, les Associés devront se confesser et communier, visiter une église quelconque et y prier aux intentions de Sa Sainteté.

Le 9 Juillet, les Associés demeurant à Paris doivent faire la visite à la chapelle de Notre Dame de Paix (rue Picpus, 35), et prier devant la sainte image pour Sa Sainteté. Les autres doivent faire une demi-heure d'adoration devant le Saint Sacrement.

A l'Article de la mort, il suffit d'invoquer au moins de coeur, si on ne le peut pas de bouche, les noms sacrés de Jésus et de Marie.

Toutes les indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire...

§ 4 - *Modèle d'inscription dans le registre, etc.*

Je soussigné ... Prêtre de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du très saint Sacrement de l'autel, ai reçu M... de la paroisse de ... diocèse de ..., membre de l'Association Extérieure pour la propagation de la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

En foi de quoi j'ai signé ...

... le ... 18

[p.238] Pour le Très Révérend Père Euthyme, parmi les religieux des Sacrés Coeurs, ceux-là sont les privilégiés qui se dévouent à la gloire des Sacrés Coeurs dans les pays de mission. Nous l'avons vu dans les circulaires de sa première période ; nous pouvons le constater également dans celles de la période qui nous occupe. Il y en a une chaque année, celle du mois de Janvier, qui, en tout ou en partie, est consacrée à cette imitation de la vie évangélique de Notre Seigneur Jésus Christ.

Ces souhaits de bonne année, écrit-il le 6 Janvier 1859, vous avez l'attention de les faire monter au Ciel, en les unissant à ceux formés par les nombreux Enfants des Sacrés Coeurs envoyés par l'obéissance dans les pays d'Outre-mer et presque dans les îles les plus éloignées. Et Nous... nous saisissons avec bonheur une circonstance aussi favorable pour recommander à vos prières, surtout au moment de l'adoration, tous les membres de notre Congrégation qui ont été si loin pour combattre les combats du Seigneur sous l'étendard des divins Coeurs. Puisse donc le Dieu de toute bonté par la méditation de l'Enfant Jésus et de sa très sainte Mère, répandre sur vous plus que jamais le véritable esprit d'obéissance ; car c'est l'obéissance qui vous apprend à bien prier, à vous mortifier selon l'esprit de nos Saintes Règles, et à aimer notre Dieu d'un amour fort et généreux! Puisse le Maître de la moisson envoyer de nombreux et fervents ouvriers dans les îles lointaines que le Saint Siège nous a confiées et verser sans mesure sur tous nos missionnaires les grâces si précieuses attachées à l'esprit apostolique.

La circulaire du 6 Janvier 1860 ne cache pas cette préférence pour les missionnaires.

Nos sentiments de gratitude, dit-il, sont d'autant plus vifs que votre piété filiale vous a suggéré l'heureuse pensée de déposer tous ces voeux au pied de la crèche du divin Enfant de

Bethléem, et de les faire monter par l'intermédiaire des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie jusqu'au trône du Dieu des miséricordes, jusqu'à la véritable source de toute consolation.

[p.239] Daigne le divin Enfant Jésus, par le Coeur de sa Mère Immaculée, vous combler en retour de toute sorte de bénédictions, vous surtout qui êtes appelés à travailler dans les missions, et vous accorder ces grâces qui sont signifiées par les présents des Rois Mages, nous voulons dire, l'encens de la prière, l'or de la charité et la myrrhe de la mortification.

Le 6 Janvier 1861, en répondant aux voeux de nouvel an, il est préoccupé par les maux que la désobéissance a provoqués parmi les schismatiques de la Trinité, et il veut insister sur la nécessité de s'appliquer à imiter l'obéissance de l'Enfant Jésus.

Puisse-t-il, s'écrie le très révérend Père Euthyme, faire ouvrir les yeux sur les tristes résultats de leur désobéissance aux malheureux dissidents retirés à la Trinité ; car maintenant plus que jamais pèse sur eux ce terrible anathème lancé autrefois par le Roi Prophète contre des esprits aveuglés et des coeurs endurcis (1). Ils n'ont pas voulu de la bénédiction de l'obéissance et elle s'éloignera d'eux ; ils ont préféré la malédiction de la désobéissance, et elle viendra sur eux ; et elle s'attachera à tous leurs pas et à toutes leurs démarches, jusqu'à ce qu'ils viennent à résipiscence! Puissions nous tous... être bien persuadés que presque tous les maux qui ont pesé jusqu'ici sur notre chère Congrégation sont les fruits amers de la désobéissance, et plaise aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie faire rentrer sérieusement en eux mêmes quelques—uns de leurs Enfants qui sont encore pour notre Institut une occasion de troubles et de dangers, parce qu'ils oublient trop facilement ces paroles de Notre Seigneur avant sa Passion : (2) Il est nécessaire qu'il y ait des scandales, mais malheur à la personne par qui ces scandales arrivent !

(1) Ps. cxviii

(2) Matth. xviii.

Aimez donc tous... aimez donc à pratiquer l'obéissance, [p.240] encore l'obéissance et toujours l'obéissance : tels sont les voeux que nous aimons à former pour tous, en les déposant au pied de la crèche, comme gages certains de la future prospérité de notre Congrégation.

On aurait pu penser que cette fois-ci il n'aurait pas porté son esprit vers les missions ; il ne les oublie pas ; le dernier voeu de sa circulaire sera pour les missionnaires.

Que le Dieu Sauveur bénisse également de son berceau d'une manière toute spéciale nos chers missionnaires qui travaillent à sa vigne sur les plages lointaines de l'Océanie ; qu'il leur donne force et courage au milieu de leurs luttes incessantes contre le démon de l'hérésie et de l'infidélité, et qu'il leur envoie sans trop tarder un grand nombre de dignes collaborateurs.

Nous avons cité la circulaire du 6 Janvier 1862, en parlant de l'Association des Sacrés Coeurs, et nous avons vu comment le Supérieur Général en profite pour dire à tous les religieux :

nous devons plus que jamais... nous efforcer de propager le plus possible, à l'aide de l'Association Extérieure, la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et enfin, ne pas cesser d'importuner le ciel par nos prières, jusqu'à ce que nous ayons eu la consolation de voir arriver en nombre suffisant des ouvriers dévoués pour travailler à la vigne du Seigneur tant en France que dans les pays étrangers.

Les voeux et les recommandations de l'année 1863 n'ont en vue que les missions.

En réponse à tous les voeux que vous avez bien voulu former pour nous, dit-il,... nous vous inviterons..., comme les années précédentes, à recourir à Jésus enfant agissant avec une vertu toute divine même dans la crèche. C'est de là en effet, [p.241] que ce Dieu, Roi et Rédempteur, attire les juifs dans la personne des bergers, comme les gentils dans celle des Rois Mages, afin de ne former tous ensemble qu'un seul troupeau, sous la conduite d'un Pasteur unique, qui n'est autre que Lui-même. Mais, nous dit le grand Apôtre, cette vocation des juifs et des gentils dans le sein d'une seule et même Eglise, comment pourrait-elle avoir lieu sans prédication? Et cette prédication elle-même, comment pourrait-elle s'effectuer sans des ouvriers qui soient envoyés pour annoncer la bonne nouvelle du salut ? *Quomodo vero praedicabunt nisi mittantur ?* (1). C'est donc à demander des ouvriers évangéliques, des apôtres selon le Coeur de Dieu, que nous devons faire concourir et nos voeux et nos prières,

ainsi que toutes nos mortifications et nos constants efforts pour tendre à la perfection de notre état ; car aujourd'hui plus que jamais il est vrai de dire avec le divin Enfant appelant les Mages à ses pieds dans l'étable de Bethléem : *Messis quidem multa, operarii autem pauci* (2) : la moisson est grande, mais les ouvriers sont en petit nombre ; *Rogate ergo*, demandez donc, demandez au Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers et en grand nombre dans le vaste champ de l'Eglise.

(1) Rom. X, 14.

(2) Matth. IX, 37.

Ainsi..., vous insisterez sur un point aussi important, en tout temps, avec ferveur, dans vos prières, mais vous le ferez surtout au Saint Sacrifice de la Messe, durant votre action de grâces après la sainte communion, et au moment de vos adorations; *Per omnem orationem et obsecrationem orantes omni tempore in spiritu, et in ipso vigilantes in omni instantia* (1), et dès lors sans nul doute les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie vous exauceront.

(1) Ephes. IV, 18.

Finissons ce chapitre par les paroles d'encouragement que le Très Révérend Père Euthyme adresse à tous ses enfants, pour leur faire supporter les épreuves avec résignation et même avec joie ; nous en avons besoin aujourd'hui- [p.242] d'hui, comme à la date du 24 Juin 1862, où cette circulaire fut écrite.

En réponse à tous les voeux que vous avez fait monter pour nous au ciel de si grand coeur, à l'occasion de notre fête, et dont nous vous sommes bien sincèrement reconnaissant, nous croyons devoir... vous adresser quelques paroles d'édification, d'encouragement et de consolation, puisqu'il plaît au Seigneur depuis quelque temps de nous visiter par des morts et des maladies en plus grand nombre que d'habitude.

Nous vous dirons donc comme le grand Apôtre aux chrétiens de la primitive Eglise : auriez-vous oublié, au milieu de vos épreuves, le Dieu de toute consolation qui vous parle comme à de véritables Enfants de famille quand il vous dit : mon fils, donnez-vous bien garde de négliger la correction du Seigneur, et ne vous laissez pas sous les coups de verge de sa miséricorde qu'il fait tomber sur vous pour vous reprendre? Car le Seigneur châtie celui qu'il aime ; et il ne craint pas de frapper quiconque est adopté par lui comme son Enfant. Persévérez donc sous les coups de sa correction ; car c'est son Coeur qui dirige sa main, et c'est comme un bon Père qu'il vient à vous, même lorsqu'il vous apparaît la verge à la main : sans cela, s'il venait à vous ménager les coups, vous auriez à craindre d'être des fils illégitimes et non point les vrais Enfants de son Coeur (1).

(1) Hebr. XII, 5-8.

Donc, dans la pratique, à mesure que l'épreuve vient nous visiter, courbons en toute humilité notre tête sous les coups paternels que la divine Providence fait pleuvoir sur nous ; baisons amoureusement cette main qui nous frappe, et pressons-la à plusieurs reprises contre notre coeur. C'est ainsi que la correction du Seigneur servira de moyen pour faire passer les sentiments des vrais Enfants des Sacrés Coeurs qui nous ont précédés, dans les coeurs de ceux qui leur succèdent ; c'est ainsi que notre foi si faible et qui a peut-être été ébranlée au milieu de l'épreuve, ira en se fortifiant, en s'épurant par la croix, et s'élèvera même à la hauteur de cette foi vive qui opère par la [p.243] charité ; c'est ainsi en un mot que, sous les auspices du glorieux Saint Régis et du grand Saint Jean Baptiste, Dieu se préparera parmi nous un peuple parfait, je veux dire, cette famille des Sacrés Coeurs qui tendra désormais résolument à la perfection (1).

(1) Luc. I, 17.

CHAPITRE V.

Le Chapitre Général de 1863

[p.244] L'époque de la tenue du Chapitre Général approchait. Il avait été convoqué officiellement et les délégués en avaient été régulièrement élus, lorsque, le 23 Juillet 1863, le Supérieur Général adressa à toute la Congrégation la circulaire suivante :

Nous venons tout à la fois et vous remercier... des vœux que vous avez bien voulu former pour nous à l'occasion de notre fête, et réclamer de vous de nouvelles prières à raison des deux circonstances importantes qui se présentent en ce moment. Nous voulons vous parler d'abord des élections qui viennent de se terminer heureusement pour l'envoi d'un certain nombre de Pères au prochain Chapitre général, et ensuite d'un double départ de Frères et de Soeurs qui s'est effectué dans le courant de ce mois tant pour les îles de l'Océanie que pour l'Amérique. S'il est vrai de dire avec l'Apôtre Saint Jacques que la prière continuelle du juste peut beaucoup sur le Coeur de Dieu, *Multum valet deprecatio justis assidua*, (1) que ne devons-nous pas espérer de toutes ces prières que vous allez faire monter vers le ciel par les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, aussi bien pour les Pères qui feront partie du Chapitre général, que pour les membres de notre Congrégation, que l'obéissance envoie au-delà des mers, pour faire glorifier ces divins Cœurs ?

(1) Jacob. V, 6

Vient ensuite la liste des prières à faire dans toutes les maisons de l'Institut, et la circulaire finit par ce post-scriptum :

Il ne sera pas sans doute sans intérêt pour vous d'apprendre que, par une permission spéciale de la divine Providence [p.245] le jour même de la fête du Sacré Coeur de Jésus, nous avons fait l'acquisition d'une toute petite partie de la propriété de la Motte d'Usseau, qui renferme le grenier où le Bon Père s'est tenu caché durant 3 mois en 1793 et où les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie lui ont inspiré la première idée de notre Congrégation.

Nul témoignage plus authentique, ni plus sincère, de l'esprit qui régna dans cette assemblée, que celui qui est donné par le Supérieur Général dans sa circulaire du 18 Septembre 1863.

Nous pouvons aujourd'hui plus que jamais, dit-il,... redire, à l'occasion du Chapitre Général de 1863 qui vient de se terminer, ces belles paroles de l'Archange Raphaël à la vénérable famille de Tobie : Bénissez le Dieu du ciel et publiez ses louanges en présence de tout ce qui a vie, parce qu'Il a fait éclater sa miséricorde à notre égard : *Benedicite Deum coeli et coram omnibus viventibus confitemini ei, quia fecit nobiscum misericordiam suam* (1).

(1) Tob. XII, 6.

Nous tairions en effet l'oeuvre manifeste des Sacrés Coeurs au milieu de nous, si nous n'aimions à proclamer que l'esprit du Bon Père, notre vénérable Fondateur, a paru plus vivant que jamais dans cette réunion des principaux membres de notre Congrégation qui se sont honorés d'être ses Enfants. Aussi a-t-il fait sentir parmi nous la douce influence de ses aimables vertus qui l'ont toujours caractérisé aux yeux de tous ceux qui l'ont connu particulièrement, je veux dire, cette sainte liberté des Enfants de Dieu qui sait dire la vérité sans néanmoins blesser personne, cette charité fraternelle qui attire et lie tous les coeurs d'une même famille sans exclure les égards dont on s'honore mutuellement comme religieux, ce respect de l'autorité et cet amour pour nos Saintes Règles qui tout en regrettant les négligences du passé, s'arme d'une ferme résolution de mieux faire à l'avenir.

[p.246] Voilà pourquoi pénétrés de reconnaissance pour ce Dieu de bonté qui, par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, a daigné nous inspirer ces dispositions réglementaires que vous connaissez déjà et qui sont de nature à nous bien pénétrer de l'esprit propre à notre Institut, nous aimons à nous écrier avec l'Apôtre : Grâces immortelles soient rendues à notre Dieu pour les dons ineffables dont il nous a comblés. *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (1).

(1) Cor. IX, 15.

Ces affirmations du Supérieur Général sont confirmées par les actes du Chapitre Général. En effet, dès la première séance, nous lisons que

le R. P. Sylvain Bousquet ayant fait remarquer que l'observation des Constitutions et des Règles est un principe fondamental de vitalité pour tout Institut religieux, a émis le vœu que

le Chapitre Général nommât une Commission chargée de signaler les articles de la Règle, dont l'accomplissement pourrait avoir été négligé, et d'expliquer ceux qui pourraient présenter quelque difficulté.

La commission fut nommée, et déjà dans la quatrième séance, le rapporteur put signaler ces articles, ainsi que les moyens d'en assurer l'accomplissement, ce qui fut recueilli par le Chapitre dans l'article trois de ses décisions, ainsi conçu :

Le Chapitre Général prie le T. R. P. Supérieur Général de vouloir bien mentionner dans la circulaire qu'il adressera aux Pères et aux Frères de la Congrégation les art. 132 et suivants... qui lui paraissent plus ou moins négligés. Le Chapitre adopte comme moyens d'assurer l'accomplissement de ces divers articles : - 1°) La méditation fréquente et religieuse de nos Règles ; - 2°) les Conférences religieuses ; - 3°) les retraites annuelles ; - 4°) une retraite annuelle dans la maison principale pour une partie notable des Pères de la Congrégation ; - 5°) les visites faites par des Visiteurs officiellement envoyés aux [p.247] termes des art. 164, 167 et 170 ; - 6°) un enseignement solide et conforme à la fin de notre Institut pendant la durée du noviciat et après la profession ; - 7°) l'exemple de ceux surtout qui sont revêtus de quelque autorité.

A la quatrième séance on écouta avec plaisir la lecture de la proposition suivante, formulée par le Père Jules Carrier :

J'émetts le vœu que les membres du Chapitre prient le T. R. P. Supérieur Général d'avoir la bonté de nommer un membre de la Congrégation qui soit chargé de faire des notes explicatives sur le texte de nos Constitutions et de nos Règles qui ne sont peut-être pas assez comprises.

Envoyée à la commission de la Règle pour étude, cette proposition fut reprise dans la sixième séance et passa finalement dans l'article 8 des décisions capitulaires, sous cette forme définitive :

Le Chapitre Général, à l'unanimité, prie notre T. P. R. Supérieur Général de vouloir charger un des membres de la Congrégation de rédiger un commentaire de nos saintes Règles, et de nommer une commission qui devra revoir ce travail et le présenter à l'approbation du prochain Chapitre Général.

A cette même séance, on proposa à la discussion des Pères Capitulants une proposition, demandant la désignation de « quelqu'un pour rédiger la vie du Bon Père et l'Histoire de la Congrégation ». Les actes font remarquer qu'après les explications de l'auteur de la proposition,

le R. P. François de Sales Vieillescases prend la parole ; et partant de ce principe, que l'esprit du Fondateur d'une société religieuse doit toujours revivre dans ses membres, il a vivement impressionné tous les Pères du Chapitre, en leur retraçant en termes pathétiques l'estime universelle que le Bon Père s'était conciliée par son mérite personnel, ses talents et surtout par sa tendre piété et les rares qualités de son cœur. En conséquence il demande à l'appui de son désir exprimé dans [p.248] la proposition déjà mentionnée : - 1°) que l'on s'occupe immédiatement d'écrire une vie du Bon Père ; - 2°) que la chambre où il a vécu soit convertie en oratoire ; - 3°) qu'on inscrive une épitaphe sur le tombeau ; - 4°) qu'on érige une chapelle à la Motte d'Usseau.

Le Chapitre Général vote sur le champ à l'unanimité par acclamation la disposition suivante : « Le Chapitre Général, marchant sur les traces de ceux qui l'ont précédé, prie instamment notre T. R. P. : - 1) de désigner immédiatement une commission chargée de rédiger la vie du Bon Père et l'Histoire de la Congrégation ; - 2°) de convertir en oratoire la chambre qu'il a habitée ; - 3°) de faire graver sur son tombeau une épitaphe qui rappelle sa vie, ses qualités et ses vertus ; - 4°) que le grenier où il est resté caché durant trois mois à la Motte d'Usseau et la chambre où il a célébré la sainte messe soient convertis également en Oratoire.

Mais la pièce la plus importante de ce Chapitre, celle qui raviva la flamme de l'amour envers la Congrégation et les Fondateurs, ce fut le rapport que le Supérieur Général déposa à la commission de la Règle et qui fut lu à la troisième séance, le 4 Septembre.

Le R. P. Bousquet, disent les actes, au nom de la dite commission, a commencé par lire aux membres du Chapitre un travail de notre T. R. P. Supérieur Général sur l'état de la Congrégation pendant les cinq dernières années révolues et sur la nécessité pour tous les membres de la Congrégation de se sacrifier et de s'immoler, afin de renouveler et d'affermir l'esprit de leur vocation.

Cette lecture que tous les membres ont écoutée avec la plus vive satisfaction, mena le Chapitre à prendre la décision suivante : Art. 4 - Le Chapitre Général demande que la pièce importante dans laquelle notre T. R. Père expose l'état de la Congrégation depuis 1858 jusqu'en 1863, et dont la lecture a été donnée dans une des premières séances du Chapitre, soit adressée, au moins dans ce qu'elle a de plus essentiel, à nos Pères et Frères, afin qu'ils puissent se bien pénétrer du but véri- [p.249] table de notre Congrégation, et y puiser l'esprit de sacrifice avec lequel ils doivent l'atteindre.

Voilà donc comment le Très Révérend Père Euthyme fut amené par le Chapitre à écrire la belle circulaire du 28 Octobre 1863, pour accomplir les articles 3 et 4 des dispositions réglementaires.

Nous nous rendons d'autant plus volontiers à ces deux demandes, dit-il, que, dans notre intime conviction, le maintien et la prospérité de notre Congrégation se trouvent étroitement liés et se rattachent nécessairement à ces deux points, qui ne sont autres que l'exacte observance de nos saintes Règles et que la connaissance pratique de l'esprit propre à notre Institut. Mais en même temps, puisque ce dernier point de la connaissance de l'esprit de notre Congrégation domine le premier et s'enchaîne avec lui comme un principe avec les conséquences qui en découlent, nous allons tout d'abord tâcher de bien nous pénétrer du but véritable de notre Institut pour arriver ensuite plus facilement à l'exacte observance de nos Saintes Règles.

Que disions-nous en effet, nos bien aimés frères, dans cette pièce que nous avons cru devoir mettre sous les yeux des membres du Chapitre Général, dès l'une des premières séances? Nous nous exprimions de la sorte au sujet de l'esprit propre à notre Institut :

Il rappelle sa circulaire du 28 Octobre 1858, et il continue :

Nous avons surtout insisté, en terminant cette circulaire, sur l'obligation qui nous incombe de bien nous pénétrer de l'esprit de notre vocation, comme Enfants des Sacrés Coeurs, et par là même de la fin de notre Institut, qui est la réparation, surtout au moment de l'Adoration, à l'aide de la dévotion bien entendue des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Le Chapitre Général verra s'il n'y a pas lieu encore de rappeler à tous les membres de la Congrégation cet esprit de sacrifice en union avec les Sacrés Coeurs, en rattachant à cet esprit de sacrifice la pratique plus parfaite des trois voeux de religion et sur- [p.250] tout de celui de pauvreté, jusque dans les plus petits détails, l'observance de la Règle, la fidélité au règlement de chaque maison et au coutumier qui concerne les emplois d'un chacun, et enfin cette charité fraternelle et ce dévouement qui tendent à nous unir tous dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous tenons d'autant plus à voir régner cet esprit de victime parmi les Enfants des Sacrés Coeurs, que nous regardons cet esprit propre à l'Institut comme sa vie, comme son âme, et que nous ne vivons de la vie d'une Congrégation, vie forte, vie de jeunesse, qu'autant que nous aurons cet esprit de sacrifice, et que nous serons dans cet état de victime jusque dans les plus petits détails de la vie. Nous prospérerons, nous grandirons, si cet esprit d'immolation a bien pénétré chez nous, et s'est comme incarné avec nous. Si au contraire cet esprit va en diminuant nous végéterons, si vous voulez, parce qu'il y aura ce bon fonds de braves gens qui ont bonne volonté et qui ne veulent pas faire mal; mais nous ne vivons pas de cette vie forte et vigoureuse ; et il est même bien à craindre que nous allions toujours en faiblissant.

Cet esprit de sacrifice, en union avec les Sacrés Coeurs, est comme la sève qui doit nourrir l'arbre de la Congrégation si elle est forte et abondante de manière à circuler partout depuis les racines jusqu'aux extrémités de toutes les branches, cet arbre portera toute sorte de feuilles, de fleurs et de fruits et des fruits des plus beaux et des plus succulents. Si au contraire cette sève

est pauvre, si elle n'alimente que difficilement le corps de l'Institut, il ira graduellement en se desséchant et ne portera que peu de fruits, et encore seront-ils de peu d'apparence.

Et pour en venir à ce qui s'est passé chez nous depuis 5 ans, ne serait-ce pas faute de cette sève vitale, c'est à dire de cet esprit de sacrifice, que nous avons vu diminuer le nombre de vocations parmi nous? Que l'on attribue cette diminution à nos tristes affaires de 1852-1853, et ensuite aux procès qui les ont suivies, toujours est-il que nous avons reçu moins de sujets que précédemment.

[p.251] Il est vrai, dans le tableau des Pères qui figurent pour les élections en 1863, on voit avec satisfaction 5 ou 6 prêtres de plus que pour 1858 ; comme aussi dans la statistique générale des Prêtres de l'Institut on compte plus de prêtres qu'auparavant, vu que le nombre s'élève à 175 environ dans les deux parties du monde ; toutefois ce nombre est loin d'être suffisant pour que l'Institut fasse prospérer d'une manière convenable les diverses oeuvres que la divine Providence lui a confiées.

Voilà pourquoi, pour en revenir à ce que nous disions plus haut, si nous voulons que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie nous bénissent pour le personnel, comme ils l'ont fait pour le matériel, nous devons nous bien pénétrer de cet esprit de notre Congrégation qui est un esprit de sacrifice et d'immolation de tous les jours, de tous les instants, *Propter te mortificamur tota die*, (1). Au lieu d'entrer en défiance, comme nous le faisons trop souvent, sur l'avenir de notre cher Institut, et de tâcher de nous persuader que nous ne nous relèverons jamais du grand coup qui l'a frappé, il y a déjà dix ans, et de nous porter, par suite de cette triste pensée, à un découragement tel que nous cherchions à vivre à notre façon, sans presque aucune dépendance de l'autorité légitime, établie et confirmée par le Chapitre Général de la Congrégation d'accord en cela avec le Saint Siège, nous trouverions toute sorte d'avantages à relever notre courage par une sainte confiance en la divine Providence.

(1) Rom. VIII, 36.

Et en effet, si les Sacrés Coeurs ont tant fait pour le matériel de l'Institut, que ne devons nous pas attendre de cette même Providence pour le personnel ? Si, tout en comptant sur le secours d'En-Haut, nous nous déterminons résolument à vivre habituellement de cet esprit de victime qui est l'esprit propre aux Enfants des Sacrés Coeurs, je ne crains pas de le dire ici, supposé cet esprit habituel de victime dans l'ensemble de la Congrégation, nous serons d'autant plus nombreux dans notre société que nous aurons été plus affaiblis, plus décimés par suite des malheurs précédents.

[p.252] Mais, je le répète, il ne faut pas nous délaisser nous-mêmes, sans cela Dieu nous délaisserait, ou bien pourrait nous livrer à notre malheureux sort, comme cela aurait eu lieu sans nul doute, si au milieu de nos procès, au lieu d'espérer contre toute espérance, nous eussions laissé aller notre coeur à l'abattement et au désespoir, comme des esprits pusillanimes et de peu de foi semblaient nous conseiller de faire, en mettant la clef sous la porte, la veille du jour où tout Picpus, numéros 33 et 35, devaient être mis aux enchères. Au lieu de cela, nous avons prié, pleuré, gémi, à la Maison-Mère surtout ; ces paroles de l'auteur admirable de l'Imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ : *Sed jam resumpto spiritu post tempestatem, reconvalesce in luce miserationum mearum ; quia prope sum, dicit Dominus, ut restaurent universa, non solum integre, sed et abundanter et cumulate* (1).

(1) Lib. 3, c. 30, n. 1.

Ce que je dis de la Maison-Mère, je pourrais le dire de la maison de Poitiers, par exemple ; mais que ce seul exemple nous suffise pour nous persuader et nous faire comme toucher du doigt, qu'il en sera du personnel comme du matériel, si nous avons le courage d'aller, à l'occasion de ce Chapitre Général, nous retremper plus que jamais dans l'esprit de notre vocation ; esprit de sacrifice, d'immolation, de victime, pour un chacun de nous ; alors nous reprendrons comme une nouvelle vie, et nous pousserons des jets d'autant plus vigoureux que nous nous serons enracinés plus avant dans l'entière abnégation de tout nous-mêmes. Et comme ici l'exemple est le meilleur stimulant, nous ne craignons pas, devant tout le Chapitre, de prendre la ferme détermination de commencer enfin à vivre de cette vie de sacrifice et d'immolation, de cet esprit de victime qui doit être le propre des Enfants des Sacrés Coeurs.

Mais pour être soutenu dans une résolution si importante, nous avons besoin, avec le secours d'En-Haut, du concours de tous nos Conseillers. Nous invitons donc ici tous les membres du Chapitre à mûrir devant les Sacrés Coeurs les raisons qu'ils ont de reconstituer les membres de notre Conseil de manière [p.253] à ce que, par suite d'une véritable communauté de vues et d'efforts, nous puissions réaliser tous ces désirs de vie nouvelle, de vie de sacrifice qui travaillent plus ou moins les Enfants des Sacrés Coeurs : car on peut dire que depuis 1858 tout notre Conseil a été remanié presque en entier...

Une fois que le Chapitre Général aura fait, avec l'assistance d'En-Haut, choix des Conseillers qu'il jugera les plus aptes à une charge aussi importante, nous tâcherons de nommer, dans les mêmes vues, des Supérieurs locaux qui, par leurs paroles et encore plus par leurs exemples, fassent entrer leurs inférieurs dans cette voie propre aux Enfants des Sacrés Coeurs, voie de sacrifice et de victime en union avec ces divins Coeurs. Si ces Supérieurs locaux s'attachent à faire observer la Règle en entier autant que les occupations d'un chacun le comportent ; si en particulier ils tiennent à ce que tous assistent à la prière en commun et fassent toute l'heure d'oraison ; si, par suite de leurs recommandations souvent renouvelées, l'Examen de conscience avant dîner, l'exercice si important de l'Adoration, le Chapitre de Coulepe, tel qu'il est prescrit par la Règle, ne sont pas négligés, si enfin, en vivant eux-mêmes de cet esprit de victime que demande leur charge, ils font pénétrer cet esprit dans leurs inférieurs, sans nul doute la Congrégation des Sacrés Coeurs entrera dans les desseins du Seigneur sur elle, elle sera bénie d'En-Haut ; les sujets abonderont, Dieu sera plus glorifié ; et ainsi le Chapitre Général de 1863, qui l'aura fait entrer dans cette voie, sera signalé comme ayant redonné la vie à l'institut.

Tel est donc, nos bien aimés frères, l'idée première qui a présidé à la naissance de notre Institut, idée de sacrifice et d'immolation afin de réparer par l'expiation les outrages sans nombre que les crimes énormes des pécheurs font sans cesse à la divine Majesté ; idée qui n'est pas seulement de nous, mais encore et surtout de notre vénérable Fondateur, le Bon Père, qui la reproduit si souvent dans ses lettres qu'elle était bien pour lui comme l'idée—mère qui avait enfanté par son moyen la Congrégation des Sacrés Coeurs, ainsi que vous pouvez vous en convaincre par les citations suivantes :

[p.254] Dans une lettre du Bon Père datée de Mende, le 14 octobre 1803, on lit ces paroles : « Je voudrais de tout mon coeur que vous fussiez sans nuages. Mais, mon Dieu ! des Enfants de la croix peuvent-ils espérer autre chose que des croix avec la douceur de la grâce qui en fait aimer l'amertume.

Et dans une autre, toujours datée de Mende, le 14 novembre de la même année, on lit encore : « Mes pauvres enfants seront donc toujours les enfants de la croix pour l'être parfaitement du Coeur de Notre Bon Maître ! ».

Dans une troisième lettre venue de Paris ainsi datée : « 4 Août 1804, jour de Saint Dominique qui a passé par le creuset des tribulations pour une oeuvre semblable à celle qui fait, malgré mon exil, tout mon bonheur », le Bon Père s'exprime de la sorte : « Soit qu'on persécute, soit qu'on laisse en repos, soyons enfants de la croix : que nos sentiments (nos coeurs) brûlent du désir de l'immolation qu'il exige ou qu'il permet : et tout, oui tout ira au gré de sa volonté que je sens et veux sentir jusqu'à la mort toujours adorable ».

Et encore, écrivant de Paris, le 15 octobre 1804, « Aimez la croix, mes Enfants, s'écrie-t-il, et jouissez un peu de voir que vous marchez comme faisaient les saintes (âmes) ».

Sa lettre du 8 juin 1805 se termine ainsi : « Ménagez-vous tous ; et dites bien à tout le monde qui m'est lié que je suis leur tendre Père. Je vous salue dans le brasier de l'amour de la croix ; qu'elle règne avec nous et sur nous, si le Bon Maître le désire et le veut... Soumettons-nous sans réserve, et buvons à longs traits la douce absinthe qui découle des plaies de ce miséricordieux Sauveur ».

Ainsi donc cette idée de l'amour de la croix, de victime, est bien celle que chaque membre de l'Institut, comme enfant du Bon Père, doit tellement s'approprier que nous soyons tous dans la pratique établis dans cet état habituel d'immolation qui nous porte à dire en toute vérité

avec le grand Apôtre : *Quia propter te mortificamur tota die: aestimati sumus sicut oves occisionis* (1); oui, Seigneur, c'est à cause de vous que nous sommes [p.255] livrés à la mort tout le long du jour : nous sommes vraiment réputés des victimes destinées à la boucherie. Or c'est dans cet esprit de sacrifice que les supérieurs, aussi bien que les inférieurs, puiseront ce dévouement de tous les instants, dont ils ont besoin les uns et les autres pour bien remplir la tâche que l'obéissance leur a confiée : c'est ce que nous allons voir en parcourant les divers articles de nos saintes Règles que, sur l'invitation du Chapitre, nous avons à rappeler à votre souvenir et dont nous devons presser l'accomplissement.

(1) Rom. VIII, 36.

En première ligne paraissent les articles 132 et suivants qui regardent l'administration des maisons locales. Recommander aux supérieurs la fidèle observance de ces articles, c'est leur rappeler qu'ils doivent être victimes dans l'exercice de leur charge : c'est leur redire avec l'Apôtre Saint Pierre : *Pascite qui in vobis est gregem Dei... neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo* (1). Paissez le troupeau dont Dieu vous a confié la conduite, non point dans un esprit de domination, mais en vous étudiant par conscience à être le modèle de vos subordonnés ; et par conséquent c'est les inviter à faire leur plaisir de leur devoir, quoiqu'il doive leur en coûter beaucoup pour le remplir ; à être les premiers à tous les exercices de la communauté, malgré tous les tracas inhérents à leur place; et même à porter le fardeau de certaines occupations que quelques inférieurs ne voudront pas même toucher du bout du doigt ; que disons-nous? à se faire tout à tous ; et après avoir instruit, corrigé, repris à temps, à contre temps, à user habituellement de beaucoup plus de patience que de sévérité ; *Patientes estote ad omnes* (2) ; c'est encore pour ce qui concerne la tenue régulière de leur conseil tous les 15 jours, leur prescrire de ne rien donner à l'humeur, à l'amour propre, à l'empressement, à la précipitation, surtout dans les cas où leur propre cause est mise en jeu, où des rapports plus ou moins vrais leur sont adressés par des intéressés sur la conduite de [p.256] leurs inférieurs, et où des avertissements assez importants doivent être donnés par eux en Chapitre de coulpe, car alors le recours au Conseil des anciens est plus nécessaire que jamais pour y examiner toutes les choses au poids du sanctuaire, afin qu'ils aient la grande consolation de voir réaliser en faveur de leur maison ces paroles si sages de la sainte Ecriture : le salut et la vie se trouvent là même où se tiennent beaucoup de conseils, *salus autem ubi nulla consilia* (3) ; c'est enfin au sujet des comptes, rendus tous les trois mois par les économes de leur maison, leur épargner bien des soucis vraiment inutiles qu'ils se créent de gaité de coeur, quand ils prétendent s'immiscer dans une foule de petits détails indignes d'eux, au préjudice des intérêts spirituels autrement importants de leurs inférieurs qu'ils ne devraient jamais perdre de vue, et dès lors c'est leur renouveler le conseil si sage de Jethro, beau-père de Moïse, suggéré au conducteur du peuple de Dieu dans le désert, quand il lui disait : vraiment c'est sans raison aucune que vous vous dépensez en des occupations superflues : qu'il vous suffise de ménager auprès de Dieu les intérêts spirituels de votre peuple : *Stulto labore consumeris... esto tu populo in his quae ad Deum pertinent* (4).

(1) I Petri V, 2, 3

(2) Thess. V, 14.

(3) Prov. XI, 14.

(4) Exod. XVIII, 18, 19.

Mais les inférieurs, non moins que les supérieurs, seront à leur manière en état de victime, s'ils veulent s'astreindre, non point en passant seulement, mais habituellement, à toutes ces prescriptions de nos saintes Règles, qui les concernent. Car si conformément à l'article 305 de la Règle, qui nous représente l'Adoration comme un des principaux exercices auxquels les membres de la Congrégation doivent vaquer, ils avaient soin de se présenter chaque jour au pied des saints autels comme des anges de paix qui pleurent amèrement sur les infidélités des enfants des hommes, *angeli amare fiebunt*, (1), surtout, si dans leur désir de mieux remplir leurs fonctions subli- [p.257] mes d'adorateurs, ils avaient le courage, tout en déposant devant leur crucifix leurs croix de chaque jour, d'en accepter de plus grandes et de plus lourdes encore, selon les desseins de la divine Providence sur eux, ne seraient-il pas par là—même

constitués en état habituel de victime, sur le modèle si admirable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, ces victimes si pures, si nobles, si augustes?

(1) Is. XXXIII, 7.

Pareillement leur fidélité à suivre tous les jours cette série d'exercices spirituels prescrits par le règlement de chaque maison ; leur constance à s'en acquitter, même au milieu des distractions, des dégoûts et des sécheresses si ordinaires dans la vie spirituelle ; leur application à s'adonner à ces exercices surtout au temps de la retraite annuelle de 5 jours que commande l'article 307 de la Règle ; leur ponctualité à garder le grand silence en certains lieux et en certains moments de la journée, ainsi que le silence ordinaire pour tous les autres moments en dehors des récréations comme le demandent les articles 328 et 329 ; tout cela réuni ne leur serait-il pas d'un grand secours pour pratiquer ce *quotidie morior* du grand Apôtre, je veux dire, pour se donner cette mort continuelle qui nous fait trouver la véritable vie, et que Notre Seigneur Jésus—Christ nous avait déjà recommandé quand il nous dit : si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix tous les jours, *quotidie*, et qu'il me suive. D'ailleurs n'entre-t-il pas dans une des quatre fins de notre Institut que nous reproduisons la vie crucifiée de notre divin Sauveur, en pratiquant, avec prudence sans doute, mais aussi avec zèle, les oeuvres de la mortification chrétienne? D'où vient donc que les jeûnes de Règle prescrits par l'article 330 sont si peu fidèlement observés, et que l'on cherche à s'en exempter sous le moindre prétexte? Comment expliquer encore notre répugnance à coucher sur la paille ou même à porter des chemises de laine, comme le veulent les articles 335 et suivants, si ce n'est par cette trop grande tendresse pour cette chair de péché qui doit être un jour la pâture des vers? ; comme si le grand Apôtre qui pressait avec tant de force les fidèles de l'Eglise de Rome de faire de leurs corps autant d'hosties vivantes, [p.258] saintes et agréables à Dieu, n'avait pas eu en vue les Enfants des Sacrés Coeurs, eux qui par état doivent être des victimes, et qui, la Règle en main, sont en droit de demander à leurs supérieurs la permission d'exercer sur leur chair toutes sortes de mortifications, à l'instar des premiers religieux de l'Institut, sauf aux Supérieurs à modérer avec sagesse le zèle par trop grand de leurs inférieurs ? *Obsecro itaque vos, fratres, per misericordiam Dei ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem*, (1). Au moins devrions-nous nous montrer plus fervents dans la pratique des oeuvres de la mortification intérieure.

(1) Rom. XII, I.

D'où vient donc que le Chapitre de Coulpes recommandé par l'article 277 de la Règle se tient si peu régulièrement dans quelques—unes de nos maisons? D'où vient que l'on néglige si facilement de demander cette foule de petites permissions dont il est question dans les articles 258 et suivants, et que l'on tient si peu de compte de cet article 327, si sage tout à la fois et si important, qui nous recommande de nous tenir en garde contre les ris immodérés, la dissipation et les familiarités? La réponse est simple et facile, tout cela vient de notre immortification habituelle : nous craignons encore plus d'être victimes dans notre esprit et notre coeur que dans notre chair ; nous redoutons sur toutes choses d'être obligés de nous servir du glaive de la mortification pour immoler notre amour propre, notre volonté propre et jusqu'aux moindres de nos caprices et de nos fantaisies ; voilà pourquoi le Chapitre de Coulpes, avec les avantages sans nombre que les Supérieurs et les inférieurs peuvent en tirer, nous trouve au moins indifférents ; voilà pourquoi nous craignons tant de nous abaisser à demander nos petites permissions, bien que ce soit un moyen si efficace d'observer plus parfaitement notre voeu d'obéissance ; voilà pourquoi nous nous laissons si aisément tyranniser par mille petits penchants déréglés, bien que ce soit une perfection non commune de se vaincre et de se renoncer soi-même, jusque dans les plus pe- [p.259] tites choses : *Non est minimum etiam in minimis seipsum vincere*, dit le docteur séraphique saint Bonaventure.

Enfin, disons-le, nos bien aimés frères, avec le grand Apôtre: (1) *omnia honeste et secundum ordinem fiant* ; que chacun d'entre nous agisse avec ordre et tienne compte de ce qui convient jusque dans les plus petits détails de son emploi, de ses occupations : *et operam detis ut quieti sitis et ut vestrum negotium agatis*, (2) et que tous, tant que nous sommes, nous apportions tous les soins, toute l'attention, tout le zèle qui dépendent de nous pour bien nous

acquiescer de ce dont l'obéissance nous a chargé ; car c'est par là surtout que nous sommes tenus dans un état habituel de victime en union avec les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, toujours si parfaitement disposés à se conformer aux moindres volontés d'En-Haut.

(1) I Cor. XIV, 10.

(2) I Thess. IV, 11.

Que les Supérieurs ne trouvent donc pas mauvais que leurs inférieurs se mettent par lettres en relation directe avec l'autorité première, et leur laissent toute liberté à ce sujet, comme le suppose l'article 145 : qu'ils soient bien fidèles à tenir en bon état les registres dont parlent les articles 44 et 154, vu que ces registres sont de la plus grande utilité pour bien connaître le personnel de chaque maison et ce qui s'y passe de plus intéressant.

Que des maisons de noviciat on soit donc exact à envoyer à la Maison Mère, tous les trois mois, l'état raisonné de chaque novice, comme le veut l'article 234, et que l'on n'oublie pas les prescriptions des articles 181 et 186, relatives aux Postulants à mettre en retraite, et dont les dettes doivent être officiellement constatées.

Que les Procureurs aient donc bien soin de rendre leurs comptes tous les trois mois à leurs Supérieurs respectifs, tout en remettant à leur disposition l'argent et autres valeurs qu'ils auraient entre les mains, conformément à l'article 55.

De même que les Visiteurs s'astreignent aux règles de con- [p.260] duite si sages et si importantes que leur tracent les articles 130 et suivants.

Que tous les prêtres, selon l'article 158, prennent scrupuleusement connaissance de ce qui les concerne dans le rituel de chaque diocèse où ils exercent le saint ministère et qu'ils se préparent par une étude sérieuse de la théologie à répondre aux questions qui leur seront désormais adressées régulièrement chaque année, en vertu de l'article 162.

Qu'enfin, dans chaque maison, on ne néglige plus l'article 384 qui prescrit que la mort de chaque frère sera annoncée sans délai à toutes les maisons de la Congrégation.

En un mot que l'esprit de sacrifice et d'immolation se manifeste en nous jusque dans les moindres points de nos saintes Règles que nous voudrions être fidèles à observer parce qu'ils sont les indices certains de la volonté de Dieu à notre égard ; car, remarquez-le bien, si c'est un assujettissement de tous les instants pour notre pauvre nature si désireuse de la liberté, c'est aussi pour nous le moyen le plus efficace d'arriver à cette glorieuse liberté des vrais Enfants des Sacrés Coeurs, qui est le prix et la récompense de leur état habituel de victimes.

Mais en terminant cette série de recommandations, plus ou moins importantes, que nous vous adressons de la part du Chapitre Général, pourrions—nous omettre l'article 244 qui nous paraît si essentiel pour nous faciliter la pratique fidèle de notre voeu de pauvreté? En vertu de cet article, tout ce qui appartenait aux Profès avant l'émission de leurs voeux, et tout ce qui pourrait leur revenir dans la suite, est administré par ceux que les Supérieurs chargent d'en prendre soin ; et tous les fruits qui en proviennent sont employés au bien de l'Institut. D'où nous ne craignons pas de tirer cette conséquence que les actions, obligations ou autres valeurs qui représentent une somme d'argent peuvent être, au gré du Supérieur Général, retirées des mains de tel ou tel Père ou Frère propriétaire pour être remises entre celles de tel Supérieur, Econome ou autre qui sera chargé par l'obéissance d'en rendre un compte fidèle à l'autorité, en même temps qu'il sera donné un reçu en bonne et due forme au frère propriétaire : et nous tenons tellement à conserver [p.261] parmi nous, dans toute sa rigueur et dans toute sa pureté, d'après l'article sus-énoncé, le voeu de pauvreté, que s'il en était un seul dans l'Institut qui osât contester ce droit précité au Supérieur Général, nous préférerions qu'il disparût à tout jamais du milieu de nous plutôt que de souffrir un pareil scandale dans le sein de notre Société.

Et à cette occasion, souffrez, nos bien aimés frères, tout en vous pressant non seulement d'observer votre voeu de pauvreté quant à sa substance, mais encore à vous attacher à l'esprit de ce voeu qui consiste à être détaché de tout ce qui est à notre disposition, à aimer à posséder moins que plus, à préférer les objets les plus simples et les plus communs à ceux qui sont précieux et recherchés, et même à ne pas nous plaindre si nous venons à manquer de quelque chose, ou si l'on nous demande quelques sacrifices au sujet de l'argent qui est à notre usage, souffrez que, conformément à l'exhortation vraiment paternelle du grand Apôtre aux fidèles

de l'Eglise de Philippes et de Corinthe, nous adressions à quelques uns d'entre vous, en toute simplicité et en toute franchise, la question suivante : Pourriez-vous nous répondre par un simple signe de tête affirmatif, si nous vous disions avec l'Apôtre des gentils : *Nulla mihi ecclesia communicavit in ratione dati et accepti nisi vos soli; quia Thessalonicam semel et bis in usum mihi misistis, non quia quæro datum sed requiro fructum abundantem in ratione vestra?* (1). Et encore : *non enim quiero quae vestra sunt sed vos... ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.* Nous n'ajouterons pas cependant avec l'Apôtre : *licet plus diligens, minus diligar* (2). Nous aimons en effet à constater ici, surtout depuis le Chapitre Général, que la grande consolation nous est accordée en ce moment de trouver qu'il n'y a plus lieu à vous faire l'application, si jamais toutefois il nous a été donné de pouvoir le faire. Aussi nous nous conten-**[p.262]** terons de conclure avec Saint Paul : *ecce in posterum amplius non ero vobis gravis : donate mihi hanc injuriam.*

(1) Philip. IV, 15 et seq.

(2) 2 Cor, XII, 14, 15.

Maintenant il est temps, nos bien aimés frères, de terminer toutes ces considérations que vous venez d'entendre et que nous avons tâché de développer de notre mieux. Notre tâche est finie : si nous avons réussi à bien rendre la pensée du Chapitre Général, si nous nous sommes bien pénétré de son esprit, gloire en soit à jamais rendue à notre Dieu par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie! D'ailleurs, cette pensée du Chapitre est la pensée même du Bon Père, comme vous avez pu vous en convaincre en entendant la lecture de plusieurs passages des lettres de notre vénéré et bien aimé Fondateur et comme vous en serez encore mieux persuadés à l'aide des citations suivantes, toutes tirées de plusieurs lettres du Bon Père datées de Mende et adressées au R. Père Isidore, qu'il aimait tant à nommer son fils aîné.

Dans une lettre du Bon Père, en date du 17 octobre 1802, on lit ces mots :

« Pour vous, mon bon ami, je ne saurais trop vous recommander l'amour de la croix, l'assiduité aux pieds du Saint Sacrement, et une vigilance actuelle sur tout vous-même ».

Dans une deuxième lettre, du 16 Décembre 1802, le Bon Père parle en ces termes : Consolez-vous tous, mes chers amis, nous avons bien des épreuves ; mais Dieu le veut, il en tirera sa gloire. Soumettons-nous à tout, et il saura bien nous faire triompher ». Plus loin le Bon Père ajoute : « Parfois dans les transes, parfois consolés, voilà notre situation devant Dieu ». Enfin le Bon Père termine cette lettre par ces paroles si remarquables : « Bref, mes tendres amis, je n'ai d'autre joie que celle que vous pouvez avoir ; car si vous souffrez, je ne suis pas à l'aise ; et nos coeurs sont si étroitement liés qu'il semble que tous soient un. Soyez donc tous un dans la charité du Bon Maître qui nous unit. Je vous laisse et ne vous quitterai jamais »

Dans une troisième lettre, du 13 juillet 1803, on est frappé de ces paroles du Bon Père :

« Enfin que la volonté de Dieu soit donc à jamais louée et bénie sur nous et par tout l'univers! Je ne saurais vous exprimer combien je suis dans la presse pour **[p.263]** tout... Tant d'entreprises... Si peu de sujets... Enfin, mon bon et charitable Maître, je mets tout entre vos mains. Je ne veux plus autre chose que tout mettre à vos pieds cent fois le jour, si je le puis, tous mes pauvres enfants... Que l'Esprit de notre Bon Maître vous soutienne et vous conduise sans jamais vous quitter ».

On lit encore dans une autre lettre du Bon Père, en date du 31 Août 1803 : « N'ayez donc pas trop de chagrins les uns et les autres, mes bons amis : vous allez bien souffrir ; mais enfin si l'Oeuvre du Bon Dieu va selon son Coeur, tout doit nous satisfaire, mêmes les plus grandes privations ».

Enfin dans un post-scriptum, du 6 Novembre 1803, on lit ces mots du Bon Père : « Que la cire noire ne vous épouvante plus, c'est par inadvertance qu'on s'en est servi ; parce que je suis bien convaincu que les Enfants du Coeur de Jésus auront toujours assez le deuil dans le coeur, sans avoir besoin de la couleur de la cire pour le manifester ».

Est-ce assez de citations pour vous prouver que comme enfants du Bon Père nous devons toujours être sur la croix, et nous écrier avec le grand Apôtre, *Christo confixus sum cruci* (1). Aussi pour vous, nos bien aimés frères, nous en avons, la douce confiance, vu la bonne

volonté qui vous anime tous, vous entrez dorénavant plus que jamais dans cet esprit propre à notre Institut, je veux dire, l'esprit de sacrifice et d'immolation ; vous vous considérerez plus que jamais comme des victimes d'expiation ; et cet état habituel de victimes si nobles, si pures et si parfaites, vous rendra non seulement supportable, mais encore douce et agréable, la pratique de tout ce qu'il y aurait pour nous d'assujettissant dans vos trois vœux, comme dans les petits points de la Règle.

En présence donc des difficultés à venir, vous vous écririez avec le grand Apôtre : à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre Seigneur Jésus Christ, par qui le monde m'est crucifié et je suis crucifié au monde : **[p.264]** *mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo* (2).

(1) Gal. II, 19.

(2) Gal. IV, 14.

Car pour un véritable Enfant des Sacrés Coeurs ce qui doit le distinguer et le faire apprécier et aimer aux yeux de l'Institut tout entier, ce n'est pas tel poste honorable, telle qualité brillante de l'esprit ou du coeur, mais bien son esprit de sacrifice et d'immolation, c'est, en un mot, son état habituel de victime. Ah! pour lui comme pour tous ceux qui lui ressemblent, que la paix, la miséricorde de notre Dieu, que les bénédictions les plus précieuses et les plus abondantes des Sacrés Coeurs reposent sur eux dans le temps et dans l'éternité! *Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia, et super Israel Dei* (2).

(2) Gal. VI, 16.

CHAPITRE VI

Les dernières années

[p.265] Nous sommes arrivés aux dernières années de la vie du Très Révérend Père Euthyme Rouchouze. Il continuera à s'adresser à toute la Congrégation, comme il l'a fait depuis le commencement de son gouvernement, deux fois par an, à l'occasion des vœux de nouvel an et des souhaits pour sa fête par des lettres qui débordent de l'amour des Sacrés Coeurs dont son âme était embrasée. Mais des événements extraordinaires motiveront aussi d'autres circulaires, non moins éloquents pour nous prouver que, pour lui, rien n'était étranger à la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Or parmi ces événements, nous devons considérer, en premier lieu, les deux voyages qu'il fit à Rome pour rendre hommage de filial attachement au Saint Père, et traiter avec le saint Siège les affaires de la Congrégation.

Il dit le 22 Février 1864:

Au moment de nous mettre en route pour Rome, nous choisissons volontiers le jour où l'Eglise solennise la fête de la Chaire de Saint Pierre à Antioche, pour vous rappeler... ce passage de la sainte Ecriture relatif au Prophète Samuel, et dont vous ferez facilement l'application à notre auguste et bien aimé Pontife Pie IX. Autrefois, en Israël, ceux qui allaient consulter le Seigneur se disaient entre eux : venez, et allons trouver le Voyant, *Venite, et eamus ad videntem*. Voilà pourquoi le serviteur de Saül disait à son maître : voici que dans cette cité il est un homme de Dieu ; c'est un homme fort célèbre ; tout ce qu'il dit arrive infailliblement, *omne quod loquitur sine ambiguitate venit* ;' allons donc à lui pour voir si nous ne trouverons pas en lui quelque lumière sur le sujet qui nous a fait entreprendre ce voyage : *nunc ergo eamus illuc, si forte indicet [p. 266] nobis de via nostra propter quam venimus* (1). Nous aussi, sur le point de diriger nos pas vers la ville éternelle, nous nous sommes dit à nous même ; allons voir le Voyant, *eamus ad videntem* ; car, là, dans cette cité, centre de la vérité catholique, se trouve l'homme de Dieu par excellence ; c'est un homme célèbre dans tout l'univers ; c'est l'oint du Seigneur sur qui se trouve répandue la triple onction du sacerdoce, de la royauté et de la prophétie ; c'est pour nous l'oracle d'En-Haut, à qui l'Esprit-Saint communique spécialement ses lumières, en un mot, c'est le Vicaire de Notre

Seigneur Jésus Christ ; allons le consulter en toute confiance, et il nous dira ce que nous aurons à faire : et ibi dicetur tibi quod te oporteat lacere (2).

(1) 1 Reg. IX, 6 et seq.

(2) Act. IX, 7.

Vous nous accompagnerez donc de vos prières et de vos vœux,— vous intéresserez sans cesse les Sacrés Coeurs en notre faveur, surtout dans les moments si précieux de l'Adoration, afin que l'Ange du Seigneur qui préside aux destinées de la Congrégation, après nous avoir conduit heureusement aux pieds du Père commun des fidèles et des religieux, nous ramène au milieu de vous, non seulement sain et sauf, mais encore et surtout avec la véritable satisfaction de savoir que tous les membres demeurant à leur place dans le corps de l'Institut, nous ne formerons plus désormais qu'un coeur et qu'une âme, étant bien unis et coordonnés dans les divins Coeurs de Jésus et de Marie.

Le 23 Juin, une circulaire portait à tous les religieux le récit de l'audience que Pie IX avait accordée au Supérieur Général.

Dans cette audience, dit-il, qui nous a été si favorablement accordée le 26 du mois d'Avril, notre vénéré Pontife, dont le coeur est si reconnaissant, nous a d'abord remercié à plusieurs reprises et dans les termes les plus touchants, de la modeste offrande de 14.000 francs que par forme de denier de saint Pier- [p.267] re, nous nous sommes empressé de déposer à ses pieds, comme le bien faible tribut de notre profonde vénération, de notre dévouement sans bornes et de notre piété filiale à tous pour l'auguste Vicaire de Notre Seigneur Jésus Christ...

Sa Sainteté, pour nous donner ensuite un gage du bienveillant intérêt qu'elle daigne nous porter ainsi qu'à toute la Congrégation, a bien voulu répandre sur nous avec profusion les bénédictions dont Elle dispose au nom du ciel, afin que du chef de l'Institut elles vinsent à couler sur tous les membres, même sur ceux qui habitent aux extrémités du monde : et dans ces moments si précieux pour nous, il nous a semblé qu'effectivement la bénédiction des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, par l'intermédiaire du Chef de l'Eglise, tombait avec abondance non seulement sur le matériel, mais aussi sur le personnel, et bien plus encore sur le spirituel de toute la Congrégation : or ce sont ces mêmes bénédictions que nous aimons à vous apporter à l'occasion de notre fête pour répondre de notre mieux à tout ce que vous avez bien voulu faire pour nous.

Le Père commun de tous les fidèles et de tous les religieux nous a encore entretenu de certaines peines que venait de lui occasionner sa tendre sollicitude pour toutes les Eglises, et nous a parlé là dessus avec un tel abandon, avec une telle ouverture de coeur que nous avons été tout à la fois confus et encouragé par suite de toutes ces confidences intimes, aussi avons—nous senti plus vivement à cette occasion que c'est par le coeur surtout que les Supérieurs doivent régner sur les coeurs et que l'autorité chez eux est d'autant plus forte qu'elle est plus paternelle.

Enfin, l'auguste Vicaire de Jésus Christ, à l'aide de quelques réflexions marquées au coin de la sagesse d'En-Haut qu'il a daigné nous faire sur certains membres de notre Institut, nous a tracé la règle sûre et infaillible qui devra toujours nous servir pour discerner les vrais Enfants des Sacrés Coeurs de ceux qui ne le sont pas : cette règle est l'obéissance à toute autorité légitime, de telle sorte que fixés dans la voie de l'obéissance nous sommes assurés de ne jamais nous égarer, tandis que, une fois engagés dans les sentiers dangereux de la désobéissance, nous ne saurions prévoir dans quel abîme de maux nous pouvons nous précipiter.

En un mot, dans cette entrevue avec notre bien vénéré Pontife, nous avons puisé de si hauts, de si nobles, de si puissants enseignements, que nous sommes sortis de cette audience, qui ne s'effacera jamais de notre mémoire, aussi consolé que fortifié, et bien déterminé à entrer plus que jamais dans toutes les vues du Saint-Siège sur nous et sur notre Institut ; ce que vous ferez de votre côté pour tout ce qui vous concerne... avec tout le dévouement, toute l'obéissance et toute la piété filiale qui vous distinguent ; nous en sommes bien persuadés.

Le second voyage à Rome fut annoncé à toute la Congrégation dans la circulaire du 16 Juin 1867, où l'on sent vibrer d'émotion le coeur filial du Supérieur Général, à la seule pensée de revoir le Saint Père Pie IX.

Nous ne saurions trop vous remercier... de ce que, à l'occasion de notre fête et de notre voyage à Rome qui coïncident si heureusement cette année, vous avez bien voulu nous donner des assurances réitérées de nous accompagner de vos prières et de vos vœux jusqu'aux pieds de notre auguste Pontife, qui fait en ce moment plus que jamais l'admiration du monde catholique. Aussi nous ne craignons pas de vous en donner l'assurance, de notre côté nous ne vous perdrons jamais de vue lorsque nous jouirons tout à la fois de cet honneur et de ce bonheur insigne de nous associer à tous les Evêques de la catholicité, pour célébrer le dix-huitième centenaire du glorieux martyr de saint Pierre et d'assister à cet acte solennel, qui va glorifier sur nos autels tant de nouveaux saints, depuis ces illustres témoins de notre foi qu'ils ont scellée de leur sang dans les contrées lointaines du Japon, jusqu'à cette humble et pure bergère de nos montagnes, la Bienheureuse Germaine de Pibrac, et d'aller prier fréquemment aux tombeaux des Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, et de nous agenouiller le plus souvent possible sous le regard et la main de notre bien aimé Pontife Pie IX qui se plaît tant à bénir.

Ces bénédictions si précieuses, nous les recueillerons avec [p.269] d'autant plus de soin et pour vous et pour nous, que, il y a déjà quelques mois, nous nous sommes fait un devoir de nous associer aux douleurs et aux angoisses du Chef de l'Eglise, lorsqu'il entendait les ennemis du Saint Siège pousser des cris de joie à la vue de ce pouvoir temporel qu'ils désirent depuis si longtemps voir anéanti et qui leur semblait pour lors crouler à tout jamais. Enfants de l'Eglise, Enfants des Sacrés Coeurs, nous avons prié, gémi et pleuré en union avec notre Père.

Ne nous est-il pas permis d'espérer que nous aurons ainsi contribué pour notre faible part à la consolidation de ce trône qui vacille sans cesse et qui ne tombe jamais? Et à la vue de ce prodige de la droite du Très Haut, tout en nous écriant avec le Roi Prophète, *a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (1), n'avons nous pas, ce semble, quelque droit de voir dans ce commencement de triomphe de notre Chef, l'heureuse influence de cette puissante communion de prières dans les membres? Et dès lors, notre participation aux bénédictions du Pontife Roi, affermi en quelque sorte de nos propres mains sur son trône, ne sera-t-elle pas en raison de nos efforts ingénieux à combiner les secours de la prière avec celui de l'aumône sous forme de denier de Saint Pierre, que vous avez redonné avec autant d'empressement que de générosité ?

(1) Ps. CXVII.

Ainsi il sera vrai de dire une fois de plus avec le grand Apôtre, que là où les membres sont remplis d'une tendre sollicitude les uns pour les autres, si l'un de ces membres, surtout quand il s'agit de la tête, le premier de tous, vient à être dans la souffrance, tous les autres s'associent à sa douleur, comme aussi, quand il vient à ressentir du bien-être et de la joie, tous les autres sont rendus participants de son bonheur et de sa joie...? .

Le voyage ne fut pas si heureux que la fois antérieure ; il put bien retremper son âme dans la visite des Basiliques et des lieux saints, dans les grandioses cérémonies [p.270] religieuses des fêtes du centenaire et de la canonisation, mais il n'eut pas la joie de s'agenouiller aux pieds du Pape pour en recevoir la bénédiction.

Mais, dit-il dans sa circulaire du 29 Juillet 1867, nous avons été suffisamment dédommagé de cette privation, qui n'était pas petite pour nous, et par l'assurance que notre bien aimé Pontife Pie IX a bien voulu nous faire donner de la part du Secrétaire de la Propagande, Mgr Capalti, que nous aurions été reçu bien volontiers après tous les Evêques, si nous avions eu le temps d'attendre une audience dont il était difficile de préciser le moment.

Dédommagé il le fut aussi, écrivait-il de plus, par une lettre rédigée par le Cardinal Barnabo, pour le remercier, de la part du Saint Père, des sentiments de soumission et de dévouement à son auguste personne, et lui communiquer que le Saint Père a daigné accorder

du fond de son coeur la bénédiction apostolique à ceux qui ont contribué à l'offrande du denier de Saint Pierre.

Aussi il invite tous les religieux

à remercier les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie de nous avoir préservé de tout accident sur tout le parcours de notre route. Vous remercieriez également pour nous ces divins Coeurs, dit-il, de toutes les faveurs spirituelles dont nous avons été rendus participants tous ensemble à l'occasion de toutes ces fêtes du centenaire de Saint Pierre, comme de la canonisation et de la béatification de tous les nouveaux saints que notre auguste Pontife Pie IX vient de placer sur les autels.

Un autre motif de porter toute la Congrégation vers les Sacrés Coeurs, ce fut la mort de la Très Révérée Mère Supérieure Générale. Déjà le 6 Janvier 1866, il exhortait tous les religieux « à frapper sans jamais vous lasser, à la porte des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, à l'aide d'une prière fervente », pour leur demander la santé de la chère malade. Dieu demandait le sacrifice, et le 28 Juillet [p.271] il appella à lui la Très Révérée Mère Gabrielle Aymer de la Chevalerie, à la suite de la maladie qui la minait depuis si longtemps. Le lendemain, le Supérieur Général écrivait :

Inutile sans doute de rappeler ici toutes les vertus qui ont éclaté en elle à partir du jour où, au milieu des circonstances les plus difficiles, elle a pris en main l'administration de la Congrégation de nos Soeurs, combien sa foi était vive, sa confiance en la divine Providence inébranlable au moment où tout semblait lui manquer, son énergie et son application aux affaires soutenues malgré son faible état de santé, sa douceur et son affabilité remarquables au milieu des saillies de son humeur et des vivacités de son caractère, sa patience enfin inaltérable durant ces douleurs aiguës qui lui laissaient à peine le loisir de respirer, et qui ont achevé de purifier sa belle âme, heureuse maintenant sans nul doute dans le ciel, d'avoir eu tant à souffrir ici bas...

Il n'est pas non plus hors de propos de vous rappeler ici..., combien il importe d'appeler par la prière les bénédictions d'En-Haut sur l'élection de la nouvelle Supérieure Générale. Plus vous prierez avec foi, avec persévérance, avec ardeur, plus nos Soeurs appelées à voter recevront des lumières pour bien connaître celle qu'il plaira aux Sacrés Coeurs de leur désigner comme devant succéder dans une charge si difficile à la Très Révérée Mère Gabrielle, qui laisse après elle des regrets bien légitimes.

L'élection se fit régulièrement, et le 29 Octobre 1866, une circulaire du Supérieur Général disait à toute la Congrégation :

Tout s'est passé de part et d'autre avec un ordre, un calme et une bonne entente qui n'ont rien laissé à désirer. Grâce en soient à jamais rendues à Dieu par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie! La Révérée Mère Benjamine Le Blais, ci-devant Vicairé Générale, a été élue Supérieure Générale à une majorité imposante, bien que la pluralité relative des suffrages eût suffi pour cette nomination. Inutile sans doute de [p.272] rappeler ici à sa louange toutes les vertus dont Elle a toujours donné un si touchant exemple et qui ont porté nos Soeurs électrices à la nommer Supérieure Générale. Sa douceur et son humilité surtout, ces vertus favorites des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, nous donnent l'assurance qu'elle sera cette Supérieure selon les divins Coeurs, que nous avons demandée dans nos prières.

Dans cette période, comme dans les deux antérieures, les circulaires du mois de Janvier, datées traditionnellement du jour de l'Epiphanie, continuèrent à intéresser toute la Congrégation à l'oeuvre des Missions, par la demande de prières ferventes dont il donne lui-même l'exemple.

En ce beau jour de l'Epiphanie, dit-il le 6 Janvier 1864, où, selon l'usage consacré depuis plusieurs années, nous avons d'une manière solennelle célébré le saint sacrifice de la Messe à l'intention de nos chers missionnaires.

La lettre du 6 Janvier 1866 montre deux grandes préoccupations du Très Révéré Père Euthyme au sujet des missions : le manque de personnel et l'état inquiétant des îles Gambier.

La pénurie de sujets, dit-il, dont notre Institut souffre depuis quelque temps, surtout pour nos missions, s'offre tout d'abord à notre pensée, au moment où nous vous invitons à recourir à la prière. En effet la nouvelle Mission de l'Île de Pâques, qui est sur le point de s'ouvrir dans le Vicariat Apostolique de Tahiti ; le retour qui paraît sérieux des habitants des îles Marquises aux pratiques de la foi et de la morale chrétienne, qu'ils avaient un instant abandonnées, vu que ce retour est secondé par la culture du coton nouvellement implantée dans leurs parages ; les efforts redoublés de l'hérésie protestante aux îles Sandwich pour s'opposer aux progrès du catholicisme par la facilité donnée aux diverses sectes de répandre le venin de leurs erreurs : tout cela joint aux infirmités de l'âge et aux fatigues de l'apostolat qui pèsent sur nos anciens missionnaires, nous presse de vous dire comme autrefois Notre Seigneur Jésus [p.273] Christ le disait à ses disciples : *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem* (1) : Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans les champs à moissonner, car la moisson est abondante, mais les ouvriers sont en petit nombre : *Messis quidem multa, operarii autem pauci* (2). Voyez dans les campagnes comme la moisson est mûre : *Videte regiones quia albce sunt jam ad messem* (3) ; .mais les bras manquent pour la récolter. Nous pourrions encore nous écrier avec le Prophète Jérémie : Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le leur rompre : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis* (4).

(1) Matth. IX, 38.

(2) Ibid. 37.

(3) Ioan. IV, 35.

(4) Thren., IV, 4.

L'état actuel de la mission des îles Gambier est encore, à nos yeux, un motif bien puissant pour vous solliciter de faire une sainte violence aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, afin de la soustraire au malheur imminent qui la menace. Cette mission de Notre Dame de Paix était vraiment la perle de toutes nos missions, personne ne l'ignore parmi nous ; et toutefois cette perle est exposée en ce moment à être souillée et jetée dans la boue pour y être foulée aux pieds, par suite du contact funeste de quelques commerçants étrangers, dont jusqu'ici elle avait pu être heureusement préservée, du moins en partie. Nous nous écrierons donc à ce sujet avec le Roi Prophète : O Dieu des vertus, tournez-vous vers nous, *Deus virtutum convertere*, regardez du haut du ciel, et considérez, et visitez cette vigne qui est la vôtre : *Respice de caelo et vide, et visita vineam islam*; et affermissez-la puisque c'est votre bras droit qui l'avait plantée, cultivée et protégée jusqu'à ce jour, *et perfice eam quam plantavit dextera tua* (1).

(1) Ps. LXXXIX.

Dans la circulaire du 6 Janvier 1867, après avoir rappelé à tous les religieux l'exemple des Rois Mages, qui « à [p.274] la vue de l'étoile, qui leur annonçait la venue du Messie, conçurent le dessein d'aller lui rendre leurs hommages », et celui de « ces âmes vraiment religieuses qui, dès le commencement de l'institut, soit chez nous, soit ailleurs, se sont appliquées avec tant d'ardeur à la pratique de la vie religieuse », il ajoute :

C'est ainsi que les anciens ont été proposés à l'imitation de tous les autres religieux, et leur exemple doit bien plus puissamment contribuer à nous faire avancer dans l'esprit de notre état que le trop grand nombre des tièdes à nous relâcher. Or, ce que nous disons ici de l'émulation pour toutes les vertus religieuses en général... nous voulons en faire une application plus spéciale au zèle pour les missions, surtout celles d'outre-mer. Prenez garde que, sous ce rapport, l'esprit du siècle, qui baisse toujours en fait de nobles pensées, de sentiments élevés, et de généreuses aspirations, ne vienne à s'introduire parmi vous, quand nous croyons du devoir de notre charge de venir faire appel à votre bonne volonté dans l'intérêt du salut des âmes. Plaise aux Sacrés Coeurs que leurs Enfants ne s'entendent jamais adresser ce reproche que Sainte Thérèse redoutait à un si haut point pour ses filles du Carmel : « Eh quoi, s'écriait-elle, serait-il donc toujours vrai de dire que les enfants du siècle font beaucoup plus pour se damner et entraîner leurs semblables avec eux dans l'abîme de la damnation, que les enfants de lumière pour se sauver et attirer une foule d'autres après eux dans la voie du salut éternel? ».

Mais la pensée qui revient le plus souvent sous sa plume, l'exhortation qui sort continuellement de son coeur, c'est que tous ses enfants entrent dans l'esprit de leur vocation, s'efforcent d'imiter les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, de reproduire le plus parfaitement possible leur vie d'amour, de sacrifice, de douceur et d'humilité, pour ne faire avec eux qu'un coeur et qu'une âme.

Il dit, dès le 6 janvier 1864:

Aussi en ce beau jour de l'Epiphanie... nous sommes- [p.275] nous fait un devoir d'adresser au ciel, par les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, de ferventes prières pour le maintien et l'accroissement de ces bonnes dispositions qui se sont manifestées en vous tous, spécialement depuis le dernier Chapitre général, dispositions de régularité, de mortification, de zèle pour la prière, de charité et d'union dans ces divins Coeurs. Nous vous dirons donc comme autrefois le grand Apôtre aux fidèles de l'Eglise d'Ephèse: «nous vous conjurons de marcher d'une manière digne du saint état auquel vous avez été appelés. Agissez en toute humilité, en toute douceur, en toute patience, vous supportant les uns les autres dans la charité. Etudiez-vous à conserver l'unité de l'Esprit du Seigneur dans le lien de la paix. Ne formez tous qu'un seul et même corps ; n'ayez tous qu'un seul et même esprit, comme tous vous êtes appelés à partager les mêmes espérances du saint état que vous avez embrassé ».

Avec quelle onction il parle, dans sa circulaire du 6 Janvier 1865, du précieux enseignement que nous donne l'Enfant Jésus dans sa crèche à Bethléem :

C'est aussi dans ce touchant rendez-vous, donné par notre vénérable Fondateur à tous les Enfants des Sacrés Coeurs, que nous venons puiser ces étrennes spirituelles dont nous aimons aujourd'hui à vous faire cadeau en retour de vos vœux. Elles consistent dans cet enseignement si précieux pour nous tous que nous donne l'Enfant Jésus naissant dans une étable, savoir, que les amertumes inséparables de l'esprit de sacrifice et de victime ne sont pas incompatibles avec les suaves consolations que l'on goûte dans l'esprit de famille.

Quelles ne sont pas en effet les privations et par là-même les souffrances du divin Enfant dans sa crèche ; mais en même temps quelles ne sont pas les délices dont il jouit dans sa soumission parfaite aux volontés de son Père, dans son union avec Marie sa Mère, dans l'abandon de tout lui-même entre les bras de Saint Joseph, le chef de la sainte Famille? Ainsi pour tous les vrais Enfants des Sacrés Coeurs doit se réaliser cette heureuse alliance des peines et des joies inhérentes à leur sublime vocation.

[p.276] Etes-vous élevés au dessus des autres ? Paissez la partie du troupeau du Seigneur qui vous a été confiée, nous dit le Prince des Apôtres, en faisant moins appel à votre propre autorité qu'à la bonne volonté de vos subordonnés et cela en vue de Dieu: *Pascite qui in vobis est gregem Dei providentes non coacte, sed spontanee secundum Deum* (1); entraînez dans les voies du devoir et de la régularité plutôt par la force de l'exemple que par celle du commandement, *forma facti gregis ex animo*, et dès lors les sollicitudes si pénibles du gouvernement ne seront pas sans quelques consolations pour vous.

(1) I Petr. V, 2, 3.

Etes-vous, au contraire, heureusement pour vous, dans le rang modeste des inférieurs? Obéissez, vous dit le grand Apôtre, et soumettez-vous à ceux que le ciel a préposés sur vous, de manière à ce qu'ils s'acquittent de leur charge avec joie, et non pas en gémissant : *obedite præpositis vestris et subjacete eis, ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes* (1) ; et pour lors, l'obéissance, malgré ce qu'elle peut avoir de crucifiant pour la volonté propre, fera votre véritable bonheur.

(1) Hebr. XIII, 17.

Etes-vous enfin assujettis aux exigences de la vie commune? Portez avec courage les fardeaux les uns des autres, servez généreusement plutôt les intérêts de la communauté que vos propres intérêts et ainsi, avec la satisfaction d'avoir accompli la loi du support mutuel, qui est celle de Notre Seigneur Jésus Christ lui-même, vous aurez, à l'aide d'une grande pureté d'intention et par les sacrifices de tous les instants du jour, mérité beaucoup aux yeux de notre Dieu, qui ne veut pas laisser sans récompense le moindre soupir parti du fond du coeur pour son amour : *alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi* (1).

(1) Gal. IV, 2.

En un mot... habituons-nous à nous regarder tous les uns les autres comme membres de la famille des Sacrés Coeurs ; que la loi de la divine charité règle toujours les relations des Supérieurs vis-à-vis de leurs inférieurs et de ceux-ci à l'égard de leurs Supérieurs ; n'ayons qu'un coeur et qu'une âme, *cor unum et anima una* dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, selon les recommandations si souvent réitérées du Bon Père à tous ses Enfants, et les bénédictions les plus précieuses découleront pour nous des mains de Jésus Enfant dans sa crèche, en passant par celles de sa Mère Immaculée, et reposeront sur nos têtes à tout jamais.

Deux autres vertus, la douceur et l'humilité, sont l'objet de deux circulaires du Très Révérend Père Euthyme. La première, du 23 Juin 1865, porte à tous les religieux les remerciements pour leurs voeux de fête.

Nous vous en sommes d'autant plus reconnaissant, dit-il, que vous avez eu la bonne pensée pour lors d'aller par le Coeur Immaculé de Marie frapper à la porte du divin Coeur de Jésus, afin de solliciter plus efficacement en notre faveur toutes les grâces dont nous avons si grand besoin dans la charge qu'il a plu à la divine Providence de nous imposer.

Comme gage tout particulier de notre reconnaissance, nous profiterons de la fête de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, cette ardente zélatrice de la dévotion au Sacré Coeur de Jésus, fête que par un indult spécial du Saint Siège, nous devons célébrer le 17 Octobre prochain, pour vous donner un rendez-vous commun dans ce divin Coeur, où nous étudierons mieux que jamais, à l'imitation de cette grande Sainte, cette leçon si importante pour tous les Enfants des Sacrés Coeurs : Apprenez de moi que je suis doux et humble de Coeur, et vous trouverez ainsi le repos de vos âmes : *discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris* (1). Une fois que cette leçon nous l'aurons comprise et goûtée de manière à la bien mettre en pratique, alors il sera vrai de dire de nous tous ce que le grand Apôtre disait autrefois des fidèles d'Ephèse : Vous êtes les membres d'un seul et même corps, [p.278] vous êtes animés d'un seul et même esprit, vous tous qui êtes appelés à partager les espérances d'une même vocation : *unum corpus et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestrae* (2).

(1) Matth. XI, 29.

(2) Eph. IV, 4.

L'autre circulaire où il parle de ces deux aimables vertus est du 15 Septembre 1867, et fut envoyée à toute la Congrégation pour lui donner connaissance de la concession, faite par le Saint Père, de l'office de Sainte Germaine.

Nous ne vous le dissimulerons pas ici, écrit-il, à peine cette belle cérémonie, dont nous avons eu le bonheur d'être témoin, était-elle accomplie, que nous nous sommes senti fortement pressé intérieurement de demander au Saint Siège la faveur de faire l'office de cette bienheureuse bergère de nos campagnes du midi de la France, afin d'avoir en Elle une puissante auxiliatrice qui nous aidât, autant par ses exemples que par ses mérites, à reproduire plus fidèlement que jamais en nous-mêmes la sainte Enfance et la vie cachée de Notre Seigneur Jésus Christ, dont Elle nous a laissé un si touchant modèle dans la pureté virginale et la simplicité de l'état obscur où Elle a toujours aimé à vivre inconnue au monde et connue de Dieu seul.

Vous aimerez donc à l'invoquer dorénavant d'une manière toute spéciale.. ; et l'intercession de cette humble bergère auprès des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie sera d'autant plus efficace et plus fructueuse pour vous, qu'Elle vous fera mieux comprendre tout à la fois et cette leçon si importante de ces divins Coeurs pour leurs Enfants: apprenez de nous que nous sommes doux et humbles de Coeur et vous trouverez là le repos de vos âmes, *et invenietis requiem animabus vestris* (1) ; et ces paroles d'un sens si profond de l'auteur de l'Imitation, Aimez à être inconnu et à être compté pour rien, *ama nesciri et pro nihilo reputari* (2).

(1) Matth. XI, 29.

(2) L. I, c. 2, n. 3 et 4.

CHAPITRE VII

Le Chapitre Général de 1868

[p.279] C'est le dernier Chapitre Général tenu pendant la vie du Très Révérend Père Euthyme Rouchouze. Pour bien le situer, il faut jeter un regard sur le chemin parcouru dans les trois étapes antérieures. Nous avons signalé les trois causes qui firent de la première une époque de troubles et de luttes tant extérieures qu'intérieures. La condamnation du schisme de la Trinité ; la perte des procès engagés contre la Congrégation, et la sortie d'un certain nombre de religieux, les uns volontairement, les autres chassés de l'Institut, n'apportèrent pas la paix tant désirée. Il fallut dans la période suivante, une nouvelle condamnation du schisme; il fallut prêter une attention spéciale à la question économique, pour payer les dettes énormes imposées par les procès, et veiller sans cesse sur l'esprit religieux menacé par la conduite des membres de l'Institut, partisans des rebelles, mais qui n'avaient pas osé quitter la Congrégation. Le Chapitre de 1863 prit à coeur de ramener tout le monde à l'esprit propre de l'Institut et de raviver partout la régularité, la charité, l'esprit de famille et les vertus caractéristiques des Enfants des Sacrés Coeurs. C'était le but principal de la belle circulaire du Supérieur Général, publiée après le Chapitre ainsi que de toute son administration pendant les cinq dernières années de son gouvernement. Certes, les fruits en avaient été abondants, mais pas assez pour satisfaire la noble ambition des Supérieurs et les saintes aspirations de la plus grande partie de la Congrégation. Il restait encore un certain malaise, dont il fallait chercher les causes pour le guérir ; il y avait un grand effort à faire pour pousser tout le monde à poursuivre le chemin de la perfection de l'état religieux, telle qu'elle convient à la famille des Sacrés [p.280] Coeurs. Et voilà la tâche que se proposa, avec le plus grand zèle, le Chapitre Général de 1868.

Bien convaincu de l'importance de cette assemblée, le Supérieur Général disait dans sa circulaire du 16 Juillet :

Vous prierez donc d'abord, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, pour que les lumières de l'Esprit-Saint se répandent durant la tenue du Chapitre général sur ceux de nos Pères qui doivent en faire partie, comme vous le verrez dans la liste ci-jointe, afin que tous, dans toutes les opérations de ce Chapitre, n'aient en vue que la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de la Congrégation, et que, sous la protection des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, ils manifestent et réalisent les volontés divines sur nous tous de grand coeur et avec la meilleure volonté, *corde magno et animo volenti* (1).

(1) Off. des [SS.CC.](#)

Le Chapitre s'ouvrit le 1^{er} Septembre, et dès sa première séance, il nomma une commission chargée d'examiner l'état de la Congrégation ; ses membres portaient les noms suivants, restés en vénération dans l'Institut : Sulpice Postel, Sylvain Bousquet, Benoît Perdereau, Romain Desmarais, Frézal Tardieu, Ladislas Radigue, Philippe Marie Leroy, Martin Calmet, Wenceslas Vincke, François de Sales Vieillescases. Ils n'avaient pas besoin, ces saints religieux, d'être stimulés pour remplir dignement leur mission, mais leur zèle se raviva lorsqu'ils entendirent la lecture du Rapport, présenté par le T. R. Père, sur l'état de la Congrégation.

Il commence par rendre compte de la mise à exécution de la plus grande partie des dispositions du Chapitre Général précédant. Puis il expose l'approbation donnée par le Saint Siège aux dispositions capitulaires, ainsi que les changements que la Sacrée Congrégation voudrait voir introduire dans les Constitutions de l'Institut.

En réponse à toutes ces questions, ajoute-t-il, le Chapitre Général verra dans sa sagesse s'il n'est pas opportun de [p.281] réclamer avec une respectueuse énergie le maintien de la Règle telle qu'elle est : *aut sint ut sunt, aut non sint*. Mais ces paroles empreintes d'une si grande énergie, qui convenaient si bien à tous ces parfaits religieux si observateurs des moindres points de leurs règles, seraient-elles bien placées dans notre bouche, lorsqu'un certain nombre d'entre nous dans l'Institut semblons si peu tenir à toutes les observances régulières ? N'est-il

pas à craindre que sous le rapport de nos règles nous ayons un peu trop de ressemblance avec ceux dont parle le grand Apôtre dans son épître à Tite : *qui confitentur se nosse Deum, factis autem negant?* N'avons-nous pas l'air, en effet, à la facilité avec laquelle nous omettons le plus grand nombre des points de la Règle, et à la manière si lâche dont nous en observons quelques-uns, de nous écrier par nos actes, non pas précisément, *sint ut sunt*, mais bien plutôt, *non sint* ?

Que deviennent parmi nous, pour descendre dans les détails, et l'heure d'oraison du matin, qui vient de recevoir du Saint Siège une sanction si solennelle, en consacrant même l'heure du lever parmi nous ; et la demi-heure d'adoration, surtout pour les maisons locales dont les membres sont privés du bonheur inappréciable d'être jour et nuit à leur poste d'honneur devant le Très Saint Sacrement ; et la lecture spirituelle, et l'examen de conscience, qui est un des points du règlement de chaque maison ; et le chapitre de coulpe, moyen si puissant et si efficace pour remédier à toutes ces infractions si multipliées de la Règle ; et ce respect et cette subordination des inférieurs vis-à-vis des Supérieurs, au sujet de ces défenses en matière respectivement si grave, de sortir de la maison sans permission, de faire en ville des visites parfois suspectes et d'envoyer des lettres à l'insu de l'autorité et aussi d'en recevoir ; et tant d'autres points encore dont l'énumération serait trop longue ?

Tous ces manquements que nous ne pouvons nous dissimuler et que nous ne saurions trop nous reprocher, ne viennent-ils pas peut-être de ce défaut d'esprit d'oraison trop commun chez nous ; ce qui ne nous permet pas de méditer à loisir ces sentences de Notre Seigneur Jésus Christ, si bien faites pour les Enfants des Sacrés Coeurs, qui doivent être victimes par [p.282] état, et sans cesse dans un esprit d'immolation et de sacrifice : *Regnum Coelorum vim patitur et violenti rapiunt illud : Si quis vult venire post me abneget semetipsum et tollat crucem suam et sequatur me : Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert: Qui odit animam suam in hoc mundo in vitam aeternam custodit eam.* Violence, abnégation, croix à porter, mort spirituelle, haine de soi-même, tels sont les apanages de tout religieux et surtout du religieux adorateur, et qui se trouvent réunis dans ces autres sentences de l'Apôtre, vrai disciple de la croix : *Quotidie morior : Mortificatus sum tota die ; Christo confixus sum cruci ; Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo ; Adimpleo ea quae desunt passionum Christi?* Ces manquements ne viennent-ils pas encore de cet amour de soi, de ce triste égoïsme qui nous fait perdre de vue ces autres paroles du grand Apôtre : *nemo quaerat quod suum est, sed quod alterius (1); omnes enim qua sua sunt quaerunt, non quae sunt Jesu Christi (2); etenim Christus non sibi placuit ; sed sicut scriptum est : impropria impropertium tibi ceciderunt super me.*

(1) Cor. X, 24.

(2) Philip. II, 12.

Tous ces manquements, qui accusent chez nous une vraie stérilité spirituelle en fait de fruits de salut et de perfection, entraînent nécessairement après eux la stérilité extérieure quant à la reproduction des Enfants de la Congrégation qui pèchent et par le nombre et par la vigueur spirituelle, selon cet axiome du grand Apôtre, qui n'a que trop son application parmi nous: *Fratres, qui parce seminat parce et metet...* Nous donnons peu aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, par suite de ce défaut d'esprit religieux, et surtout de cet esprit de sacrifice qui nous est propre, et voilà pourquoi les Sacrés Coeurs nous donnent peu et nous laissent malgré eux et bien à contrecoeur dans cette stérilité vraiment écrasante, eux qui désirent tant voir se réaliser en notre faveur les effets de cette belle [p.283] prière que nous devrions réciter plus souvent avec une nouvelle ferveur: *da nobis, quaesumus, Domine, perseverantem in tua voluntate famulatum, ut in diebus nostris et merito et numero populus tibi serviens augeatur...*

Tel est, à l'occasion de ce simple exposé, l'ensemble des considérations que nous tenions à vous soumettre, afin que vous voyiez dans votre sagesse et votre prudence s'il en étaient quelques unes qui pussent vous servir à procurer, comme nous le disions, la plus grande gloire de Dieu et des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et le plus grand bien de toute la Congrégation et de chacun de ses membres en particulier.

Daignent ces divins Coeurs bénir tous les efforts que nous allons faire en commun pour une fin aussi élevée, un si noble but et une si louable entreprise.

On sent, à la lecture des actes de ce Chapitre, que les révérends Pères capitulants ne cherchaient que la rénovation de la Congrégation pour la plus grande gloire de Dieu, et des Sacrés Coeurs. Quand ils étudiaient l'organisation du Petit Noviciat, ou Ecole Apostolique; quand ils signalaient les moyens pour une meilleure formation des Novices ; quand ils étudiaient la division de la Congrégation en Provinces ; surtout quand la commission pour l'étude de l'état de la Congrégation présentait son rapport sur le malaise qui se faisait sentir et en cherchait les causes et les remèdes ; c'était bien ce but que l'on voulait atteindre. Or, elle est pour nous d'une importance extraordinaire cette finale du rapport, où la Commission propose le moyen suivant :

La Commission prie notre Très Révérend Père d'adresser de temps en temps à tout l'Institut, une lettre circulaire en forme d'instruction sur les principaux devoirs religieux. Elle a pensé que ce moyen produirait d'excellents résultats. Dévotion aux Sacrés Coeurs, comme moyen général et nécessaire pour nous d'atteindre le but désiré.

C'était dans la neuvième séance, dont l'acte finit ainsi:

[p.284] Le R. P. Benoît Perdereau demande qu'il y ait une organisation pour l'Association Extérieure dont il est fait mention dans notre Règle. Le R. P. Romain Desmarais appuie cette proposition. Le Chapitre adopte alors la motion ci-après : « Le Chapitre est d'avis qu'un Directeur Central, résidant à Paris, soit nommé pour organiser et diriger l'oeuvre de l'Association Extérieure ».

La circulaire envoyée par le Supérieur Général le 17 Septembre 1868, pour annoncer la clôture du Chapitre, porte l'empreinte de l'esprit que l'on respire dans cette assemblée et forme une belle pièce pour clore dignement cette première section de l'enseignement du Très Révérend Père Euthyme sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous aimons à vous annoncer, dit-il,... la clôture du Chapitre Général de 1868, le jour même où l'Eglise solennise les Saints Stigmates du grand Saint François d'Assise, non seulement pour vous engager à remercier le Dieu de toute bonté et miséricorde par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, de cet esprit de paix, d'union, de charité, d'amour de nos saintes Règles et de désir de les voir observées avec une grande fidélité dans toute la Congrégation, esprit qui a présidé à toutes les séances de ce Chapitre, mais encore pour vous faire remarquer l'analogie frappante qui existe entre l'esprit d'immolation de tout lui-même, de ce Patriarche Séraphique et celui des Enfants des Sacrés Coeurs, qui partout doivent être des victimes d'amour, surtout aux pieds des saints autels.

En effet, si ce grand saint, dans son amour véhément pour la croix, n'a su léguer par testament à ses fervents disciples que ces paroles du grand Apôtre que nous lisons dans l'office de ce jour : «Quant à moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre Seigneur Jésus Christ par qui le monde m'est crucifié comme je suis crucifié pour le monde, *mihî autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihî mundus crucifixus est et ego* [p.285] *mundo* (1) ; nous aussi... si nous désirons être de véritables adorateurs en esprit et en vérité, et par là même de dignes Enfants des Sacrés Coeurs, nous ne devons prétendre à d'autre héritage qu'à cet esprit de sacrifice de tout nous-même, qui doit faire de nous des victimes réelles au moment de l'adoration et dans tout l'ensemble de notre vie.

(1) Gal. VI.

C'est là ce que nous avons consigné dans cette lettre circulaire que nous vous avons adressée à la suite du Chapitre Général de 1863, sur les instantes prières des Pères Capitulants ; c'est là ce que nous avons mis sous les yeux du Secrétaire Général de la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers, quand nous avons été à Rome en personne pour faire approuver par le Saint-Siège les actes de ce Chapitre; c'est là encore, nous ne craignons pas de le dire, ce que l'auguste Pontife Pie IX a daigné consacrer lui-même, quand, par l'organe de Mgr Bizzarri, il a bien voulu reconnaître que nous n'avions d'autres intentions dans l'administration

de toute la Congrégation, que de procurer, à l'aide de cet esprit propre à notre Institut, le plus grand bien spirituel des âmes qui Nous étaient confiées ; c'est là enfin ce qui a été reconnu et bien constaté dans ce Chapitre Général qui vient de se tenir, lorsque, dans l'une de ses premières séances, lecture a été donnée de notre exposé général de l'état actuel de la Congrégation. Le véritable Enfant des Sacrés Coeurs, avons-nous dit, est un enfant de famille qui, en vertu de son dévouement, possède l'esprit de sacrifice et d'immolation de tout soi-même et dès lors c'est un Adorateur en esprit et en vérité, parce qu'il est dans un état habituel de victime ».

Plaise aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie inspirer à tous leurs Enfants cet esprit propre à notre Institut! Mais, hélas! Nous le disons ici en gémissant, il en est parmi nous qui sont bien éloignés de se pénétrer de pareils sentiments : cet esprit est trop contraire à leurs sens, à leur amour propre, à leur volonté propre, pour qu'ils veuillent s'y conformer ; et ils trouvent plus commode de proclamer, devant qui veut les entendre, l'absence de tout esprit religieux parmi nous, espérant ainsi donner le change à des yeux moins clairvoyants sur leur apostasie ou sur leur esprit d'indépendance impatient du joug de la Règle, que de se soumettre au joug si doux de l'obéissance, en faisant mourir en eux mêmes toutes leurs fausses idées de liberté sans frein comme sans limites. Tenez-vous en garde, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, contre ces langues perfides, et contre ces parties malsaines de notre Congrégation ; car leurs discours pénètrent chez nous comme un dangereux cancer et cherchent à attaquer les parties vitales de l'Institut ; sermo eorum ut cancer serpit, nous dit le grand Apôtre.

Nous nous inspirons même de la pensée du Chapitre Général en vous tenant un langage si énergique, et Nous ne craignons pas d'être démenti par les membres de ce Chapitre, en leur prêtant ces paroles de blâme infligées à des novateurs et à des perturbateurs par les Pères du Saint Concile tenu à Jérusalem du temps des Apôtres : *quoniam audivimus quia quidam ex vobis exeuntes, turbaverunt vos verbis avertentes animas vestras, quibus non mandavimus* (1) ; Nous avons appris que quelques-uns qui viennent d'avec nous, vous ont troublés par leurs discours, et ont bouleversé vos consciences ; et cependant ils n'avaient ni mission, ni droit, ni raison pour parler de la sorte.

(1) Act. XV, 24.

Pour vous... qui êtes si éloignés de pareils sentiments, prêtez une oreille attentive à ces recommandations si sages et si chaleureuses en même temps du grand Apôtre aux fidèles de Thessalonique, exposés eux aussi à de semblables aberrations : Au sujet de la charité fraternelle qui doit régner parmi vous, il n'est pas nécessaire de vous écrire plus au long ; nous nous contentons seulement de vous prier de vous y avancer de plus en plus ; *rogamus vos ut abundetis magis*, et d'appliquer tous vos soins à rester dans le calme et la tranquillité, étant tout entiers à ce qui est de vos charges et de vos occupations, adonnés au travail, comme nous l'avons tant recommandé, et vous comportant ainsi de manière à vous faire honorer des personnes qui vous sont étrangères, sans vous laisser aller à une foule de désirs inutiles et même dangereux : *et ut operam detis ut quieti sitis et ut vestrum negotium agatis* (1).

(1) Thes. IV, 11

Or cette recommandation, le grand Apôtre la regarde comme tellement importante, qu'il y revient avec plus de force encore dans sa deuxième lettre aux mêmes fidèles : « Nous vous déclarons, ajoute-t-il, au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, que vous ayez à éviter avec soin dorénavant tous ceux de nos frères qui vivent sans règle et d'une manière désordonnée, sans respect aucun pour les traditions que nous leur avons enseignées : *denuntiamus in nomine Domini nostri Jesu Christi* ; car nous avons appris que quelques-uns d'entre nous vivent toujours inquiets, sans songer à s'occuper de ce qui les regarde, mais uniquement au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, qu'ils aient à manger leur pain en travaillant en silence et sans trouble aucun, *ut cum silentio operantes suum panem manducent*. Que s'il s'en trouve un seul qui ne veuille pas obéir à cet ordre écrit de notre part, notez-le et n'ayez plus de rapport avec lui, *hunc notate et ne commisceamini cum illo*.

Nous terminons toutes ces recommandations, dont vous comprenez fort bien... toute l'étendue et toute la portée, par ces souhaits de bénédictions du même Apôtre : « Que le Seigneur, Dieu de la paix, répande sur vous la paix sans fin comme sans bornes en tous lieux et en toutes choses : *ipse autem Dominus pacis det vobis pacem sempiternam in omni loco* (1).

(1) 2 Thes. III, 16.

[p.288] Page vierge

[p.289] DEUXIÈME SECTION

LE DOCTEUR

[p.290] Page vierge

CHAPITRE I

La famille des Sacrés Coeurs

[p.291] L'appel fait par le Chapitre Général à toute la Congrégation fut reçu dans toutes les maisons avec joie et avec ferveur, comme une invitation des Sacrés Coeurs à une vie plus parfaite, et comme une promesse des divines bénédictions. Les Supérieurs comprirent qu'il fallait renforcer leur autorité, non pas tant par leur rigueur dans le gouvernement, ou la sévère imposition de châtiments aux religieux coupables ou négligents, mais par l'exemple de leur vie. Les inférieurs virent dans l'accomplissement de leurs voeux et l'observance de leurs Règles, le chemin sûr et paisible pour arriver à la perfection de leur vocation. Et tous, croyant enfin voir se lever pour la Congrégation le soleil d'un jour nouveau, tout rayonnant de la gloire des Sacrés Coeurs et de prospérité pour l'Institut, se décidèrent à coopérer, selon la mesure de leurs propres forces, au plus grand bien de l'oeuvre commune.

Le Supérieur Général allait aussi entrer décidément dans les vues du Chapitre Général. Il avait suivi avec une intime satisfaction les efforts de la Commission chargée d'étudier l'état de la Congrégation, le zèle qu'elle avait déployé pour connaître les causes du malaise que l'on ressentait encore dans l'Institut et en proposer les remèdes, la sainte liberté avec laquelle elle lui avait demandé des éclaircissements sur quelques points de l'administration supérieure. Il avait agréé le voeu du Chapitre, priant le Supérieur Général « d'adresser de temps en temps à tout l'Institut, une lettre circulaire en forme d'instruction sur les principaux devoirs religieux », lui signalant « la dévotion aux Sacrés Coeurs, comme moyen général et nécessaire pour nous d'atteindre le but désiré ». C'était la voix de Dieu qui lui marquait le chemin à suivre. Il rentrerait au dedans de lui-même ; il reverrait toutes ses idées [p.292] sur la dévotion aux Sacrés Coeurs acquises par l'étude, la méditation et surtout par les longues heures d'adoration passées au pied de l'autel, et avec tous ces éléments soigneusement unis entre eux, allant des causes aux effets, il formerait un corps de doctrine qu'il proposerait à toute la Congrégation.

L'occasion se présenta avec l'arrivée de la nouvelle année, lorsqu'il envoya sa circulaire traditionnelle le 6 Janvier 1869. Une petite introduction parle de la nouvelle expression des voeux et des prières adressés au ciel.

Nous avons reçu cette année, comme toujours, dit-il, avec de vifs sentiments de reconnaissance les voeux que vous avez bien voulu, nos bien aimés frères et nos très chères soeurs, former pour nous, à l'occasion du nouvel an, tout en les faisant monter vers le ciel par l'intermédiaire du divin Enfant Jésus et de sa très Sainte Mère. Mais ce qui nous a plus spécialement touché et consolé, c'est que ces voeux ont été accompagnés de prières ferventes afin que cette année, qui vient de commencer, ouvre une nouvelle ère de prospérité et de progrès pour notre chère Congrégation.

Ah! vous avez dû le pressentir,... de tels vœux et de telles prières, qui supposent de votre part un amour vrai et profond pour l'Institut, n'ont pas manqué de faire écho dans notre cœur ; car vous ne devez pas l'ignorer, nous ne cessons point de demander au Père des miséricordes par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, que le peuple qui leur est dévoué augmente tous les jours en nombre et encore plus en mérites, *ut in diebus nostris et merito et numero populus tibi serviens augeatur* (1).

(1) Off. liturg.

La condition nécessaire pour que ces progrès soient réalisés, c'est que la Congrégation, qui forme la Famille des Sacrés Coeurs, vive de sa vie divine propre, selon sa vocation, voilà le sujet de cette circulaire. Mais cette vie divine n'est [p.293] pas compatible avec la vie de péché ; on ne peut pas revêtir l'homme nouveau, sans s'être auparavant dépouillé du vieil homme ; c'est la remarque faite par le Supérieur Général.

Mais permettez-nous de vous le faire remarquer ici, la famille des Sacrés Coeurs ne saurait progresser de la sorte qu'à la condition de voir chacun de ses Enfants s'efforcer, dès le commencement de cette année, de se renouveler dans l'esprit de sa vocation, de manière à réaliser heureusement en eux cette belle sentence du grand Apôtre : Tout ce qui dans notre vie passée n'était point selon les vues et les desseins de Dieu sur nous a disparu, et voici que tout est nouveau pour nous, puisqu'il est vrai de le dire, nous sommes devenus, du moins par nos louables et légitimes aspirations, de nouvelles créatures en Notre Seigneur Jésus Christ : *si qua ergo in Christo nova creatura, vetera transierunt ; ecce facta sunt omnia nova* (1).

(1) 2 Cor. V, 17.

Voulons-nous donc atteindre un but si désirable ? Comprenons tout d'abord, pour le mettre ensuite en pratique, le sens profond de cette pressante exhortation du même Apôtre aux fidèles de la primitive Eglise : Mes frères, comme il convient à des élus de Dieu, à des saints par vocation, à des enfants bien aimés, dépouillez-vous du vieil homme avec toutes les oeuvres qui lui sont propres et revêtez-vous de l'homme nouveau, de cet homme qui se renouvelle sans cesse par la connaissance pratique des volontés de Dieu sur lui, en vue d'arriver à cette image qui le rend de plus en plus semblable à son Créateur : *expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem secundum imaginera eius qui creavit ilium* (1).

(1) Col. III, 9, 10.

En effet, en vertu de notre profession, ne sommes-nous pas... les Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie? Nous avons l'insigne honneur et le bonheur ineffable d'en porter le titre ; nous nous en glorifions tous les jours et nous avons ravi [p.294] son de le faire. Dès lors, ces divins Coeurs ne sont-ils pas nos vrais Parents selon l'esprit et dans l'ordre de la grâce, puisqu'en ce beau jour de notre consécration à leur service ils nous ont enfanté à une vie toute surnaturelle et toute divine? Et si, par suite de cette création toute spirituelle qu'ils ont opérée eux-mêmes en nous, ils nous ont communiqué quelque chose de ce qui leur est propre, *initium substantiae ejus*, comme dit si bien l'Apôtre (1), ne doivent-ils pas aimer à retrouver en nous quelque chose de leur image et de leur ressemblance, à l'imitation de nos père et mère selon la chair et dans l'ordre de la nature, qui se plaisent à voir reproduits en nous, leurs enfants, les principaux traits qui leur sont propres? Or ces traits caractéristiques qui distinguent si bien les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, ne sont-ils pas ceux de la mansuétude et de l'humilité de cœur, conformément à cette double leçon, qu'ils ne cessent de nous redire tous les jours : apprenez de nous que nous sommes doux et humbles de Cœur?

(1) Hebr. III, 14.

Mais comment parviendrons nous à retracer en nous ces divins linéaments, que l'Esprit du Seigneur s'est plu à buriner dans ces Coeurs Sacrés, nos parfaits modèles, si nous, leurs Enfants, qui devons sans cesse aspirer à être leur fidèle copie, nous ne nous efforçons pas de reporter sur eux les regards de notre esprit, de manière à donner tous les jours quelques coups de pinceau, qui servent à rendre de plus en plus ressemblants les traits communs des parents et des enfants ? Ce ne sera qu'à l'aide de cette assiduité à contempler plusieurs fois par jour ces deux modèles accomplis, que nous ne devrions jamais perdre de vue, que nos coeurs, par suite

de l'opération ineffable de l'Esprit du Seigneur en nous, pourront devenir des miroirs fidèles, où viendront se refléter d'une façon de plus en plus ressemblante ces traits principaux qui les caractérisent. C'est ainsi que le grand Apôtre demandait des premiers Pasteurs de l'Eglise ce regard de l'âme toujours fixé sur le divin soleil de justice, Notre Seigneur Jésus Christ, afin que venant à refléter en eux [p.295] toujours quelques nouveaux rayons de ce soleil, ils pussent être transformés en la même image par une reproduction de plus en plus fidèle et de plus en plus éclatante de ces divins linéaments que l'Esprit du Seigneur aurait opérée en eux : *nos vero omnes revelata facie gloriam Domini speculantes in eandem imaginem transformamur a claritate in claritatem, tamquam a Domini spiritu* (1).

(1) Cor. III, 18.

Revêtez-vous donc, vous les élus des Sacrés Coeurs, vous la race choisie, vous la nation sainte, vous la famille bien-aimée de ces divins Coeurs, *sicut electi sancti et dilecti*, revêtez-vous des entrailles de miséricorde, de la bonté, de l'humilité, de la modestie, de la patience ; vous supportant les uns les autres, vous remettant les sujets de plainte réciproque que vous pourriez avoir entre vous, et vous entre pardonnant, comme le Seigneur vous a pardonné : *induite vos ergo viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, patientiam* (1). Car ce sont bien là les traits qui caractérisent les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et c'est bien par là que tous reconnaîtront que nous sommes leurs fervents disciples, formés à leur image et à leur ressemblance.

(1) Col. III, 12.

Mais pour arriver à être de plus en plus de vives images des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, il faut, selon l'exhortation si pressante du même Apôtre, nous attacher par dessus tout à la charité, qui est le lien de la perfection, en tant qu'elle relie en faisceau admirable toutes les vertus qui forment le parfait chrétien, comme le parfait religieux : *super omnia autem haec, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis* (1).

(3) Col. III, 14.

La charité ! C'est bien là le fond et l'essence même de la dévotion à ces divins Coeurs : La charité! c'est encore là... la vie intime, la vie propre dont vivent ces Coeurs Sacrés : La charité! mais c'est par là que nous, leurs enfants, nous leur appartenons plus étroitement que par ailleurs, puisque, comme [p.296] le grand Apôtre, nous pouvons dire en toute vérité : nous vivons, mais non, ce n'est pas nous qui vivons, ce sont bien plutôt les Sacrés Coeurs qui vivent en nous, de cette vie toute spirituelle, toute céleste, et toute divine dont ils vivent eux-mêmes en Dieu et pour Dieu. Ah! si dans l'ordre de la nature, les parents revivent dans leurs enfants moins par les traits extérieurs qui leur sont communs entr'eux et qui distinguent si nettement une famille d'une autre, que par le sang qu'ils leur inoculent avec la vie qui leur est propre ; et si dans les père et mère, plus le sang est pur, riche, fort, et abondant, plus les enfants participent de cette pureté, de cette richesse, de cette vigueur et de cette abondance de la sève matérielle qui leur est communiquée, et ainsi se réalise ce proverbe si populaire et si naturel, tels parents tels enfants, que dirons nous donc de cette vie de l'esprit, de cette vie de la grâce, de cette vie d'amour dont les Sacrés Coeurs vivent à un si haut degré de pureté et de perfection et qu'il leur est donné de communiquer avec une telle vertu et une telle abondance à leurs Enfants? C'est bien ici le cas de dire avec non moins de vérité, que là où la nature abonde en fruits si féconds et si merveilleux, la grâce surabonde avec encore plus de vertu, d'efficacité et de prodiges.

Qu'est-ce, en effet, que cette vie toute divine du Coeur de Jésus, sinon cette application continuelle de sa part à procurer la gloire de son Père qui l'a envoyé : *ego non quaero gloriam meam* (1) ; sinon cette étude soutenue de tout ce qui pouvait plaire à son Père afin de la mettre sans cesse à exécution : *ego quae placita sunt ei facio semper* (2) ; sinon cette fidélité de tous les instants de sa vie à observer jusqu'au moindre iota, au plus petit point des volontés de son Père : *meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me ?* (3). Telle est la vie que le Coeur de Jésus puise continuellement dans le sein de son Père, vie qui le fait agir sans cesse en [p.297] vue de lui et pour lui ; telle est cette vie toute divine qu'il communique au Coeur si pur de sa Très Sainte Mère et que par Elle il désire tant nous inoculer à nous les Enfants de

son Coeur adorable, de telle sorte que, par suite de cette union avec ces Coeurs Sacrés, nous n'agissons en tout et partout qu'en vue de sa gloire à procurer dans le dessein de lui plaire et d'accomplir toutes les volontés divines sur nous ; vie vraiment divine, qui fait que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie demeurent en nous et que nous demeurons en ces divins Coeurs, pour produire sans cesse des fruits dignes de la vie éternelle.

(1) Joan. VIII, 50.

(2) Joan. VIII, 29.

(3) Joan. IV, 34.

Heureux et mille fois heureux serons nous... si rien en nous de l'homme du péché ne vient intercepter cette divine action des Coeurs Sacrés sur tout nous-mêmes, ce suc spirituel qui du cep de la vraie vigne circule dans toutes les branches pour les alimenter de la même vie, cette sève toute mystique qui corrige toute l'amertume et toute l'âpreté de l'olivier sauvageon pour nous rendre participants de la douceur et de la fécondité de l'olivier franc, *socius radicis et pinguedinis olivae*, en un mot ce commerce ineffable établi entre Dieu et sa créature qui fait que nous sommes un commencement de sa substance, *initium substantice ejus* et qui finit par nous amener à cette heureuse consommation dans l'unité qui forme de tous nos coeurs comme un seul et même coeur dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, *ut sint consummati in unum*.

Or pour savoir si nous jouissons du bonheur de cette ineffable union dans les Sacrés Coeurs et si nous sommes rendus participants de leur vie toute divine, comprenons encore ces paroles si profondes du grand Apôtre : si nous vivons d'une vie toute spirituelle, marchons dans cette voie de manière à produire des fruits surnaturels d'une vie toute divine ; *si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus* (1) : telle vie, telles oeuvres. Pour cela tenons-nous à nous mêmes, au commencement du moins de chacune de nos principales actions, ce [p.298] langage que le Sauveur du monde se tenait à lui-même devant ses Apôtres, en allant du Cénacle au Jardin des Oliviers : Afin que le monde connaisse, s'écria-t-il, que j'aime mon Père, et que ses ordres, tels qu'il me les a intimés, tels je saurai les exécuter ; levez—vous, et allons. Et où allait-il ? à la mort et la mort de la croix; *ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio; surgite eamus hinc* (2). Voilà le cri d'un Coeur qui aime et qui vit d'une vie toute divine ; aussi quelle générosité, quel dévouement dans l'exécution!

(1) Gal. V, 25.

(2) Ioan. XVI, 31.

Montrons, nous aussi, Enfants des Sacrés Coeurs, dans la pratique, que nous savons puiser dans cette union avec ces divins Coeurs quelque chose de leur vertu, de leur force et de leur amour pour le sacrifice. On nous l'a redit déjà bien des fois, on ne cessera de nous le répéter, être Enfant des Sacrés Coeurs et être victime, c'est tout un. Sans doute la nature, la chair et les sens ne trouvent pas leur compte dans cette vie d'union avec les Sacrés Coeurs, dans cet esprit d'immolation habituelle, à leur exemple ; mais toutefois ce n'est qu'à cette condition que nous vivrons, que nous nous renouvellerons, que nous progresserons. Ayons donc le même esprit de foi que le grand Apôtre, la même louable ambition, les mêmes sublimes aspirations ; et dût l'homme extérieur faiblir en nous de plus en plus dans la poursuite de ce qui doit faire l'objet de nos plus ardents désirs, consolons-nous, réjouissons-nous, par la pensée que l'homme intérieur ira se renouvelant en nous de jour en jour, *licet is qui loris est, noster homo corrumpatur, tamen is qui intus est renovatur de die in diem* (1).

(1) 2 Cor. IV, 16.

C'est là le but que nous nous proposons d'atteindre... dans cette réponse aux voeux que vous avez bien voulu nous adresser. Vous ne désirez rien tant, nous avez-vous dit, que de voir notre bien bien chère Congrégation prendre de nouveaux développements, progresser et prospérer de plus en plus, en se [p.299] renouvelant dans l'esprit de sa vocation. Eh bien! que chacun d'entre nous s'efforce selon la mesure de la grâce qui lui sera donnée d'En-Haut, de se renouveler de jour en jour, en reproduisant en soi quelques traits principaux qui caractérisent les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et surtout en puisant dans ces divins Coeurs quelque

chose de cette vie toute spirituelle et toute divine dont ils vivent pour Dieu, et vos désirs seront satisfaits et vos vœux réalisés.

Terminons un sujet qui nous intéresse à tant de titres... par ces réflexions tout à fait pratiques : Puisque la sainteté inhérente à notre profession religieuse est telle, nous dit le pieux auteur de l'Imitation, que nous devrions marcher sans cesse en la présence de Dieu comme des anges de Pureté, c'est une obligation pour nous, tous les jours et au commencement de chaque journée, de renouveler la ferme détermination que nous avons prise d'être tout à Dieu, en disant : Seigneur aidez-moi aujourd'hui plus que jamais dans ma sainte entreprise de tendre à la perfection ; car, je le reconnais ici, comme un serviteur inutile, tout ce que j'ai fait jusqu'à présent pour vous n'est rien en comparaison de ce que j'aurai dû faire, *Da mihi nunc hodie perfecte incipere, quia nihil est quod hactenus feci* (1).

(1) Imit. I 19.

De plus, nous devons avoir une ferme confiance que nous réussirons dans cette sainte entreprise du renouvellement intérieur, à l'aide de la protection des Sacrés Coeurs qui ne saurait nous manquer, à nous qui sommes leurs Enfants. Voilà pourquoi nous devons nous écrier avec le Roi-Prophète : Heureux est l'homme qui a mis toute sa confiance en Vous, ô mon Dieu, et qui attend tout de vous. Dans cet espoir il a disposé dans son coeur comme des degrés pour s'élever jusqu'à vous de cette vallée de larmes, de ce lieu d'exil où il s'est trouvé placé par suite de la prévarication de nos premiers parents. Le divin Législateur répandra ses bénédictions abondantes sur ceux qui seront ainsi disposés ; ils iront tous les jours en croissant en force et en vertu jusqu'à ce qu'il leur soit donné de voir le Dieu [p.300] des Dieux dans la céleste Sion. *Ibunt de virtute in virtutem* (1). Saint Augustin fait observer paraphrasant ces belles paroles, que les degrés par où l'on s'élève toujours sont dans le coeur: concluons donc avec ce grand Docteur que plus nous aimerons plus nous nous élèverons. *Quanto ergo plus amaveris tanto plus ascendes* (2).

(1) Ps. LXXXIII.

(2) In Ps. 83.

Enfin, notre confiance dans cette grande affaire de notre renouvellement intérieur dans les voies de la perfection doit s'élever jusqu'à la hauteur d'une sainte hardiesse et d'une espèce de témérité autorisée par ces paroles du Prophète Isaïe : Ceux qui s'appuient sur le Seigneur emprunteront sa force toujours nouvelle ; comme les aigles, ils retrouveront sans cesse d'autres ailes pour voler ; ils courront sans se fatiguer ; et dans leur marche rapide, ils n'éprouveront aucune défaillance : *current et non laborabunt, ambulabunt et non deficient* (1). Plaise aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie bénir tous leurs Enfants au commencement de cette année, de telle sorte, que chacun d'eux se renouvelle de jour en jour dans l'esprit de sa vocation et contribue pour sa part à cette ère de renouvellement, de progrès et de prospérité que nous attendons pour notre bien aimée Congrégation tout entière.

(1) Is. 45, 31.

CHAPITRE II

Vertus des Enfants des Sacrés Coeurs

[p.301] La circulaire du 29 Juin 1869 fut un nouveau pas dans l'enseignement de la doctrine sur la dévotion aux Sacrés Coeurs dans la Congrégation. Une petite introduction signale l'occasion de la lettre et sa connexion avec la circulaire antérieure. La Famille des Sacrés Coeurs doit vivre de la vie qui est propre aux Sacrés Coeurs ; c'est là qu'elle trouvera sa perfection. Mais quelles sont les vertus principales que doit pratiquer un Enfant des Sacrés Coeurs ?

Le Très Révérend Père Euthyme trouve la réponse dans un texte de la deuxième épître de Saint Pierre, où le Prince des Apôtres proposait aux premiers chrétiens les vertus par lesquelles ils devaient gravir, comme par divers degrés, la montagne de la perfection. Un

aperçu général de ces vertus et l'application aux Enfants des Sacrés Coeurs forme le premier paragraphe de la circulaire.

Cet ensemble de vertus peut être divisé en deux parties : les quatre premières regardent la perfection de la vie individuelle, qui doit être fondée sur la Foi, se manifester avec force et avec prudence et se compléter par la mortification ; les trois autres nous portent vers Dieu et vers le prochain ; nous en ferons deux paragraphes différents.

La lettre se termine par une exhortation de Saint Pierre qui nous engage à goûter les précieux avantages attachés à la pratique de ces vertus.

Remarquons ici que la division en paragraphes ne se trouve pas dans l'original ; elle a été introduite uniquement pour rendre plus agréable la lecture. Et maintenant passons à l'introduction.

Si nous avons été heureux dès le commencement de cette année, à l'occasion des voeux que vous avez bien voulu former pour nous, de vous donner quelque petit aperçu de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, nous ne le sommes pas [p.302] moins au milieu de cette même année, de venir encore appeler votre attention sur un sujet aussi intéressant pour nous, Enfants de ces divins Coeurs, surtout après cette fête de notre Saint Patron, que nous aimons à vous voir célébrer comme une véritable fête de famille, et où tant de voeux et de prières sont montés au ciel pour nous, ce dont nous vous remercions avec effusion de coeur.

C'était comme un moyen bien efficace de faire prospérer notre chère Congrégation que nous vous invitons, il y a six mois, à vous renouveler de jour en jour dans l'esprit de notre sainte vocation, en vous attachant à vivre de plus en plus de la vie qui est propre aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, vie d'amour, vie de charité toute divine, et par là même, vie d'union avec toutes leurs intentions si parfaites, qui ne sont et ne peuvent être que de procurer la gloire de Dieu, d'envisager le bon plaisir divin, d'accomplir la volonté du Père céleste en tout et partout et dès lors, tout en vivant à l'intérieur de cette vie surnaturelle de la grâce, qui est comme une participation de la nature divine, de chercher à la faire resplendir à l'extérieur par la reproduction en nous-mêmes de plus en plus fidèle des traits principaux de la douceur et de l'humilité de coeur qui caractérise ces divins Coeurs.

Aujourd'hui c'est comme un expédient non moins puissant pour vous affermir et pour vous enraciner en quelque sorte dans votre sublime vocation, que nous ne craignons pas de venir faire passer sous vos yeux le cortège si admirable et si aimable tout à la fois des vertus principales qui découlent pour nous de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, si cette dévotion est bien entendue et bien comprise : c'est ainsi que vivant de leur esprit, nous marcherons dans leur esprit, d'après ces paroles d'un sens si profond du grand Apôtre : si nous vivons d'une vie toute spirituelle, donnons dans l'ensemble de notre conduite des signes d'une vie toute spirituelle : *si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus* (1).

(1) Gal. V, 25.

[p.303] § I. - Aperçu général

Ici pour vous développer toute notre pensée... nous nous attacherons à suivre pas à pas l'Apôtre Saint Pierre, lui, le premier Chef, après Notre Seigneur Jésus Christ, de la grande famille des chrétiens, lui qui leur enseignait à invoquer Dieu comme un bon Père, tout en le servant avec une certaine crainte, *etsi patrem invocatis* (1); lui qui se plaisait à leur donner le doux nom d'enfants nouveau-nés, *sicut modo geniti infantes* (2); lui qui apprenait avec tant de douceur et une si profonde humilité au Chef spirituel de chaque Famille particulière formant une Eglise, à paître le troupeau que Dieu leur avait confié, non par la violence mais par l'amour, non dans un esprit de domination, mais par l'entraînement du bon exemple donné du fond du coeur, *pascite qui in vobis est gregem Dei, non coacte, sed spontanee, sed forma facti gregis ex animo* (3).

(1) I Petr. I, 17

(2) Petr. II, 2.

(3) Petr. V, 2, 3.

Écoutons-le donc avec une profonde attention, ce premier Père de tous les chrétiens, dont le cœur était attaché à son bon Maître plus que tout autre Apôtre, quand il les avertit comme ses enfants de ne pas se rendre indignes de ces grands et inappréciables bienfaits, dont ils ont été comblés par la bonté divine, de ne pas déchoir du haut rang où ils avaient été élevés par cette admirable participation à la nature divine, *divinae consortes naturae*, et par là même de ne pas laisser perdre cet inestimable trésor de l'adoption des Enfants de Dieu, dont ils avaient été enrichis par la pure libéralité de leur Père céleste. « Mettant de côté, leur disait-il, tout autre soin et toute autre préoccupation, *vos autem curam omnem subinferentes* (1), n'ayez de soucis que pour bien unir et resserrer entr'eux, tous les anneaux de cette chaîne mystique de toutes les vertus qui vous sont propres comme à des dignes Enfants de Dieu, [p.304] et dont le dernier chaînon doit être si fortement rivé au Cœur de votre bon Maître ; ainsi à la foi, qui est le premier et solide fondement de toutes les vertus chrétiennes, joignez la vigueur dans l'action qui rendra votre foi vive et agissante, *ministrare in fide vestra virtutem* ; à cette énergie surnaturelle sachez allier la science qui n'est autre que la prudence chrétienne, qui sert à nous diriger dans la pratique des bonnes oeuvres pour qu'elles rapportent leurs fruits en leurs temps, *in virtute autem scientiam* ; à la science unissez l'abstinence ou la mortification qui nous fait acquérir un si grand empire sur nous-mêmes, pour nous sevrer de tous les plaisirs et de toutes les jouissances illicites d'ici bas, *in scientia autan abinentiam* ; mais de cette abstinence ne séparez pas l'anneau de la patience, qui fait supporter au moins sans nous plaindre toutes les épreuves de cette misérable vie, *in abinentia autem patientiam* ; à cette patience unissez la piété, qui vous fera honorer Dieu en esprit et en vérité et lui rendre le culte d'amour qu'un enfant doit à son Père, *in patientia autem pietatem* ; piété qui ne se borne pas dans ses aspirations à Dieu seul, mais qui embrassant dans ses étreintes d'amour tous les hommes, comme ses enfants, engendre la charité fraternelle, *in pietate autem amorem fraternitatis* ; mais cet amour du prochain, considéré comme frère, est inséparable de la charité, de cet amour de Dieu qui domine tout, qui informe tout, qui perfectionne et consomme tout, parce qu'il s'élève jusqu'à Dieu considéré en lui-même et ne veut se reposer qu'en Dieu comme premier principe, fin suprême et centre de tout, *in amore autem fraternitatis charitatem*.

(1) 2 Petr. I, 5.

Si donc toutes ces vertus, avec l'heureuse alliance qui les unit entr'elles d'une manière si merveilleuse, se trouvent en vous et surabondent en vous, elles ne vous laisseront dépourvus d'aucun des mérites, ni privés d'aucun des fruits qui sont la récompense de la foi en Notre Seigneur Jésus Christ, notre Sauveur à tous, *non vacuos, nec sine fructu vos constituent in Domini nostri Jesu Christi cognitione* ; tandis que, quiconque parmi les chrétiens a négligé de faire une bonne provision de toutes ces vertus est vraiment comme un aveugle qui marche [p.305] à tâtons au milieu des ténèbres, vu que le peu de lumière qui rejaillit pour lui de sa foi morte ne suffit pas pour éclairer tous les sentiers qui le dirigeraient vers Dieu, et pour le faire arriver d'un pas ferme et assuré jusqu'à Lui.

Voilà pourquoi, mes frères, vous devez vous appliquer plus que jamais, à l'aide de toute sorte de bonnes oeuvres, à vous affermir dans votre vocation et à rendre certaine pour vous, autant que possible, l'élection que Dieu a faite de vous en vue de la communication de sa gloire éternelle, *magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciat*. Par ce moyen vous éviterez à l'avenir, pour votre bonheur, toutes les fautes qui pourraient vous séparer de votre Dieu et vous vous préparerez une large part à la magnifique récompense, qui vous est réservée dans le royaume éternel de notre Sauveur et Seigneur Jésus Christ, *sic abundanter ministrabitur vobis introitus in ceternum regnum Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi* (1).

(1) 2 Petr. I, II.

Tel est l'ensemble des vertus que l'Apôtre Saint Pierre, en sa qualité de Chef de la grande famille des chrétiens, aimait à leur proposer, comme un Père à ses enfants ; et tout en leur remettant sous les yeux ces diverses obligations, il en composait avec un art admirable comme une chaîne mystique, toute brillante d'or et de pierreries, qui servait tout à la fois à les parer et

à les enrichir, à les fixer invariablement dans leur sainte vocation et à les river plus fortement que jamais au Coeur de leur divin Maître, à les soulever de cette terre de misère et de corruption où nos coeurs ne sont malheureusement que trop souvent collés, pour les élever jusqu'au ciel et leur donner ainsi entrée dans le royaume éternel de Dieu le Père et de Notre Seigneur Jésus Christ son divin Fils.

Pourriez-vous maintenant ... vous étonner que nous venions à la suite de ce glorieux Chef du Collège Apostolique vous rappeler cette série de vertus qui vous sont propres dans votre état, comme Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie?

[p.306] Comme appartenant à une Congrégation approuvée par le Saint Siège, vous formez une de ces familles religieuses qui font, d'après Saint Cyprien et Saint Bernard, l'un des plus beaux ornements de l'Eglise de Dieu, et qui, menant sur la terre une vie toute céleste, se détachent tellement de toutes les choses d'ici bas qu'elles ne forment qu'un seul et même esprit avec Dieu ; mais bien plus, comme appartenant à la Famille des Sacrés Coeurs, vous n'avez même rien à envier à toutes les familles privilégiées dont parle le Prophète Zacharie (1), qui ont pour fin spéciale de méditer et de pleurer sur quelques circonstances de la Passion et de la Mort de Notre Seigneur Jésus Christ, puisque vous avez pour partage la dernière de ces circonstances qui est comme le complément de l'oeuvre de notre Rédemption, je veux dire, l'ouverture du côté sacré de notre Sauveur, et par là même le culte de son divin Coeur qu'il vous est donné de contempler à tout instant et en le contemplant, de le pénétrer, de vous y cacher, de vous y abîmer, pour vous unir à lui de la manière la plus intime. C'est là ce secret admirable de la fin de notre Institut, que l'Apôtre de l'amour, le disciple bien aimé, nous a lui-même révélé, lorsque, témoin oculaire de ce mystère, à la vue de ce côté de Jésus entr'ouvert par la lance d'un soldat romain et d'où jaillirent soudain et du sang et de l'eau, il s'écrie dans un transport extatique : C'est ainsi qu'à été accomplie la prophétie qui avait dit longtemps auparavant : Il y en aura qui tiendront les yeux sans cesse arrêtés sur le Coeur de celui qu'ils auront transpercé, *videbunt in quem transfixerunt* (2).

(1) Zac. XI, 12.

(2) Joan. XIX, 37.

Or tel est le merveilleux enchaînement des oeuvres que l'on demande de nous comme nous étant propres, de nous, Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, de nous, qui avons été en quelque sorte baptisés dans ce sang précieux et dans cette eau miraculeuse, qui ont jailli du Coeur de notre Dieu Sauveur au moment même où le coup de la lance du soldat romain, tout **[p.307]** en transperçant ce côté sacré, faisait ressentir son contre coup dans le Coeur si pur et si aimant de notre bonne Mère, devenue déjà notre corrédemprtrice dans l'affaire de notre sanctification et comme telle, recueillant les dernières gouttes du Coeur de son divin Fils, pour nous en faire l'application.

§ 2. - *La foi, la force, la prudence et la mortification*

D'abord... vous devez avoir foi dans votre sainte et sublime vocation, comme Enfants des Sacrés Coeurs, étant bien persuadés qu'elle s'élève de beaucoup au dessus des choses d'ici bas, et que parmi certaines choses célestes, elle dépasse les hauteurs des cieux, d'après une expression hardie du grand Saint Bernard, vu qu'elle vous fait adhérer à Dieu pour n'avoir qu'un même esprit avec Lui. C'est qu'en effet, pour vous rendre leurs Enfants, ces divins Coeurs ont opéré en vous comme une création toute nouvelle, et que par voie de génération toute spirituelle ils vous ont faits à leur image et ressemblance, à tel point que leur vie toute céleste et toute divine vous est communiquée, que vous ne vivez plus d'une vie toute terrestre et toute naturelle, mais bien d'une vie toute surnaturelle et toute d'amour, qui ne respire que la gloire de Dieu, l'accomplissement des volontés du Père céleste et le bon plaisir divin en toutes choses. Ainsi fidèles à votre vocation, vous pouvez dire en toute vérité : Non, ce n'est pas nous qui vivons, ce sont les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie qui vivent en nous, pour nous et avec nous.

Or telle est la vertu expansive de cette glorieuse adoption des Enfants des Sacrés Coeurs, qu'il y a toujours irradiation à l'extérieur de cette vie intérieure et toute cachée en Dieu, à l'aide des traits principaux de l'humilité et de la douceur d'esprit qui distinguent et caractérisent ces divins Coeurs, en sorte qu'à la simple vue d'un véritable membre de notre Institut, on puisse dire sans crainte de se tromper : c'est bien là un Enfant des Sacrés Coeurs. Et dès lors que cette idée vraie de votre sublime vocation sera bien arrêtée dans votre esprit, vous saurez [p.308] par là-même l'apprécier à sa juste valeur. Il vous sera sans doute permis, par un louable sentiment d'humilité d'estimer, si vous le voulez, les autres familles religieuses plus que la vôtre ; mais aimer les autres plus que votre propre famille, cette Famille des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, non, jamais ! Telle a été la pensée de Saint François de Sales inoculée à ses enfants de la Visitation de Sainte Marie, telle doit être la vôtre ; car tout repose sur cette foi inébranlable en la sainteté et la sublimité de sa vocation, ainsi que sur cette estime et cet amour qui en sont les conséquences toutes naturelles : *in fide vestra*.

De cette foi inébranlable en sa vocation, de cette estime et de cet amour pour elle, naît comme tout naturellement le dévouement qui se traduit par la vigueur dans l'action, *in fide vestra virtutem, id est in agendo vigorem*, dit un savant commentateur. En effet ... si vous vous regardez tous comme formant une même Famille religieuse dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, dès lors l'oeuvre de ces divins Coeurs n'est point pour vous une oeuvre étrangère, *alienum opus* ; mais c'est une oeuvre qui vous est propre, une oeuvre qui est vôtre proprement dit, et par là même comme enfants de famille, en ayant les sentiments nobles et élevés, bannissant de votre coeur toute pensée, tout sentiment d'égoïsme, vous savez vous oublier vous-mêmes et sacrifier vos intérêts privés à l'intérêt général, qui est celui de la famille. Vous comprenez alors toute l'étendue du sens de ces paroles du grand Apôtre que l'on ne saurait trop méditer dans les familles religieuses et qui doivent nous servir comme de devise dans la nôtre et de règle dans toutes nos actions : que personne ne recherche ce qui est de ses propres intérêts, mais plutôt les intérêts de ses frères, qui sont ceux de la famille, *nemo quod suum est quaerat, sed quod alterius* (1). Ces paroles, mises en pratique au sein des familles religieuses, ont enfanté des prodiges, c'est là le secret de toutes ces oeuvres entreprises avec tant d'intrépidité et même avec une espèce de témérité, soutenues avec tant de cons- [p.309] tance et de fermeté, poussées avec tant de vigueur et d'énergie et menées si heureusement à bonne fin, à la grande surprise de ces âmes pusillanimes qui ne sauraient s'élever au dessus de l'étroite sphère de leur amour propre.

(1) I Cor. X, 24.

Ah! daignent les Sacrés Coeurs ne pas permettre qu'un seul de leurs Enfants se reconnaisse dans ce miroir si fidèle des sentiments de l'égoïste, que le pieux auteur de l'Imitation met sous nos yeux, en lui disant : « Souvent vous croyez agir par amour et dévouement, et vous ne suivez au contraire que les idées basses et charnelles qui dominent en vous, parce qu'il est rare que vous osiez vous affranchir de la nature, de la chair et du sang qui règnent en vous avec la volonté propre, l'espoir d'un gain sordide et la recherche de vos aises et de vos commodités ». Mais bien plutôt, fassent ces divins Coeurs, que vous soyez tous de ces enfants de famille entièrement désintéressés et vraiment dévoués, qui réalisent dans leur conduite de tous les jours ces paroles du même auteur : « Celui-là fait beaucoup, qui aime beaucoup, et que son dévouement porte à bien faire ce qu'il a à faire ; et il ne fait ainsi toutes choses que parce qu'il s'attache à servir les intérêts de la communauté bien plus que les siens propres, *bene facit qui communitati magis quam suae voluntati servit* » (1). Ainsi c'est dans l'estime et l'amour de sa vocation que se produit ce beau dévouement qui enfante cette vigueur et cette énergie merveilleuses dans l'action, *in fide virtutem*.

(1) Imit. L i, c. XV, n. 2.

Toutefois... votre dévouement, pour qu'il puisse être contenu dans de certaines limites, doit être réglé et modéré par la prudence. C'est ce que nous donne à entendre l'Apôtre Saint Pierre par les paroles qui suivent : *in virtute autem scientiam*, au dévouement vous devez savoir allier la science ; or, cette science, nous disent les commentateurs, n'est autre chose que la science pratique, ou mieux encore la vertu de prudence qui doit présider à toutes nos oeuvres,

les régler et les modérer, de manière à nous faire tenir compte des divers milieux [p.310] par où nous passons, et des circonstances particulières où la divine Providence nous a placés, sans jamais chercher à sortir de nous-mêmes, de la sphère que l'obéissance et par là-même la volonté de Dieu nous a tracée.

C'est cette science que le grand Apôtre recommandait tant aux fidèles de Rome, avec ce ton d'autorité qu'il savait si bien prendre quelquefois : « Je vous parle ici, leur disait-il, en vertu de la grâce de l'apostolat qui m'a été donnée d'En-Haut ; n'ayez point des pensées et des sentiments qui dépassent votre portée, mais tenez-vous dans les bornes de la sobriété et de la modération, n'agissant que selon la mesure des dons que le Seigneur vous a départis : *non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (1) ; c'est encore sur cette science pratique qu'il appelait l'attention des fidèles de Corinthe quand il leur disait « Si quelqu'un parmi vous croit savoir quelque chose, il n'a pas encore appris la manière dont il devait le savoir, puisque dans sa conduite, ces connaissances nuisent à la prudence de ses actes » ; aussi ce grand Apôtre, pour ne point tomber dans ce défaut qu'il reprochait aux premiers fidèles, évitait-il avec soin d'empiéter sur les droits des autres ; et malgré tout le zèle dont il était dévoré pour étendre le royaume de Dieu et procurer sa gloire, il se renfermait exactement dans le cercle de ses attributions apostoliques, et voilà pourquoi il pouvait leur dire avec assurance : « Pour nous, mes frères, nous ne cherchons point à nous glorifier d'une manière démesurée, comme certains parmi vous ; mais nous nous en tenons à la mesure que Dieu nous a tracée dans l'exercice de notre saint ministère ; et bien loin de dépasser les limites qui nous sont fixées pour aller moissonner dans les champs d'autrui, nous nous estimons trop heureux de rester dans notre propre sphère, parce que là, nous n'en doutons pas, et là seulement, la bénédiction d'En-Haut nous accompagnera, pour nous faire récolter avec abondance les fruits de ce que nous aurons semé dans cette partie du champ du Père de famille, qui nous a été assignée ».

(1) Rom. XII, 3.

[p.311] Or ces leçons et ces exemples de l'Apôtre des gentils, en tous points conformes à cet enseignement du Prince des Apôtres que nous vous développons ici, nous donnent la clef de cette sentence devenue si célèbre dans la bouche de l'humble Saint Vincent de Paul, qu'il ne faut jamais enjamber sur la Providence, sentence à l'aide de laquelle il a couvert d'établissements religieux, aussi durables que la postérité, et le sol de notre France et diverses parties du monde.

C'est donc vous redire... avec tout le poids de l'autorité attachée à de si puissants enseignements et à de si touchants exemples, que comme Enfants des Sacrés Coeurs, dans tous les travaux que l'obéissance et le dévouement vous feront entreprendre pour leur gloire, la bénédiction de ces divins Coeurs vous accompagnera d'autant plus fidèlement que, par suite de cette heureuse alliance de la vigueur dans l'action et de la prudence, ce sera moins vous qui agirez, que l'action des Sacrés Coeurs qui opérera en vous et par vous, *in virtute autem scientiam*.

Mais il est encore de la vertu de prudence de nous diriger de telle sorte dans toutes nos voies que nous arrivions sûrement à la fin que nous nous proposons d'atteindre; et voilà pourquoi le Prince des Apôtres plein de sollicitude pour tous les membres de l'Eglise militante qu'il voulait, en traversant la mer orageuse de ce monde, faire arriver heureusement au port de la vie éternelle, leur propose l'abstinence et la patience, et par là-même la mortification, comme moyens bien efficaces pour atteindre leur fin toute surnaturelle ; *in scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam*.

L'abstinence! la patience! Mais ces deux moyens ont par eux-mêmes une telle vertu, que les philosophes de l'antiquité païenne, à l'aide des seules lumières de la raison, ont compris toute l'énergie du remède que l'on pouvait puiser dans la pratique de ces deux vertus, pour guérir les diverses faiblesses de la nature humaine, et arriver ainsi à la possession de la sagesse dans l'ordre naturel ; *sustine et abstine*, patience et abstinence, ne cessaient-ils de redire aux disciples qui se présentaient à leur école pour apprendre la sagesse humaine, et [p.312]

sans doute que dans ces deux paroles, sans trop le savoir, ils faisaient entendre comme un écho lointain de ces deux sentences de l'Esprit-Saint nous proposant les voies sûres pour aller à Dieu : la sagesse ne se trouve point dans la terre de ceux qui vivent mollement au gré de leurs désirs déréglés ; *non invenitur (sapientia) in terra suaviter viventium* (1) ; l'homme patient vaut mieux que l'homme courageux et celui qui est maître de ses passions l'emporte sur le conquérant qui prend les villes d'assaut, *melior est patiens viro torti* (2).

(1) Job. XXVIII, 13. (2) Prov. XVI, 32.

Quelle leçon nous est donnée ici par celui qui étant la lumière créée, illumine tout homme venant en ce monde et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce ! Quel puissant enseignement pour nous Enfants des Sacrés Coeurs ! Car enfin, si ces deux vertus ne peuvent s'acquérir sans que l'on se mortifie, sans que l'on souffre, dans le Christianisme comme dans le paganisme, nous qui par état devons être des victimes, nous qui sommes sortis au jardin des oliviers du Coeur agonisant de Jésus, et de son Coeur transpercé d'un coup de lance sur le mont du Calvaire, nous qui avons été comme baptisés dans ce sang précieux et dans cette eau merveilleuse qui ont jailli de son côté sacré, ne devons-nous pas regarder, comme une stricte obligation pour nous, de nous adonner généreusement à la mortification tant intérieure qu'extérieure, soit en faisant de nos corps et de tous nos sens, au moins par la privation de ce qui pourrait trop les flatter, tout autant d'hosties saintes, vraies et agréables à notre Dieu, soit en livrant une guerre acharnée à tous nos penchants déréglés et jusqu'à nos plus petites passions, en humiliant ici notre amour propre et contrariant là notre volonté propre ?

C'est ainsi que nous entrerons dans l'esprit de notre sainte vocation, et qu'Enfants des Sacrés Coeurs, nous nous regarderons et nous nous constituerons victimes par état. Ah ! c'était bien là... la pensée de notre vénérable Fondateur, le Bon Père, quand il s'écriait en réfléchissant sur les desseins adorables de la divine Providence qui semblait vouloir, à ses yeux, que notre Institut fût sans cesse traversé par quelques nouvelles épreuves : « Mes enfants seront donc toujours les enfants de la croix ! Ils auront donc continuellement le deuil dans le coeur en union avec le Coeur de Jésus agonisant ! Ils seront donc toujours au pied de la croix pour y recueillir avec soin, pour y goûter et savourer avec délices la douce absinthe qui découle des pieds et des mains et surtout du côté adorable de notre bon Maître ! »

Entrons dans ces sentiments qui sont bien en effet ceux du Coeur souffrant de Jésus, versant jusqu'à la dernière goutte de son sang précieux pour notre amour, et ceux du Coeur si compatissant de Marie Immaculée : *hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* ; comprenons bien maintenant dans notre état de victime, qui est l'état propre des Enfants des Sacrés Coeurs, la raison de toutes les épreuves, par lesquelles il plaît à la divine Providence de nous faire passer si fréquemment ; et après avoir appris, dans la foi en notre sublime vocation, avec quelle vigueur et avec quel dévouement nous devons agir habituellement, apprenons également par la science de cette même vocation, que l'abstinence et la patience sont des moyens sûrs et efficaces pour nous faire atteindre le but de notre Institut : *in scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam*.

§ 3 — La piété, l'union fraternelle, la charité.

Du reste... vous devez d'autant moins reculer devant ce sacrifice et cette immolation de tout vous-même à l'aide de la mortification, soit intérieure soit extérieure, que cette habitude de vous vaincre et de vous renoncer vous-même, vous amène à rendre à Dieu le culte que vous lui devez comme Enfant des Sacrés Coeurs : c'est ce que nous insinuent ces paroles d'un sens si profond du Prince des Apôtres : *in patientia autem pietatem*, la piété dans la patience, ou mieux dans l'habitude des souffrances.

[p.314] Qu'est-ce en effet que le don de piété ? L'Ange de l'Ecole, le grand Saint Thomas, va nous l'apprendre : « La piété est cette disposition habituelle de l'âme qui la rend le prompt et docile instrument de l'Esprit-Saint pour se tourner vers Dieu, par un mouvement d'affection

filiale, et l'honorer comme son Père ». Dès lors, si telle est la piété, elle est par là-même comme le veut encore Saint Augustin : « Le culte de Dieu par le coeur surtout ». C'est par conséquent cette adoration en esprit et en vérité, cette adoration vraie, cette adoration intérieure, du fond du coeur, dont Notre Seigneur Jésus Christ parlait à la Samaritaine, quand il lui disait que Dieu le Père est esprit, et qu'il recherche des adorateurs tels qu'ils l'adorent sincèrement et du fond du coeur, et non pas seulement en apparence et par la seule posture du corps : *nam et Pater tales quaerit qui adorent eum in spiritu et veritate* (1). Or, qui ne voit tout de suite que sans cette habitude du sacrifice de tout nous-même, ce culte de Dieu par le coeur, la véritable piété, ne saurait exister pour nous ?

(1) Joan. IV, 23. 24.

C'est là ce que Dieu donnait à entendre autrefois aux juifs trop amateurs d'eux mêmes, par la bouche du Prophète Isaïe : « Pourquoi, Seigneur, s'écriaient les faux adorateurs, n'avez-vous pas abaissé vos regards sur nous, quand nous avons jeûné? Pourquoi nous avez-vous dédaignés, quand nous avons humilié nos âmes devant vous? Ah!, répond le Seigneur, c'est qu'au jour de votre jeûne je n'ai trouvé en vous que des serviteurs pleins de volonté propre, que dis-je, des esclaves de leurs fantaisies et de leurs caprices », selon la force du mot hébreu : *ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (1).

(1) Is. LVIII, 3.

Et ce reproche si bien fondé, Notre Seigneur Jésus Christ le redit aux juifs de son temps par ces terribles paroles: « Hypocrites, le prophète Isaïe a eu raison de dire de vous: Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son coeur est bien loin de moi ; aussi c'est en vain qu'ils m'honorent, puisqu'ils ne retirent d'un pareil culte ni le moindre mérite, ni le plus léger avantage. Tant il est certain que sans la vraie mortification, qui ne l'est qu'à [p.315] la condition d'être passée chez nous en habitude, le culte de Dieu ne saurait être vrai non plus parce que le coeur, l'intérieur, ferait défaut et qu'il y aurait ainsi absence de piété filiale.

Prenons garde, nous surtout Enfants des Sacrés Coeurs, qui par état devons être des victimes, non pas d'un moment mais à tous les instants du jour et de la nuit, puisque c'est le jour et la nuit que nous avons l'insigne honneur et l'ineffable bonheur de nous présenter aux pieds des saints autels, en qualité d'adorateurs, prenons garde, dis-je, d'offrir seulement des adorations à l'extérieur et en apparence ; prenons garde de n'être que de corps devant le saint Sacrement, si nos coeurs et nos esprits ne sont pas humiliés en présence de la divine Majesté par suite de nos immortifications habituelles ; prenons garde de ne prier que du bout des lèvres et de n'être des victimes que de nom, si nous ne nous efforçons de renoncer et de mourir à nous-mêmes, à notre amour propre, à notre volonté propre, toutes les fois que nos penchants déréglés veulent prendre le dessus.

Ah! plutôt, imitons ces deux victimes si nobles et si augustes, les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. A partir du moment de l'Incarnation, où ces deux Coeurs se sont trouvés unis d'une manière aussi intime que merveilleuse, ils ont accepté par avance toutes les épreuves, tous les sacrifices, toutes les croix qu'il plairait à la divine Providence de leur imposer, en disant l'un et l'autre avec une admirable générosité : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit (fait) selon votre parole : *ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* (1); me voici, ô mon Dieu, je viens pour faire en tout et partout vos saintes et adorables volontés, *ecce venio... ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (2). Cette oblation de tout eux-mêmes ils l'ont renouvelée tous les jours, à tous les instants de leur vie temporelle, et ils l'ont consommée sur l'autel de la croix, en sorte que d'après la belle pensée de saint Bernard, le sacrifice du soir n'a été que la réalisation et le couronnement du sacrifice [p.316] du matin, et parce qu'ils ont été l'un et l'autre des victimes par état dans l'exercice habituel de la mortification, ils ont été par là-même des adorateurs en esprit et en vérité, et eu égard à leur piété filiale, la Justice divine a été satisfaite et désarmée, et la rédemption du genre humain consommée.

(1) Luc. I, 38.

(2) Hebr. X, 7.

Faisons de même... et nous rappelant que nous devons être des victimes par état, acceptons d'avance tous les matins, toutes les épreuves que l'obéissance et nos diverses positions

respectives nous tiennent en réserve ; courbons amoureusement nos épaules sous le fardeau de cette croix ; portons-la, mais sans la traîner ; et cela, tous les jours, *quotidie*, mourons à nous-mêmes encore tous les jours, *quotidie morior* ; bien plus, tenons—(nous) dans cet état de mort, tout le long du jour, *tota die*, en nous quittant nous-mêmes à toute heure et à tout instant, dans les grandes comme dans les petites choses ; alors nous entrerons plus que jamais dans l'esprit de notre Institut ; nous serons de ces adorateurs tels qu'ils sont voulus et recherchés par le Père céleste qui est esprit et vérité ; nous désarmerons la bras du Tout-Puissant avec d'autant plus de facilité que notre culte sera vrai, intérieur, et que nous honorerons Dieu par le coeur ; c'est ainsi que notre habitude de sacrifice et d'immolation et que l'exercice continu de la patience s'alliera en nous avec la piété : *in patientia autem pietatem*.

A la piété le Prince des Apôtres nous prescrit de joindre la charité fraternelle, *in pietate autem amorem fraternitatis*, et non sans raison, nous dit encore ici l'Ange de l'Ecole ; car la piété ne se borne pas au culte rendu à Dieu par le coeur, elle enlace de plus dans les liens d'une même affection tous ceux qui ont des rapports particuliers avec nous. Or quels liens plus étroits et plus intimes que ceux de la religion, je vous le demande..., pour nous surtout Enfants des Sacrés Coeurs, qui, nous donnant un commun rendez-vous dans ces divins Coeurs, de quelque partie de la terre habitable que nous nous y rendions, nous nous y trouverons toujours unis de manière à ne faire de tous (nos) coeurs qu'un seul et même coeur dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie?

Aussi, sous quelque figure ou quelque allégorie que nous [*p.317*] aimions à nous représenter notre bien chère Congrégation, tout nous y ranime à l'union des coeurs et par là—même à la charité fraternelle. Est-ce sous l'emblème d'un arbre composé de deux branches? Il n'y a toutefois qu'un seul tronc dont les racines plongent dans les divins Coeurs pour y aller puiser cette sève spirituelle qui n'est autre que la vie d'amour, dont ils vivent eux-mêmes pour la communiquer aux deux branches et la distribuer dans les plus petits rameaux de ces branches, et plus le moindre de ces rameaux puisera de cette sève, plus les nouveaux rejetons qu'il produira seront forts et vigoureux.

Serait-ce sous l'image d'un édifice dont les trois fortes assises sont la pauvreté, la chasteté et l'obéissance ? Les deux parties de notre Institut, qui composent l'ensemble de cet édifice, se trouveront toujours réunies dans une seule et même pierre angulaire, les Coeurs sacrés de Jésus et de Marie. Nous considérons-nous comme formant un corps? Les Sacrés Coeurs en sont la tête et le Coeur; nous en sommes les membres dépendant de la même tête et vivant de la même vie qui nous est inoculée du Coeur. Bien plus, l'union est telle, que selon la même image employée par le grand Apôtre, nous sommes membres dépendants les uns des autres, et participants les uns par les autres, selon la mesure qui nous est propre, de cette vie spirituelle et divine qui vient de la tête et du coeur : *vos autem estis corpus Christi et membra de membro* (1).

(1) I Cor. XII, 27.

Enfin, selon l'idée favorite de notre vénérable Père Fondateur, si nous ne composons qu'une seule et même Famille, les Sacrés Coeurs sont nos parents selon l'esprit ; ils nous ont créés spirituellement pour être à leur image et à leur ressemblance ; tous nous sommes leurs Enfants, unis par les liens surnaturels de famille, nos intérêts spirituels sont communs ; et tout en nous prévenant par des égards mutuels et par des honneurs réciproques comme membres d'un corps religieux, nous devons encore plus nous aimer les uns les autres comme membres de la Famille des Sacrés Coeurs, unis intimement entre nous [*p.318*] par les liens de la fraternité ; Honore invicem prevenientes; charitate fraternitatis invicem diligentes (1).

(1) Rom. XII, 10.

Dès lors nous rappelant que la charité fraternelle est tout à la fois patiente et bienveillante et que, s'entr'aider les uns les autres et se supporter mutuellement, c'est accomplir la loi des Sacrés Coeurs qui leur est si chère, tâchons de réaliser de notre mieux dans toute notre conduite cette admirable exhortation du grand Apôtre : «Traitez-vous entre vous en toute humilité, en toute douceur, en toute patience ; vous supportant les uns les autres avec charité. N'ayez rien de plus à coeur que de conserver l'unité d'un même esprit dans les liens de la paix.

Vous ne formez tous qu'un seul et même corps ; soyez tous animés d'un seul et même esprit, comme ayant à réaliser la même fin et les mêmes espérances, dans une seule et même vocation : *Unum corpus et unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestroae* (2). Ainsi tout est ramené à l'union des coeurs, qui est le propre de la charité fraternelle, comme celle-ci se rallie à la piété elle-même, ainsi que nous l'avons démontré, *in pietate autan amorem fraternitatis*.

(1) Ephes. IV, 4.

Enfin, nous voici arrivés à ce dernier anneau, préparé en quelque sorte par tous les autres, de cette chaîne mystique dont parle le Prince des Apôtres, je veux dire la charité, *in amore autem fraternitatis, charitatem*.

C'est cette vertu de la charité qui domine par son excellence toutes les autres vertus morales, que dis-je?, qui l'emporte de beaucoup sur les autres vertus théologiques, témoin l'Apôtre Saint Paul, *major autem horum est charitas* ; c'est elle encore qui achève et couronne l'édifice de notre perfection. En un mot, la charité c'est le pur amour, c'est Dieu aimé en Lui-même, pour Lui-même, en vue de sa bonté infinie, à cause de ses amabilités infinies.

Comment donc la charité serait-elle une vertu étrangère aux Enfants des Sacrés Coeurs, puisqu'ils sont les Enfants de [p.319] l'amour ? Ne sont-ils pas nés, comme nous l'avons déjà vu, de ces deux foyers d'amour qui n'en font pour ainsi dire qu'un ? Et dès que ces deux Coeurs ont commencé à battre, n'était-ce point au milieu des flammes de la divine charité ?

Voyez le Coeur de Jésus : les premiers moments de sa vie sont ceux d'une vie d'amour, et d'un amour parfait. Il se présente à son Père, dès les premiers instants de son Incarnation, comme se substituant à tous les holocaustes de l'ancienne loi : « Les holocaustes jusqu'ici ne vous ont point été agréables par eux-mêmes ; eh bien ! me voici à leur place, comme holocauste vivant, raisonnable et parfait, pour faire en tout et partout vos saintes et adorables volontés, en me laissant consumer tout entier par la flamme de la divine charité ». Ce qu'il a dit, il l'a fait : durant toute sa vie, ce ne sera plus une simple victime, mais ce sera la victime par excellence, la victime à l'état parfait, dévoré qu'il sera tout entier par un incendie d'amour. Et voilà pourquoi le grand Apôtre nous le présente sur l'autel de la croix, agissant par l'impulsion de l'Esprit-Saint qui est un esprit d'amour, et s'immolant comme un holocauste pur et sans tache, à la gloire de la Divine Majesté.

Or, le Coeur de Marie, foyer aussi d'amour, a eu le privilège de participer à un certain degré, à ces célestes et divines ardeurs. Dès le premier instant de sa Conception Immaculée, sa charité a égalé et même surpassé celle du plus ardent des Séraphins, nous dit Saint Liguori ; et cet amour allant toujours croissant durant les 72 années de sa vie mortelle, a pris les vastes proportions d'un immense incendie, à ce point qu'elle a succombé, holocauste pur et sans tache, à un effort de l'amour divin.

Nous donc, Enfants des Sacrés Coeurs, Enfants de l'amour divin par état, nous devons nous efforcer, selon la mesure de nos faibles forces, aidées de la grâce d'En-Haut, de passer de l'état de victimes à l'état d'holocaustes purs et sans tache. La patience et l'abstinence dont nous avons parlé plus haut, par l'empire qu'elles nous font prendre successivement sur tout nous-mêmes doivent préparer la victime ; l'habitude du sacrifice et de l'immolation, en faisant de nous, à l'aide de la piété [p.320] filiale, des adorateurs en esprit et en vérité, donne une meilleure forme à cette préparation, et la vraie charité fraternelle, ne pouvant être telle qu'au moyen des violences sans nombre exercées sur notre coeur, achève de donner la dernière disposition à la victime ; et c'est ainsi qu'un jet de flamme dévorante s'échappant du foyer des Sacrés Coeurs toujours étincelants d'amour, fait passer cet heureux Enfant des Sacrés Coeurs de l'état de simple victime à l'état de victime parfaite, je veux dire, d'holocauste pur et sans tache ; *In amore autem fraternitatis charitatem*.

Ah ! Daignent les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie accorder à un grand nombre de leurs Enfants cette grâce inappréciable de parvenir à ce dernier degré de la fin sublime de leur vocation, où, autant qu'il peut nous être donné sur cette terre d'exil et dans cette vallée de larmes, ils verront Dieu en tout et partout, l'aimeront purement pour Lui-même, et holocaustes

purs et sans tache, ils se sentiront heureusement consumés des ardeurs de l'amour divin. *Fiat! Fiat!*

Tel est... l'ensemble de toutes les vertus propres aux Enfants des Sacrés Coeurs, vraiment dignes de ce nom, et qui entrent délibérément dans la vie de leur vocation. Et comme corollaire des enseignements, si profonds et si féconds en même temps, que le glorieux Prince des Apôtres vient de vous faire entendre, écoutez et comprenez l'exhortation pressante qu'il vous adresse encore, pour vous engager à goûter les précieux avantages attachés à l'ensemble de toutes ces vertus. « Si vous savez, nous dit-il, vous approprier ces différentes vertus et les faire abonder en vous, loin de marcher à tâtons comme des aveugles au milieu des ténèbres, vous avancerez sans crainte à la clarté d'une lumière qui deviendra de plus en plus vive et vous fera connaître les desseins du Seigneur sur vous ; au lieu de sentir le poids et la laideur de vos fautes passées et des penchants déréglés dont vous auriez été les esclaves, vous dominerez avec empire sur le péché et vous entrerez dans la glorieuse liberté des Enfants de Dieu ; la faiblesse et la pusillanimité céderont en vous à la vigueur dans l'action et à la générosité dans le service de Dieu.

[p.321] « Bien loin d'enfourir, à l'exemple du serviteur paresseux, le talent qui vous aura été confié, vous le ferez valoir au centuple et par la pratique de toutes sortes de bonnes oeuvres, vous cueillerez une ample moisson de mérites pour le ciel ; au lieu d'hésiter et de balancer, comme par le passé, dans votre vocation, vous vous y sentirez affermis par la douce assurance que c'est là et non pas ailleurs que vous devez travailler à votre sanctification et à votre perfection ; enfin l'ensemble de toutes les vertus propres à votre état composera pour vous cette chaîne mystique, dont les divers anneaux, par un merveilleux agencement, entremêlés de l'argent de la pureté, de l'or de la charité, et des pierres précieuses de toutes sortes de mérites, serviront tout à la fois, à vous parer, à vous enrichir, à vous river plus fortement que jamais aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et à vous faire passer en triomphateurs dans le royaume éternel de Dieu notre Père et de Jésus Christ son Fils, notre Seigneur et Sauveur, à qui soient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles : *Ipsi gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*» (1).

(1) 1 Petr. V, 10, 11.

CHAPITRE III

Mort du très Révérend Père Euthyme Rouchouze

[p.322] Le Chapitre de 1868, dans sa dixième séance, avait demandé, par la bouche du R. P. Benoît Perdereau « s'il n'y aurait pas opportunité à fonder une maison à Rome. Notre Très Révérend Père, disent les actes, répond que déjà il s'est occupé de ce projet ; tous les membres s'associent aux espérances exprimées par Notre Très Révérend Père ».

Ce n'était pas la première fois que l'on parlait de faire une fondation dans la ville éternelle. Le Bon Père y avait travaillé sérieusement et il avait même acheté une maison en vue de faciliter la réalisation de ce projet. Mgr Bonamie s'en était occupé aussi avec intérêt, et s'il n'y avait pas réussi, c'est parce que les difficultés de son gouvernement mirent un obstacle insurmontable aux efforts de sa bonne volonté. Le nouveau Supérieur Général y songea dès les premiers jours de son Supériorat, sans toutefois trouver une occasion opportune dans ses quinze premières années de généralat, à cause des difficultés internes et externes de la Congrégation.

L'année 1869 paraissait inaugurer une ère nouvelle pour l'Institut. L'ensemble de la Famille des Sacrés Coeurs avait repris conscience de la sublimité de sa vocation et la sève divine de l'esprit religieux circulait abondante dans tous les membres, comme promesse certaine de fruits prochains. Et parmi ces fruits, ne pouvait-on pas penser à la fondation, toujours désirée, dans la capitale du monde catholique? Le Nonce Apostolique, qui estimait et aimait le Supérieur Général, était le premier à l'encourager à faire le voyage de Rome en vue de cette

fondation. D'autres motifs l'attiraient puissamment vers le Saint Siège : le désir de voir le Saint Père Pie IX, le besoin de plaider l'approbation des actes du Chapitre Général, la célébration [p.323] du prochain Concile du Vatican : le voyage fut définitivement décidé.

Une lettre du 22 Novembre disait :

Désirant, à l'occasion du prochain Concile oecuménique, déposer aux pieds de notre bien-aimé Pontife Pie IX le triple hommage de la très profonde vénération, du dévouement entier et absolu, de l'amour filial des membres de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, nous nous proposons de déposer entre les mains de Sa Sainteté une aumône sous forme de denier de Saint Pierre. Nous nous sommes concerté avec la Très Révérende Mère Benjamine pour ce qui concerne nos soeurs. L'offrande, quelque modique qu'elle soit de votre part, sera, nous en avons la certitude, acceptée avec reconnaissance par le Souverain Pontife ; mais il est indispensable qu'elle nous parvienne au plus tard le dimanche matin, 28 courant.

Lorsque le Très Révérend Père Euthyme écrivait cette lettre, il était loin de soupçonner que la maladie qui se déclarait allait lui faire accomplir, au lieu du voyage projeté à Rome, le voyage pour l'éternité. Nous en trouvons les détails dans une lettre du R. P. Ladislav Radigue, Prieur de la Maison Principale.

Cette maladie, dit-il, a commencé par une enflure au pied droit à la suite d'une course dans Paris. Notre Très Révérend Père, rentré tout en nage à Picpus, a éprouvé un refroidissement qui n'a cependant amené un rhumatisme aigu à la hanche que dans la nuit du 23 au 24 novembre, grâce sans doute au soin qu'il a eu, sur la recommandation du frère infirmier, de garder la chambre et de se reposer sur son lit la plus grande partie de la journée, pendant une semaine. Je me mitonne, disait-il lui-même, afin d'être tout à fait alerte pour mon voyage à Rome, qui doit s'effectuer le 28 de ce mois. Le mercredi 24, dès 7 heures du matin, il voulut, malgré des observations réitérées, se rendre en voiture chez les Carmélites de l'avenue de Saxe pour chanter, suivant son habitude, la messe en l'honneur de Saint Jean de la Croix.

[p.324] Arrêtons-nous un moment, avec respect, devant la sainte amitié qui unissait le Supérieur Général aux ferventes filles de Sainte Thérèse ; nous aurons l'occasion de voir par cet exemple, l'esprit qui régnait dans la correspondance particulière du vénérable religieux.

C'est toujours avec un nouveau plaisir spirituel, écrit-il le 9 novembre 1861, et avec de nouvelles consolations dans les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie, que je vois chaque année se resserrer de plus en plus les liens étroits qui unissent les deux Familles du Carmel et des divins Coeurs. Nous serons donc fidèles au rendez-vous pour le 26 de ce mois, mon Diacre, mon Sous-diacre et moi-même, qui ai le plus à gagner dans une si belle solennité. Car si je mets sur la patène tous les coeurs du Carmel pour les présenter à Dieu le Père, par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, eux-mêmes sans doute voudront bien ne pas m'oublier auprès du Père des miséricordes par les mêmes intermédiaires.

La lettre du 9 novembre 1862 n'est pas moins saintement expressive.

C'est toujours avec une nouvelle satisfaction dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie que je me rends chaque année, à l'occasion de la fête du grand Saint Jean de la Croix, au haut du Carmel, pour y respirer un air plus pur que partout ailleurs, et plus embaumé du parfum de toutes les vertus et surtout de la divine charité... J'ai grande confiance que, sous la protection du grand Saint Jean de la Croix, et en union de prières avec les ferventes filles de Sainte Thérèse, qui forment votre communauté, nous apprendrons à vivre mieux que jamais en victime du divin amour dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie

Béni soit de plus en plus, écrit-il le 9 novembre 1864, le Dieu de toute bonté et de toute consolation par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, qui permet encore aux Enfants du Carmel et à ceux des Divins Coeurs de se réunir aux pieds des saints autels pour prier le grand Saint Jean de la Croix de leur venir en aide dans les temps mauvais que nous traversons. Oui, ma Révérende Mère, quand, après avoir célébré comme de coutu- [p.325] me le saint Sacrifice de la Messe, il nous sera donné de nous consoler et de nous exhorter mutuellement dans le Seigneur, nous pourrons répéter avec plus d'à-propos que jamais, les belles paroles de votre glorieuse Mère Sainte Thérèse: « Puisque les mondains font tant pour offenser le

Seigneur Jésus, il faut bien que les âmes religieuses en prennent occasion de le servir avec plus de ferveur que jamais !

Citons encore la dernière lettre qui nous reste de cette correspondance entre les deux maisons ; elle est datée du 28 Janvier 1869.

Je ne saurais trop vous remercier, ainsi que votre vénérable Mère Prieure avec tous les membres de la fervente communauté du Carmel, de l'offrande que vous venez d'envoyer à nos missions. Ainsi, par le grand désir qui est allumé dans vos Coeurs d'être associées aux travaux de nos missionnaires, entrez-vous en Communion de biens spirituels avec eux d'une manière toute spéciale. Daignent les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie resserrer de plus en plus les liens spirituels qui déjà unissent les membres des deux familles du Carmel et de ces divins Coeurs !

On comprend qu'il ait voulu rester fidèle au rendez-vous traditionnel. Ce fut sa dernière sortie et sa dernière messe.

Le voyage et la messe elle-même, continue le Père Radigue, ne firent qu'aggraver le mal. Dès qu'il fut de retour à Picpus, il eut bien de la peine à se rendre jusque dans sa chambre et à se mettre au lit, tant les douleurs rhumatismales et la fièvre étaient fortes. Le 25 et le 26 il lui fut impossible de changer de position ; le 27 il se trouva un peu plus libre de ses mouvements ; le 28, il put se lever et sembla manger d'assez bon appétit. Mais pendant la nuit, le rhumatisme se transporta au cerveau, et le délire commença peu après. Dans la soirée du lundi, avant de communier en Viatique, il prit la parole pour demander pardon d'abord à Notre Seigneur Jésus-Christ de tous ses [p.326] péchés, ensuite aux Pères et aux frères assemblés, des peines qu'il avait pu leur causer, et pour protester que dans tout ce qu'il avait fait, depuis les 33 ans qu'il appartenait à la Congrégation, et surtout pendant les 16 dernières années, il avait uniquement envisagé le bien de l'oeuvre. Le mardi matin il reçut l'extrême-onction avec de vifs sentiments de foi et de piété. Quelques heures après, la Très Révérende Mère Benjamine vint lui faire visite ; il lui adressa quelques mots, et lui donna sa bénédiction ainsi qu'à toutes ses filles, et en particulier aux maisons de Quito et de La Séréna. Le mercredi 1^{er} Décembre, la fièvre typhoïde et le rhumatisme cérébral progressèrent sensiblement. La nuit du mercredi au jeudi, une crise violente se déclara : un frère courut m'avertir dans ma chambre ; je volai auprès du vénérable malade, et le trouvai en agonie. Après avoir récité les prières de la recommandation de l'âme, je lui demandai sa bénédiction pour tous les membres de la famille des Sacrés Coeurs. Il leva avec peine le bras droit, et nous bénit. Deux autres crises ont suivi la première à quelques heures d'intervalle. Enfin sa longue agonie a cessé à 11 heures et demie du matin, et il a rendu paisiblement le dernier soupir.

Inutile de rappeler que, durant tout le cours de sa maladie, le Très Révérend Père Euthyme ne s'est jamais lassé de produire des actes de soumission au bon plaisir de Dieu, et que, même pendant les accès de délire, il ne parlait que de la Congrégation, passait en revue le personnel de nos Missions, et conjurait fréquemment le Très-Haut, par le Coeur Sacré de Jésus, de bénir chacun des membres de la famille.

Il ne nous reste qu'à rapporter ici la lettre circulaire du Conseil de la Maison Principale, envoyée à toute la Congrégation pour lui annoncer la mort du Supérieur Général.

Un grand malheur, disaient-ils, vient de frapper la Congrégation. Il nous est d'autant plus sensible que nous étions loin de nous y attendre : il a été comme imprévu.

La mort vient d'enlever à notre affection le Très Révé- [p.327] rend Père Euthyme Rouchouze, Supérieur Général de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

C'est une grande perte que fait la Congrégation : aussi, est-elle pour nous un grand sujet d'affliction et de douleur. Nous ne doutons pas, que vous rappelant le dévouement que le Très Révérend Père Euthyme portait à la Congrégation et à chacun de ses membres, vous ne ressentiez tous bien vivement le malheur dont la Providence, toujours adorable dans ses desseins, vient de nous affliger. Nous perdons en lui un Père digne de nos regrets et qui a bien des titres à notre reconnaissance.

Au milieu des nombreuses épreuves par lesquelles passait notre Congrégation, Dieu a suscité un homme selon son Coeur, un homme de foi qui a espéré contre toute espérance.

Plein de foi et de cette confiance que lui ont inspirée les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et le souvenir de notre pieux Fondateur, il a été cet homme sage dont parle l'Évangile, qui a édifié sa maison sur la pierre ; la pluie est tombée, les fleuves ont débordé, les vents ont soufflé ; tout s'est réuni contre cette maison ; mais elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre.

Or, cet homme sage, n'est-ce point Celui que nous pleurons aujourd'hui, Celui qui, par son activité, son énergie et son amour pour les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, a sauvé d'une ruine prochaine notre chère Congrégation ? Aussi devons-nous tous être pénétrés d'un vif sentiment de reconnaissance pour Lui, en nous rappelant tout ce qu'il a fait, toutes les peines qu'il s'est données pour la conservation de notre cher Institut. Persuadé qu'une société religieuse ne peut vivre et prospérer qu'autant qu'elle vit, qu'elle est animée de l'esprit de son Fondateur, le Très Révérend Père Euthyme n'a rien négligé pour entretenir l'esprit du Bon Père dans la Congrégation. Il aimait à étudier la vie de notre pieux instituteur, à rappeler ses paroles, ses exemples. Il a voulu que tous les lieux sanctifiés par la présence de ce Père vénéré fussent chers à tous ses enfants. Véritable enfant du Bon Père, il a eu pour sa mémoire le plus profond respect et pour ainsi dire une espèce de dévotion, voulant observer à la lettre cette recommandation de [p.328] l'Apôtre : Souvenez-vous de vos premiers Supérieurs, et considérant quelle a été leur vie, imitez leur foi.

D'après les conseils et sur les instances de Son Excellence Mgr le Nonce Apostolique, Notre Très Révérend Père se disposait à faire le voyage de Rome avec l'intention d'y fonder un Etablissement de la Congrégation. C'est donc au milieu de pieux projets et dans la pensée d'assurer de plus en plus à notre Société la faveur du Saint Siège, que la mort est venue le surprendre et nous le ravir.

Son Excellence Mgr le Nonce Apostolique qui, plus d'une fois, lui avait donné des témoignages non équivoques d'estime et d'intérêt, lui a été fidèle jusqu'à la fin. Ce digne Prélat est venu le visiter sur son lit de mort et lui donner une dernière marque de l'affection que Sa Grandeur daignait lui porter.

Enlevé dans la force de l'âge, le Très Révérend Père Euthyme pouvait encore rendre de grands services à la Congrégation : Dieu ne l'a pas voulu ; mais on peut néanmoins dire de ce Père si digne de nos regrets : *Transiit benefaciendo*, il est passé en faisant le bien.

Telle était, dans cette magnifique circulaire du Conseil de la Maison Principale, l'expression exacte de la douleur et des sentiments de tous les membres de la Congrégation. Dans toutes les maisons de l'Institut on répéta en pleurant : « Nous perdons en lui un Père digne de nos regrets et qui a bien des titres à notre reconnaissance ». Tous les coeurs, à la vue de l'oeuvre accomplie, s'écrièrent : « Aussi devons—nous tous être pénétrés d'un vif sentiment de reconnaissance pour lui, en nous rappelant tout ce qu'il a fait, toutes les peines qu'il s'est données pour la conservation de notre cher Institut ». Tous les esprits, regardant l'avenir, durent reconnaître : « C'est donc au milieu de pieux projets et dans la pensée d'assurer de plus en plus à notre Société la faveur du Saint Siège, que la mort est venue le surprendre et nous le ravir ».

Un de ces projets, c'était sans doute l'exposition de la doctrine sur la dévotion aux Sacrés Coeurs dans la Congrégation. Suivant les indications du Chapitre Général de [p.329] 1868, il avait publié au mois de Janvier sa circulaire sur La Famille des Sacrés Coeurs, qui fut reçue avec joie et lue avec une religieuse ferveur dans toutes les maisons ; plus tard, au mois de Juin, une nouvelle circulaire sur Les vertus des Enfants des Sacrés Coeurs, avait ravivé dans tous les coeurs le feu sacré de l'esprit religieux et le désir de monter, par les divers degrés des vertus propres aux Enfants des Sacrés Coeurs, jusqu'au sommet de la perfection religieuse. On attendait avec une sainte anxiété la suite de cet enseignement, car la lecture de ces deux circulaires avait laissé entrevoir des profondeurs sublimes dans l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et dans la participation de leur vie divine par les Enfants des Sacrés Coeurs.

Or voici que la mort était venue éteindre toutes ces légitimes espérances. On n'entendrait plus la voix si douce et si forte du Docteur de la dévotion aux Sacrés Coeurs. Telle dut être alors la pensée de tous les religieux des Sacrés Coeurs. Mais ce qu'ils ne soupçonnaient pas, ce qu'ils ne pouvaient pas soupçonner dans leur amour, leur admiration, leur religieuse dévotion pour le Père qu'ils venaient de perdre, c'est l'oubli inconcevable dans lequel allaient tomber et la figure, et l'oeuvre, et l'enseignement du Père Euthyme. Un siècle de silence sur l'histoire de cette époque de notre Congrégation a été la cause de cet oubli. Bénis soient les Sacrés Coeurs qui ont voulu ressusciter aujourd'hui la mémoire de leur fidèle serviteur, si unie à leur plus grande gloire!

Les archives de la Maison Principale de la Congrégation nous réservaient cette agréable surprise. Deux longues circulaires, écrites de la main du Très Révérend Père Euthyme, nous donnent le complément de sa doctrine sur l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. La mort ne lui laissa point le temps de les revoir et de les corriger avant de les publier, et leur texte resta enseveli dans le silence de l'oubli.

Dans la première, une petite introduction nous indique les rapports du présent document avec les écrits antérieurs et la matière dont il veut nous entretenir.

[p.330] Nous allons, dit-il, selon la faible mesure de nos lumières et de nos forces, aidées de la grâce d'En-Haut, examiner quelle est l'action première de Dieu au moment de l'union ineffable des Sacrés Coeurs ; jusqu'à quel point il leur est donné à l'un et à l'autre de concourir à cette union merveilleuse ; quelles sont les circonstances qui accompagnent la formation de cette union, contribuent aussi à notre édification et s'offrent à notre imitation, comme religieux, Enfants de ces divins Coeurs ; et enfin, quels sont les fruits précieux et abondants, que nous pouvons recueillir des effets et des suites admirables de cette union des divins Coeurs.

En d'autres termes, il va exposer quelles sont les diverses causes de cette union ineffable: la cause efficiente, la cause méritoire, la cause exemplaire et la cause finale ; la division en une introduction, quatre paragraphes et une conclusion, est clairement indiquée dans le texte.

La deuxième circulaire commence par nous faire remarquer que notre attention jusqu'ici ne s'est fixée que sur un point, le moment même de l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie dans le mystère de l'Incarnation ; est-ce que notre dévotion ne nous porterait pas à embrasser d'un regard tous les temps qui ont précédé et qui ont suivi ou doivent suivre cette ineffable union?... Nous allons donc, sous les auspices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et sous leur spéciale protection, dont nous avons besoin plus que jamais, envisager cette ineffable union des divins Coeurs et dans les temps qui l'ont précédée et dans ceux qui l'ont suivie ou doivent la suivre, après qu'elle s'est opérée pour nous d'une façon si merveilleuse au moment de l'auguste mystère de l'Incarnation. Dans les temps qui l'ont précédée, nous la verrons prévue et arrêtée de toute éternité dans les décrets divins, prédite dans les prophéties et symbolisée dans les diverses figures qui la contiennent comme en germe; nous la contemplerons ensuite se continuant d'une manière non moins admirable dans les temps qui la suivent, se fixant [p.331] et même grandissant là où elle aurait dû, ce semble, être éclipsée momentanément, ou du moins diminuer d'intensité, et enfin se perpétuant dans les siècles à venir de la bienheureuse éternité.

CHAPITRE IV

L'union des Sacrés-Coeurs

§ 1 - Introduction.

[p.332] Nous venons aujourd'hui vous entretenir encore, NBAF et NTCS, de la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Quel sujet, en effet, plus intéressant pourrions-nous choisir, puisque nous nous glorifions à juste titre d'être leurs Enfants, et que comme tels nous

ne saurions émettre la moindre pensée qui touche de près ou de loin à cette dévotion, sans que nous ne sentions aussitôt nos coeurs palpiter d'une douce émotion et nos âmes céder aux saints transports de la plus vive allégresse. D'ailleurs les mystères de l'Incarnation et de la Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ, que nous célébrons en ce saint temps de l'année, nous ramènent tout naturellement à ce beau sujet, qui ne doit jamais s'effacer de nos esprits comme de nos coeurs; et nous-mêmes nous n'avons pas à notre disposition de meilleur moyen pour payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers vous, par suite des voeux que vous nous avez fait parvenir de tous côtés au commencement de cette année, qu'en vous invitant à entrer plus avant que jamais avec nous dans les secrets si admirables et si aimables des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

Jusqu'ici sans doute nous avons cherché à nous renouveler dans l'esprit de notre sublime vocation en tâchant de reproduire de plus en plus en nous quelques traits principaux qui caractérisent ces divins Coeurs, nos parents selon l'esprit, et surtout de nous inoculer leur vie propre, qui est une vie toute d'amour et de charité par notre union à leurs intentions diverses, qui ne sont autres que la gloire de Dieu, le bon plaisir divin, ainsi que l'accomplissement fidèle des volontés de notre commun Père, qui est dans les cieux.

Bien plus, nous avons dû nous étudier à orner nos coeurs de cet ensemble de vertus propres aux Enfants des Sacrés Coeurs, que le glorieux Prince des Apôtres a su puiser pour nous [p.333] dans la lumière divine, afin de nous rendre de plus en plus dignes de notre si belle vocation.

Mais sommes-nous arrivés pour cela aux derniers degrés de la connaissance des desseins de Dieu? Non sans doute; car nous avons affaire à un Maître qui ne veut jamais se laisser vaincre en générosité; et s'il voit en nous un véritable désir de répondre à ses inspirations et de connaître quelles sont ses volontés sur nous, Enfants des Sacrés Coeurs, il nous enverra, plutôt que de nous laisser sans de nouvelles lumières, l'Ange qui préside aux destinées de l'Institut de ces divins Coeurs, pour nous dire, comme autrefois l'archange Gabriel au Prophète Daniel: Je suis venu à vous, Daniel, comme envoyé de la part de Dieu pour vous instruire, et vous donner l'intelligence des choses cachées, parce que vous êtes un homme de désirs, *ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es* (Dan. IX, 23).

Ne craignez donc pas, NBAF et NTCS, de vous élever dans une sainte ambition à la hauteur de dons plus parfaits, puisque, vous dirai-je avec le grand Apôtre, la voie dans laquelle je veux vous faire entrer en vous la montrant, est plus excellente encore: *et adhuc excellentiorem viam demonstro vobis* (I Co. XII, 31). Il s'agit en effet pour nous de remonter jusqu'à la source même de l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, qui par voie de génération spirituelle nous ont enfantés à une nouvelle vie, vie toute céleste et divine; de redescendre jusqu'aux racines de cet arbre, de cet olivier, de cette mystique vigne, qui inocule la sève surnaturelle de la grâce commune et au tronc et aux branches; de sonder les fondements de cet édifice spirituel dont nous faisons partie comme pierres vivantes et destinées à l'immortalité, après avoir été toutefois taillées par les ciseaux des souffrances et des tribulations; en un mot, de reconnaître cette paternité et cette maternité au-dessus de nos sens, qui ne fait de nous tous qu'une seule et même famille dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

[p.334] Dans cette vue, nous allons selon la faible mesure de nos lumières et de nos forces, aidées de la grâce d'En-Haut, examiner quelle est l'action première de Dieu au moment de l'union ineffable des Sacrés Coeurs; jusqu'à quel point il leur est donné à l'un et à l'autre de concourir à cette union merveilleuse; quelles sont les circonstances qui accompagnent la formation de cette union, contribuent aussi à notre édification et s'offrent à notre imitation, comme religieux, Enfants de ces divins Coeurs; et enfin, quels sont les fruits précieux et abondants que nous pouvons recueillir des effets et des suites admirables de cette union des divins Coeurs.

Daignent les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie nous aider à chaque instant dans un travail, qui demanderait la pénétration des chérubins et l'ardeur des séraphins.

§ 2 - Cause efficiente de l'union des Sacrés Coeurs.

Et tout d'abord, la cause première de l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie n'est autre que le bon plaisir divin, qui a décrété notre salut par le moyen du mystère de l'Incarnation, *secundum beneplacitum quod proposuit in Eo (Deo Patre)*; c'est la volonté toute puissante de notre Dieu qui a organisé notre Rédemption par ces divins Coeurs, unis ensemble, *secundum propositum voluntatis suae*, c'est la réalisation dans le temps, des conseils mystérieux tenus de toute éternité au sein des trois personnes divines qui arrêtent, que dans le grand Oeuvre de notre sanctification et de notre réhabilitation surnaturelle, comme dans celui de la Création, il n'est pas bon que l'homme se trouve seul, et qu'il lui faut une aide qui lui soit semblable, selon la belle pensée de Saint Bernard, citant ces paroles prononcées dès le commencement par notre créateur: *Non est bonum hominem esse solum; faciamus ei adiutorium simile sibi*. Or, dans ce décret divin qui arrête ce mode admirable de la restitution de nos droits à la vie surnaturelle par l'union des divins Coeurs, nous sommes par là-même, nous leurs Enfants, compris par suite de ce choix purement gratuit qui a été fait de nous pour cette adoption divine: *in [p.335] quo etiam et nos sorte vocati sumus, praeordinati secundum propositum ejus qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suae* (Eph. I, 11).

Tout ceci nous est proposé, NBAF et NTCS, comme l'objet de notre foi, comme l'indique suffisamment la teneur de ce formulaire de foi dressé dans le Concile onzième de Tolède, qui déclare que les trois personnes de la Très Sainte Trinité ont opéré ensemble l'Incarnation du Fils de Dieu, parce que cette oeuvre, l'Oeuvre par excellence, bien que la première de toutes, appartient aux oeuvres extérieures divines, et que les trois personnes de l'Auguste et Adorable Trinité concourent à la production de ces sortes d'oeuvres d'une manière inséparable, *quia inseparabilia sunt opera Trinitatis*.

Ainsi donc, comme l'affirme sagement un célèbre théologien, l'action par laquelle la nature humaine a été produite et a été en même temps destinée efficacement à être unie au Verbe divin, appartient en commun aux trois personnes divines, et provient de leur volonté toute puissante ainsi que de leur pur bon plaisir; tandis que l'acte proprement dit, par lequel le Verbe divin s'est uni hypostatiquement la nature humaine, lui appartient directement et ne regarde personnellement que lui seul d'une manière formelle. Aussi, le grand Saint Bernard, plongé dans une méditation profonde à l'occasion de ce mystère de l'Incarnation et éclairé soudain d'un rayon de la lumière d'En-Haut sur le sens de ces paroles de l'archange Gabriel à la Bienheureuse Vierge Marie: l'Esprit Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, *Spiritus Sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbravit tibi*, s'écrie dans un saint transport d'admiration: "Ne trouvez-vous donc pas maintenant que la Très Sainte Trinité a opéré dans ce mystère? Voici d'abord l'Esprit Saint qui survient en Marie; voici encore le Très-Haut qui la couvre de son ombre, mais avec sa vertu, qui n'est autre que son Fils; voilà donc tout à la fois le Père, le Fils et le Saint Esprit: *Ecce habes Patrem, Filium et Spiritum Sanctum*.

[p.336] Toutefois, NBAF et NTCS, cette oeuvre par excellence, bien que commune aux trois personnes divines, est plus spécialement attribuée à l'Esprit Saint, parce que procédant du Père et du Fils par voie d'amour, et étant le terme de leur amour, toutes les oeuvres de miséricorde et de charité, comme celle de l'Incarnation, lui sont particulièrement appropriées dans les saintes Écritures.

Dès lors, l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie étant, dans les desseins de Dieu, un des modes nécessaires du mystère de l'Incarnation, c'est à l'Esprit Saint en particulier qu'il faut attribuer cette mystérieuse opération, en vertu de laquelle il prit du plus pur sang du Coeur Immaculé de Marie, en forma le Coeur parfait de Jésus et lui unissant à l'instant même une âme parfaite, qu'il anima par l'union avec le Verbe divin, il fit palpiter par là même le Coeur de l'Homme-Dieu des mouvements mêmes du Coeur de sa Mère, et battre ainsi le Coeur de Jésus sur le Coeur de Marie, en vertu de cette union la plus intime et la plus

étroite. Tels furent les commencements tout divins des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie; oeuvre ineffable, oeuvre incompréhensible, oeuvre commune aux trois Personnes divines, dont la volonté toute puissante devient ainsi le principe efficient de ce chef-d'oeuvre de miséricorde et d'amour, bien que l'Esprit-Saint soit ici regardé comme l'auteur de ce chef-d'oeuvre, comme Esprit de miséricorde et d'amour.

Maintenant, NBAF et NTCS, si après cette explication aussi insuffisante des commencements de l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, notre foi se trouve toujours dans l'obscurité des plus épais nuages, environnée qu'elle est de tous côtés des profondeurs de ce mystère, qu'avons-nous à faire, nous qui sommes les Enfants de ces divins Coeurs, si ce n'est de nous abîmer en présence de la Majesté des trois personnes divines, et d'admirer en silence ces divines opérations qui dépassent infiniment la portée de nos faibles esprits, en nous écriant avec le grand Apôtre: "O homme, qui êtes-vous pour interroger le Seigneur sur ses oeuvres! Oh! profondeurs des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles, et que [p.337] ses voies sont insondables! Qui a pu pénétrer dans les desseins de Dieu? ou qui a jamais assisté à ses conseils! Car c'est de lui, c'est par lui, c'est en lui que toutes choses subsistent; à lui donc et à lui seul soit la gloire dans les siècles des siècles! *quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia: ipsi gloria in saecula. Amen*" (Rom. XI, 36).

Tels sont les élans d'un coeur qui sait s'abaisser et s'anéantir en présence de toutes ces divines opérations qui ont lieu dans cette ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, parce qu'il comprend du moins que tout ici est le produit de la toute puissante volonté du Très-Haut, et que dans ce chef d'oeuvre de sa Sagesse infinie, nul n'y a mis la main avant lui, et nul ne saurait le reprendre en sous-oeuvre après lui, qu'il est ici réellement le premier et le dernier, *ego sum primus et novissimus* (Is. XLI, 4). Ainsi nul doute que tout ici vient de lui seul; et il y est tellement la cause efficiente de cette ineffable union des Sacrés Coeurs, que nul proprement dit ne saurait être la cause méritoire de cette oeuvre par excellence.

§ 3 - Cause méritoire de l'union des Sacrés Coeurs.

Mais ici, ne pourriez-vous pas nous dire, NBAF et NTCS, qu'il semble de l'honneur et de la gloire des Sacrés Coeurs de prétendre que l'un et l'autre ont concouru dans une large mesure à cette union si merveilleuse! Et même, ne pourriez-vous ajouter, que les excellentes dispositions qu'ils ont manifestées pour lors l'un et l'autre peuvent être, à bon droit, considérées comme la cause méritoire de cette union? Nullement, vous répondrions-nous aussitôt sans la moindre hésitation, si ces dispositions, quelque parfaites qu'elles soient, sont présentées par vous comme la cause méritoire proprement dite de cette union; car il est de foi que Dieu le Père, par pur amour pour nous, a bien voulu envoyer son Fils dans le monde: *Sic Deus dilexit mundum*; il est encore de foi, que se revêtant des entrailles de la [p.338] miséricorde divine, le divin Soleil de Justice est venu d'En-Haut nous visiter, nous assis dans les ombres de la mort, nous captifs et esclaves dans les liens de toutes sortes de péchés, *per viscera misericordiae Dei nostri*; et par conséquent l'union ineffable des Sacrés Coeurs, qui dans les desseins de Dieu, est un des modes nécessaires de l'Incarnation, n'a pu être le moins du monde mérité d'un mérite proprement dit.

Toutefois, ne craignons pas de le dire ici, (après avoir réservé ce point de foi), que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ne sont point étrangers à quelque mérite dans leur ineffable union.

Ainsi le Sacré Coeur de Jésus a mérité d'un mérite proprement dit les grâces si précieuses et si abondantes provenant du mystère de l'Incarnation, et par conséquent celle qui les prime toutes, d'être un esprit vivifiant pour le Coeur de sa Bienheureuse (Mère), en lui communiquant de la plénitude de son Coeur toutes sortes de faveurs surnaturelles dans une si large mesure, qu'Elle puisse Elle même donner du trop plein de son Coeur à tous les coeurs qui par Elle, iront puiser avec joie dans les sources abondantes du Sauveur.

Ainsi, le Coeur Immaculé de Marie, nous disent Saint Basile, Saint Épiphané, Saint Augustin et d'autres Pères avec eux, a mérité d'un mérite proprement dit, par suite de sa fidèle correspondance aux grâces d'En-Haut, cet état de pureté, de sainteté, et de sublime perfection qui a incliné la divine miséricorde à la choisir, préférablement à toutes les autres créatures, pour cette dignité de Mère de Dieu, dignité pour ainsi dire infinie, *quasi infinita*, comme s'exprime l'Ange de l'École. Et l'Église elle-même confirme cette assertion des Saints Pères lorsque dans l'oraison propre de cette magnifique antienne du *Salve Regina*, elle nous fait dire, que Dieu le Père, tout-puissant et éternel, a préparé, avec la coopération de l'Esprit-Saint, le corps et l'âme de la Bienheureuse Vierge Marie de telle sorte qu'Elle a mérité de devenir le digne sanctuaire de son divin Fils, *ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur*.

Ainsi, en un mot, les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ont mérité, dans un sens large d'un mérite improprement [p.339] dit, par suite de leurs excellentes dispositions dont nous allons parler, le mystère même de l'Incarnation et aussi le mode nécessaire de ce mystère dans les desseins de Dieu, je veux dire, leur ineffable union entre Eux, si intime et si étroite.

Qui pourrait dire, en effet, NBAF et NTCS, l'excellence et la perfection [des dispositions] de ces divins [Coeurs] au moment où s'opère l'Auguste Mystère de l'Incarnation!

J'entends d'abord la Bienheureuse Marie s'écrier: "voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole: *Ecce Ancilla Domini, Fiat mihi secundum Verbum tuum*". Et immédiatement après, j'oserais dire, presque en même temps, l'Homme-Dieu en entrant dans le monde, tenir le même langage, et s'écrier: "*Ecce venio ut faciam Deus voluntatem tuam; Me voici, ô mon Dieu, je viens pour faire votre volonté*". Quel empressement à s'offrir pour se mettre à la disposition du Seigneur! Quelle humilité! Quel abandon de tout soi-même pour tout accepter des volontés de Dieu sur soi! et avec cette excellence et cette perfection des dispositions, quelle union de sentiments! en un mot, quelle union de Coeurs, des plus intimes et des plus étroites! Le Coeur de Marie s'écrie d'un côté: Me voici, *Ecce*; de l'autre, le Coeur de Jésus s'écrie: Me voici, *Ecce*; n'est-il pas vrai qu'ici le Coeur du Fils n'est que l'écho du Coeur de la Mère: *Ecce! Ecce!*

Ah! NBAF et NTCS, admirons, tant qu'il nous plaira, l'empressement d'Abraham à s'offrir aux volontés divines sur lui, signalé (par) ces belles paroles: *Ecce adsum*, Me voici, je suis présent, et méritant par là de voir sortir de sa race Celui en qui devaient être bénies toutes les générations de la terre; voyons avec bonheur le jeune Samuel courir trois fois de suite au Grand Prêtre Eli, en disant: Me voici, car vous m'avez appelé, *Ecce, quia vocasti me?* et se faisant sacrer à cause de cette promptitude comme le voyant d'Israël; contemplons avec une sainte surprise Isaïe répondant à cet auguste appel des trois Personnes divines, qui ira de notre part, *quis ibit nobis?* et s'écriant aussitôt: Me voici, envoyez-moi, *Ecce ego, mitte me*, et se mettant par là-même à la tête des grands Prophètes, pour être plutôt l'historien que le Prophète des douleurs du [p.340] Sauveur; admirons, dis-je, toutes ces admirables dispositions de ces trois grands personnages, et celles de bien d'autres dans les saints livres, il sera toujours vrai de dire avec Saint Ambroise, qu'il y a dans les deux réponses de ces deux Coeurs à l'appel d'En-Haut à leur vocation sublime, une préparation de volonté si bien accentuée et si héroïque, *apparatus officii est*, que ces deux actes, l'un d'une valeur infinie, pour le Coeur de Jésus, et l'autre d'une valeur incomparable, pour le Coeur de Marie, qu'ils ont mérité à leur façon et dans une mesure qui leur est propre à l'un et à l'autre, le mystère ineffable de l'Incarnation et par là-même le privilège de leur union si intime et si étroite.

Voyez encore quelle humilité dans les paroles qui suivent: *Ecce ancilla Domini*, voici le servante du Seigneur.

Eh quoi! s'écrie ici Saint Ambroise dans le ravissement où le jette une pareille disposition du Coeur de Marie: Elle est cette glorieuse Vierge proclamée Mère de Dieu, et Elle ne veut pourtant d'autre titre que celui de servante du Seigneur, qui a daigné abaisser ses regards sur sa bassesse. Mais, ô Bienheureuse, s'écrie à son tour Saint Bernard, d'où vous vient cette humilité et une si profonde humilité, *unde haec humilitas, o beata, et tanta humilitas?* Ah! vous répond-Elle, c'est qu'il est question, pour une misérable créature comme moi, de voir le

Verbe divin quitter le sein de son Père où il est engendré de toute éternité, pour venir se reposer dans mon propre sein, pour y être engendré dans le temps par le même Père, d'une façon aussi merveilleuse que mystérieuse. Et toutefois, non seulement je ne vois rien en moi qui puisse mériter une telle faveur, mais encore plus, je me perds dans l'idée de mon néant, et je m'y abîme tout entière comme dans un océan sans fond et sans rive: *Nihil aliud me esse invenio quam nihil et nihil* (Imit. 1. 3, c.XIV, n.15).

Tels sont les sentiments de Marie sur Elle-même; mais aussi, parce qu'Elle s'est ainsi précipitée dans le fond de son propre néant, voilà pourquoi Elle mérite d'être élevée à la di-
[p.341] gnité la plus éminente qui se puisse imaginer. Tandis que, reprend Saint Bernard, le roi immortel de tous les siècles se reposait dans le sein de son Père, l'humilité de cette très pure Vierge répandit comme le nard un tel arôme, que le Fils de Dieu n'hésita pas de s'élancer du plus haut des cieux pour venir s'incarner dans le sein de cette modeste Vierge; donc, conclut-il, ce n'est pas précisément à cause de son ineffable pureté, mais bien à cause de sa profonde humilité que Marie mérita de devenir Mère de Dieu: *Ex humilitate concepit*.

Mais si les abaissements de la Mère sont tels, que dirons-nous donc des abaissements du Fils! Ah! chose étonnante ici pour notre orgueil; il entre dans les desseins de Dieu concernant le salut du monde, que son Fils vienne s'anéantir d'autant plus que par sa nature il l'emporte infiniment sur sa Mère; voilà pourquoi, tandis que Marie aime à se déclarer la très humble servante du Seigneur, l'Homme-Dieu se plaît à s'en proclamer l'esclave, d'après ce sublime langage que lui prête le grand Apôtre, au moment où il entre en ce monde: Mon Père, vous m'avez formé un corps propre à vous être immolé; que dis-je, vous m'avez percé les oreilles comme on le fait à un esclave, *ures autem perfecisti mihi*, eh bien! voici que je viens pour faire votre volonté: *ecce venio* (Hebr. X, 7). Voilà donc le Fils de Dieu devenu esclave par son propre choix, après avoir pressenti sur ce point les intentions de son Père.

Et le grand Apôtre, dans l'étonnement où le jette un si prodigieux abaissement, revient sur cet acte d'humilité, quand il nous le propose comme notre modèle à étudier et à imiter: entrez, nous dit-il, dans les mêmes sentiments que Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, bien qu'il eût la nature divine en partage, et qu'il ne crut point que ce fut une usurpation à lui que de se dire égal à son Père, s'est anéanti néanmoins jusqu'à prendre la forme de l'esclave, *semetipsum exinanivit formam servi accipiens*, aussi un pareil anéantissement aura-t-il une récompense proportionnée à son mérite; et de même que les abaissements qui ont suivi et qui ont été poussés jusqu'à la [p.342] mort et à la mort de la croix, ont mérité à l'Homme-Dieu un nom au dessus de tout nom, afin qu'au seul nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers; de même ce premier anéantissement du Fils de Dieu, ne craignons pas de le dire ici, [a mérité] ce premier mode si admirable des mystères de l'Incarnation, c'est-à-dire, le privilège de cette union si intime et si étroite entre ces divins Coeurs, et par là-même de pouvoir se proposer plus tard à leurs Enfants comme des modèles achevés de cette belle vertu d'humilité.

Enfin, de la part des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, quel généreux abandon de tout eux-mêmes entre les mains du Seigneur pour l'entière exécution de ses divines volontés sur eux! Méditons bien les dernières paroles de l'un et de l'autre: Qu'il me soit fait selon votre parole, s'écrie le Coeur de Marie, *fiat mihi secundum verbum tuum*; Je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté, *ecce venio, ut faciam, Deus, voluntalem tuam*. Y a-t-il là, je vous le demande, la moindre restriction, la moindre réserve! Et ces deux généreuses victimes ne deviennent-elles pas, au moment de leur ineffable union, de véritables holocaustes, où le feu de la divine charité peut, sans obstacle aucun, pénétrer de toutes parts pour tout embraser et tout consumer? Et quels holocaustes encore!

Le Coeur de Marie ne saisissait pas encore l'ensemble des volontés divines sur Elle jusque dans le moindre détail, puisque l'Évangile nous la représente plus tard comme ne comprenant pas, non plus que Saint Joseph, toutes les circonstances du mystère de l'Incarnation, *non intellexerunt*, et dès lors entrant en surprise et se livrant à une sérieuse méditation au sujet des actes et des paroles du divin Enfant; mais du moins Elle saisit suffisamment le sens de

l'explication donnée par l'Archange Gabriel, pour comprendre que le titre de Mère de Dieu, dont Elle était honorée, ne pourrait point être séparé pour Elle du titre de Mère de Douleurs, et que dès lors, les joies de la Maternité divine seraient bien tempérées par les angoisses du sacrifice; Elle vit tout cela, au moins d'une manière confuse, et néanmoins telle est la magnanimité de ce grand Coeur, que la vue d'une si rude croix n'altère en rien la parfaite soumission [p.343] à tous les desseins de Dieu sur Elle; Elle accepte tout généreusement et son *fiat*, prononcé du fond du coeur, n'implique aucune réserve. D'ailleurs, dans les desseins de Dieu sur le salut des hommes, Elle doit s'unir au Coeur de son divin Fils dans cette dernière disposition comme dans les deux précédentes.

Or, quels ne sont pas ici, je vous le demande, les sentiments du Coeur de Jésus? Ah! pour lui, point de voile qui l'empêche de lire distinctement dans l'avenir. Sa science, comme Homme-Dieu, embrasse les temps futurs aussi bien que le présent et le passé; et il connaît par avance jusqu'au plus petit iota des volontés de son Père sur lui, quelque mortifiante, quelque crucifiante par ailleurs; témoin ce *sitio* qu'il prononce du haut de la croix avant le *consummatum est*.

Eh! bien, cette connaissance si précise, si détaillée de toutes les épreuves qui doivent traverser sa pénible et douloureuse carrière, ne l'empêche pas pourtant de dire généreusement dès le premier instant de sa conception: ô mon Dieu, je viens pour faire en tout et partout vos saintes et adorables (volontés): *ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*.

Aussi pouvons-nous, NBAF et NTCS, nous écrier ici, à la vue de cet abandon généreux de tout eux-mêmes, que ces divins Coeurs ne craignent pas de faire entre les mains de Dieu pour l'entière exécution de ses volontés sur eux: le voilà donc ce *fiat* bien autrement puissant et autrement efficace que le *fiat* prononcé dès le commencement du monde sur le chaos; car, si celui-ci a pu appeler à l'être des créatures qui n'existaient pas, cette vertu ne s'étendait qu'à l'ordre naturel, tandis que celui-là est doué d'une telle force qu'il fait passer dans l'ordre surnaturel des créatures que le péché en avait privé; ce *fiat* remet tout dans l'ordre lorsque le monde était dans un chaos bien autrement ténébreux et horrible que ne l'était le premier; ce *fiat*, dit St Irénée, cri de deux vrais enfants de l'obéissance, a fait du Coeur de Marie la nouvelle Eve, la Mère de tous les vivants, comme il a fait du Coeur de Jésus, le nouvel Adam, Père du siècle à venir; c'est ainsi, en un mot, que les dispositions de ces divins Coeurs ont mérité ce grand privilège de leur union si intime et si étroite.

[p.344] § 4 - Cause exemplaire de l'union des Sacrés Coeurs.

Mais les circonstances particulières au milieu desquelles s'opère cette ineffable union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ne méritent pas moins de fixer notre attention, puisque tout en contribuant grandement à notre édification, elles s'offrent de plus à notre imitation, à nous, Enfants de ces divins Coeurs, liés par les trois voeux de religion.

Voyez en effet dans quels endroits se produit cette admirable union des Sacrés Coeurs. Dans un tout petit coin de la Judée, dans une pauvre bourgade à peine connue, nommée Nazareth, au sein d'un domicile des plus simples, des plus modestes, au fond d'une pauvre petite cellule de quelques mètres carrés, dont auraient peine à se contenter bien des religieux et qui suffit cependant à une timide Vierge nommée Marie et à un pauvre artisan qui a nom Joseph; elle leur sert à tous deux, tout à la fois et pour le logement et pour la nourriture et pour le travail; quelques outils grossiers dans cet atelier, et quelques ustensiles sans façon aucune pour le ménage, voilà tout ce qui fait l'ameublement de cette habitation; le superflu en est banni; vous n'y trouvez que le strict nécessaire.

Bien plus, comme sait fort bien le faire remarquer Saint Bernard, avec cette pauvreté et cette simplicité, vous voyez reluire dans la cellule l'esprit de simplicité, l'amour de la pauvreté, parce que l'on peut dire en toute vérité de cette modeste Vierge ce qu'il dit de l'humble artisan: *Genere nobilis nobilior mente*, illustre par la naissance, en tant qu'allié à la maison de David, elle se distingue bien plus encore par l'élévation de son esprit et la noblesse

de ses sentiments, qui la portent à mépriser tous les biens d'ici-bas pour ne s'attacher qu'à Dieu seul: voilà pourquoi le Fils de Dieu, au milieu de toutes les richesses dont il abondait au sein de son Père, est tellement épris de la beauté de cette pauvreté, qui brillait comme une pierre précieuse dans le sein de Marie, que son Coeur s'unit avec empressement au sien, pour entrer en possession de ce trésor enfoui dans cette terre vierge que le monde ne savait pas apprécier.

[p.345] Mais qui pourrait dire par quels moyens mystérieux s'opère cette union incomparable entre ces deux Coeurs? *quibus auxiliis?* Contentons-nous d'insinuer ici, qu'à peine met-on le pied dans cette humble cellule de Nazareth, qu'on y voit de tous côtés fleurir le lis de la pureté, et que tout l'air qu'on y respire est embaumé du parfum de la virginité. Aussi quand nous entendons l'Archange Gabriel annoncer de la part de Dieu à cette Vierge si pure, que l'Esprit Saint va survenir en elle et que la vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre, nous comprenons aussitôt que le produit de ce contact divin ne peut être que le Saint par excellence: *quod nascetur ex te sanctum*, et que Lui seul peut dire de Lui-même: Je suis cette fleur la plus précieuse des champs, je suis ce lis des vallées dont la fraîcheur n'a pu être altérée, ni la beauté être ternie par le moindre souffle impur: *Ego flos campi et lilium convallium* (Cant. II, I).

De même, si pour exprimer l'union si intime des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, le Prophète Jérémie a pu s'écrier dans un transport d'admiration: Voici que le Seigneur va faire paraître un prodige de premier ordre dans sa nouveauté: La femme par excellence renfermera dans son sein l'homme par excellence, *femina circumdabit virum*; nous comprenons qu'une pareille origine doit être d'autant plus marquée au coin d'une vertu toute divine, que ce jour de la génération du Fils de Dieu dans le temps doit être d'autant plus le jour de sa force, et non point un jour de faiblesse comme pour tous les autres enfants d'Adam, qu'il se produit au milieu des splendeurs de la sainteté: *Tecum principium, in die virtutis tuae in splendoribus Sanctorum*. Nous comprenons que celui-là seul qui engendre son Fils de toute éternité dans son propre sein, a pu dans le temps l'engendrer du sein d'une vierge avant l'étoile du matin: *ante Luciferum (ex utero) genui te* (Ps. CIX, 3).

Ainsi à la simple vue des voies de Dieu dans cette union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, on est en quelque sor- [p.346] te ébloui par les rayons de cette parfaite sainteté qui s'échappent de tous côtés, tant ici tout resplendit de l'éclat d'une ineffable pureté: le Père dans les cieux est vierge, la Mère sur la terre est vierge, le produit de cette admirable opération est vierge; et les anges eux-mêmes, témoins de ce nouveau prodige de l'union des divins Coeurs, brillent au milieu des transports de leur admiration, comme les astres du matin, et reçoivent quelques reflets des splendeurs d'une pareille sainteté: *Cum laudarent me simul astra matutina, et jubilarent omnes filii Dei* (Iob. XXXVIII, 7). Oh! mon Dieu, qui pourra jamais dire, ou même imaginer, quelle fut la pureté des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie dans les premiers moments de leur union! et, après cela, les Enfants de ces divins Coeurs ne seraient pas purs!

Mais que penser enfin de la manière dont s'opère cette admirable union, *quomodo* et dans quelles dispositions elle se produit? Ne craignons pas de le dire ici, NBAF et NTCS, ces dispositions ont les principaux caractères de l'obéissance et de l'obéissance la plus parfaite.

D'abord la vraie obéissance extérieure se signale surtout par la promptitude et par la joie; et voilà que ces divins Coeurs, au premier signal des volontés divines sur eux, en s'empressant de redire coup sur coup: *Ecce! Ecce!* Voici la servante du Seigneur! Voici que je viens à vous, ô mon Dieu! montrent bien que le Créateur a tout empire sur eux, et qu'ils ne sauraient souffrir le moindre instant d'hésitation entre son appel et leur réponse. *Vocabis me, et ego respondebo tibi* (Iob. XIV, 10), et que sous l'inspiration et l'impulsion de l'Esprit Saint, qui préside à cette ineffable union, il ne saurait y avoir accès au plus léger mouvement d'opposition au moindre de ses saints désirs, *nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia*, dit Saint Ambroise; et comme partout où il règne en Maître, la paix et la joie règnent avec Lui, voilà pourquoi, pour ces deux Coeurs, la joie et le bonheur sont à l'égal de la promptitude dans l'exécution, *Pax et gaudium in Spiritu Sancto*.

[p.347] De plus, le vrai caractère de l'obéissance de volonté, c'est l'humilité et une profonde humilité; or, comme nous l'avons déjà vu, au moment même de cette merveilleuse union, dans le Coeur de Marie c'est l'abaissement de la servante, et dans le Coeur de Jésus c'est l'anéantissement de l'esclave, en sorte qu'il semble pour lors répéter, comme à l'envi, ces belles paroles du Roi Prophète dont l'âme était si profondément humiliée: C'est vers vous que nous avons élevé nos regards, ô vous qui habitez au plus haut des cieux. Et voici que comme les yeux de l'esclave sont fixés sur les mains de son Maître et comme les yeux de la servante sont arrêtés sur les mains de sa Maîtresse pour deviner et saisir jusqu'au moindre signe de leurs volontés, ainsi nos regards sont constamment élevés vers le Seigneur notre Dieu, pour attirer par les dispositions de notre humble obéissance à toutes ses volontés, le regard de sa miséricorde sur nous, *ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri* (Ps. CXXII, 2).

Enfin ce qui distingue surtout l'obéissance portée au plus haut degré de perfection c'est cette disposition héroïque qui nous porte à embrasser aveuglément les épreuves qu'il plaira au Seigneur de nous envoyer à l'avenir, bien que pour le moment nous n'en connaissions point les détails, ou bien qui nous fait accepter avec générosité cette série de croix que la divine Providence nous tient en réserve et nous fait même connaître par avance, jusque dans les circonstances les plus humiliantes et les plus crucifiantes. Et voilà précisément ce qui caractérise l'obéissance des Sacrés Coeurs portée à son plus haut degré de perfection, dès les premiers moments de leur ineffable union. Le Coeur de Marie, par ces quelques paroles: qu'il me soit fait selon votre parole, *fiat mihi secundum verbum tuum*, fait acte d'obéissance aveugle, en se soumettant, sans restriction aucune, à toutes les volontés du Seigneur sur Elle, bien que sans nul doute elle ne puisse encore savoir comment concilier le bonheur indicible attaché à sa qualité de Mère de Dieu (et) les terribles angoisses que lui fait appréhender, au moins confusément, [p.348] son titre de Mère de douleurs; et le Coeur de Jésus, en redisant presque en même temps que sa Mère: Je viens, ô mon Dieu, pour faire vos saintes et adorables volontés, selon qu'il est écrit de moi: *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam (in capite libris scriptum est de me)*, fait un acte héroïque d'obéissance, parce qu'il se résigne généreusement et de grand coeur à accomplir jusqu'au plus petit iota des volontés de son Père sur lui, depuis son anéantissement dans le sein de sa Mère jusqu'à ses humiliations inénarrables de la mort de la croix.

Telles sont, NBAF et NTCS, les principales circonstances au milieu desquelles s'est opérée l'ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Quel sujet d'édification pour nous, les Enfants de ces divins Coeurs! Mais aussi, quelle cause exemplaire mise sous nos yeux, et par là-même, quel modèle admirable proposé à notre imitation pour l'accomplissement habituel des trois voeux de religion, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, qui nous lient si étroitement à l'Institut qui leur est dévoué.

Aimons donc à nous renfermer dans cette humble cellule de Nazareth, consacrée par tant de mystères et de si touchants exemples de vertus. Qu'elle nous rappelle, cette cellule, et la crèche de Bethléem et le grenier si pauvre habité à Usseau par le Bon Père. Et là, tenons nos esprits élevés et fixés dans les choses d'En-Haut, nos coeurs dégagés de toute affection déréglée aux choses d'ici-bas. Soyons de véritables pauvres d'esprit, en aimant notre état et notre voeu de pauvreté. Tenons peu, même à ce qui est à notre usage; préférons avoir moins que plus, et dans ce peu dont nous userons avec une sainte liberté d'esprit, choisissons ce qu'il y a de plus commun et de plus ordinaire. Alors notre trésor sera vraiment dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, parce qu'ils nous enrichiront et nous tiendront lieu de tout.

Ils feront aussi nos délices, ces divins Coeurs, si nous nous efforçons d'arriver, comme le recommande notre sainte Règle, à une pureté tout angélique. Pour cela pénétrons-nous bien de cette vérité, qu'en vertu de notre voeu de chasteté, nous ne sommes plus dans la chair mais dans l'esprit, *vos autem in carne non estis, sed in spiritu*, et qu'il serait honteux à des [p.349] Enfants des Sacrés Coeurs de finir par être les esclaves de la chair, après avoir commencé par la glorieuse liberté de l'esprit, *ut cum spiritu coeperitis nunc carne consumemini* (Gal. III, 3).

Préludons, dès ici-bas, dans une chair mortelle, à cette vie que nous mènerons un jour avec les Anges dans le ciel, *sed erunt sicut angeli Dei in coelo*, comme Notre Seigneur Jésus Christ lui-même nous l'a fait remarquer. Et parce que nous portons ce trésor de la chasteté dans des vases bien fragiles, tâchons de veiller tellement sur tous nos sens, que nous puissions toujours marcher comme des anges de pureté sous les yeux de notre Dieu, que nous devons d'autant plus craindre, qu'il sonde les reins et les coeurs. C'est ainsi que nous, Enfants des Sacrés Coeurs, nous serons tout à la fois éclairés, purifiés et comme baignés dans ces flots de lumière, qui rayonneront pour nous de tous côtés des splendeurs de la sainteté qui ont environné l'union ineffable de ces divins Coeurs.

Enfin, ce qui est de l'honneur et de la gloire des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie se reposera sur nous, si, à leur exemple, nous entrons généreusement dans les voies de la simplicité de l'obéissance. Soyons, nous Enfants des Sacrés Coeurs, comme le voulait tant le Bon Père, soyons avant tout les enfants de l'obéissance; et dès lors, la promptitude et la joie dans le Saint Esprit feront le caractère de notre obéissance de volonté; et la simplicité dans les intentions et la générosité dans l'action nous feront même porter jusqu'à l'héroïsme notre obéissance d'entendement. Alors, heureux et fiers de marcher sur les traces des divins Coeurs dans les voies de la simplicité, de l'obéissance, nous dirons comme eux, dès les premiers moments de leur union si intime, dès que la voix de Dieu se fera entendre à nos oreilles par l'organe de nos Supérieurs: Nous voici, tout disposés et en cela nullement troublés, de faire tout ce qui est des volontés divines sur nous: *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (Hebr. X, 9); *Paratus sum et non sum turbatus* (Ps. CXVIII, 60). [p.350] C'est ainsi que les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, considérés dans leur union si intime et si merveilleuse, comme notre cause exemplaire, ou notre modèle, relativement à nos trois voeux de religion, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, deviendront tout à la fois pour nous, leurs Enfants, notre bien et notre trésor, notre joie et nos délices, notre honneur et notre gloire, en un mot, ils seront tout pour nous, *omnia in omnibus*, et voilà pourquoi nous ne craignons pas d'ajouter avec l'Apôtre Saint Pierre: Et ce qui est de la vertu d'En Haut se reposera sur vous, *Quod est virtutis Dei super vos requiescit* (I Petr. IV, 14).

§ 5 - Cause finale de l'union des Sacrés Coeurs.

Parler ici de la vertu d'En-Haut, NBAF et NTCS, c'est dire quelque chose des effets précieux et des fruits abondants qu'il nous est donné de recueillir de cette union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie; et par conséquent c'est passer de la cause exemplaire à la cause finale de cette union. En effet, pour tout esprit attentif, parmi les Enfants des Sacrés Coeurs, et à qui il est donné de pénétrer dans les desseins de la divine Providence sur ces divins Coeurs, ce qui résulte de cette union, c'est la force, c'est la vie, c'est le bonheur.

C'est la force d'abord: car si jamais ce proverbe, l'union fait la force, a été l'expression de la vérité, c'est surtout ici qu'il la réalise dans toute son étendue. Sans doute, dès le commencement du monde, il entra dans les desseins de l'incompréhensible sagesse du Dieu Créateur de manifester cette vérité, quand il prononça ces paroles d'un sens si profond: Il n'est pas bon que l'homme soit seul, formons-lui un aide qui lui soit semblable, *faciamus ei adiutorium simile sibi* (Gen. II, 18). Mais par suite de l'abus de leur libre arbitre, cette union devint pour le premier homme et la première femme l'occasion de leur faiblesse, au lieu d'être le principe et l'élément de leur force, nous [p.351] le savons tous; voilà pourquoi dans l'oeuvre de notre Rédemption, qui l'emporte de beaucoup sur celle de la Création, la Sagesse divine voulut en quelque sorte avoir sa revanche, en faisant sortir de l'union, la force à sa plus haute puissance.

Ecoutons là-dessus Saint Bernard: Il faut l'avouer, nos bien chers frères, s'écrie-t-il, un homme et une femme nous ont grandement nui; mais grâces immortelles en soient rendues à Dieu, tout à été compensé par un homme et par une femme, et cela non sans des intérêts spirituels au taux le plus élevé. Car il n'en est point du délit comme du bienfait dans leurs

effets relatifs, vu que la grandeur de la perte a été surabondamment couverte par l'excédent du prix du rachat. C'est ainsi que l'ouvrier de notre faible nature, si sage et si miséricordieux tout à la fois, sans achever de briser le roseau qui avait été bien froissé, a su restaurer le tout à notre plus grand avantage, en remplaçant le vieil Adam par le nouvel homme, Jésus Christ, et l'ancienne Eve, transférant ses hautes destinées sur la femme par excellence, la Vierge Marie, *ut nobis novum formaret Adam ex veteri, Hevam transfunderet in Mariam* (In off. B.M.V.).

Ce passage de l'illustre abbé de Clairvaux nous dit assez haut et assez clairement que c'est surtout dans les Sacrés Coeurs que l'union fait la force, puisque en vertu de cette union, les extrêmes les plus éloignés jusque là, le ciel et la terre, Dieu et l'homme, se sont heureusement rencontrés et réconciliés. Que dis-je!, c'est dès les premiers instants de cette intime union, que ce grand coup, parti du bras du Tout-Puissant, a commencé à être porté, puisque d'après Saint Paul, Notre Seigneur en entrant dans ce monde s'est annoncé Lui, victime parfaite, comme se substituant à tous les sacrifices de l'ancienne (Loi) afin de faire s'embrasser la justice et la paix, *justitia et pax osculatae sunt*.

Mais, si de l'union des Sacrés Coeurs est sortie la force, nous comprenons déjà, par ce qui vient d'être dit, que de cette union avec la force, est sortie la vie, car qu'est-ce que la vie, la véritable vie, la vie surnaturelle! si ce n'est la réconciliation [p.352] avec Dieu, l'union avec Dieu par la charité? Or, c'est l'union des Sacrés Coeurs qui l'a donnée, cette vie, au monde; et voilà pourquoi Notre Seigneur Jésus Christ peut dire en toute vérité: Je suis la vie du monde, je suis venu dans le monde pour communiquer la vie aux hommes et leur en faire part d'une manière plus abondante, surtout par l'application des mérites de mon Coeur unis à ceux du Coeur Immaculé de ma Mère: *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant* (Joan. X, 10).

Et c'est ici surtout que se révèle à nous, Enfants des Sacrés Coeurs, par la participation à sa vie toute divine, le caractère propre au nouvel homme, par opposition à celui du vieil homme; car, d'après Saint Paul, le premier Adam se distingue par la vie animale et selon la nature, tandis que le second Adam se distingue par l'esprit vivifiant, qui se communique, en donnant la vie à tout ce qui entre en rapport avec lui, *factus est novissimus Adam in Spiritu vivificantem* (Co. XV. 45).

Or, à qui, je vous le demande, le Coeur de Jésus s'est-il plus communiqué par l'effusion de son esprit vivificateur qu'au Coeur de sa Très Sainte Mère, au moment même où s'opéra cette intime union, qui est le sujet habituel ici de nos méditations! Ah! sans nul doute commença dès lors cette merveilleuse action de l'un sur l'autre et qui sous certains rapports ne cessera plus désormais. Alors, le Coeur de Jésus se mit à battre sur le Coeur de sa Très Sainte Mère: d'un côté le Coeur de Marie communiquait de sa vie, selon la nature, au Coeur de son divin Fils, et de l'autre, par une des plus heureuses réactions sur sa Mère, le Coeur de Jésus lui inoculait quelque chose de sa vie surnaturelle et toute divine à l'aide de son Esprit vivifiant; et telle était cette merveilleuse opération de l'un sur l'autre, que si le Coeur de Marie alimentait de la plénitude de sa vie, non plus un enfant à l'état informe, mais un homme mûr et parfait, *homo et homo*, le Coeur de Jésus à son tour rendait à chaque instant sa Mère participante de cette sève spirituelle de la grâce, dont il est la source, avec une telle abondance qu'elle peut [p.353] toujours communiquer de son trop plein à tous les Enfants de son Église et à ceux de son Coeur Immaculé, sans jamais rien perdre pour Elle-même, *ut nobis superplena et supereffluens fiat*, dit Saint Bernard.

Mais qui pourrait dire avec quelles consolations ineffables s'opérait ce merveilleux échange de vie naturelle et surnaturelle de l'un à l'autre! Le chaste sein de Marie n'était-il point pour lors heureusement transformé en un auguste sanctuaire de la Divinité, comme le chante l'Église dans l'Office de Noël?; n'était-ce point un véritable jardin de délices, un nouvel Eden où le Coeur de Jésus, par suite du prodige de l'intuition divine dont il jouissait continuellement, faisait pénétrer dans le Coeur de sa Mère quelque chose des voluptés célestes dont il était inondé, et lui donnait à goûter par excellence ces joies inénarrables qu'elle boit maintenant à longs traits et par torrents à leur source divine elle-même! Oh!

quelles splendeurs de la vérité, dont Elle était sans cesse illuminée! Quelles ardeurs de la divine charité, dont Elle était à chaque instant embrasée et consumée! Enfin quelles jouissances, au dessus de toute expression et de tout sentiment, qui découlaient pour elle avec une si large mesure de la source même de la connaissance et de l'amour, où les saints dans la Patrie puisent sans jamais se lasser avec une indicible satisfaction, *in quo finaliter omnes fruibilitate quiescunt*, nous dit le pieux auteur de l'Imitation ! Aimons donc ici à le répéter: de cette ineffable union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie proviennent des effets et des fruits tellement merveilleux que le bonheur s'y trouve à l'égal de la vie et de la force, vu que tout y est surnaturel et divin.

Et voilà pourtant à quelle source mystérieuse nous sommes appelés, nous Enfants des Sacrés Coeurs, à venir puiser des effets si prodigieux et des fruits si délicieux. Ah! si nous comprenions bien ce don de Dieu, *si scires Donum Dei!* Si nous savions de quels trésors nous pouvons si facilement nous enrichir, en nous tenant toujours tous unis dans ces divins Coeurs, de quelle vertu toute divine ne serions-nous pas rendus participants? Certes, si d'après les oracles divins, un triple lien est des plus difficiles [*p.354*] à rompre, *funiculus triplex difficile rumpitur* (Eccl. IV, 12), quelle ne sera pas la force de tous les Enfants des Sacrés Coeurs, ne formant qu'un seul faisceau dans ce commun rendez-vous, qui leur est toujours ouvert! Et si l'une des branches de ce faisceau, par suite de sa faiblesse et de son peu de cohésion tendait à s'en détacher, quels secours n'en recevra-t-elle pas d'une branche plus forte et mieux adhérente, non seulement pour ne pas s'en détacher tout à fait, mais encore pour s'y attacher plus fortement que jamais! *si unus ceciderit ab altero fulciatur* (Ibid.).

Et puis, la ferveur de l'un supplée à la tiédeur de l'autre, dans cette admirable communion de prières et de secours spirituels, qui tirent une vertu incalculable de leur union avec les mérites des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. *Habent emolumentum societatis suae* (Ibid.). Dès lors, quelle force ne sent-on pas en soi, avec quelle énergie n'opère-t-on pas, lorsque dans un moment d'isolement passager, obligé de lutter, peut-être contre des ennemis puissants et nombreux, on voit devant soi, derrière soi et à ses côtés cette masse de bonnes oeuvres propres à tout l'Institut, qui vous environne comme une tour inexpugnable, et d'où vous pouvez braver avec dédain tous les efforts de vos adversaires conjurés contre vous! A cette vue, on sent aussitôt ses forces comme centuplées; et avec une sainte audace, on entreprend même de grandes choses, impossibles à beaucoup d'autres, en s'écriant avec le Prophète Elisée: Il en est beaucoup plus pour nous que contre nous; et avec Saint Paul: Je puis tout en celui qui me fortifie, *omnia possum in eo qui me confortat* (Philip. IV, 13), et si les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie sont pour moi, qui suis leur Enfant, que puis-je craindre!; qui aurais-je à redouter! *Quem timebo? A quo trepidabo?*

Ainsi parle, ainsi raisonne, ainsi opère tout Enfant des Sacrés Coeurs, qui va puiser à cette source inépuisable quelque [*p.355*] chose de cette vertu divine, qui leur a fait opérer des prodiges de force pour le salut du monde entier. Or qui ne voit que ce digne Enfant de ces divins Coeurs va puiser dans leur union si douce et si forte, tout à la fois, avec cette vertu divine, la vie et une vie avec une mesure d'autant plus abondante, qu'il y a déjà puisé plus de force. S'il est faible, cet Enfant, et que par suite de sa tiédeur, ces paroles terribles soient sur le point de lui être adressées: Parce que tu n'es ni froid ni chaud, je vais commencer à te vomir de ma bouche, à te rejeter de mon Coeur, *incipiam te evomere ex ore meo*, le peu de forces spirituelles qu'il puise d'abord dans ces divins Coeurs, suffit pour le retirer de cet assoupissement dangereux, qui le conduisait insensiblement au sommeil léthargique du péché mortel; il se réveille, se raffermi, devient plus vigilant, s'adonne avec plus de ferveur à la prière, et il retrouve avec avantage la vie spirituelle qu'il était sur le point de perdre. Est-il au contraire plus fort, parce que la vertu des Sacrés Coeurs lui a été communiquée plus abondamment! il puise dans cet Esprit vivifiant du Coeur de Jésus, par le Coeur Immaculé de Marie, une vie de jour en jour plus abondante, qui l'éloigne d'autant plus de la mort du péché et le rend de plus en plus propre à soutenir les plus rudes assauts des ennemis de son salut.

Que dis-je, dans cette union des Sacrés Coeurs il y a un tel principe de vie, que l'Institut tout entier, qui leur est dévoué, y a trouvé avec la vie qui lui est propre, cette vigueur extraordinaire qui l'a empêché de succomber là où, humainement parlant, il devait trouver la dissolution totale. Nous n'avons garde de nous appuyer ici sur notre propre témoignage, il ne paraîtrait pas assez désintéressé; aussi mettons-nous en avant le témoignage des personnages étrangers à notre Congrégation, sages et expérimentés dans les affaires. Eh! bien, ce sont ceux là mêmes qui nous ont dit, après avoir été spectateurs de la crise par laquelle est passée notre Congrégation, il y a environ 16 ans, lorsqu'il plut à la divine Providence de permettre à l'homme ennemi de la cribler comme on crible le froment: "Nous vous avons cru perdus, nous avons même osé porter contre vous une sentence de mort; mais, puisque vous avez traversé [p.356] une pareille crise en ne perdant que si peu de sujets, il faut qu'il y ait de la vie dans votre Institut, et que cette vie y soit fortement enracinée". Eh! oui, NBAF et NTCS, il y a de la vie dans notre bien chère Congrégation; et grâces immortelles soient rendues aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, cette vie provenait de notre étroite union entre nous dans ces divins Coeurs; et tant que cette union se maintiendra, notre cher Institut vivra et traversera les âges et les siècles, n'en doutons pas un seul instant.

Bien plus, cette union, après avoir fait notre vie et notre force, fera pareillement notre bonheur, à l'instar de cette union entre les Sacrés Coeurs qui fait leur propre félicité. Nous avons tâché de vous montrer de quel éclat brille ce fruit si précieux de leur union si intime et si étroite; et il ne tiendra pas à ces divins Coeurs que nous, leurs Enfants, nous ne jouissions de quelque chose qui approche d'un semblable bonheur. Le Coeur de Jésus, en effet, dans son admirable sermon de la Cène, qui est comme son testament d'amour, n'a-t-il pas demandé à son Père à plusieurs reprises en terminant, que tous ses disciples ne fussent qu'une seule et même chose entr'eux, comme son Père et lui n'étaient entr'eux qu'une seule et même chose? *Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint* (Joan. XVII, 21). Et comme gage et assurance de cette union si intime, n'a-t-il pas demandé pour eux tous, qu'ils fussent rendus participants et du même amour dont il brûlait pour son Père, et de la même gloire dont ce même Père devrait le couronner! Tout cela pour qu'ils fussent tous confondus et consommés dans la même charité et dans la même félicité: *ut dilectio, qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis* (Ibid. v.26)... *et ego claritatem quam dedisti mihi dedi eis... ut sint consummati in unum* (Ibid.)... Amour et union dans le temps et dans l'éternité, n'est-ce pas là ce qui a toujours fait et ce qui fera toujours le bonheur des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie! Et n'est-ce pas là cette incomparable félicité dont ils veulent que leurs [p.357] Enfants soient rendus participants, en vertu de cette ineffable union qui ne doit faire de tous leurs Coeurs qu'un seul et même coeur dans ces divins Coeurs, *ut sint consummati in unum... ut sit Deus omnia in omnibus* (I.Cor. XV, 28).

Oh! écrivons-nous donc tous ici, NBAF et NTCS, dans les saints transports d'une vive allégresse, avec le Roi-Prophète: "Voyez combien il est avantageux et quel est leur bonheur, que des frères habitent ensemble, n'ayant entr'eux tous qu'un coeur et qu'une âme: *ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (Ps. CXXXII, 1).

Comme ce parfum composé de divers aromates a répandu une odeur des plus exquises, quand il a été versé sur la tête du Pontife Aaron, pour se répandre de là jusque sur les bords de ses vêtements sacrés; ainsi l'union si intime entr'eux de tous les Enfants des Sacrés Coeurs, répand en tous lieux la bonne odeur de ces divins Coeurs, qui se trouvent ainsi loués et glorifiés par tous les témoins de cette touchante union fraternelle.

Et comme les milliers de molécules de vapeur d'eau, tout en se condensant entr'elles sur la montagne d'Hermon, finissent par produire cette rosée agréable et cette pluie bienfaisante qui rafraîchissent et fertilisent en même temps la colline de Sion, ainsi cette union si intime, et si étroite des mêmes Enfants des Sacrés Coeurs, attire du haut du ciel la rosée de ces grâces de choix et la pluie de ces consolations divines, qui rendent pour eux et si agréable et si féconde cette Sion spirituelle, qui n'est autre que la Congrégation dévouée aux divins Coeurs; car c'est là que le Seigneur a fait tomber et laissé reposer, comme il le fera encore, toutes sortes de

bénédictions, et avec ces bénédictions la vie, vie de la grâce, vie de la gloire, dans le temps et dans l'éternité: *Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in saeculum* (Ps. CXXXII, 4). *Fiat! Fiat!*

[p.358] § 6 – Conclusion.

Nous voici maintenant arrivé, NBAF et NTCS, à la fin de notre tâche, tâche si difficile à remplir et que nous n'avons accomplie, nous le sentons bien, que très imparfaitement. Nous n'avons plus qu'à nous résumer. Nous nous sommes efforcé tout d'abord de remonter jusqu'au principe de l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et en examinant sa cause efficiente, nous avons dû reconnaître que la volonté Toute-Puissante de notre Dieu, que le bon plaisir divin, et la Sagesse infinie qui a présidé au Conseil éternel tenu au sein de l'Auguste et Adorable Trinité, était la seule et véritable source de cette incomparable union; et, tombant aussitôt à genoux pour adorer d'abord en silence les desseins insondables de Dieu et ses voies incompréhensibles dans la grande affaire de la Rédemption du monde, nous nous sommes ensuite écriés dans un sentiment d'admiration, en union avec les divins Coeurs: ô notre Père, Dieu du ciel et de la terre, nous vous louons, nous vous bénissons, glorifions et surexaltons, en confessant que ces mystères de puissance, de sagesse et de bonté infinie vous les avez cachés aux sages et aux prudents du siècle, et vous les avez révélés aux âmes simples, qui aiment à s'abaisser à vos yeux comme de petits enfants. Oui, il en est ainsi, ô notre Père, parce que tel a été votre bon plaisir: *ita Pater quoniam sic fuit placitum ante te* (Matth. XI, 26).

Nous sommes descendus ensuite pour essayer de pénétrer dans les profondeurs de cette union des divins Coeurs, et rechercher quelle pouvait en être la cause méritoire proprement dite, et nous n'avons pu en découvrir d'autre que celle-ci, présentée par les saints Pères dans le sens du mérite improprement dit: savoir, l'excellence et la perfection des dispositions des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie au moment où s'est opéré l'auguste mystère de l'Incarnation; dispositions de prompt correspondance à la grâce, de profonde humilité et d'un entier abandon de tout eux-mêmes, pour exécuter les volontés [p.359] divines, dispositions provenant de cette effusion abondante des dons de l'Esprit Saint dans ces deux Coeurs. Ce sont là en quelque sorte comme les racines spirituelles de l'union de ces divins Coeurs, qui les font puiser à chaque instant dans ce fleuve d'eau vive de la grâce, qui a sa source dans l'Esprit Saint, et qu'ils doivent communiquer au monde. Oh! comme cette considération a dû faire naître en nous, Enfants des Sacrés Coeurs, de saintes ardeurs pour aller puiser dans ces divins Coeurs ces eaux vives de la grâce qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. Si quelqu'un a soif, nous ont-ils dit, qu'il vienne à nous et qu'il boive, et de son sein jailliront soudain ces eaux abondantes, ces fleuves de grâces qui étancheront sa soif: *Si quis sitit veniat et bibat* (Joan. VII, 37); c'est à la même source que nous vous convions, celle de l'Esprit Saint, *hoc autem dixit de spiritu*, qui nous a donné de sa plénitude. Demeurez en nous et nous demeurerons en vous. Vous êtes les branches, nous sommes les racines; plus vous plongerez par ces racines dans les eaux vives de l'Esprit Saint, plus vos rejetons seront nombreux et vigoureux.

Après avoir ainsi admiré, avec un si grand profit spirituel, la perfection des dispositions qui ont animé ces divins Coeurs au moment de leur union si intime, une légitime curiosité a poussé nos esprits jusqu'à examiner d'un oeil des plus attentifs cette pierre angulaire sur laquelle repose notre Institut dévoué aux Sacrés Coeurs, afin d'apprendre comment nous pourrions entrer en qualité de pierres vivantes dans cet édifice spirituel qui leur est consacré; et le résultat de ce sérieux examen a été de nous faire comprendre que l'union des divins Coeurs s'offrait à nous comme cause exemplaire, c'est-à-dire, un modèle achevé dans les circonstances qui ont accompagné le mystère auguste de l'Incarnation, afin de nous aider efficacement à poser sur cette pierre angulaire comme trois fortes assises qui ne sont autres que nos trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, qui nous lient fortement comme religieux à la Congrégation des Sacrés Coeurs. Oh! en face de ces deux modèles ac- [p.360] complis de la vie religieuse, comme nous avons dû saisir et savourer la vérité de ces paroles

du pieux auteur de l'Imitation: "Seigneur, ils seront enrichis des trésors de la grâce, ceux qui auront tout abandonné ici-bas pour se soumettre au joug de la sainte pauvreté; elles trouveront les plus suaves consolations de l'Esprit Saint, ces âmes chastes et pures qui auront généreusement dédaigné les vils plaisirs de la chair et des sens; et ils entreront bientôt dans la voie large de la glorieuse liberté des Enfants de Dieu, ceux qui se seront déterminés courageusement à faire tout d'abord les premiers pas dans les sentiers étroits de la véritable obéissance" (Imit. 1. 3, c. X, n.5).

Enfin comme Enfants de cette famille des Sacrés Coeurs, à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir, nos coeurs nous ont élevé jusqu'à la hauteur de cette ineffable origine de nos parents selon l'esprit; et en étudiant la cause finale de leur union, il nous a été donné d'en saisir les effets si précieux et d'en savourer les fruits si délicieux pour nous. En pénétrant dans ce qu'il y a de plus intime pour ces divins Coeurs, dans leur union, nous avons vu et senti quelle vigueur, quelle force, quelle vie toute divine, et quelle félicité au dessus de tout sentiment, ils ont puisé dans cette communauté d'intentions et dans cette réciprocité de relations ineffables, toujours suivies, toujours entretenues entr'eux. Nous avons compris, qu'étant leurs Enfants, nous étions appelés à goûter entre nous les doux fruits de cette union; et voilà pourquoi, dans un saint transport de joie spirituelle, nous avons entonné avec le Roi-Prophète, ce magnifique cantique *Ecce quam bonum*, que nous redisons dans nos Chapitres de coulpe, et où sont proclamées et si bien dépeintes les diverses sortes d'avantages et de bénédictions attachées à cette admirable union de tous les Enfants des Sacrés Coeurs dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Bien plus, nous nous sommes élevés à cette occasion jusqu'à la hauteur de cette ineffable union qui règne entre le Fils de Dieu et son Père, nous nous sommes rappelés que jusqu'à sept fois dans [p.361] son testament d'amour, notre divin Sauveur a prié pour que ses Enfants ne fussent entr'eux qu'une seule et même chose comme son Père et lui ne font qu'un, et qu'unis ici bas par la même foi, les mêmes espérances, le même amour, ils fussent unis entr'eux en Lui-même et en son Père, dans la même gloire durant toute une éternité. *Ut sint unum sicut et nos. Ut et ipsi in nobis unum sint* (Joan. XVII, 11, 12).

Donc, NBAF et NTCS, à la vue des avantages si grands et si nombreux que nous offre cette union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, dès les premiers moments du mystère de l'Incarnation, soyons fidèles à ce commun rendez-vous de tous les Enfants de ces divins Coeurs.

C'est là que nous apprendrons à tresser cette couronne spirituelle de bonnes oeuvres propres à notre sainte vocation qui feront l'honneur et la joie de ces divins Coeurs; c'est là que nous saisirons les principaux traits qui les distinguent et les caractérisent, pour les faire resplendir dans toute notre conduite; c'est là, en un mot, que nous irons puiser le salut et la vie, vie véritable, vie surnaturelle, vie toute divine, dont nous vivrons avec eux et en eux-mêmes dans le temps et l'éternité.

CHAPITRE V

L'union des Sacrés Coeurs avant et après l'Incarnation

[p.362] § I - Introduction

Nous avons tâché, NBAF et NTCS, de vous expliquer selon la mesure des lumières qui nous ont été communiquées d'En-Haut, tout ce qui a trait à l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, au moment même où s'est opéré l'Auguste mystère de l'Incarnation. Et si vous avez suivi avec attention, comme nous n'en doutons pas, tous les développements donnés sur ce sujet, qui doit nous intéresser au plus haut degré, vous avez vu quel vaste champ s'offrait devant vous pour le parcourir à loisir dans vos méditations; car, soit que nous considérions la cause efficiente de cette ineffable union, c'est-à-dire la volonté toute puissante de notre Dieu,

son pur bon plaisir et sa sagesse infinie dans ses desseins admirables sur la Rédemption du genre humain, comme le seul principe et l'unique source de ce mode inénarrable de l'Incarnation; soit que nous cherchions à pénétrer la cause méritoire improprement dite de cette union, je veux dire, l'excellence et la perfection des dispositions qui ont animé ces divins Coeurs au moment même de l'Incarnation; soit que nous examinions avec une pieuse et louable curiosité la cause exemplaire de cette admirable union, qui n'est autre que les diverses circonstances au milieu desquelles s'est opéré ce mode de l'Incarnation et où nous trouvons à copier les plus beaux modèles des vertus, qui font d'un Enfant des Sacrés Coeurs, un véritable et digne religieux; soit enfin que notre coeur d'enfant de famille nous porte, par un attrait en quelque sorte irrésistible, à poursuivre jusques aux causes finales de cette union des divins Coeurs si intime et si étroite, causes qui consistent dans les effets principaux et les fruits délicieux que les Enfants des Sacrés Coeurs ont à recueillir de ces modes admirables de l'Incarnation, et qui se résument dans cette vigueur surnaturelle, [p.363] cette vie spirituelle et ce bonheur au dessus de tous, que les divins Coeurs ont puisé dans leur union pour leurs Enfants; toujours est-il qu'il y a là pour nous tous, un immense tableau de (tout ce) dont notre esprit ne saurait trop se nourrir, et notre coeur se pénétrer.

Toutefois, NBAF et NTCS, notre attention jusqu'ici ne s'est fixée que sur un point, le moment même de l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie dans le mystère de l'Incarnation; est-ce que notre dévotion ne nous porterait pas à embrasser d'un regard tous les temps qui ont précédé et qui ont suivi ou doivent suivre cette ineffable union?

Certes, la piété des simples fidèles trouve toujours un nouvel aliment à suivre le mystère de l'Incarnation, non seulement en lui-même, mais encore dans sa continuation, comme disent les théologiens, qui n'est autre que l'adorable Eucharistie, et même jusque dans son expansion vers les temps qui l'ont précédé, je veux dire, les prophéties qui l'annoncent et les diverses figures qui la symbolisent; et nous, Enfants des Sacrés Coeurs, notre amour pour nos parents selon l'esprit, ne nous ferait pas rencontrer un charme toujours ancien et toujours nouveau à poursuivre à travers les siècles cette ineffable union, qui peut s'offrir à nous sous tant de circonstances merveilleuses et avec tant d'effets si féconds et de résultats si prodigieux? Non, il n'en sera pas ainsi; et nous présumons trop de votre zèle et de votre ardeur à connaître et à propager cette admirable dévotion aux divins Coeurs, pour que vous hésitez le moins du monde, que dis-je, pour que vous ne vous fassiez un singulier plaisir à nous suivre dans la voie qui va s'ouvrir devant vous.

Nous allons donc, sous les auspices des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie et sous leur spéciale protection, dont nous avons besoin plus que jamais, envisager cette ineffable union des divins Coeurs et dans les temps qui l'ont précédée et dans ceux qui l'ont suivie ou doivent la suivre, après qu'elle s'est opérée pour nous d'une façon si merveilleuse au moment de l'auguste mystère de l'Incarnation. Dans les temps qui l'ont précédée, nous la verrons prévue et arrêtée de toute éternité dans les décrets divins, prédite dans les prophéties et symbolisée dans les diverses [p.364] figures qui la contiennent comme en germe; nous la contemplerons ensuite se continuant d'une manière non moins admirable dans les temps qui la suivent, se fixant et même grandissant là où elle aurait dû, ce semble, être éclipsée momentanément, ou du moins diminuer d'intensité, et enfin se perpétuant dans les siècles à venir de la bienheureuse éternité: et dès lors, à la vue des desseins ineffables du Dieu de miséricorde et de charité sur les divins Coeurs et sur nous, qui sommes leurs Enfants, nous nous sentirons plus que jamais portés à louer, bénir, glorifier et remercier ce Dieu de bonté et d'amour, de nous avoir fait la faveur, que nous étions loin de mériter sans doute, d'entrer dans la Famille des Sacrés Coeurs; nous nous affectionnerons et affermirons de jour en jour et nous ferons de plus grands efforts pour vivre désormais et marcher d'une manière digne de notre sainte et sublime vocation.

§ 2 - *De toute éternité.*

Que cette ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ait été prévue et arrêtée de toute éternité par les décrets divins au sein de l'auguste et adorable Trinité, c'est ce que va nous apprendre Celui qui pour nous est ici bas l'oracle infaillible de la vérité

Notre Auguste et bien aimé Pontife, Pie IX, actuellement et si glorieusement régnant, en proclamant d'une manière si solennelle le dogme de l'Immaculée Conception, voulut fixer ce dogme dans la liturgie sacrée, afin que, comme il le déclare lui-même dans la mémorable Bulle publiée à cette occasion, la règle de la prière servît ainsi à établir la règle de la croyance, *utque adeo lex credendi ipsa lege supplicandi statueretur*. Voilà pourquoi dans l'Office de l'Immaculée se trouvent consignées, à l'honneur et à la louange de la Bienheureuse Vierge, ces paroles si remarquables: "Le Seigneur me possède dès le commencement de ses voies, avant qu'Il fit quoi que ce soit à l'origine des choses. J'ai été ordonnée de toute éternité et avant que la terre fût créée dans la nuit des temps. Les abîmes n'existaient [p.365] pas encore et moi j'étais conçue. *Dominus possedit me in initio viarum suarum ; nondum erant abyssi et ego jam concepta eram* (Prov. VIII, 24).

Or ces paroles d'un sens si profond et si mystérieux, qui en premier lieu et directement s'appliquent à la Sagesse incréée, engendrée de toute éternité dans le sein de son Père, le Souverain Pontife ne craint pas, à l'aide d'une clarté spéciale d'En-Haut qui lui est assurée, d'en faire l'application en second lieu et d'une manière indirecte à Marie conçue sans péché; et voici en quels termes des plus formels et des plus positifs: "L'Église catholique, nous dit-il, qui, toujours enseignée par l'Esprit Saint, est la colonne et le fondement de la vérité, n'a point hésité de proposer au culte et à la vénération publique des fidèles la Conception de la Vierge. Par ce fait éclatant elle montrait bien que cette même conception devait être offerte aux honneurs publics comme étant singulièrement privilégiée, admirable, différente de celle des autres hommes, tout à fait à part et tout à fait sainte.

C'est pour cette même raison qu'empruntant les termes mêmes dans lesquels les divines Écritures parlent de la Sagesse incréée et représentent son origine éternelle, Elle a eu la traditionnelle habitude de les employer dans les offices ecclésiastiques et dans la liturgie sacrée et d'en faire l'application aux commencements mêmes de cette admirable Vierge: commencements mystérieux que Dieu avait prévus et arrêtés dans un seul et même décret avec l'incarnation de la Sagesse divine: *et ad illius Virginis primordia transferre, quae uno eodemque decreto cum divinae sapientiae incarnatione fuerant praestituta*".

Nous venons de les entendre ces paroles qui sont tombées de la bouche d'or de notre Illustre Pie IX; elles nous révèlent bien d'une manière claire et précise, cette ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, arrêtée de toute éternité dans les Conseils de la divine Sagesse, comme mode nécessaire du mystère de l'Incarnation, selon les desseins librement conçus par les trois personnes divines en faveur de la rédemption du genre humain.

[p.366] Et c'est dans ce même but de glorifier Marie et l'intime union de son Coeur avec le Coeur de son Fils, que le même Pontife fait planer sur nos têtes cette nuée de témoins parmi les saints Pères et les Docteurs de l'Église qui ne craignent pas d'affirmer que la chair reçue d'Adam par la Vierge n'avait pas contracté les souillures d'Adam, et que pour cette raison cette Bienheureuse Vierge était un tabernacle créé par la Toute-Puissance de Dieu lui-même, formé par le Saint Esprit, et d'un travail vraiment beau comme la pourpre et sur lequel ce nouveau Besaléel s'était plu à brocher l'or et les broderies les plus variées, et que cette même Vierge était effectivement et proprement dit l'oeuvre première de Dieu, et devait être à juste titre célébrée comme telle: *Eademque esse meritoque celebrari ut illam quae proprium Dei opus primum extiterit*: magnifique pensée toute à la gloire du Coeur Immaculé de Marie, qui se trouve corroborée par les éloges non moins remarquables de Saint Bernard d'un côté, qui ne craint pas de proclamer Marie comme l'oeuvre par excellence de tous les siècles, *omnium saeculorum negotium*, et de l'autre par Saint Bonaventure, qui nous la montre comme un monde entier mais en petit, *microcosmos*, par corrélation avec son divin Fils, qui lui aussi est un monde entier, mais en grand, et l'un et l'autre comme deux miroirs d'une parfaite pureté qui

reflètent éminemment, mais à des degrés divers, toutes les perfections disséminées dans toutes les autres créatures.

Enfin, c'est en confirmation de ce grand acte de la Sagesse divine unissant de toute éternité d'une manière inséparable les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, en vue de la rédemption du genre humain, que notre illustre Pontife, le lendemain de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, met sous la protection spéciale des Sacrés Coeurs la mission qui est bien la plus difficile au monde, celle du Pôle arctique, toujours ensevelie dans les neiges et dans les frimas, et cela en vue de favoriser et de propager de plus en plus la dévotion aux divins Coeurs.

La même bouche vénérée qui a proclamé, comme vous venez de l'entendre, [p.367] NBAF et NTCS, cette ineffable union des Sacrés Coeurs, prévue et arrêtée de toute éternité dans les Conseils de la divine Sagesse, nous la montre également comme annoncée et prédite dès le commencement du monde, immédiatement après la chute de nos premiers parents. Les paroles ne sauraient être ni plus claires ni plus expresses; nous ne faisons que traduire: "En expliquant les paroles par lesquelles Dieu, annonçant dès les premiers jours du monde les remèdes préparés par sa miséricorde pour la régénération et le salut des hommes, confondit l'audace du serpent trompeur et releva d'une façon si consolante l'espérance de notre race, les Pères et les écrivains ecclésiastiques, versés dans la connaissance des Saintes Écritures, ont enseigné que par ce divin oracle, je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne, *inimicitias ponam inter te et mulierem, semen tuum et semen illius*, Dieu avait ouvertement et clairement montré à l'avance le miséricordieux Rédempteur du monde, son Fils unique, Jésus Christ, désigné sa Bienheureuse Mère, la Vierge Marie, et exprimé d'une manière frappante ces mêmes inimitiés de l'un et de l'autre contre le démon. C'est pourquoi, comme le Christ, Médiateur entre Dieu et les hommes, détruisit, en prenant la nature humaine, l'arrêt de condamnation qui était contre nous et l'attacha triomphalement à la croix, ainsi la très Sainte Vierge, unie à son divin Fils par les liens les plus étroits et tout à fait indissolubles, tout en exerçant en même temps que Lui, avec lui et par lui, ses éternelles inimitiés contre le serpent venimeux, remporta une pleine et entière victoire et lui écrasa la tête de son pied immaculé: *sic sanctissima virgo, arcissimo et indissolubili vinculo cum eo conjuncta, una cum illo et per illum sempiternas contra venenosum serpentem inimicitias exercens, illius caput immaculato pede contrivit*".

Quoi de plus formel que ces paroles? Et dès lors qu'il nous suffise, pour corroborer notre assertion, de faire remarquer la justesse et la force des expressions employées pour exprimer cette union intime des Sacrés Coeurs; car d'après le texte sacré, la vertu d'écraser la tête du serpent infernal peut être aussi bien attribuée à la femme qu'à sa race; ce sera Elle comme Lui et Lui comme Elle qui brisera cette tête; *ipsa vel ipsum [p.368] conteret*. Voilà pourquoi les peintures et les sculptures des temps anciens comme celles des temps modernes, afin de rendre plus exactement cette association dans un triomphe commun, mettent dans les mains de la Mère et du Fils le même dard dont ils percent en même temps la tête du dragon infernal.

§ 3 - Figures et prophéties.

De la loi de nature passons à la Loi écrite, où les figures vont en se multipliant; et arrêtons nos regards sur les deux suivantes, qui nous paraissent plus propres à représenter l'union des divins Coeurs.

Quelle est en effet cette colonne merveilleuse qui nous apparaît au milieu des Hébreux dans le désert après leur sortie d'Égypte: colonne tout à la fois lumineuse répandant une douce clarté sur le camp des Enfants d'Israël pour les éclairer pendant la nuit, et assez ténébreuse néanmoins pour les garantir durant le jour des ardeurs d'un soleil brûlant; colonne qui par son obscurité dérobe la marche des Hébreux aux yeux des Egyptiens qui les poursuivent, et qui s'entr'ouvre en même temps pour faire briller les éclairs et lancer les traits enflammés de la foudre contre ces ennemis [acharnés] à saisir leur proie même au sein de la mer rouge;

colonne qui préside aux divers campements des Israélites dans le désert, les suit durant 40 années dans leurs marches et contremarches au milieu de ces sables brûlants et donne tour à tour le signal de l'arrêt et du départ; colonne enfin au sein de laquelle parle et agit l'Ange du Seigneur, ou plutôt ce personnage mystérieux qui n'est autre, d'après plusieurs Saints Pères, que l'Archange Saint Michel personnifiant en lui-même le Verbe incarné; en un mot, cette colonne, sujet et objet tout à la fois de tant de prodiges, quelle est-elle?

Ici, NBAF et NTCS, nous n'hésitons pas à vous répondre, avec les Saints Pères et avec l'Église, cette colonne, c'est Marie unie si intimement à son divin Fils, qu'il est donné de recéler dans son sein et de porter entre ses bras le Verbe divin; elle est ténébreuse d'un côté cette colonne mystique parce qu'elle est cette nuée [p.369] légère sur laquelle le Seigneur montera pour entrer en Egypte, *ecce Dominus ascendet super nubem levem et ingredietur Aegyptum* (Is. XIX, 1); nuée qui tempère pour nous l'éclat et les ardeurs du divin Soleil de Justice, nuée féconde, qui fait pleuvoir sur la terre le Juste par excellence pour la rafraîchir et la fertiliser, au milieu de cette désolante aridité où l'a laissée le péché; mais d'un autre côté elle est toute lumineuse parce qu'elle renferme en elle-même Celui qui est la splendeur de la gloire du Père, *splendor gloriae*, et pour peu qu'elle s'entr'ouvre pour laisser percer et jaillir au dehors quelques rayons émanant de ce foyer tout divin, elle devient dès lors pour nous ce miroir pur et sans tache qui, tout resplendissant de ces feux célestes, laisse refléter sur nous quelque chose de son éclat et de ses ardeurs; *speculum sine macula*: ainsi l'union ineffable des Sacrés Coeurs est-elle vraiment pour leurs Enfants cette colonne mystérieuse qui tantôt les éclaire dans leurs ténèbres et les réchauffe dans leur tiédeur, et tantôt les met à l'abri des passions et tempère le feu des tentations; ici les dirige en les faisant avancer dans la voie ouverte devant eux par la divine Providence, et là leur faisant faire halte pour qu'ils se reposent de leurs fatigues, *requiescite pusillum*: mais toujours résidant au milieu de la Congrégation, la couvrant jour et nuit de leur puissante protection et ne cessant de l'assister jusqu'au terme heureux où, du désert de cette vie, elle passera dans la véritable terre promise.

Mais sous cette colonne reposait quelque chose d'aussi mystérieux encore; nous voulons parler de l'arche d'alliance, faite d'un bois incorruptible, ornée d'une double couronne d'or à son sommet, et renfermant les deux tables de la Loi écrites par l'ordre de Dieu de la main même de Moïse; symbole frappant de l'union si intime des Sacrés Coeurs. L'Église elle-même le reconnaît, quand elle nous fait invoquer Marie sous ce beau titre qui la proclame la véritable arche d'alliance, *foederis arca*.

Elle en a, Elle seule, en effet, tous les caractères d'une manière suréminente; c'est Marie seule, dont le Coeur Immaculé, dès les instants de son ineffable Conception, a été toujours préservé [p.370] de la corruption du péché; c'est Marie seule, dont l'auguste tête peut être ornée de la double auréole de la Virginité et de la Maternité divine; enfin, c'est Marie seule qui a eu le privilège de porter dans son chaste sein, non plus la loi à l'état de lettre morte, mais l'auteur même de la loi, le Verbe divin, vivant de la véritable vie, opérant avec efficacité, sondant les reins et les coeurs, pénétrant ce qu'il y a de plus intime dans notre être, et aux yeux duquel tout est à nu et à découvert.

Or comme Moïse, allant se prosterner devant l'arche pour consulter le Seigneur, s'entretenait bouche à bouche et coeur à coeur avec lui, comme un ami a coutume de converser avec son ami, et que de ce commerce familial avec son Dieu, il sortait avec un visage tellement resplendissant des rayons échappés de la gloire de la Majesté divine que les Hébreux ne pouvaient en soutenir l'éclat, ainsi et plus intime et plus familial encore était le divin commerce lié à tous les instants entre le Coeur Immaculé de Marie et le Coeur de Jésus renfermé dans cette arche vivante; aussi de quelles splendeurs n'était-elle pas éclairée et de quelles ardeurs toutes célestes n'était-elle pas embrasée?

Passons maintenant aux Prophètes, et interrogeons tour à tour les principaux voyants du Seigneur à qui il été donné de lire dans le livre de l'avenir quelques-unes des circonstances du mystère de l'Incarnation, et par là-même de l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

Le Prophète Isaïe se présente le premier nous annonçant ce mystère en ces termes si précis: "Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils; et cet enfant sera nommé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous", et comme si cet oracle ne suffisait pas pour le peuple charnel et grossier auquel il s'adressait, une figure vient bientôt à l'appui, et lui montre ce touchant mystère, sous le gracieux emblème d'une tige qui doit sortir de la racine de Jessé et d'une fleur qui doit s'élever de cette tige: *Egredietur virga de radice lesse, et flos de radice ejus ascendet* (Is. XI, 1).

Ici laissons parler le Maître si célèbre dans la langue comme dans l'explication des Saintes Écritures: "Quelles que [p.371] soient, nous dit Saint Jérôme, les interprétations des Docteurs juifs sur ce passage, pour nous ce rejeton de la racine de Jessé n'est autre que la Sainte Vierge Marie, qui n'eut jamais de plante parasite attachée à sa tige; et c'est de Marie seule que nous avons entendu cette prophétie qui vient d'être lue. Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils. Et la fleur qui s'élève de cette tige n'est autre également que Notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, qui dit de lui-même dans le Cantique des Cantiques: Je suis, moi, la fleur des champs et le lis des vallées, *ego flos campi et lilium convallium*". Dès lors vous le pressentez déjà, NBAF et NTCS, dans ces paroles que vous venez d'entendre, quel symbole frappant de l'ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie!

Et d'abord, qu'y a-t-il de plus selon l'ordre établi par la divine Providence dans les lois de la nature, que la fleur parte, s'élance et s'élève de sa tige; ainsi le Coeur de Jésus, dans un autre ordre de choses infiniment supérieur, où préside l'Esprit Saint lui-même, a jailli et s'est élancé du Coeur Immaculé de Marie comme l'humble fleur des champs dans la modeste demeure de Nazareth.

De plus, le même suc qui alimente la tige entretient la vie de la fleur; ainsi la même sève du plus pur [sang] qui circule dans le Coeur de Marie est inoculée au Coeur de Jésus. Mais ici encore la grâce l'emporte infiniment sur la nature, puisque, par une réaction admirable, j'oserais dire par un jeu ineffable de l'Esprit Saint, la vie surnaturelle et toute divine dont vit notre fleur, le Coeur de Jésus, est communiquée à son tour à notre tige, le Coeur Immaculé de Marie. Enfin, la tige dans l'ordre de la nature est tellement adhérente à la fleur que c'est lui faire une sorte de violence que de l'en détacher; ainsi l'union de ces divins Coeurs entre eux deux est telle, que nous ne saurions y introduire la moindre ouverture, la plus petite fissure sans leur faire en quelque sorte une extrême violence; et voilà pourquoi dans les emblèmes où nous aimons à les voir représentés à nos yeux, à côté de l'un et de l'autre, non seulement ils ne doivent jamais être placés à distance, mais même juxtaposés, l'un touchant l'autre, ils doivent plutôt nous paraître rentrer [p.372] l'un dans l'autre, tant, je le répète, d'après la figure du Prophète Isaïe, l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie est entr'Eux étroite, intime et tout à fait indissoluble: *et flos de radice ejus ascendet*.

Le Prophète Jérémie, ce grand apôtre de la pénitence, vient à son tour faire entendre des accents de douleur, exprimer des sentiments de vive contrition et proposer des moyens de vraie conversion, qui, peut-être, sont encore mieux appropriés aux besoins spirituels de plusieurs d'entre nous, Enfants des Sacrés Coeurs. Il nous enseigne la voie qui nous est propre, celle de rentrer dans ces divins Coeurs, si par une négligence grave, ou du moins par notre tiédeur nous nous en étions plus ou moins éloignés.

Écoutons-le d'abord nous parler, ou plutôt faisons parler le Seigneur comme un tendre Père de famille plein de miséricorde et d'amour pour son enfant, malgré ses ingratitude: "Ephraïm, n'est-il pas le fils qui faisait autrefois mon honneur et ma gloire? N'est-il pas l'enfant que j'ai élevé avec les soins les plus tendres et les plus délicats? aussi, bien que ma justice m'ait porté à parler contre lui à cause de ses égarements, je me souviendrai néanmoins encore de ce prodigue, à cause de l'amour que je lui ai conservé jusqu'ici. C'est pourquoi mes entrailles ont été émues de l'état misérable où il est. J'aurai pitié de lui et lui ferai miséricorde, dit le Seigneur: *miserans miserebor ejus, ait Dominus*" (Jer. XXXI, 20). C'est bien là l'Enfant des Sacrés Coeurs, traité depuis longtemps en enfant de famille, malgré ses négligences graves ou sa tiédeur.

Écoutons maintenant les moyens de conversion suggérés par le Prophète: "Élevez-vous, ô Enfant des Sacrés Coeurs, au dessus de toutes les choses d'ici-bas, au dessus de vous-même, et montez dans un lieu d'observation pour y considérer sérieusement ce que vous avez à faire; excitez dans votre coeur des sentiments d'une douleur amère au sujet de vos égarements: *pone tibi amaritudines*, dirigez ce même coeur dans la voie droite où vous avez marché autrefois; retournez, ô âme égarée, com- [p.373] me une vierge d'Israël après avoir été néanmoins fiancée à votre céleste Époux, retournez, dis-je, à ces cités qui sont les vôtres: *revertere ad civitates tuas istas* (Ibid. V, 21). Jusqu'à quand vous laisserez-vous amollir dans les délices, en les cherchant, ô fille vagabonde, dans les créatures; car voici que le Seigneur a créé sur la terre un prodige nouveau, le prodige des prodiges, après tous ceux qu'il a manifestés: La femme par excellence environnera l'homme par excellence, une Vierge Mère renfermera dans son chaste sein un Homme-Dieu: *femina circumdabit virum*".

La voilà donc encore cette ineffable union des divins Coeurs qui nous est ici représentée sous ce consolant emblème de deux cités de refuge: deux cités de refuge établies non point comme autrefois en Israël pour un certain genre de coupables ayant péché par ignorance, mais bien pour toute espèce de pécheurs, entachés d'une vraie culpabilité par faiblesse dans deux endroits seulement, mais encore des deux extrémités de notre bien chère Congrégation, je veux dire, des derniers confins de notre France civilisée jusqu'aux plages inhospitalières de notre sauvage Océanie, s'étendant à tous les points du globe, partout où se trouve un Enfant des Sacrés Coeurs coupable de n'importe quel crime, pourvu qu'il soit repentant: oui, partout où paraît le repentir, là-même se rencontrent ces deux cités de refuge avec leurs portes toujours ouvertes au pardon et à la miséricorde.

Oh! Enfants des Sacrés Coeurs, élevez-vous donc au dessus des créatures, au dessus de la chair et des sens, au dessus de vous mêmes, et de ce point culminant destiné à une sérieuse observation sur toutes vos voies, comprenez que vous avez fait fausse route toutes les fois que vous êtes sortis de ces divins Coeurs pour vous égarer à la poursuite des viles créatures et de mille bagatelles, qui pouvaient vous promettre le bonheur, mais ne vous le donnaient point en réalité; ah! nous vous en conjurons par vos intérêts les plus chers et les plus sacrés, retournez, ô Enfants dévoyés, retournez à ces divins Coeurs d'où vous n'auriez (dû jamais sortir), car c'est là, et là seulement, qu'il vous sera donné [p.374] de retrouver la paix, la joie, le bonheur réel, le véritable trésor et le seul honneur que vous puissiez légitimement ambitionner; en un mot, ces deux cités de refuge étant pour vous, vous tiendront lieu de tout: *revertere virgo Israël, revertere ad civitates tuas istas*.

Mais pour arriver plus facilement à la première de ces deux cités de refuge, le Coeur adorable de Jésus, apprenons à passer par la seconde, le Coeur Immaculé de Marie, qui en est comme la porte mystique; et bien que ces deux cités soient réellement distinctes entre elles, telle est néanmoins leur étroite union qu'elles semblent n'en faire qu'une seule: c'est ce que va nous enseigner le troisième des grands Prophètes, le Prophète Ezéchiël.

Dans la distribution de toutes les parties du temple, dont l'ange du Seigneur lui fait une description si détaillée, se trouvait une porte mais une porte mystérieuse, dont l'ange parle en ces termes au Prophète: "Cette porte, lui dit-il, restera fermée, on ne l'ouvrira jamais, et nul homme n'entrera par elle, parce que le Seigneur Dieu d'Israël est passé par cette porte; elle restera fermée pour l'usage du Prince; et le Prince lui-même et lui seul y demeurera: *eritque clausa principi, princeps, ipse sedebit in ea* (Ezech. XLIV, 2, 3.)».

Cette porte si extraordinaire, si privilégiée, quelle est-elle! C'est Marie, c'est son Coeur Immaculé, vous répond notre illustre Pontife Pie IX, qui ne craint pas de lui appliquer, dans l'office de l'Immaculée Conception, tout ce qui est dit ici de cette porte mystique; et sans entrer dans de plus amples explications, il laisse à l'un des quatre grands Docteurs de l'Église le soin de vous donner les développements de cette application: écoutons donc avec attention et tâchons de comprendre le sens profond que Saint Jérôme donne à ces paroles: "Jésus Christ est Vierge, nous-dit-il, et la Mère de notre Jésus Vierge, est elle même toujours Vierge, Vierge et Mère tout ensemble; car Jésus est entré dans le sein de sa Mère les portes étant

fermées, comme autrefois dans le cénacle; et dans ce sépulcre d'un genre tout nou- [p.375] veau, creusé dans la pierre la plus dure, nul autre avant lui n'y a été placé, et nul autre après lui n'y sera placé: c'est là cette porte orientale dont parle le Prophète Ezéchiel, toujours fermée et toujours brillante de clarté, cachant en elle-même et s'entr'ouvrant d'elle-même pour laisser paraître le Saint des Saints; et c'est par cette porte qu'il est donné au Prince par excellence, au Soleil de Justice, au Pontife selon l'ordre de Melchisédech d'entrer et de sortir, sans que nul autre puisse prétendre à ce droit exceptionnel. *Hæc est porta orientalis semper clausa*".

Ainsi plus de difficultés, et Saint Jérôme et l'illustre Pie IX et l'Église tout entière proclament le Coeur Immaculé de Marie, comme étant la porte mystérieuse par où nous devons passer pour aller nous réfugier dans le Coeur adorable de Jésus: admirable symbole qui nous donne l'idée la plus vraie des relations intimes et incessantes de ces divins Coeurs. La porte en effet dans un appartement n'est pas l'appartement lui même; mais elle en fait partie; ainsi le Coeur de Marie n'est pas le Coeur de Jésus, mais comme en étant la porte mystique, Elle en fait en quelque sorte partie: la porte est l'ouverture la plus naturelle par où l'on entre dans une maison, et il est difficile d'y pénétrer par ailleurs; ainsi c'est par le Coeur de Marie que nous entrons comme tout naturellement dans le Coeur adorable (de) Jésus, et il est moins aisé d'y pénétrer par toute autre ouverture. D'autant plus que cette porte mystique est des plus accessibles; et sans attendre que nous l'ouvrons, Elle s'ouvre d'Elle-même pour nous laisser un libre passage et nous introduire de suite, sans le moindre délai, dans ce sanctuaire auguste, le Saint des Saints, le Coeur si pur, si doux, si débonnaire de Jésus; *ex se proferens sancta sanctorum*.

Nous voici enfin arrivés au dernier des quatre grands Prophètes; et si le Prophète Ezéchiel nous a montré l'union si intime des Sacrés Coeurs sous cet emblème frappant d'une porte toujours accessible et toujours ouverte, qui nous donne entrée dans le Coeur si pur de Jésus par le Coeur Immaculé de Marie, et nous invite par là-même à y faire notre demeure habituelle, le Prophète Daniel vient en dernier lieu nous inspirer une grande confiance, une confiance inébranlable dans notre cher Institut, [p.376] en nous faisant voir, sous une figure noble et vraiment grandiose, quels sont les puissants fondements sur lesquels il repose, et combien puissamment ils sont liés et unis entr'eux. "Vous avez vu, ô Roi, disait-il à Nabuchodonosor en lui expliquant le songe mystérieux qu'il avait eu, une statue d'une hauteur démesurée se tenir devant vous, et son regard était des plus terribles. La tête de cette statue était d'or, la poitrine et les bras étaient d'argent, le ventre et les cuisses étaient d'airain, les jambes de fer et les pieds étaient mi-partie de fer et mi-partie d'argile: vous étiez absorbé dans cette vision, lorsqu'une petite pierre détachée de la montagne, sans la main et le secours d'aucun homme, vint frapper la statue dans la partie de ses pieds de fer et d'argile et les mit en pièces; alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or furent broyés tout ensemble et devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, et disparurent sans la moindre trace. Quant à la menue pierre qui était venue donner contre la statue, elle devint une grande montagne qui remplit toute la terre. *Lapis factus est mons magnus et implevit omnem terram*" (Dan. II, 35).

Or d'après l'explication donnée par Daniel lui-même de cette vision, cette petite pierre transformée subitement en une immense montagne n'est autre que Notre Seigneur Jésus Christ, Roi des Rois et Seigneur [des Seigneurs], dont l'empire éternel doit remplacer et détruire tous les autres empires désignés par les divers métaux de la vision; et dès lors la grande montagne, d'où la petite pierre s'est détachée sans la main d'aucun homme, c'est Marie, qui a conçu et enfanté l'Homme-Dieu par la seule opération de l'Esprit Saint, en dehors de toutes les lois de la nature; c'est la Bienheureuse Marie, toujours vierge, nous dit Saint Grégoire le grand, qui dépasse de beaucoup l'élévation de tous les Élus par la dignité de la Maternité divine à laquelle elle a été appelée d'En-haut. N'est-ce pas une montagne, dont la cime est des plus élevées, que Marie, qui pour parvenir jusqu'à la conception du Verbe éternel a dû porter la hauteur de ses mérites au delà des neuf chœurs des anges, jusqu'au trône [p.377] de la divinité! Et c'est en vue de la dignité suréminente de cette montagne qu'Isaïe a

prononcé ces paroles prophétiques: Il arrivera dans les derniers jours que la Maison du Seigneur se manifesterait comme une montagne élevée sur le sommet des autres montagnes: *et erit in novissimis diebus praeparatus mons domus Domini in vertice montium* (Is. II, 2).

Nous voilà donc bien en face de deux grandes montagnes; montagnes, remarquez-le bien, par le sublime de leur vocation, montagnes par l'élévation de leur dignité, montagnes par la hauteur de leur sainteté, montagnes par la profondeur et la solidité de leurs fondements; et quoique ce soient deux montagnes bien distinctes, l'une néanmoins se détache de l'autre comme de son principe et de sa source; et la petite pierre devenue l'immense montagne qui couvre toute la terre détruira bien tous les empires du monde, mais elle laissera subsister à côté d'elle et comme dans ses flancs l'autre grande montagne élevée sur la cime d'autres montagnes: ainsi nous pourrions nous écrier dans des transports d'admiration, après le Roi Prophète: Sion a de solides fondements sur les deux montagnes saintes par excellence, *fundamenta ejus in montibus sanctis*, je veux dire, sur ces deux montagnes mystérieuses, qui semblent n'en faire qu'une, et qui ne sont autres que les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, si puissamment liés entr'eux.

Oh! heureux et mille fois heureux l'Institut qui repose uniquement sur de si solides fondements, sans vouloir chercher ailleurs d'autres appuis humains; et dès lors on peut ajouter sans craindre de se tromper, en affirmant de cette même Congrégation, que le Seigneur aime les portes de Sion si solidement affermiées de préférence à toutes les tentes de Jacob, qui se dressent le soir pour disparaître le lendemain matin, parce qu'elles ne reposent que sur le sable mouvant des appuis purement humains: *diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob*. Concluons donc avec le même Roi Prophète que, quiconque met sa confiance dans le Seigneur en faisant reposer son ferme appui sur les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie sera ferme et [p.378] stable, comme la montagne de Sion, et parce qu'il participera à la puissance et à la solidité de ces divins fondements, jamais, non jamais, il ne sera ébranlé: *qui confidit in Domino, sicut mons Sion, non commovebitur in aeternum qui habitat in Jerusalem* (Ps. CXXIV, I).

Après tous ces oracles, toutes ces figures que nous venons d'apporter en preuve de ces relations si intimes qui existent entre les divins Coeurs, il semblerait superflu de citer d'autres témoignages que l'on pourrait encore recueillir de la sainte Écriture sur un sujet aussi intéressant pour nous, NBAF et NTCS, toutefois nous ne saurions résister au désir qui nous presse de vous faire connaître ici une parole tombée de la bouche de l'un des premiers Pères de notre Institut, mort à Mende en odeur de sainteté, au milieu de ces âpres montagnes des Cévennes: "Ne craignez rien, écrivait-il au moment où l'on avait des inquiétudes sur l'état de santé du Bon Père et de la Bonne Mère, ne craignez rien, les deux roues du char d'Israël conduiront encore longtemps à travers le désert de cette vie le peuple de Dieu vers la terre promise".

Permettez-nous de nous emparer de cette belle idée exprimée si religieusement, pour qu'elle vienne à l'appui de notre thèse favorite, l'union ineffable des divins Coeurs; et de vous dire en complétant ou mieux en perfectionnant et agrandissant cette idée: Ces deux roues qui conduisent le char d'Israël sont, sans nul doute ici, dans l'intention de celui qui écrit, les deux Fondateurs de notre chère Congrégation, et par extension, tous les Supérieurs généraux appelés de Dieu à succéder aux Fondateurs pour diriger, cultiver et développer l'oeuvre admirable des Sacrés Coeurs; mais toutefois, avouons-le ici en toute vérité, nous ne sommes, nous, que de pauvres roues de rechange, nous nous usons bien vite dans cet art des arts, l'art de la direction des âmes, nous vieillissons et nous passons, mais les deux roues du char d'Israël qui ne passent, ni ne vieillissent, parce qu'elles ne s'usent et ne s'useront jamais, ce sont les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, chargés par la divine Providence de veiller aux destinées de l'oeuvre qui leur est vouée et confiée; [p.379] ce sont là les deux roues proprement dites, les roues par excellence attachées inséparablement aux deux côtés du char de la Congrégation, qui le conduiront sûrement et heureusement à travers tous les dangers vers la véritable terre promise; et ces deux roues resteront toujours inséparablement

adhérentes au char mystique de l'Institut, en vertu de leur union ineffable qui les lie tellement entr'Eux, qu'on ne saurait les séparer, pas plus qu'on ne doit séparer les deux roues du char qu'elles conduisent. Seulement si, comme nous n'en pouvons douter, ces deux roues mystiques reçoivent directement de l'Esprit-Saint une forte impulsion pour conduire et faire marcher rapidement ce char de la Congrégation, prenons garde, nous Enfants de ces divins Coeurs, d'empêcher ou du moins de retarder sa marche par le poids plus ou moins lourd que feront peser sur ce char et notre grand amour des biens d'ici bas, et nos affections dérégées pour la chair et les sens, et nos attaches immodérées à notre amour propre et à notre volonté propre.

§ 4 - Après l'Incarnation.

Nous venons de parcourir successivement tous les temps qui ont précédé le moment à jamais mémorable de l'ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie; il nous reste maintenant à considérer attentivement les temps qui ont suivi ou qui doivent suivre cette première époque de leurs relations si intimes.

Que dirons-nous d'abord de ces neuf mois qui ont suivi immédiatement pour ces divins Coeurs le premier moment de leurs relations si étroites? Heureux mois où le Coeur de Jésus ne cessa de battre sur le Coeur de Marie; où chaque palpitation du Coeur de la Mère venait répondre instantanément à chacune des palpitations du Coeur du Fils; où chaque mouvement vital de la part de la Mère excitait dans le Coeur du Fils une pulsation qui accusait l'action incessante de la vie de Marie sur la vie de Jésus. Mais si par suite de l'application admirable des lois de la nature, ce sang si pur, si noble, si riche que Marie tenait de ses ancêtres servait à alimenter la vie infiniment précieuse du Coeur de Jésus, plus merveilleuse encore était dans l'ordre surnaturel et divin la réaction du Coeur de Jésus sur le Coeur de sa Mère. C'est en cela que, quoique tout petit embryon, il s'offre à nos regards comme l'homme par excellence, comme le nouvel Adam qui agit, opère et influe en esprit vivifiant: *factus est novissimus Adam in spiritum vivificantem* (I.Co. XV, 45). Il puise, Lui, non plus dans la nature comme sa Mère, mais dans l'Esprit-Saint, qui s'est reposé sur Lui avec la plénitude de ses dons et de ses grâces, de quoi pouvoir communiquer et distribuer de cet Esprit de vie qui est en Lui au delà de toute mesure: aussi plus abondante, plus forte, plus riche est cette vie toute surnaturelle et toute divine qu'il inocule à chaque instant dans le Coeur de sa Mère, qui, correspondant fidèlement à cette puissante action de la grâce en elle, ne cesse pas un seul instant de s'unir de plus en plus intimement à son Dieu par le Coeur de son Fils, avec le Coeur de son Fils et dans le Coeur de son Fils.

Est-il étonnant après cela que ce flux et reflux incessant de la vie par excellence, de la vie divine, qui va du Coeur du Fils au Coeur de la Mère, et de Marie à Jésus, que ce flot de la grâce qui amène de suite un autre flot, et que cet abîme de dons qui appelle et provoque à l'instant un autre abîme, *abyssus abyssum invocat*, produisent des effets merveilleux, tels que l'âme vivante du premier Adam en Marie, destinée dans les desseins de la divine Providence à ces fonctions sublimes d'inoculer, d'entretenir et de développer dans le Coeur de Jésus sa vie naturelle, mais infiniment précieuse, soit aussi transformée dans une certaine mesure en esprit vivifiant du Nouvel Adam; et qu'ainsi, d'après Saint Bernard, le Coeur de Marie, déjà rempli de l'Esprit-Saint, reçoive par l'union au Coeur de son Fils une telle abondance des eaux vivifiantes de la grâce, que, comme un immense bassin qui déborde de toutes parts, elle donne de son trop plein à tous ceux qui indistinctement auront recours à Elle au milieu de leurs divers besoins spirituels.

Voyez en effet, NBAF et NTCS, la réalisation de tout ce que nous vous disons ici dans la visite de Marie à sa parente Sainte Elizabeth, [p.381] premier acte extérieur que nous connaissons de sa vie comme Mère de Dieu. A peine ce grand mystère de l'Incarnation s'est-il opéré, que Marie sans délai, *nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia*, dit Saint Ambroise, entreprend un long et pénible voyage à travers les montagnes pour faire ressentir les effets

salutaires de ce mystère à trois membres de sa famille; et c'est par Jésus, uni à Marie, que Jean-Baptiste, encore dans le sein maternel, est purifié de la tache du péché originel et en même temps rempli des grâces infuses de l'Esprit Saint; que Sainte Elizabeth, remplie à son tour de cet Esprit de lumière et de force, salue Marie comme bénie entre toutes les femmes et Jésus le fruit de ses entrailles comme béni de toutes les bénédictions d'En Haut, et que le grand Prêtre Zacharie à son tour, sous l'action de cet Esprit de vie, de cet Esprit des Prophètes, ne se sert de l'usage de sa langue, qui lui est rendu, que pour saluer l'aurore de notre Rédemption que doit opérer le divin Soleil de Justice en se levant sur les malheureux esclaves du péché, assis dans les ombres de la mort. Or tous ces effets merveilleux de la grâce sont dus à l'union ineffable qui vient de se produire entre les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

Nous avons ici pour garant de ce que nous avançons notre auguste et bien aimé Pontife Pie IX, qui, en proclamant de sa bouche infaillible le dogme de l'Immaculée Conception, nous dit: "Les Pères et les écrivains ecclésiastiques ont médité profondément les paroles que l'ange Gabriel adressa à la Bienheureuse Vierge, lorsque lui annonçant qu'elle aurait l'honneur insigne [d'être] la Mère de Dieu, il la nomma pleine de grâce et considérant ces paroles prononcées au nom de Dieu même et par son ordre, ils ont enseigné que par cette solennelle salutation, salutation inouïe jusque là, la Mère de Dieu nous était montrée comme le prodige de toutes les grâces divines, comme ornée de toutes les faveurs de l'Esprit divin, bien plus, comme un trésor presque infini de ces mêmes faveurs, comme un abîme de grâces et un abîme sans fond, de telle sorte qu'elle n'avait jamais été soumise à la malédiction, mais avait toujours partagé la bénédiction de son Fils, et avait mérité d'entendre de la bouche d'Elizabeth, inspirée par l'Esprit Saint, ces paroles [p.382] d'un sens si profond: Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni: *benedicta Tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris Tui*".

La voilà bien cette opération commune de la part de l'Esprit-Saint en faveur de la Mère et du Fils béni en même temps, nous déclare Pie IX, *una cum Filio perpetuae benedictionis particeps*; la voilà cette bénédiction simultanée où l'Esprit Saint impose en quelque sorte ses deux mains tout à la fois sur les Coeurs de Jésus et de Marie, bénédiction qui désormais se répandra de ces divins Coeurs comme un fleuve de grâces sur la famille de Saint Jean-Baptiste d'abord, ensuite sur tant d'autres familles privilégiées, et jusque sur la Famille spécialement dévouée à leur culte et à leur amour.

D'après tout ce que nous venons de dire, NBAF et NTCS, sur les relations si intimes qui ont existé entre les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie durant les neuf mois que le Fils de Dieu a passé dans le sein de sa Mère, nous avons de bien justes motifs de nous écrier avec cette femme d'une foi vive qui selon la pensée du vénérable Bède, représentait l'Église catholique tout entière: Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, ô Seigneur Jésus: *beatus venter qui Te portavit*; mais nous n'en avons pas de moins grands d'ajouter avec elle: bienheureux aussi le sein qui vous a nourri, *beata ubera quae suxisti*, car ici l'union entre ces divins Coeurs n'est ni moins étroite ni moins intime; elle a même cet avantage de plus qu'elle paraît à l'extérieur, qu'elle est par là-même plus sensible, et qu'il est donné à Saint Joseph, comme Père nourricier de l'Enfant Jésus et comme le chaste époux de la plus pure des vierges, et surtout comme Chef de la Sainte Famille, de partager cette union dans une certaine mesure, proportionnée à toutes ces excellentes prérogatives.

Cette ineffable union se révèle surtout à nous par l'accomplissement de cette prophétie d'Isaïe: Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils; et il sera nommé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. Sa nourriture sera le beurre et le miel pour qu'il puisse croître tous les jours en forces jusqu'à ce qu'il parvienne à cet âge où les enfants ont le discernement naturel de ce qui est bien et de ce qui est mal: *butyrum et mel comedet [p.383] ut sciat reprobare malum et eligere bonum* (Is. VII, 15). Ainsi les joies de la Maternité divine se font délicieusement sentir dans le Coeur de Marie, soit parce qu'il lui est donné de nourrir d'abord le petit Enfant Jésus de sa propre substance, et ensuite de lui apprêter elle-même la nourriture la mieux appropriée aux besoins d'un âge si tendre, soit parce que le Coeur de ce divin Enfant

qui est tout amour, le portait à prodiguer à sa Mère des caresses enfantines telles que le Coeur de Marie se fondait d'amour et de bonheur, surtout quand elle entendait cet enfant bien-aimé balbutier entre ses bras et sur son sein en murmurant le doux nom de Mère: *anima liquefacta est ut locutus est dilectus* (Cant. V, 6).

Mais ce caractère si attrayant de l'union ineffable des Sacrés Coeurs par les joies toutes célestes et les délices toutes divines qu'elle leur faisait goûter, devait être dans les desseins de la divine Providence, contrebalancé par un caractère tout opposé, le caractère de la douleur et de la souffrance dans le sacrifice et l'immolation de tout soi-même. Certes, dit à ce sujet Saint Jean Chrysostôme, il n'entre pas dans les desseins de la divine Sagesse sur les élus, qu'ils soient dans une continuité non interrompue de peines ou de joies, mais la trame de leur vie est tissée des mains de la divine Providence avec une admirable variété de prospérités et d'adversités; est-il surprenant qu'il ait voulu suivre les mêmes voies à l'égard de ces deux modèles si achevés de sainteté et de perfection, les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie?

Voilà pourquoi, au milieu des joies réservées aux premiers instants de leur ineffable union, la croix apparaît déjà, bien que dans le lointain. Marie, Mère de Dieu, consent à être la Mère de douleur, et Jésus, Homme-Dieu, accepte par avance le sacrifice de tout lui-même sur le Calvaire. Quels transports de joies ineffables pour le Coeur de Marie de voir le divin Enfant dans la crèche de Bethléem salué par les anges, visité par les bergers, adoré par les Mages, bercé entre ses bras et pressé contre son Coeur de Mère! Mais ensuite, quel sujet d'inénarrables douleurs de voir [p.384] ce pauvre petit Enfant manquant de tout, sous le chaume d'une étable, sur un peu de paille dans une crèche, n'ayant pour se garantir du froid que de pauvres langes et l'haleine de vils animaux! Et encore le Coeur de Jésus ajoutait-il à ces souffrances de nouvelles douleurs, en faisant naître dans le Coeur de sa Mère le sentiment poignant de ce qu'il aurait à souffrir un jour pour le salut de nous tous. Elle se penchait quelquefois avec amour, elle-même l'a révélé, pour un tendre baiser sur le front si radieux de ce cher Enfant, l'objet de toutes ses complaisances, et la pensée du baiser de Judas venait soudain empoisonner sa joie; Elle s'empressait de nourrir Jésus du lait de son propre sein, et le souvenir du fiel et du vinaigre, dont il devait être abreuvé sur la croix venait aussitôt l'abreuver Elle-même d'amertume.

Or ce caractère de douleur commune aux divins Coeurs, mais qui ne présenta sans doute d'abord pour Marie que des traits assez informes, dut se dessiner en traits bien mieux prononcés au jour du mystère de la Présentation de Notre Seigneur au Temple. Car, c'est là qu'elle nous apparaît pour la première fois d'une manière sensible faire le sacrifice de son divin Fils. Pour se conformer aux prescriptions de la Loi de Moïse touchant les premiers-nés, Elle va offrir son Fils au Temple, Elle s'offre Elle-même avec son divin Fils; et Jésus s'offre également par anticipation à Dieu son Père, comme la victime qui doit être immolée pour le salut du genre humain.

Mais ce sacrifice, dit à son tour Saint Bernard, est le sacrifice du matin, et a quelque chose d'agréable, puisque Marie, après avoir offert son cher Enfant, le reprend des mains du Grand Prêtre; qu'elle l'a encore en sa possession, et que durant trente trois ans, soit à Nazareth, dans cette modeste demeure de la Sainte Famille, soit pendant les pérégrinations de sa vie évangélique, Jésus sera toujours uni de Coeur et d'esprit avec sa très Sainte Mère, et le plus souvent possible jouira de sa présence corporelle, de ses conversations si intimes, et s'empressera de prêter une oreille attentive à ses divines prédications.

Mais au milieu de ces joies si pures de leur ineffable union, voici le caractère de la douleur qui va devenir plus prononcé, [p.385] et ira toujours en se dessinant en des traits de plus en plus accentués. C'est le sacrifice du soir qui commence à poindre, le terrible sacrifice du Calvaire; celui-ci, dit le saint Vieillard Siméon, au sujet de ce divin Enfant qu'il avait eu le bonheur de tenir entre ses bras et de presser contre son coeur, et s'adressant en même temps à Marie sa Mère, celui-ci a été placé comme un signe et un but de contradiction, pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël; et votre âme à vous sera, à l'occasion de ce divin Enfant, transpercée d'un glaive de douleur: *et tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc.

II, 35). Quelles terribles paroles pour l'âme de Marie, et comme son Coeur dut déjà sentir la pointe acérée de ce glaive de douleur qu'on lui montrait dans le lointain et qui devait plus tard entrer si avant dans le plus intime de son être!

Ah! ce ne sont plus les félicitations qu'elle entendait de tous côtés dans le Temple, au sujet de ce divin Messie si longtemps promis et si ardemment désiré; ce sont pour l'avenir les contradictions de toutes sortes, et par conséquent les persécutions les plus acharnées, les oppositions les plus formelles, les dérisions les plus amères, les humiliations les plus profondes, les douleurs les plus cruelles, en un mot, la mort et la mort de la croix; voilà ce qui formera ce terrible glaive de douleur comme à sept tranchants, qui pénétrera si avant dans son Coeur maternel: *tuam ipsius animam pertransibit gladius*. Or, remarquons bien ici, avec un célèbre auteur de nos jours, la justesse et la force de ces expressions; elles ne sauraient mieux nous dépeindre ce caractère de la douleur qui sera dorénavant plus que jamais commune et à la Mère et au Fils; car ce ne sera pas le Coeur de Marie qui sera transpercé, ce sera encore ce Coeur en tant qu'il est uni au Coeur de Jésus *ipsius*, ainsi le même glaive de douleur ne saurait pénétrer dans l'un de ces Coeurs, sans transpercer l'autre, tant ils sont unis de l'union la plus intime. Comme toutes les injures dirigées par les enfants des hommes contre Dieu le Père sont retombées sur le Fils, ainsi tous les opprobres dont le Fils de Dieu a été couvert sont re-
[p.386] tombés sur sa Mère: *opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (Ps. LXVIII, 10).

§ 5 - Sur le Calvaire.

Ici, NBAF et NTCS, contentons-nous de signaler en passant toutes les contradictions que Notre Seigneur a endurées de la part des Scribes, des Pharisiens, des Princes des Prêtres, ses ennemis les plus implacables, durant tout le cours de sa vie publique, contradictions auxquelles Marie a participé largement toujours en union avec son divin Fils, et de noter simplement que les douleurs de Jésus au Jardin des Oliviers durant sa cruelle agonie ont oppressé d'une manière étrange le Coeur de Marie, abîmé dans la plus profonde douleur à la pensée des ingratitude de tant d'âmes qui abuseraient du bienfait de la Rédemption; ne suivons même pas avec Marie l'homme de douleurs devant les différents tribunaux où il comparait tour à tour comme un vil criminel, pour arriver plus tôt à cette voie douloureuse et ensanglantée du Calvaire, parce que c'est là plus ostensiblement, l'union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie dans une même douleur et dans un même esprit de sacrifice et d'immolation de tout eux-mêmes.

En effet, c'est au moment où son divin Fils, après avoir été condamné au cruel et infâme supplice de la croix, cheminait péniblement et courbé sous le poids énorme, au milieu de deux vils criminels, vers la montagne du Calvaire, que Marie, comme autrefois Abraham, entend cet ordre formidable sortir de la bouche de Dieu le Père: Va, lui est-il dit, prends ce Fils unique, cet Isaac que tu aimes avec tant de tendresse, ce Jésus l'objet de toutes tes complaisances, et va me l'immoler en holocauste sur le Calvaire, qui est la montagne désignée de toute éternité pour le sacrifice de ton Fils: *Tolle filium tuum unigenitum quem diligis, Isaac, vade in terram visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi* (Gen. XXII, 2).

[p.387] Marie, comme Abraham, n'hésite pas un seul instant, mais dès qu'elle a connu les volontés du Seigneur sur elle, quelque pénibles, quelque crucifiantes qu'elles soient, elle se met aussitôt en devoir de les exécuter. Elle se lève, armée de toute l'énergie de sa foi, et va à la rencontre de son divin Fils, sans craindre les opprobres et les humiliations de plus d'une sorte qu'elle devait s'attendre à dévorer, et qu'elle s'estimait même trop heureuse de pouvoir partager avec lui. Ah! dans cette douloureuse rencontre si poignante pour le Coeur d'une Mère, elle n'a pas besoin de dire à Jésus, l'homme de douleurs, comme autrefois Abraham à Isaac: Dieu saura pourvoir à la victime de l'holocauste, mon fils: *Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi*.

Hélas! Il ne sait que trop le cruel sort qui lui est réservé! Et ils cheminent ensemble péniblement vers le Calvaire, le Fils chargé de l'énorme fardeau de sa croix, et la Mère portant d'une main le glaive de la mortification pour retrancher courageusement tous les sentiments de la nature, qui ne seraient pas selon les desseins de Dieu sur elle, et de l'autre le feu de la divine charité, afin que le sacrifice s'élève à la perfection de l'holocauste par la générosité de l'amour, et tous deux, ainsi unis d'esprit et de coeur, par une soumission entière à toutes les volontés d'En-Haut.

Arrivés sur le Calvaire ils s'unissent plus étroitement que jamais de sentiment et de volonté pour achever généreusement le sacrifice entier et parfait qui est exigé d'eux. Le Fils obéissant à ses bourreaux, se laisse clouer sur la croix, et élever sur cet infâme gibet à la vue de toute la nature bouleversée devant un pareil spectacle; la Mère obéissant aussi de son côté jusqu'à la mort et la mort de la croix, se tient debout au pied de l'instrument fatal: *stabat juxta crucem Jesu Mater ejus* (Joan. XIX, 25); et elle est debout, nous dit Saint Ambroise, dans l'attitude d'un sacrificateur. Car c'est Marie, et Marie seule, qui doit immoler en offrant l'holocauste; les bourreaux ne sont là que comme de simples instruments qui, sans le consentement de ce Pon-
[p.388] tife par excellence, n'auraient pu amener jusque là l'auguste victime, encore moins la clouer sur la croix, encore moins lui donner le coup de la mort; mais aussi faisant généreusement les fonctions de corédemptrice dans le grand oeuvre de la réconciliation du ciel avec la terre, à peine a-t-elle entendu ce grand cri de son Fils poussé du haut de la croix: tout est consommé, *consumatum est*, Marie, Mère de douleurs, parce qu'elle est mère du genre humain, baisse la tête en signe d'assentiment, et aussitôt Jésus de lui-même, parce qu'il le veut bien, et en proférant à haute voix ces paroles: Mon Père je remets mon âme entre [vos] mains, baisse la tête de son côté en union avec sa Mère, et il expire; et nous sommes sauvés!

Ainsi l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie paraît-elle partout avec ce cachet proéminent de la douleur depuis le commencement jusqu'à la consommation du sacrifice. Et pour qu'il fût bien constaté que ces liens si étroits et si indissolubles, la mort elle-même serait impuissante à les rompre, et qu'ici l'amour serait plus fort que la mort même, voilà pourquoi, peu de temps après que Jésus eût expiré, Dieu permit que la lance d'un soldat romain entr'ouvrit le côté sacré de l'Homme-Dieu, et que Marie se tenant pour lors tout près de la croix ressentit au fond de son Coeur le contre-coup du fer meurtrier qui venait de transpercer le Coeur de son divin Fils.

Oh! qui n'admirerait ici les desseins cachés de la divine Providence au sujet de cette union si intime des Sacrés Coeurs! Du moment que Jésus voulait encore, même après sa mort, nous donner une dernière preuve de son amour, en laissant transpercer, pour nous le faire voir, ce Coeur qui nous avait tant aimé, il fallait que Marie se trouvât là tout à côté du Coeur de son Fils, et que son Coeur maternel fût en quelque sorte entr'ouvert du même coup, puisque le Coeur de Marie est la porte du Coeur de Jésus, et que ce n'est que par le Coeur de la Mère que, généralement parlant, nous pouvons pénétrer si facilement dans le Coeur du Fils.

C'était encore à l'aide du sang adorable et de l'eau mystérieuse, qui jaillirent alors du côté entr'ouvert de Jésus, qu'il voulait dans sa grande bonté pour nous, nous fournir un moyen
[p.389] aisé de laver et de blanchir ces robes de notre innocence que nous traînons, hélas! si souvent dans la fange du péché; et il était convenable que Marie se trouvât là auprès de ces sources sacrées pour les faire rejaillir jusque sur nous, en sa qualité de corédemptrice dans l'affaire de notre salut.

Enfin, par l'ouverture de son côté adorable, Jésus avait fait jouer en quelque sorte un des ressorts les plus ingénieux et des mieux adaptés à la faiblesse humaine, pour gagner les coeurs des hommes et les engager à s'unir à lui par l'amour; car enfin, quel coeur serait assez dur pour ne pas s'amollir et se laisser fléchir devant cette pensée: Ce sont cependant là les dernières gouttes qui sont sorties du Coeur de mon Jésus, et l'amour a pesé d'un tel poids sur ce Coeur aimant, qu'il en a exprimé jusqu'à la dernière, avec une violence d'autant plus grande qu'elle a été plus aimable; or, il était également convenable que le Coeur de Marie fût encore là pour favoriser ce jeu de la charité divine, Elle qui désirait si ardemment que les Enfants des

Sacrés Coeurs fussent non seulement les Enfants de la Croix mais encore les Enfants de l'amour, et que la victime chez eux, après avoir été sous le glaive de la mortification tous les jours et à tous les instants du jour, fût enfin embrasée et dévorée de tous côtés par les flammes de la divine charité et qu'elle parvînt ainsi à la perfection de l'holocauste. Or tous ces effets si admirables et si précieux de l'union intime des Sacrés Coeurs dans la consommation du sacrifice, je veux dire, la pureté de coeur, l'esprit de mortification, l'amour de la souffrance, la charité dans l'holocauste, l'union, en un mot, de tout nous-mêmes avec ces divins Coeurs, nous les devons à l'empressement de leur obéissance, à la persévérance de leur obéissance et à la perfection de leur obéissance.

Et comme Saint Paul a pu dire à ce sujet, en quelques termes énergiques, de Notre Seigneur Jésus Christ: Tout Fils de Dieu qu'il était, il a dû apprendre par une longue expérience combien il en coûte parfois d'obéir, *didicit ex iis quae passus est obedientiam*; mais ayant persévéré jusqu'à la consommation de son sacrifice, il est devenu par là même, pour tous ceux qui lui obéiraient, la cause de leur salut éternel; ainsi le Coeur de Marie, tout Mère de Dieu qu'elle était, ayant appris à la même école jusqu'où peuvent aller la durée et la grandeur des épreuves dans l'obéissance, mais ayant persévéré avec son divin Fils avec une inviolable fidélité dans cette longue carrière des douleurs les plus poignantes, est devenue, Elle aussi, en vertu de son intime union avec le Coeur souffrant de Jésus, la cause du salut éternel de tous les vrais enfants de l'obéissance: *et consumatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis aeternae* (Hebr. V, 8, 9).

§ 6 - Après la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Mais ne vous semble-t-il pas, NBAF et NTCS, maintenant que la séparation a dû s'effectuer entre la Mère et le Fils, et par la violence de la mort de la croix, et par suite de la nouvelle vie où entre Notre Seigneur par sa résurrection, et surtout par le triomphe de son Ascension au plus haut des cieux, l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie va du moins subir quelque interruption et quelques éclipses? Sans doute, il en devrait [être] ainsi, à en juger par les seules apparences.

Nous ne voyons en effet que le corps de Notre Seigneur après la descente de la croix; et il ne reste encore que quelques instants entre les bras et sur le Coeur de la Mère de douleurs, pour être bientôt enseveli dans un sépulcre tout neuf taillé dans le roc, où le Saint par excellence repose soustrait à tous les regards. Rien ne nous dit non plus que le même genre de communication s'établît comme autrefois dans leur vie mortelle entre la Mère et le Fils, puisque par suite de l'état privilégié des corps ressuscités, Jésus avait un corps en quelque sorte spiritualisé, qu'il défendit à Magdeleine de le toucher, lui qui n'était point encore monté vers son Père, et qu'apparaissant à ses disciples dans le cénacle, les portes étant fermées, il leur rappela qu'il n'était plus avec eux de la même manière qu'autrefois, qu'il vivait parmi eux en homme mortel, *cum adhuc essem vobiscum* (Luc. XXIV, 44); mais quoi qu'il en soit de la nature de ces relations entre [p.391] les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie après la résurrection et l'ascension, toujours est-il que leur union a dû être dans un sens plus intime et plus étroite que jamais, puisque cette faveur était due aux joies toutes célestes dans lesquelles ils venaient d'entrer l'un et l'autre, après les angoisses et les douleurs du Calvaire, et que d'ailleurs, il est de la nature de l'amour d'être fort comme la mort, que dis-je, de triompher même de la mort, et que la multitude des eaux, et tous les flots des plus grands fleuves c'est-à-dire, les difficultés les plus insurmontables, ce semble, ne sauraient comprimer ni éteindre les flammes toujours croissantes de la divine charité *nec flumina*.

Néanmoins, qu'il nous soit permis de citer ici une tradition pieuse qui est loin d'être dénuée de fondements, quelque merveilleuse qu'elle paraisse par ailleurs, car dans la vie de la Bienheureuse Vierge Marie, toute tissée de merveilles depuis le commencement jusqu'à la fin, le prodige cesse pour ainsi dire d'en être un. Elle nous dit donc, cette tradition, que durant les 25 années que Marie vécut encore après la mort de son divin Fils, cette Vierge Mère avait le

bonheur de communier tous les jours et que, par un privilège spécial, dû ce semble, à celle qui eût l'insigne honneur de porter le Fils de Dieu durant neuf mois dans son sein virginal, les espèces sacramentelles se conservaient intactes et sans la moindre altération sur son Coeur Immaculé d'une communion à l'autre. Dès lors se réalisait substantiellement pour le Coeur de Marie et dans toute son étendue la vérité de ces paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ sur le plus précieux fruit de la sainte communion: Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et je demeure en Lui, *in me manet et Ego in eo*; dès lors Marie pouvait toujours s'écrier avec les sacrés transports de l'Épouse des Cantiques: Mon bien-aimé est à moi et je suis à Lui, à Lui qui se plaît à se repaître au milieu des lis, *Ego dilecto meo et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia* (Cant. II, 16); dès lors enfin, la vertu de ces paroles de Notre Seigneur agissant en nous par la sainte communion: Comme mon Père, qui a la vie en Lui-même, m'a [p.392] envoyé, et que je vis pour mon Père, de même celui me mange vivra lui-même de moi, en moi et pour moi: *et qui manducat me et ipse vivet propter me*; la vertu de ces paroles, dis-je, opérait en Marie tout ce qu'elles signifient, et ainsi Marie vivant par la sainte communion de la même vie que son Fils, dans son Fils et pour son Fils, l'union de ces divins Coeurs continuait au milieu des rigueurs de l'exil à être, comme par le passé, des plus intimes et des plus étroites.

Nous venons de parler des rigueurs de l'exil, au milieu néanmoins des joies et des consolations indicibles des relations sacramentelles établies entre ces divins Coeurs; ah!, c'est qu'ici reparait ce caractère de la douleur inhérente à l'ineffable union des Sacrés Coeurs, tant qu'ils vivent de cette vie mortelle et périssable; et la douleur du Coeur de Marie, dans cette vallée de larmes, provenait de la privation de la présence corporelle de ce Bien-aimé de son Coeur.

Cette douleur était même d'autant plus vive que l'union sacramentelle augmentait pour Marie l'ardeur de son amour; et qu'il n'est pas de souffrances plus intolérables pour deux Coeurs qui s'aiment parfaitement, comme Jésus et Marie, que de ne pas jouir complètement de l'objet de leurs désirs; or le Coeur de la Mère n'avait plus qu'un seul désir, désir qui faisait son tourment ici-bas tant qu'il ne se trouverait pas réalisé, le désir de voir dans la gloire son divin Fils, et d'être unie à son Coeur d'une manière ineffable durant l'éternité, sans crainte de voir jamais altérée cette union qui devait toujours faire leur bonheur. Voilà pourquoi Marie ne cessait de redire à toutes les âmes fidèles qui avaient le bonheur d'entrer en communication avec cette Vierge Mère, comme autrefois l'Épouse des Cantiques: Je vous conjure, ô dignes filles de la véritable Jérusalem, de dire de ma part à mon Bien-aimé que je languis ici-bas d'amour pour Lui, *quia amore langueo* (Cant. II, 5), et tel est le feu intérieur qui s'est allumé en moi, par suite du désir véhément que j'ai d'être unie intimement à Lui, que je ne cesse de répéter ces paroles toutes brûlantes d'amour, tout ce que je dé-[p.393] sire c'est d'être débarrassée des liens qui me retiennent enchaînée à ce misérable corps, pour pouvoir m'envoler avec les ailes de la colombe jusque dans le sein de mon Bien-aimé, et là d'être pour toujours intimement unie à mon Jésus, mon Amour et mon Tout, *cupio dissolvi et esse cum Christo* (Phil. I, 23).

Ah! qui d'entre nous pourrait douter qu'après de tels soupirs, que la charité divine peut seule exciter dans un coeur, Marie n'ait enfin succombé à l'un de ces impétueux élans de son amour, et que par suite d'un effort suprême de la divine charité que le Saint Esprit avait allumée dans son Coeur comme un violent incendie, son âme, triomphant de tout ici-bas, n'ait fini par rompre cette enveloppe qui la retenait captive, pour se rendre à l'appel de son Bien-aimé qui lui disait du haut des cieux: Venez du Liban, ô l'amie de mon Coeur, venez du Liban, ô ma colombe, pour être couronnée du diadème de gloire que vos mérites sans nombre vous ont acquis dans cette union continuelle des plus intimes de votre Coeur avec le mien: *veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, coronaberis* (Cant. IV, 8).

§ 7 - Dans le ciel.

La voilà donc enfin consommée, et cela pour toute une éternité, cette ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie! Dire quel est le fond, la substance même de cette union, nulle langue humaine ne saurait l'exprimer, nul esprit parmi les mortels ne saurait même le concevoir, sinon à l'aide de cette idée bien confuse sans doute, qui nous fait entrevoir dans un lointain presque infini, que le Coeur de Jésus est tout entier dans le Coeur de Marie, et que le Coeur de la Mère par un juste retour et par une réaction bien légitime, est tout entier dans le Coeur du Fils, *dilectus meus mihi et ego illi* (Cant. II, 16). Nous ne pouvons donc signaler ici que les caractères extérieurs de cette ineffable union telle que les Saints Livres et l'Église nous la dépeignent.

Ainsi Notre Seigneur Jésus Christ, depuis le jour de sa triomphante Ascension au plus haut des cieux, a été placé par son Père à sa droite sur un trône élevé et tout brillant de gloire, en qualité de Roi des Rois et de Seigneur des Seigneurs, et il lui a dit: Vous êtes mon Fils bien aimé que j'ai engendré de mon propre sein, soyez assis à ma droite, jusqu'à ce que tous vos ennemis soient réduits à vous servir de marche-pied: *sede a dextris meis*; et parce qu'en effet, Notre Seigneur Jésus Christ s'est humilié en se rendant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix, voilà pourquoi il lui a été donné un nom au dessus de tout nom, afin qu'au seul nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. De même, Marie, au jour de sa glorieuse Assomption, a été, en vertu de cette ineffable union qui l'a liée d'une manière indissoluble à toutes les destinées divines de son Fils, placée à côté de Jésus, à sa droite, sur un trône tout étincelant de lumière, en qualité de Reine des Reines et de Souveraine des Souveraines: *astitit regina a dextris tuis*. Et parce que Marie s'est humiliée, en portant l'héroïsme de son obéissance au point de consentir à la mort de son divin Fils et à sa mort sur la croix, voilà pourquoi Dieu le Père l'a exaltée au dessus de toutes les créatures, et lui a donné, après celui de son divin Fils, un nom au dessus de tout nom, afin qu'au seul nom de Marie toute tête s'inclinât dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

Mais au milieu de cette association des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie dans les honneurs et dans la gloire, leur union si féconde ici-bas et si fertile en fruits de toutes sortes de grâces et de dons pour les enfants des hommes dévoués surtout à leur culte, bien loin de rester stérile et infructueuse dans le ciel, se fera tout au contraire ressentir dans les influences célestes, par une plus grande abondance de faveurs toutes divines. De même donc que Notre Seigneur Jésus Christ, tout en étant assis à la droite de la divine Majesté au plus haut des cieux et tout en pénétrant jusque dans ce sanctuaire auguste, dans ce mystérieux Saint des Saints, où réside l'Adorable Trinité, nous est représenté par le grand Apôtre, comme y paraissant en qualité de Pontife, et de Pontife pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, toujours vivant pour intercéder en notre faveur, et plaider sans cesse la cause de nos intérêts les plus sacrés, *semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Hebr. VII, 25); ainsi Marie, par suite de ses relations intimes avec son divin Fils, n'est élevée, ce semble, au plus haut des cieux, que pour être d'une manière plus frappante, tantôt cette nouvelle Bethsabée qui dans ses prières ne saurait jamais être refusée par le nouveau Roi Salomon, tantôt cette femme mystérieuse qui nous apparaît dans l'Apocalypse avec le soleil pour auréole et douze étoiles pour couronne au-dessus et tout autour de la tête, et aussi avec la lune sous les pieds, c'est-à-dire, comme Médiatrice toute puissante, établie entre le seul Médiateur Notre Seigneur Jésus Christ et son corps mystique, sujet à tant de vicissitudes ici-bas.

Écoutons une dernière fois là-dessus notre auguste et bien aimé Pontife Pie IX terminant sa Bulle *Ineffabilis* par ce dernier témoignage si éclatant qu'il aime à rendre à la puissance de cette médiation continuelle du Coeur de la Mère Immaculée auprès du Coeur de son Fils: Non, s'écrie-t-il, dans les doux transports de sa tendre pitié envers Marie, il n'y a rien du tout à craindre, il n'y a jamais à désespérer sous la protection, sous la conduite, sous les auspices, sous l'égide de la Vierge Immaculée, Elle qui dans sa tendre sollicitude pour le salut du genre humain, prend tant à coeur la cause sacrée de nos intérêts éternels; Elle qui étant établie Médiatrice, élevée au-dessus des neuf choeurs des anges et de tous les ordres des Bienheureux, siège comme Reine à la droite de son Fils; Elle enfin, qui à l'aide de ses prières

maternelles exerce un tel ascendant sur le Coeur de son Fils, que tout ce qu'Elle demande Elle l'obtient, et que jamais elle ne saurait être frustrée dans son attente: *Maternis suis precibus validissime impetrat, ac frustrari non potest.*

Enfin, le privilège du Coeur de Jésus sera de voir groupés autour de lui, durant toute une éternité, tous ces millions d'é- [p.396] lus qui auront eu le bonheur de devenir sa conquête, après avoir lavé et blanchi leur robe d'innocence et de justice dans les dernières gouttes du sang précieux, sorties du Coeur de cet Agneau sans tache; et voilà pourquoi sans doute il nous apparaît dans l'Apocalypse revêtu d'une robe empourprée de sang, avec des diadèmes sans nombre sur la tête, et suivi dans cette marche triomphale, où il vole de victoire en victoire, d'un cortège bien imposant, puisqu'il se compose d'escadrons innombrables où tout resplendit de l'éclat de la blancheur de la pureté; et voilà pourquoi il porte écrit sur ses vêtements ce titre à lui seul communicable de Roi des Rois et de Seigneur des Seigneurs, c'est que lui seul est le maître des volontés et le Roi absolu de tous les coeurs. Ainsi le Coeur de Marie jouit-il pour toute l'éternité de ce privilège insigne de voir groupés comme formant tout autour d'elle une couronne de gloire et d'honneur, tous ces millions de coeurs qu'elle aura subjugués à son aimable empire. Et voilà pourquoi nous devons aussi aimer à la contempler avec le Roi Prophète, comme cette Reine parée des ornements les plus précieux au milieu desquels se distingue cette robe brochée d'or et tissée des broderies les plus riches et les plus variées *in vestitu deaurato circumdata varietate*, (Ps. XLIV, 10). Car elle ne paraît pas seule dans le palais du Roi des Rois; mais elle a à sa suite une nombreuse escorte et des mieux choisies: ce sont ces âmes d'élite qui ont tout quitté pour la suivre de plus près; ce sont des âmes magnanimes qui ont foulé aux pieds richesses, plaisirs, honneurs et que l'élévation de leurs sentiments a faites vraiment reines; ce sont, en un mot, les proches de cette Reine des Reines, qui méritent d'autant mieux ce titre si glorieux, qu'elles ont cherché à entrer dans les intentions si nobles et si pures du Coeur de leur Souveraine, *proximae ejus afferentur tibi*: or c'est, les enlaçant dans les liens de son amour, en les subjuguant à son empire si doux et si maternel, et en les attachant à son Coeur comme à un char de triomphe, que Marie, Elle aussi, a mérité pour toute l'éternité le beau titre de Reine de tous les Coeurs.

[p.397] En un mot, le triomphe insigne des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, qui se manifestera durant les siècles des siècles, sera non seulement d'avoir opéré entr'Eux deux cette union si intime et si étroite qu'ils ne semblent faire qu'un seul et même Coeur de leurs deux Coeurs, mais encore d'avoir su attirer à eux des millions de coeurs à l'aide de cette union ineffable, et les rendre tellement participants de cette union merveilleuse, que tous ces millions de coeurs ne semblent et ne sembleront jamais faire qu'un seul et même coeur dans ces divins Coeurs.

§ 8 - Conclusion.

Telle est donc, vous disons-nous, en finissant, NBAF et NTCS, telle est cette extension de l'ineffable union des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, qu'elle embrasse tous les temps, et même qu'elle est, sous un certain point de vue, avant tous les temps.

En effet, elle s'est offerte à nos regards étonnés, cette union si merveilleuse, comme étant prévue et arrêtée de toute éternité dans les décrets divins au sein de l'adorable et auguste Trinité; bien plus, selon les desseins si admirables de la Sagesse éternelle dans le grand Oeuvre du salut et de la rédemption du genre humain, c'est un seul et même décret divin qui a tout à la fois arrêté et l'Incarnation et l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus [et de Marie], comme mode nécessaire de cette même Incarnation, pensée profonde à nous révélée par le grand Apôtre par ces paroles: Ce n'est pas la nature angélique si élevée dans l'échelle des êtres, mais c'est bien la pauvre nature de la race d'Abraham, nature sujette à tant de vicissitudes, de faiblesses et de misères, que le Fils de Dieu a daigné s'unir de l'union la plus intime, l'union personnelle, *Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit* (Hebr. II, 16).

Nous l'avons vu ensuite cette même union des divins Coeurs annoncée dès les commencements du monde, et cela immédiatement après la chute de nos premiers parents, comme remède trouvé à un si grand malheur par la piété infinie de notre Dieu, [p.398] mais remède d'autant plus efficace, que d'après notre bien-aimé Pontife Pie IX, les liens qui doivent unir les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie seront des plus étroits et tout à fait indissolubles, *una cum illo et per illum arctissimo et indissolubili vinculo conjuncta*. Et cette vérité de l'union ineffable des Sacrés Coeurs s'est trouvée, durant les quatre mille ans qui l'ont précédée, confirmée et par les figures les plus variées, tantôt gracieuses, tantôt grandioses, et par les oracles les plus précis et les plus frappants de nos quatre grands prophètes.

Enfin, immédiatement après l'opération de cette union intime des divins Coeurs, produit ineffable de l'action combinée des trois personnes de l'auguste et adorable Trinité, nous l'avons suivie d'un regard attentif sans doute, mais ébloui au milieu de tant de splendeurs, dans cette série d'actes tous, ce semble, plus merveilleux les uns que les autres, se maintenant, se perpétuant, se resserrant même de plus en plus par les liens les plus étroits, là même où ils paraissaient au premier abord, sinon disparaître et se disjoindre tout à fait, au moins s'éclipser et se détendre en partie, et finissant par s'immobiliser et se consommer dans la Bienheureuse éternité, pour le bonheur complet de tous les Enfants de ces divins Coeurs.

Ainsi se réalise dans l'union ineffable des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie cette magnifique promesse de l'Esprit Saint dans les écrits du Roi Prophète, savoir, que la Miséricorde du Seigneur est de toute éternité, *Misericordia Domini ab aeterno*, et qu'elle s'étend durant toute une éternité sur ceux qui le craignent, *et usque in aeternum super timentes eum* (Ps. CII, 17). Car nous l'avons vu, parmi les oeuvres de la pure miséricorde de notre Dieu brille sans nul doute au premier rang cette oeuvre admirable de l'union des divins Coeurs, puisque ces Coeurs Sacrés eux-mêmes, tout saints et parfaits qu'ils soient, n'ont pas pu mériter cette union ineffable d'un mérite proprement dit.

Dès lors, NBAF et NTCS, je vous le demande maintenant, comment ne pas nous attacher, ne pas nous affectionner par toutes nos fibres, par le fond de nos entrailles, par le plus intime de notre [p.399] coeur à une Congrégation, qui parmi tous les Instituts religieux a ce cachet particulier, ce caractère distinctif de se dévouer par tous ses membres au culte, à la vénération et à l'amour des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, unis entr'Eux de la manière la plus étroite et de propager le plus possible cette admirable dévotion? Oh! dès lors, comment ne pas emprunter ici les tendres accents des juifs captifs à Babylone au souvenir de leur chère patrie, et de leur Cité sainte leur bien aimée Jérusalem, et nous écrier avec de saints transports: ô Congrégation des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, notre vraie Jérusalem, notre bien-aimée Sion et notre Cité Sainte par excellence, si jamais je venais à t'oublier, que ma main droite elle aussi soit entièrement mise en oubli, et que venant à se dessécher, elle soit toujours impuissante à faire quoi que ce soit: *si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea*; et que ma langue elle-même s'attache à mon palais et ne soit plus en état désormais d'articuler le moindre son, si jamais j'avais le malheur de t'effacer de mon souvenir, ô ma bien aimée Congrégation des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie: *adhaereat lingua mea faucibus meis si non meminero tui*; et si comme tout véritable enfant dévoué à sa mère, moi, Enfant des Sacrés Coeurs, qui dois toujours me faire un honneur insigne et un bonheur ineffable d'appartenir à la Congrégation qui leur est dévouée, je ne te mettais pas au contraire sans cesse, ô ma tendre Mère, devant mon esprit et mon Coeur, comme le principal sujet et le premier objet de mes pensées et de mes affections.

Daignent les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie dont nous avons essayé, selon nos faibles lumières et nos moyens bien courts assurément, de mesurer l'union ineffable dans son étendue incommensurable, répandre sur vous tous leurs dons les plus précieux et les plus abondants, et par cette large effusion de leurs grâces de choix vous éclairer de leurs splendeurs, vous inspirer de leurs sentiments brûlants d'amour, et vous embraser et vous consumer des flammes de leur divine charité, et vous associer, en un mot, à leur ineffable union, si intime et si étroite qui doit faire notre véritable bonheur dans le temps et dans l'éternité.

Recevez, NBAF et NTCS, la nouvelle assurance, etc..
f. E.R. S. Gl.

CHAPITRE VI.

[p.400] La dévotion aux Sacrés Cœurs et la perfection chrétienne

§ I — *Un moyen très efficace pour arriver à la perfection.*

Nous avons épuisé l'enseignement officiel du T. R. P. Euthyme Rouchouze sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Or, si nous envisageons seulement l'aspect de l'union des Sacrés Coeurs, il est difficile de pénétrer dans des profondeurs plus intimes, d'illuminer avec une plus grande clarté les effets bienfaisants de cette union ineffable ; mais, lorsque nous cherchons l'exposition doctrinale et méthodique de tous les éléments de la dévotion aux Sacrés Cœurs, notre esprit n'est pas satisfait. D'ailleurs, nous n'avons pas à nous en étonner, ni le droit de lui demander cette perfection dans son travail, puisque, comme nous l'avons déjà fait remarquer, il n'a point prétendu nous laisser un traité complet de cette dévotion, et que la mort est venue le ravir au milieu de sa carrière

Ce vide, que nous trouvons dans son enseignement officiel, nous pouvons le combler, au moins en partie, par les écrits qu'il nous a laissés de sa prédication. Nous avons vu, comment, en 1845, alors qu'il était Directeur au Noviciat d'Issy, il fut chargé de prêcher la Retraite à la Communauté des religieuses des Sacrés Coeurs de Picpus. Il s'y prépara consciencieusement et nous laissa le manuscrit de tous ses sermons.

Dans son « Instruction sur la Fin de l'âme religieuse », il propose ainsi la question : « Quelle est cette fin, quel est ce but ? Cette fin, ô âme fidèle, c'est la perfection ; ce but, c'est la charité, l'amour de Dieu ; [p.401] car, vous dit Saint Thomas (1), la perfection consiste précisément dans la charité ; la perfection consiste dans l'accomplissement de ce précepte tout divin qui est exprimé en ces termes si forts et si précis (2) : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme, de tout votre esprit, et de toutes vos forces. Vous aimerez le prochain comme vous-même en vue de Dieu et pour Dieu.

(1) *Perfectio christianae vitae attenditur specialiter secundum charitatem, secundum quod dicitur Col. 3, 14.*
(Thom. 2. 2. q. 184, art. 1.).

(2) Marc. XII, 30, 31.

Or, vous surtout,... vous devez tendre à ce point sublime de la perfection parce que tout à la fois vous êtes chrétiennes, religieuses, et religieuses des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Comme chrétiennes, vous devez tendre à la perfection par la voie des préceptes divins que notre aimable Sauveur est venu apporter sur la terre ; comme religieuses, ce doit être par le moyen des conseils évangéliques, dont vous vous êtes imposé l'obligation, par la profession de vos voeux ; enfin comme religieuses des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, ce sera à l'aide des moyens et des secours tout particuliers que vous fournit la Congrégation à laquelle vous avez le bonheur d'appartenir. »

C'est le plan de toute la Retraite, qu'il va développer d'une manière magistrale. Il y consacre deux Instructions à la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, que nous allons reproduire en entier.

Après vous avoir parlé comme à des âmes chrétiennes, dit-il dans la première, et vous avoir présenté les puissants moyens qui vous étaient communs avec tous les fidèles pour tendre à la perfection, entr'autres l'oraison et la mortification ; après vous avoir ensuite tenu le langage propre à des âmes religieuses et vous avoir fait envisager vos voeux et vos règles comme des secours efficaces que vous partagiez avec les autres re-[p.402]ligieux pour parvenir facilement à une plus haute perfection, que me reste-t-il à faire présentement sinon à m'adresser à vous comme aux Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et vous montrer

dans la dévotion envers ces deux Cœurs si admirables une voie abrégée et facile pour vous unir à Dieu par l'amour.

Et c'est ici, que vous ne sauriez trop adorer et remercier les attentions singulières de la divine Providence sur vous, elle qui vous a choisies, je ne dis pas parmi des millions d'êtres raisonnables, mais entre des millions de chrétiens, mais entre des milliers de religieux, pour vous appeler de préférence à eux pour être les membres d'une Société, qui se distingue de toutes les autres Congrégations par sa dévotion spéciale aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et qui vous offre par là même un moyen tout particulier pour vous attacher inséparablement au Seigneur par les saintes habitudes de la charité.

Quel est en effet le fond et comme la substance de cette dévotion, ou pour parler plus clairement, en quoi consiste-t-elle précisément? A honorer l'amour tendre, fort et constant de ces deux Coeurs pour les enfants des hommes, à nous porter par amour à leur rendre les hommages et les actions de grâces qu'ils méritent pour les grands bienfaits dont ils les ont comblés et dont ils les comblent sans cesse, à réparer les outrages sanglants qu'ils reçoivent continuellement des coeurs ingrats et infidèles, et à faire tout cela parce que nous les aimons ces divins Coeurs et que nous voulons leur rendre amour pour amour ; enfin à retirer de cette dévotion de nouvelles flammes de charité, un amour plus grand, plus généreux et plus fort ; en un mot, dans cette dévotion, tout est amour, tout rappelle l'amour, tout respire l'amour ; or comme la perfection n'est autre chose qu'une disposition fixe et habituelle de tout faire uniquement pour plaire à Dieu, d'agir en tout par un motif de charité, quoi de plus propre à nous porter à une haute perfection qu'une véritable dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, puisqu'alors c'est aller à l'amour par l'amour même, c'est s'exercer continuellement à faire des actes d'amour pour arriver enfin à l'habitude de l'amour.

[p.403] Oh! réjouissez-vous donc et sachez aujourd'hui mieux que jamais estimer la grâce singulière de votre vocation ; vous faites une profession spéciale d'honorer les Sacrés Coeurs, et vous avez dans cette dévotion un moyen tout puissant et grandement efficace pour vous faire parvenir à la perfection de votre état. Comprenez donc bien en quoi consiste la dévotion aux divins Coeurs de Jésus et de Marie : honorer le grand amour de ces deux Coeurs pour tous les enfants des hommes, voilà quel est l'objet de cette dévotion ; rendre à ces deux Coeurs les hommages, les actions de grâces et les satisfactions qu'ils méritent, et se porter à cela par amour, voilà quel est le motif de cette dévotion ; enfin puiser dans ces deux Coeurs un plus grand amour pour les copier, les imiter de plus en plus parfaitement et pour s'unir entièrement à eux par amour, voilà quels sont les effets et les fruits de cette dévotion. En deux mots: honorer l'amour, le faire par amour, en retirer un plus grand amour, c'est là ce qui constitue la dévotion aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et ce qui va faire l'objet de cette Instruction. O Coeur Sacré de Jésus, Coeur, Sanctuaire auguste où tout est pur, saint et parfait, Coeur, source inépuisable de toutes sortes de bienfaits, Coeur, fournaise de la plus ardente charité, purifiez en ce moment et mes lèvres et mon coeur afin qu'il me soit donné avec des parcelles de feu de publier vos perfections, vos miséricordes et vos bontés, d'une manière qui ne soit pas trop indigne de vous, afin que tous tant que nous sommes, nous soyons embrasés de quelques étincelles de ce feu divin de la charité qui vous consume sans cesse, nous vous en conjurons par le très doux Coeur de Marie, ce modèle achevé de vos vertus, de vos bontés et de votre amour. Ave Maria.

§ 2 - *Objet de la dévotion aux Sacrés Coeurs.*

Honorer les divins Coeurs de Jésus et de Marie c'est sans doute honorer cette partie de leur chair sacrée qui est en eux comme le principe de la vie temporelle et comme le centre de toutes les affections, car enfin, si tout ce qui appartient au corps de notre divin Sauveur mérite nos adorations, si tout ce qui [p.404] tient à la chair virginale de Marie attire notre vénération, à combien plus forte raison ne devons-nous pas honorer ce Coeur de chair qui est en eux la partie la plus noble et la plus distinguée, partie que nous pouvons regarder comme le siège et

comme l'organe naturel de tous les sentiments de miséricorde et d'amour, dont ils ont été et dont ils sont continuellement remplis pour nous? Aussi est-ce pour les peindre à nos yeux comme nous nous les figurons dans notre imagination, que nous les voyons partout représentés sous la forme de deux Coeurs matériels environnés de flammes.

Toutefois, honorer ces Coeurs Sacrés, c'est plus spécialement encore honorer l'amour immense du Coeur de Jésus et l'amour vraiment maternel du Coeur de Marie pour tous les enfants des hommes. Eh! quel plus digne objet pouvait être offert à notre vénération? Qui pourrait en effet déployer au grand jour toute l'étendue et toute l'ardeur de l'amour du Coeur de Jésus?

De toute éternité, dans le sein de son Père, le Fils de Dieu nous a aimés d'un amour infini. Nous n'étions pas encore, nous n'étions que de purs néants, et déjà l'amour de notre Dieu pour nous était un amour éternel. Mais qu'avez-vous pu trouver en nous qui attirât ainsi les regards de votre miséricorde; Hélas! des profondeurs de l'éternité, vous ne nous avez aperçus que comme de pauvres créatures, comme de vils atomes ; que dis-je? vous n'avez vu en nous que autant d'ennemis, autant de monstres d'ingratitude, qui ne devaient se servir de vos bienfaits que pour outrager, tout vous portait à nous rejeter loin de vous, et voilà que bien loin de détourner de dessus nous votre face, vous avez abaissé sur nous des regards de complaisance qui donc a pu vous porter à agir de la sorte? Ah! le pur amour, l'amour infini de votre Coeur a pu seul opérer ce prodige de charité! Oui, c'est l'amour qui a fait quitter au Fils de Dieu le trône de sa gloire pour venir ici-bas se revêtir de notre nature toute pauvre, toute faible, toute misérable qu'elle était ; c'est l'amour qui lui a fait opérer dans le silence tous les mystères de son enfance et de sa vie cachée, il a vécu et conversé durant trente ans parmi les hommes comme s'il n'eut point été au milieu [p.405] d'eux, cependant tout ce qu'il a fait pour lors il l'a accompli en leur faveur et pour leur salut ; c'est l'amour qui pendant les trois années de sa vie évangélique l'a fait courir comme un Bon Pasteur après les brebis égarées d'Israël pour les ramener dans son bercail, les instruisant pour cela de ses divines leçons, les édifiant par ses touchants exemples en prenant sur lui toutes leurs misères et toutes leurs langueurs spirituelles et corporelles pour les en guérir ; c'est l'amour qui l'a lancé dans la douloureuse carrière de sa Passion, c'est l'amour qui après mille tourments, opprobres, anéantissements et délaissements de tout genre l'a attaché sur la croix entre deux scélérats, et l'a fait ainsi mourir du supplice le plus cruel et le plus ignominieux ; c'est l'amour qui après sa mort a entr'ouvert son côté sacré, afin que le sang de cette victime sans tache coulât jusqu'à la dernière goutte. Que dirai-je de plus, la charité du Coeur de Jésus pouvait-elle aller plus loin? Non, ce semble, puisque d'après ce qu'il dit lui-même, le plus grand témoignage d'amour que l'on puisse donner, c'est de mourir pour ceux que l'on aime; et Jésus avait poussé la charité jusqu'à verser tout son sang non pour ses amis, mais pour des pécheurs, pour des impies, pour ses propres ennemis. Que pouvait-il donc faire de plus? Ah ! admirons ici les étonnantes inventions de la tendresse du Coeur de Jésus pour les enfants des hommes! Ce n'était point assez pour cette victime de la charité une seule fois, en un seul lieu, d'un seul genre de supplice; Jésus-Christ eut souhaité, nous disent les saints, si telle eût été la volonté de son Père, il eut désiré de mourir dans tous les lieux du monde, de mourir continuellement jusqu'à la fin du monde, en souffrant toute sorte de tourments, afin de mieux satisfaire la soif ardente qu'il avait pour notre salut et pour notre amour.

Or ce fut pour satisfaire autant qu'il était en lui ses désirs insatiables à ce sujet que notre aimable Rédempteur institua le saint Sacrifice de la Messe, parce qu'en effet il lui est donné par là de s'immoler, quoique d'une manière non sanglante, par les mains de plusieurs milliers de prêtres, et cela, à toute heure, à tout instant, dans presque tous les lieux du monde- [p.406] de depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant ; de cette manière il se sacrifie continuellement, et meurt à tout moment d'une mort mystique pour les objets de son amour : et toutefois l'excès de sa tendresse pour nous n'était point encore satisfait.

Mourir et mourir continuellement n'était point encore assez pour le Coeur de Jésus, il fallait qu'il se communiquât à nous de la manière la plus intime, en se donnant tout lui-même

en forme de nourriture et de breuvage, et c'est ce qu'il fait par la sainte Communion, en sorte que nourris de sa chair sacrée et abreuvés de son sang précieux, nous demeurions ainsi en lui, tandis que lui-même demeure en nous, et nous pouvons en toute vérité nous écrier après l'Apôtre : Non ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

Enfin, le propre de l'amour étant d'être toujours inséparablement uni à l'objet de son amour, et l'acte de la Communion ne durant que quelques instants, le Coeur de Jésus pour ne pas être seulement toujours avec nous par sa grâce, a voulu faire sa propre demeure de nos demeures ; il a choisi tous nos temples comme autant de palais, tous nos tabernacles comme autant de trônes où il réside continuellement et le jour et la nuit sans se séparer un seul instant de nous, tant il est vrai qu'il fait ses délices d'être avec les enfants des hommes, et que sa tendresse pour eux est immense et n'a point de bornes.

Ajoutez à tous ces bienfaits généraux du Coeur de Jésus toutes les grâces signalées qu'il a faites à chacune de vous en particulier, et le bienfait de la vocation au christianisme, et l'application si souvent réitérée des mérites de son sang par la voie des sacrements, tant de lumières, de bonnes inspirations, de visites familières, de touches intérieures, et surtout la grâce de la vocation à la vie religieuse, et le privilège d'être, plus que tout autre, enfants chéries de son divin Coeur ; tel est le tableau bien imparfait sans doute, de tout ce que la charité d'un Dieu a fait pour vous, et c'est là cet amour de votre divin Sauveur qui se présente à vous en tant de manières et sous tant de rapports, que vous vous proposez d'honorer et qui s'offre à votre piété dans la dévotion de son Coeur Sacré : amour je le répète, amour éternel, amour immense, amour infini, amour désinté- [p.407] ressé, amour de pure miséricorde, amour généreux, amour fort, amour tendre, amour constant, amour persévérant. Amour, en un mot, d'autant plus grand que celui-là même dont le Père éternel a aimé son divin Fils a été le modèle, la règle et la mesure de celui dont le Coeur Sacré de Jésus nous a aimés.

Que dirons-nous maintenant de l'amour du Coeur de Marie? Sans doute, sa charité n'est point infinie, comme celle de son divin Fils, puisque quelque parfaite qu'elle soit, cette très sainte Vierge se trouve toujours classée dans l'ordre des créatures ; mais aussi, supposez le plus grand amour qui puisse consumer le Coeur d'une créature, et vous n'aurez encore qu'une bien faible idée de l'amour excessif du Coeur de Marie. Dès les premiers moments de son existence, ce Coeur blessé des flèches de la plus vive charité, aima plus Dieu que tous les chérubins et que tous les séraphins ensemble. Et comme ce feu de l'amour divin alla toujours croissant jusqu'au moment où le Verbe Eternel, le Fils de Dieu, voulut bien s'incarner dans les chastes entrailles de Marie, jugez, vous dit Saint Bernard, quel incendie a dû être excité dans le Coeur de cette vierge sans tache, lorsque l'Esprit Saint, qui est un feu consumant, vint lui-même préparer le sein de cette femme incomparable pour être une demeure aussi digne du Fils de Dieu qu'elle pouvait l'être, et former le Coeur de Jésus du plus pur sang du Coeur de Marie : Oh! sans doute que cet Esprit d'amour versa avec plénitude et sans mesure tous les trésors de sa puissance et de son amour dans ce très pur sein et dans ce très aimable Coeur. Dès lors, de quelles ardeurs se sentit-elle embrasée, de quels feux fut-elle consumée, jusqu'à sa mort bienheureuse, où l'activité de la divine charité s'étant déployée avec une nouvelle force, la faiblesse de son corps mortel ne put soutenir davantage l'impétuosité de pareils feux, et elle expira par suite de la violence de cet amour qui la dévorait. Aussi peut-on avancer sans craindre de dire trop, que si le Fils de Dieu est tout amour, et toute charité, sa très Sainte Mère est également tout amour et toute charité.

Présentement, je vous le demande, quelle ne doit pas être la tendresse du Coeur de Marie pour nous tous, puisque l'a- [p.408] mour que l'on a pour Dieu est toujours la règle et la mesure de l'amour que l'on porte à son prochain. Et nous, nous sommes ses Enfants et les Enfants de son Coeur Sacré. Elle est donc notre Mère, elle a donc pour nous les sentiments d'une mère et de la plus tendre mère. En cette qualité, que n'a-t-elle pas fait pour nous? C'est par amour pour nous, qu'elle a consenti à devenir la Mère de Dieu, quoiqu'elle prévît bien déjà tout ce qu'il lui en coûterait de souffrance et de douleurs pour coopérer avec son divin Fils à notre salut et à notre Rédemption. C'est par amour pour nous qu'elle s'empessa d'aller

présenter Jésus au temple pour le consacrer au Père Eternel comme victime d'expiation pour le genre humain, et que transpercée pour lors d'un glaive de douleur elle préluda par avance à l'immolation qu'elle devait en faire un jour sur le Calvaire. C'est par amour pour nous que cette Mère généreuse, s'élevant au dessus de toutes les tendresses de la nature se tint constamment près de la croix à côté des bourreaux qui crucifiaient son divin Fils, qu'elle l'offrit au Père Eternel pour nous racheter du péché, de la mort, du démon et de l'enfer, et que, selon la pensée d'un saint Père, dans le désir qu'elle avait de notre salut, elle l'aurait immolé de ses propres mains, si nos intérêts éternels eussent exigé d'elle un pareil sacrifice, tant elle nous aimait. C'est par amour pour nous que du haut du ciel, où elle est élevée à un degré de gloire et de puissance tel qu'on ne saurait en imaginer un plus grand après celui de son Fils, elle ne cesse de répandre sur nous à pleines mains toutes sortes de grâces et de bienfaits. Sa tendresse n'a fait qu'augmenter et avec sa tendresse les moyens qu'elle a de nous faire du bien.

Non, il n'est rien en fait de faveurs spirituelles que Marie n'ait le pouvoir et le crédit d'obtenir de son divin Fils. Tout ce que Dieu veut nous donner de grâces, dit Saint Bernard, il veut que nous l'ayons par les mains de Marie. Le Coeur de Jésus est sans doute la source et la plénitude de tous les dons et de tous les trésors, mais le Coeur de Marie est le canal par où ils coulent jusqu'à nous ; le Coeur de Jésus peut seul nous mériter tout ce qui nous est nécessaire pour notre salut, mais le Cœur de Marie est la dispensatrice de toutes les richesses de la grâ-
[p.409] ce. Ainsi, il n'est pas d'instant, pour ainsi dire, où le Coeur de cette bonne Mère ne s'ouvre pour nous faire ressentir les heureux effets de sa tendresse pour nous, tant est grand l'amour qu'elle nous porte. C'est un amour éclairé, un amour généreux, un amour violent, un amour tendre, un amour constant, un amour parfait, en un mot, un amour de Mère; et elle peut nous dire en toute vérité : L'amour dont m'a aimé mon divin Fils et dont je l'ai aimé, est ce même amour dont je vous aime, ô vous qui êtes mes Enfants et les Enfants de mon Coeur Sacré. Or voilà précisément cet amour si étendu qui vous est proposé à honorer dans la dévotion au Coeur Sacré de Marie.

§ 3 — *Esprit de la dévotion aux Sacrés Coeurs.*

Puis donc la dévotion aux divins Coeurs de Jésus et de Marie consiste d'abord à honorer l'amour excessif dont ils ont brûlé et dont ils sont encore consumés pour nous, comment convient-il que vous vous portiez à cette dévotion? quel est l'esprit qui doit vous animer pour lors? Quand vous leur rendez les hommages et les honneurs qui leur sont dus, est-ce sans foi, sans piété que vous devez le faire? Est-ce par coutume, par manière d'acquit, l'imagination remplie de mille pensées assez volontaires, le coeur engagé dans mille petites affections déréglées? Quand vous les remerciez de tous les bienfaits sans nombre que vous en avez reçus, est-ce avec de faibles sentiments de reconnaissance, ne sachant bien, par tiédeur ou par négligence, que leur dire pour leur adresser vos actions de grâces? Quand vous venez vous présenter devant eux pour leur faire amende honorable pour tant d'injures qu'ils reçoivent de la part des crimes énormes des pécheurs, est-ce avec un coeur froid et languissant que vous devez leur demander pardon? Est-ce avec une espèce d'ennui et de dégoût qui ne font qu'ajouter de nouveaux outrages aux outrages qu'ils ont déjà reçus, en sorte que vos amendes honorables auraient elles-mêmes besoin d'autres réparations? Ah, bien loin de là, l'amour et l'amour seul doit vous porter à honorer ces divins Coeurs, à les remercier et à leur faire amende honorable ; car enfin, l'amour ne se paie que [p.410] par l'amour et l'offrande du coeur exige le don réciproque du coeur.

I. - Acte de louange.

Et d'abord, c'est par amour que vous devez vous porter à rendre aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie les hommages et les honneurs qui leur sont dus à tant de titres. C'est là un des caractères de l'amour, de considérer avec attention toutes les qualités, toutes les perfections de

l'objet aimé, de ne jamais se lasser de les admirer, et de demeurer comme perdu, abîmé, dans cette contemplation. Si donc vous êtes les dignes Enfants des divins Cœurs, vous devez aimer à les contempler, puisque selon saint Jean Chrysostome, ce sont comme deux océans et deux abîmes de vertus et de perfections, où l'esprit ne peut qu'heureusement se perdre et s'anéantir. Mais, ô mon Dieu, avant que d'entrer dans ces deux augustes Sanctuaires, daignez me purifier de mes péchés et de mes souillures, afin que je puisse y pénétrer avec un cœur pur et saint et y découvrir quelques-unes des merveilles qu'ils renferment.

Tout ce que je vais publier sur ce sujet je ne le dirai que d'après les petits offices de ces divins Cœurs que vous avez le bonheur de réciter tous les jours.

Le Cœur de Jésus, vous y est-il dit, est la gloire de l'adorable Trinité, et l'objet des complaisances du Père Eternel, l'objet d'amour du Fils de Dieu lui-même qui le possède, le centre et le repos de l'Esprit Saint, la joie des anges et des bienheureux, l'honneur de la cité sainte, tant ce Cœur est quelque chose de grand, de noble, d'élevé, d'auguste et de parfait. Il est, ce Cœur de Jésus, le miroir éclatant et fidèle de toutes les perfections. Il est si pur, saint et sans tache que la vertu du Très-Haut a pu seule le former du plus pur sang de la plus pure des Vierges. Victime de la charité, il est descendu du plus haut des cieux, il s'est dépouillé de la gloire royale qui l'entourne, pour venir ici-bas se faire notre hostie de propitiation et s'immoler afin d'apaiser le courroux de son Père justement irrité des crimes énormes dont la terre était inondée. Ce Cœur peut donc à lui seul réconcilier la terre avec les cieux, unir l'homme avec Dieu, [p.411] ce que n'avaient pu faire tous les sacrifices de l'ancienne loi ; tant il a de puissance et de vertu. Il est, ce Cœur de Jésus, si plein de douceur, de bonté, il a tant de charité et d'amabilité que le voyant blessé pour notre amour et à cause du sang qui en découle, le juste Juge arrête son bras prêt à lancer ses foudres contre les impies et les pécheurs et oublie toutes leurs injures et leurs outrages à cause de la voix de ce sang précieux qui crie miséricorde.

Il a été, ce Cœur débonnaire, abreuvé d'amertumes et de douleurs à cause de nos péchés et de nos crimes, il a été entrouvert sur la croix par nos infidélités et nos ingratitude, mais comme son amour a permis avant tout cette blessure, nous pouvons hardiment entrer par l'ouverture que nos fautes y ont pratiquée, pour y puiser à la source même de la douleur une véritable contrition et après nous y être purifiés à l'aide du sang et de l'eau qui ont découlé de ce sacré côté, il nous est donné d'y reposer comme dans une retraite et dans un asile assuré. Ce divin Cœur s'est voilé dans le Sacrement de nos autels sous les espèces du pain et du vin, et tandis que les anges ne l'adorent qu'en tremblant, il nous est donné à nous, ses pauvres et indignes serviteurs, de nous nourrir de sa chair sacrée, de nous abreuver de son sang précieux, afin que trouvant en lui seul la vie et tout ce que nous pouvons désirer, nous le regardions comme notre unique trésor et sur la terre et dans les cieux. Il est enfin ce Cœur sacré cette fournaise de la plus ardente charité, capable d'enflammer et d'embraser le monde entier ; c'est là que le Cœur de Marie vient puiser toutes ses ardeurs, allumer tous ses feux, là que les chérubins et séraphins trouvent le continuel aliment des flammes qui les dévorent ; nous aussi approchons de ce foyer d'amour et nous nous sentirons à l'instant tout consumés des étincelles qui en jailliront sur nos cœurs, et succombant sous la violence de la divine charité, nous nous écrierons tout hors de nous-mêmes : Vous êtes, ô Jésus, le Dieu de mon cœur, vous êtes et vous serez mon partage et mon tout dans le temps et dans l'éternité. Voilà ce que vous publiez tous les jours des perfections et des vertus du Cœur Sacré de Jésus de concert avec les Anges, les Chérubins et les Séra- [p.412] phins , et voici maintenant ce que vous célébrez des grandeurs et des prérogatives du Cœur de Marie, toujours en union avec les esprits bienheureux, ces célestes intelligences.

Salut, dites-vous, salut, ô Cœur admirable de Marie, ô centre, abyme de toutes sortes de merveilles, vaisseau d'élection, qui ravissez les anges d'admiration pour les beautés que vous renfermez dans votre intérieur ; salut image vivante, modèle achevé des perfections du Cœur de votre divin Fils. Vous êtes le ciel de la Majesté Suprême, le tabernacle du Dieu vivant, le Palais du Roi des Rois, l'arche d'alliance qui contient la manne céleste, le vrai pain de vie

descendu du ciel ; vous êtes cette maison d'or où réside Jésus avec la plénitude de la divinité et où il nous est donné de l'adorer avec un religieux respect et un saint tremblement.

Votre Coeur, ô Marie, Mère de Dieu, est cette véritable porte de l'orient par où notre Seigneur est passé pour venir jusqu'à nous, et par où nous devons également passer pour aller jusqu'à lui. Votre Sacré Coeur, ô Mère de Dieu, est encore le Saint des Saints par où le Soleil de justice, et le Pontife par excellence, établi prêtre selon l'ordre de Melchisédech est entré et sorti pour aller offrir, non le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang pour notre rédemption éternelle. C'est votre Coeur, ô Marie, qui est cet autel d'or où le nouveau Salomon, le vrai Prince de la paix, s'est offert à Dieu son Père, en entrant dans ce monde, et où à la fin de sa vie vous l'avez immolé vous-même à la gloire du Très-Haut et pour le salut de nous tous, au moment même où les bourreaux l'égorgeaient sur la croix.

Sans doute, ce fut au milieu de douleurs indicibles que vous le sacrifiâtes de la sorte ; mais quels sont les crimes, quel est le pécheur qui les causa, ces douleurs ; ah! je vous en conjure, ne cherchez point à le savoir ; frappez, ô Marie, voilà mon coeur! Quelque coupable que je sois, toutefois, je sais que l'amour pour lors transperça votre Cœur Sacré de sept glaives acérés ; non, non, ô ma Mère, vous ne me rejetterez pas ; tout au contraire il me sera donné de pénétrer par une des ouvertures jusque dans le plus intime de votre Coeur, pour y trouver à tout moment [p.413] et surtout à l'heure de la mort une véritable consolation et un repos assuré. Ce très Saint Coeur est comme le livre de vie où se trouvent inscrits tous les noms des prédestinés ; ah! je vous en supplie, faites que le mien aussi s'y trouve gravé en caractères ineffaçables : ainsi mis au rang des élus, j'unirai tous les jours de ma vie, mon coeur à votre Coeur maternel et à celui de votre divin Fils, afin de pouvoir plus dignement honorer, bénir et glorifier son Coeur et le Vôtre ici-bas et dans la bienheureuse éternité.

Tels sont les touchants accents que vous faites entendre en présence de la cour céleste toutes les fois que vous payez aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie le tribut accoutumé de vos louanges et de vos bénédictions ; et vous le feriez sans charité et sans amour? Cela peut-il seulement se concevoir de la part des Enfants de ces divins Coeurs?

II. - Actions de grâces.

En deuxième lieu, c'est un des caractères de l'amour de ne se lasser jamais de remercier l'objet aimé, lorsqu'on a reçu quelques bienfaits. Or, je vous le demande, quels ne doivent pas être les sentiments de votre reconnaissance envers les Sacrés Coeurs, vous, qui tant de fois en avez obtenu des bienfaits spirituels des plus grands et des plus nombreux? Je vous l'ai déjà dit, le Coeur de Jésus est un abîme où sont renfermés les trésors de toutes sortes de grâces, il a la plénitude de tous les biens surnaturels ; c'est une mine féconde où l'on peut toujours aller chercher de nouvelles richesses, sans craindre d'épuiser jamais un fonds si précieux ; c'est une source intarissable d'où découlent des torrents de faveurs spirituelles qui inondent continuellement la cité céleste ; il est permis aux anges et aux saints dans le ciel comme à tous les fidèles et à tous les religieux sur la terre de venir se désaltérer dans ces eaux sacrées et s'y enivrer à tout instant ; c'est là l'expression forte dont se sert l'office du Sacré (Coeur) de Jésus. De même, le Coeur de Marie, y est-il dit, est un champ fertile qui recèle dans son sein un trésor bien précieux, le Coeur même de Jésus, trésor de Dieu le Père, trésor de tous les esprits bien- [p.414] heureux. Durant les neuf mois que ce divin Coeur a reposé dans le sein de Marie, que de richesses, que de trésors de grâces, et de dons spirituels n'a-t-il pas déposé dans ce Coeur virginal? On peut bien l'avancer, depuis ce temps-là surtout, il a été donné à la Mère d'aller puiser à pleines mains dans le Coeur de son Fils des faveurs sans nombre, d'en remplir son propre Cœur, et de les répandre de là avec abondance sur tous les fidèles et spécialement sur les Enfants de son Coeur Immaculé.

Non il n'est point de grâce, et il n'en sera point que vous n'ayez déjà reçues et que vous ne receviez encore, qui ne viennent premièrement du Cœur de Jésus et ne passent par le Coeur de Marie pour parvenir jusqu'à vous ; à chaque instant, de la plénitude de ce divin réservoir il

découle des torrents de grâces, et toutes passent par Marie comme par un canal mystique, pour se répandre sur vous et inonder vos Coeurs! Oh! Enfants des Sacrés Coeurs! Quel sujet continuel pour vous de remerciement et d'actions de grâces! Et vous remerciez sans amour, et vous ne le feriez que rarement, et encore avec un cœur froid et languissant! Ah! ce n'est pas là ce que demande de vous le grand Apôtre! Il veut de vous, comme âmes religieuses, et par conséquent comme parfaites chrétiennes, ce qu'il exigeait des chrétiens de la primitive Eglise, il veut que vous perséveriez dans la prière, et que tout en veillant dans un si saint exercice, vous en consacriez la plus grande partie à des actions de grâces ; les actes et des actes réitérés de reconnaissance, voilà selon lui ce qui doit le plus (vous) occuper dans vos oraisons. Et comment devez-vous les produire? Avec esprit d'amour, de ferveur et de charité, de telle sorte que tout votre intérieur étant embrasé, vous sentiez au dedans de vous le feu divin de l'Esprit qui réside au milieu de vous et qui s'exprime par votre bouche par des gémissements inénarrables.

Si vous vous sentez dans une espèce d'incapacité de prier de la sorte, par suite de sécheresses et d'aridités intérieures, imitez le prophète David ; invitez pour lors les anges et les saints, toutes les créatures raisonnables, sensibles, inanimées, à produire des actes de remerciement à votre place, et suggérez-leur ces belles paroles d'une âme vraiment reconnaissante, afin qu'el-

[p.415] les ne cessent de les répéter à l'envi: Oh! qu'elles sont grandes envers moi, chétive et misérable créature, qu'elles sont grandes les miséricordes et les bontés des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Faites encore plus : ne vous contentez pas d'inviter les âmes les plus pures et les plus ferventes à offrir sans cesse des actions de grâces pour vous ; recourez même à ces deux divins Coeurs tout brûlants et tout embrasés d'amour l'un pour l'autre, priez le Coeur maternel de Marie de vouloir bien remercier pour vous le Coeur de son divin Fils avec les sentiments de reconnaissance les plus vifs et les plus tendres dont il est capable ; et réciproquement suppliez le Coeur de Jésus de vous permettre d'unir vos affections à ses vives affections pour remercier plus dignement le Coeur bienfaisant de sa Mère et de la vôtre. Ainsi vous vous montrerez les dignes Enfants de ces Coeurs Sacrés, vous leur paierez un digne tribut d'actions de grâces, et vous satisferez par là à ce que réclamait de vous un amour reconnaissant.

III.- Amende honorable.

En troisième lieu, c'est enfin un des caractères de l'amour d'être des plus sensibles aux outrages et à la peine que l'on fait à l'objet aimé et de les ressentir si vivement qu'on les regarde comme faits à soi-même.

Mais quelles douleurs n'a pas causées au Coeur adorable et sensible de notre divin Sauveur la vue des péchés du monde entier? Il faudrait être Dieu soi-même pour concevoir une juste idée de l'état de peine intérieure du Sauveur à la vue de l'affreux tableau des iniquités du genre humain ; et cependant un spectacle si affligeant ne l'a pas quitté un seul instant durant tout le cours de sa vie mortelle, en sorte que ses douleurs intérieures l'ont accompagné depuis le premier instant de sa conception jusqu'à son dernier soupir. Toutefois, ce fut spécialement dans sa cruelle agonie au Jardin des Oliviers, que le Coeur tendre de Jésus se trouva plongé dans un océan d'angoisses et d'amertumes, quand il vit et qu'il ressentit comme si déjà elles lui avaient été faites, toutes ces injures, tous ces outrages sanglants qu'il devait par la suite des temps recevoir *[p.416]* dans le Sacrement de son amour, jusqu'à la fin du monde ; quand il aperçut tant d'adversaires, infidèles, hérétiques, schismatiques, impies, incrédules, apostats, mauvais chrétiens, mauvais religieux, mauvais prêtres, religieuses infidèles ; tous comme autant de mortels ennemis, tous conjurés contre lui pour l'abreuver de fiel et d'amertume au moment où il ne songeait qu'à leur prodiguer les marques les plus éclatantes de son amour et de sa tendresse ; quand il envisagea cette longue chaîne de crimes, de scandales, de sacrilèges, de profanations, de blasphèmes, d'attentats, d'infamies, d'abominations ; tout cela dirigé

directement contre son divin Cœur, tout cela exercé en face du soleil sur sa personne sacrée, tout cela audacieusement commis dans nos temples qui sont les palais, jusque dans nos tabernacles et sur les autels que sont les trônes où il réside, tout cela enfin renouvelé impunément des milliers de fois par des millions d'ingrats et d'infidèles tous plus coupables les uns que les autres.

Ah! à la vue de ces justes sujets de douleur du Cœur de Jésus, comment, dès que l'heure de l'adoration a sonné pour vous, comment l'amour ne vous porterait-il pas au pied des autels pour y pleurer amèrement avec les anges de la paix, et les Chérubins et les Séraphins, témoins de tous ces attentats? Comment l'amour ne vous soutiendrait-il pas et ne vous ferait-il pas persévérer dans l'accomplissement de votre devoir de réparatrice, fussiez-vous éprouver malgré vous toutes sortes d'ennuis, de dégoûts, de sécheresses et d'aridités, fussiez-vous être assaillie de toute espèce de distractions et de tentations involontaires? Puisqu'alors, dans ces délaissements vous êtes plus en état de dédommager le Cœur de Jésus de l'abandon où le laissent la plupart des chrétiens. Comment l'amour et un ardent amour ne vous exciterait-il pas à faire amende honorable à ce divin Sauveur, par des actes multipliés de douleur et de repentir pour les sanglants outrages qu'il reçoit tous les jours? Comment enfin le zèle de la gloire de Dieu ne vous animerait-il pas à vous offrir comme une victime d'expiation et à vous sacrifier, à vous immoler tout entière pour la réparation de tant de crimes et de tant forfaits?

[p.417] Et malheur à vous, si vous ne paraissiez au pied des autels comme adoratrice, qu'avec froideur et indifférence, si par vos négligences et vos irrévérences et vos tiédeurs vous alliez ajouter à tant d'autres affronts qu'il ne reçoit, hélas! que trop souvent d'un si grand nombre d'âmes consacrées à son service! si vos réparations elles-mêmes devenaient pour ainsi dire autant d'offenses, autant de crimes! Jugez, jugez pour lors de votre péché par ces paroles si fortes et en même temps si tendres que Jésus adressa un jour à cette pieuse et fervente religieuse de la Visitation, Institutrice et zélée propagatrice de la dévotion à son divin Cœur, lorsque lui montrant ce même Cœur tout resplendissant de feu, éclatant de lumière, tout consumé de flammes et embrasé d'amour, il lui dit : « Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. En reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitude, par les mépris, les irrévérences, les sacrilèges et les froideurs qu'ils ont pour moi dans ce Sacrement d'amour. Mais ce qui m'est encore plus sensible, c'est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés, qui me traitent ainsi. »

L'avez-vous entendu et compris? Ce sont les injures qui partent de ces cœurs infidèles consacrés au Cœur de Jésus qui l'outragent le plus, et lui font de plus sanglants affronts; et le plus ordinairement c'était pour des âmes religieuses et imparfaites dans leur état que Dieu exigeait de sa fidèle servante de plus pénibles et de plus sévères expiations. Que serait-ce donc, si l'injure était faite au moment même de l'adoration ? Car enfin, si dans l'exercice d'une fonction qu'envient les chérubins et les séraphins eux-mêmes, si comme adoratrices, vos réparations ont elles-mêmes besoin d'une autre réparation, si dans le temps même où vous devriez apaiser la colère divine justement irritée, vous ne faites au contraire que l'allumer de plus en plus par vos outrages, qui pourra donc arrêter le bras du Tout-Puissant prêt à lancer ses foudres sur le monde souillé de crimes et de forfaits?

Mais détournons notre esprit de pensées si affligeantes. Et d'ailleurs, pourquoi irai-je vous troubler, vous effrayer dans une [p.418] matière où vous avez plutôt besoin d'être consolées et encouragées? Car sans nul doute, vous voulez vous montrer les dignes Enfants du Cœur aimant et aimable de Jésus ; vous désirez aller à l'amour par l'amour et surtout vous ne souhaitez rien tant que d'être uniquement poussées par le motif de la divine charité dans l'accomplissement de votre sublime fonction d'adoratrice et de réparatrice des injures faites au divin Cœur de Jésus.

Toutefois, en vous acquittant de cet important exercice, l'un des premiers et des principaux auxquels la Congrégation a pour but de se consacrer, pourriez-vous oublier le Cœur si doux et si compatissant de Marie? N'est-ce pas en quelque sorte un devoir pour vous de lui faire aussi

amende honorable (à) ce Cœur, qui ayant partagé tous les sentiments du Cœur de son divin Fils partagea également toutes ses douleurs? Sans doute, elle ne les éprouva pas ces douleurs d'une manière infinie, mais elle les ressentit d'une manière aussi étendue que pouvait le faire le Cœur d'une créature la plus parfaite et par conséquent la plus sensible. Oui, tous les instants de la vie mortelle du Fils furent des moments de peine et d'amertumes pour la Mère ; tous les outrages, toutes les injures dirigées contre le Cœur de l'un retombèrent sur le Cœur de l'autre avec un poids accablant de douleurs indicibles ; et tous les coups que portèrent au tendre Cœur de Jésus ces crimes innombrables qui devaient se perpétuer et se multiplier jusqu'à la fin du monde, furent pour le Cœur sensible de Marie autant de contrecoups terribles qui lui firent souffrir un martyre tel qu'il serait difficile de le décrire, de l'exprimer et de le concevoir. Vous irez donc vous jeter aux pieds de Marie pour lui demander pardon de toutes les offenses qu'elle a jamais reçues de concert avec son divin Fils; vous ferez amende honorable à ce Cœur si tendre, si miséricordieux et si compatissant pour tant d'injures que lui ont faites vos fautes et les crimes énormes des pécheurs ; vous lui offrirez vos réparations, mais ce sera avec la vive affection d'un enfant qui a outragé sa Mère, ce sera avec la piété filiale d'un Cœur qui saigne pour ainsi dire de douleur, en voyant tant de cœurs ingrats mécon- [p.419] naître et mépriser les tendresses et les bontés de la plus excellente des mères. C'est ainsi que vous vous montrerez les dignes Enfants des Sacrés Coeurs en vous portant par amour à leur faire amende honorable pour la réparation des outrages sanglants qu'ils reçoivent tous les jours, comme vous devez agir par amour dans les hommages et les honneurs que vous rendez à leurs excellences et à leurs perfections, comme vous devez le faire en leur payant un juste tribut d'action de grâces à cause des bontés et des miséricordes dont ils ont usé à votre égard. Dès lors vous vous accoutumerez à agir par le motif de l'amour, vous ressouvenant de ce que dit Saint Liguori : que Jésus Christ exige des vierges, ses épouses, qu'elles vivent d'amour, et que s'il peut leur pardonner facilement leurs autres défauts, il ne leur pardonne que difficilement le manque d'amour. Dès lors encore vous vous perfectionnerez dans les saintes habitudes de la charité, en vous animant par cette pensée de sainte Catherine de Sienne, que le Créateur aime sa créature à proportion qu'il s'en voit aimé, nous devons donc l'aimer de tout le feu qui consume les chérubins, et que si notre coeur vient à tomber dans l'indifférence, il faut attribuer ce malheur au peu d'attention que nous faisons à l'amour qu'il nous a porté le premier. Dès lors enfin, vous vous écrierez souvent avec le Bienheureux Gilles : *Una uni*; je dois tout mon coeur à qui m'a donné tout le sien ; vous vous efforcerez de jour en jour de copier et de vous unir les Sacrés Coeurs de plus en plus parfaitement : c'est-à-dire, que de cette manière de les honorer vous retirerez un plus grand amour; c'est là le fruit solide et l'effet durable de cette dévotion aux Coeurs de Jésus et de Marie : sujet d'une dernière réflexion.

§ 4 - Fruits de la dévotion aux Sacrés Coeurs.

Sans doute, il est bon, il est agréable aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie que vous les honoriez, que vous les remerciez, que vous leur fassiez amende honorable ; mais ils attendent quelque chose de plus de vous ; ils veulent de vous des marques plus vraies et plus sincères de votre amour ; et vous les leur donnerez, en vous unissant à eux de plus en plus étroitement, en vous formant sur eux comme sur les plus parfaits modèles par la pratique des vertus, et en les imitant de plus en plus parfaitement jusqu'à ce qu'enfin il vous soit donné de vous transformer heureusement en eux.

Pourquoi croyez-vous en effet que le Cœur Sacré de Jésus vous apparaît ainsi entr'ouvert? Est-ce pour que vous vous borniez simplement à admirer combien l'amour de ce divin Sauveur est ingénieux, lui, qui par cette plaie visible de son sacré côté a voulu vous faire comprendre la plaie invisible que longtemps auparavant sa tendresse pour vous lui avait faite? Non, sans doute, il a voulu de plus vous engager à entrer dans son divin Cœur, par cette ouverture, afin de vous y reposer comme dans une retraite assurée, et de vous y unir plus

étroitement à lui.

Pourquoi encore, pensez-vous, que nos vénérables fondateurs aient voulu que nous eussions si souvent à la bouche cette admirable prière jaculatoire : Vivat Cor Jesu Sacratissimum per infinita saecula saeculorum. Amen, en sorte qu'elle précède, accompagne et suit toutes nos actions ? Est-ce seulement pour nous complaire dans le désir que le Cœur Sacré de Jésus soit loué, béni et glorifié de plus en plus par nous et par les créatures, et pour gagner l'indulgence de 300 jours attachée à la récitation de ces paroles? Non sans doute, mais pour nous rappeler que nous devons à tout instant unir nos dispositions et nos intentions aux dispositions et aux intentions si pures et si parfaites de ce divin Cœur, et nous modeler sur lui dans tout ce que nous ferons.

Voulez-vous donc retirer un plus grand amour de cette dévotion dont vous faites une spéciale profession ; entrez, le plus souvent que vous pourrez, dans le Cœur de Jésus par l'ouverture de son Sacré Côté pour vous y unir intimement à lui ; et pour cela à l'exemple de la fidèle amante de ce divin Cœur, entrez-y chaque jour de la semaine, par différents motifs et à différentes fins.

Le dimanche, entrez dans le Cœur de Jésus comme dans [p.421] une fournaise d'amour, pour vous y purifier de toutes les souillures que vous avez contractées pendant la semaine, et pour consumer cette vie de péché afin de vivre de celle du pur amour qui vous transformera toute en lui.

Le lundi, vous regardant comme une criminelle qui désire apaiser son juge par le regret de ses fautes et qui consent à satisfaire à sa justice, entrez en cet esprit dans le Cœur de Jésus pour vous renfermer dans cette prison d'amour, et y participer aux amertumes dont ce Cœur Sacré a été inondé, consentez à y être liée si étroitement qu'il ne vous reste pour ainsi dire plus de liberté que pour aimer de cet amour qui le tient lui-même comme captif et sans mouvement dans le Saint-Sacrement.

Le mardi, entrez dans le Cœur de Jésus comme dans une école dont vous êtes une ardente élève. Cette école est celle où l'on apprend la science des saints, qui consiste à n'aimer que Dieu et uniquement en vue de lui plaire. Vous écouterez pour lors avec attention la voix de votre Maître qui vous dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de Cœur, et vous trouverez le vrai repos de votre âme.

Le mercredi, entrez dans le Cœur de Jésus comme un voyageur dans un navire ; l'amour en est le pilote ; il vous conduira heureusement sur cette mer orageuse où vous avez à craindre les tempêtes de l'amour propre, de la vanité, de l'attache à vos volontés ; il vous empêchera de faire naufrage, et vous fera voguer paisiblement jusqu'au port.

Le jeudi, entrez dans le Cœur de Jésus comme un ami qui est invité au festin de son ami ; vous y trouverez des délices qui surpassent tout sentiment ; vous y serez enivré du vin délicieux de son amour, vin qui inspire le dégoût de tous les plaisirs terrestres. Cet ami aussi tendre que généreux vous dira : Je me donne tout à toi ; mais aussi par une générosité réciproque vous vous donnerez toute à lui, sans réserve et sans partage.

Le vendredi, considérant Jésus sur la croix, comme une tendre mère qui vous y a enfanté dans son Cœur, avec des douleurs infinies ; vous vous reposerez entre ses bras et sur son Cœur, comme un enfant dans les bras de sa mère et qui y trouve sa consolation et son assurance. Vous vous abandonnerez à ce Cœur Sacré sans tant de défiance pour l'avenir ; vous vous bornerez à l'aimer avec confiance pour le moment présent, assurée [p.422] que vous êtes qu'il ne veut pas vous abandonner.

Le samedi, vous vous présenterez devant le Cœur Sacré de Jésus comme une victime qui doit être immolée : ce divin prêtre en vous sacrifiant spirituellement, fera mourir en vous la vie terrestre et animale, et en vous consumant dans le feu de son amour, vous rendra une vie nouvelle et divine. Vous aimerez donc, véritable holocauste, à mourir au monde et à tout ce qu'il y a de sensible, et à être consumée des feux de l'amour divin pour trouver une vie toute nouvelle. Heureuse si après cela vous pouvez dire avec vérité : Non, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus qui vit en moi, et qui y vit par son amour.

Telles sont les diverses sortes de demeures que vous pouvez vous établir dans ce divin Coeur, centre et repos de tous les coeurs.

Toutefois, ce n'est point encore assez, au gré de la fervente institutrice de la dévotion au Coeur Sacré de Jésus ; elle exige encore, ou du moins elle souhaite de vous, comme dignes Enfants de ce divin Coeur, de vous unir à lui dans les différentes actions de la journée.

En vous éveillant, vous dit-elle, vous vous représenterez le Coeur plein de bonté de Jésus qui veille sur vous. Vous lui consacrerez votre corps, votre âme, votre coeur, tout ce que vous êtes, pour ne plus vous en servir que pour sa gloire. A l'oraison vous unirez la vôtre à celle qu'il fait pour nous au Très Saint Sacrement. En récitant votre office, vous vous unirez pareillement aux louanges que Jésus donne à son Père dans le même Sacrement. Pour entendre la sainte Messe, vous vous unirez aux intentions du Coeur de Jésus immolé, le priant de vous appliquer le mérite de son sacrifice selon ses desseins. En allant au réfectoire, vous vous remettrez dans ce Coeur adorable, si par distraction ou par fragilité vous en êtes sortie. En lui vous prendrez votre réfection spirituelle, en le priant de nourrir votre âme de son amour et qu'il vous donne plus de goût pour cette nourriture de votre âme que pour tous les mets terrestres. En récréation, vous offrirez toutes vos paroles au Coeur de Jésus, afin de ne rien dire que pour sa gloire. Vous veillerez à ce que votre langue, qui lui sert si souvent comme de planche pour passer dans votre coeur, ne se souille pas par quelque raillerie, [p.423] murmure ou autre parole déplacée. Durant vos occupations, vous unirez votre silence à celui que Jésus garde au Saint Sacrement, et votre silence comme le sien ne sera pas oisif. Vous rappelant pour lors que le Coeur de Jésus obéit indifféremment au prêtre bon ou mauvais, sans faire paraître l'horreur qu'il a pour les mains souillées et les coeurs corrompus qui le consacrent et le reçoivent, vous obéirez ainsi à tous et en tout, sans témoigner vos répugnances et anéantissant même vos propres jugements. Quand vous irez prendre votre repos, vous vous endormirez sur le Coeur de Jésus, et vous vous y enfermerez comme dans un tombeau. Quand vous aurez fait quelque faute, vous irez prendre dans le Coeur de Jésus la vertu contraire à votre penchant déréglé, pour l'offrir au Père éternel en expiation. Enfin lorsque vous vous sentirez dans l'oraison ou dans tout autre exercice, comme dans l'impuissance d'y former aucune bonne pensée, vous offrirez alors au Père éternel tout ce que fait le Coeur de Jésus au Saint Sacrement, pour qu'il supplée à ce que vous voudriez et devriez faire.

C'est ainsi qu'il vous est donné d'entrer dans le Coeur aimable de Jésus pour vous unir étroitement à lui, et d'y entrer non seulement tous les jours, mais à toute heure, à tout instant du jour ; ce côté sacré reste toujours ouvert et la belle prière, vivat Cor Jesu Sacratissimum, en ramenant vos pensées vers cet asile auguste, vous invite à venir chercher le repos assuré de vos coeurs dans les trous de cette pierre angulaire. Croyez-moi, vous dit Saint Bonaventure, croyez-moi, si vous voulez entrer dans l'intérieur du Coeur de Jésus par l'ouverture de son côté sacré, votre corps lui-même trouvera un repos et une douceur admirable. Que sera-ce donc de votre âme? Qu'éprouvera-t-elle quand elle viendra à s'unir intimement à ce divin Coeur? Non, je ne saurais exprimer ce qu'elle goûtera de bonheur et de consolation ; mais faites-en l'essai, et vous verrez et vous sentirez combien le Coeur de Jésus est doux. Là, ajoute Saint Thomas, vous trouverez un abri sûr dans la tentation, là vous vous sentirez affermi dans vos doutes et vos perplexités, fortifié au milieu de vos faiblesses, échauffé et embrasé dans vos tiédeurs et [p.424] vos froideurs, là vous rencontrerez une nouvelle vie au moment où vous craignez de tomber dans la mort du péché.

Toutefois, n'oubliez pas ce que je vous ai déjà dit, que pour retirer un plus grand excès d'amour de la dévotion au Coeur Sacré de Jésus, et par conséquent des fruits solides et durables, il fallait s'unir à ce divin Coeur de manière à modeler son coeur sur les vertus admirables dont il présente toujours un si touchant exemple.

Oh! qu'il fait bon habiter dans le Coeur de Jésus s'écrie à ce sujet Saint Bernard. O le précieux trésor! ô l'inestimable perle que ce Coeur admirable! Qui pourrait s'en séparer? Ah! plutôt je donnerai tout ce que je possède, j'échangerai toutes les pensées de mon esprit, toutes les affections de mon coeur, pour faire une si riche acquisition ; je tournerai toutes mes vues

de ce côté-là ; mais pourquoi? à quelle intention? Ah! dit-il ailleurs, rien de plus capable que le Coeur de Jésus, d'arrêter la fougue de la colère, d'abattre l'enflure de l'orgueil, d'étouffer la malignité de l'envie, d'éteindre la soif de l'avarice, d'éteindre les flammes impures, et d'éloigner tous les désirs vicieux. Nommer simplement le Coeur de Jésus, c'est rappeler la douceur, l'humilité, la bonté, la tempérance, la chasteté, la charité même ; en un mot, c'est dire toutes les vertus et toutes les perfections; et ce qui est bien plus encore, c'est y trouver de puissants exemples qui m'animent fortement à me guérir de tous mes défauts, pour les remplacer par les vertus contraires, c'est y rencontrer le secours efficace du Tout-Puissant qui m'aide et me soutient grandement dans leur pratique.

Faites donc comme ce grand Saint ; une fois renfermées dans la demeure sacrée du Cœur de Jésus, appliquez-vous surtout à copier trait pour trait les beaux exemples de vertu qui s'offriront à vos yeux de tous côtés, imitez-les le plus parfaitement qu'il vous sera possible ; étudiez-vous à devenir de jour en jour plus charitables, plus humbles, plus douces de coeur ; votre amour croîtra pour lors en vous avec vos vertus, pour lors vous vous unirez de plus en plus étroitement à votre divin Sauveur, vous vous rendrez tous les jours de plus en plus a-
[p.425] gréables à ses yeux, et il vous fera entrer plus avant dans son divin Coeur.

C'est là ce que ne cessait de répéter à ses jeunes novices la fidèle servante et disciple du Coeur de Jésus : Au reste, leur disait-elle, voulez-vous savoir qui entrera plus avant dans cette sacrée demeure du Coeur de Jésus? Ce sera la plus humble et la plus méprisée ; la plus dénuée de tout sera celle qui le possédera davantage ; la plus mortifiée, en sera la plus tendrement caressée ; la plus charitable en sera la plus aimée ; la plus silencieuse en sera la mieux enseignée ; enfin la plus obéissante sera celle qui y aura le plus (de) crédit et de pouvoir.

Or, tout ce qui vient d'être dit des diverses manières de s'unir au Coeur de Jésus, d'établir en lui sa demeure, et de se former sur lui en copiant de plus en plus fidèlement ses vertus et ses perfections, faites-en l'application au Coeur de Marie, car toute proportion gardée, ce que vous faites par rapport à l'un vous devez le faire par rapport (à l'autre), tant ces deux Coeurs sont intimement unis.

Bien plus, comme c'est par la Mère qu'il faut aller au Fils, vous devez d'abord unir votre coeur au Coeur de Marie, y fixer votre centre et votre repos, en étudier les pieux mouvements et les saintes dispositions, et retracer dans toute votre conduite les vertus qui lui sont propres ; alors il vous sera plus facile d'avoir accès auprès du Coeur Sacré de Jésus et de vous unir étroitement à lui. Pour lors, il vous sera donné de vous écrire avec Saint Bernard : Quel bonheur! Je suis vraiment unie de coeur avec Jésus et avec Marie ; mon coeur ne fait plus qu'un avec ces deux Coeurs, comme ces deux Coeurs Sacrés ne font plus qu'un entr'eux. Non, mon coeur n'a plus d'être, de mouvement et de vie par lui-même, je ne suis, je ne vis et je n'agis qu'en union avec les Coeurs de Jésus et de Marie.

Oh! quelle belle et sublime vocation que la vôtre! Oh! que vous seriez coupables si vous ne saviez pas l'apprécier à sa juste valeur, si bien souvent vous ne rendiez mille et mille actions de grâces au Dieu de toute bonté et de toute miséricorde pour vous avoir mises à même de faire une profession spéciale de la dévotion aux Sacrés Coeurs. Oui, aimons à le répéter, tout est [p.426] amour dans cette dévotion ; on honore l'amour, on s'y porte par amour, on en retire un plus grand amour ; en un mot on va à l'amour par l'amour même, où trouver donc un moyen plus puissant et plus efficace pour arriver à la perfection de votre état?

Que me reste-t-il maintenant à faire, après avoir traité un si beau sujet sinon à renouveler cette prière si touchante que notre divin Sauveur dans la dernière cène adressa à son Père en faveur de tous les fidèles : Mon Père, lui dit-il, tous ceux qui doivent croire en moi, sanctifiez-les dans la vérité, embrasez-les du feu de cette même charité dont vous avez brûlé pour moi, et consommez-les dans l'unité, en sorte qu'ils ne soient entr'eux et avec nous qu'une seule et même chose, comme vous et moi nous ne faisons qu'un.

O Mon Dieu, oserai-je dire, après ce divin modèle, ces âmes que vous avez appelées de toute éternité à honorer d'une manière spéciale les Sacrés Coeurs de votre divin Fils et de sa Sainte Mère, sanctifiez-les dans la justice et la pureté. Puisqu'il leur est donné d'adresser des

hommages, des actions de grâces et des réparations à ces deux Coeurs, vraies sources de toute sainteté et de toute perfection, faites qu'elles marchent toujours en votre présence dans les sentiers de la justice et de la pureté, et qu'elles s'y avancent tous les jours de plus en plus. Elles doivent par état se porter par amour vers ces sacrées fournaies de la plus ardente charité; faites, ô mon Dieu, que mourant entièrement à l'amour des créatures et d'elles-mêmes, elles ne vivent plus que de votre amour, et soient toutes embrasées des plus pures flammes de la divine charité qui consomment les Coeurs de votre divin Fils et de sa sainte Mère. Elles tendent par leur profession à se reposer dans ces divins (Coeurs), à se former sur leur parfait modèle et à s'unir étroitement à eux ; faites donc, ô Mon Dieu, je vous en conjure, que dès ici-bas elles se fixent si solidement en eux, elles s'y attachent si intimement, elles les imitent si parfaitement, que leurs coeurs ne faisant plus qu'une seule et même chose avec ces deux divins Coeurs, il leur soit donné de consommer heureusement en vous cette ineffable union dans la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VII

[p.427] Les vertus des Sacrés Coeurs

§ I — La leçon des Sacrés Coeurs.

Vous l'avez vu à la fin de la dernière Instruction, disait le T. R. P. Euthyme aux religieuses de Picpus dans sa deuxième conférence sur la Dévotion aux Sacrés Coeurs, vous étudier à copier trait pour trait toutes les vertus propres du Coeur de Jésus, c'est là le fruit solide et durable que vous devez retirer de la dévotion à ce divin Coeur.

En vous parlant de la sorte, je n'ai fait que vous adresser le langage que vous tiennent vos saintes Règles, quand elles vous mettent sous les yeux la véritable manière de l'honorer. Les Soeurs de la Congrégation, y est-il dit, doivent en tout temps et en tous lieux s'efforcer d'imiter le divin et parfait modèle des âmes religieuses ; suivent ensuite les défauts à éviter et les vertus à pratiquer pour se rendre de plus en plus conforme à cette image vivante de toutes les perfections.

Toutefois dans une matière aussi importante je n'ai pu que vous tracer rapidement et en quelques mots le tableau des vertus et des perfections des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, voilà pourquoi je me propose de vous entretenir plus au long en ce moment des deux vertus propres à ces Coeurs Sacrés, je veux dire, l'humilité et la douceur, vertus dont ils nous offrent en eux-mêmes un modèle des plus achevés et des plus parfaits. « Apprenez de moi que je suis doux et humble de Coeur » (1), c'est là l'instruction touchante que Jésus Christ a donné à ses disciples ; leçon qu'il recommande d'une manière toute spéciale aux Enfants de son divin Coeur, afin qu'ils l'étudient continuellement, qu'ils s'en pénètrent bien, et qu'ils la mettent en pratique : leçon que sa très Sainte Mère ne cesse de leur ré- [p.428] péter après lui pour les encourager et les exciter par là même à l'apprendre plus parfaitement.

(1) Matth. XI, 29

Et cette leçon... il vous est d'autant plus avantageux de la comprendre dans toute son étendue, que par état et en suite de votre profession vous êtes obligées à une plus haute perfection; or plus l'édifice de votre salut est élevé, et plus les fondements doivent être solides et affermis ; mais ils ne seront tels que du moment où ils seront assis sur une très profonde humilité, cette vertu étant toujours la mesure de notre perfection. En outre, comme la perfection est quelque chose de bien relevé et d'excellent, nous trouvons toujours beaucoup d'obstacles pour y travailler, par la raison que les choses les plus parfaites sont aussi les plus difficiles dans l'exécution, nous avons donc besoin d'une vertu qui nous facilite la réussite d'une si grande entreprise, or cette vertu est la douceur, dont le propre est de faire avancer dans le chemin de la perfection, en éloignant grand nombre d'obstacles qui nous empêchent d'y faire des progrès.

Or à ces deux avantages de l'humilité et de la douceur, qui sont de vous rendre de plus en plus conformes aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et de vous aider puissamment dans l'ouvrage de votre avancement spirituel, ajoutez que l'exercice de ces deux vertus est pour ainsi dire habituel dans les communautés religieuses, les occasions d'en faire des actes s'y présentant à chaque instant, et vous comprendrez combien il vous importe de travailler avec ardeur à les acquérir, et pour cela de les copier fidèlement sur le modèle accompli qui vous en est présenté dans les Coeurs très doux et très humbles de Jésus et de Marie.

§ 2 — *L'humilité des Sacrés Coeurs.*

Commençons par la vertu d'humilité, et voyons d'abord combien elle a été profonde dans le Coeur de Jésus. C'est l'humilité qui a fait quitter à notre aimable Rédempteur le trône de sa gloire, en sorte que, tout Dieu qu'il était, il n'a pas craint d'aller se renfermer dans les chastes entrailles de sa Très Sainte [p.429] Mère. Quel abaissement! Quel prodige d'anéantissement qu'un Dieu incarné! Oh! que l'Eglise, en contemplant avec étonnement une telle merveille, a bien raison de s'écrier : Non, Seigneur, non, vous n'avez point eu horreur du sein d'une Vierge (1). C'est encore l'humilité qui l'a porté à naître dans une étable, réduit au dernier dénuement, paraissant sous la forme du dernier des enfants des hommes. S'il passe les 30 premières années de sa vie dans l'humble retraite de Nazareth, s'il préfère ainsi par choix l'obscurité d'une vie cachée, s'il n'aime à être connu que sous le nom du fils du charpentier, s'il se plaît durant les trois années de sa vie évangélique à s'appeler le Fils de l'homme, à être tellement dépourvu de tout qu'il n'a pas même de demeure fixe pour s'y reposer de ses fatigues; s'il permet que ses ennemis l'attaquent par leurs calomnies, le traitent de séducteur, de démoniaque, de samaritain, et attribuent même ses miracles et les oeuvres de sa Toute-Puissance au Prince des démons ; si durant sa Passion il souffre, sans dire mot, toutes sortes d'humiliations, d'opprobres, d'ignominies et de rebuts, voulant être méprisé comme le dernier des hommes et l'abjection du peuple ; s'il va jusqu'à mourir du supplice le plus honteux, de celui infligé aux plus vils malfaiteurs, en un mot, de celui de la croix ; ah! c'est que les sentiments de la plus profonde humilité étaient gravés bien avant dans son Coeur : tellement, nous dit l'Apôtre (2), que tout revêtu qu'il était de la nature divine, il n'a pas craint de se revêtir de la forme de l'esclave, pour s'humilier, pour s'anéantir au point de demeurer obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix.

(1) Te Deum.

(2) Phil. II, 6, 7, 8.

Et ne peut-on pas dire qu'actuellement encore sur nos autels, il continue cette vie d'humiliation, d'anéantissement et de mépris, puisqu'il ne nous apparaît que sous les plus petites espèces du pain, renfermé dans de simples tabernacles, caché dans des vases si étroits, obscurcissant tous les rayons de sa gloire, voilant et sa divinité et son humanité sainte, nous servant de nourriture, et se mettant, je ne dis pas seulement à la dis- [p.430] création de ses ministres qui en font ce qu'ils veulent, mais encore à la merci des pécheurs, des méchants et des impies qui ne cessent d'exercer contre lui toutes sortes d'outrages, de profanations et d'attentats?

Je vous le demande,... le Coeur de Jésus pouvait-il porter son amour pour l'humilité à un plus grand excès, à de plus prodigieux abaissements? Et que dirons-nous de l'humilité du Coeur de Marie! Elle qui s'entendant proclamer pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes, et Mère de Dieu, ne prend d'autre titre que celui d'humble servante du Seigneur (1) ; Elle qui étant sur le point d'enfanter à Bethléem le Souverain Maître de toutes choses, se trouve néanmoins rebutée à toutes les portes et se voit réduite à chercher un asile dans une étable? Elle était humble Marie, puisqu'étant la plus pure et la plus sainte de toutes les créatures elle aime toutefois à remplir la loi de la purification, et à passer ainsi pour impure, souillée et péche- resse; Elle était humble Marie, puisqu'elle accepta de grand coeur et avec joie, et qu'elle regarda comme faits à elle-même tous les opprobres, toutes les humiliations, tous les mépris, tous les rebuts, toutes les injures, toutes les calomnies que son divin Fils

endura pendant le cours de sa vie évangélique et de sa Passion ; Elle était humble Marie, elle qui renfermée dans le cénacle avec les apôtres et les nombreux disciples de son Fils et pouvant paraître la première en sa qualité de Mère de Dieu, veut néanmoins être nommée la dernière, et être placée au dernier rang. Oh!, s'écrient ici Saint Bonaventure et Saint Bernard (2), qu'elle est profonde et merveilleuse l'humilité de Marie! Elle est comme Mère de son Dieu, élevée de beaucoup au dessus de toutes les créatures, et tous ces honneurs ne lui donnent aucune élévation d'esprit, et elle s'humilie profondément, en disant : Voici la servante du Seigneur ; ce n'est pas grand chose sans doute d'être humble dans l'abjection ; mais d'être humble au milieu des honneurs, c'est une bien grande et bien rare vertu!

(1) Luc. I, 38.

(2) Cité par le P. (St Jean) Eudes, chap. 8, 5ème Excellence du Coeur de Marie.

[p.431] Tels sont donc... les modèles admirables que vous présentent les Coeurs de Jésus et de Marie. Comment après cela ne pas vouloir être inconnu, oublié, compté pour rien, mis au dernier rang, méprisé, et foulé sous les pieds de tous ?

§ 3 - Degrés de l'Humilité.

Mais pour mettre quelque ordre en cette matière, voulez-vous copier le plus fidèlement qu'il vous sera possible ces deux exemples accomplis d'humilité, élevez-vous jusqu'à une très profonde humilité, en passant par ces différents degrés.

1° - Connaissez-vous bien vous-même, tenez-vous pour ce que vous êtes, et méprisez-vous comme tel, vous dit Saint Bernard (1), c'est là le premier degré.

L'humilité ne consiste point dans les paroles ni dans les dehors ; ainsi, marcher la tête penchée et les yeux baissés, prendre un ton de voix humble, soupirer de temps en temps, s'appeler à chaque instant pécheur et misérable, ce n'est pas là précisément l'humilité, ce n'est, dit Saint Jérôme (2), que l'ombre et l'apparence de cette vertu ; elle consiste plutôt dans les sentiments du coeur, elle consiste à avoir une basse opinion de soi-même, fondée sur la profonde connaissance qu'on a de son néant.

(1) Cité par Rodriguez, traité de l'Humilité, chap. 5.

(2) Cité ibidem.

Or pour avoir cette véritable connaissance et ce vrai mépris de vous-même, pénétrez-vous bien de cette vérité, que de vous-même vous n'êtes rien, vous n'avez rien, vous ne pouvez rien, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce, que tous les talents et avantages naturels aussi bien que tous les dons spirituels vous ne les tenez nullement de vous, mais de Dieu seulement et qu'ainsi tout le bien qui est en vous, vous n'avez nulle raison de vous l'attribuer : Car enfin, vous dit l'apôtre (3), qu'avez-vous que vous ne l'avez reçu ; et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier comme si vous le teniez de vous-même ?

(3) I Cor. IV, 7.

[p.432] Il est vrai, vous avez quelque chose qui est à vous et dont vous pouvez vous glorifier comme venant de vous seul ; ce sont vos péchés, vos ingratitude, vos infidélités à la grâce, voilà ce qui vous appartient en propre ; mais aussi voilà ce qui doit vous humilier profondément, vous inspirer un profond mépris pour vous même, et vous placer sous les pieds de tous, en vous faisant regarder comme la plus grande pécheresse du monde ; car enfin, mettant d'un côté les grâces sans nombre dont le Seigneur vous a comblée, et de l'autre les péchés que vous avez commis en n'y correspondant pas, vous trouverez (1) qu'après tant de lumières et tant de faveurs reçues vous devriez déjà être une grande sainte, et que si ces grâces, Dieu les avait données à une infidèle, elle serait devenue un Séraphin, tandis que vous, vous êtes encore pleine de péchés, ou du moins bien éloignée du degré de sainteté que vous devriez avoir atteint.

(1) Rel. Sanct. de l'Humilité, chap. II, § 2, V. 9.

(2) Cité par S. Liguori. Relig. Sanct. chap. II, 9, 2, V. 10.

La pensée de votre ingratitude doit donc vous faire abaisser la tête sous les pieds de tous, vous devez vous trouver indigne, comme Sainte Madeleine de Pazzi (2), de baiser même la

terre par où ont passé vos soeurs, vous devez croire que si l'on vous accablait de toute sorte d'outrages, si vous étiez jetées dans le fond de l'enfer, foulées aux pieds de tous les damnés, vous n'auriez pas encore ce que vous méritez.

2°- Le deuxième degré de l'humilité consiste à souhaiter que les autres aient de nous la basse opinion que nous nous sommes formée de nous-mêmes ; mais il faut que ce désir soit vrai, réel et sincère ; et telle n'est pas l'humilité de ces personnes qui disent du mal d'elles-mêmes pour que l'on pense à elles, que l'on admire leur vertu, et qui d'ailleurs seraient bien fâchées que l'on crût le mal qu'elles s'imputent ; c'est là ce que l'on appelle communément de l'humilité raccrochée; mais essayez, reprenez-les le moins du monde, et touchez-les simplement du bout du doigt, et vous verrez à leur air décontenancé et emporté que toutes ces prétendues injures n'étaient qu'un jeu bien concerté pour mieux déguiser leur orgueil, en le couvrant du masque de l'humilité.

[p.433] Celles au contraire qui ont un vrai fond d'humilité, qui désirent paraître, et être traitées telles qu'elles croient être, se gardent bien de rien dire qui puisse tant soit peu flatter leur amour propre et leur vanité ; elles fuient avec soin tous les honneurs et toutes les louanges qu'on veut leur adresser ; elles sont plus ingénieuses à découvrir et à relever le moindre bien qui se trouve dans leur prochain, qu'habiles à cacher et à excuser les défauts qu'on leur reproche. En un mot, tout ce qui tend à les honorer les fait souffrir, parce qu'elles voient qu'on ne les juge et qu'on ne les traite pas comme elles le méritent ; tant elles ont gravé bien avant dans le fond de leur coeur ces paroles de l'humble Saint François (1) : Je ne suis après tout que ce que je suis devant Dieu ; que les hommes pensent et disent de moi tout ce qu'ils voudront ; ni leurs éloges ne me rendront plus juste, ni leurs injures ne me rendront plus coupable à ses yeux.

(1) Nam quantum unusquisque est in oculis tuis, tantum est et non amplius. Cité Imit. Ch. lib. III, cap. 5o, ubi haec : Numquid est homo inde melior, quia reputatur ab homine major?

3°- Le troisième degré de l'humilité consiste à recevoir les humiliations, les affronts et les mépris d'abord avec patience, ensuite avec facilité, enfin avec joie et plaisir.

Il y a sans doute loin, des désirs que l'on conçoit dans l'oraison d'être humilié et méprisé, à l'exercice des actes d'humilité quand on vient effectivement à être insulté et dédaigné comme on le souhaitait ; et tel qui soupirait après les opprobres qu'il se figurait dans son imagination, a bien de la peine à les supporter quand l'occasion se présente de les endurer.

Voulez-vous donc avancer de plus en plus dans la voie de l'humilité, supportez d'abord avec patience, sans dire mot, sans vous plaindre, toutes les humiliations, injures et mépris auxquels il plaira à la Providence de vous mettre en butte ; vous n'aurez pas peu gagné sur vous si vous faites taire pour lors tous les cris de la nature qui vous porte à répondre injure pour injure ou du moins à vous plaindre ; si malgré toutes les répugnances et toutes les révoltes de l'amour propre, vous recevez [p.434] en toute humilité toute espèce d'opprobres et d'affronts, vous soutenant par cette pensée que l'on ne vous donne que ce qui vous est dû, et que vous en méritez encore bien davantage à cause de vos péchés.

Si vous êtes fidèle à cette pratique d'humilité, dans peu vous aurez acquis assez d'empire sur vous-mêmes pour supporter toutes sortes d'outrages bien volontiers et avec facilité, et pour lors vous vous encouragerez à embrasser toutes les humiliations qui se présenteront au moyen de ces considérations : que les tribulations sont le creuset où la vertu du juste se purifie de plus en plus comme l'or dans la fournaise, qu'elles sont la marque des vrais disciples de Jésus Christ, le sceau de leur prédestination et la voie la plus assurée qui les conduit au ciel.

Enfin, à l'aide d'une plus grande grâce qui ne vous sera jamais refusée si vous correspondez fidèlement aux précédentes, vous parviendrez à faire votre joie et votre gloire de ces mêmes humiliations que vous n'envisagiez d'abord qu'avec horreur. A l'exemple des apôtres qui sortirent du Conseil des Juifs, le coeur rempli de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir quelque outrage pour le nom de Jésus (1), vous vous félicitez d'avoir eu part à de semblables opprobres ; avec Saint Ignace de Loyola (2), vous graverez bien avant dans votre coeur cette sublime leçon : que la véritable humilité consiste à nous réjouir de tout ce qui nous

avilit et nous déshonore ; et même vous rappelant ces paroles de votre divin Maître (3), que c'est là le comble du bonheur d'être méprisé et persécuté à cause de lui, vous vous écrierez comme Saint Jean de la Croix (4) : Seigneur en vous voyant si outragé et si affligé pour l'amour des hommes, puis-je vous demander autre chose que de souffrir et d'être méprisé pour votre amour ?

(1) Act. V, 41.

(2) Cité Relig. Sanct. Humilité, II, 4, 13.

(3) Beati eritis cum vos oderint etc. Luc. VI, 22.

(4) Cité Rel. Sanct. cha. II.

Ainsi en vous exerçant continuellement dans la pratique de l'humilité, y faisant tous les jours quelque progrès vous de- [p.435] viendrez les véritables Enfants des Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie, vous copierez fidèlement les exemples admirables qu'ils vous présentent en eux-mêmes de cette belle vertu, et vous leur serez rendus de plus en plus conformes, d'un côté, en étant tellement pénétrées de la pensée de votre néant, que vous vous jugerez dignes de toutes sortes d'humiliations et d'opprobres, et de l'autre, en étant si bien convaincues que tout ce qu'il y a de bien en vous vient de Dieu seul, que vous lui en renverrez toujours toute la gloire, dès lors vous serez de vrais humbles de coeur, l'orgueil et l'amour propre n'ayant nul accès dans votre coeur.

§ 4 - L'humilité et la vie religieuse.

Vous le voyez, donc.., l'humilité est une vertu pour vous indispensable, qui voulez être les dignes Enfants des Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie ; mais n'oubliez pas non plus que vous êtes religieuses, et par là même obligées de tendre à la perfection ; or comme telles, l'humilité vous est encore bien nécessaire, puisqu'elle est le fondement de la perfection, et qu'elle vous soutient puissamment dans la pratique de vos voeux et de vos Saintes Règles.

Comment en effet travailler à l'affaire de son avancement spirituel, sans un grand fond d'humilité ? Plus cet édifice de la perfection est élevé, dit Saint Augustin (1), plus les fondements doivent en être profonds, et ce n'est qu'en creusant bien avant dans la connaissance de soi-même, qu'on peut les poser d'une manière solide et durable.

(1) Serm. 10 De Verbis Domini.

Vous travaillez à élever cet édifice par la pratique de la pauvreté, mais comment être pauvre sans humilité ? Il s'agit de se laisser couvrir ou dépouiller comme une statue, de n'avoir pour son usage que les choses les plus viles, les plus ordinaires, les plus communes, de ne laisser pas de se contenter, lors même qu'on se trouverait le plus mal partagé, de se voir refuser quel-[p.436] quefois des choses qui reviennent fort à notre goût, de ne tenir absolument à rien de tout ce dont on se sert habituellement, de manquer même de ce qui nous est pour ainsi dire nécessaire ; or tout cela, je vous le demande, peut-il se pratiquer aisément sans une profonde humilité ?

La chasteté est encore un moyen qui contribue à la perfection ; mais comment être chaste sans être humble ? Qui ne sait que cette belle vertu n'est en sûreté contre tous les ennemis qui cherchent à nous la ravir, qu'autant qu'elle est protégée et mise à l'abri par l'humilité ? C'est là sa compagne inséparable ; sans elle, elle n'existerait bientôt plus ; hélas !, tant de chutes honteuses et déplorables de la part de plusieurs âmes religieuses, consommées ce semble dans la sainteté et dans la perfection, n'attestent que trop cette vérité que lorsqu'on veut s'appuyer sur soi-même, présumer de ses propres forces, Dieu, en punition de notre orgueil, permet que l'éclat de la pureté virginale soit ternie de la manière la plus humiliante.

L'obéissance surtout élève l'édifice de notre perfection ; mais comment être obéissant sans être humble ? Quoi!, être envoyé dans une maison où l'on restera peut-être enfermé toute sa vie, y exercer parfois les emplois les plus vils et les plus bas, recevoir les ordres les plus pénibles et les plus humiliants, ne pas être traité avec trop de ménagement par ses Supérieurs, faire bien de choses qui ne sont nullement de notre humeur, n'être pas maître de ses actions, sacrifier bien souvent ses goûts, ses penchants, ses volontés propres, renoncer même à ses

vues, à ses lumières, à son jugement propre ! Est-ce que tout cela ne demande pas une bien grande humilité, et que l'on soit entièrement mort à sa propre estime ? Une personne religieuse pourrait-elle sans être profondément humble, s'assujétir à suivre fidèlement tous les exercices de piété que l'on pratique dans la Religion ? ; prendrait-elle assez sur elle-même pour obéir ponctuellement à tous les articles du règlement, malgré toute la peine, toute la répugnance que ressent en cela la nature, si elle n'avait fait mourir en elle l'amour propre ? Non sans doute ; et l'on verrait bientôt cette âme remplie d'elle-même secouer [p.437] le joug de la règle, et devenir un sujet de malédification par suite de son amour pour l'indépendance.

Oui, disons-le ici,, la vie religieuse est un continuel exercice d'humilité ; les communautés religieuses sont le tombeau de l'orgueil, de la vanité et de l'amour-propre, c'est là surtout qu'on voit se vérifier à la lettre ces paroles du pieux auteur du livre de l'Imitation, paroles que vous ne sauriez graver trop avant dans le fond de vos coeurs (1) : Vous avez encore à être éprouvé ici-bas, et exercé dans bien des choses ; raffermissez donc votre courage, afin d'agir et de souffrir généreusement malgré toutes les révoltes de la nature ; pour cela vous avez besoin de devenir tout autre que vous n'étiez auparavant. Car il vous faudra souvent faire ce que vous ne voudrez pas, et laisser ce que vous voudriez faire ; tout réussira aux autres selon leur gré et leurs désirs, mais vos entreprises à vous ne paviendront pas à une bonne et heureuse fin. On écouterait volontiers ce que les autres diront, quant à ce que vous direz, on n'en fera pas le moindre cas. Les autres demanderont, et obtiendront facilement; vous, vous demanderez et vous serez refusé. On parlera des autres avec avantage et avec éloge, ils seront regardés de tous comme quelque chose de grand, et considérés avec distinction ; pour vous, à peine si l'on fera attention à vous, on ne parlera pas plus de vous que si vous n'étiez pas au monde. On confiera aux autres tel ou tel emploi ; mais vous, vous serez regardé comme n'étant bon à rien. Sans doute, la nature ne supportera qu'avec peine ces différentes sortes d'humiliations ; et ce sera beaucoup, si votre patience peut aller jusqu'à renfermer votre peine en vous-même sans vous en plaindre à personne. Cependant une vraie servante du Seigneur est éprouvée ordinairement en pareilles choses afin qu'elle apprenne à se vaincre et à se renoncer en tout. Je vous le demande,... pouvait-on vous dire en termes plus clairs et plus nets que dans les communautés les occasions ne manquent pas de s'exercer dans l'humilité ?

(1) Lib. III, C. 49.

Et afin que vous n'ayez aucun doute là-dessus, écoutez [p.438] encore ce que vous dit à ce sujet Saint Liguori (1) : O ma sœur, vous crie-t-il, si vous voulez vous rendre sainte, sachez qu'il faut que vous soyez beaucoup humiliée et méprisée. Eussiez-vous pour compagnes des saintes, Dieu permettra que vous soyez contrariée, accusée, réprimandée, dédaignée. Jésus-Christ saura trouver les moyens de vous faire maltraiter, afin que vous soyez par là rendue semblable à lui. Puis donc que la Religion est le lieu des contrariétés et des humiliations, préparez-vous à les recevoir de grand coeur et bien volontiers pour vous rendre conformes aux Coeurs très humbles de Jésus et de Marie, et préparez-vous-y en vous remettant sans cesse devant les yeux de l'esprit les considérations suivantes (2) : Il faut que j'aime à être inconnue, et à n'être comptée pour rien. C'est là la plus sublime et en même temps la plus utile leçon que je puisse apprendre, de me bien connaître moi-même et de me mépriser. Ne tenir aucun compte de moi-même, et faire au contraire grand cas des autres ; c'est là une grande sagesse et une perfection bien élevée. Je ne perdrai jamais rien à me mettre au dessous de tous; et je puis me nuire beaucoup à moi-même en me préférant même à un seul, quand ce serait le plus vil et le dernier des pécheurs.

(1) Relig. Sanct. II de l'humilité, § 4, v. 15.

(2) Imit. lib. I, c. 2 et 7.

Mais surtout soyez attentive à l'exhortation ferme et touchante que vous adresse en ce moment le Coeur de Jésus afin de vous engager à marcher constamment dans la voie de l'humilité (3): Pensez-vous faire beaucoup, vous qui n'êtes que cendre et néant, si vous vous humiliez sous la main d'un autre, lorsque moi, qui suis le Tout-Puissant, le Très-Haut et le Créateur de toutes choses, je me suis humilié par amour pour vous sous la main de mes propres créatures. Je me suis rendu le plus vil et le dernier de tous pour dompter votre orgueil

par mon humilité Apprenez donc à vous soumettre, poussière que vous êtes; terre et limon, apprenez à vous humilier, et à vous cour- [p.439] ber sous les pieds de tous ; apprenez à briser vos volontés propres, et à vous plier à toutes sortes d'assujettissements. Entrez dans une sainte colère contre vous-même, ne souffrez pas que la moindre enflure de vanité subsiste dans votre coeur ; mais faites-vous si petit et si abject que tout le monde puisse marcher sur vous et vous fouler aux pieds, comme la boue des rues et des places publiques. Et de quoi donc avez-vous à vous plaindre, vous qui n'êtes que vanité ? Qu'avez-vous, misérable pécheur, à répondre à ceux qui vous accablent de reproches, vous qui tant de fois avez offensé Dieu, et si souvent mérité l'enfer ? Il est vrai que je vous ai pardonné, votre âme étant si précieuse à mes yeux ; mais c'est afin que vous comprissiez les desseins de mes bontés et de mes miséricordes sur vous qui sont que vous vous appliquiez continuellement à vous connaître, à vous humilier et à vous mépriser, et que vous souffriez en toute patience l'anéantissement de tout vous-même. Soyez donc docile à cette leçon,.. et vous deviendrez de véritables humbles de coeur, et par conséquent les dignes Enfants des Coeurs si humbles de Jésus et de Marie ; que dis-je, vous deviendrez le coeur de ces deux Coeurs, selon l'expression de Saint Liguori, parce que votre coeur étant devenu une image vivante de Jésus et de Marie par l'imitation fidèle de la vertu d'humilité, il sera vrai de dire que votre coeur ne fera plus qu'un avec ces deux Coeurs

(3) Imit. Christi, lib. 3, cap. 13 a ver. 2 usque ad finem.

§ 5 - La douceur des Sacrés Coeurs.

Venons-en maintenant à l'esprit de charité et de douceur qui doit toutes vous animer comme les vrais Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie.

En vous parlant de l'humilité, je ne vous ai donné qu'une partie de la leçon que nous enseignent les deux Coeurs Sacrés modèles admirables de tous les coeurs, mais maintenant que je viens vous entretenir de la vertu de douceur, vous aurez l'autre partie ; et après que vous l'aurez bien comprise, il ne vous restera plus qu'à vous appliquer à la pratiquer tout entière cette divine leçon ; avec la bonne volonté que le Seigneur a mi- [p.440] se en vous, vous ferez tous les jours des efforts pour cela, le ciel les bénira, les couronnera à la fin d'un plein succès ; et pour lors vous pourrez dire en toute vérité : présentement que je suis devenue une copie fidèle des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, mon coeur est uni intimement à ces deux Coeurs, il ne fait plus qu'un avec eux.

Or comment ne pas pratiquer fidèlement cette belle vertu de douceur, quand on voit à quel haut point de perfection l'a portée le Coeur de notre divin Sauveur? Il était encore dans le sein de son Père cet aimable Rédempteur, et déjà touché jusqu'au fond du Coeur de l'excès de nos maux, il songeait à y remédier, et à nous donner des preuves touchantes de sa bienveillance et de sa tendresse pour nous. Aussi nous apparaî-t-il, en venant en ce monde, sous la forme d'un petit enfant ; au lieu de la puissante voix de son tonnerre, il ne fait entendre que des pleurs et des cris enfantins ; bien loin de déployer sa force toute divine pour lancer la foudre, ses bras faibles et délicats sont emmaillottés dans de pauvres langes. Quand il se montre en public, pour remplir sa mission de Pasteur et de Sauveur, il se fait tout à tous, il condescend à tous les besoins, à toutes les faiblesses ; on voit bien qu'il est le Dieu Rédempteur qui a pris sur lui toutes nos langueurs et toutes nos infirmités.

Il est vraiment, d'après le texte sacré citant le Prophète Isaïe (1), le serviteur par excellence que le Seigneur a choisi, le bien-aimé de son Coeur, en qui il a mis toutes ses complaisances, sur qui il a fait descendre son Esprit ; il ne disputera point, il ne criera point ; on n'entendra point sa voix dans les places publiques; il n'achèvera pas de briser le roseau déjà froissé, il n'éteindra pas entièrement la mèche qui fume encore. Telle était sa douceur, qu'elle attirait tout le monde à lui et qu'elle ravissait tous les coeurs. Aussi durant les trois années de sa vie évangélique, avec quelle patience et quelle longanimité n'a-t-il pas supporté et l'ignorance et le peu de foi de ses disciples, et l'importunité de toute espèce de gens qui se précipitaient sur lui pour l'écouter et être guéris de leurs maladies, et la mali- [p.441] ce incroyable des

Pharisiens qui ne cessaient de calomnier ses œuvres et ses intentions ? Et durant tout le cours de sa Passion, (2), ne s'est-il pas montré comme un agneau devant celui qui le tond, tranquille, calme, n'ouvrant pas même la bouche pour se plaindre, au milieu des injures et des mauvais traitements de ses ennemis ? n'est-il pas monté au Calvaire avec la docilité d'une brebis que l'on conduit à la boucherie ? De nos jours encore, dans le Sacrement de son amour, au lieu de se montrer à nos yeux dans tout l'éclat de sa gloire, ne se fait-il pas petit, faible, impuissant, ne se livre-t-il pas entre les mains de nous tous et tout cela, pour nous encourager à aller à lui, pour lui exposer nos besoins, et trouver dans la bonté de son Coeur le remède à tous nos maux ? Tant est grande sa douceur, sa clémence, sa tendresse pour nous !

(1) Matth. XII, 18, 19, 20.

(2) Act. Ap. VIII, 32.

Ce que nous disons du Fils, nous pouvons le dire également de la Mère. Ah ! Sans doute que son Coeur étant conforme en tout à celui de Jésus, elle a pour nous la bonté de la plus tendre des mères ! Qu'il me suffise de vous mettre ici sous les yeux l'éloge qu'en fait saint Bernard, ce grand serviteur de Marie ! Que craignez-vous, s'écrie-t-il, que craignez-vous tout faibles que vous êtes de vous approcher de Marie ? Il n'y a rien d'austère en elle, rien qui inspire la terreur ; elle est au contraire toute remplie de douceur. Parcourez avec soin toutes les pages de l'Evangile, et si vous trouvez en elle la moindre marque de rigueur et de sévérité, le moindre signe d'indignation, craignez de vous présenter devant elle ; mais si vous trouvez en cette Vierge, comme vous le ferez assurément, un Coeur tout rempli d'amour, de tendresse, de douceur et de bonté, rendez donc grâce à celui qui dans sa grande miséricorde vous a donné une telle médiatrice !

Si donc telle est la douceur de Marie, parfaitement conforme à celle de Jésus, n'ont-ils pas le droit de vous dire à vous qu'ils ont adoptées pour leurs Enfants (1) : Apprenez de nous la [p.442] douceur de Coeur ; aimez-vous les unes les autres, comme nous nous aimons l'Un l'Autre, et comme nous vous aimons ; ce sera à cette marque que l'on reconnaîtra que vous êtes nos disciples et nos Enfants si vous avez entre vous des sentiments réciproques de douceur et de bienveillance. Or après des exemples si admirables et des leçons si touchantes, balanceriez-vous un seul instant à contenter sur ce point les Coeurs si doux de Jésus et de Marie ? Non sans doute ; eh ! bien, si vous êtes déterminées à donner cette satisfaction à ces deux Coeurs si aimables, appliquez-vous (2), vous dit Saint Liguori, à pratiquer la douceur et la charité dans vos pensées, dans vos paroles et dans vos actions.

(1) Joan. XIII, 34, 35.

(2) Rel. Sanct. De la Charité. Chap. 12, § I v. 7.

§ 6 — *La douceur dans les pensées, dans les paroles et dans les actions.*

Quant aux pensées, bannissez tout mauvais soupçon, tout mauvais doute contre votre prochain La charité, remarque l'Apôtre Saint Paul (1), ne soupçonne point le mal dans autrui.

(1) Caritas... non cogitat malum. I Cor. XIII, 15.

Hélas ! et que gagne-t-on, je vous le demande, à juger ainsi témérairement les autres : On fait d'abord une action fort inutile et qui ne nous regarde nullement ; car enfin (1), qui êtes-vous pour juger ainsi votre prochain ? qui vous a établi sur lui à cet effet ? Ensuite (2), on se trompe la plupart du temps dans ses conjectures et dans ses soupçons : comment en effet pouvoir être assez clairvoyant pour lire dans une conscience où il est donné à l'Esprit de Dieu seul de pénétrer ? Enfin, on commet toujours quelque faute en pareilles circonstances. Oui, remarque Saint Liguori (3), c'est un péché que de soupçonner les autres de quelque mal, lorsqu'on le fait de propos délibéré [p.443] et sans raison, et sans fondement aucun ; c'est un péché grave que de croire à ses soupçons lorsqu'ils sont en matière grave, encore de les manifester aux autres et de les publier. Qui juge ainsi les autres doit s'attendre à être jugé de Dieu en toute rigueur et sévérité (4).

(1) Rom. XIV, 4.

(2) In judicando alios homo frustra laborat, soepius errat, et leviter peccat. Imit. Christ. lib. I, cap. 14.

(3) Rel. Sanct. De la Charité, Chap. 12, § I, V. 7.

(4) Matth. VII, I.

Comme donc c'est une chose toujours chère à une âme douce et charitable que de bien juger des autres, et de chasser promptement tout soupçon injurieux, pour vous, si vous n'occupez pas de place élevée dans la communauté, tâchez toujours de bien penser de vos soeurs. A l'exemple de la B. Jeanne de Chantal, faites sans cesse attention au bien qui est dans votre prochain, et fermez les yeux pour ne pas y voir le mal qui s'y trouve. Si parfois, en jugeant ainsi, par une heureuse erreur, vous venez à prendre le mal pour le bien, dites avec Saint Augustin (1) : La charité n'est pas fâchée de se tromper en jugeant bien même ce qui est mal. Oh! que vous seriez heureuses, s'il vous était donné de pouvoir dire après Sainte Catherine de Bologne (2) : Voici beaucoup d'années que je suis dans la Religion et cependant je n'ai jamais eu que de bonnes pensées de mes soeurs car celles même qui paraissent défectueuses sont peut-être plus aimées de Dieu que telles autres qui paraissent parfaites.

(1) Caritas non se multum dolet errare, cum bene credit etiam de malo. Ps.147.

(2) Cité ibidem.

En second lieu, soyez douce et charitable dans vos paroles. La charité, dit l'Apôtre (1), se réjouit du bien que l'on dit du prochain, n'entend qu'avec peine le mal qu'on en rapporte, et ne sort jamais des bornes de la modération. Voulez-vous donc entrer dans les sentiments de Saint Paul, abstenez-vous d'abord de toute médisance. Le Saint-Esprit nous fait connaître toute la laideur de ce défaut, quand il dit (2) : Le médisant souille son âme ; il est haï de Dieu et des hommes ; et comment pour- [p.444] rait-il en être aimé, lui qui après avoir médité des autres devant vous, va ensuite médire de vous devant les autres ?

(1) I Cor. XIII, 6, 5.

(2) Susurro coinquabit animam suam et in omnibus odietur. Eccl. XXI, 31.

Toutefois, quelque bas et quelque odieux que soit ce défaut (1), il est des personnes qui se familiarisent tellement avec lui qu'après s'être délivrées des autres vices, elles ne peuvent s'abstenir de médire. Et plutôt à Dieu qu'il n'y eut pas dans les communautés de ces religieuses qui ne peuvent, comme dit le proverbe, lécher sans écorcher, c'est-à-dire, parler sans médire. Elles médisent de toutes celles dont elles parlent ; elles médisent de leurs soeurs, et nuisent ainsi à leur réputation ; elles médisent des Supérieures et blessent par là leur autorité. Elles médisent en niant les bonnes oeuvres ou les bonnes qualités des autres, en leur refusant l'estime qui leur est due, et même pour mieux accréditer leur médisance ou leurs calomnies, elles commencent par louer leur victime, pour la déchirer ensuite à plaisir : Une telle a beaucoup d'esprit, diront-elles, mais elle est fière ; cette autre est officieuse, mais elle est intéressée, etc...

(1) Qui ab aliis vitiis recesserunt in illud tamen incidunt. S. Hieronym. Cité, Relig. Sanct. De la Charité, § 2 v. 1.

Quant à vous,.. bien loin d'imiter ces langues médisantes, tâchez de dire toujours du bien de tout le monde ; parlez des autres comme vous voudriez que les autres parlassent de vous. Oh ! que vous serez pour lors chère à Dieu et aux hommes ! Certes, disait Sainte Madeleine de Pazzi (1), si je connaissais une personne au monde qui n'eût jamais médité du prochain, je la canoniserais aussitôt comme une sainte. Lors donc que vous entendez une soeur médire d'une autre, gardez-vous bien de l'y exciter, ou de lui montrer du plaisir à l'entendre (2), car alors vous seriez complice de son péché. Avertissez plutôt la médisante, ou interrompez la conversation, partez, ou du moins n'écoutez pas ; mais gardez le silence, prenez un air triste, baissez les yeux à terre, et vous fermerez la bouche à la médisante. Il serait encore mieux, quand on le peut, de prendre la défense de la personne accusée, et interprétant en bonne part [p.445] ce qu'elle a dit ou ce qu'elle a fait, couvrir le mal autant que possible ; et quand vous ne pouvez excuser l'action, excusez du moins l'intention, comme le veut Saint Bernard (3). C'était là la pratique de Saint François de Sales (4), ce modèle admirable de douceur : Il n'y a personne au monde, disait-il, quelque misérable qu'il soit, qui n'ait toujours quelque chose de bon en soi ; et si l'on venait à parler mal d'un autre en sa présence, il excusait aussitôt son prochain, en se tournant du côté du bien qu'il y avait vu.

(1) Cité, ibidem. v. 2.

(2) Cité, ibidem. v. 3.

(3) Excusa intentionem, si opus non potest. Serm. 40.

(4) Cité dans la vie de Ste. Jeanne Françoise de Chantal.

Si vous voulez être douce et charitable, gardez-vous encore bien de jamais rapporter à aucune de vos soeurs le mal que d'autres en ont dit. De tels rapports sont la source d'inimitiés éternelles dans les couvents ; aussi le Seigneur en demandera un compte terrible à ces sujets au jour du jugement, parce qu'il n'abhorre rien tant (1) que les personnes qui sèment la discorde parmi leurs soeurs. Avez-vous donc entendu dire du mal d'une de vos soeurs, faites ce que vous conseille le Saint-Esprit (2) renfermez cette parole dans votre coeur comme dans un tombeau, qu'elle n'en sorte plus ; et là faites l'y mourir, qu'il n'en soit question non plus que si elle n'eût jamais été proférée. Imitiez la sage discrétion de Sainte Monique (3) ; avait-elle entendu les rapports réciproques de deux personnes qui s'accusaient l'une l'autre; elle leur redisait seulement ce qu'elle croyait pouvoir les adoucir et contribuer à leur réconciliation. Pratiquez la même chose, et comme elle, soyez des anges de paix.

(1) Prover. VI, 16, 19.

(2) Eccl, XIX, 10.

(3) Cité par RODRIGUEZ ; Traité de l'union frat. chap. VIII, à la fin.

Evitez aussi les plaisanteries qui piquent et qui blessent ; et ménagez en cela la susceptibilité de vos soeurs; aimeriez-vous à être tournée en ridicule, comme vous vous le permettez à l'égard de vos compagnes ? Non sans doute ; eh bien, suivez [p.446] donc le précepte de Jésus Christ (1) : ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

(1) Matth. VII, 12.

Tâchez en outre de n'avoir jamais de disputes avec qui que ce soit. Parfois on voit dans les communautés s'élever des querelles scandaleuses pour des choses de rien ; et l'on en vient bientôt aux paroles piquantes et aux injures. Mais à quoi servent ces contestations où l'on échange des paroles dures de côté et d'autre, sinon à malédifier les soeurs qui sont témoins de vos querelles. Vous me direz peut-être : je ne puis souffrir les bévues ni les sottises ; mais, vous répond un grave auteur (1), une once de charité vaut plus que cent livres de raison. Quand il s'agit de choses de peu d'importance qui sont l'objet de la dispute, dites tout simplement votre sentiment pour entretenir la conversation ; mais après cela, si les autres tiennent fortement à leur opinion, laissez-les défendre leurs idées, comme elles l'entendront ; pour vous n'insistez point avec chaleur ni opiniâtreté. Pour avoir la paix entre vous, ce qui est un bien plus grand que le plaisir d'avoir mis les autres de son côté, il vaut toujours mieux céder et se conformer à ce que disent les autres.

(1) Le Card. BELLARMIN. Cité ibidem v. 5.

Mais surtout si vous voulez être douce et charitable, tâchez de réprimer autant que vous le pourrez votre colère, et tout mouvement d'impatience. Ne dites jamais de paroles désagréables, ne prenez jamais de manières rudes, car parfois ces mauvaises manières déplaisent plus que les injures. Quand vous recevez quelque petit affront de la part de vos compagnes, souffrez-le pour l'amour de Jésus Christ qui a tant souffert pour vous. O mon Dieu, s'écrie Saint Liguori (1), qu'il est triste de voir certaines religieuses qui font tous les jours leur oraison, qui communient souvent, être si sensibles à une expression tant soit peu choquante, à la moindre impolitesse de leurs soeurs ! Et que n'imitiez-vous plutôt cette fervente religieuse qui lorsqu'elle avait reçu quelque affront, allait aussitôt faire une visite au Saint-Sacrement, et s'écriait : ô mon Epoux, je vous [p.447] offre ce petit présent, et vous prie de l'accepter et de pardonner à celle qui m'a offensé. C'est alors qu'on verra que la douceur et la charité se trouvent dans votre coeur.

(1) Ibidem v. 7.

D'un autre côté, quand une de vos soeurs vous parle avec colère, vous injurie ou vous fait des reproches, répondez-lui avec douceur et elle se calmera. Une réponse douce brise la colère (1), nous dit l'Esprit-Saint. Si au contraire, quand on vous parle avec impatience, vous répondez avec impatience, vous ne faites qu'irriter davantage votre adversaire, et vous perdez la charité.

(1) Responsio mollis frangit iram ; sermo durus suscitatur furorem. Prov. XV, I.

Parfois peut-être, vous croyez juste et nécessaire d'abattre l'arrogance de quelqu'une de vos soeurs en lui répondant aigrement, surtout si vous êtes au-dessus d'elle. Mais sachez qu'ordinairement pour lors c'est plutôt la colère que la raison qui dicte vos paroles. Suivez plutôt... la sage maxime de Saint François de Sales (1), qui vous enseigne que les transports d'impatience, quelque motivés qu'ils soient, doivent toujours être modérés : il vaut mieux, ajoute-t-il, qu'on dise que tu ne te fâches jamais, que si l'on disait que tu te fâches avec raison. C'est encore se conduire bien sagement, quand on reçoit quelque injure, et que l'on ne se sent pas assez maître de soi-même pour répondre avec douceur, de garder le silence : car sans cela l'irritation que l'on ressent pourrait bien faire lâcher quelques expressions qui ne seraient pas des plus mesurées.

(1) Cité ibidem, v. 9.

Enfin les choses ont-elles été portées au pis-aller ; la charité a-t-elle manqué de part et d'autre, en sorte qu'on en soit venu à quelque prise de parole ? Ces deux soeurs comme de véritables Enfants des Coeurs si doux de Jésus et de Marie, du moment qu'elles viennent à se reconnaître, doivent s'empressez de se prévenir mutuellement l'une l'autre pour se demander pardon. Ainsi, celle qui vous a offensée, vient-elle, le repentir dans le coeur, vous demander pardon (1), ne la recevez pas avec [p.448] mauvaise humeur, ne baissez pas les yeux à terre, ne détournez pas la tête, ne répondez pas par des demis mots seulement ; mais accueillez-la avec bonté, témoignez-lui une amitié vive, et dites-lui franchement que tout est oublié. Est-ce vous au contraire qui avez offensé quelqu'une de vos soeurs, faites tous vos efforts pour l'apaiser et acquérir de nouveau son amitié. Le meilleur moyen de réparer les offenses, dit Saint Bernard (2), c'est de s'humilier. Faites-le le plus tôt possible ; domptez votre honte naturelle, et allez à l'instant demander pardon, à moins que vous ne prévoyiez que cet acte d'humiliation va causer un nouveau désagrément à la personne offensée ; alors il serait mieux d'attendre un temps un peu plus opportun. Ou bien encore, à moins qu'il ne fût question de quelques paroles dites par vivacité, et qui sont bientôt oubliées parce qu'on n'y attache pas grande importance ; un simple signe pour lors de bienveillance, quelques paroles de charité, le moindre service peuvent tenir lieu de satisfaction.

(1) Ibidem, v. II.

(2) Sola humilitas laesae charitatis reparatio est. Cité ibidem, v. 12

En un mot, voulez-vous... observer une grande charité dans vos paroles, soyez attentives et fidèles à pratiquer ce précepte de l'Apôtre (1) : que tous vos discours, dit-il, soient toujours assaisonnés d'un certain sel qui les rende agréables, en sorte que vous sachiez de quelle manière il faut répondre à chacun. Or ce sel n'est autre chose que la douceur. Ah ! qu'il est beau de voir une religieuse avoir à traiter à tout instant avec des soeurs de différent caractère, et néanmoins répondre à toutes avec égalité d'humeur, se montrer envers toutes affable et charitable, les obliger avec un air riant et ouvert, et même lorsqu'elle se voit forcée de refuser ce qu'on lui demande, le faire d'une manière si cordiale que l'on sent bien qu'elle serait ravie de contenter tout le monde s'il lui était possible, et qu'ainsi l'on se retire toujours d'auprès d'elle bien satisfait de sa bonne volonté. Ah ! qu'une telle charité montre bien la vérité de ces [p.449] paroles du Sage (2) : De même que la rosée tempère la trop grande chaleur du jour, de même une parole douce vaut mieux que tout ce qu'on peut donner, et est au dessus de tous les présents.

(1) Col. III, 6.

(2) Eccli. XVIII, 16.

En troisième lieu, soyez douce et charitable dans vos actions. La charité, d'après l'Apôtre (1), est patiente, elle souffre tout, elle supporte tout, elle n'est point envieuse, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle est bienfaisante, elle n'agit point en vain, elle ne cherche point son utilité particulière. Vous pouvez donc reconnaître que l'esprit de douceur règne dans votre coeur, lorsque vous supporterez avec patience les défauts de vos soeurs, quels qu'ils soient. Et pourquoi ne le feriez-vous pas ? Jésus-Christ depuis longtemps est bien obligé de supporter les vôtres ; vos compagnes à leur tour ont bien à souffrir des inégalités de votre humeur. Et vous ne voudriez pas souffrir en silence ce qu'il y a de défectueux en elles ? Si même vous

veniez à vous apercevoir que quelqu'une d'entr'elles a de l'éloignement, de l'aversion pour vous, vous devriez porter sans vous plaindre cette pesante croix, et l'offrir à votre divin Sauveur ; et pour imiter plus parfaitement ce divin modèle, vous ne devriez pas balancer à employer toutes sortes de moyens pour vaincre par une plus ardente charité la froideur de cette soeur à votre égard.

(1) I Cor. XIII, 4, 5.

Que dire maintenant de certaines religieuses qui font chaque jour leur oraison, communient souvent, et conservent néanmoins une antipathie secrète contre telle ou telle soeur ? De quel oeil l'Agneau divin peut-il voir des coeurs si éloignés de la douceur de son Coeur adorable ?

Si vous avez le véritable esprit de charité, vous ne verrez pas non plus de mauvais œil vos soeurs l'emporter sur vous en vertus et en bonnes qualités ; vous pouvez sans doute avoir une sainte émulation pour tout ce qu'il y a de bien en elles ; cela vous est permis, cela même est digne d'éloges, parce que rien ne contribue tant que cette pieuse émulation à faire de nouveaux progrès dans la perfection ; mais vous laissez dévoter intérieurement par une secrète et basse envie qui fait que vous vous affligez des avantages spirituels ou temporels de vos soeurs, c'est ce que vous ne devez jamais souffrir un seul instant dans votre coeur. Ah ! loin de là, vous devez avoir de la joie de leur élévation (1) : Vous êtes notre soeur, devez-vous vous écrier, croissez à milliers ; augmentez en vertu, en considération, en honneur, votre accroissement et vos avantages me touchent tellement que je les regarde comme une partie de mon bien et de mon bonheur.

(1) Gen. XXIV, 60.

L'esprit de douceur bannira encore de votre coeur tout sentiment de vanité et d'orgueil. Bien loin de vous prévaloir de ce qui pourrait vous distinguer de vos autres soeurs, et de prendre à leur égard quelques airs fiers et hautains, vous tâcherez au contraire de faire oublier par votre modestie et votre simplicité tout ce qui pourrait leur rappeler votre supériorité sur elles ; car enfin, dans la Religion ce ne sont ni les emplois, ni la naissance, ni les talents naturels qui doivent être considérés, mais bien l'humilité, la douceur, l'obéissance et les autres vertus religieuses qui doivent être prisées et estimées avant tout. C'est là que doit s'établir cette lutte admirable d'humilité et de déférence, lutte où chacune regardant sa compagne comme lui étant supérieure en mérite, cherche à lui céder en tout. C'est là surtout que l'on doit ignorer absolument ce que c'est que de s'avancer dans les charges ; là le point d'honneur et l'ambition ne doivent avoir nul accès ; et malheur à la communauté où il viendrait à s'introduire, car, dit Sainte Thérèse (1), désormais plus de ferveur ; on peut la regarder comme perdue et privée de la présence du divin époux ; et plutôt que de les y laisser entrer, ajoutait-elle, avec son zèle accoutumé, je préférerais y mettre le feu, et vous y voir consumées toutes.

(1) Cité : Rel. Sanct. De l'humilité, chap. XI, § 3, V. 6.

Enfin la douceur et la charité se manifestant surtout dans une attention continuelle à rendre service aux autres, vous devez tâcher d'être toujours prête à rendre quelques services à vos soeurs, et les aider dans tous leurs besoins. Rien en effet n'est [p.451] plus ingénieux, ni plus empressé que la charité à profiter de toutes les occasions qui se présentent d'obliger le prochain ; c'est ainsi que Sainte Thérèse (1) tâchait chaque jour de pratiquer quelque acte de charité envers ses sœurs, elle pliait et elle arrangeait leur manteau en secret; et quand elle avait manqué le jour à les servir (2), elle le faisait la nuit, du moins en éclairant de sa lampe les religieuses qui passaient à tâtons devant sa cellule.

(1) Vie de Sainte Thérèse.

(2) Cité ibidem, chap. XII, de la charité, § 3, v. I.

Et dans ces services dictés par la plus bienveillante charité, n'allez pas croire, que les ferventes religieuses examinent auparavant s'il leur en coûtera pour lors quelque peine ; nullement, elles ne savent point ce que c'est que de se ménager en pareilles circonstances, le propre de la charité étant de ne chercher en rien son utilité particulière ; elles voudraient au contraire se charger à elles seules de tous les travaux de la maison, et en délivrer leurs soeurs. Témoin Sainte Madeleine de Pazzi (1), lorsqu'il y avait à faire quelque travail extraordinaire, c'était là ce qu'elle choisissait de préférence; elle aidait ensuite ses compagnes dans les

emplois les plus pénibles. On disait parfois qu'elle travaillait et qu'elle se fatiguait plus que quatre converses. Quand elle était lasse, elle regardait son céleste époux chargé de la croix, et puis elle continuait avec joie. Elle trouvait un bonheur indicible dans ces exercices de la charité. Elle avouait elle-même qu'elle était plus heureuse lorsqu'elle secourait son prochain, que lorsque son âme s'élevait au ciel par la contemplation; parce que, disait-elle, quand je suis en contemplation, c'est Dieu qui m'aide, au lieu que lorsque j'aide le prochain, c'est moi qui aide Dieu. Elle avait raison ; car enfin le Sauveur ne nous apprend-il pas que tout ce que nous faisons pour notre prochain, nous le faisons pour lui-même ? Aussi est-ce là ce motif si pur qui soutient les âmes vraiment douces et charitables au milieu de tous les travaux.

(1) Cité ibidem, v. 2.

La charité n'agit jamais en vain, nous dit Saint Paul, et [p.452] voilà pourquoi, vous ne devez pas vous contenter d'imiter en cela les personnes du monde qui ne rendent des services que pour remplir les devoirs de la civilité, mais élevant vos vues plus haut, vous devez considérer Jésus-Christ dans vos soeurs et l'honorer, le servir lui-même dans les témoignages d'estime, de bienveillance et d'affection que vous leur donnez. Ainsi,.. vous pratiquerez la douceur et la charité dans vos actions, vous pratiquerez également ces deux vertus dans vos pensées et dans vos paroles, et dès lors vous vous rendrez de plus en plus conformes aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et vous leur demeurerez intimement unies.

§ 7 — *La douceur dans la vie religieuse.*

Ici il me reste encore en cette matière à vous présenter deux réflexions que je crois très propres à vous porter avec ardeur à l'exercice de la charité et de la douceur.

En premier lieu, puisque vous avez le bonheur par votre profession d'être les Enfants des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, vous ne pouvez pas douter un seul instant que ces divins Coeurs ne soient on ne peut plus jaloux de voir les vertus qui leur sont favorites, et entr'autres la douceur, pratiquées d'une manière toute spéciale par leurs Enfants, et que ce serait leur faire des outrages sanglants que de vous montrer infidèles ou négligentes dans l'imitation de ces vertus, dont il vous présente un modèle si touchant et si accompli. C'est là ce que fit connaître un jour Notre Seigneur Jésus-Christ à l'amante de son divin Coeur (1) : Il lui fit voir quels étaient les péchés qui l'irritaient le plus ; et il comptait le défaut de charité entre les soeurs, au nombre de ceux qui lui étaient le plus à charge ; parce que, disait-il, cette vertu prend sa source dans le Coeur de Dieu ; et que c'est blesser ce Coeur même qui est tout charité, que de pécher contre cette vertu divine.

(1) Vie de Marg. M. Alacoque. Livre 5.

En deuxième lieu, comme en qualité de religieuses, vous [p.453] avez l'avantage de mener la vie commune, et de vous édifier par là mutuellement au moyen des bons exemples que vous vous donnez les unes aux autres, la vertu de douceur est pour vous d'une nécessité continuelle, et vous devez la pratiquer tous les jours, à toutes les heures, à tous les instants du jour.

Notre divin Sauveur et sa Sainte Mère vous ont toutes appelées de différents endroits pour vous rassembler en une même famille, afin de ne former qu'un seul et même corps, quoique vous fussiez de diverses humeurs, de différents caractères, que vous eussiez divers goûts, différentes vues, inclinations et volontés. Ils vous ont invitées par une grâce privilégiée à entrer dans leurs Coeurs Sacrés pour n'y avoir que le même esprit et les mêmes sentiments; il est évident qu'étant toujours en contact les unes avec les autres, suivant du matin au soir les mêmes exercices, il doit se présenter pour vous de fréquentes occasions de pratiquer des actes de charité et de douceur.

C'est donc à vous que s'adressent spécialement ces paroles de l'Apôtre Saint Paul (1) : Puisque vous êtes choisies de Dieu préférablement à tant d'autres pour le servir, puisque vous êtes saintes par votre profession et les bien-aimées de son Coeur, revêtez-vous donc des entrailles de la miséricorde, attachez-vous à pratiquer la bienveillance, l'humilité, la modestie, la patience, vous supportant mutuellement les unes les autres, et vous pardonnant réciproquement, si quelqu'une a à se plaindre des autres, comme Jésus-Christ nous a

pardonné. (2) Vous ne formez toutes qu'un seul corps, vous êtes toutes membres les unes des autres, si donc un membre souffre, tous les autres doivent se ressentir de ses souffrances ; et s'il est dans la joie, tous les autres doivent prendre part à sa joie ; un seul et même esprit doit vous animer, vu que sur la terre vous tendez toutes vers le même but et que les mêmes espérances vous appellent au ciel, marchez donc, je vous en conjure, marchez d'une manière qui soit digne de votre sublime vocation, portant les fardeaux les unes des autres en toute humilité, en toute patience, en toute [p.454] douceur, que ce soit l'esprit de charité qui vous soutienne dans ce support mutuel, et n'ayez rien tant à coeur que de conserver l'unité de sentiments dans le lien de la paix.

(1) Col. III, 12, 13.

(2) Eph. IV, 1, 2, 3, 4.

C'est encore vous que regardent particulièrement ces belles paroles du livre de l'Imitation (1) : Ce n'est pas peu de chose que d'habiter dans une communauté, d'y vivre sans exciter aucun sujet de plainte, et d'y persévérer ainsi fidèlement jusqu'à la mort. Voulez-vous avoir la paix et la concorde avec tout le monde, sachez qu'il faut briser vos propres volontés en bien de points; non, vous ne sauriez y demeurez longtemps dans le calme et la tranquillité, si vous ne vous efforcez d'être la dernière de toutes, soumise aux volontés de toutes. Vous y êtes venue pour y servir et non pour y commander ; pour y souffrir et y travailler, et non pour passer le temps à ne rien faire ou à parler ; c'est là que l'on est éprouvé comme l'or dans la fournaise. C'est là, je le répète, qu'on ne peut vivre longtemps, si l'on ne veut de tout coeur s'humilier et se faire tout à tous pour l'amour de Dieu.

(1) Lib. I, cap. 17.

Voulez-vous donc y vivre en vraie religieuse, et y finir saintement vos jours (1) : Etudiez-vous à supporter patiemment les défauts des autres, et leurs imperfections quelles qu'elles soient, parce que vous aussi vous avez beaucoup de défauts que les autres doivent également supporter en silence.

(1) Lib. I, cap. 16.

Vous comme inférieure, vous avez peut-être à vous plaindre de l'humeur, du caractère de votre supérieure ; mais songez à ce que dit Notre Seigneur Jésus-Christ à Sainte Gertrude (1), qu'il laissait aux supérieures des défauts afin qu'elles en prissent occasion de s'humilier davantage dans leur élévation, et que leurs inférieures pussent s'exercer dans la perfection de l'obéissance. Mais faites encore réflexion que sur vos supérieures pèse le poids des affaires, tandis que vous ne les touchez pas même du bout des doigts ; que pour vous procurer ce qui vous est nécessaire, elles sont souvent obligées de prendre sur leur som- [p.455] meil, sur leurs repas, même sur leurs exercices de piété ; et vous voudriez qu'au milieu de tant de peines, de soins, d'inquiétudes et de tracasseries qu'entraîne nécessairement après soi le gouvernement de toute une maison, vous voudriez qu'elles fussent comme des anges dans le paradis; hélas ! soyez un peu plus indulgente à leur égard ; comme aussi les supérieures de leur côté doivent songer qu'elles doivent se faire tout à toutes, à l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ, faible avec les faibles, infirme avec les infirmes, et qu'elles auront beau avertir, reprendre, corriger, il restera toujours beaucoup de défauts à leurs inférieures, parce qu'ici-bas dans cette vallée de larmes (2), la plus haute perfection se trouve souvent mêlée de beaucoup d'imperfections.

(1) Cité par RODRIGUEZ, de l'Obéissance, chap. VIII.

(2) Imit. Christi, Lib. I, cap. 3.

Que reste-t-il enfin après tout ? A se charger patiemment des fardeaux les unes des autres. Car si après tant d'années que vous travaillez à votre perfection, vous n'avez pas pu venir à bout d'être telle que vous désiriez, comment pouvez-vous vouloir que les autres se façonnent à votre gré ? Ah! nous voulons bien volontiers que les autres soient parfaits, et cependant nous ne nous corrigeons pas de nos propres défauts. Souvent les petites licences que se permettent les autres nous déplaisent et nous font souffrir et nous prétendons ne rien nous refuser à nous-mêmes. Nous imposerons facilement des lois aux autres, et nous ne pourrons souffrir qu'on veuille nous mettre sous le joug de quelques règlements. C'est ainsi qu'il est manifeste que

nous agissons rarement envers le prochain comme nous nous conduisons envers nous-mêmes. Or si tout le monde était parfait, qu'aurions-nous pour lors à souffrir des autres pour l'amour de Dieu ? Mais ce Maître si sage en a disposé tout autrement, afin que nous apprenions à porter les fardeaux les uns des autres, parce que nul ici-bas n'est sans défauts et sans sa charge, nul ne peut se suffire à lui-même, nul n'est assez sage pour se pourvoir lui seul; il faut donc nous supporter mutuellement, mutuellement nous consoler, nous aider, nous avertir et nous instruire.

(1) *Imit. Christi. Lib. 1, cap. 16.*

Agissez de la sorte..., et dès lors vous serez véritablement [p.456] animées de l'esprit de charité et de douceur, vous entrerez bien avant dans les sentiments des Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, vous retirerez des fruits solides et durables de la dévotion à ces divins Coeurs; vous en deviendrez les dignes Enfants, les images vivantes, les fidèles copies, et vos coeurs, tout en leur devenant de plus en plus conformes, leur seront de jour en jour plus parfaitement unis.

§ 8 — *Conclusion*

Puis donc, vous dirai-je ici finissant, qu'apprendre et mettre en pratique la leçon de douceur et d'humilité que vous donnent les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, c'est pour vous la voie la plus sûre pour entrer dans le véritable esprit de la dévotion à ces divins Coeurs, pour les honorer, leur plaire et les imiter, et par conséquent pour atteindre le but que vous vous êtes proposé en vous attachant à la Congrégation qui se glorifie de porter leurs noms, soyez présentement dociles à l'exhortation pressante que vous adressent, par la bouche de l'Apôtre Saint Paul, toutes les personnes que le ciel a préposées à votre conduite et qui ne désirent rien tant que de voir en vous de fidèles servantes des Coeurs si doux et si humbles de Jésus et de Marie (1) : « S'il est, vous disent-elles avec l'Apôtre, quelque sujet de consolation qu'il vous soit donné de nous faire ressentir en Notre Seigneur Jésus-Christ, s'il est quelque soulagement que vous vouliez nous procurer en esprit de charité au milieu des soucis et des peines attachées à notre charge ; s'il est vrai que des liens étroits et indissolubles unissent pour jamais nos coeurs entr'eux, si vous êtes vraiment pénétrées de quelque sentiment de bienveillance pour nous, mettez donc le comble à notre bonheur et à notre joie en n'ayant toutes qu'un coeur et qu'une âme, et par conséquent les mêmes sentiments, les mêmes volontés, les mêmes vues, les mêmes dispositions de charité, le même esprit d'union fraternelle ; ne faisant rien par esprit de contention et [p.457] de vaine gloire; mais vous regardant toutes comme supérieures les unes aux autres en esprit d'humilité et de simplicité ; ne recherchant en rien vos propres intérêts, mais seulement ceux de vos soeurs, en un mot en étant vraiment pénétrées des sentiments si admirables de Jésus et de Marie. C'est ainsi que vous vivrez de la vie toute divine dont ils vivent l'un et l'autre ; c'est ainsi que vous vous aimerez de l'amour ineffable dont ils sont embrasés l'un pour l'autre ; c'est ainsi que vous serez unies, par les liens si étroits qui les unissent l'un à l'autre ; et après avoir ici-bas été toutes réunies dans ces deux Coeurs Sacrés pour n'y avoir qu'une même vie, qu'un même amour, qu'un même coeur, il vous sera donné un jour de voir heureusement consommée cette ineffable union dans les siècles des siècles ».

(1) *Phil. II, 1, 2, 3, 4.*

CHAPITRE VIII.

[p.458] *La gloire de Dieu par la dévotion aux Sacrés Coeurs*

§ I — *But de la retraite*

Dès son élévation au Généralat, le T. R. P. Euthyme Rouchouze prit l'habitude de prêcher chaque année, durant la semaine sainte, à la Communauté de Picpus, les Exercices spirituels. Le thème central de ces prédications était toujours Jésus-Christ dans sa Passion et sa Mort

mais dans chaque retraite, il étudiait, à la lumière des exemples et des paroles du Christ souffrant, un aspect spécial de la vie religieuse.

Se proposer dans cette Retraite, écrit-il au commencement de celle de 1856, l'étude de Jésus et de Jésus crucifié. Mais comme dans cette étude, il est plus avantageux à l'âme de s'attacher d'une manière plus spéciale à quelques points en particulier, afin de les méditer plus à loisir, de se les approprier en quelque sorte, et d'en tirer plus de fruits, voilà pourquoi nous nous attacherons plus particulièrement aux deux points suivants: comment il nous apprend à prier, et comment il nous apprend à souffrir.

Le sujet de la Retraite de 1857 est indiqué dans une lettre qu'il écrit, le 6 avril, au R. P. Frédéric Leriche.

Comme nous devons entrer en Retraite ce soir, dit-il,.. priez pour nous afin que la retraite qui doit se faire, opère le plus grand bien parmi nous. Mon intention est de montrer dans cette retraite à nos Pères et à nos Frères que nous devons nous efforcer de glorifier Dieu par la dévotion aux Sacrés Coeurs, afin qu'il nous glorifie à son tour. Je veux les engager à dire, à répéter souvent plus encore de cœur que de bouche : Gloire à Dieu dans les siècles des siècles par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, et cela en union avec tous les membres de l'Eglise triomphante, militante et souffrante et même avec toutes les créatures.

[p.459] Voici donc que nous nous trouvons devant une étude sur la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, comme moyen pour remplir notre premier et plus fondamental devoir envers Dieu et comme source de notre propre glorification, et cela, à la lumière qui découle de la mutuelle glorification de Dieu le Père et de Dieu le Fils, dans le mystère de notre Rédemption sur le Calvaire. Nous n'y trouverons pas beaucoup de données nouvelles sur cette dévotion, mais le but proposé et la manière de la considérer, méritent bien d'être relevés ici, car ils peuvent ouvrir notre esprit à des modalités diverses dans la vie spirituelle. Comme elle est éloquente, dans ce sens, la première page des notes que le T. R. P. Euthyme nous a laissée sur cette retraite.

Retraite 1857.

1° – Se proposer de glorifier Dieu par la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, afin qu'il nous glorifie. Voir cet échange réciproque de gloire dans trois circonstances qui ont précédé la Passion.

2° – Apprendre à connaître, louer et remercier les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et cela par l'étude des choses qui se passent à l'Institution du Sacrement de l'Eucharistie, ainsi que des vérités qui remplissent le discours de la Cène.

3° – Etudier notre fonction d'Adorateur dans Jésus au Jardin des Oliviers et dans Marie s'unissant pour lors à son divin Fils.

4° – Savoir s'unir à Jésus et à Marie ; et pour cela, avec la Mère, s'appliquer à suivre le Fils devant tous les tribunaux où il a paru tour à tour pour y souffrir toutes sortes d'outrages.

5° – Apprendre l'humilité de Jésus portant sa croix, et se laissant lier et crucifier sur l'arbre de la croix. L'apprendre aussi de sa Mère.

6° – Apprendre de Jésus souffrant et mourant sur la croix toute sa douceur ; s'unir également à la Mère, qui partage les dispositions du Fils...

Comme tout roule dans cette retraite sur la dévotion aux *[p.460]* Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, prendre pour devise : « Gloire à Dieu dans les siècles des siècles par les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, en union avec tous les membres de l'Eglise triomphante, militante et souffrante, et avec toutes les créatures ».

Pratiques de dévotion :

Tout par les Sacrés Coeurs, nos Médiateurs.

Tout avec les Sacrés Coeurs, nos Modèles.

Tout dans les Sacrés Coeurs, nos Centres.

Enfin, faire sa demeure habituelle dans les Sacrés Coeurs, en imitant surtout leur humilité et leur douceur.

Après cette introduction, le prédicateur de la retraite nous a conservé le canevas de chacune de ses six instructions ainsi que les trois méditations et les deux examens particuliers. Malheureusement ce ne sont que des notes trop résumées, d'après le but auquel elles étaient destinées qui n'était pas la publication, mais de guider la parole vivante du Supérieur Général. C'est aussi pour cela qu'il met en latin les nombreux passages de la Sainte Ecriture qu'il cite, et que nous, pour l'utilité des lecteurs, nous reproduirons dans la traduction française.

§ 2 - Les deux glorifications

Premier Point. Dans trois principales circonstances qui ont précédé la Passion nous voyons notre divin Sauveur insister sur cette vérité, que Dieu le Père s'attache à glorifier son Fils, parce que son Fils l'a glorifié.

Nous voyons d'abord cette vérité mise sous nos yeux, après la réception triomphante de Jésus en Jérusalem, lorsque des prosélytes, c'est-à-dire, des gentils qui étaient venus célébrer la Pâque avec les Juifs, ayant témoigné le désir de voir Jésus, ce Dieu Sauveur dit à ce sujet à deux de ses disciples, André et Philippe: « L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, [p.461] il porte beaucoup de fruit... Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivrez-moi de cette heure. Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Père, glorifiez votre nom. Et une voix vint du ciel : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. La foule qui était là et qui avait entendu, disait : C'est le tonnerre ; d'autres disaient : Un ange lui a parlé. Jésus dit : Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais pour vous. C'est maintenant le jugement de ce monde ; c'est maintenant que le Prince de ce monde va être jeté dehors. Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi. Ce qu'il disait pour marquer de quelle mort il devait mourir » (1).

(1) Joan. XII, 23-33.

Et déjà Caïphe, le Grand Prêtre, avait dit : « Vous n'y entendez rien ; vous ne réfléchissez pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas. Il ne dit pas cela de lui-même ; mais étant Grand-Prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation ; et non seulement pour la nation, mais aussi afin de réunir en un seul corps les Enfants de Dieu qui sont dispersés » (1). Or c'est par son élévation sur la croix et par la suite de sa mort que Jésus «clarificaturus esset Deum», comme aussi son Père devait le glorifier.

(1) Joan. XI, 49. seq.

La deuxième circonstance où Jésus exprime cette vérité de la glorification du Fils par le Père qui en a été déjà glorifié, est celle qui eut lieu au Cénacle, après l'Institution de l'adorable Sacrement de l'Eucharistie. Au moment où le disciple bien-aimé reposait sur le sein de Jésus et y puisait cet esprit de charité que respirent tous ses écrits, le dernier de ses disciples, Judas, se disposait à consommer sa trahison. Le Dieu Sauveur voulant tenter un suprême effort pour la guérison de cette âme coupable, lui présente un morceau de pain trempé dans du vin Mais le traître s'endurcit de plus en plus, et il sort pour accomplir son forfait. C'est alors que Jésus s'écrie : « Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui. Si [p.462] Dieu a été glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui-même et il le glorifiera bientôt »(1)

(1) Joan. XIII, 31,32.

Enfin, après l'admirable discours de la Cène, où Notre Seigneur invite ses disciples à son amour, à l'observation de sa loi, et à une vive confiance en lui, il termine par cette prière aussi touchante qu'instructive : « Mon Père, s'écrie-t-il, en levant les yeux vers le ciel, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie, puisque vous lui avez donné autorité sur toute chair, afin qu'à tous ceux que vous lui avez donnés, il donne la vie éternelle. (*Ut omne se rapporte à clarifica*, la vie éternelle donnée aux hommes étant un des sujets de

gloire pour le Fils). Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'oeuvre que vous m'avez donné à faire. Et maintenant à vous, Père, glorifiez-moi auprès de vous, de la gloire que j'avais auprès de vous, avant que le monde fût. Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils y soient avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde » (1).

(1) Joan. XVII, I, et seq... 24.

Or la gloire que Notre Seigneur demande comme Homme-Dieu est celle dont parle Saint Paul: « Il s'est abaissé lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné un nom qui est au dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur élevé à la gloire de Dieu le Père » (1).

(1) Philipp. II, 8 et seq.

C'est là encore cette gloire dont il est parlé (1). « Mais celui qui a été abaissé un peu au dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tous. En effet, il était bien digne de celui pour qui et par qui sont toutes choses, qu'ayant à conduire à la gloire [p.463] un grand nombre de fils, il élevât par les souffrances au plus haut degré de perfection le chef qui les a guidés vers le salut. Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, tous sont d'un seul. C'est pourquoi Jésus-Christ ne rougit point de les appeler frères, lorsqu'il dit : « J'annoncerai ton nom à mes frères... » Et encore : « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés ». Gloire, comme on le voit, dont sont rendus participants ceux qui cherchent à glorifier Dieu par leurs oeuvres.

(1) Hebr. II, 9 et seq.

Deuxième Point. Dieu peut être glorifié ou point, ou peu, ou beaucoup.

Ainsi, voulons-nous être glorifiés avec Jésus-Christ ? Glorifions Dieu comme Jésus-Christ et avec Jésus-Christ. Comment cela ? En remplissant la mission qu'il nous a été donné d'En-Haut de remplir. Quelle est-elle ? De faire tous les efforts qui dépendent de nous pour propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Mais, pour la propager il faut la connaître, savoir ce qu'elle demande de nous, et tout le parti que nous pouvons en tirer pour notre salut et pour notre perfection. Voilà pourquoi durant cette retraite, nous allons examiner à loisir, l'objet de cette dévotion, les actes propres à cette dévotion, les effets de cette dévotion, pour pouvoir vivre en véritables Enfants des Sacrés Coeurs. Voilà donc notre mission, vivre d'une manière si digne comme Enfants des Sacrés Coeurs, que nous puissions propager cette dévotion par notre ferveur, par nos bons exemples, avant de le faire par nos paroles. Et nous pourrons dire avec Notre Seigneur : *Opus consummavi... Ego te clarificavi... Et nunc clarifica me tu Pater...*

Les Sociétés religieuses ont une vie, une existence qui dépend de telles et telles conditions à remplir de leur part. Elles sont appelées à glorifier Dieu, chacune à leur manière. Tant qu'elles sont fidèles à leur mission, elles subsistent, elles prospèrent ; si elles sont infidèles, elles baissent, elles meurent. Elles doivent être des instruments dociles entre les mains du Seigneur., autrement il les traitera comme ce roi des assyriens dont il est parlé dans Isaïe « Malheur à Assur, verge de ma colère! Le bâton qui est dans sa main est l'instrument de ma fureur». Il avait mission de châtier et non de détruire. Mais lui, [p.464] ce n'est pas ainsi qu'il l'entend, et telle n'est pas la pensée de son coeur ; car il ne songe qu'à détruire, et à exterminer des nations, non en petit nombre ; aussi le Seigneur brisera cette verge, et la jettera au feu, en disant : La hache se glorifie-t-elle contre le main qui la brandit, la scie s'élève-t-elle contre celui qui la meut ? Comme si la verge faisait mouvoir celui qui la lève, comme si le bâton soulevait ce qui n'est pas du bois!» (1). Ou bien encore, il traitera cette Société comme Dieu voulait traiter les hébreux dans le désert, coupables d'idolâtrie au sujet du veau d'or : « Je vois que ce peuple est un peuple au cou raide. Laissez-moi, que je le détruise et que j'efface leur nom de dessous les cieux ; et je ferai de toi une nation plus puissante et plus nombreuse que

ce peuple » (2).

(1) Isaïe X, 5, 7, 15.

(2) Deut. IX, 13, 14

Et en effet, qu'a besoin le Seigneur d'une Société à laquelle il peut dire comme autrefois le Prophète Malachie aux Juifs : « Un fils honore son père, et un serviteur son maître. Or si moi je suis le Père, moi, où est l'honneur qui m'appartient ? Et si je suis moi le Seigneur, où est la crainte qui m'est due ? ! dit le Seigneur des armées » (1). Comme au contraire : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît » (2).

(1) Malach. I, 6.

(2) Matth. VI, 33.

Oui, glorifions Dieu, et il nous glorifiera. C'est là une parole certaine..., si nous sommes infidèles, lui reste fidèle, car il ne peut se démentir (1).

(1) 2 Tim. II, 13.

§ 3 - *Tout est amour dans la dévotion aux Sacrés Coeurs*

Apprendre quel est l'objet de la dévotion aux Sacrés Coeurs, tant par les actes que par les discours de la Cène. Tout ce qui se passe, tout ce qui se dit est amour et voilà précisément l'objet de notre dévotion.

PREMIÈRE PARTIE

[p.465] C'est une pensée d'amour qui préside aux actes mystérieux de la Cène : «Avant le jour de la fête de Pâques, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin ». Il se sert de sa Toute-Puissance pour faire éclater davantage son amour ; « Jésus, qui savait que son Père avait remis toutes choses entre ses mains, et qu'il était sorti de Dieu et s'en allait à Dieu » (1). Cet amour ne fait que donner une nouvelle activité à ses désirs : « J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous avant de souffrir » (2). Cet amour se surpasse en quelque sorte lui-même , car enfin si, comme le dit Notre Seigneur, «il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis» (3); et encore «Dieu montre son amour envers nous en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs (*si enim cum inimici essemus*), au temps marqué, Jésus-Christ est mort pour nous» (4); et encore dans l'Office: « *vos fugam capietis et ego vado immolari pro vobis* » ; que dirons-nous en le voyant éterniser ces effets de son amour ? Car enfin, après avoir consacré son corps et son sang, ce corps même « *quod pro vobis tradetur* » (5), ce sang « *qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum* » (6), il ajoute : Faites ceci en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne» (7). Et par ces paroles, il institue, dit le Concile de Trente, ses Apôtres prêtres de la Nouvelle Alliance, et il leur impose à eux et à leurs successeurs l'obligation de le reproduire continuellement sur les autels, jusqu'à la fin des siècles. Ainsi, il meurt, non une fois, mais des millions de fois ; il se don- [p.466] ne, non une fois en la vie, mais il se prodigue pour notre usage ; et il demeure avec nous, *modo permanenti*, sur nos autels ; *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi* (8). C'est là le caractère du vrai amour.

(1) Joan. XIII, 1, 3.

(2) Luc. XXII, 15.

(3) Joan. XV, 13.

(4) Rom. V, 8.

(5) I Cor. XI, 24.

(6) Matth. XXVI, 28.

(7) I Cor. XI, 26, 27.

(8) Matth. XXVIII, 20.

Tout le discours de la Cène ne respire que l'amour. La charité actuelle pouvait-elle être exprimée en termes plus clairs et plus formels que dans les sentences suivantes : « Si vous

m'aimez, gardez mes commandements... ; Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; et moi je l'aimerai, et je me manifesterai à lui... ; Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons chez lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne gardera pas mes paroles » (1) ; « Car le Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti du Père » (2) ; « Mais afin que le monde sache que j'aime mon Père, et que j'agis selon le commandement que mon Père m'a donné, levez-vous, partons d'ici » (3). Enfin, le discours de la Cène est terminé par ces paroles : « Et je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que je sois moi aussi en eux » (4).

(1) Joan XIV, 15, 21, 23, 24.

(2) Ibid. XVI, 27.

(3) Ibid. XIV, 31,

(4) Ibid XVII, 26.

Mais, comment faire des oeuvres de charité sans avoir la charité habituelle, c'est-à-dire, la grâce sanctifiante? Aussi Notre Seigneur, dans le discours de la Cène, avant de dire ces paroles, «comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés: demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père, et comme je demeure dans son [p.467] amour » (1); Notre Seigneur, dis-je, avait appris à ses apôtres à demeurer unis à lui par la grâce sanctifiante, en leur disant : « Demeurez en moi, et moi en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruits : car, séparés de moi, vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment et il sèche ; puis on ramasse ces sarments, on les jette au feu, et ils brûlent » (2). Et encore : « Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui en moi ne porte pas de fruit, il le retranche ; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il en porte davantage » (3).

(1) Joan. XV, 9, 10.

(2) Ibidem 4, 5, 6.

(3) Ibidem 1, 2.

« Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus mes serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (1).

(1) Ibidem 14, 15.

Mais comme le propre de l'amour est de s'élever comme une vive flamme, toujours haut, et ne dit jamais, c'est assez, Notre Seigneur nous donne-t-il encore les moyens de croître en amour? Oui, et c'est par la prière et par la patience dans les persécutions. Voilà pourquoi, dans le discours de la Cène, il nous dit: «Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé» (1). Et encore : «Et que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils» (2). « Jusqu'à présent vous n'avez rien [p.468] demandé en mon nom : demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite » (3). Et ensuite : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï le premier. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui lui appartiendrait en propre ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : le serviteur n'est pas plus grand que le maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront, vous aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé » (4). « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous vous lamenterez, tandis que le monde se réjouira ; vous serez affligés, mais votre affliction se changera en joie...; Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans l'affliction ; mais je vous verrai, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie... Vous avez des tribulations dans le monde ; mais prenez confiance, j'ai vaincu le monde » (5).

- (1) Ibidem 7.
- (2) Joan. XIV, 13.
- (3) Joan. XVI, 24.
- (4) Joan. XV, 18-22.
- (5) Joan. XVI, 20, 22, 33.

Or, l'effet de cette augmentation de la charité par la prière et par la patience sera la paix et la joie dans l'Esprit Saint : voilà pourquoi Notre Seigneur ajoute : « Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi » (1).

(1) Ibid.

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; je ne la donne pas comme la donne le monde. Que votre coeur ne se trouble point et ne s'effraye point » (1). « Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite » (2).

(1) Joan. XIV, 27.

(2) Joan. XV, 11.

Donc aussi tout est amour dans le discours de la Cène, tout respire l'amour, tout se rapporte à l'amour.

DEUXIÈME PARTIE

[p.469] Or, voilà quel est l'objet de notre vénération dans la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Ce n'est pas seulement le Coeur environné de flammes et dans une auréole de gloire, mais c'est surtout et avant tout, l'amour immense dont ces deux Coeurs ont brûlé et brûlent encore pour nous.

L'objet de la dévotion aux Sacrés Coeurs, c'est donc l'amour de Jésus dans son Incarnation, dans sa Passion, dans le Sacrement de l'Eucharistie, dans sa résidence au milieu de nous: c'est encore l'amour de Marie consentant à devenir Mère de Dieu pour nous, offrant son Fils par avance à la Présentation et l'immolant sur le Calvaire par la main des bourreaux.

Mais pour que notre dévotion soit vraie et sincère, il ne faut pas se contenter d'un aperçu vague et général, ni d'une méditation froide et stérile des mystères de la vie de Jésus et de Marie, il faut qu'ils aillent jusqu'au coeur, *ad cor ista transeant*. Pour cela il faut approfondir souvent ces mystères, il faut, de la méditation passer aux affections qui en naissent naturellement, joindre à ces affections des prières ferventes pour demander les fruits propres à ces mystères, et accompagner ces prières de résolutions fortes et efficaces pour recueillir les fruits. C'est ainsi que notre dévotion aux Sacrés Coeurs sera vraie et intérieure, et répondra aux desseins de Notre Seigneur dans les actes et les discours de la Cène. « Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, doivent l'adorer en esprit et en vérité »(1)

(1) Joan. IV, 24.

Nota Bene.

Afin de bien faire comprendre que tout dans cette dévotion est amour, qu'il faut s'y porter par amour, et en retirer un plus grand amour, se servir de cette comparaison : que les deux Coeurs de Jésus et de Marie sont comme un grand foyer, autour duquel nos coeurs font comme une couronne d'honneur et d'amour ; qu'il y a dans ce foyer comme une force d'attraction à laquelle il faut heureusement céder en se portant par amour aux actes [p.470] propres à cette dévotion ; qu'il ne faut pas cesser de s'élancer le plus souvent possible vers ces foyers sacrés, où, bien que nos petites passions, nos faiblesses ordinaires nous empêchent de perdre de suite l'humeur du vice, néanmoins au contact de ce foyer nos coeurs se dégagent peu à peu de cette humeur, mais non sans fumée et sans quelques frémissements, et se prédisposent à brûler du feu divin de la charité ; que de plus, nos coeurs ainsi purifiés finissent par établir leur demeure habituelle dans ces divins Coeurs ; que même il y a assimilation et transformation, une fois que l'on est arrivé à se reposer dans ces divins Coeurs ; qu'alors, en effet, on devient comme le fer dans le feu, fer qui est tellement feu, que si le marteau du forgeron vient à tomber sur lui, il en jaillit de tous côtés des étincelles qui embrasent les objets

environnants ; indice et marque des heureux fruits de charité, d'humilité et de douceur qui résultent de la dévotion aux Sacrés Coeurs.

§ 4 – L'adoration du Très Saint Sacrement de l'autel

Apprendre de Jésus au Jardin des Oliviers, ainsi que de Marie s'unissant pour lors à son divin Fils, comment nous devons nous acquitter de cet exercice si important et si sublime de l'Adoration.

PREMIER POINT

Puisque d'après nos saintes règles, l'Adoration est un des premiers devoirs que doivent remplir les Enfants des Sacrés Cœurs, apprenons de Jésus au Jardin des Oliviers et de sa Sainte Mère, unie de sentiments avec lui, comment nous devons nous en acquitter.

D'abord, après s'être séparé de ses disciples, et même de ses trois apôtres, il se présente à son Père dans la grotte où il va prier comme tenant la place du genre humain, comme délégué de tout l'univers. Il est ce bouc émissaire sur la tête duquel tous les peuples ont étendu la main pour le charger de leurs crimes ; comme dit Isaïe : « Nous étions tous errants comme [p.471] des brebis, chacun de nous suivait sa propre voie ; et le Seigneur a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous » (1). Il est devenu en quelque sorte péché, c'est à dire, victime pour le péché, *eum qui non noverai peccatum, pro nobis peccatum fecit* (2); et par là même, *factus est pro nobis maledictum*.

(1) Isaïe, LIII, 6.

(2) 2 Cor. V, 21.

Aussi avec quel profond respect, mêlé d'un saisissement inénarrable de honte et de terreur se présente-t-il devant son Père. Il est là, à genoux, la face prosternée contre terre, anéanti en quelque sorte devant la divine Majesté : *Positis genibus orabat* (1) ; *et coepit pavere* (2). Il a accepté pour glorifier son Père et par amour pour nous la terrible mission d'être victime et hostie de propitiation, et voilà pourquoi toutes les abominations, tous les crimes, tous les forfaits qui se sont commis depuis le commencement du monde, et qui se commettront jusqu'à la fin, sont venus en un instant fondre sur lui. Comment oserait-il lever les yeux vers le Dieu trois fois Saint qui a trouvé des taches jusque dans les plus purs de ses anges.

(1) Luc. XXII, 41.

(2) Marc, XIV, 33.

Et ce qui augmente son saisissement, et ce qui pouvait le faire mourir de honte, c'est qu'au tableau si chargé de nos iniquités, il oppose celui de tous les bienfaits dont nous avons été comblés. Et voilà pourquoi cette lumière si vive des dons de Dieu fait tant ressortir à ses yeux les ombres de nos ingratitude. Il s'efforce donc après avoir adoré son Père, de le remercier de ses faveurs, de ses grâces sans nombre qu'il a prodiguées sous tous les rapports à toutes ses créatures, et il voudrait pouvoir se réjouir dans la contemplation si consolante de ce tableau; mais cette consolation lui est refusée, ou plutôt il se la refuse à lui-même puisque, pour être une plus digne victime, il faut qu'au Jardin des Oliviers comme dans tout le cours de la Passion, sa douleur soit une douleur pure, sans mélange d'aucun sujet de joie. Sa vue ne se porte donc que sur des sujets de tristesse, je veux dire, sur nos péchés, sur les peines [p.472] dues à nos péchés, et sur nos ingratitude ; et un spectacle aussi désolant l'impressionne de telle sorte que *coepit toedere*, que son âme est en proie à l'ennui, à un dégoût inexprimable. Il ne peut s'empêcher de s'écrier : *tristis est anima mea usque ad mortem*.

Sans doute, le tableau effrayant de toutes les circonstances de sa Passion, des tourments de sa cruelle flagellation, etc., le met dans des appréhensions étranges ; mais toutefois, ce qui lui fait demander à son Père, d'un ton de voix si touchant, d'éloigner de lui un tel calice, *transfer calicem istum a me*, c'est surtout la pensée de souffrir pour des ingrats : « Eh ! quoi, se dit-il à lui-même, je vais souffrir pour mes créatures, pour des sujets, pour des néants, moi leur Créateur, leur Roi, leur Maître ; je vais verser ce sang dont une seule goutte eût suffi pour

racheter de milliers de mondes ; il sera répandu par torrents jusqu'à la dernière goutte ; ce sera surtout pour les Enfants de mon Coeur Sacré que le sang et l'eau couleront même après ma mort ; ils le sauront et combien n'en tiendront aucun compte, ou se rendront même plus coupables, en abusant de cela même qui devait faire leur salut et leur perfection». Ah! est-il étonnant qu'il succombe pour lors à sa douleur; et que le contrecoup qu'il éprouve soit tel qu'une sueur de sang sorte avec abondance de tous les pores de son corps sacré, humecte ses vêtements et aille jusqu'à terre ou il est étendu presque sans vie.

Ah ! c'est dans cette cruelle agonie que nous devons reconnaître la divine victime du genre humain ; c'est en pleurant tous nos péchés, non seulement de ses yeux, mais avec toutes les parties de son corps, non avec des larmes ordinaires, mais avec des larmes de sang, que l'homme de douleurs se montre vraiment Réparateur, Pontife intercesseur. Et ce qui rend ses prières, ses supplications, ses intercessions si puissantes auprès de son Père, c'est qu'après s'être écrié : « Mon Père, mon Père, que ce calice passe loin de moi », il ajoute aussitôt, « mais néanmoins que ce ne soit pas ma volonté mais la vôtre qui s'accomplisse ; *non mea voluntas, sed tua ; non quod ego volo, sed quod tu*».

Enfin, ce qui ajoute à l'efficacité de son adoration, c'est que, tout réduit qu'il est à son agonie, il n'en prie qu'avec plus [p.473] d'instance et de ferveur : *factus in agonia prolixius orabat*.

Voilà donc, dans Jésus-Christ au Jardin des Oliviers, le modèle que nous devons copier dans nos adorations ; mais n'oublions pas que Marie, durant toute cette cruelle agonie, se trouva unie avec son divin Fils, qu'elle partagea une partie de ses douleurs, de ses angoisses, de ses transes mortelles et qu'ainsi, c'est sur la Mère comme sur le Fils que nous devons nous mo- deler durant l'adoration.

DEUXIÈME POINT

Pour imiter plus parfaitement et le Fils et la Mère, rappelons-nous ce que nous sommes à notre véritable point de vue dans l'acte de l'adoration. Nous sommes les délégués de la Congrégation, chargés des intérêts du monde entier. Nous y paraissions ensuite avec le manteau rouge ; ce qui doit nous rappeler et le feu de la divine charité dont notre coeur doit brûler et notre qualité de victime, qualité qui suppose la disposition où nous devons être de verser tout notre sang, s'il le fallait, pour apaiser la colère du Très-Haut. Ainsi préparés, agissons tout à la fois durant notre heure d'adoration, et comme adorateurs, et comme médiateurs, et comme réparateurs, et comme victimes, et comme intercesseurs.

Adorateurs, prosternons-nous en silence aux pieds des saints autels, et à l'aide d'une foi vive, nous représentant confondus au milieu des neuf choeurs des anges, anéantissons-nous en présence de la divine Majesté, louons, honorons, bénissons et glorifions celui à qui tout honneur et toute gloire sont dus au ciel et sur la terre. Honorons et surexaltons le Très-Haut par le Coeur de Jésus ; glorifions aussi ce Coeur Sacré par le Coeur Immaculé de Marie.

Médiateurs, comme placés entre le ciel et la terre, nous devons être agréables à l'un et à l'autre : au Seigneur en le remerciant de tous les bienfaits dont il comble ses créatures, à la terre en payant pour elle à notre Dieu le tribut bien mérité de notre reconnaissance, mais pour le faire avec plus de fruit, remer- [p.474] cions Dieu le Père, par le Coeur de son Fils, et le Fils par le Coeur Immaculé de Marie.

Réparateurs, pleurons d'abord sur nos péchés, ensuite sur ceux de la Congrégation, enfin sur ceux du monde entier. Pleurons surtout l'insensibilité de tant d'Enfants des Sacrés Coeurs, en présence même du Sacrement de l'amour.

Victimes, désirons de souffrir, de mourir pour l'expiation de tant de crimes ; et pour que nos satisfactions ne soient pas mensongères offrons à Dieu, les peines que nous éprouvons au milieu des distractions, des tentations, des désolations de tout genre. Que ce soient les croix réelles que nous portons tous les jours qui pour être mieux offertes, doivent remplacer les croix imaginaires que nous ne touchons même pas du bout du doigt.

Enfin, Intercesseurs, nous devons élever sans cesse nos voix suppliantes vers le ciel, afin de prier pour nous, pour notre Congrégation et pour tous les hommes. Or dans notre Société il faut penser avant tout à nos Missions, sans oublier tous nos établissements, soit en France, soit en Amérique. Il faut enfin faire une sainte violence au ciel pour la cessation de tous les maux de la Congrégation.

§ 5 — *L'Union avec les Sacrés Cœurs*

Savoir s'unir dans ses actions aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, c'est un des fruits à recueillir de cette dévotion. Eh ! bien, pour apprendre cette dévotion, appliquons-nous avec Marie à suivre son divin Fils devant les tribunaux où il a été traîné et voyons comment nous pouvons nous y unir avec la Mère et avec le Fils. Nous obtiendrons une union aussi désirable : -1) en allant à Dieu par Jésus et Marie, considérés comme nos Médiateurs ; -2) en agissant avec Jésus et Marie, considérés comme nos Modèles ; -3) en nous reposant dans les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, comme dans un commun centre où nous vivrons d'une vie toute divine.

PREMIER POINT

[p.475] Considérons d'abord dans Jésus traîné devant les divers tribunaux l'état où il se trouve. Suivons-le avec Marie dans cet état, et apprenons à nous unir à Dieu par Jésus et Marie nos Médiateurs.

A peine Jésus est-il sorti du Jardin des Oliviers, qu'il se voit à la merci de ses ennemis : Judas le trahit par un perfide baiser; ses disciples, malgré toutes les protestations de fidélité, abandonnent leur Maître, et Pierre, le premier de tous, si ardent d'abord à le défendre, ne le suit bientôt que de loin, et finit par le trahir lâchement par trois fois, à la voix d'une servante. Oh ! c'est bien l'heure de la puissance des ténèbres qui est arrivée. Jésus après leur avoir montré, en les renversant par terre par cette seule parole : *C'est moi, ego sum*, et leur avoir ainsi prouvé qu'ils ne s'emparaient de lui que parce qu'il le voulait bien, se livre à la discrétion des soldats envoyés pour le prendre. Ils se jettent aussitôt avec fureur sur sa personne sacrée, se saisissent de lui, et le lient avec des cordes comme un vil criminel, *comprehenderunt jesum, et ligaverunt eum*.

Ils le traînent ainsi lié d'abord chez Anne, d'où après quelques interrogations, il est renvoyé, toujours dans l'équipage d'un repris de justice, pour comparaître devant le Grand-Prêtre Caïphe, *et misit eum Annas ligatum ad Caipham Pontificem*. Là par deux fois, il est emmené devant le Grand Conseil des Juifs, comme prisonnier et par deux fois il est condamné à mort pour avoir dit la vérité, qu'il était le Fils de Dieu.

De là, de grand matin, l'assemblée s'étant levée, ils emmenèrent Jésus enchaîné (*vincitum*, Matth. XXVII, 2), et le remirent entre les mains du Gouverneur Romain, Pilate. Celui-ci, après quelques questions qui le convainquent de l'innocence du Sauveur, le renvoie au Roi Hérode, pour se débarrasser des demandes importunes des Princes des Prêtres. Hérode ne pouvant tirer aucune réponse de Jésus le renvoie à son tour à Pilate : seulement à l'ignominie des chaînes il ajoute par dérision une robe blanche dont il fait revêtir le Sauveur comme un insensé.

[p.476] Ah ! Suivons Jésus ainsi lié, et traîné par les rues de Jérusalem comme un vil criminel, et faisons-le de compagnie avec Marie qui, d'après de pieuses révélations, voulut visiter les différents endroits où son divin Fils avait comparu comme prisonnier. C'est l'amour qui a enchaîné les mains de Jésus ; il a voulu être lié de cordes comme un esclave, afin que par les mérites de ces liens nous fussions tout à la fois délivrés de nos péchés, de nos passions et des feux de l'enfer qui auraient dû malheureusement nous tenir toujours enchaînés, si le Seigneur n'avait eu pitié de nous. Il a été enchaîné pour nous procurer cette belle et glorieuse liberté des enfants de Dieu.

Ah ! laissons-nous donc enchaîner par les liens de son amour. Il est si doux de s'unir à Dieu par la divine charité. Notre coeur est fait pour aimer. C'est par amour que notre Dieu, qui nous connaît si bien et qui nous a faits tout ce que nous sommes, veut nous attirer à lui : « Je les menais avec des cordeaux d'humanité, avec des liens d'amour » (1). C'est par le coeur, par nos affections déréglées que les créatures nous tirent en bas, et empêchent ce coeur de voler librement vers son centre pour s'attacher uniquement au seul légitime objet de ses affections ; faibles comme nous sommes, de nous-mêmes nous ne pourrions jamais nous déterminer à briser tant de liens ; mais recourons à Jésus lié par amour pour nous, et les mérites de ses chaînes nous obtiendront de plus grandes forces spirituelles, tant pour nous détacher des créatures que pour ne nous attacher qu'à Dieu seul.

(1) Osée. XI, 4.

Mais n'oublions pas que la médiation du Fils sera d'autant plus efficace, qu'elle sera appuyée de celle de la Mère. Oui, Marie unie tellement par son amour à Jésus qu'elle ne pouvait se séparer de son divin Fils, même lorsqu'il comparait en criminel devant les tribunaux de Jérusalem, nous aidera par ses mérites à nous défaire plus facilement de nos mille petites affections déréglées ; et ainsi devenus plus libres, nous nous unirons plus promptement à Dieu à l'aide de nos puissants Médiateurs, les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

DEUXIÈME POINT

[p.477] Pour nous unir encore à Jésus et à Marie considérés devant les tribunaux de Jérusalem, il faut se les représenter comme nos Modèles, et par là même étudier avec attention dans quelle disposition d'esprit ils se trouvent, pour s'en pénétrer à notre tour.

Voyez Jésus devant le tribunal de Caïphe. Accablé de tous côtés par les faux témoignages, il est pressé par le Grand-Prêtre d'y répondre : « Ne réponds-tu rien à ce que ces hommes déposent contre toi ? Mais Jésus garda le silence et ne répondit rien » (1). Renvoyé devant Pilate, il est en butte aux mêmes calomnies, et garde le même silence : « N'entends-tu pas de combien de choses ils t'accusent ? Mais il ne lui répondit sur aucun grief, de sorte que le gouverneur était dans un grand étonnement » (2). Devant Hérode qui « lui adressa beaucoup de questions, mais Jésus ne lui répondit rien. Or, les Princes des Prêtres et des Scribes se trouvaient là, accusant avec opiniâtreté » (3). Il comparait enfin une dernière fois devant Pilate, après la flagellation et le couronnement d'épines, qui lui demande : « D'où es-tu ? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse » (4).

(1) Marc, XIV, 60, 61.

(2) Matth. XXVII, 13, 14.

(3) Luc., XXIII, 9.

(4) Joan. XIX, 9.

Or Jésus se taisant dans toutes ces circonstances, accomplissait ce qu'avait prédit de lui le Prophète Isaïe : « On le maltraite, et lui se soumet et n'ouvre pas la bouche, semblable à l'agneau qu'on mène à la tuerie, et à la brebis muette devant ceux qui la tondent; il n'ouvre point la bouche » (1). Mais il nous apprendait en même temps l'amour du silence, amour qui doit se manifester en nous dans les plus petites circonstances de notre vie, comme dans les plus importantes. Car, si à l'exemple de Jésus nous savons garder habituellement le silence prescrit par nos saintes règles, ce silence extérieur favorisera le silence intérieur, c'est-à-dire, le recueillement; le recueillement nous mé-[p.478] ritera le don de l'oraison ; et à l'aide de ce don, il nous sera plus facile de copier ce silence de Jésus dans les grandes occasions, lorsque comme lui et à cause de lui, nous serons calomniés, outragés, méprisés.

(1) Is. LIII, 7.

D'autant plus que pour nous le silence de Marie dans la Passion se joint à celui de Jésus pour nous apprendre à nous taire. Qui ne sait ce qu'est le coeur d'une Mère en présence d'un Fils qu'elle voit calomnié : ah ! c'est bien alors que la bouche parle de l'abondance du coeur pour prendre le parti de celui qu'elle aime. Et Marie, plus que toute autre, pouvait élever la

voix ; elle avait de si bonnes raisons pour cela. Mais, non Jésus se tait ; et elle veut se taire avec lui ; c'est non seulement la douleur qui la rend muette, c'est encore plus l'exemple de son Fils. Ah ! à l'exemple du Fils et de la Mère, sachons donc garder le silence et dans les petites et dans les grandes circonstances.

Et en sachant nous taire, nous apprendrons à parler comme il convient. Car Jésus parle quelquefois devant les tribunaux ; mais avec quel à-propos ! avec quelle sagesse ! avec quelle vérité ! Il parle quand il est interrogé juridiquement, quand il y a quelque leçon à donner à ceux qui l'entourent. Et c'est ainsi qu'à son imitation, après nous être tus, s'il est permis et s'il est expédient pour nous de parler, nous le ferons pour le bien et l'édification de nos frères. *Si loqui licet et expedit, quae aedificabilia sunt loquere* (1). De plus nous mériterons d'agir habituellement par un principe de grâce, en nous reposant dans les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie comme dans notre centre commun.

(1) *Imit. Christi*, lib. I, cap. X, n° 2.

TROISIÈME POINT

S'unir à Jésus et à Marie, en agissant en eux, *in ipsis*, c'est s'unir si intimement à eux, que nous agissions par le même principe de grâce qui les a fait agir, en sorte que toutes nos actions, les moindres, deviennent méritoires de la vie éternelle.

[p.479] Pourquoi Jésus comparaisait-il devant les divers tribunaux de Jérusalem ? Parce que son Père le voulait. A mesure qu'il était renvoyé d'un tribunal à un autre, il disait intérieurement ce qu'il avait dit de vive voix à ses apôtres en se rendant au Jardin des Oliviers : « Mais afin que le monde sache que j'aime mon Père, et que j'agis selon le commandement que mon Père m'a donné, levez-vous, partons d'ici » (1). La volonté de son Père, voilà ce qui le faisait agir, en sorte qu'il pouvait dire : « Je fais toujours ce qui lui plaît » (2). Ce qui faisait toujours augmenter ses mérites.

(1) *Joan. XIV*, 31.

(2) *Joan. VIII*, 29.

C'est par le même motif que Marie visitait les lieux où avait comparu Jésus. Elle plaisait à Dieu et amassait des mérites sans nombre.

Ah! sachons nous unir à Jésus et à Marie, nous reposant en eux comme dans notre centre, *in ipsis*, et là, mus par les mêmes motifs surnaturels, ayons toujours en vue de faire ce que Dieu veut, parce qu'il le veut, et comme il le veut. Oh ! alors, que de mérites dans cette précieuse union ! Quelle gloire pour Dieu! Quelle perfection pour nous!

§ 6 - Méditation sur Jésus Flagellé.

Deux autres conférences complètent la doctrine sur la dévotion aux Sacrés Coeurs et conduisent les religieux en retraite jusqu'au sommet du Calvaire pour assister à la mort de Jésus-Christ. Elles portent cet entête :

« Cinquième Instruction. Les véritables Enfants des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, doivent apprendre la belle vertu d'humilité de Jésus et de Marie considérée dans les différentes circonstances qui ont précédé et accompagné la condamnation à mort de Notre divin Sauveur ».

« Sixième Instruction. Apprendre de Jésus élevé et mourant sur la croix, ainsi que de Marie unie de sentiments à son divin Fils, la vertu de la douceur ».

[p.480] Elles n'ajoutent rien de nouveau à ce qu'il nous a dit sur ces deux vertus dans sa conférence aux religieuses de Picpus.

Trois Méditations, une pour chaque jour de la retraite, sont consacrées à la Flagellation, au Couronnement d'épines et au Portement de la Croix. Il ne sera pas inutile d'en prendre connaissance, car elles projettent sur notre sujet une certaine lumière qui nous y fait découvrir de nouveaux aspects pratiques.

Le but de la « Première Méditation » nous est indiqué par ces paroles : « Appliquer à ce

mystère les sentiments qui doivent nous animer dans tous les actes et qui sont comme le fond de la dévotion aux Sacrés Coeurs

PREMIER POINT

Un Dieu fait homme, un Dieu mourant sur une croix, un Dieu se donnant à nous dans la Sainte Communion, un Dieu résidant habituellement pour notre amour sur nos autels ; un Homme-Dieu bien étudié et bien compris dans ses abaissements, dans les effets de sa miséricorde et de sa charité pour nous. Un Homme-Dieu honoré et glorifié de notre part en Marie, par Marie et avec Marie, qui participe plus ou moins à ces divers états de son divin Fils: Voilà quel est l'objet de la dévotion aux Sacrés Coeurs.

Or, dans la flagellation, c'est ce même Jésus qui s'abaisse pour nous, qui souffre pour nous, qui nous rend participants de ses souffrances, et dont les satisfactions nous sont appliquées jusqu'à la fin des siècles dans le Sacrement de son amour. Voyons donc des yeux de la foi ce divin Agneau, emmené au milieu de la place publique par ses bourreaux, dépouillé ignominieusement de ses vêtements et lié fortement à la colonne de la flagellation. Ses bourreaux, aux bras robustes, tombent à coups redoublés sur cette victime innocente. Entendons les coups de fouet qui sillonnent cette chair virginale ; on dirait cette grêle de coups de marteau que les forgerons frappent sur une enclume, quand ils battent le fer. *Supra dorsum meum [p.481] fabricaverunt peccatores*. Aussi ce ne sont bientôt plus sur toutes les parties sacrées du Dieu Sauveur, de la tête aux pieds, que blessures, que meurtrissures, que taches livides, *non est in eo sanitas*.

Mais d'autres bourreaux succèdent aux premiers, et avec des verges armées d'épines, dont tous les coups sont autant de plaies, ils font jaillir le sang de cette innocente victime. Ce sang précieux coule le long de ses membres sacrés, arrose les bras de ses bourreaux, la colonne où il est fixé, et va humecter la terre.

Ce n'est point encore assez, et d'autres bourreaux succédant de nouveau aux seconds avec des lanières de cuir armées de crochets ne font plus seulement jaillir le sang, mais encore voler en éclat de tous côtés les parties charnues de cet homme de douleurs. A force de frapper sur de nouvelles plaies, ils découvrent jusqu'aux os. Ah Ils ont bien prolongé leur iniquité avec le supplice de la flagellation outre mesure, *prolongaverunt iniquitatem suam*. Considérons en silence, avec Marie qui en fut témoin, un si triste spectacle, et qu'il aille, comme pour elle jusqu'au fond de notre coeur. *Cordialiter perpende... ad cor ista transeant* (Imit. Christi).

DEUXIÈME POINT

Pénétrons-nous des sentiments et des affections qui doivent naître en nous à la vue de Jésus flagellé.

En union avec Marie et les saints Anges témoins de ce supplice, prosternons-nous aux pieds de Jésus attaché à la colonne, et tombant à la fin de l'exécution baigné dans son sang. Invi- tons tous les membres de l'Eglise à venir l'adorer, le bénir, le glorifier avec nous, Offrons à la gloire de Dieu le Père le sang de cette auguste victime. Comme ce sont nos excès commis par amour pour notre chair criminelle qui ont causé ces excès de souffrances dans l'Homme-Dieu, pleurons et gémissons sur tant de péchés dont nous nous sommes rendus coupables en ce genre ; demandons-lui en pardon du fond de notre cœur. Remercions-le ensuite avec les plus vifs sentiments de reconnaissance d'avoir bien voulu prendre sur lui la peine de tant d'actions criminelles *[p.482]* et d'avoir ainsi effacé avec son sang des taches que n'aurait jamais pu faire disparaître la flamme éternelle de l'enfer. Donnons-lui enfin tout notre coeur, attachons-nous à lui pour toujours et acceptons de grand coeur toutes les souffrances et toutes les épreuves qu'il voudra bien nous envoyer pour nous rendre participants des satisfactions et des mérites de sa flagellation.

Mais ne nous contentons pas de produire ces différentes actions ; demandons, toujours prosternés aux pieds de Jésus flagellé, toutes les grâces dont nous avons besoin. Qu'il nous accorde une vive douleur de nos fautes, qui ont occasionné le supplice de la flagellation, douleur vraiment intérieure, vraiment parfaite, parce qu'elle naîtra de l'amour que nous aurons pour lui. Qu'il nous fasse comprendre le prix des humiliations, et qu'il nous les fasse embrasser quand elles se présenteront, bien volontiers, à la pensée de celles de sa flagellation. Mais surtout demandons-lui par Marie et avec Marie quelque chose de cette patience et de cette douceur qu'il fit paraître en supportant sans se plaindre un si cruel tourment. Enfin, nous unissant aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, ne craignons pas de demander avec une vive foi à Dieu le Père toutes ces grâces et toutes ces vertus. Sollicité par Jésus et Marie, que pourrait-il nous refuser ?

TROISIÈME POINT

Après avoir médité sur les circonstances de la flagellation, nous être livrés aux affections qui naissent de cette méditation, et avoir demandé par Jésus et Marie toutes les vertus dont on nous donne l'exemple, venons-en à prendre de bonnes résolutions pour assurer, autant que possible, le fruit de cette méditation.

Prosternés toujours en esprit aux pieds de Jésus flagellé, déchiré de coups, et expiant d'une manière si cruelle et si ignominieuse notre amour déréglé pour notre corps, prenons la résolution de haïr saintement cette chair de péché, source et occasion pour nous de tant de fautes. Si nous ne pouvons pas la traiter aussi sévèrement que tant de Saints, qui à la vue et à [p.483] l'imitation de Jésus flagellé, ont cherché à l'accabler par toute sorte de macérations, traitons-la du moins avec ce zèle et cette prudence que nous recommandent nos saintes règles et qui fera de notre corps un esclave soumis à l'esprit et un instrument souple et docile à toutes ses volontés conformes elles-mêmes à celles de Dieu.

Proposons-nous donc en ce moment tout en accordant à notre corps ce qui lui est nécessaire pour l'exécution des divines volontés, chacun dans notre position, d'accepter volontiers toutes les souffrances envoyées de différentes manières par la Divine Providence, de supporter du moins avec patience toutes les privations imposées par notre état de pauvreté, et même de nous imposer quelques mortifications qui ne seront ni au dessus de nos forces ni en dehors de nos saintes règles. Enfin, pour descendre dans les plus petits détails, prévoyons deux ou trois circonstances dans la journée où il nous sera facile de nous imposer quelque mortification, et cela pour honorer Jésus flagellé, toujours en union avec Marie souffrant avec son divin Fils.

C'est ainsi que la dévotion aux Sacrés Coeurs ne se bornera pas à une pure spéculation ; mais que de l'esprit elle passera au coeur par les pieux mouvements qu'elle nous inspirera, et qu'elle deviendra vraiment pratique à l'aide de la prière et de généreuses résolutions.

§ 7 - Méditation sur le couronnement d'épines

Apprenons de Jésus couronné d'épines comment nous pouvons atteindre le but que nous nous proposons dans cette retraite qui est de glorifier Dieu par la dévotion aux Sacrés Coeurs, afin que Dieu nous glorifie à son tour.

PREMIER POINT

Rien de plus humiliant, en apparence, que l'état de Jésus couronné d'épines. Voyons-le des yeux du corps : sa tête est couverte d'une touffe d'épines qui en couvrant son chef sacré [p.484] le percent de tous côtés et le mettent tout en sang. Sur ses épaules meurtries et ensanglantées on a jeté un vil haillon de pourpre qui le couvre à peine. Entre ses mains est un morceau de roseau en guise de sceptre. Et pour achever de reproduire en Jésus un roi de

théâtre, les soldats viennent tour à tour mettre un genou en terre devant lui par dérision, le saluer roi des juifs, lui crachent au visage, lui donnent des soufflets, et lui arrachant le roseau de ses mains toutes blessées lui enfoncent à grands coups la couronne d'épines dans les tempes. Enfin, lorsque Pilate le présente au peuple dans cet appareil de douleur et d'ignominie en lui criant : Voilà l'homme, *Ecce homo*, de tous côtés on lui répond avec fureur : *Tolle, tolle, crucifige, crucifige eum!* Quels abaissements ! Mais aux yeux de la foi, quel sujet de gloire pour Dieu le Père comme pour son Fils !

Dans ce Jésus couronné d'épines qui est tellement défiguré qu'il a à peine les traits de l'homme, de sorte qu'on est obligé pour le faire reconnaître, de crier, Voilà l'homme, *Ecce homo*, je vois le triste ravage exercé sur mon âme par le péché, au point qu'elle était devenue méconnaissable, tant j'avais défiguré en elle les traits du Créateur. Ainsi, plus Jésus s'abaisse et plus il glorifie son Père ; parce que cette gloire est en proportion de ses humiliations. Mais ces abaissements sont d'un prix infini. Donc, l'honneur rendu à Dieu le Père est un honneur infini ; ce qui rend à Dieu bien plus de gloire que tous les péchés des hommes ne lui en avaient ravie. Surtout si nous considérons que Jésus s'abaissait de la sorte par amour pour les volontés de son Père, par pure charité pour nous, et que Marie, la plus parfaite des créatures, s'abaissait avec lui et comme lui pour la plus grande gloire de Dieu. Oh ! réjouissons-nous donc de la gloire que Dieu le Père reçut alors. Louons, bénissons, glorifions avec Jésus et Marie !

DEUXIÈME POINT

Dieu le Père, glorifié par son Fils dans le couronnement d'épines, le glorifie à son tour. Aussi dans ce moment-là même où Jésus souffre de si étranges abaissements, les anges groupés [p.485] invisiblement autour de lui reçoivent de Dieu le Père (l'ordre) de l'adorer plus que jamais comme le Roi du ciel et de la terre, en unissant leurs hommages à ceux de Marie sa Sainte Mère.

Mais surtout après sa résurrection, cette couronne d'épines se change soudain en un diadème tout éclatant de lumière et de gloire ; ce vil haillon de pourpre disparaît pour faire place à un riche manteau royal tout étincelant d'or et de pierreries, qui pare et orne celui qui marche à la tête des escadrons célestes, nous dit Saint Jean, en qualité de Roi des rois et de Seigneur des seigneurs ; ce tronçon de roseau devient ce sceptre si beau de justice et d'équité avec lequel il gouverne toutes les nations du monde, et brise tous les rebelles à ses lois. Au lieu de ces vils soldats qui l'insultent, on voit des Rois et des Potentats à la tête de leurs peuples qui s'estiment trop heureux de baiser les vestiges de ses pas et de l'adorer le front dans la poussière, et celui que tout le peuple juif avait rejeté comme une pierre inutile est devenu la pierre précieuse angulaire qui soutient tout l'édifice de l'Eglise, et il n'est point d'autre nom sous le ciel que celui de Jésus dans lequel il nous soit donné d'espérer pour notre salut. Oh ! quelle gloire, et comment Dieu sait bien honorer celui qu'il lui plaît d'honorer !

Et Marie, après avoir partagé les humiliations du Fils, participe aux honneurs qui lui sont prodigués ; d'abord parce que la gloire du Fils devient celle de la Mère ; ensuite, parce que après Jésus, Dieu a voulu que celle qui l'avait le plus honoré sur la terre fût la plus glorifiée dans le ciel et partout, et que le culte comme le nom de Marie devinssent l'objet de plus d'honneur et de gloire.

Unissons-nous donc à toutes les créatures au ciel et sur la terre pour bénir et glorifier Jésus et Marie, selon les intentions de Dieu le Père, après l'avoir lui-même béni, honoré, glorifié et surexalté par Jésus et Marie abaissés et anéantis au couronnement d'épines. Heureuse et glorieuse réciprocité qui est le but que nous nous proposons dans la dévotion aux Sacrés Coeurs.

TROISIÈME POINT

[p.486] En présence de Jésus et de Marie ainsi glorifiés par Dieu le Père, parce qu'ils l'ont glorifié par leurs abaissements au couronnement d'épines, unissons-nous aussi, nous Enfants des Sacrés Coeurs, aux Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie au milieu des épreuves et des humiliations que la Providence nous ménage.

Acceptons-les ces opprobres, ces outrages, parce qu'ils nous reviennent de droit, nous qui avons si souvent péché et qui avons mérité d'être sous les pieds des démons pour toute une éternité. Proposons-nous de redire souvent : A vous l'honneur et la gloire, ô Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ! c'est justice, vous le méritez ; mais à nous la honte, l'opprobre, l'ignominie et la confusion, ceci nous revient de droit, et c'est là l'unique héritage que nous ont laissé nos péchés.

Acceptons-les ensuite ces humiliations pour l'expiation de nos fautes. Quelle bonté de la part de notre Dieu de vouloir bien accepter le châtiment de nos fautes comme moyen expiatoire, et de nous purifier par cela-même qui sert à nous punir.

Mais surtout, embrassons-les ces humiliations, ou du moins tâchons de le faire, puisque pour nous, Enfants des Sacrés Coeurs, c'est le moyen de leur ressembler plus parfaitement, en prenant sur nous leur livrée. Oh ! quelle plus grande gloire nous rendrions à notre commun Père, si ces mêmes humiliations, après nous avoir servi à nous glorifier de nos fautes et à mériter le ciel, contribuaient à faire glorifier davantage le Seigneur en nous !

Oh ! Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, accordez-nous donc cette grâce si précieuse de si bien profiter des épreuves qu'il plaira à la divine Providence de nous envoyer, que nous mettions notre gloire dans les opprobres, notre trésor dans la pauvreté, et nos délices dans les souffrances; et qu'ainsi, ayant glorifié Dieu le Père par vous et avec vous, il veuille bien aussi nous glorifier avec vous et comme vous, et ici-bas, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

[p.487] § 8. — *Méditation sur le portement de la Croix et la Crucifixion*

Apprenons ici de Jésus et de Marie à nous unir d'intention avec eux, surtout dans les sacrifices que notre état religieux demande de nous.

PREMIER POINT

Considérons des yeux de la foi Jésus condamné à mort, et entrant dans la voie douloureuse du Calvaire, au milieu de deux larrons, compagnons de son supplice.

Il marche accablé sous le lourd fardeau de sa croix. Il est tellement épuisé par les mauvais traitements, et par les tourments qu'il a endurés lors de sa flagellation et de son couronnement d'épines, qu'il s'avance tout courbé, et chancelant à chaque pas sous le poids énorme qui l'écrase. Bientôt il succombe, et il tombe non pas une fois, mais trois fois au moins, et selon d'autres jusqu'à sept fois dans la voie du Calvaire ; et il ne peut se relever qu'au milieu d'une grêle de coups joints aux insultes les plus révoltantes. Il lui faut un aide pour pouvoir continuer sa route et Simon le Cyrénéen, qui représente ici tous les serviteurs de la croix, le soulage en partageant le fardeau avec lui.

Mais Marie avec des dispositions bien plus parfaites, s'est jointe à son divin Fils dans la voie royale de la croix. Elle a entendu la voix du Père Eternel qui lui a dit : Va, prends ce Fils unique qui t'est si cher, et immole-le sur la montagne que je te montrerai ; et Marie obéissant aux ordres d'En-haut, sans balancer, sans se plaindre, s'est mise en devoir d'accomplir le sacrifice exigé par le ciel.

Oh! Allons nous-aussi à la suite de Jésus et de Marie sur le chemin du Calvaire, déterminés à faire tous les sacrifices commandés par notre vœu de chasteté. S'il en coûte à la nature de mortifier sans cesse la chair, n'oublions (pas) que les délices du paradis ne sont promises qu'à ceux qui se seront mortifiés ici-bas, et par Jésus et Marie nous précédant dans la voie du Calvaire, demandons cette grâce d'immolation.

DEUXIÈME POINT

[p.488] Jésus arrivé sur le mont du Calvaire épuisé de forces par la perte de son sang qui a coulé le long de la voie douloureuse du Calvaire, se voit bientôt assailli par ses bourreaux comme par autant de lions furieux.

Ils se jettent sur lui, lui arrachent avec précipitation ses vêtements et rouvrant ainsi toutes ses plaies renouvellent en même temps tous ses tourments. Il est là cet Homme-Dieu tout frissonnant et tremblant de douleur. Personne qui l'aide : ses disciples l'ont abandonné ; la vue de sa Mère et de son disciple bien-aimé ne sert qu'à augmenter sa douleur. Son Père lui-même se montre plus sévère que jamais envers lui, et le délaisse. Que lui reste-t-il donc ? Sa croix, et c'est sa croix qui fait toute sa force ; il l'embrasse comme son unique trésor ; et par elle il triomphe de la mort, du démon, de tous ses ennemis et attire tout à lui. *Cornua in manibus ejus : ibi abscondita est fortitudo ejus.*

Marie sa Mère partage l'esprit de dénuement de son Fils, puisqu'elle consent à se séparer de lui, Dieu le Père la voulant dépouillée de ce précieux objet de toutes ses affections. Et c'est cette privation qui fait toute sa richesse, puisque par là elle s'unit plus intimement à lui, et le retrouvera avec plus de bonheur.

Nous aussi qui avons fait voeu de pauvreté unissons-nous aux dispositions de Jésus et de Marie sur le Calvaire, et avec eux dépouillons-nous de toutes nos attaches, de toutes nos affections déréglées. Soumettons-nous de bon coeur à toutes les privations que nous impose notre état ; nous posséderons d'autant plus pleinement Jésus et Marie que comme eux, nous nous détacherons de tout ce que Dieu veut voir sacrifié en nous, *Nihil habentes, omnia possidentes.* Aujourd'hui donc, quittons tout pour trouver tout en Dieu. Surtout ce à quoi nous sommes le plus attachés.

TROISIÈME POINT

[p.489] Jésus nu, dépouillé de tout, reçoit ordre de la part de ses bourreaux de s'étendre sur l'instrument de son supplice, et aussitôt, sans proférer une seule plainte, sans faire la moindre résistance, il se place sur la croix. On lui demande ses mains bénies, et il les donne ; ses pieds sacrés, et il les présente ; mais quelle douleur ! On attache ses mains à la croix, en y enfonçant de gros clous. Tous ses membres sont tendus avec la plus (grande) violence, au point que ses os en sont disloqués, et qu'on peut les compter. Ses deux pieds posés l'un sur l'autre sont d'abord percés avec une tarière, et ensuite cloués à la croix, à l'aide d'un long clou qui n'est enfoncé qu'à grand peine, et à grands coups de marteau. Opération douloureuse du crucifiement qui dura près de vingt minutes.

Et Marie était cependant là debout, *stabat* ; assistant au crucifiement de son divin Fils, et souffrant toutes les douleurs de la reine des martyrs, elle faisait la fonction de Grand-Prêtre, en clouant par la main des bourreaux et en immolant par eux, son divin Fils sur la croix. Et toutefois comme Jésus, elle n'ouvrait pas la bouche pour se plaindre. Qu'est-ce qui soutenait Jésus et Marie au milieu de si cruelles douleurs, dans une immolation aussi crucifiante pour la nature ? Ah ! Comprenons-le bien ici, l'esprit d'obéissance. Dieu le veut : voilà le grand mot pour la Mère comme pour le Fils, et en silence, ils immolent et se laissent immoler.

Oh ! En ce jour, unis plus que jamais à Jésus et à Marie victimes de l'obéissance, apprenons à obéir et à bien obéir. Entrons dans leurs dispositions, surtout quand la chose commandée est pénible à la nature et que tout se révolte en nous pour faire ce que Dieu demande par les Supérieurs. Dieu le veut, cela doit nous suffire. Passons alors par dessus toutes les difficultés, et pour que notre obéissance soit plus méritoire, obéissons en Jésus et Marie, c'est-à-dire, par le même principe de grâce, et soumettons-nous, comme eux, parce que Dieu le veut.

CHAPITRE IX

[p.490] L'état de victime dans un enfant des Sacrés Coeurs

§ I - Les six qualités de la victime

La Rédemption du genre humain a été le fruit d'un sacrifice dont Notre Seigneur Jésus-Christ était en même temps et la victime et le prêtre. La très Sainte Vierge Marie, sa Mère, y coopéra efficacement par son consentement volontaire soit pour l'Incarnation, soit pour l'immolation de son Fils. L'application individuelle des mérites de la Rédemption exige de chacun de nous la participation à l'état de victime du Christ, afin de suppléer à ce qui manque à la Passion du Rédempteur. Le sacrifice de la Messe et la Communion nous ont été donnés surtout en vue de faciliter cette participation. C'est assez dire le rôle important de l'état de victime dans la vie chrétienne et plus encore dans la vie religieuse. Dès lors rien d'étonnant si le Très Révérend Père Euthyme Rouchouze, qui prêchait chaque année à la communauté de Picpus les Exercices spirituels pendant la semaine sainte, consacra une de ses retraites à « l'état de victime dans un Enfant des Sacrés Coeurs ».

Ajoutons que, d'après le Très Révérend Père Euthyme, la Rédemption a été l'oeuvre de l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et que c'est par Eux que le religieux des Sacrés Coeurs glorifie Dieu et trouve le moyen de tendre efficacement à la perfection. Or, un des caractères les plus saillants de la Dévotion aux Sacrés Coeurs c'est l'esprit de réparation et de victime.

Que nous proposons-nous, durant cette retraite ? De repasser dans notre esprit comme les années précédentes, l'ensemble de nos obligations qui nous sont imposées, à nous considérés comme chrétiens, comme religieux et comme Enfants des Sacrés Coeurs, et même comme prêtres, si nous sommes dans l'état du sacerdoce.

[p.491] Ainsi commençait-il sa retraite de 1863, et il continuait.

Nous devons examiner sérieusement devant Dieu si nous avons été fidèles à tous nos devoirs. Il faut que souvent nous nous demandions à nous-mêmes, comme les plus grands Saints religieux, *ad quid venisti ?* as-tu été fidèle à ta vocation ? Et pour mieux connaître quels sont les desseins du Seigneur sur nous, il est nécessaire, pour mieux entrer dans les intentions de l'Eglise durant cette Semaine Sainte, que nous nous remettions habituellement devant les yeux de l'esprit l'image de Jésus et de Jésus crucifié.

Mais comme le temps nous manquerait pour repasser durant quelques conférences, tout ce qui a trait à l'ensemble de nos diverses obligations, voilà pourquoi je me suis appliqué à vous rappeler un point principal, un point fondamental de toutes ces obligations auquel se rattachent tous les autres; car ce point capital, une fois bien connu, bien compris, et surtout bien mis en pratique, tout le reste de nos obligations s'en ressentira, vu que ce point principe, si je puis l'appeler de la sorte, doit s'appliquer à tous les détails de notre conduite jusque dans les plus petites choses : or ce point si important c'est l'état de victime considéré dans un Enfant des Sacrés Coeurs.

Que ce soit pour nous une obligation stricte de nous tenir dans cet état de victime, c'est ce qu'il nous est impossible de méconnaître, si nous voulons tant soit peu faire attention au but que s'est proposé notre vénéré Fondateur, que nous nous plaisons tant à nommer le BON PERE, dans l'Institution de notre Congrégation. Qu'a-t-il en effet en vue ? Eriger un Institut dont tous les membres s'appliquassent à réparer tant d'outrages faits incessamment à Notre Seigneur Jésus-Christ, surtout dans le Sacrement de son amour, par les crimes énormes des pécheurs.

Le temps auquel il a été appelé par la divine Providence à cette oeuvre d'En-haut, l'adoration perpétuelle, de jour et de nuit, qui devait être un des exercices les plus importants de notre Institut, et comme son cachet distinctif, la vie crucifiée de notre divin Sauveur que nous devons être appelés à [p.492] retracer par la pratique de la mortification, tout nous

rappelle que nous n'avons de raison d'être parmi les autres Congrégations qu'autant que nous nous tiendrons habituellement dans un état de victime, puisque, dit le grand Apôtre, ce n'est que par l'immolation que se fait la rémission des péchés, *sine sanguinis effusione non fit remissio* ! (1)

Attachons-nous donc, durant cette retraite, à bien comprendre quelles sont les qualités de la victime considérée dans un Enfant des Sacrés Coeurs : ces qualités sont au nombre de six principales que voici : -1) la sainteté ; -2) la séparation du monde et de soi-même ; -3) la spontanéité, c'est-à-dire, l'acceptation volontaire de la peine attachée au sacrifice ; -4) l'intégrité, qui se caractérise par l'immolation de tout soi-même ; -5) la continuité du sacrifice ; -6) enfin, l'efficacité de l'immolation se manifestant dans les fruits abondants voulus par la Providence elle-même. Tel doit être l'Enfant des Sacrés Coeurs, victime innocente, victime consacrée à Dieu, victime volontaire, victime complète, victime continuelle, victime dès lors efficace dans ce qu'elle est appelée par la Providence à produire dans son immolation, et cela sur le modèle de la victime par excellence que nous allons considérer dans les différentes circonstances de la Passion, et surtout sur le Calvaire.

(1) Hebr. IX, 22.

Et après s'être bien pénétré, durant cette retraite, de l'esprit et du but de sa vocation, chacun de nous, je l'espère, s'écriera, à l'imitation de l'Apôtre, dans le désir de suppléer à ce qui manque à la Passion de notre divin Maître : vraiment je suis cloué avec Jésus-Christ à la croix ; *Christo confixus sum cruci* (1). Je vis sans doute mais ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus et Jésus crucifié qui vit en moi ; à Dieu ne plaise donc que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ par qui le monde est crucifié pour moi, et moi crucifié pour le monde : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini Nostri Jesu Christi*. (2).

(1) Gal. II, 19.

(2) Gal. VI, 14.

[p.493] Mais pour obtenir un si excellent résultat, grande fidélité à tous les exercices de la retraite dont l'obéissance seule peut nous dispenser ; silence extérieur et surtout intérieur, et enfin préparation d'esprit et de coeur à se laisser attirer à tout ce que l'esprit de Dieu, qui est un esprit de courage et de générosité, demandera de nous en cette retraite.

§ 2. - Première qualité: la sainteté.

Puisque en vertu de la fin propre à notre Institut nous sommes destinés à réparer, autant qu'il est en nous, les outrages faits à la divine Majesté par les crimes énormes des pécheurs il est évident que par état nous devons être des victimes, mais des victimes aptes par suite de leur immolation à désarmer le bras d'un Dieu vengeur, et à le porter à la clémence et au pardon à l'égard de ses ennemis ; or, comment être ainsi un ange de paix, sans être en même temps un ange par la pureté et l'innocence de notre vie ? Tout ce qui a le caractère de victime, a pareillement un caractère de sainteté, ou pour mieux dire, de pureté soit extérieure, soit intérieure, par lequel il puisse plaire à Dieu, sans cela il ne saurait être même dans son immolation entière, une hostie d'agréable odeur aux yeux du Seigneur: c'est ce que vont nous apprendre les victimes figuratives de l'ancien modèle, mais surtout celui qui en a été la réalité et le complément surtout dans sa Passion, je veux dire, Notre Seigneur Jésus-Christ, la victime par excellence.

PREMIER POINT

Ouvrons tout d'abord le Lévitique, qui est le livre de l'ancienne loi où il est le plus parlé des victimes à offrir, et nous y lisons presque à chaque instant, que les divers animaux destinés au sacrifice devaient être sans tache, exempts de la moindre souillure et des plus légers défauts ; et afin que le peuple hébreu, qui était un peuple grossier et charnel, ne pût prétexter son ignorance en pareille matière, le Seigneur ne craint pas de descendre là-dessus dans les plus

petits détails - il s'abaisse jusqu'à énumérer toutes les espèces de maladie ou de défauts que pouvaient avoir les animaux qu'on aurait réservés pour le sa- [p.494] crifice, et qui devenaient immondes, c'est-à-dire, impropres à l'immolation, du moment qu'ils étaient entachés du moindre de ces défauts.

Cette science de la pureté des victimes appartenait tellement aux traditions primitives conservées plus soigneusement parmi le peuple hébreu, que les nations même payennes n'ignoraient pas cette disposition de la loi divine, et qu'elles étaient dans l'intime persuasion qu'en général ce qui n'était ni entièrement sain, ni de tous points parfait parmi les victimes, ne pouvait être offert à la divinité.

Dès lors ne nous étonnons plus des sentiments d'indignation que le Seigneur fait éclater par la bouche du Prophète Malachie, lorsqu'il se plaint aux prêtres de l'ancienne loi de ce qu'ils n'avaient pas honte de lui offrir des victimes impures par suite des défauts dont elles étaient entachées : « Quand vous osez vous présenter devant moi, s'écrie-t-il, pour immoler une victime aveugle, n'est-ce pas un grand mal de votre part ? Et quand vous faites de même pour des victimes boiteuses ou malades, êtes-vous innocents en cela ? Offrez de pareilles victimes à celui qui vous gouverne, et vous verrez si elles lui sont agréables, et s'il les recevra favorablement, dit le Seigneur des armées ; et vous voudriez que j'eusse compassion de vous et que je fusse favorable à vos prières après une pareille indignité de votre part ? Non, mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai plus de présents de votre main, car depuis le lever (du soleil) jusqu'à son couchant désormais mon nom est grand parmi les nations ; et voici qu'en tous lieux on offre à mon nom et l'on me sacrifie une victime pure et sans tache, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées. *In omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda* » (1).

(1) Malch. I, II.

Ces paroles que nous venons d'entendre de la bouche du dernier Prophète de l'ancienne alliance, tout en nous prouvant combien le Seigneur était jaloux de la pureté des victimes qu'on lui offrait avant la venue de son Fils, bien que cette pureté ne [p.495] fût qu'extérieure et relative, nous montre en même temps qu'il ne devait se complaire proprement dit que dans l'immolation de la victime par excellence de la nouvelle loi, parce qu'elle seule pouvait dignement satisfaire et glorifier la divine Majesté à cause de sa pureté intérieure et absolue.

C'est là en effet cette victime pure d'une pureté divine qui en se substituant à toutes les hosties immolées jusqu'à sa venue, pouvait seule plaire infiniment à Dieu le Père, et communiquer quelque chose de sa véritable sainteté à tous ceux qui participeraient aux mérites de son sacrifice. Victime et Pontife tout à la fois : Pontife, dit le Grand Apôtre, tel qu'il convenait qu'il fût pour nous qui étions appelés à la vraie pureté du cœur, Pontife saint, innocent, sans tache, n'ayant rien de commun avec l'état des pécheurs, Pontife qui avant de pénétrer au plus haut des cieux, l'emportait infiniment en pureté sur les célestes intelligences les plus pures et les plus saintes ; et par conséquent, victime sainte, victime innocente, victime sans tache, victime n'ayant pas même l'imperfection de la plus légère souillure, victime enfin ne trouvant pas son égal au plus haut des cieux, parce que tel le pontife telle doit être la victime.

Ah! Elle fut sainte notre victime par excellence, puisqu'en entrant dans ce monde, elle embrassa volontiers et de grand cœur toutes les conditions de son sacrifice, telles qu'elles lui furent imposées par Dieu le Père : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (1). Elle fut innocente, vu que durant toute sa vie, qui ne fut qu'une longue immolation de tout Elle-même, elle ne voulut se soustraire à aucun des points les moins importants, pas même au plus petit iota de la loi, dont l'accomplissement préparait son sacrifice. Elle fut pure enfin d'une pureté parfaite, elle qui se rendant à la mort put s'écrier à diverses reprises : Le Prince de ce monde qui est un Esprit impur est déjà venu pour exercer contre moi toute la cruauté de son empire, mais il n'y a rien en moi qui lui appartienne, *et in me non habet quidquam* ; j'ai observé les volontés de mon Père, et je demeure dans son amour, *et maneo in ejus dilectione* ; oui, Père saint, je [p.496] vous ai glorifié sur la terre, et j'ai achevé l'oeuvre que vous m'aviez confiée,

opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. Elle fut sainte cette victime puisqu'au Jardin des Oliviers la seule vue de nos péchés lui causa une douleur telle que, son âme étant attristée jusqu'à la mort, elle fut réduite en agonie, *in agonia factus* ; et qu'ayant été ensuite livrée à la merci de ses ennemis, elle se laissa conduire comme une innocente brebis que l'on mène à la boucherie et comme un tendre agneau qui se tait devant celui qui le tond. Elle fut sans tache, puisque immédiatement avant d'être immolée, Elle put dire en toute vérité, *consummatum est*, tout est consommé, puisque le dernier point des volontés de mon Père vient d'être par moi exécuté à la lettre.

(1) Hebr. X, 7.

Et dès lors, tout prêtre, en renouvelant tous les jours à la Messe ce sacrifice de la croix sera plus que jamais en droit de redire ces belles paroles de la liturgie sacrée : *Hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam.* Oh ! Père éternel, daignez jeter un regard favorable sur l'offrande du corps et du sang de votre divin Fils, car c'est une victime pure, une victime sainte, une victime sans tache, digne en toutes manières d'attirer sur nous toutes les grâces dont nous avons besoin.

DEUXIÈME POINT

Après avoir vu combien pure et sainte a été et est encore la victime par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ, tâchons de comprendre maintenant, nous qui devons être victimes par état, comme Enfants des Sacrés Coeurs, comment nous devons être saints en cette qualité, et quel degré de sainteté Dieu demande de nous.

D'abord pénétrons-nous bien de cette vérité, qu'il ne suffit pas d'être victime pour être agréable à Dieu ; mais que c'est condition essentielle de toute victime, d'être en même temps pure et sainte, si elle veut être favorablement acceptée de Dieu. Hélas ! les anges déchus sont eux aussi des victimes, les damnés sont des victimes, et cependant ce sont des victimes de réprobation, parce qu'elles sont souillées de la tache du péché [p.497] et dès lors elles sont un objet d'horreur et d'abomination aux yeux de Dieu ; et le feu éternel qui les fait ce qu'elles sont, des victimes, exercera éternellement l'oeuvre de la justice divine à leur égard, parce qu'éternellement la souillure du péché mortel excitera la haine infinie de Dieu contr'eux ; et c'est pour eux surtout que Notre Seigneur a prononcé ces terribles paroles : *Omnis victima sale salietur, et igne salietur* : le feu sera comme un sel cruel qui entretiendra ces malheureuses victimes dans un état continuel d'incorruptibilité, afin qu'elles puissent offrir sans cesse un nouvel aliment à ces flammes vengeresses.

Les méchants sur la terre sont eux aussi des victimes ; mais ce sont des victimes d'autant moins dignes de Dieu que, par suite de leur obstination dans l'état de péché mortel, elles souffrent davantage des tristes résultats de leurs mauvaises habitudes. Ils ont beau, ces pauvres pécheurs, s'efforcer de noyer dans toutes sortes de délices les tourments de leurs consciences, ils pourront réussir à étouffer peut-être tous les remords, et finir par tout mépriser ; mais ils ne sont après tout que des victimes couronnées de fleurs, mieux engraisées et plus promptement préparées pour le moment du sacrifice.

Quelles seront donc les victimes dignes de Dieu et agréables aux yeux de la divine Majesté ? Ah ! vous me prévenez ici et vous me répondez : Ce sont celles qui ne sont point entachées de la souillure du péché mortel, celles qui ont le bonheur d'être constituées dans cet état de pureté que nous appelons état de grâce. Voilà des victimes telles que notre Dieu, trois fois saint, en demande, et qui peuvent facilement arrêter le bras de sa justice armée contre les pécheurs.

Aussi voyez dans les calamités publiques, les méchants ont beau tomber par milliers sous les coups de la vengeance divine, elle n'est pas satisfaite, le glaive reste toujours hors du fourreau, et s'engraisse outre mesure du sang des coupables; il semble dire comme autrefois par la bouche du prophète Isaïe : *Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum ? Plenus sum.* Eh ! je me soucie bien de ces milliers de victimes ; elles me font mal au coeur; il se soulève à la

vue de tant d'impuretés et de tant d'abominations ; mais qu'une âme juste, ou que quelques âmes [p.498] justes viennent à se trouver sous les coups de la justice divine elles pourront succomber, parce qu'il faut pour l'expiation du crime des victimes pures et saintes ; mais le bras du juste juge sera bientôt désarmé, l'épée rentrera soudain dans le fourreau, comme on l'a vu autrefois du temps de Saint Grégoire le Grand au dessus du château Saint-Ange : quelquefois même les victimes impures seront épargnées à cause de quelques âmes justes, comme le Seigneur voulut bien un jour en donner l'assurance à Abraham, en lui disant : Non, s'il se trouve seulement dix justes dans Sodome, je ne perdrai point cette ville à cause de ces dix justes : *Non delebo propter decem* (1).

(1) Gen. XVIII, 32.

Mais je vous le demande encore ici, un Enfant des Sacrés Coeurs, victime par état, pour être digne d'une si belle mission, doit-il se contenter dans cette situation qui lui est faite par la divine Providence, de la simple exemption du péché mortel? Non sans doute ; car se rappelant que plus la victime est pure et sans tache, plus elle est agréable aux yeux du Seigneur, il doit se rapprocher autant que possible, de la sainteté de la victime, en évitant avec soin les moindres fautes de propos délibéré. Il doit lui aussi pouvoir dire autant que le comporte notre pauvre nature humaine : le Prince est déjà venu bien des fois pour essayer de reconquérir l'empire qu'il avait autrefois exercé sur moi, mais il ne trouvera rien en moi qui lui appartienne, car je suis bien déterminé avec la grâce d'En-haut à ne pas lui donner la moindre prise sur moi, en faisant une guerre sans relâche à mes moindres penchants déréglés, *non habet in me quidquam*.

Par suite de son application à faire disparaître de son intérieur les taches les plus légères qui pourraient le souiller, un Enfant des Sacrés Coeurs doit encore pouvoir s'appliquer ces paroles de notre divin Maître à ses disciples, lors de la Cène, au moment du lavement des pieds : *qui lotus est non indiget nisi ut pedes lavet ; sed est mundus totus* (1). Celui qui s'est déjà purifié, n'a besoin que de se nettoyer les pieds qui se salissent [p.499] continuellement par le contact avec la poussière, et il devient ainsi entièrement pur et net ; c'est-à-dire, le juste qui vit habituellement en état de grâce n'a besoin que de porter son attention sur les moindres fautes vénielles, sur les plus légers défauts qui s'attachent à nous comme la poussière à nos pieds, afin de s'en purifier à chaque instant, et il s'entretient par là dans cette grande pureté de coeur qui plaît tant à ce Dieu trois fois saint, faisant ses délices de demeurer au milieu des lys.

(1) Joan. XIII, 10.

Aussi à l'aide de cette mortification dans les plus petites choses qui le constitue en état de victime toujours pure et sans tache, un Enfant des Sacrés Coeurs se prépare-t-il aux autres sacrifices que la divine Providence lui réserve; il est comme un innocent agneau qui se laisse conduire à la boucherie sans se plaindre, et il se modèle en cela sur l'Agneau de Dieu traîné de tribunaux en tribunaux sans offrir la moindre résistance à ses bourreaux. Mais s'il est un agneau par sa pureté, il est encore une colombe par la simplicité, et à l'aide de ces deux ailes il s'élève facilement par l'oraison jusqu'à la montagne du Seigneur, et se repose volontiers en Dieu comme dans l'unique centre de ses affections.

Ah! mes frères, avouons-le ici à notre honte, ce qui fait que notre esprit s'élève si difficilement vers Dieu au moment de la prière et que notre coeur a tant de peine à trouver ce doux repos en Dieu qui est dès ici-bas comme un avant-goût de l'union divine dans le ciel, c'est notre immortification habituelle dans les petites choses. Nous sommes des victimes, si vous le voulez, mais un peu à notre façon et non selon les desseins du Seigneur sur nous ; nous sommes purs, sans doute, il faut du moins l'espérer, mais non sans bien des taches légères que nous pourrions faire disparaître ; nous sommes des victimes à vue un peu louche, parce que l'oeil de notre intention n'est pas assez net, ni bien purifié en plusieurs choses, nous aimons trop souvent à nous rechercher nous-mêmes là où nous ne devrions regarder que Dieu ; nous sommes des victimes boiteuses, parce que nous chancelons, hélas ! trop souvent dans les voies de la sainteté ; aujourd'hui un peu à Dieu, et demain trop à nous-mêmes : de là toutes ces taches journalières qui [p.500] ne départent que trop la beauté de la victime aux yeux de

Dieu.

Profitions de cette retraite pour faire disparaître toutes ces taches bien que légères, lavons-les dans le sang de la victime par excellence qui est l'Agneau de Dieu ; et parce qu'à son exemple nous nous serons efforcés d'être des victimes pures, saintes et sans tache, par le fidèle accomplissement des volontés divines, nous prononcerons le fameux *consummatum est*, pour aller nous abîmer dans l'union avec notre Dieu *in sæcula sæculorum*.

§ 3 — Deuxième qualité: la séparation

Puisqu'il s'agit dans cette conférence d'expliquer la deuxième qualité de la victime dans un Enfant des Sacrés Coeurs, nous allons d'abord montrer comment toute victime devait être consacrée à Dieu avant d'être immolée ; consécration qui n'a pas fait défaut dans la victime par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ ; et nous verrons ensuite quelle doit être la consécration propre à un Enfant des Sacrés Coeurs considéré comme victime, et jusqu'à quel point il doit être à cet effet séparé du monde et de soi-même.

PREMIER POINT

Dans l'ancienne loi, toutes les fois que l'on faisait choix d'une victime pour l'immoler au Seigneur, on ne se contentait pas de la choisir pure et sans tache, on avait encore soin de l'offrir au Seigneur quelque temps avant de l'immoler. En vertu de cette offrande, la victime était consacrée au Seigneur ; et par suite de cette consécration, elle n'était plus quelque chose de commun et de profane ; elle ne pouvait plus être confondue avec les animaux de la même espèce d'où elle avait été tirée ; elle devenait quelque chose de sacré, et elle appartenait dès lors au Seigneur d'une manière toute spéciale. Il n'était pas permis à tout le monde indifféremment de l'avoir à sa disposition ; mais elle était sous la main et confiée à la garde de quelques personnes de choix, [p.501] tels que des lévites ou des sacrificateurs, jusqu'au moment du sacrifice. C'est ainsi que l'agneau de la Pâques qui était immolé chaque année, chez le peuple hébreu, en vertu d'une loi expresse du Seigneur était choisi et mis en réserve dès le dixième jour du premier mois de l'année judaïque; et recevait dès lors une bénédiction ou consécration spéciale avant d'être immolé le soir du quatorzième jour du même mois.

De même sous la nouvelle loi, au Saint Sacrifice de la Messe où Notre Seigneur Jésus-Christ, notre véritable Agneau pascal s'immole tous les jours pour nous, le pain et le vin qui sont la matière de ce sacrifice, sont préalablement offerts et bénis par les mains du prêtre, et cessent par là-même d'être du pain et du vin commun et ordinaire, avant d'être changés au corps et au sang de ce Dieu Sauveur, notre victime et notre nourriture, par les paroles de la consécration.

Dès lors, la victime par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ, n'a-t-elle pas dû être consacrée au Seigneur, à Dieu son Père, d'une manière spéciale, et en vertu de cette consécration, séparée de toutes les choses d'ici-bas, et en quelque sorte d'elle-même, avant d'être immolée sur l'autel de la croix? Oui sans doute, et c'est même cette consécration et cette séparation si parfaites qui ont donné tant de prix à l'immolation de cette victime déjà si pure et si sainte.

Entendez en effet l'évangile de Saint Mathieu, à l'occasion du séjour de Jésus à Nazareth, le proclamer Nazaréen, d'après ce qu'avaient annoncé de lui les prophètes : *ut adimpleretur quod dictum est per prophetas, quoniam Nazaraeus vocabitur* (1). Or Nazaréen, selon certains interprètes, signifie Saint de Dieu, consacré à Dieu, et séparé de tout en vue de Dieu et pour Dieu.

(1) Matth. II, 23.

Qu'il soit le Saint de Dieu, c'est ce que l'Archange Gabriel annonça à Marie, sa Mère, quand il lui dit : ce qui naîtra de vous sera Saint, ou plutôt le Saint par excellence, *quod nascetur ex te Sanctum* ; et il sera tellement consacré à Dieu qu'il sera appelé et sera réellement et

en effet le Fils de Dieu.

[p.502] Qu'il soit séparé de tout et en quelque sorte de lui-même en sa qualité de consacré à Dieu, c'est ce que démontre toute sa vie, dont voici quelques circonstances : Il est venu dans sa propre famille, remarque le disciple bien-aimé, il s'est rendu dans son propre héritage, et les siens n'ont pas voulu le recevoir: *in propria venit et sui eum non receperunt*. La première preuve frappante de ceci est facile à saisir : il doit naître à Bethléhem; les Prophètes l'ont prédit. Encore porté dans le sein de sa Mère, il frappe à toutes (les portes) dans la personne de ses humbles parents; mais c'est en vain, partout il est rebuté : *Non erat eis locus in diversorio*. A peine est-il né, qu'il doit fuir précipitamment loin de sa patrie, pour échapper aux poursuites d'un tyran cruel et ombrageux. Il ne trouvera d'abris que dans une terre étrangère, au milieu des idoles d'Egypte. Retourné à Nazareth, il y passera trente ans dans la plus profonde obscurité, il aimera à être ignoré et à n'être compté pour rien. On ne le reconnaîtra que comme le fils du charpentier.

Voudra-t-il paraître en public? Il passera quarante jours et quarante nuits dans une affreuse solitude où l'esprit de Dieu le conduira, et il y vivra avec les bêtes sauvages ; *et erat cum bestiis (1)*. Il ira ensuite de ville en ville, de bourgade en bourgade, sans avoir proprement dit de pied-à-terre. Les renards auront des tanières et les oiseaux du ciel leurs nids ; mais le fils de l'homme n'aura pas où reposer sa tête.

(1) Marc. I, 13.

On lui offrira à manger ; et il déclarera que sa nourriture à lui, c'est de faire la volonté de son Père céleste. On lui annoncera un jour la venue de sa mère et de ses frères qui l'attendent dehors ; et se tournant vers la foule qui l'écoute parler: Mon frère, s'écrie-t-il, ma soeur, ma mère, c'est celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

Séparé de toutes choses ici-bas, il est encore séparé de sa propre volonté, et en quelque sorte de lui-même. Il aime à le redire ; Il est descendu des cieux pour faire non sa volonté, mais celle de son Père céleste. Au Jardin des Oliviers il répète jusqu'à [p.503] trois fois : Mon Père, Mon Père, faites que ce calice passe loin de moi; mais il ajoute aussitôt, que néanmoins il en soit ce que vous voudrez et non ce que je veux : *verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu*. Il semblait, à entendre ses disciples, que rien ne pouvait les séparer de lui ; et quelques heures après, Judas le trahit par un baiser, Pierre, le premier de tous, le renie trois fois honteusement, et les autres l'ont abandonné lâchement. Il lui restait sa Mère qu'il aimait si tendrement ; et avant d'achever son sacrifice, il s'en détache en la donnant à Saint Jean. Son Père lui-même, ce tendre, ce noble objet de toutes ses complaisances servira lui-même ce dénuement de toutes choses de son propre Fils ; et délaissé d'une manière incompréhensible, il pourra s'écrier en toute vérité : Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? *Deus meus, Deus .meus, ut quid dereliquisti me ?* Et quand on aura partagé ses vêtements, tiré sa robe au sort ; qu'il aura refusé une goutte de vinaigre au milieu de sa soif brûlante, n'ayant plus que sa croix et trois clous, alors, mais alors seulement, la victime sera immolée.

Maintenant, après ces mille preuves du détachement complet de la victime par excellence de toutes choses et d'elle-même, inutile de conclure qu'elle a été vraiment la victime du Nazareth, la victime consacrée à Dieu, d'autant plus agréable à Dieu, qu'avant d'être immolée et au moment d'être sacrifiée, sa séparation de toutes les choses d'ici-bas et d'elle-même était de tous points consommée..

Hâtons-nous donc de voir d'après le modèle qui nous a été offert sur la sainte Montagne à quel point un Enfant des Sacrés Coeurs doit se considérer comme une victime consacrée à Dieu et par là même séparée de toutes les choses d'ici-bas et d'elle-même.

DEUXIÈME POINT

Nous n'examinerons pas ici précisément à combien de titres un Enfant des Sacrés Coeurs doit se considérer comme consacré à Dieu, et dès lors séparé des choses d'ici-bas ; car déjà comme chrétien, en vertu de son baptême il appartient plus [p.504] proprement à Dieu que les

autres créatures raisonnables, que les infidèles, par exemple : ne savez-vous pas, disait à ce sujet le grand Apôtre aux chrétiens de la primitive Eglise, ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit-Saint habite en vous ? Si quelqu'un d'entre vous avait le malheur de violer ce temple de Dieu, il n'échapperait pas aux coups de la vengeance divine ; car le temple de Dieu est Saint, et vous êtes ce temple : *Templum Dei sanctum est, quod estis vos* (1). Ne savez-vous pas ajoute-t-il encore, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ, *membra Christi*, que vos membres à vous sont le sanctuaire de l'Esprit-Saint qui est en vous, que vous tenez de Dieu, et que vous ne vous appartenez plus à vous-mêmes, *et non estis vestri* (2). Et que c'est par conséquent une stricte obligation pour vous de glorifier et de porter Dieu dans vos corps : *glorificate et portate Deum in corpore vestro* (3).

(1) I Cor. III, 17.

(2) I Cor. VI, 15, 19.

(3) Ibidem.

Mais passons à ce titre de religieux, et de religieux des Sacrés Coeurs ; c'est en vertu de ce titre surtout que nous devons nous considérer comme consacrés tout spécialement à Dieu, et dès lors séparés de toutes les choses d'ici-bas. En effet, par suite de notre profession, nous sommes étroitement liés à Dieu par cette triple chaîne qu'il est si difficile de briser, nous dit le Saint-Esprit, *funiculus triplex difficile rumpitur*; et ces trois liens sont nos trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, avec l'obligation étroite de nous soumettre à l'accomplissement d'une règle. Par le vœu de pauvreté nous consacrons au Seigneur tous les biens de la fortune, par celui de la chasteté tous les biens du corps, et par le vœu d'obéissance tous les biens de l'âme : c'est l'ange de l'Ecole, Saint Thomas, si précis dans toutes ses assertions, qui nous met sous les yeux cette idée si frappante de cette consécration de tout nous mêmes à Dieu par la profession religieuse.

Ainsi donc nos biens une fois consacrés à Dieu, ils ne nous appartiennent plus comme auparavant; nous en avons fait un [p.505] transfert solennel à la divine Majesté qui veut bien les accepter comme si déjà ils n'avaient pas fait partie de son domaine souverain. C'est parce qu'ils ne sont plus à nous, que désormais; nous ne pourrons plus en disposer sans la permission des Supérieurs, mandataires de Dieu à cet égard, et économes de la Congrégation. Les biens dont nous restons maîtres par une permission spéciale du souverain Pontife, qui reconnaît ici la condescendance de Dieu, le Premier Maître à cet égard, nous n'en avons point l'usage, sans le consentement de nos Supérieurs. Les objets que la Congrégation met à notre disposition, nous en ayons bien l'usage mais non la propriété ; et enfin, de tout ce qui nous est donné, comme cadeaux, par les personnes du dehors, nous n'avons ni la propriété, ni l'usage, puisque en vertu de nos saintes règles, ces objets, c'est une obligation stricte pour nous, doivent être remis, sans arrière pensée de droit quelconque, entre les mains des Supérieurs. Tout cela, aimons à le répéter, parce qu'en vertu de la consécration que nous avons faite à Dieu de tous nos biens, ils ne nous appartiennent plus comme auparavant: ce serait commettre un larcin que d'agir autrement; que dis-je ? ce serait une espèce de sacrilège, puisque nous parlons des biens consacrés à Dieu ; et nous deviendrions par là un objet d'abomination aux yeux du Seigneur, comme il le dit lui-même par son prophète Isaïe : Je suis le Seigneur qui ai en horreur la rapine dans l'holocauste : *Ego Dommus odio habens rapinam in holocausto* (1).

(1) Is. LXI, 8.

Ce que nous disons ici du sacrilège commis Par suite de la violation du vœu de pauvreté doit s'entendre bien plus strictement quand il s'agit de la violation du vœu de chasteté. Qu'il me suffise de dire ici avec les théologiens, qu'en vertu de la consécration qu'elle a faite à Dieu de tout son corps au jour de sa profession, une âme religieuse qui a le malheur de pécher contre son corps par le moindre acte d'impureté entièrement consenti commet un véritable sacrilège, dans toute la rigueur du terme, vu que son corps ne lui appartient plus, et [p.506] qu'il est entré entièrement dans le domaine de Dieu. Je dis plus avec les théologiens, il suffit alors d'un simple désir contre la chasteté, d'une simple pensée mauvaise, bien réfléchie, bien consentie, pour léser les droits d'un Dieu jaloux de notre pureté, et pour nous rendre coupables

d'un horrible sacrilège. Qui ne veillera dès lors avec les plus grandes précautions pour ne pas laisser perdre un si précieux trésor que nous portons tous dans des vases si fragiles ?

Que dirons-nous présentement des droits de notre volonté que nous avons aliénée en les transportant dans le domaine de Dieu, par suite de notre vœu d'obéissance ? Evidemment, notre volonté n'est plus à nous, en vertu de cette consécration de tous les biens de notre âme que nous avons faite au Seigneur, et ce serait, nous dit Saint Bernard, un crime des plus énormes que de reprendre du pouvoir sur une volonté qui a été offerte une fois à Dieu en sacrifice. Et ici il n'y a pas de distinction à faire entre les choses aisées dans leur exécution et celles qui sont difficiles, entre ce qui revient à notre humeur et ce qui nous contrarie et nous répugne beaucoup, entre ce qui nous honore et ce qui nous humilie, entre des Supérieurs commodes, faciles, et des Supérieurs sévères jusqu'à la rigidité ; partout c'est la volonté de Dieu qui se manifeste; et partout elle doit dominer, vu que notre volonté propre a été mise comme dans le tombeau au jour de notre profession ou pour mieux dire encore, vu que nous l'avons remise entièrement entre les mains de nos Supérieurs, pour nous les représentants de Dieu. Inutile donc d'insister sur cette vérité, que comme religieux un Enfant des Sacrés Coeurs doit se considérer comme séparé de tous les biens de la fortune, du corps et de l'âme, vu la consécration qu'il a faite à Dieu de tous ces biens au jour de sa profession.

Mais il est bon d'ajouter ici cette dernière réflexion: Puisque nous sommes ici réunis devant le Seigneur pour examiner jusque dans le moindre détail toutes nos obligations, et voir si nous n'avons point à nous reprocher quelques négligences dans leur accomplissement, étant des victimes par état consacrées à Dieu et séparées de tout ce qui n'est pas Dieu ou ne [p.507] saurait se rapporter à Dieu, entrons un peu plus en compte avec nous-mêmes et demandons-nous à nous-mêmes : sans avoir violé mon vœu de pauvreté, ne me suis-je pas trop attaché aux objets à mon usage, à des objets de pure curiosité et par la-même superflus, à des objets de trop grand prix ! De même, sans manquer précisément à mon vœu de chasteté, n'ai-je pas été contre l'esprit de ce vœu, en tenant trop à mes aises, à mes commodités, en ménageant trop ce misérable cadavre qui doit être un jour la pâture des vers ? Sans avoir été précisément contre les ordres formels de l'obéissance, ne me suis-je pas quelquefois arrangé avec eux de manière à faire prévaloir la mienne sur la leur ; et n'ai-je pas plutôt fait alors ma volonté que celle de Dieu ?

Et cependant avec toutes ces réserves, toutes ces attaches, avec ces mille retours sur moi-même, je prétendais être une victime digne, agréable à Dieu. Ah! Seigneur, dissipez une pareille illusion ; Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie, faites que votre Enfant soit une victime consacrée non seulement de nom mais encore et surtout d'effet à la divine Majesté, par cette séparation complète des créatures et de tout elle-même, parce qu'alors il entrera pleinement dans l'esprit de sa vocation, à l'exemple de vous-mêmes qui avez été, l'un et l'autre, des victimes vraiment consacrées à Dieu ; et après avoir été rendu ici-bas participant de votre esprit de sacrifice, il aura également part à votre bonheur et à votre gloire éternelle. Ainsi soit-il.

§ 4 - Troisième qualité: la spontanéité

Jusqu'ici, en nous modelant toujours sur la grande victime du Calvaire nous avons appris à être des victimes pures et sans taches, par la pratique surtout de la mortification, devoir qui nous est commun avec le reste des chrétiens bien que, comme parfaits chrétiens, nous y soyons astreints d'une manière bien plus rigoureuse ; nous avons également appris à être des victimes consacrées à Dieu par notre séparation de toutes choses d'ici-bas et de nous-mêmes, à l'aide d'une grande [p.508] fidélité à l'accomplissement de nos trois vœux, obligations que nous partageons avec le commun des religieux.

Nous avons aujourd'hui à considérer la victime par excellence du Calvaire comme victime volontaire et à étudier, à une si sublime et éloquente école, l'importance pour nous d'accepter bien volontiers, comme Enfants des Sacrés Coeurs, toute la peine attachée au sacrifice.

PREMIER POINT

Pour bien comprendre comment Notre Seigneur Jésus-Christ a été une victime volontaire, prêtez d'abord une oreille attentive à ces prescriptions de l'ange du Seigneur qui apprend à Moïse la manière dont les Enfants d'Israël expieront leurs impuretés extérieures, c'est-à-dire, leurs violations de la loi, qui n'appartenaient pas aux dix préceptes divins. Vous choisirez pour l'expiation de ces sortes de fautes deux boucs ; vous en immolerez un comme victime de propitiation, et son sang sera porté par le Grand Prêtre dans le Sanctuaire. L'autre vous l'offrirez au Seigneur de la manière suivante le Grand Prêtre posera ses deux mains sur la tête de cet animal, il confessera toutes les iniquités des Enfants d'Israël, tous les manquements et prévarications à la loi des cérémonies, il en chargera la tête du bouc avec imprécations, après quoi il fera conduire cet animal dans le désert par un homme désigné à cet effet : et toutes les impuretés légales des Enfants d'Israël seront ainsi emportées dans le désert par cet animal qui s'en trouvera dorénavant chargé.

Telle était la loi du bouc émissaire, animal objet de malédiction. Eh! bien, le croirions-nous, mes frères, Notre Seigneur Jésus-Christ dans le désir de se charger de toutes nos iniquités, mais iniquités personnelles, iniquités vraies et réelles, iniquités qui vont jusqu'à souiller tout notre intérieur, a voulu être sciemment et volontairement ce bouc émissaire, destiné ainsi à devenir un objet de malédiction en notre faveur aux yeux de son Père, afin de nous réconcilier avec lui.

Pour cela entendez parler, et voyez agir cette victime volontaire. C'est pour cela que mon Père m'affectionne tant, disait-il, quelque temps avant sa passion, *propterea diligit me Pater*. Et pourquoi donc, ô mon divin Sauveur ? Et parce que c'est moi qui sacrifie ma vie afin de la reprendre plus tard. Personne ne me la ravit malgré moi ; mais c'est bien de moi-même que je la sacrifie. Et j'ai le pouvoir de la quitter cette vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre : Tel est le commandement que j'ai reçu de mon Père, *hoc mandatum accepi a Patre meo* (1). Ce sont bien là les expressions et les sentiments d'une victime volontaire qui accepte librement le sacrifice, bien qu'après l'acceptation elle se croit liée par l'obéissance de manière à ne vouloir jamais se dégager d'une promesse émise avec pleine liberté.

(1) Joan. X, 17, 18.

Aussi voyez au Jardin des Oliviers cette victime adorable lorsque le moment est venu de commencer à réaliser sa promesse. Quelle lutte terrible s'engage entre la nature humaine et la volonté divine : Mon Père, s'écrie l'Homme-Dieu, ah! si possible, que le calice de ma passion et de ma mort passe loin de moi, *transeat a me calix iste*; cette pauvre nature humaine réclame si fortement ses droits, sans cependant prétendre léser les droits de la volonté divine, qu'il s'ensuit une agonie cruelle, une sueur ensanglantée qui couvre la victime de la tête aux pieds ; mais elle se rappelle dans ce moment de crise qu'elle est une victime volontaire, que librement elle a accepté cette passion et cette mort qu'il lui répugne tant en ce moment de subir ; et aussitôt elle ajoute, avec l'accent de la plus parfaite résignation : Néanmoins que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre, ô mon Père, qui s'accomplisse, *non mea voluntas sed tua fiat!* Ah! voilà bien la victime volontaire qui renouvelle bien librement, mais aussi bien généreusement, vu qu'il lui en coûte tant, l'acceptation déjà faite de plein gré de son sacrifice. Et c'est jusqu'à trois fois, tant que dure la lutte, que la victime adorable renouvelle sa promesse d'être victime volontaire.

[p.510] Aussi, voyez-la désormais, après un pareil triomphe, comme elle court, comme elle vole au devant du sacrifice : C'est assez d'avoir dormi, dit-il à ses trois disciples assoupis, levez-vous et allons, car celui qui me trahit est proche. Et il va au devant de ses ennemis d'un pas ferme et assuré. Là, en leur présence, pour nous montrer qu'il est bien une victime volontaire, il les renverse d'un seul mot, en leur disant : *Ego sum*, c'est moi ; puis il les fait se relever, et se livre entièrement à eux, pour être lié et traité comme un vil malfaiteur. Ah! c'est que l'heure d'être à la merci des puissances des ténèbres était arrivée; lui-même l'avait librement fixée d'accord avec son Père, et de grand Coeur il la voit arriver pour commencer

l'oeuvre de notre réconciliation avec ce même Père céleste.

Dès lors, il se laissera mener devant les divers tribunaux où il doit comparaître et jusque sur le haut du Calvaire comme une brebis que l'on conduit à la boucherie, comme un tendre agneau muet devant celui qui le tond. Mais la victime volontaire se manifestera surtout au moment de consommer son sacrifice. Elle poussera un grand cri : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ; c'est le Maître de la vie et de la mort qui l'a poussé, ce cri ; sa vie, c'est lui-même qui la sacrifie et non pas un autre qui la lui ravit ; et le centurion qui était là pour le garder reconnaît hautement, à ce cri, qu'il est le Fils de Dieu. De plus, dit Saint Jean Chrysostome, pour montrer mieux que jamais, en cet instant suprême, qu'il meurt uniquement parce qu'il le veut, et qu'ainsi, dans l'accomplissement de ce sacrifice, il est tellement victime volontaire qu'il est tout à la fois Pontife et victime, il baisse la tête de lui-même, et puis il expire.

Il est donc vrai de le dire, depuis l'acceptation du sacrifice jusqu'à son dernier soupir, Notre Seigneur Jésus-Christ a bien réalisé cette prophétie d'Isaïe : *Oblatus est quia ipse voluit* ; il a été offert parce qu'il l'a bien voulu ; mais en même temps il s'est offert lui-même et comme Pontife et comme victime, parce qu'il a bien voulu être l'un et l'autre (à la) fois ; et le grand Apôtre nous signale, cette importante vérité par ces paroles à jamais mémorables, dans son épître aux hébreux : [p.511] Notre Seigneur Jésus-Christ par un mouvement particulier, une impulsion spéciale de l'Esprit-Saint, s'est offert lui-même comme une victime pure et sans tache à la gloire de Dieu son Père et pour notre rédemption à tous : *Per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit Immaculatum Deo* (1). Donc, de l'aveu du grand Apôtre, ce qui a donné tant de prix au sacrifice du Fils de Dieu, ce qui lui a fait glorifier son Père d'une manière si merveilleuse, ce qui nous a fait recueillir avec tant d'abondance les fruits de notre rédemption, c'est que, victime pure et sans tache, il a été en même temps victime volontaire, et tout à la fois Pontife et victime, *semetipsum obtulit immaculatum Deo in redemptionem prævaricationum...* (2).

(1) Hebr. IX, 14.

(2) Ibid. 14, 15.

DEUXIÈME POINT

Comment un Enfant des Sacrés Coeurs, considéré non plus simplement comme chrétien, ni même simplement comme religieux, mais spécialement comme appartenant à un Institut tout dévoué à la gloire et à l'imitation de ces divins Coeurs, doit-il être, et peut-il être, une victime volontaire, et tout à la fois pontife et victime ? C'est ce qu'il nous importe au suprême degré de bien comprendre afin d'entrer pleinement, dans l'esprit de notre belle et sublime vocation. Pour cela venons-en tout d'abord à la pratique. Puisque nous l'avons dit déjà bien des fois, un Enfant des Sacrés Coeurs doit se modeler sur la victime par excellence, sa tâche à lui est de s'efforcer de reproduire deux instants de la vie de son divin Modèle où il s'offre à lui d'une manière plus frappante et comme victime volontaire et comme Pontife et victime tout à la fois, je veux dire, le premier moment de son Incarnation, et le temps de son agonie au Jardin des Oliviers.

Dès les premiers instants de sa vie mortelle, le Grand Apôtre nous le dit, le Fils de Dieu tient à son Père ce langage, propre à une victime volontaire : Jusqu'ici les holocaustes, les [p.512] sacrifices pour le péché et les hosties de tout genre n'ont pu vous être agréables, vu que les animaux offerts en sacrifice étaient ou insensibles ou forcés et contraints ; eh ! bien, Me voici, ô Mon Dieu, je viens pour faire à leur place vos divines volontés : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*.

Au Jardin des Oliviers, la même victime adorable, se trouvant en présence de tous les tourments de sa Passion et de sa mort, consent à boire le calice qui lui est offert, quoiqu'il lui en coûte, et à le boire jusqu'à la lie : Que ce soit votre volonté, ô mon Père, qui s'accomplisse, s'écrie-t-il, et non la mienne ; *non mea voluntas sed tua fiat*. Et comme il est aisé de le comprendre, d'après tout ce qui a été dit jusqu'ici, ce n'est pas seulement la victime volontaire qui

parle, mais c'est encore le Pontife qui s'offre par avance à Dieu le Père pour immoler la victime qui n'est autre que lui-même.

Ainsi l'Enfant des Sacrés Coeurs doit-il se présenter devant la divine Majesté, comme victime volontaire et comme pontife et victime tout à la fois, à deux instants principaux de la journée, je veux dire, au moment de son réveil, et durant l'heure de son Adoration ; et c'est en union avec le Coeur de Jésus, sans oublier le Coeur Immaculé de Marie, qu'il doit se présenter comme tel devant le Seigneur.

D'abord dès les premiers instants de chaque jour, il doit s'efforcer de tenir le même langage que son divin modèle : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*: Me voici, ô Mon Dieu, prêt à faire encore aujourd'hui en tout et partout vos divines et adorables volontés ; avec ce nouveau jour vont commencer sans doute de nouvelles peines, de nouvelles épreuves, de nouvelles croix, ou du moins, les mêmes peines, les mêmes épreuves, les mêmes croix vont se renouveler ; eh bien, ô Mon Dieu, j'accepte tout, non seulement en général, mais encore en particulier cette croix que je redoute tant et que je voudrais voir disparaître depuis si longtemps ; quoiqu'il m'en coûte, si vous voulez qu'elle pèse encore sur mes faibles épaules, je m'y sou mets et même de grand coeur, pourvu que vous m'aidiez du secours de votre grâce pour la porter avec moi: voilà le langage de la victime volontaire, et voici maintenant le langage du [p.513] pontife s'immolant lui-même et se faisant victime : Et comme preuve, ô Mon Dieu, que je veux souffrir tout ce que vous voudrez bien m'envoyer de peines et de croix, je me propose d'ajouter aux épreuves que je ne ferai que subir de votre part ou avec votre permission, telle privation dans mes sens, telle humiliation pour mon amour-propre, tel sacrifice de ma volonté propre que vous ne demandez ni n'exigez pas précisément de moi, mais que je sais être, avec l'avis et l'autorisation de mon Directeur ou de mon Supérieur, conforme à votre bon plaisir et aux desseins de sanctification et de perfection que vous avez sur moi: *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*.

Allez Enfants des Sacrés Coeurs en toute confiance, votre journée commence bien, avec une telle préparation de vos coeurs si généreux ; et pour peu que vous répondiez aux attraits de cette grâce de sacrifice qui vous prévient avec autant de force que de douceur, votre journée sera pleine aux yeux du Seigneur, et vous moissonnerez de nombreux mérites pour l'éternité.

Mais voici venir l'heure de l'Adoration, et peut-être que cet Enfant des Sacrés Coeurs, qui a si bien commencé, a bien vite oublié toutes ces belles résolutions qui l'avaient constitué dans l'état de sacrifice ; car il a peut-être plus que jamais éprouvé la vérité de ces paroles de l'Imitation : Arrangez et disposez toutes choses selon votre bon plaisir, vous trouverez toujours qu'il y a quelque chose à souffrir ou de gré ou de force ; car ou vous sentirez quelque douleur dans votre corps, ou quelque peine d'esprit dans votre âme. Quelquefois vous serez délaissé de Dieu; d'autres fois votre vertu sera mise à l'épreuve par le prochain ; et ce qui est bien pis encore, vous serez entièrement à charge à vous-même. Dès lors, ayant succombé même plusieurs fois à l'épreuve, peut-être en venant à l'Adoration, sentira-t-il son courage défaillir : mais qu'il ne se décourage pas, et comme si rien n'était, que cet Enfant des Sacrés Coeurs demande pardon à son Dieu de sa négligence, et que s'unissant plus étroitement que jamais à Jésus agonisant au Jardin des Oliviers, il accepte par avance, à l'instar de [p.514] son divin modèle, le calice d'amertume avec toute sa lie tel qu'il lui est présenté par la divine Providence, et il rentrera plus parfaitement que jamais dans l'esprit de sa vocation, s'il s'en était auparavant tant soit peu éloigné, par suite de la faiblesse humaine ; et victime volontaire le soir comme le matin, pontife et victime tout à la fois, cette nouvelle préparation de coeur au sacrifice le rendra infiniment plus agréable au Coeur de son Dieu, que cette disposition habituelle de ce lâche Enfant des Sacrés Coeurs qui ne veut que des croix de son choix et qui rejette loin derrière lui celles que la divine Providence lui a ménagées : imprudent et inconsidéré serviteur qui n'échappe à une croix que pour tomber sous une autre bien plus pesante, et qui le fatiguera incomparablement davantage, sans mérite toutefois de sa part ; ah ! ce n'est pas une pareille victime qui peut s'écrier après le saint Roi David : Seigneur, ayez

donc pour agréables les offrandes que je vous fais de tout coeur ; mais c'est cet autre Enfant des Sacrés Coeurs, vraiment digne de sa vocation par son esprit de sacrifice qui réjouit le Coeur de son Dieu, parce qu'il lui donne avec allégresse ce qui lui est échu en partage : *hilarem datorem diligit Deus* (1); parce qu'il accomplit les volontés de son Maître de grand coeur et avec une âme franchement disposée à tout, *corde magno et anima volenti* (Off. SS. CC. Jesu) ; parce qu'il s'unit au Coeur de son divin modèle avec une foi pleine et entière et d'un coeur sincèrement déterminé à tous les sacrifices : *accedamus cum vero corde in plenitudine fidei*.

(1) 2 Cor. IX, 7.

Faites, ô Coeur Sacré de Jésus par le Coeur Immaculé de Marie, que telles soient les dispositions de tous vos Enfants et dès le point du jour et surtout au moment de l'Adoration : Oh ! alors parce qu'ils seront des victimes volontaires, victimes et pontifes tout à la fois, il vous honoreront d'un culte digne de vous, culte vraiment intérieur, rationnable obsequium ; et leurs offrandes de tous les jours ressemblera au moins en quelque chose à celle que vous-même, ô victime par [p.515] excellence, faites monter des milliers de fois par jour comme un encens d'agréable odeur jusqu'au trône de la divine Majesté. Oui, qu'elle soit comme la vôtre, ô divin Coeur, qu'elle soit l'objet de toutes les bénédictions d'En-haut, *benedicta*; qu'elle mérite d'être enregistrée dans le livre de vie, *adscripta* ; qu'elle soit comme munie et revêtue du sceau de votre approbation, *rata*; qu'elle soit un sacrifice en esprit et en vérité, et non point seulement de nom et en apparence, *rationabilis*, et que dès lors elle vous soit agréable, *acceptabilis*, et reçue avec faveur de votre part et dans le temps et dans l'éternité !

§ 5 - Quatrième qualité: l'intégrité.

Jusqu'ici, mes bien chers frères, tout ce qui a été dit dans les conférences précédentes a eu pour but de nous amener à ce qui va faire le sujet de la présente conférence. Car, que la victime soit pure et sans tache, qu'elle soit entièrement consacrée à Dieu par la séparation de toutes les choses d'ici-bas et de tout elle-même, qu'elle soit enfin une victime volontaire, et dans cette disposition de spontanéité qu'elle soit pontife et victime tout à la fois, ce sont là comme autant de préparations plus ou moins prochaines qui préludent à l'acte essentiel de l'immolation, mais qui ne le constituent pas, à proprement parler. Tandis que nous touchons ici à la consommation du sacrifice ; et nous avons à démontrer que tout, dans la victime adorable du Calvaire, dans la victime par excellence, était dans l'état actuel d'immolation : ce qui nous apprendra que si nous voulons être vraiment conformes à notre divin modèle et par là même parfaitement dignes de notre vocation comme Enfants des Sacrés Coeurs, nous ne devons, en pratique, rien excepter dans les sacrifices que la divine Providence exige de tout nous-même.

PREMIER POINT

Nous lisons dans la Sainte Ecriture que de tous les divers sacrifices qui, sous l'ancienne loi, constituaient le culte éternel de Dieu lui-même, l'holocauste était celui qui plaisait le plus à la divine Majesté. Pourquoi cela ? Et parce que dans les autres sacrifices on réservait habituellement une partie de la victime soit pour les sacrificateurs, soit pour ceux en faveur de qui elle était offerte, tandis que dans l'holocauste, on ne réservait rien, tout était consumé par le feu, comme l'exprime la signification du mot grec qui veut dire brûlé tout entier ; et dès lors, comme tout était pour Dieu uniquement dans ce sacrifice, et que par là-même le souverain domaine du Créateur sur ses créatures était manifesté plus clairement, voilà pourquoi il plaisait plus au Seigneur que les autres offrandes, et était reçu par lui, comme dit l'Ecriture, en odeur de suavité.

Voilà pourquoi aussi Notre Seigneur Jésus-Christ étant sous tous les rapports la victime par excellence, a voulu être sacrifié et immolé comme un holocauste d'agréable odeur aux yeux

de la divine Majesté. Il tenait tant à glorifier son Père de la manière la plus parfaite, qu'il n'aurait pas souffert que la moindre partie de tout lui-même ne fut pas immolée en entier, et qu'ainsi la victime n'eut pas été consommée en sacrifice par un endroit quelconque.

Ici donc cédon à l'invitation qui nous est faite tant par le Prophète Zacharie que par le disciple bien aimé, et portons nos regards sur celui qui a été crucifié pour nous, et que nos iniquités sans nombre n'ont, hélas ! que trop réellement et trop souvent crucifié. Considérons tout à la fois ce que notre victime adorable souffre extérieurement et ce qu'elle souffre intérieurement.

Extérieurement je vois le corps de cet innocent agneau attaché par trois gros clous au bois infâme de la croix : ses pieds et ses mains, ainsi percés dans des parties aussi nerveuses et par là même de la plus grande sensibilité, supportent le poids du corps avec des tourments indicibles pour l'homme de douleurs qui se trouve ainsi suspendu entre le ciel et la terre. Dans toutes les autres parties du corps sacré il n'y a pas un seul endroit qui soit sain *non est in eo sanitas* ; ce ne sont de tous côtés que plaies livides, que blessures, que meurtrissures, que déchirures, cruels effets du si cruel tourment de la flagellation; et [p. 517] pas une plaie qui soit bandée, ou adoucie par de l'huile, ou soulagée par quelque autre remède. Son chef sacré est également horrible à voir par suite de la torture qu'on lui a fait endurer lors du couronnement d'épines. Cette tête du Roi des rois, que les anges révèrent et adorent avec un respect si profond, et devant laquelle au dernier jour toutes les têtes devront s'incliner jusqu'à terre, bon gré mal gré, cette tête est couverte d'une touffe d'épines dont les pointes acérées transpercent la peau de toutes parts. Ses cheveux tout en désordre et en partie arrachés dégouttent de sang. Ses yeux sont éteints et ensanglantés au milieu des ombres de la mort ; sa langue est dévorée par une soif brûlante ; elle est retirée, collée à son palais et desséchée comme un morceau d'argile. Ses joues creuses et livides sont en partie meurtries par les soufflets, en partie couvertes de crachats dégoûtants : c'est à être méconnaissable, dit le Prophète Isaïe : car nous l'avons vu, et nous ne l'avons pas reconnu si ce n'est comme un lépreux, un homme de douleurs; que dis-je ? pas même comme un homme, mais comme un ver de terre, *Ego sum vermis et non homo*, l'opprobre des hommes et le rebut de la populace ; *opprobrium hominum et abjectio plebis* ; car pour comble de souffrances ce ne sont de tous côtés autour de lui que sarcasmes, qu'insultes, que dérisions amères de la part de tous ses ennemis, qui comme des taureaux furieux l'attaquent de toutes parts.

Et dans l'âme de l'Homme-Dieu crucifié, y aura-t-il une seule puissance qui n'ait son tourment particulier, afin de participer ainsi à la complète immolation de toute la victime. Ah! ces douleurs intérieures sont ineffables, son Père seul peut en mesurer toute l'étendue. Sa mémoire est encore remplie, qu'il nous suffise de le dire ici, du triste souvenir de tous les péchés du monde dont la vue lui a causé cette agonie cruelle accompagnée d'une sueur ensanglantée ; son imagination est encore effrayée par le hideux tableau de toutes les ingratitude des enfants des hommes et de toutes les peines qui devaient les expier ; son esprit est absorbé dans la contemplation des droits de la Justice divine, et il sent retomber sur lui de tout leur poids, les opprobres et les injures faites par les pé- [p.518] cheurs à la divine Majesté ; sa haine contre le péché est infinie, comme son amour pour son Père est infini, comme sa charité pour tous les hommes l'est également ; voilà pourquoi son Coeur est plongé dans une douleur inénarrable. Votre douleur, ô mon Sauveur, est, en un mot, immense comme la mer, *magna est velut mare contritio tua*, s'écrie le Prophète Jérémie ; et voilà pourquoi encore, après un tableau si au dessous de la réalité, il ne nous reste plus qu'à rester absorbés dans la contemplation de tous vos tourments et de toutes vos souffrances, soit intérieures, soit extérieures comme vous nous y invitez vous-même, en vous écriant : considérez, vous tous qui passez par ce chemin de la contemplation de mes tourments, et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne : *o vos omnes qui transitis per viam, considerate et videte si est dolor similis sicut dolor meus*.

Il est donc vrai de le dire, mes chers frères, Notre Seigneur Jésus-Christ, la victime par excellence, a rempli cette condition essentielle pour tout sacrifice parfait, je veux dire, l'inté-

grité, qui fait que dans la victime tout sans exception passe à l'état d'immolation, et que son oblation est ainsi parfaite de tous points. Voyons maintenant comment à l'imitation de la victime adorable, nous ne devons dans la pratique rien excepter dans les sacrifices que la divine Providence ou l'obéissance demandent de nous.

DEUXIÈME POINT

L'auteur de l'Imitation, en bien des endroits de son livre admirable, nous fait très bien comprendre quelle est l'étendue de nos obligations pour un point aussi important surtout en matière de perfection.

Tout d'abord il nous met sous les yeux le modèle de la victime par excellence que nous venons de contempler sur la sainte montagne du Calvaire. Et même, pour atteindre son but d'une manière plus efficace il fait parler la victime adorable elle-même, qui nous presse très instamment de l'imiter dans l'intégrité de son sacrifice. De même, nous dit-elle, que de moi-[p.519] même je me suis offert à Dieu mon Père, sur l'arbre de la croix, les bras étendus et cloués à ce bois infâme, avec mon corps mis entièrement à nu, de manière à ce qu'il n'y a rien en tout moi-même qui ne soit passé à l'état d'immolation pour apaiser la divine Majesté ; de même vous devez tous les jours, à la messe, vous offrir de vous-même à moi-même, comme une oblation pure et sans tache, avec toutes vos puissances et toutes vos affections, autant qu'il peut vous être donné de le faire. Qu'est-ce en effet que je demande de vous sinon que vous vous étudiez à vous abandonner entièrement à moi. Tout ce que vous pourriez me donner en dehors ne saurait me satisfaire, parce que ce n'est pas précisément vos dons, mais bien plutôt vous-même que je cherche. Comme l'offrande de toutes les créatures, si je n'y étais pas compris, ne saurait vous suffire ; de même tout ce que vous pourriez m'offrir en dehors de vous ne saurait m'être agréable. Offrez-vous donc à moi, et donnez-vous tout entier à votre Dieu ; et votre offrande sera acceptée. Si au contraire vous vous reposez trop sur vous-même, et si vous ne vous donnez pas volontairement à moi selon mon bon plaisir, votre offrande dès lors n'est plus entière, et jamais il n'y aura intime et étroite union entre nous (1).

(1) Imit. Christ. lib. 4, C. VIII, n. I, 2.

Vous le voyez, rien de plus clair, de plus exprès, que ces paroles qui démontrent la nécessité de l'intégrité du sacrifice, pour que nous entrions, comme notre Dieu le demande, dans les vues de perfection qu'il a sur nous. Mais si rien n'est plus formel que cette recommandation, il n'est que trop malheureusement vrai de dire que, même dans les communautés religieuses et parmi les âmes vouées par état à la perfection, ce n'est pas une chose bien commune, bien ordinaire, bien suivie, bien recherchée que la mise à exécution d'un point aussi important.

Ecoutez en effet le même auteur parlant sur ce sujet dans un autre endroit de son ouvrage : qui me trouvera, s'écrie-t-il, un vrai pauvre d'esprit et tout à fait dépouillé de l'affection [p.520] déréglée à toute créature ? ah ! il faut aller le chercher bien loin ; c'est un objet de grand prix qu'il faut faire venir des extrémités du monde : *Procul et de ultimis finibus pretium ejus*. Quand l'homme donnerait toutes ses richesses, ce n'est encore rien ; quand il ferait des pénitences très sévères, c'est encore bien peu de chose ; quand il aurait l'intelligence de toutes les sciences, il serait encore loin de son but ; quand il aurait en partage une grande vertu et une dévotion des plus ardentes, il lui manquerait encore beaucoup, à savoir une chose qui lui est souverainement nécessaire pour ce haut point de perfection. Qu'est-ce donc que cette chose ? *Quid illud?* C'est qu'après avoir tout abandonné, il s'abandonne lui-même, il sorte entièrement de lui-même, et qu'il ne retienne rien, absolument rien de son amour-propre. Oh ! Alors il pourra être vraiment pauvre d'esprit et dépouillé de tout, et s'écrier avec le prophète : Je suis, à la lettre, seul et dénué de tout dans ma simplicité ; *quia unicus et pauper sum ego*. Et pourtant, ajoute à la fin l'auteur de l'Imitation, en comparaison nul n'est plus riche, nul n'est plus puissant, nul n'est plus libre que cet homme qui a su tout abandonner avec lui-même, et se mettre au dernier rang. *Nemo isto ditior, nemo potentior, nemo liberior*.

Vous devez le comprendre, mes frères, maintenant, ce qui rend si rares ces hommes spirituels, ces vrais parfaits, c'est que chacun de nous veut servir Dieu à sa façon et non comme le Seigneur le demande de nous. C'est la pensée de saint François de Sales, ici de tous points d'accord avec l'auteur de l'Imitation : on veut bien souffrir, mais non pas de telle ou de telle maladie, on veut bien supporter les autres, mais non pas celui-ci ou celui-là qui ne nous revient pas, un en mot, on veut bien porter sa croix, mais telle qu'on se l'est faite à soi-même; tandis que la victime par excellence s'est chargée de sa croix avec toutes les pièces dont son Père, et par là même l'obéissance, l'avait composée. On se résigne, si vous voulez, quand l'amour propre ou la volonté propre se trouvent humiliés ; mais c'est toujours avec quelque réserve. On ne donne jamais franchement tout pour tout.

Et cependant le vrai progrès de l'âme et la véritable perfection du religieux consistent à s'abandonner entièrement entre les mains de Dieu et de l'obéissance, sans rechercher en rien ses intérêts, ni dans les grandes ni dans les petites choses, ni dans le temps ni dans l'éternité.

Voulez-vous donc arriver à ce point de perfection si désirable où vous imitez quoique de bien loin l'intégrité du sacrifice de la victime par excellence? eh bien, à l'occasion de cette retraite, armez-vous de courage, prenez la cognée des deux mains et tombez sans pitié sur la racine de ce maudit arbre, qui n'est autre que l'amour propre, que la volonté propre ; coupez, tranchez tous ces rejetons amers de notre misérable nature, toutes ces recherches secrètes de vous-même, à mesure qu'elles se représenteraient, et bientôt, à l'aide de la vertu vivifiante et fortifiante qui sortira pour vous de l'arbre de la croix, vous aurez exterminé ce mauvais fond, ce fond de corruption qui vous a empêché jusqu'ici d'être une victime parfaite, une victime complète, et cette consommation de sacrifice, en union avec la victime adorable, produira cette consommation de bonheur du temps suivie de la consommation de la gloire durant les siècles des siècles.

§ 6. — *Cinquième qualité: la continuité.*

En venant vous entretenir de cette cinquième qualité de la victime considérée dans un *Enfant des Sacrés Coeurs*, une première pensée s'offre assez naturellement à nos esprits, savoir, qu'il semblerait au premier abord qu'il n'y aurait rien à ajouter à tout ce qui a été dit jusqu'ici des qualités de la victime dans un *Enfant des Sacrés Coeurs*, parce qu'en effet être une victime pure et sans tache, une victime consacrée à Dieu par la séparation de toutes les choses d'ici bas, une victime volontaire, une victime dans toutes les parties de son être au moment même de l'immolation, tout cela suppose une perfection au dessus de laquelle on ne voit rien de plus.

Mais en considérant plus attentivement les desseins de la divine Providence sur la victime dont il est question, on voit [p.522] qu'il est nécessaire que cet état d'immolation dans la victime ne soit pas quelque chose de transitoire, mais bien quelque chose de stable et permanent, puisque la raison de l'inunolation subsiste toujours dans les péchés que nous avons à expier, soit en nous-même, soit dans les autres. Nous allons donc ici considérer la continuité du sacrifice dans la victime par excellence, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ, afin de nous exciter par la vue de ce divin modèle à nous tenir dans un état continu d'immolation.

PREMIER POINT

La continuité du sacrifice en Notre Seigneur Jésus-Christ se révèle manifestement à nous, soit que nous la considérons dans les victimes de l'ancienne loi, qui l'ont figuré, ou bien dans l'immolation qu'il a faite de tout lui-même durant sa vie mortelle, soit enfin dans l'oblation du sacrifice de la Messe, qui est une commémoration réelle de celui de la croix.

C'est d'abord parce que Notre divin Sauveur a été figuré dans tous les sacrifices de l'ancienne loi, que nous lisons dans l'Apocalypse ces paroles étonnantes, savoir, que l'Agneau

de Dieu a été immolé dès le commencement du monde, *qui occisus est ab origine mundi*.

Il a été en effet représenté cet Agneau sans tache d'une manière surprenante, comme les interprètes de la sainte Ecriture l'enseignent communément, et dans l'offrande des grasses victimes de l'innocent Abel, qui furent si agréables à Dieu qu'elles excitèrent la jalousie du malheureux Caïn, et dans le sacrifice du jeune Isaac de la main même d'Abraham, qui après avoir chargé le bois du sacrifice sur les épaules de sa chère victime fut arrêté par l'ange du Seigneur au moment où il levait le bras pour immoler son fils unique, et dans l'oblation si pure de Melchisédech Roi de Salem et Grand-Prêtre du Très-Haut qui offrit le pain et le vin à la gloire de la divine Majesté, et enfin dans cet agneau, sans tache offert, soir et matin, dans le tabernacle ou le temple du Seigneur par les Prêtres de [p.523]l'ancienne loi, sacrifice qui se renouvelant tous les jours était regardé comme perpétuel, *juge sacrificium*.

Dès lors, Notre Seigneur Jésus-Christ étant figuré dans cette multitude de sacrifices qui ont été offerts soit par les Patriarches, soit par les Prêtres selon l'ordre d'Aaron, depuis le commencement du monde jusqu'à sa venue, sacrifices qui, d'après le culte établi de Dieu lui-même, avaient surtout pour objet l'expiation des péchés des hommes, en vertu des mérites anticipés du sacrifice par excellence du Rédempteur promis, on peut trouver déjà sans témérité dans toutes ces offrandes l'immolation perpétuelle de cette victime adorable.

Mais cette continuité d'immolation frappe encore davantage les esprits durant la vie mortelle de notre divin Rédempteur, Pontife selon l'ordre de Melchisédech, qui n'ayant, proprement dit, ni prédécesseurs ni successeurs, devait fonder un sacerdoce perpétuel avec la nouvelle loi. Ainsi cette victime par excellence s'immole d'abord, du moins quant à la préparation de son Cœur, dès les premiers moments de son Incarnation, en se substituant déjà à tous les sacrifices de l'ancienne loi, puisqu'elle déclare que son Père lui a organisé un corps, propre à être sacrifié et qu'elle est dans l'intention formelle d'entrer là dessus dans toutes les volontés divines : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam*.

Elle s'immole encore au jour de la Circoncision, huit jours après sa naissance, et les gouttes de ce sang précieux, qui commencent à couler pour lors sous le couteau du Grand-Prêtre, ne sont que les prémices de ce même sang qui coulera plus tard par torrents et jusqu'à la dernière goutte sur l'arbre de la croix.

Elle s'immole en troisième lieu au jour de la Présentation au temple, vu que Marie, sa Mère, sera obligée, en vertu d'une prescription de la loi de Moïse, de l'offrir et de le consacrer au Seigneur, comme son premier-né ; et si cette Vierge Mère peut racheter cet innocent agneau, en payant le prix voulu par la loi, Elle ne le recevra des mains du Grand-Prêtre que comme une victime qu'elle sera chargée par le Père Eternel de nour- [p.524]rir, d'élever et d'engraisser en quelque sorte pour le moment si redoutable au Cœur d'une Mère de l'immolation réelle.

C'est là le sacrifice du matin, dit à ce sujet Saint Bernard, et il a quelque chose d'agréable ; mais viendra bientôt le sacrifice du soir, le sacrifice du Calvaire, et qu'il sera crucifiant pour le Cœur de la Mère, qui sera vraiment pour lors une Mère de douleurs, sacrifice d'autant plus pénible et en même temps d'autant plus méritoire pour la Mère et pour le Fils, qu'avant sa consommation sur la croix il aura dû être renouvelé dans le fond de leurs Coeurs tous les jours, et pour ainsi dire à tous les instants du jour. Enfin la victime par excellence a été immolée sur le Calvaire par l'intermédiaire de Marie à laquelle Dieu le Père a dit comme autrefois à Abraham : va, prends ce fils unique, l'objet de toute ta tendresse et va l'immoler sur la montagne que je te montrerai ; et toutefois cette victime adorable déjà consommée sur l'arbre de la croix est encore sacrifiée même après sa mort, et le sera jusqu'à la fin des siècles.

Comment cela ? Et ce sera, comme la foi nous l'enseigne, à l'aide du sacrifice de la Messe qui n'est autre que celui de la croix, immolation sans cesse renouvelée, mais d'une manière non sanglante; immolation, littéralement, de tous les instants et dans toutes les parties du monde ; immolation universelle et continuelle prédite par le Prophète Malachie, quand le Seigneur lui-même annonce par sa bouche, qu'une oblation pure et sans tache est offerte et immolée à tous moments et en tous lieux à la gloire de la divine Majesté ; immolation se suc-

cédant tellement sans interruption, le soir et le matin, le jour et la nuit, en diverses contrées de la terre, que d'après un calcul qui ne paraît pas exagéré, la victime sainte descend du haut des cieux sur nos autels, l'un dans l'autre, trois ou quatre fois par seconde.

O merveille de la Toute-Puissance, de la Sagesse, de la Miséricorde, de la charité de Dieu, devons-nous nous écrier ici; puisque tel est le fruit de la continuité du sacrifice de la victime par excellence, que Dieu le Père en soit plus glorifié et notre Rédemption plus fructueuse et plus abondante, c'est donc pour nous un devoir de reconnaissance, comme un moyen des [p.525] plus efficaces et du plus haut intérêt pour notre perfection et pour entrer dans l'esprit de notre vocation, comme Enfants des Sacrés Cœurs, que de nous efforcer, sur le modèle de la victime adorable, de renouveler tous les jours ce sacrifice de tout nous même que nous avons dû faire une bonne fois pour toutes, comme nous allons le voir dans les réflexions suivantes.

DEUXIÈME POINT

Le grand Apôtre semble avoir eu en vue de nous exhorter, nous Enfants des Sacrés Cœurs, à cette continuité de sacrifice, qui est si méritoire et si conforme aux desseins de perfection que le Seigneur a sur nous, quand écrivant aux hébreux de la primitive Eglise, il leur disait : Mes frères, armons-nous de patience pour courir, sans jamais nous lasser, dans cette carrière qui est ouverte pour nous, en ayant sans cesse les regards fixés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, s'étant proposé les joies du Paradis, a subi tous les tourments de la croix et en a méprisé toute la confusion.

Pensez fréquemment pour cela à celui qui a soutenu de la part des pécheurs de pareilles attaques dirigées contre lui-même, afin que vous ne vous découragez pas au milieu des épreuves dont vos esprits seront comme accablés, *ut ne fatigemini animis vestris deficientes*. Persévérez donc sous les coups de verge dont le Seigneur se sert pour vous corriger : *in disciplina perseverate*. C'est nous engager en d'autres termes, comme vous le voyez, à continuer le sacrifice de tout nous-même et à le renouveler généreusement, sans jamais essayer de reprendre la moindre partie de l'offrande que nous avons faite au Seigneur.

Bien plus, une fois engagés dans la voie royale de la croix, le grand Apôtre, non seulement ne veut plus que nous regardions en arrière, mais il prétend que nous nous élancions avec une généreuse ardeur dans cette carrière de la perfection, sans jamais reculer là où notre divin Modèle nous a précédés, en courant à pas de géant. Mes frères, s'écrie-t-il, je ne prétends pas avoir atteint le but auquel je devais arriver dans les [p.526] desseins de la divine miséricorde sur moi. Mais en ce moment je n'ai plus souci que d'une seule chose ; je mets en oubli volontiers tout ce que j'ai pu faire jusqu'ici, et n'ayant dans le pensée que ce qui me reste à fournir de la carrière que j'ai à parcourir, je m'élance avec ardeur vers le terme où se trouve pour moi la couronne de gloire qui m'est réservée en Notre Seigneur Jésus-Christ (1).

(1) Philip. III, 13, 14.

Cette pensée suggérée par le grand Apôtre de s'efforcer non seulement de continuer le sacrifice de tout soi-même que l'on a dû faire précédemment, mais encore de faire tous les jours de nouveaux sacrifices de plus en plus difficiles, sans jamais se réserver la moindre partie de l'oblation que l'on a faite de tout soi-même, cette pensée, dis-je, est encore celle de l'auteur de l'Imitation, quand il dit au sujet des preuves que l'on peut avoir d'un véritable avancement spirituel et d'une véritable perfection : Il faut que vous arriviez à ce point que regardant toutes choses avec un visage égal, vous restiez toujours en action de grâces dans l'adversité comme dans la prospérité, et que vous pesiez tout au poids d'une juste balance. Que si vous êtes assez fort et assez ferme dans votre espérance pour que, même dans le cas de la soustraction des consolations intérieures, vous prépariez encore votre cœur à embrasser des croix et plus nombreuses et plus lourdes, et que vous ne cherchiez point à vous justifier vous-même, comme si vous ne deviez point subir de pareils traitements, et que vous me bénissiez dans toutes ces dispositions à votre égard et que vous me préconisiez comme Saint dans tout ce que je fais, oh ! alors vous marchez d'un pas ferme et assuré dans les voies de la sainteté et

de la paix, qui sont les voies de la perfection (1).

(1) Imitat. lib. III, C. 25.

Mais cette perfection n'est pas du goût de tout le monde; et l'auteur de l'Imitation se contente dans un autre endroit de demander la continuité des sacrifices que l'on a déjà faits, pour que l'on mérite de plus en plus, et que l'on reçoive, en retour de ces sacrifices une grâce de plus en plus forte pour [p.527] s'abandonner soi-même. Mais, Seigneur, demande-t-il à notre divin Sauveur lui-même, pour arriver à la possession d'une grâce aussi précieuse et aussi abondante, combien de fois devrai-je me renoncer à moi-même ? Pesez bien la réponse : Toujours et à toute heure, dans les grandes comme dans les petites choses. Je n'excepte rien ; mais je veux vous trouver dépouillé de toutes choses. Plus tôt vous vous déterminez à cet acte continuels d'abnégation parfaite et mieux vous vous en trouverez; et plus vous le faites sincèrement et pleinement, et plus, tout en m'étant agréable, vous amassez de mérites.

Quelques-uns, ajoute-t-il, donnent tout d'abord ; mais ensuite, cédant à la tentation, ils reviennent à ce qu'ils avaient abandonné, et voilà pourquoi ils ne font presque pas de progrès dans la vertu. Ceux-là, ajoute-t-il, ne parviendront jamais à la liberté d'un coeur pur et à la grâce si précieuse de ma familiarité, qui procure tant de jouissances spirituelles, sans cette résignation entière, et sans cette immolation de tout soi-même, de tous les jours, sans laquelle on ne trouve point et on ne trouvera jamais la véritable grâce d'union. Donnez tout pour avoir tout ; ne recherchez rien, ne demandez rien ; tenez-vous purement et simplement en moi, et vous me posséderez. Que ce soit là le but constant de tous vos efforts, de toutes vos prières, de tous vos désirs, d'être dépouillé, de toutes vos affections dérégées, et nu vous-même, de suivre Notre Seigneur Jésus Christ nu sur la croix, et enfin de mourir à vous-même, pour ne vivre désormais que pour votre Dieu (1). C'est sans doute d'après ces maximes de sainteté et de perfection, qui supposent la continuité du sacrifice dans la victime, que le Bienheureux Louis Berchmans (sic) se réglait, quand il disait : quelque peu que vous fassiez dans la voie de la perfection, que ce soit du moins ferme et sans interruption.

(1) Imit. lib. III, c. 27.

Et pour terminer sur une matière aussi intéressante, c'était à persévérer dans les voies de Dieu que le grand Apôtre exhortait les fidèles de l'Eglise de Corinthe, quand il leur é- [p.528]crivait en ces termes: « C'est pourquoi, mes frères, soyez stables et immobiles comme des colonnes dans l'affaire de votre sanctification, et abondez de plus en plus dans les oeuvres spirituelles bien persuadés que vos travaux ne seront pas sans récompense devant le Seigneur. *Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles ; abundantes in opere Domini semper scientes quod labor vester non est inanis in Domino (1).* Amen.

(1) I Cor. XV, 58.

§ 7. — Sixième qualité: l'efficacité.

Je ne puis mieux terminer cette série de conférences sur les différentes qualités de la victime considérées d'abord en Notre Seigneur Jésus-Christ et ensuite en nous mêmes, Enfants des Sacrés Coeurs, qu'en venant vous parler, en dernier lieu, de l'efficacité de l'immolation, qui doit produire des fruits d'autant plus précieux et d'autant plus abondants, que la victime a été plus pure et plus sainte, plus véritablement consacrée à Dieu, par la séparation de toutes les choses d'ici-bas et d'elle-même, plus empressée à s'offrir d'elle-même pour l'expiation de l'iniquité, plus généreuse à s'immoler entièrement à la gloire de Dieu sans rien réserver d'elle-même dans cette immolation, et enfin plus ferme et plus constante à renouveler sans cesse le sacrifice complet qu'elle avait déjà fait de tout elle-même.

Et comme la victime par excellence a su réunir en elle-même toutes ces différentes qualités au suprême degré, nous allons voir combien ont été précieux et abondants les fruits de son immolation, et reconnaître en même temps la mesure de ceux que nous (sommes) appelés à produire comme victimes, selon que nous nous serons rendus plus ou moins dignes de notre sublime vocation.

PREMIER POINT

Les fruits du sacrifice de la victime par excellence peuvent être appréciés surtout à l'aide de cette considération [p.529] que les théologiens font à juste titre sur le prix de l'oblation du Pontife selon l'ordre de Melchisédech, Pontife et victime tout à la fois.

Le sacrifice de la croix, nous disent-ils, a été d'autant plus parfait que non seulement il a figuré toutes les hosties de l'ancienne loi, qui n'étaient que des ombres, tandis qu'il était la réalité, mais qu'en outre il a complété à lui seul ce que chacun d'eux étaient destinés à produire, et que de plus il l'a fait d'une manière infinie, ce que les autres n'ont produit que d'une manière bien incomplète et très imparfaite.

En effet, parmi toutes ces offrandes, les unes avaient pour but spécial d'honorer Dieu en reconnaissant son souverain domaine sur les créatures, c'étaient les holocaustes ; d'autres étaient destinées à remercier le Seigneur de ses divers bienfaits, c'étaient les hosties pacifiques ; d'autres n'étaient immolées qu'en vue de l'expiation des péchés et des iniquités du peuple et de réconcilier le Seigneur avec ceux qui l'avaient offensé, c'étaient les victimes de propitiation, que l'on appelait encore les victimes pour le péché ; d'autres enfin avaient pour but tout particulier de demander à Dieu les différentes grâces ou faveurs dont on avait besoin, et ceux-là étaient appelés les sacrifices d'impétration. Or tous ces sacrifices, qui annonçaient et qui figuraient la grande victime du Calvaire, n'atteignaient leurs diverses fins respectives que d'une manière très imparfaite : car elles n'allaient pas bien souvent au delà des biens terrestres et temporels, et ne s'appliquaient ordinairement qu'à l'expiation des souillures extérieures et légales ; et s'il arrivait que leurs effets allassent jusqu'aux biens spirituels, et surtout à purifier la conscience de ceux qui faisaient ces offrandes, ce n'était pas par elles-mêmes qu'elles avaient une pareille vertu, mais c'était par une application anticipée des mérites de notre victime par excellence, notre Seigneur Jésus-Christ.

Tandis que l'Homme-Dieu ayant été une seule fois immolé sur l'arbre de la croix a été en même temps et l'holocauste plus le parfait, et l'hostie pacifique la plus digne de Dieu, et [p.530] la victime de propitiation qui a satisfait convenablement à la Justice divine pour nos péchés, et le sacrifice d'impétration qui a sollicité efficacement la divine miséricorde pour toutes les grâces dont nous pouvions avoir besoin. Que dis-je ? toutes ces fins du sacrifice du Calvaire ont toutes une valeur infinie, puisque la victime par excellence qui l'a offert sur la croix est un Homme-Dieu, et dès lors la divine Majesté a été honorée d'une manière infinie et par conséquent d'une manière digne d'Elle; et les actions de grâces, les satisfactions, et les supplications de notre victime par excellence ont répondu et infiniment au delà à tout ce que Dieu le Père pouvait exiger de nous ses créatures.

Aussi voyez quels fruits précieux et abondants découlent pour nous de tous côtés du Calvaire, en vertu des mérites de notre divin Rédempteur. Le ciel est réconcilié avec la terre; la justice et la paix se rencontrent dans un saint baiser ; Dieu le Père nous adopte pour ses Enfants ; l'Homme-Dieu nous traite comme ses frères, ses cohéritiers, comme les membres de son corps mystique qui est l'Eglise ; l'Esprit fait de nos cœurs autant de sanctuaires vivants et sanctifiés où il se plaît à habiter ; notre divin Rédempteur vainqueur du péché, de l'enfer et de la mort, arrache des mains du démon l'arrêt de condamnation porté contre nous depuis la chute de nos premiers parents et le cloue avec lui sur la croix, nous dit le grand Apôtre, *delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio affigens illud cruci* (1), et enchaînant à son char de triomphe les puissances infernales, il les dépouille de toute cette vertu et de cette force extraordinaires que le péché leur avait données sur le monde qu'elles gouvernaient en maîtres absolus, *expolians principatus et potestates traduxit confidenter* (2).

(1) Col. II, 14.

(2) Col., II, 15.

La mort elle-même a trouvé sa mort en voulant s'assujétir le Maître de la vie, et a été ainsi comme ensevelie dans son [p.531] propre triomphe : *Ero mors tua, o mors ! morsus tuus, inferne !* Enfin, pour mettre le comble à tant de biens d'un si grand prix, le Cœur de Jésus,

après la consommation du sacrifice du Calvaire, est ouvert par la lance d'un soldat romain, et nous donne par là-même une des plus grandes marques de sa charité, puisque le sang et l'eau qui en découlent aussitôt servent à nous purifier de toutes nos souillures; puisque cette ouverture sacrée nous invite à nous réfugier dans ce divin Coeur comme dans un asile assuré ; puisque une fois admis dans ce sanctuaire auguste, il veut bien contracter avec nous une union indissoluble.

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus, devons-nous nous écrier avec le grand Apotre (1), en voyant tous ces fruits si précieux et si abondants découler pour nous du sacrifice accompli par l'Homme-Dieu sur le Calvaire. Nous pourrons dès lors juger, comme nous allons le voir, quelle sera la mesure des fruits que nous sommes appelés à produire comme des victimes, selon que nous aurons été plus ou moins dignes de notre vocation.

(1) 2 Cor. IX, 15.

DEUXIÈME POINT

L'auteur de l'Imitation, en nous parlant des effets de la charité dans un coeur, ne craint pas de nous dire que celui qui aime beaucoup fait toujours beaucoup, *multum facit qui multum diligit*, et que du moment où nous agissons habituellement par un motif de charité, quelque peu considérables que soient nos actions en elles-mêmes et quelque peu d'éclat ou d'importance (qu'elles puissent avoir aux yeux des hommes, elles ont toujours un grand prix et une grande valeur aux yeux de Dieu, et qu'il n'y a même rien de perdu des moindres choses que nous faisons par charité, vu que Dieu qui est bonté et charité, et qui d'ailleurs, comme Maître absolu de toutes choses n'a nul besoin de nos biens, fait plus d'attention au motif qui [p.532] nous fait agir qu'à la nature de la chose que nous faisons, *magis siquidem Deus pensat ex quanto, quis agit quam quantum facit*, en sorte qu'un simple frère étudiant, dans sa cellule, ou un bon frère convers appliqué à un travail des plus humiliants, peuvent mériter beaucoup plus s'ils vaquent à leurs occupations par un pur motif de charité, qu'un prêtre professeur, missionnaire, supérieur, qui se livre à des actions d'un bien plus grand éclat et d'une bien plus grande importance, s'il a une intention moins pure et moins relevée. Dès lors nous pouvons juger par là, mes frères, des fruits abondants et précieux que peut produire un Enfant des Sacrés Coeurs, dans quelque degré d'infériorité qu'il se trouve, s'il est vraiment victime, et s'il vit habituellement d'une manière tout à fait digne de sa vocation.

Etre en effet habituellement une victime pure et sans tache, une victime entièrement consacrée à Dieu par cette séparation de toutes les choses d'ici-bas et de soi-même, une victime volontaire subissant de grand coeur la peine attachée au sacrifice et allant même au devant de l'immolation, une victime complète, ne voulant se rien réserver de soi-même dans l'acte même de l'immolation, une victime enfin tenant ferme et étant inébranlable sous le couteau du sacrificateur, prête et même toute disposée à renouveler, autant de fois qu'il sera nécessaire, cette immolation de tout soi-même ; Ah! c'est là sans nul doute être un Enfant des Sacrés Coeurs digne de son nom et de sa vocation, puisque c'est aimer Dieu d'un grand amour, d'un amour élevé, d'un amour généreux, d'un amour parfait; et si, d'après le témoignage de notre Dieu qui est tout amour et tout charité, on ne peut donner de plus grande preuve de son amour pour quelqu'un que l'on aime qu'en mourant pour lui, *majorem charitatem nemo habet quam ut ponat quis animam suam* (1), que sera-ce donc de s'immoler soi-même tous les jours et à tous les instants du jour par un pur motif de charité pour Dieu et dans l'intérêt spirituel non seulement de soi-même- [p.533] me, mais encore dans l'intérêt de ses frères membres du même Institut, dans l'intérêt de l'Eglise de Dieu tout entière : que dis-je, dans l'intérêt même des personnes qui nous sont ou inconnues ou étrangères ou même adversaires, telles que des pécheurs, des ennemis, des infidèles, des barbares et des sauvages ? N'y a-t-il pas là dans une pareille disposition entretenue habituellement au dedans de soi-même et se manifestant au dehors par des oeuvres analogues, n'y a-t-il pas là, je vous le demande, mes frères, la vertu de charité portée à son plus haut degré, à un degré vraiment héroïque ; et ce qui est plus encore,

l'habitude de la charité la plus parfaite ? Et voilà pourtant jusqu'où s'élève l'Enfant des Sacrés Coeurs qui vit d'une manière digne de sa vocation.

(1) Joan. XV, 13.

Une âme religieuse de cette trempe, dit le grand Saint Liguori, honore plus Dieu, à elle seule, que cent autres, que mille autres âmes imparfaites, qui peuvent être victimes, mais un peu à leur façon, et qui ne sont point de vrais holocaustes comme l'Enfant des Sacrés Coeurs dont nous avons parlé durant toute cette retraite ; c'est lui surtout qui est une hostie pacifique, parce que son coeur plein de reconnaissance sait apprécier tous les biens dont les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie ne cessent de le combler, et que sa vie tout entière est un continuel acte de remerciement, et qu'il est à l'imitation d'un Saint Louis de Gonzague, toujours en actions de grâces.

C'est lui encore qui est une victime de propitiation surtout au moment de l'Adoration ; c'est là proprement dit un des ces anges de paix qui pleurent amèrement, *et angeli pacis amare flebunt*, dit le prophète Isaïe, parce qu'ils pleurent sincèrement et leurs propres péchés et ceux de leurs frères répandus dans tout l'univers et que c'est un sentiment de contrition parfaite qui les met en rapport intime avec les sentiments des Sacrés Coeurs au Jardin des Oliviers et qui les fait se charger courageusement des peines dues à des iniquités qui leur sont étrangères. Enfin, il est cet Enfant des Sacrés Coeurs vraiment une victime d'impétration parce que dans ses demandes il a tout [p.534] l'amour d'un Enfant pour son Père et dès lors il ne saurait être frustré dans son attente, vu que faisant habituellement la volonté de son Père qui est dans les cieux, ce Dieu de miséricorde veut toujours faire celle de son Enfant, *voluntatem timentium se faciet* (1).

(1) Ps, 144, 19.

Oh ! si à la suite de cette retraite, nous pouvions devenir de telles victimes, quelle gloire pour Dieu ! Quelle édification pour nos frères ! Quelle source abondante de biens pour l'Institut, pour l'Eglise ! quel trésor de mérites pour nous dans le temps et l'Eternité. Ainsi soit-il.

§. 8. - Examen particulier

Sur l'esprit de sacrifice qui nous est propre comme Enfants des Sacrés Coeurs

1°. — Adorons ici la Victime par excellence Notre Seigneur Jésus Christ et apprenons de cette hostie de propitiation pour les péchés du monde entier, quel doit être notre esprit de sacrifice, conformément à la mission que nous avons reçue d'En-Haut d'être de véritables victimes comme Enfants des Sacrés Coeurs.

2°. — Remercions le Coeur Sacré de Jésus, par le Coeur Immaculé de Marie, de toutes les grâces qui nous ont été faites, dans cette première partie de la journée.

3°. — Demandons par ces divins Coeurs à l'Esprit Saint toutes les lumières dont nous avons besoin pour faire, comme il convient, notre examen, le général comme le particulier.

4°. — Examinons-nous en général sur toutes les fautes dont nous nous sommes rendus coupables dans la matinée.

5°. — Examinons-nous en particulier sur l'Esprit de sacrifice qui doit nous être propre comme Enfants des Sacrés Coeurs.

[p.535] Comme il est d'une véritable victime de ne pas choisir les coups qui doivent lui être portés, avons-nous accepté sans distinction toutes les croix, toutes les épreuves que nous avons eu à subir, comme autant de marques et d'effets de la volonté d'En-Haut sur nous ?

Comme ce qui purifie le plus une victime dans la souffrance, c'est surtout la pureté d'intention avec laquelle elle souffre, avons-nous eu soin d'embrasser toutes nos croix, comme nous venant de la main d'un Père, et précisément parce que tel était le bon plaisir divin sur nous : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.*

Comme ce qui plaît également dans une Victime pour un Sacrificateur, c'est qu'elle se prête sans résistance au coup qui doit la frapper, avons-nous veillé assez sur nous pour ne pas nous

plaindre au milieu des diverses épreuves qui nous accablaient, et avons-nous porté la générosité jusqu'à ce point de bénir et de baiser la main qui nous frappait ?

Enfin, comme la dernière condition pour une véritable victime est de souffrir aussi longtemps que peut le trouver bon le souverain et sage dispensateur de nos croix, avons-nous fait attention au milieu des épreuves ménagées d'une manière continue par la divine Providence, à ne pas nous impatienter de la longue durée de nos souffrances, pas plus que nous n'avons dû nous plaindre de la qualité de nos croix.

O notre Dieu Sauveur, immolé pour nous sur la croix, comme vous l'êtes tous les jours sur nos autels ; quand nous venons à réfléchir sérieusement sur ces quatre conditions requises pour être de véritables victimes offertes à votre gloire et à celle de votre Père, que nous avons grand sujet de nous humilier et de gémir de ce que par le passé nous avons été des hosties aussi imparfaites ; nous nous adressons donc en ce moment à Vous, ô la Victime par excellence qui avez su réunir à un si haut degré toutes les qualités d'une hostie de propitiation, afin que, à l'avenir, formés sur votre modèle et aidés du puissant secours de votre grâce, nous nous efforcions tous, Enfants des Sacrés Coeurs, de souffrir tout ce que vous voudrez, parce que vous le voudrez, comme vous le voudrez, et tout [p.536] aussi longtemps que vous le voudrez. Alors devenus de véritables victimes, conformément à la belle mission que nous avons reçue d'En-Haut, nous pourrions espérer plaire dans le temps à votre Divine Majesté de manière à lui être offerts un jour comme des hosties d'agréable odeur pour la Bienheureuse Eternité. Ainsi-soit-il.

Dieu soit loué et béni à jamais par les Coeurs Sacrés de Jésus et de Marie. Amen.

[p.537] INDEX CHRONOLOGIQUE DES DOCUMENTS CITÉS OU REPRODUITS

I. - DOCUMENTS DU TEMPS DES FONDATEURS

Formule des Résolutions des premières Religieuses (25-8-1797)	24
Premier projet de Supplique au St-Siège (1800)	25
Supplique des Religieuses à l'Ordinaire de Poitiers (Juin 1800)	26
Supplique des Fondateurs au St-Siège (Octobre 1800 ?)	29
Prière du Bon Père au St. Coeur de Marie (1800)	117
Supplique du Bon Père aux Vicaires Capitulaires (1-1-1801) ..	31
Supplique du Bon Père aux Vicaires Capitulaires (Mai 1801)	31
Supplique du Bon Père au St-Siège (2-10-1801))	33
Lettre du Bon Père au Légat du St-Siège (25-1-1802)	34
Lettre du Bon Père au nouvel Evêque de Poitiers (22-5-1802)	35
Supplique des Fondateurs au St-Siège (25-10-1814)	38
Extrait du 1 ^{er} Mémoire du P. Hilarion (7-12-1814)	23, 43
Extrait du 2 ^{ème} Mémoire du P. Hilarion (26-12-1814)	44
Troisième Mémoire du P. Hilarion (24-1-1815)	46
Extrait du 4 ^{ème} Mémoire du P. Hilarion (24-5-1815)	51
Mémoire du Bon Père sur le titre de Zélateurs (6-12-1816)	70
Mémoire du Bon Père sur le titre d'Adorateurs (27-12-1816)	73
Décret d'approbation de l'Institut (10-01-1817)	53
Circulaire du Bon Père pour annoncer l'approbation (14-4-1817)	55
Lettre du Bon Père au Grand Aumônier de France (14-4-1817)	62
Introduction de la Bulle « Pastor Aeternus » (17-11-1817).....	66
Amende honorable au Sacré-Coeur (1821)	115
Mémoire du Bon Père pour des Offices propres (29-9-1824) ...	99

Supplique du Bon Père pour les petits Offices (20-10-1824) ...	81
Supplique du Bon Père pour l'approbation du Cérémonial (20-10-1824)	108
Avis du Bon Père sur l'Adoration	114
Billet N° 8 de la Bonne Mère	121
Billets N° 11, 14, 20 de la Bonne Mère	124
Billet N° 17 de la Bonne Mère	122
Billet de la Bonne Mère (7-1-1803)	90, 123

[p.538] II. - DOCUMENTS DU TEMPS DE MGR. RAPHAËL BONAMIE

Circulaire du 16 Septembre 1837	143
Extrait de la Circulaire du 29 Octobre 1838	146
Circulaire du 26 Janvier 1842	147
Extrait de la Circulaire du 7 Juillet 1843	152
Règlement de l'Association Extérieure (Septembre 1843) ...	149
Extrait de la Circulaire du 20 Décembre 1843	153
Extrait de la Circulaire du 8 Janvier 1845	167
Extrait de la Circulaire du 12 Janvier 1847	168
Circulaire du 8 Juin 1848	168
Extrait de la Circulaire du 30 Janvier 1849	170
Déclaration du Chapitre Général pour le St-Siège (Sept. 1850)	173
Circulaire du 17 Septembre 1850	175
Circulaire du 11 Octobre 1850	176
Circulaire du 25 Septembre 1851	180

III. - DOCUMENTS DU TEMPS DU T. R. P. EUTHYME ROUCHOUZE

Retraite de 1845. La Dévotion aux SS. CC. et la Perfection	401
Retraite de 1845. Les vertus des Sacrés-Coeurs	427
Circulaire N° 1 du 24 Décembre 1853	210
Circulaire N° 2 du 6 Janvier 1854	210, 219
Extrait de la Circulaire N° 5 du 19 Juin 1854	220
Extrait de la Circulaire N° 7 du 6 Janvier 1855	220
Extrait de la Circulaire N° 8 du 23 Juin 1855	212
Extrait de la Circulaire N° 11 du 7 Janvier 1856	213
Extrait de la Circulaire N° 13 du 21 Mai 1856	215
Extrait de la Circulaire N° 15 du 6 Janvier 1857	215
Retraite de 1857. La gloire de Dieu par les Sacrés-Coeurs ..	458
Extrait de la Circulaire N° 17 du 19 Juin 1857	216
Extrait de la Circulaire N° 18 du 13 Août 1857	221
Extrait de la Circulaire N° 19 du 9 Mars 1858	217
Extrait de la Circulaire N° 25 du 24 Septembre 1858	224
Extrait de la Circulaire N° 26 du 28 Octobre 1858	225
Extrait de la Circulaire N° 27 du 6 Janvier 1859	238
Extrait de la Circulaire N° 28 du 25 Mars 1859	231
Extrait de la Circulaire N° 30 du 26 Juin 1859	232
Extrait de la Circulaire N° 34 du 18 Décembre 1859	233
Extrait de la Circulaire N° 35 du 6 Janvier 1860	238
Extrait de la Circulaire N° 41 du 6 Janvier 1861	239
[p.539] Extrait de la Circulaire N° 45 du 1 ^{er} Juillet 1861	234
Extrait de la Circulaire N° 46 du 6 Janvier 1862	234, 240
Règlement de l'Association Extérieure, 6 Janvier 1862	235

Extrait de la Circulaire N° 50 du 24 Juin 1862	242
Extrait de la Circulaire N° 51 du 6 Janvier 1863	240
Retraite de 1863. L'Etat de victime dans un Enfant des SS. CC,	490
Extrait de la Circulaire N° 53 du 23 Juillet 1863	244
Extrait de la Circulaire N° 55 du 18 Septembre 1863	245
Extrait de la Circulaire N° 58 du 28 Octobre 1863	249
Extrait de la Circulaire N° 60 du 6 Janvier 1864 —	272, 274
Extrait de la Circulaire N° 61 du 22 Février 1864	265
Extrait de la Circulaire N° 63 du 23 Juin 1864	266
Extrait de la Circulaire N° 65 du 6 Janvier 1865	275
Extrait de la Circulaire N° 67 du 23 Juin 1865	277
Extrait de la Circulaire N° 71 du 6 Janvier 1866	272
Extrait de la Circulaire N° 77 du 29 Juillet 1866	271
Extrait de la Circulaire N° 78 du 29 Octobre 1866	271
Extrait de la Circulaire N° 81 du 6 Janvier 1867	274
Extrait de la Circulaire N° 86 du 16 Juin 1867	268
Extrait de la Circulaire N° 88 du 29 Juillet 1867	270
Extrait de la Circulaire N° 89 du 15 Septembre 1867	278
Extrait de la Circulaire N° 94 du 16 Juillet 1868	280
Extrait du Rapport du T. R. Père au Chapitre Général de 1868	280
Extrait de la Circulaire N° 96 du 17 Septembre 1868	284
Circulaire N° 99 du 6 Janvier 1869	292
Circulaire N° 101 du 29 Juin 1869	301
Extrait de la Circulaire N° 105 du 22 Novembre 1869	323
Circulaire du Conseil de la Maison Principale du 3 Décembre 1869	326
Lettre du R. P. Ladislas Radigue du 19 Décembre 1869	323, 325
Première Circulaire inédite sur l'Union des Sacrés-Coeurs	332
Deuxième Circulaire inédite sur l'Union des Sacrés-Coeurs ..	362

[p.540] page vierge

[p.541] TABLE DES MATIÈRES

Préface

Pag. 5

**PREMIÈRE PARTIE
LES FONDATEURS**

CHAPITRE I. — La voix de Dieu	15
CHAPITRE II. — Premiers pas vers l'approbation.	24
CHAPITRE III. — L'approbation du Saint-Siège	37
CHAPITRE IV. — Le Décret du 10 Janvier 1817	53
CHANTRE V. — La Bulle « Pastor Aeternus »	65
CHAPITRE VI. — Les Constitutions de 1825	79
CHAPITRE VII. — Le culte public des Sacrés Coeurs.	97
CHANTRE VIII. — Le culte privé des Sacrés Cœurs.	108
CHAPITRE IX. — Les Sacrés Coeurs dans la vie de la Congrégation	119

DEUXIÈME PARTIE
MONSEIGNEUR RAPHAËL BONAMIE

CHAPITRE I. — La refonte de la Règle.	139
CHAPITRE II. — Le Chapitre Général de 1843.	148
CHAPITRE III. — Le Chapitre Général de 1850	166
CHAPITRE IV. — L'Education de la Jeunesse	180
CHAPITRE V. — Récapitulation.	189

TROISIÈME PARTIE
LE T. R. P. EUTHYME ROUCHOUZE

PREMIÈRE SECTION
LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

CHAPITRE I. — Formation providentielle	197
CHAPITRE II. — En plein orage.	209
CHAPITRE III. — Le Chapitre Général de 1858.	222
CHAPITRE IV. — Premier voyage à Rome.	231
[p. 542] CHAPITRE V. — Le Chapitre Général de 1863.	244
CHAPITRE VI. — Dernières années.	265
CHAPITRE VII. — Le Chapitre Général de 1868	279

DEUXIÈME SECTION
LE DOCTEUR

CHAPITRE I. — La Famille des Sacrés Coeurs	291
CHAPITRE II. — Vertus des Enfants des Sacrés Coeurs.	301
§ I — Aperçu Général	303
§ II — La foi, la force, la prudence et la mortification. »	307
§ III. — La piété, l' union fraternelle et la Charité	313
CHAPITRE III. — Mort du T. R. P. Euthyme. . . .	322
CHAPITRE IV. — L'Union des Sacrés Coeurs.	332
§ I — Introduction.	332
§ II — La Cause efficiente.	334
§ III — La Cause méritoire.	337
§ IV — La Cause exemplaire	344
§ V — La Cause finale.	350
§ VI — Conclusion.	358
CHAPITRE V. — L'Union des Sacrés Coeurs avant et après l'Incarnation	362
§ I — Introduction.	362
§ II — De toute éternité.	364
§ III — Figures et Prophéties	368
§ IV — Après l'Incarnation.	379
§ V — Sur le Calvaire	386
§ VI — Après la mort de Notre Seigneur.	390
§ VII — Dans le ciel.	393

§ VIII — Conclusion.	397
CHAPITRE VI. — La Dévotion aux SS. CC. et la Perfection chrétienne.	400
§ I — Un moyen très efficace	400
§ II — Objet de la Dévotion aux Sacrés Coeurs.	403
§ III — Esprit de la Dévotion aux Sacrés Coeurs. »	409
§ IV — Fruits de la Dévotion aux Sacrés Coeurs.	419
[p.543] CHAPITRE VII. — Les vertus des Sacrés Coeurs.	427
§ I.— La leçon des Sacrés Cœurs.	427
§ II. — L'humilité des Sacrés Coeurs.	428
§ III — Degrés de l'humilité.	431
§ IV — L'humilité et la vie religieuse.	435
§ V — La douceur des Sacrés Cœurs.	439
§ VI — La douceur dans les pensées, dans les paroles et dans les actions	442
§ VII — La douceur dans la vie religieuse. .	452
§ VIII — Conclusion.	456
CHAPITRE VIII. — La Gloire de Dieu par la Dévotion aux Sacrés Coeurs	458
§ I — But de la Retraite.	458
§ II — Les deux glorifications.	460
§ III — Tout est amour dans la Dévotion aux Sacrés Coeurs.	464
§ IV — L'Adoration du Très Saint Sacrement de l'Autel.	470
§ V. — L'Union avec les Sacrés Coeurs.	474
§ VI — Méditation sur Jésus flagellé.....	479
§ VII — Méditation sur le couronnement d'épines.	483
§ VIII — Méditation sur le portement de la croix et la crucifixion.	487
CHAPITRE IX. - L'Etat de victime dans un Enfant des Sacrés Coeurs.	490
§ I — Les six qualités de la victime.	490
§ II — Première qualité : La Sainteté. . .	493
§ III— Deuxième qualité : La Séparation. .	500
§ IV — Troisième qualité : La Spontanéité. .	507
§ V — Quatrième qualité : l'Intégrité. . . .	515
§ VI — Cinquième qualité : La Continuité. . .	521
§ VII — Sixième qualité : L'Efficacité.....	528
§ VIII — Examen particulier	534
Index Chronologique des documents cités ou reproduits	537
Table des matières	540

[p/544] Page vierge.
